



ED 588 : Milieu insulaire tropical : dynamiques de développement, sociétés, patrimoine et culture dans l'espace Caraïbes-Amériques

Thèse n° 2021ANTI0624
pour l'obtention du grade de docteur ès Sciences Économiques

Gouvernance et croissance économique dans les Petits États Insulaires en Développement

Présentée et soutenue publiquement par :

Kindy ALEXIS

le 29 juin 2021 devant le jury (par ordre alphabétique) :

Directeurs :

M. Alain MAURIN, Professeur des Universités, Université des Antilles

M. Jean-Gabriel MONTAUBAN, Professeur des Universités, Université des Antilles

Rapporteurs :

M. Michael BREI, Professeur des Universités, Université de Lille

Mme Cécile COUHARDE, Professeur des Universités, Université Paris Nanterre

Suffragants :

Mme Valérie ANGEON, Directrice de recherche INRAE

M. Patrice BORDA, Maître de conférences, Université des Antilles

M. Alain GUAY, Professeur des Universités, Université du Québec à Montréal

Résumé :

Au cours des dernières années, c'est une véritable prise de conscience du fait insulaire qui s'est opérée au niveau international. Initiée par l'Organisation des Nations Unies (ONU), avec la déclaration de Rio, la reconnaissance des caractéristiques communes aux économies insulaires jugées discriminantes pour leur développement s'est parallèlement étendue à d'autres organismes internationaux tels que l'Union européenne. Dorénavant, l'on parle de Petits États Insulaires en Développement (PEID) pour désigner le groupe de 14 territoires dépendants et 38 pays membres des Nations Unies exposés à des risques sociaux, économiques et environnementaux particuliers. Hautement vulnérables, les 16 États indépendants de la Caraïbe, les 13 du Pacifique et les 9 dispatchés dans l'Atlantique, l'Océan Indien, la Méditerranée et le Sud de la mer de Chine, constituent, en effet, des cas singuliers pour le développement. La crise économique de 2008 et plus récemment celle liée à la COVID-19 sont venues le rappeler. Ainsi, ces dernières décennies, la littérature économique s'est logiquement enrichie de nombreuses contributions visant à aborder l'analyse des problématiques fondamentales dans ces territoires. Cette thèse a pour ambition de prendre part à ce mouvement et se propose de relever le défi de la documentation d'une thématique qui est particulièrement manquante dans les travaux et publications consacrés à ces économies. Elle a donc pour objet d'examiner la qualité des institutions insulaires et de s'interroger sur leurs rôles dans la croissance et le développement économique.

Nous menons à cet effet, trois essais. Le premier, descriptif, analyse de façon approfondie les concepts clés de la thèse ainsi que leurs mesures et fournit une revue de la littérature empirique sur le lien entre la gouvernance et les performances économiques. Dans les deux autres essais, nous réalisons l'ensemble de nos investigations empiriques et apportons notre contribution aux débats actuels sur le développement économique des espaces insulaires. Ainsi, dans un travail préliminaire, nous accréditons pleinement l'idée que les PEID sont des territoires en développement à part, auxquels il convient d'accorder une attention particulière. Nous montrons alors, dans un premier temps, comment leurs caractéristiques intrinsèques influencent la qualité de leurs institutions. Nous mettons en lumière, d'un côté, une faiblesse institutionnelle en matière de qualité réglementaire, d'efficacité du gouvernement et d'État de droit. Les pratiques anticoncurrentielles dues à l'étroitesse des marchés intérieurs, la main d'œuvre limitée et inadaptée, le clientélisme ou encore le phénomène de captation de l'État par des élites historiques en sont les principales causes. D'un autre côté, nous dévoilons de bonnes performances en ce qui concerne la stabilité politique et les capacités revendicatives, conséquences directes des legs coloniaux.

Examinant l'effet d'un déficit/surplus de gouvernance sur les performances économiques, notre analyse établit, dans un deuxième temps, plusieurs conclusions intéressantes. D'abord, et contrairement à ce que prédit la théorie, la relative bonne qualité institutionnelle des PEID ne leur a pas permis de se prémunir face à des crises économiques, notamment celle de 2008. Ensuite, les économies insulaires dotées d'une bonne gouvernance n'ont, d'une part, pas su répondre de manière optimale à ce choc et d'autre part, ont connu une plus grande volatilité de leur taux de croissance. Mobilisant la technique des coupes transversales et des données de panel, nos applications, portant sur 33 PEID, attestent dans un troisième temps, que la gouvernance n'a globalement pas d'impact sur leur croissance économique, entre 2002 et 2016. En scindant cette période en deux, nous montrons toutefois une relation plus significative entre la gouvernance et la croissance avant la crise économique de 2008 (2002-2009) qu'après (2010-2016). Afin de mieux appréhender le rôle de la qualité institutionnelle nous poursuivons par l'examen de l'effet combiné et individuel des institutions, à partir de deux cadres d'analyse unifiés. Nous mettons alors en évidence, dans un quatrième temps, que seule la stabilité politique a un effet positif et significatif robuste sur la croissance du PIB par tête des PEID, toutes périodes confondues. Nos résultats enseignent enfin que les institutions insulaires défaillantes (qualité de la réglementation, efficacité du gouvernement) ont un impact nul voire négatif sur cette dernière.

Abstract :

In recent years, it is a real awareness of the island fact that has taken place at the international level. Initiated by the United Nations (UN), with the Rio declaration, the recognition of the characteristics common to island economies considered discriminatory for their development has also spread to other international organizations such as the European Union. From now on, we speak of Small Island Developing States (SIDS) to designate the group of 14 dependent territories and 38 member countries of the United Nations exposed to particular social, economic and environmental risks. Highly vulnerable, the 16 independent States of the Caribbean, the 13 in the Pacific and the 9 dispatched in the Atlantic, the Indian Ocean, the Mediterranean and the South China Sea, constitute, in fact, unique cases for the development. The economic crisis of 2008 and more recently that linked to COVID-19 have also come as a reminder. Thus, in recent decades, the economic literature has logically been enriched by numerous contributions aimed at tackling the analysis of the fundamental issues in these territories. This thesis aims to take part in this movement and proposes to take up the challenge of documenting a theme that is particularly lacking in the work and publications devoted to these economies. It therefore aims to examine the quality of island institutions and question their roles in growth and economic development.

We are carrying out three essays for this purpose. The first, descriptive, analyzes in depth the key concepts of the thesis as well as their measures and provides a review of the empirical literature on the link between governance and economic performance. In the other two essays, we carry out all of our empirical investigations and make our contribution to current debates on the economic development of island areas. Thus, in a preliminary work, we fully endorse the idea that SIDS are separate developing territories, to which special attention should be paid. We then show, first, how their intrinsic characteristics influence the quality of their institutions. We thus shed light on a set of results that can be placed at two levels. On the one hand, we reveal an institutional weakness in terms of regulatory quality, government efficiency and the rule of law. Anti-competitive practices due to the narrowness of domestic markets, limited and unsuitable labor, clientelism or the phenomenon of capture of the State by historical elites are the main causes. On the other hand, we highlight good performance in terms of political stability and voice and accountability, direct consequences of colonial legacies.

Examining the effect of a governance deficit / surplus on economic performance, our analysis then draws several interesting conclusions. First, and contrary to what theory predicts, the relatively good institutional quality of SIDS did not allow them to protect themselves against economic crises, especially that of 2008. Second, island economies endowed with good governance. have, on the one hand, not been able to respond optimally to this shock and, on the other hand, have experienced greater volatility in their growth rate. Mobilizing the technique of cross-sections and panel data, our applications, relating to 33 SIDS, thirdly attest that governance has no overall impact on their economic growth, between 2002 and 2016. By dividing this period in two, however, we show a more significant relationship between governance and growth before the economic crisis of 2008 (2002-2009) than after (2010-2016). In order to better understand the role of institutional quality, we continue by examining the combined and individual effect of institutions, using two unified analysis frameworks. We then highlight, in a fourth step, that only political stability has a robust positive and significant effect on the growth of per capita GDP of SIDS, all periods combined. Finally, our results show that failing island institutions (quality of regulation, efficiency of government) have zero or even negative impact.

Mots-clés : gouvernance, institutions, croissance, développement économique, PEID, crise économique

Dédicace

*À mon fils, Kylian,
afin qu'il se souvienne que les murs ne sont jamais là pour nous arrêter.*

Remerciements

Lorsque j'ai rempli pour la première fois la fiche d'inscription en doctorat, j'étais bien loin d'imaginer le travail et l'abnégation nécessaires à l'aboutissement de cette tâche. Comme les Petits États Insulaires j'ai fait preuve de résilience et ce sont des sentiments de fierté et de gratitude qui m'animent aujourd'hui.

Je souhaite avant tout remercier mon directeur de thèse, M. Jean-Gabriel MONTAUBAN, pour la confiance qu'il m'a témoigné au cours de ces longues années. Merci pour ses conseils et les mots qu'il a toujours su choisir pour me redonner foi en mes capacités. Ma gratitude va ensuite à mon co-directeur de thèse, M. Alain MAURIN. Il n'a pas uniquement accepté de me guider dans ce travail, il a su me prodiguer conseils et aide qui ont contribué à l'amélioration et à l'aboutissement de cette recherche.

Aussi je souhaite remercier les membres du jury qui ont accepté de me lire et d'évaluer ce travail de recherche. Merci pour le temps que vous m'avez accordé et vos précieuses remarques.

Cette thèse n'aurait connu pareil aboutissement sans le concours de nombreuses personnes que je tiens à remercier particulièrement.

Mon immense gratitude va en premier lieu à M. Alain GUAY, professeur à l'Université du Québec à Montréal. Merci pour son temps, ses conseils et cette possibilité d'effectuer un stage de recherche au sein du département de Sciences Economiques de l'UQAM. Ce stage a donné une dynamique nouvelle à mes recherches et a permis une grande avancée. Je remercie aussi toute l'équipe du département, notamment Mme Martine BOISSELLE pour sa bienveillance et M. Wilfried KOCH pour son cours d'économie du développement et la pertinence de ses remarques. Un grand merci aux doctorants en économie et particulièrement à Willy-Claude pour son aide et nos discussions animées.

Merci aux membres du laboratoire CREDDI-LEAD et particulièrement à M. Patrice BORDA pour ses encouragements et ses nombreux conseils tout au long de cette aventure. Merci à tous les doctorants pour nos échanges qui, ont maintes fois, permis que je me sente comprise et moins seule. J'ai une pensée particulière pour Maurice.

Merci à Réjane et à l'équipe de la bibliothèque de Chateau de m'avoir si gentiment accueillie. Merci pour leur sympathie, leur bienveillance et leurs encouragements.

Merci à tous mes amis qui, de près ou de loin, ont contribué à ce travail. Je pense particulièrement à ma meilleure amie Laura, pour ses prières et son soutien sans faille. Elle a toujours su trouver les mots pour me redonner confiance en mes capacités et en l'avenir. Je tiens à remercier Anissa pour nos longues discussions qui m'ont, de nombreuses fois, reboosté malgré les difficultés, souvent personnelles. Un grand merci à ma marraine, Mme Christelle SEYMOUR, sans qui cette aventure n'aurait jamais commencé. Sa bonne humeur, ses sourires, ses paroles d'encouragements et son aide ont rythmé mon aventure de doctorante. Merci aussi à Manu, à Josy, à Audrey, à Frédéric et à Keynia pour leur soutien moral et technique.

Enfin, les mots ne suffiraient pas pour exprimer toute ma gratitude aux personnes qui me sont les plus chers. Je pense en premier lieu à mes parents, M. et Mme ALEXIS. Je les remercie pour leur amour sans limite et leur soutien inconditionnel durant ces longues années d'études.

Je remercie du plus profond de mon être, ma mère, Ketty, qui, de par sa présence et ses sacrifices (je pense à tous ces mercredis et week-end où elle a pris soin de mon fils pour que je me concentre) m'a plus que quiconque aidé ces dernières années. Merci de m'avoir enseigné que tout projet qui tient à cœur mérite d'être achevé. Cette thèse est l'application directe de cette valeur qu'elle m'a inculquée. Alors merci pour tout maman.

Un grand merci à mon petit frère, Kurby, pour son aide et ses mots d'encouragements. Merci de n'avoir jamais cessé de me répéter toutes ces années à quel point je suis de la catégorie de ces femmes d'exception, capables de trouver le chemin menant au sommet de toutes montagnes, aussi dense soit la forêt.

Je souhaite enfin exprimer ma reconnaissance à mon époux, M. Astrid PACOME-ISIDORE. Je le remercie pour sa présence à mes côtés durant ces années, pour son courage et ce modèle de combativité qu'il a été et est encore. Merci pour ses sacrifices et la possibilité qu'il m'a offerte de me concentrer sur ma recherche en ne m'inquiétant que très peu de nos finances. Merci aussi d'avoir supporté mon stress et mes humeurs parfois désagréables et continué de m'aimer et me soutenir. Merci d'être toi. Merci d'être là.

À tous ceux que je connais et qui m'ont soutenue pendant cette aventure, je dis Merci.

Sommaire

Remerciements	5
Sommaire	7
Chapitre introductif.....	8
Chapitre I : <u>Bonne gouvernance, institutions et croissance économique : quels liens, quelles mesures et quels résultats ?</u>	27
Section 1 : Les concepts de « bonne gouvernance » et d'« institutions »	28
Section 2 : Une revue des indicateurs de gouvernance et de la qualité institutionnelle	54
Section 3 : Une revue de la littérature empirique sur le lien qualité institutionnelle et performances économiques.....	79
Chapitre II : <u>Etude comparative de la qualité institutionnelle dans les PEID</u>	115
Section 1 : Les PEID, des économies en développement véritablement à part ?.....	116
Section 2 : Quelle qualité de la gouvernance institutionnelle dans les PEID ?	167
Section 3 : Une analyse simple de la relation entre la gouvernance institutionnelle, la croissance et le développement économique	193
Chapitre III : <u>Essai sur la qualité institutionnelle et la croissance économique dans les PEID</u>	219
Section 1 : Cadrage de l'étude empirique.....	220
Section 2 : Gouvernance et croissance économique dans les PEID– une analyse en coupe transversale	229
Section 3 : Gouvernance et croissance économique dans les PEID – une étude en données de panel	268
Chapitre conclusif.....	315
Bibliographie.....	326
Liste des abréviations et acronymes	363
Liste des figures.....	365
Liste des graphiques.....	365
Liste des tableaux	366
Table des matières	368
Annexes.....	374

Chapitre introductif

« *Île* », ce mot à lui seul enchante et fait rêver les foules. Souvent associés à de longues plages de sables fins, au soleil, aux cocktails au bord de l'eau, à une végétation luxuriante voire même à l'immobilité temporelle, les espaces insulaires sont dans l'imaginaire collectif de petits paradis où il fait bon-vivre. Pourtant, c'est une tout autre réalité qui se dessine lorsqu'on s'y attarde de plus près. C'est ce qu'est venue rappeler la crise sanitaire actuelle. Les effets dévastateurs de cette pandémie amplifiés dans ces petites économies, sont sans précédents. Dans sa note « *la pandémie COVID-19 met les PEID dans une situation désespérée* », l'Organisation des Nations Unies (ONU) alerte sur les impacts macroéconomiques immédiats de cette crise et ses conséquences pour le développement durable de ces territoires.

L'institution souligne alors à quel point ces territoires, de par leurs caractéristiques singulières, méritent une réelle attention. Ayant pour la plupart basé leur développement économique sur le tourisme, ces États se trouvent particulièrement affectés par la disparition des recettes générées par le secteur. Dépendants des performances économiques de quelques pays développés, tout aussi touchés par la crise, les PEID doivent en outre, faire face à une importante baisse des flux de capitaux (dont les envois de fonds des migrants). Fortement tributaires de ces apports en liquidités pour assurer le service de la dette active, plus conséquente que jamais, ils doivent néanmoins trouver un équilibre entre risques sanitaires et coûts pour leur économie. Ceci malgré des systèmes de santé peu solides, une certaine faiblesse infrastructurelle et une marge de manœuvre plus restreinte sur le plan budgétaire et monétaire que les grands pays (OCDE, 2020).

Leurs efforts budgétaires sont, en effet, particulièrement limités car beaucoup sont confrontés au double défi de mobiliser des fonds pour faire face aux catastrophes naturelles, plus fréquentes et dévastatrices. L'exemple le plus récent étant l'ouragan Harold qui a ravagé 4 PEID du Pacifique en avril 2020. De plus, leur grande dépendance vis-à-vis du commerce international, concernant notamment les importations alimentaires, menace gravement la sécurité alimentaire de leur population (FAO, 2020). Cette combinaison de chocs (gestion de la pandémie, contraction du tourisme et des flux de capitaux, fardeau de la dette, vulnérabilité environnementale) met sous tension les gouvernements des PEID. C'est véritablement une tempête qui déferle sur ces économies menaçant à la fois des vies mais leurs capacités à maintenir leur niveau de développement. D'ailleurs, les prévisions de croissance sont plus que pessimistes pour ces territoires. Le Fonds Monétaire International (FMI) prévoit effectivement

une baisse de leur PIB en 2020 de l'ordre de 7,6% en moyenne¹. Soit, plus de 50% de la contraction mondiale (prévue à 4,4%). Des territoires comme Saint-Kitts et les Maldives connaîtraient une récession pouvant atteindre 18%. D'ores-et-déjà les institutions apparaissent comme jouer un rôle déterminant dans la résilience de ces territoires face à cette crise sanitaire et socioéconomique.

De la recherche des facteurs essentiels à la croissance économique...

Expliquer les écarts de croissance et de développement au niveau mondial constitue l'une des tâches centrales des économistes. Selon les propos de Robert E. Lucas (1988), il est difficile de penser à autre chose une fois que l'on a pris conscience de ces écarts (p. 5). Ainsi depuis des décennies, les économistes cherchent à élucider les ressorts de la croissance économique et ses conditions de pérennité. Pour quelles raisons certaines nations connaissent des taux de croissance plus rapides que d'autres ? Quels sont les facteurs à l'origine de ces disparités ? Ce sont autant de questions qui sont au cœur de la littérature économique depuis les travaux pionniers d'Adam Smith avec ses « *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations* » (1776).

Au cours des dernières décennies, une attention soutenue a été portée sur les déterminants de la croissance, non seulement d'un point de vue théorique, mais aussi et surtout largement empirique. Ainsi, pendant longtemps, les économistes ont fondé leurs explications de la croissance de long-terme sur des facteurs purement économiques. En effet, les théories économiques traditionnelles soulignent l'importance de l'accumulation du capital physique (Solow, 1956), du capital humain (Lucas, 1988) et de la diffusion technologique (Barro et Sala-i-Martin, 1995). Pourtant, les résultats décevants de l'aide internationale et de la théorie du rattrapage de « Solow » tout comme l'échec des politiques de stabilisation du FMI et des programmes structurels de la Banque mondiale ont poussé les économistes à explorer de nouveaux horizons. Bien loin de converger vers un niveau de revenu élevé, les écarts entre les plus pauvres, pour lesquels ces programmes étaient destinés, et les pays les plus riches ont continué de se creuser. Le mystère du développement économique demeurant encore entier, il a fallu rechercher de nouveaux facteurs. Désormais, la croissance économique ne s'explique plus uniquement à l'aide de facteurs purement économiques mais la théorie fait désormais appel

¹ Calculs de l'auteure à partir du World Economic Outlook Database (FMI, octobre, 2020)

à de nouveaux déterminants essentiels. Une distinction est dorénavant faite entre sources « immédiates » et sources « fondamentales » de la croissance économique.

Acemoglu et Robinson (2010) attestent d'ailleurs que : « *[The] differences in human capital, physical capital, and technology are only proximate causes in the sense that they pose the next question of why some countries have less human capital, physical capital, and technology and make worse use of their factors and opportunities. To develop more satisfactory answer to question of why some countries are much richer than others and why some countries grow much faster than others, we need to look for potential fundamental causes, which may be underlying these proximate differences across countries* » [p.2]. Parmi ces sources, dites fondamentales, l'on retrouve trois grandes familles, que sont les facteurs géographiques, socio-culturels et institutionnels. Pour autant, nombre d'économistes se sont attelés à démontrer la primauté des arrangements institutionnels, qui sont dorénavant pour une majorité d'entre eux « importantes² » dans l'explication des différences de développement entre territoires. À ce sujet, Acemoglu et al. (2004) argumentent que « *there is convincing evidence empirical support for the hypothesis that differences in economic institutions, rather than geography or culture, cause differences in incomes per capita* » [p. 402].

Une large littérature théorique mais surtout empirique s'est ainsi développée en plaçant les institutions et plus précisément la qualité institutionnelle (bonne gouvernance) au centre de la problématique du développement et de la croissance économique. C'est la Nouvelle Economie Institutionnelle (NEI) qui va fournir un cadre théorique et analytique à l'étude des institutions dans l'amélioration des performances économiques. Les théoriciens de cette école vont chercher, à l'aide d'outils économétriques modernes, à expliquer les déterminants institutionnels et d'évaluer leur efficacité d'un point de vue économique. Les travaux pionniers de D. C North vont marquer un tournant majeur dans la littérature économique. En effet, en se basant sur la théorie des coûts de transaction de Coase et Williamson, il sera le premier à développer une théorie du développement économique basée sur la qualité institutionnelle. Selon lui, les échanges marchands ne peuvent se développer que dans un environnement où les coûts de transaction sont limités et l'incertitude réduite. C'est le rôle attribué aux institutions formelles dont l'exécution devrait être assurée par l'État ou ses administrations. Une telle conception, vient remettre au goût du jour la question du rôle de l'État dans l'explication du

² De l'expression souvent reprise dans la littérature « *Institutions Matter* ».

développement économique puisque durant de très longues années, ce dernier a été mis de côté dans les théories économiques.

... À La place de l'État et des institutions dans les théories de la croissance

Dans les théories traditionnelles de la croissance plusieurs conceptions de l'État et de son rôle dans l'économie se sont succédées, allant de l'État gendarme dans le modèle libéral à la nécessaire régulation des marchés pour les économistes de la croissance endogène en passant par l'État providence pour les keynésiens. En effet, pour les libéraux, dans les théories classiques de la croissance, son champ d'intervention était circonscrit au maintien de l'ordre public et à la réalisation des missions régaliennes. Prônant le « laissez-faire » et l'auto-régulation des marchés par le biais de la main invisible, chère à Adam Smith, c'est véritablement le désengagement de l'État dans l'économie (privatisation) et la déréglementation qui étaient prescrits. Dans ce modèle de libéralisme économique, l'abstention de l'État paraissait plus que nécessaire. Pour autant, le Krach boursier de 1929 et la Grande Dépression qui s'en suit a montré les limites de la loi classique de l'offre et de la demande.

Pour faire face à cette crise, de nombreux pays vont alors mettre en place des politiques économiques inspirées des travaux de l'économiste Keynes (« New Deal » aux États-Unis). Ce dernier préconise alors l'interventionnisme étatique par le biais d'une politique de relance visant à favoriser la demande à travers la consommation et l'investissement. L'État est appelé à initier de grands travaux publics, favoriser la baisse des taux d'intérêts et l'investissement et enfin de redistribuer les revenus. On parle alors d'État-providence où l'économie est relancée par la dépense publique. C'est d'ailleurs basé sur ce modèle que la France va connaître une expansion économique sans précédent, entre 1945 et 1973. Pour la théorie keynésienne l'État va apparaître aussi comme le régulateur du système économique et l'arbitre des oppositions d'intérêts entre catégories sociales.

Il est considéré alors comme le stabilisateur principal de l'économie, en réduisant les fluctuations du marché. Cela étant, dans sa Théorie générale, Keynes (1936) ne s'est focalisé que sur le court terme. Les économistes Harrod et Domar vont alors développer un modèle de croissance à long terme basé sur ses hypothèses. Ils montreront que l'État a bel et bien un rôle à jouer dans la croissance à long terme en veillant à ce que cette dernière soit équilibrée. Selon eux, l'État va ajuster la demande globale afin qu'elle s'équilibre avec l'offre globale en assouplissant et resserrant ses politiques conjoncturelles. Pour autant, l'importante inflation et

le fort taux d'endettement de l'État notamment à la fin des Trente Glorieuses en France a remis au-devant de la scène les préceptes libéraux. Ces derniers prônant qu'un tel interventionnisme aurait des effets néfastes notamment en créant des dysfonctionnements sur les marchés.

Toujours dans une perspective de long terme, Robert Solow va développer en 1956 le premier modèle de croissance néoclassique. Dans ce dernier, il développe l'idée selon laquelle les entreprises utilisent les facteurs travail et capital pour produire des biens. Elles utilisent alors l'épargne des ménages pour accumuler du capital et ainsi augmenter leurs capacités de production. Posant l'hypothèse d'une décroissance de la productivité marginale des facteurs, il montre qu'à long terme, la croissance ne peut venir que du progrès technique. Sans lui, la croissance va tendre peu à peu vers 0, rejoignant l'idée d'état stationnaire développé par les classiques. Selon lui, la croissance est naturellement équilibrée contrairement à ce qu'affirment Harrod et Domar. En outre, dans le modèle néoclassique, le progrès technique est essentiel à la croissance économique mais il apparaît comme une « *manne tombée du ciel* ». C'est pour pallier cette limite, et expliquer ce facteur résiduel donc, que dans les années quatre-vingt vont se développer les théories de la croissance endogène.

À la différence de Solow, ces modèles posent l'hypothèse que les rendements sont croissants et considèrent le progrès technique comme un facteur endogène, rendant alors légitime l'intervention de l'État dans certains cas. En effet, les principaux modèles de croissance endogène sont développés par Robert Lucas (1988) qui souligne l'importance de l'accumulation de capital humain, par Paul Romer (1986) qui, lui, met en avant l'accumulation de capital technologique et enfin par Robert Barro (1990) qui accentue sur le rôle joué par l'accumulation de capital public. Le premier montre qu'un travailleur devient de plus en plus productif à mesure qu'il accumule des connaissances et des compétences. D'où l'importance d'activités d'éducation et de formation professionnelle que le marché seul ne peut fournir.

Le deuxième met l'accent sur l'innovation et les activités de recherche et développement (R&D). Selon Paul Romer, les dépenses de R&D d'une firme lui permettent d'accroître sa productivité et d'innover, créant un cercle vertueux dans la mesure où d'autres entreprises seront à leur tour incitées à innover. L'intervention de l'État apparaît ici comme nécessaire, pour par exemples, garantir la protection des inventions par des brevets ou encore pour inciter, par des mécanismes fiscaux avantageux, les firmes à l'innovation. Enfin, le troisième théoricien souligne l'importance des dépenses publiques en matière d'infrastructure notamment (routes, réseau de distribution d'eau, aéroports, etc.) stimulant la productivité des agents et l'activité économique. Dans un tel contexte, l'État élargit son assiette fiscale en prélevant davantage

d'impôts et de taxes, lui permettant le financement de nouvelles infrastructures. Le rôle de l'État se manifeste clairement ici, rejoignant la théorie keynésienne.

Si Solow ne laisse aucun rôle à l'État dans son modèle néoclassique, avec les théories de la croissance endogène on assiste à une forme de réhabilitation du rôle de l'État dans la croissance économique. En effet, l'intervention de l'État est nécessaire pour modifier l'environnement institutionnel (stimuler la production d'externalités positives et limiter les externalités négatives) afin de favoriser la croissance économique et contribuer au bien-être général. C'est en substance la thèse centrale des institutionnalistes qui affirment que les institutions jouent un rôle majeur dans la croissance en influençant les comportements des agents économiques et en influant sur les principaux facteurs. Pour autant, les facteurs institutionnels ne sont pas formellement intégrés dans ces modèles. Il va ainsi falloir attendre le début des années 1990 pour voir apparaître la première théorie plaçant les institutions au cœur de l'explication de la croissance économique à long terme.

Les institutions sont importantes, oui mais lesquelles ?

Bien que la théorie moderne des institutions en économie ait débuté autour des années 1970 - 1980 avec la NEI (autrement appelée néo-institutionnalisme) c'est véritablement le travail pionnier de l'historien économiste D. C North qui est le point de départ d'un argument sur le sujet. Il lui sera d'ailleurs attribué le prix Nobel de sciences économiques en 1993 pour « *avoir renouvelé la recherche en histoire économique en appliquant la théorie économique et les méthodes quantitatives à l'explication du changement économique et institutionnel* » (Martin, 2010). En se basant sur les théories développées par Coase et Williamson, qui considèrent que les échanges marchands ne sont possibles que si l'incertitude est réduite et les coûts de transaction limités, North sera le premier à formaliser une théorie du développement économique basée sur les institutions.

Selon lui, les institutions sont « *les règles du jeu dans une société, ou plus formellement, ce sont les contraintes établies humainement afin d'encadrer les interactions humaines* » (North, 1981 et 1990). Elles façonnent donc la structure d'incitation dans la société qui peut soit augmenter soit entraver les activités économiques sur le territoire. Ainsi, de « bonnes » institutions, efficaces et non corrompues, en réduisant l'incertitude dans les échanges, peuvent promouvoir une structure d'incitation menant à la croissance économique (North, 1990). *A contrario*, des institutions de « mauvaise » qualité sont susceptibles de ralentir les activités économiques.

La définition des institutions de North bien que large a le mérite de distinguer deux catégories d'institutions : les institutions formelles d'un côté et les institutions informelles, de l'autre. Il définit les premières comme étant « *l'ensemble des contrats, règles politiques, juridiques et économiques explicites dont l'exécution devrait être assurée par l'État ou ses administrations* ». En ce sens, nous observons dans la conception de North et plus largement dans celle de la NEI, que les institutions ont pour origine une logique purement économique. C'est ici l'efficacité qui est recherchée et qui prime. Les institutions informelles quant à elles, incluent toutes les composantes culturelles et idéologiques de la société influençant les comportements des individus (North, 1990).

Pour autant, les études empiriques découlant de son approche portent à ce jour essentiellement sur les institutions formelles. Les difficultés de mesures et de modification des institutions informelles en sont probablement les causes principales. Sont alors distinguées les institutions économiques et leurs homologues politiques. Pour Acemoglu et al. (2004), les institutions économiques déterminent les contraintes et les incitations qui affectent les acteurs-clé de la sphère économique. De manière analogue, les institutions politiques définissent les règles qui régissent les interactions humaines mais dans la sphère politique cette fois (Acemoglu et al., 2005a). Elles déterminent selon eux, le pouvoir politique *de jure*³. Des exemples d'institutions politiques comprennent la forme du gouvernement et l'ampleur des contraintes pesant sur les politiques et les élites politiques (Acemoglu et al., 2004).

Empiriquement, les institutions économiques sont généralement définies en référence au bon fonctionnement du marché. Ces dernières années, l'intérêt des chercheurs s'est porté en priorité sur les institutions économiques de droits de propriété⁴. La raison ? Les bonnes institutions de droits de propriété attirent les investisseurs qui sont certains de jouir pleinement du fruit de leurs investissements. Ainsi, ils sont incités à accroître leurs investissements et à allouer efficacement leurs ressources sur le territoire. Se faisant, ils contribuent de fait à la croissance et au développement économique (North et Thomas, 1973 ; North, 1981). Toutefois, pour Rodrik (2005) outre les institutions dites de création du marché, d'autres sont toutes aussi nécessaires pour créer et soutenir la dynamique de croissance sur un territoire. Il s'agit des institutions de réglementation (devant gérer les défaillances du marché comme l'asymétrie

³ Le pouvoir (institutionnel) *de jure* se réfère au pouvoir trouvant son origine dans les institutions politiques. Il est à opposer au pouvoir (politique) *de facto* qui se réfère au pouvoir obtenu par un groupe d'individus par la force ou pacifiquement afin d'imposer leur volonté sur la société.

⁴ Il s'agit des règles qui protègent les agents contre les risques d'expropriation, qui garantissent l'exécution des contrats entre agents et celles qui régissent la résolution de conflits liés à l'exécution de ces contrats.

d'informations), de stabilisation (devant assurer une inflation faible, réduire l'instabilité macroéconomique et éviter les crises financières) et de légitimation (devant protéger les individus contre les dysfonctionnements en leur fournissant assurance et protection sociales notamment) du marché.

Pour ce qui est des institutions politiques, la majeure partie des travaux empiriques portent sur les institutions démocratiques. Pour Schumpeter (1942) ces institutions sont des arrangements institutionnels qui permettent d'aboutir aux décisions politiques, et pour lesquelles les individus acquièrent le pouvoir de décider au travers de compétitions électorales. En pratique, elles sont associées non seulement à l'existence d'élections libres et justes, mais également à la responsabilisation des politiciens vis-à-vis des électeurs et à la participation libre des citoyens aux activités politiques (Acemoglu et Robinson, 2006b). Précisons de plus, que la démocratie est vue, dans la littérature économique, comme une institution à partir de laquelle se forment ou se renforcent les autres institutions dans le pays (Rodrik, 2000 ; Acemoglu et al., 2005). Elle est aussi souvent associée à une bonne qualité des droits de propriété (Rodrik, 2005 ; Acemoglu et al., 2005).

Interrelation entre institutions économiques et politiques

Bien qu'il semble ne pas y avoir trop de controverses sur l'effet des institutions économiques sur la croissance économique, les résultats liant institutions politiques et performances économiques semblent moins concluants (Flachaire et al., 2014). Pour l'expliquer, Acemoglu et al. (2005) soutiennent que les institutions agissent à des niveaux différents. Ainsi, les institutions politiques constituent des causes « *profondes* » du développement tandis que les institutions économiques sont des causes « *immédiates* » de la croissance économique. Pour Acemoglu et al. (2004, 2005) ce sont les institutions politiques qui permettent l'émergence de bonnes institutions économiques, en plaçant des contraintes sur les détenteurs du pouvoir et par conséquent de bons résultats économiques. On parle alors de *hiérarchie des institutions*. Dans son analyse « *Understand The Process of Economic Change* » (2005) North lui-même, semble adhérer à l'idée de la prééminence des institutions politiques sur leurs homologues économiques.

Les PEID comme objet d'étude

L'évolution de la théorie économique et l'accroissement des bases de données institutionnelles, ces récentes décennies, ont eu pour conséquence le développement d'une littérature considérable analysant le rôle de la qualité institutionnelle dans les performances économiques. La plupart de ces études empiriques montre une forte corrélation entre la bonne gouvernance et le niveau de développement (Kaufmann et al., 1999, 2002 ; Rodrik et al., 2004, Acemoglu et Robinson, 2010). Cette littérature pointe alors du doigt la « mauvaise » qualité des institutions dans les pays en voie de développement (PED) comme le principal frein à leurs processus de croissance. Pour autant, malgré la profusion des travaux sur ces économies et la multiplicité ces dernières années des études régionales, le constat est sans appel. Cette littérature est particulièrement manquante pour les Petits États Insulaires en Développement (PEID) alors qu'ils apparaissent comme des cas particuliers en matière de développement (ONU, 1994, McGillivray et al., 2010) pour lesquels la qualité institutionnelle est primordiale (Devoue, 2014).

Même s'il est vrai que les études sur ces territoires singuliers ont proliféré ces trente dernières années, il est aisé de constater qu'elles émanent en grande partie d'articles d'organisations internationales et d'indicateurs de groupes de réflexion (Herbert, 2019). Bien que des modèles économiques décrivant le fonctionnement de ces nations aient été développés (MIRAB, PROFIT, SITE) et que des travaux sur leur développement existent, ces derniers se concentrent essentiellement sur l'effet du tourisme, de l'aide et de l'ouverture commerciale. Une plus large littérature s'est en outre focalisée sur leur importante vulnérabilité (économique, environnementale et sociale), leurs handicaps structurels et leurs impacts sur le processus de développement. Plusieurs indices de vulnérabilité ont d'ailleurs vu le jour (Briguglio, 1995, 2014, 2016, 2018b ; Atkins et al., 2000 ; Garabedian et Hoarau, 2011). C'est dans ce « *vide* » empirique que se place notre travail qui se propose de donner les premiers arguments d'une littérature restant à construire sur le sujet.

Une reconnaissance internationale de leurs traits discriminants en matière de développement

Une littérature abondante sur les petits espaces insulaires (PEI) s'est concentrée sur leurs traits discriminants en raison de leurs caractéristiques géophysiques. Ils sont majoritairement présentés comme des déterminants intrinsèques de leur vulnérabilité et donc comme des freins à leur développement. Nous regroupons ces éléments en trois grandes catégories :

- En premier lieu, les contraintes liées à des effets de « taille », à savoir, les ressources naturelles limitées, l'étroitesse du marché intérieur, le stock limité de capital humain, les surcoûts liés à l'absence d'économies d'échelle, la forte dépendance au commerce international, un tissu économique principalement constitué de petites entreprises avec une faible spécialisation, le coût plus élevé des services publics, etc.
- En deuxième lieu, les contraintes liées à la distance géographique des marchés mondiaux entraînant une altération de la nature des échanges économiques et de celle des migrations humaines, une forte dépendance de l'activité économique vis-à-vis du secteur des transports, etc.
- Enfin, les contraintes liées aux caractéristiques géographiques : une forte densité de la population (liée à la topographie), les spécialisations agricoles notamment (liées au climat), un niveau élevé de risques naturels et environnementaux, la fragilité des écosystèmes, etc.

Ces séries de contraintes, communes à toutes les petites économies insulaires, semblent être à l'origine de leur grande vulnérabilité face aux chocs extérieurs (Dimou et Schaffar, 2014). De même, il est communément admis dans la littérature que leur faible capacité d'absorption aux chocs menacerait la durabilité de leur croissance économique.

Cet ensemble de handicaps structurels contribue à la reconnaissance des défis particuliers auxquels doivent faire face ces territoires et plaide en leur faveur pour des traitements spécifiques sur le plan international. Bien que les PEI fassent l'objet d'une attention particulière depuis les années 1960, avec notamment les analyses pionnières de Kuznets (1960), Robinson (1963) et Demas (1965), c'est véritablement en 1992 que leurs particularités vont être reconnues. En effet, lors de la déclaration de Rio, la Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement (CNUED) va déclarer que les PEID constituent un « *cas particulier pour l'environnement et le développement* » (Agenda 21, Chapitre 17, section G, § 124). Dorénavant, l'on parlera de PEID pour désigner et attirer l'attention sur les caractéristiques communes de ce groupe de pays et sur leurs challenges en matière de développement et d'environnement.

Les spécificités des espaces insulaires ont depuis été réaffirmées dans leurs relations internationales et lors de nombreux Sommets et conférences. La désignation de l'année 2014 comme « *Année internationale des Petits États Insulaires en Développement* » par l'ONU avait

pour but de rappeler au monde à quel point ces entités géographiques singulières sont confrontées à des enjeux économique, sociologique et écologique qui leurs sont propres.

PEID : les contours d'une définition

Initialement, notre réflexion s'est orientée sur les économies insulaires définies, par Taglioni (2006, p.668), comme étant « *des terres entourées d'eau de tous les côtés, d'un seul tenant, dont la superficie est inférieure à 11 000 km² et la population inférieure à 1,5 millions d'habitants* ». Une telle conception nous permettait, en effet, de retenir des économies qui sont à la fois indépendantes et affiliées, à la fois mono-insulaires et archipélagiques mais également avancées et en développement. Toutefois, au vu de l'état des bases de données économiques et institutionnelles de ces territoires, nous avons décidé de nous concentrer sur cette catégorie particulière d'économies en développement que sont les PEID.

Bien qu'il n'existe pas de consensus sur la définition de ce que sont les PEID⁵, nous retenons dans nos travaux celle des Nations Unies. Plusieurs raisons justifient ce choix. D'abord, l'ONU, dès le début des années 1970, s'est intéressée à la problématique du développement de ces territoires en créant un groupe d'experts dont les travaux sont publiés depuis 1974. Depuis, elle met en œuvre des programmes d'action visant à contrebalancer leurs handicaps structurels et a en outre organisé trois conférences sur les PEID (à la Barbade en 1994, à Maurice en 2005 et à Samoa en 2014). D'ailleurs, avec la création du Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLS) en 2001, l'institution réaffirme son intérêt pour ces territoires.

Ainsi, pour l'organisation, « *les Petits États Insulaires en Développement sont de faibles dimensions, ont une économie vulnérable, dépendent d'une base de ressources limitée et sont tributaires du commerce international, mais n'ont pas les moyens d'influer sur les conditions de celui-ci* » (Conférence de la Barbade, 1994). Elle reconnaît alors comme PEID, les 38 États membres et les 20 États non-membres de l'ONU exposés à des risques sociaux, économiques et environnementaux particuliers (ONU, 2011).

⁵ En fonction des critères retenus la liste des PEID varie de 29 territoires à 58 (OCDE, 2018).

Tableau 1 : liste des PEID

Liste des Petits Etats Insulaires en Développement provenant du bureau du haut Représentant pour les PMA, les Pays en développement sans littoral et les PEID (UN-OHRLLS)			
1	Antigua and Barbuda	20	Federal States of Micronesia
2	Bahamas	21	Mauritius
3	Bahrain	22	Nauru
4	Barbados	23	Palau
5	Belize	24	Papua New Guinea
6	Cabo Verde	25	Samoa
7	Comoros *	26	Sao Tomé and Principe *
8	Cuba	27	Singapore
9	Dominica	28	St. Kitts and Nevis
10	Dominican Republic	29	St. Lucia
11	Fidji	30	St. Vincent and the Grenadines
12	Grenada	31	Seychelles
13	Guinea-Bissau *	32	Solomon Islands *
14	Guyana	33	Suriname
15	Haiti *	34	Timor-Leste *
16	Jamaica	35	Tonga
17	Kiribati *	36	Trinidad and Tobago
18	Maldives	37	Tuvalu *
19	Marshall Islands	38	Vanuatu *

*comptent également parmi les Pays les Moins Avancés (PMA) classement 2020

Liste des Petits Etats Insulaires en Développement (Non-membres des NU / Membres associés des Commissions Régionales)			
1	American Samoa	11	Guadeloupe
2	Anguilla	12	Guam
3	Aruba	13	Martinique
4	Bermuda	14	Montserrat
5	British Virgin Islands	15	New Caledonia
6	Cayman Islands	16	Niue
7	Commonwealth of Northern Marianas	17	Puerto Rico
8	Cook Islands	18	Sint Maarten
9	Curacao	19	Turks and Caicos Islands
10	French Polynesia	20	U.S Virgin Islands

ONU (2018)

Pour autant, dans ce travail nous concentrons nos investigations sur les 38 États indépendants. La raison principale étant le manque de données pour les autres territoires, affiliés pour la plupart à une ex-métropole. La prise en compte des PEID comme objet d'étude permet d'élargir notre échantillon initial et d'intégrer des territoires comme Cuba, Haïti et la République Dominicaine (qui bien qu'ayant une population d'environ 10 millions partagent un bon nombre de problématiques avec les PEID) ou encore des États continentaux comme Belize, Guyana et

le Suriname (dont l'enclavement et la forte concentration des populations sur les zones côtières conduisent à les assimiler également aux PEID).

L'importance de la gouvernance pour les PEID

Si la gouvernance est importante pour tous les pays elle semble l'être d'autant plus pour les petits États insulaires. En effet, leur vulnérabilité économique due à leur grande exposition aux chocs (économiques et environnementaux) nécessite la mise en place d'institutions solides capables d'atténuer leurs effets. Ainsi, dans la littérature sur les PEI, sont souvent associées les notions de « bonne gouvernance » et « résilience économique ». Cette dernière étant définie comme la « *capacité d'une économie à résister ou à se remettre des effets des chocs externes* », (Briguglio et al., 2009). D'ailleurs, lors de la Déclaration de Maurice (2005) une importance majeure est accordée au renforcement des institutions dans les PEID afin de consolider leur résilience économique et environnementale.

Il est pour autant communément admis dans la littérature, principalement en administration publique, que les PEID font face à un certain nombre de contraintes dans la mise en place de cadres institutionnels efficaces, parmi lesquelles, des ressources humaines inadéquates. En raison de la base de main-d'œuvre limitée, il leur est effectivement plus difficile d'attirer du personnel qualifié, efficace et expérimenté pouvant assumer des fonctions gouvernementales clés. Leurs systèmes administratifs se caractérisent en outre par diverses formes de clientélisme, de népotisme ou de réseaux de favoritisme. « Grande » et « petite » corruption, tout comme l'instabilité et l'insécurité générée par les trafics en tout genre, sont autant d'éléments qui affaiblissent la gouvernance dans nombre de PEID. En outre, les sociétés insulaires sont pour la plupart constituées d'élites historiques disposant d'un fort pouvoir politique et économique cherchant à tout moment à favoriser leurs intérêts économiques (Carvalho et Dippel, 2016). Tout cela jumelé à une dette publique élevée et un développement infrastructurel limité. Ces éléments constituent de solides arguments pour une aide internationale afin de renforcer leurs capacités institutionnelles (ONU DC, 2016).

Quelques PEID font d'ailleurs la une des journaux en raison de leurs instabilités politiques et/ou économiques. C'est notamment le cas d'Haïti avec ces nombreux coups d'États, crises économiques et sanitaires ou l'archipel des Comores, avec son lot de putschs, d'assassinats et de coups de force en série. Ces territoires restent cramponnés à leur statut de PMA. De même, après quatre années de lourds conflits ethniques, le gouvernement des Iles Salomon est déclaré

en faillite en 2003. En dehors de ces exemples, nombreuses sont les économies insulaires, en dépit des effets négatifs de leurs caractéristiques intrinsèques, à avoir mis en place institutions et politiques appropriées pour créer les conditions de leur développement économique et le maintenir. C'est ce que Briguglio (2003) appelle le « *paradoxe de Singapour* ». Certains PEID ont ainsi réussi leur transition vers la modernité, avec une qualité de vie décente et des niveaux de vie élevés, parmi eux, Singapour bien-sûr, qui se hisse au 8^{ème} rang mondial en 2019 (WDI, 2020). Avec un PIB par tête de plus de 58 000\$, l'économie se positionne tout juste après le Qatar. On retrouve également dans le premier quartile les Bahamas et le Bahreïn classés respectivement au 34^{ème} et au 42^{ème} rang mondial suivis de près par Saint-Kitts, la Barbade et Antigua-et-Barbuda. Ce dernier territoire se positionnant à la 52^{ème} place sur 184 pays avec un revenu moyen de plus 15 700\$ par habitant (WDI, 2020) en 2019.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, les PEID apparaissent comme un objet d'étude tout particulièrement intéressant pour l'analyse de l'effet de la qualité institutionnelle sur la croissance dans la mesure où, ces territoires, similaires à bien des égards, connaissent des trajectoires de développement assez diversifiées.

Questions de recherche

L'objectif principal de cette recherche est d'étudier empiriquement le lien entre la gouvernance et la croissance économique dans les PEID. Des territoires, pour lesquels, peu d'investigations sont à ce jour entreprises dans la littérature économique. Étant donné la disponibilité des données, nous focalisons notre étude sur les 38 États insulaires membres de l'ONU et ce, sur une quinzaine d'années (de 2002 à 2016). Bien que relativement courte, une dimension intéressante de notre période d'analyse est qu'elle inclut les années de crise économique mondiale (2008 – 2009) qui ont particulièrement affecté les territoires étudiés. Aussi, nous recourons à diverses approches mobilisables pour traiter les données disponibles. Les plus simples sont les études en coupe transversale, seules utilisées dans de nombreux travaux (Acemoglu et al., 2001 ; Kaufmann et Kraay, 2002 ; Easterly et Levine, 2003). Les techniques les plus élaborées concernent les analyses en données de panel.

Notre travail de recherche s'articule autour des grandes questions suivantes :

- **Les PEID constituent-ils aujourd'hui encore des économies en développement distinctes des autres ?**

- Quel est l'état de la gouvernance dans ces territoires ? Comment se comparent-ils entre eux et avec le reste du monde ?
- Quel lien peut être fait entre qualité institutionnelle et développement économique en milieu insulaire ?
- Cette relation peut-elle être affectée en cas de chocs ?
- Une bonne gouvernance permet-elle une meilleure réponse aux chocs ?
- Quel est l'effet de la gouvernance sur la croissance économique de ces territoires ?
- Quel est l'effet des différentes composantes de cette gouvernance sur leurs performances économiques ?
- Certaines institutions sont-elles plus importantes que d'autres ?

Plusieurs hypothèses sont posées à cet effet :

H1 : Les PEID restent un groupe de pays en développement plus vulnérables que les autres.

H2 : Une bonne gouvernance a un effet positif sur les performances économiques des pays en développement.

H3 : Une qualité institutionnelle défailante a un impact négatif (voire aucun effet) sur la croissance et le développement d'un territoire.

H4 : Une bonne gouvernance permet une meilleure réponse aux chocs.

H5 : La relation entre gouvernance et croissance peut être affectée en temps de crise.

H6 : Les institutions ont des effets différents sur la croissance.

Notre objectif est triple. Il s'agit de proposer une analyse de la qualité institutionnelle dans ces États, d'examiner ses répercussions sur leurs performances économiques et de fournir aux décideurs des recommandations pour soutenir les processus de croissance et de développement dans ces territoires.

Déroulement de la thèse

Cette thèse s'articule autour de trois chapitres. Le premier se propose d'analyser le lien entre la bonne gouvernance, les institutions et les performances économiques dans la littérature économique. Nous débutons la première section par la définition de ces différentes notions. Nous mettons en avant d'une part, qu'il n'y a à ce jour pas de consensus sur ces concepts et d'autre part, que les institutions et la bonne gouvernance sont indissociées dans la littérature. Nous enseignons alors que l'opérationnalisation de la bonne gouvernance par les organisations internationales passe par l'instauration d'institutions standardisées prescrites par ces dernières. Nous passons ensuite en revue les principales théories du changement institutionnel afin de mieux comprendre la formation et l'évolution de ces institutions. Nous montrons que les institutions évoluent lentement. La première section se termine par le recensement des déterminants de la qualité institutionnelle mis en exergue dans la littérature économique. Nous montrons qu'elle peut être, entre autres, fonction du pouvoir politique, de l'héritage colonial, de la dotation en ressources naturelles ou encore de la fragmentation ethnique sur le territoire.

Dans une deuxième section, nous abordons la problématique de la mesure de la qualité institutionnelle. À définitions différentes, mesures différentes. Nous effectuons une présentation critique des principales bases de données sur la gouvernance. Nous poursuivons avec une analyse comparative de la disponibilité de ces données pour les États étudiés dans cette thèse. Nous montrons que les PEID sont peu couverts par ces bases, ceci étant tout particulièrement le cas pour les plus petits d'entre eux. Nous déplorons le manque de suivi régulier des PEID pour la plupart des indicateurs de gouvernance et mettons en avant les premières difficultés rencontrées dans ce travail. Nous terminons ce chapitre par une revue des travaux empiriques récents traitant de la relation entre gouvernance et performances économiques. En nous concentrant sur les études de « seconde génération » et plus particulièrement sur celles faisant usage des indicateurs mondiaux de gouvernance nous dévoilons la grande hétérogénéité des travaux sur le sujet. Pour autant, le lien entre qualité institutionnelle et croissance semble à ce jour peu remis en cause. Nous mettons aussi en lumière la rareté des études sur les petits espaces insulaires.

Le deuxième chapitre offre une exploration poussée de notre objet d'étude. L'intérêt principal étant d'apporter une meilleure connaissance de ces territoires. Plusieurs objectifs sont alors fixés. Le premier consiste à analyser leur fonctionnement et à déterminer s'ils peuvent encore être considérés comme un groupe d'économies homogène différent des autres pays en

développement. Pour ce faire, nous effectuons dans une première section une présentation détaillée de ces États. En les considérant par bassin insulaire, nous nous attardons sur leurs caractéristiques géophysiques et climatiques, culturelles et ethniques, institutionnelles, économiques et socio-démographiques. Nous montrons en outre, à l'aide de tests de comparaison de moyennes sur une batterie d'indicateurs, d'une Analyse en Composantes Principales (ACP) et d'une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) que les PEID partagent bel et bien de nombreuses caractéristiques communes permettant effectivement de les identifier comme un groupe distinct de pays en développement. Nous observons cependant qu'ils ne constituent plus aujourd'hui un groupe totalement homogène compte tenu de la diversité des trajectoires de développement. Pour autant, les défis communs auxquels ils sont confrontés poussent à leur accorder une attention toute particulière.

Nous analysons et comparons alors dans une deuxième section leurs performances institutionnelles et cherchons à déterminer s'il existe une spécificité institutionnelle insulaire. Nos résultats enseignent que les PEID, en tant que groupe, s'en sortent bien sur la scène internationale mais considérés individuellement c'est une grande disparité en matière de gouvernance qui se dessine. Dans cette section nous soulignons les particularismes institutionnels de chaque bassin insulaire. En identifiant les déterminants de la qualité institutionnelle des PEID les « moins bien gouvernés » d'un côté et les « mieux gouvernés » de l'autre, nous mettons en avant quelques spécificités insulaires.

Un dernier objectif de ce chapitre est d'effectuer une première analyse de la relation gouvernance et performances économiques en milieu insulaire. Ainsi, après avoir mis en évidence quelques faits stylisés nous étudions, dans une troisième section, l'effet d'un surplus/déficit de gouvernance sur leurs taux de croissance. Nous montrons alors un lien positif entre bonne gouvernance et croissance économique. Les PEID politiquement stables, dotés de gouvernements efficaces, d'une bonne qualité réglementaire et disposant d'un bon contrôle de la corruption sont ceux qui, en moyenne, connaissent les taux de croissance les plus élevés sur la période. Nous terminons ce chapitre en testant l'hypothèse de Rodrik (2005) stipulant qu'une bonne qualité institutionnelle renforcerait la capacité d'une économie à résister aux chocs. Nous dévoilons, contrairement à ce que prédit la théorie, que les PEID dotés d'une bonne gouvernance (au sens de la Banque mondiale) sont ceux qui ont, d'une part, été le plus affectés par la crise de 2008 et d'autre part, pris plus de temps pour revenir à des taux de croissance proches de ceux d'avant crise.

Le troisième chapitre concentre l'ensemble de nos investigations économétriques. Il se propose d'étudier empiriquement l'effet de la gouvernance sur la croissance économique des PEID. Ainsi, après avoir posé le cadre de notre étude dans une première section, nous menons dans les deux autres, respectivement nos études en coupe transversale et en données de panel à effets fixes. Ces sections s'articulent de la manière suivante. Nous effectuons en premier lieu une analyse de l'effet de la qualité institutionnelle sur la croissance du PIB par tête pour l'ensemble de la période (2002 – 2016). Nous approximons alors, dans un premier temps, la qualité institutionnelle par l'indicateur global de gouvernance (IGG) calculé à partir des données de la Banque mondiale. Pensant cependant que différentes institutions peuvent affecter le processus de croissance de façon distincte, nous poursuivons l'analyse en approximant d'un côté, la qualité institutionnelle par les six domaines institutionnels développés par la Banque, et de l'autre, par les quatre types d'institutions exposés par Rodrik (2005). Nous menons en second lieu, les mêmes analyses en considérant cette fois deux sous-périodes. La première correspondant à l'avant crise (2002-2009) et la seconde à l'après crise économique mondiale de 2008 (2010-2016). Constituant un choc énorme pour ces territoires, nous tentons d'identifier si la relation gouvernance-croissance est affectée en période post-crise. Plusieurs résultats intéressants émergent de nos investigations.

Dans la deuxième section, nous montrons, à l'aide de la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) que la gouvernance n'a, sur l'ensemble de la période, aucun effet significatif sur la croissance des PEID. Nous observons toutefois, un effet positif et significatif de l'IGG sur la croissance moyenne du PIB par habitant, entre 2002 et 2009. Cet effet apparaît non-significatif en seconde période, témoignant de l'influence de la crise économique sur cette relation. Considérant les composantes institutionnelles nous montrons, qu'il s'agisse de l'ensemble de la période ou des sous-périodes, que certains domaines ont un effet significatif, tantôt positif tantôt négatif sur la croissance.

Enfin, dans la troisième section, nous exposons à l'aide des données de panel que, toutes périodes confondues, la gouvernance n'a aucun effet direct significatif sur la croissance économique des PEID. Cependant, en considérant les différentes composantes institutionnelles nos résultats diffèrent. Nous montrons en outre, que plusieurs composantes institutionnelles ont un effet significatif sur le taux de croissance du PIB par tête des PEID, entre 2002 et 2016. Toutefois, seule la stabilité politique a systématiquement un effet positif et significatif quelles que soient les variables de contrôle retenues. L'effet de la stabilité politique étant particulièrement important en 1^{ère} sous-période. *A contrario*, ce sont les capacités

revendicatives et d'expression d'un côté et l'État de droit de l'autre, qui ont un effet significatif sur la croissance durant la 2nde sous-période. L'impact du premier étant positif et celui du second négatif. Preuve que la relation institutions-croissance est différente post-choc économique et qu'une bonne (défaillante) qualité institutionnelle a un impact positif (négatif) sur les performances économiques.

Nous complétons cette analyse en tenant compte de la taxonomie de Rodrik (2005). Cette dernière orientée vraiment sur le fonctionnement des marchés permet de nouveaux éclairages. De ce cadre d'analyse, nous montrons que les institutions insulaires n'ont généralement pas d'effet significatif sur la croissance des PEID et mettons en perspectives leurs particularités pour expliquer ce résultat. Nous montrons que les institutions de création, de réglementation et de stabilisation de marché n'ont jamais d'effet sur la croissance économique comparativement aux institutions de légitimation. L'ensemble de ces résultats supporte l'idée de l'inefficience des institutions insulaires.

Chapitre I :

Bonne gouvernance, institutions et croissance économique : quels liens, quelles mesures et quels résultats ?

Le lien existant entre la gouvernance, les institutions et les performances économiques a largement été étudié dans la littérature économique sans pour autant aboutir à un consensus. Nombreux sont les chercheurs à trouver une relation positive et significative. Pour autant, cette relation semble plus complexe qu'il n'y paraît. Pour bien comprendre, il convient en premier lieu de savoir ce que l'on entend par « gouvernance » et par « institutions ». Même s'il est vrai, qu'à ce jour, le lien institutions – croissance ne soit pas (voire très peu) remis en cause, il n'en demeure pas moins que la définition des institutions tout comme celle de gouvernance et par extension de « bonne gouvernance » ne fait toujours pas l'unanimité. Nous débutons alors ce chapitre en définissant les concepts développés dans le cadre de ce travail de recherche. Pour comprendre comment les institutions influencent les performances économiques, nous examinons comment elles sont formées et comment elles évoluent dans le temps. Nous finissons la première section en présentant les déterminants de la qualité institutionnelle recensés dans la littérature économique.

Dans une deuxième section, nous abordons la problématique de la mesure de la gouvernance. Nous présentons alors les principales bases de données institutionnelles en ayant un regard critique sur elles. Nous réalisons aussi une analyse comparative de la disponibilité de ces données pour les PEID, territoires étudiés dans cette thèse. Pour finir, dans une troisième section, nous effectuons une revue des principales études empiriques traitant de la relation existante entre gouvernance et performances économiques. Nous mettons en avant les mesures de gouvernance et techniques d'estimation utilisées, les économies étudiées et les principaux résultats. Ces étapes sont cruciales car elles permettent de poser le cadre de notre recherche, de situer nos travaux par rapport aux études précédentes et d'aborder les premières limites auxquelles nous faisons face dans ce travail.

Section 1 : Les concepts de « *bonne gouvernance* » et d'« *institutions* »

Ce sont les travaux de la NEI qui sont venus renouveler le débat sur le rôle de l'État sur le marché. Les apports théoriques de ce courant ont alors inspiré les institutions internationales pour développer leurs programmes de bonne gouvernance. La reprise de ce terme dans le vocabulaire des différentes organisations internationales a eu pour conséquence la prolifération des définitions associées à ce concept. Afin de poser le cadre de notre recherche, nous présentons dans un premier temps les notions de « gouvernance » et d'« institutions ». Nous faisons dans un second temps le tour des apports théoriques et empiriques sur la formation, l'évolution et les déterminants de la qualité de ces dernières.

1. La « bonne gouvernance » : une notion difficile à définir

1.1. La gouvernance

Avant de développer la notion de « bonne gouvernance », il nous semble important d'aborder le concept de « gouvernance ». Provenant du verbe grec « kubernân », il signifie l'action de « piloter un navire ou un char ». Devenu l'un des vocables les plus utilisés sur la scène internationale durant ces trois dernières décennies, le terme « gouvernance » pourrait selon nous entrer dans la catégorie des *buzzwords*. Bien que le mot soit d'utilisation récente, le nombre d'articles s'appuyant sur ce concept nous contraint à nous réinterroger sur ce concept. Souvent, la gouvernance est pointée du doigt quand il existe un problème de performance dans un système, que ce soit au sein d'une entreprise, d'un État, d'une région ou d'un territoire. L'on parle alors, de « gouvernance publique », de « gouvernance d'entreprise » de « gouvernance territoriale », de « gouvernance urbaine » ou encore de « gouvernance mondiale », pour ne citer que ceux-là. Une telle diversité tient au fait que de nombreux domaines de recherches (notamment en sciences politiques, économiques et sociales) se sont attachés à étudier la notion de gouvernance, tout comme les institutions financières internationales. Pour autant, avant le début des années 90, ce terme était rarement utilisé tant par les décideurs politiques que par les économistes. Depuis, nous l'avons montré, il y a eu une prise de conscience selon laquelle les facteurs institutionnels sont déterminants pour assurer le développement tant économique que social d'un pays. C'est ainsi que la gouvernance est venue relancée le débat sur le lien existant entre État et marché.

Le caractère polysémique de la notion de gouvernance soulève encore aujourd'hui de nombreux débats. Pour autant, il existerait, selon Hufty (2007), trois manières d'appréhender ce concept. La première approche est celle qui associe la gouvernance au gouvernement c'est-à-dire la capacité de prendre des décisions et le pouvoir de les appliquer. Les deux notions ont été, jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, considérées comme synonymes. La gouvernance nationale a toutefois évolué et se définit dorénavant plus comme le mode par lequel un gouvernement qu'il soit autocratique ou démocratique exerce son pouvoir et rend (ou non) des comptes tant à sa population qu'à la communauté internationale. La deuxième approche considère la gouvernance comme étant un outil d'observation. En ce sens, elle est vue comme un cadre analytique pour les systèmes de coordination non-hiérarchiques (Chatti, 2010). On parle alors de gouvernance d'entreprise (*corporate governance*). Apparue au cours des années 1980, elle résulte de la nécessaire conciliation des intérêts, souvent antagonistes, des actionnaires et des dirigeants, au sein des entreprises. La dernière approche assimile la gouvernance à un cadre normatif. L'on a vu apparaître les notions de gouvernance mondiale (ou globale) avec le phénomène de la mondialisation. Nous nous concentrons dans cette section sur les définitions usuelles de la gouvernance nationale.

Plusieurs définitions existent, émanant principalement des organisations internationales. Nous présenterons successivement celles de la Banque mondiale, de la Commission européenne, du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement (CNUCED) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Pour la première, la gouvernance est « *l'ensemble des traditions et des institutions par lesquelles le pouvoir s'exerce dans un pays avec pour objectif l'intérêt général* ». Ce qui comprend, en premier lieu, le processus par lequel les détenteurs du pouvoir sont sélectionnés, contrôlés et remplacés, en deuxième lieu, la capacité du gouvernement à gérer ses ressources et mettre en œuvre des politiques adéquates et en troisième lieu, le respect des citoyens et de l'État à l'égard des institutions qui régissent les relations économiques et sociales entre eux (Kaufmann et Kraay, 2007, p.6). L'intérêt du bien commun est ici mis en avant.

Pour la deuxième, la gouvernance désigne « *les règles, les processus et les comportements par lesquels les intérêts sont organisés, les ressources générées et le pouvoir exercé dans la société. La manière dont les services publics fonctionnent, dont les ressources publiques sont gérées et dont les pouvoirs réglementaires publics sont exercés constitue le principal problème à traiter* ».

dans ce contexte. En dépit de son caractère large et ouvert, la gouvernance est un concept pratique et constructif qui touche les aspects de base du fonctionnement de toute société et de tout système politique et social. On peut la décrire comme une mesure de base de la stabilité et des acquis d'une société » (Commission européenne, 2003).

Le PNUD, désigne la gouvernance comme étant « *l'ensemble des valeurs, politiques et institutions par lesquelles une société gère ses affaires économiques, politiques et sociales dans le cadre des relations entre l'État, la société civile et le secteur privé et au sein de ces derniers. Il s'agit de la manière dont une société s'organise pour prendre et appliquer des décisions, de façon à parvenir ainsi à une entente, un accord et une action commune* » (PNUD, 2004, in Pesqueux, 2015). Cette définition est intéressante car le PNUD discerne trois paliers de gouvernance. Dans ses développements l'institution précise que le premier pilier est l'État dont l'objectif est de créer un environnement politique et légal propice au développement humain. Le deuxième est le secteur privé qui lui, crée les emplois et les revenus, et le troisième, la société civile qui, elle, facilite les interactions politico-sociales. L'organisme précise en outre que la gouvernance « *englobe tous les mécanismes et les processus permettant aux citoyens et aux groupes d'exprimer leurs intérêts, d'arbitrer leurs différends et d'exercer leurs droits et leurs obligations reconnus par la loi. [...] La gouvernance, dans ses dimensions sociales, politiques et économiques, fonctionne à chaque niveau de l'organisation humaine, qu'il s'agisse d'un ménage, d'un village, d'une municipalité, d'une nation, d'une région ou du monde entier* » (PNUD, 2004, in Charles et al., 2007).

La CNUCED désigne la gouvernance comme étant « *les processus, les politiques et les institutions associées à une promotion volontaire du développement national et au souci d'en assurer une répartition socialement légitime et équitable des coûts et avantages.* » (CNUCED, 2009, p.12). Enfin, pour l'OCDE, la gouvernance se réfère aux « *mécanismes, processus, relations et institutions complexes au moyen desquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits et assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent afin de régler leurs différends* » (OCDE, in Bakkour, 2013).

En définitive, la gouvernance apparaît comme un mode de gestion du pouvoir qui renvoie non seulement à l'organisation de l'État mais aussi à celle de la société et de l'économie. De ces définitions, il en ressort aussi que la gouvernance ne se borne pas simplement à définir le rôle de l'État par rapport au marché mais qu'elle traite également de l'éthique du gouvernement

(Devoue, 2014). Partant de ces définitions, à quoi correspondrait une bonne gouvernance ? C'est ce que nous tenterons de clarifier dans la sous-section qui suit.

1.2. De l'émergence de la notion de « bonne gouvernance » ...

Faisant suite au développement précédent, il est presque évident que la notion de « bonne gouvernance » dépende de la définition de la gouvernance retenue. Le fait est, qu'il n'existe pas, à ce jour, de consensus sur les contours de cette notion. Pour autant, nous pouvons donner un point de départ à l'émergence du concept. Dans cette section nous poserons l'origine de la notion de « bonne gouvernance ».

L'expression « *good governance* » apparaît pour la première fois au début des années 1990 dans le vocabulaire de la Banque mondiale (BM), dans le contexte d'échec des programmes d'ajustement structurel. Elle serait due à Ismail Serageldin, alors vice-président de l'institution. Dans son rapport « *Governance and Development* » datant de 1992, l'institution définit la « bonne gouvernance » comme étant « *la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays* ». Bien qu'initialement cette définition soit peu précise, ce rapport a marqué le point de départ d'une ère nouvelle de l'aide au développement et ainsi une large diffusion du concept. La bonne gouvernance s'est alors retrouvée au cœur de toutes les actions de la Banque en matière d'aide. Se positionnant comme une condition essentielle exigée aux pays en développement pour l'obtention d'aides. Bien qu'à ce stade, il est aisé de constater l'absence totale des institutions dans cette première définition, il n'en demeure pas moins que sous l'égide du terme « bonne gouvernance » c'est bel et bien les notions de « démocratie » et de « réformes étatiques » qui semblent se dessiner... Ce n'est que de façon progressive que ces composantes politiques vont apparaître et s'imposer aux recommandations de la Banque.

Le discours a en effet bien évolué depuis la publication de ce premier rapport. Dorénavant, la bonne gouvernance vue par la Banque tourne autour de deux valeurs essentielles que sont l'inclusion et la responsabilité. La première renvoie au principe d'égalité des droits civils et politiques de tous citoyens. Elle implique alors que tout individu se voit garantir les mêmes droits fondamentaux parmi lesquels l'égalité de traitement et l'égalité de participation au processus de gouvernance, en bannissant toute forme d'exclusion et de discrimination. En d'autres termes, les citoyens sont tous égaux devant la loi. Une bonne gouvernance serait directement liée au fait que les droits soient protégés, que l'État traite tous les individus de la

société de façon égale devant la loi, sans discrimination aucune et qu'il leur assure aussi l'égalité d'accès à tous les services publics. En ce sens, l'État de droit constitue la base de ce qu'a appelé la Banque la « gouvernance inclusive » (BM, 2005). La seconde quant à elle, repose sur le principe que toute personne élue par le peuple soit responsable devant lui. Cela implique d'une part que tous les citoyens aient le droit d'exiger la transparence et soient en mesure de demander des comptes. Pour cela, les informations sur le fonctionnement et les modes d'organisations des institutions doivent être disponibles à tous. Elle implique d'autre part que tous citoyens aient le droit et la possibilité de contester le pouvoir en place. La contestabilité s'exerçant notamment lors d'un processus électoral libre ou bien à l'aide d'un recours devant une institution pouvant condamner les manquements à la loi des autorités publiques.

Il convient d'aller plus loin en précisant que pour la Banque mondiale, la bonne gouvernance recouvre trois aspects distincts que sont la démocratie, la stabilité politique et la lutte contre la corruption. Le premier aspect étant présenté par l'institution comme étant la plus importante. Elle est ainsi considérée comme « *un régime politique limitant tous les gouvernants par des institutions électorales, législatives et judiciaires* ». Cela implique que l'État de droit soit également effectif dans la sphère politique. La lutte contre la corruption constitue aussi un élément essentiel à la promotion de la bonne gouvernance. Bien que les contours de ce terme soit encore flou de nos jours, car aucune définition stricte n'existe, il semble y avoir un certain consensus sur toutes formes d'abus de pouvoirs commis tant par des personnalités politiques, que des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Faisant suite aux propos de la Banque mondiale, d'autres institutions se sont intéressées à ce concept de « bonne gouvernance ». Nous allons dans la prochaine section rapidement passer en revue ce concept sous l'angle d'autres institutions internationales.

1.3. ... aux diverses conceptions des institutions internationales

Bien que l'expression « bonne gouvernance » provienne de la Banque, d'autres organisations internationales voire même régionales se sont emparées du terme et l'ont intégré à leurs programmes. Chacune apportant sa propre définition du concept. Ainsi, pour le PNUD, une bonne gouvernance « *impose de promouvoir des institutions équitables et responsables, protégeant les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Les juges ne doivent pas seulement être formés, mais également respecter la procédure et être insensibles aux différences de race et de classe. Il ne s'agit pas uniquement de construire des écoles, il faut en*

autre veiller à ce que les élèves des quartiers pauvres bénéficient d'équipements d'aussi bonne qualité que ceux des zones plus aisées » (PNUD, 2002a, p. 2-3). Cette définition est essentiellement basée sur le rôle que doivent remplir les institutions.

Pour l'OCDE, la bonne gouvernance *« contribue à renforcer la démocratie et les droits de l'homme, à favoriser la prospérité économique et la cohésion sociale, à réduire la pauvreté et à renforcer la protection de l'environnement pour une utilisation durable de ressources naturelles. Elle permet aussi d'asseoir la confiance dans les pouvoirs publics et l'administration »* (OCDE, 2007, p. 61).

Pour la Commission des Communautés Européennes (CEE) la gouvernance est définie comme étant les *« règles, les processus et les comportements par lesquels les intérêts sont organisés, les ressources générées et le pouvoir exercé dans la société. La manière dont les services publics fonctionnent, les ressources publiques sont gérées et les pouvoirs réglementaires publics sont exercés »* se transformerait en bonne gouvernance *« à mesure que les notions de droits de l'homme, de démocratie, de l'État de droit, de société civile, de décentralisation et de saine gestion des affaires publiques gagnent en importance et en pertinence, cette société prend la forme d'un système politique plus complexe »* (CEE, 2003, in Chatti, 2010, p. 36)

Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), une bonne gouvernance comporte huit caractéristiques majeures que sont : la participation, orientée vers la recherche de consensus, la responsabilité, la transparence, l'effectivité et l'efficacité, l'équité et l'inclusivité, et le respect de l'État de droit. De plus, elle cherche à minimiser la corruption, à tenir compte du point de vue des minorités et à faire entendre la voix des plus vulnérables dans la prise de décision. Elle répond aussi aux besoins présents et futurs de la société⁶.

Pour cerner au mieux le concept de gouvernance et plus précisément celui de « bonne gouvernance » nous nous sommes intéressés aux définitions usuelles des principaux organismes internationaux. Il ressort de ce tour d'horizon que, malgré une absence totale de consensus quant à sa définition, la « bonne gouvernance » inclurait souvent des critères tels que l'instauration d'un État de droit, la transparence, la responsabilité des pouvoirs publics, la participation des citoyens, l'absence de corruption, etc. En définitive, elle se réfère à une certaine efficacité de l'État dans la gestion des affaires publiques. Elle est ainsi souvent associée aux institutions prônant la liberté du marché et la protection des droits de propriété privée. Il est aisé de constater que ces institutions ont les caractéristiques principales des pays anglo-saxons. Dans ce contexte,

⁶ Nations Unies, <https://www.unescap.org/sites/default/files/good-governance.pdf>

nous observons que peu de place semble être laissée aux spécificités locales. Pour la plupart, la « bonne gouvernance » est définie à travers son rôle et les objectifs qu'elle doit atteindre. C'est selon cette conception, davantage liée à l'idée de gestion qu'à celle de pouvoir, que la bonne gouvernance, a eu un succès certain au sein des organisations internationales. Indéniablement, la notion de gouvernance apparaît comme étroitement liée à celle d'institution. De ce fait, quel lien peut être fait entre les deux ? Qu'entend-t-on par « institutions » dans ces définitions ? D'où viennent-elles ? Comment se forment-elles ? Comment évoluent-elles ? Ce sont autant de questions que nous abordons dans la prochaine section.

2. Les institutions et l'opérationnalisation de la « bonne gouvernance »

S'il était nécessaire de citer une nouvelle définition pour montrer à quel point la notion de gouvernance est liée à celle des institutions, nous pourrions reprendre celle de la Banque Asiatique du Développement (BAD). Pour cet organisme régional, la gouvernance se réfère à *« l'environnement institutionnel dans lequel les citoyens interagissent entre eux et avec les agences gouvernementales »*. Clairement, le cadre institutionnel et particulièrement sa qualité sont importants dans l'atteinte d'une gestion efficace des affaires, autrement dit, d'une bonne gouvernance. Les notions de « gouvernance » et « d'institutions » semblent alors indissociables et ce, particulièrement dans les études économiques. À ce sujet, Rodrik et al. (2004) affirment que *« les unes sont le produit des autres »*. Une ligne franche ne peut être tracée entre la gouvernance et les facteurs institutionnels.

À travers les différentes définitions présentées, nous observons que la bonne gouvernance implique l'existence d'institutions solides afin de créer un environnement favorable au développement des affaires menant ainsi à la croissance et au développement économique (FMI, 2018). De ce fait, pour ces organismes, l'opérationnalisation de la bonne gouvernance dans un pays donné passe par l'instauration d'institutions dont les caractéristiques, nous l'avons vu, ont été préalablement définies par elles. Aussi, pour mieux appréhender l'enchevêtrement de ces notions, nous nous attardons sur le concept d'« institution » en nous concentrant sur les principales définitions de la littérature économique. Nous présentons ensuite l'essentiel des théories sur le changement institutionnel et l'origine de la qualité institutionnelle.

2.1. Les institutions : un concept à géométrie variable

Tandis que certains chercheurs définissent les institutions comme des « règles et contraintes », d'autres les considèrent comme des « instruments de gouvernance » quand d'autres les voient comme des « équilibres de jeu »⁷. Pour autant, nous faisons le choix de ne présenter dans cette section que les institutions vues comme des règles et des contraintes dans la mesure où cette approche découle directement du courant institutionnaliste dans lequel se place notre travail de recherche. Nous l'avons signalé, ce sont les travaux de North qui sont véritablement à l'origine de la frénésie des économistes sur l'étude des institutions dans l'explication des différentiels de revenus entre les pays. Un tel engouement a eu pour conséquence la multiplication de définitions autour de cette notion. Par exemples, pour Nabli et Nugent (1989) une institution est « *une série de contraintes gouvernant les relations et les comportements entre les individus ou les groupes d'une société* ». Selon Lin et Nugent (1995), les institutions sont un « *ensemble de règles comportementales établies par les hommes afin de gouverner et guider les interactions entre êtres humains, en partie en les aidant à déterminer ce que les autres individus vont faire* ».

Pour Boyer (2001b) en revanche, il s'agit d'une procédure immatérielle qui permet, d'une part, de structurer les interactions entre les organisations (et individus) et d'autre part, de réduire voire d'éliminer les incertitudes liées aux comportements stratégiques. Aoki (2006), quant à lui, définit les institutions comme étant des règles qui assurent une certaine régularité dans les comportements des individus d'une société. Selon Perkins et al. (2006, p. 108), elles regroupent les règles officielles fixant l'organisation et le fonctionnement de la société (constitution, législation et réglementation), ses prescriptions officieuses (conventions, normes, traditions et codes de conduite appliqués par les individus) et les organismes intervenant dans le cadre de ces règles et de ces prescriptions.

À ce jour, bien qu'il y ait une absence de consensus quant à la définition de ce qu'est une institution, celle de Douglas North, reste généralement admise dans la littérature. Selon lui, les institutions sont les règles du jeu dans une société, ou plus formellement, ce sont les contraintes établies humainement afin d'encadrer les interactions humaines (North, 1990, p.3). Les institutions façonnent donc la structure d'incitation dans la société qui peut soit augmenter soit entraver les activités économiques sur le territoire. Ainsi, de « bonnes » institutions, efficaces et non corrompues, en réduisant l'incertitude dans les échanges, peuvent promouvoir une

⁷ Pour un développement, le lecteur peut se référer à Massil (2016)

structure d'incitation menant à la croissance économique (North, 1990). À l'inverse, des institutions de « mauvaise » qualité sont susceptibles de ralentir les activités économiques. Il précise en outre dans un article plus récent que « *les institutions doivent également inclure les moyens par lesquels les règles et les normes sont appliquées*⁸ » (North et al., 2010, p. 259).

North distingue alors deux catégories d'institutions dans lesquelles se sont retrouvés bon nombre de chercheurs par la suite. D'un côté, l'on considère les institutions formelles et de l'autre, les institutions informelles. North définit les premières comme étant l'ensemble des contrats, règles politiques, juridiques et économiques explicites dont l'exécution devrait être assurée par l'État ou ses administrations. Il précise qu'elles comportent trois composantes :

- les *règles fondamentales* (constitution, loi et règlements, législation) définissant la place respective de l'État, des individus et des organisations dans la société⁹, et la structure hiérarchique du système politique ;
- les *droits de propriété* (droits privés, étatiques ou encore communautaires sur un bien, terrain, etc.) nécessaires à l'existence et au bon fonctionnement des marchés ;
- les *contrats individuels* reflétant les dispositions spécifiques prises lors d'accords d'échange.

En d'autres termes, les institutions formelles telles que conçues par North, sont toutes les règles et normes conçues non seulement pour réduire l'incertitude pouvant survenir sur le marché, en raison notamment d'informations imparfaites et de la rationalité limitée des acteurs, mais également pour contrôler l'environnement et réduire les coûts de transaction entre les acteurs (Ménard et Shirley, 2005). Les institutions informelles, quant à elles, incluent toutes les composantes culturelles et idéologiques de la société. Il s'agit des conventions, des normes sociales, des traditions et coutumes, de la religion ou encore de la morale, qui influent sur les comportements des individus (North, 1990).

Dans ce travail nous nous concentrons sur les institutions formelles et adoptons la vision institutionnelle de North (1990, 2005).

⁸ C'est ce qu'il va appeler l'*enforcement*.

⁹ North distingue les institutions des organisations. Ces dernières, les entreprises, les groupes de pression, les administrations, les associations, etc. ne sont que les acteurs (ou joueurs), tandis que les institutions sont les règles du jeu (North, 1990a, p 3-4). Les organisations sont des groupes d'individus unis par le même objectif et pour la réalisation des mêmes résultats : les firmes sont des organisations économiques, les partis politiques des organisations politiques.

Il convient de préciser que l'approche des institutions - vues comme « règles et contraintes » – popularisée par North (1981, 1990, 1997, 2005, 2010) trouve son origine dans les travaux de l'institutionnalisme originaire avec des auteurs tels que Commons et Veblen. En effet, pour Commons (1934, p.73), une institution est « *une action collective qui restreint, libère et étend le champ de l'action individuelle* ». Il distingue alors trois types d'institutions : les institutions économiques, politiques et culturelles. Veblen (1899), quant à lui, définit les institutions comme « *des habitudes mentales prédominantes, des façons très répandues de penser les rapports particuliers et les fonctions particulières de l'individu et de la société* » (p.125). De ce fait, les institutions actuelles sont héritées des institutions du passé (Veblen, 1914). En somme, une institution a pour fonction de créer des régularités de comportements au sein de la société et de coordonner les actions des individus (Koleva et al., 2006).

« *Il n'y a pas, on le sait, de définition universellement acceptée de ce qu'est une institution et de ce que sont les institutions* » affirmait Ménard (2006, p. 106). Ces mots, encore d'actualité, pourraient résumer à eux seuls cette sous-section. En effet, étudier l'effet des institutions sur l'activité économique nécessite au préalable de savoir de quoi l'on parle, autrement dit ce que l'on entend par « institutions ». Or, nous l'avons vu, il n'y a pas de consensus sur ce qu'est une institution dans la littérature économique¹⁰. Pour autant, dans ce travail de recherche nous nous référons aux avancées théoriques de la NEI et retenons l'approche de North (1990, 2005). En considérant ainsi les institutions comme des règles qui permettent de structurer les relations entre les individus, l'on comprend aisément que leur fonction est essentielle au développement socioéconomique de la société.

2.2. Les différentes classifications des institutions

La littérature économique classifie de différentes manières les institutions. Plusieurs niveaux d'analyse peuvent être mis en évidence, parmi lesquels, leur degré de formalité, leur fréquence de changement, leur domaine d'analyse ou encore leur mode d'apparition. S'agissant du degré de formalité nous l'avons mis en évidence précédemment avec la définition de North (1990). Ce dernier distingue en effet, d'un côté, les institutions formelles qui renvoient aux règles formelles tels que les contrats, les droits de propriété, les lois et de l'autre, les institutions informelles qui sont l'ensemble des règles informelles telles que les us et coutumes, les codes

¹⁰ Á tel point que Aoki (2011) assure que les chercheurs pourraient faire référence à des phénomènes totalement différents en utilisant ce terme.

comportementaux, les traditions, etc. Généralement les premières sont plus importantes dans les pays développés tandis que les secondes le sont plutôt dans les pays pauvres ou en développement. North précise également que les institutions informelles sont beaucoup plus persistantes que les institutions formelles.

Dans le même ordre d'idées, Williamson (2000) propose une classification hiérarchisée des institutions basée sur leur fréquence de changement. Il en distingue quatre types. Au premier niveau (sommet), il place les institutions liées à la structure sociale de la société. Il s'agit, comme l'a dénommé North, des institutions informelles (l'ensemble des traditions, des cultures). Elles sont les plus difficiles à faire bouger. Leur délai de changement pouvant aller de 100 à 1000 ans. Le deuxième niveau représente les institutions faisant référence au cadre institutionnel, ce que North a appelé institutions formelles. Il s'agit ainsi des lois, des constitutions, des droits de propriété.... La fréquence de changement va de 10 à 100 ans. Le troisième niveau, quant à lui, porte sur les structures de gouvernance. Ces institutions, essentiellement endogènes, entraînent la création des organisations et ont des périodes de changement assez courtes, allant d'une année à 10 ans, tout au plus.

Enfin, Williamson distingue au niveau le plus bas (niveau 4) les institutions allocatives. Ce sont toutes les règles qui visent à une meilleure allocation des ressources. Elles étaient déjà présentes dans l'analyse de Coase (1960). Notons que les délais de changement pour ces institutions sont assez courts (Massil, 2016). Suivant cette approche, Roland (2008) dissocie quant à lui, les « *slow-moving institutions* », qui sont l'ensemble des institutions qui changent lentement et continuellement (valeurs, croyances, normes sociales, etc.), des « *fast-moving institutions* », qui elles peuvent changer rapidement et de façon irrégulière. Bien que ces dernières ne changent pas nécessairement souvent, elles peuvent l'être très rapidement, parfois même du jour au lendemain. C'est notamment le cas des institutions politique et juridique, qui à l'issue d'un vote peuvent changer en une nuit par exemple. Ainsi, tout comme les auteurs précédents, il conclut que les lois ont moins de pesanteur que les normes sociales.

Plusieurs auteurs abordent la question des institutions à travers de grands domaines d'analyse. Nous pouvons les regrouper comme suit : les institutions économiques, les institutions politiques, juridiques ou légales et les institutions sociales et communautaires (FMI, 2018). Les premières sont celles le plus couramment utilisées dans la littérature économique. Largement abordé dans les développements précédents, il s'agit des règles qui définissent le marché, la production et la répartition des biens et services. Elles ont comme objectifs d'assurer le bon fonctionnement de l'activité économique. Les deuxièmes se réfèrent au processus électoral, à la

stabilité politique ou encore au type de système politique, aux systèmes légaux, à la définition mais surtout à l'application des droits de propriété. Elles s'intéressent également à la démocratie, au respect des règles, à l'accès à la justice et à la sécurité des populations. Enfin, les troisièmes, sont les règles qui favorisent l'amélioration de la qualité de la santé et de l'éducation de la population ainsi que la consultation et la participation de la population au processus de développement¹¹.

D'autres, examinent la question de la classification des institutions sous un autre angle. Par exemple, Menger (1883) distingue les institutions selon leur mode d'apparition et oppose alors les institutions organiques aux institutions pragmatiques. Selon lui, les premières sont celles qui émanent de façon spontanée des activités humaines tandis que les secondes sont entièrement créées par les hommes dans l'atteinte d'objectifs particuliers. L'on retrouve cette distinction dans les écrits de Hayek (1980), lorsqu'il parle d'un côté, des institutions spontanées qui émergent au gré des générations et de l'autre, des institutions planifiées et construites à partir d'un dessein. Ces dernières émanent de la volonté de faire respecter certaines règles dites explicites.

Acemoglu, Johnson et Robinson (AJR) dans de nombreux articles (2001, 2002, 2005) et plus récemment dans leur ouvrage *Why Nations Fail: Origins of Power, Poverty and Prosperity* paru en 2012, établissent une distinction entre les institutions politiques et économiques inclusives d'une part et extractives, d'autre part. Les premières font référence à des institutions de « bonne » qualité développées dans les territoires faiblement peuplés durant la période coloniale. Les colons ayant fort intérêt à s'installer durablement, ont mis en place un système institutionnel promouvant la propriété privée, le contrôle de l'État et l'accès aux ressources (dont l'éducation) au plus grand nombre au sein de la colonie.

A contrario, dans les territoires fortement peuplés, les colons ont eu une stratégie autre qui était de favoriser l'extraction des ressources (naturelle et humaine) au profit de la métropole et au détriment du développement des colonies. Ainsi, dans ces territoires, il y a eu un accaparement des richesses par une élite minoritaire cherchant à garder à tout prix leur intérêt et position dominante. Se sont alors développées des institutions dites extractives. Les institutions ont ensuite perduré même après l'indépendance politique de ces territoires. Notons que cette notion de pouvoir est déjà présente chez North (1994) quand il affirme qu'« elles [les institutions] sont

¹¹ Présentation du rapport « *Perspectives économiques Régionales de l'Afrique subsaharienne : Reprise dans un contexte de grande incertitude et Développement économique récent en RDC* », par Philippe Egoume, le 26 juin 2019, au Bureau de représentation du FMI en République Démocratique du Congo. Disponible à l'adresse suivante: <file:///C:/Users/Kindy/Downloads/102207.pdf>

plutôt créées – tout au moins les règles formelles – afin de servir les intérêts de ceux qui détiennent le pouvoir de négociation pour créer de nouvelles règles » (North, 1994 in Chavance, 2012, p.66).

Nous abordons pour finir la typologie des institutions développée par Rodrik (2005). Selon lui, il convient de distinguer quatre familles essentielles d'institutions :

- celles qui créent le marché : elles ont pour fonction de protéger les droits de propriété et de garantir l'exécution des contrats. Ce sont les normes et les règles qui garantissent un contrôle suffisant sur le rendement des actifs investis. Les institutions de droits de propriété affectent ainsi, d'un côté, les décisions d'investissement en capital physique et humain des acteurs économiques et, de l'autre, leurs décisions en lien avec la conclusion de contrats mutuellement bénéfiques. En leur permettant de contrôler le rendement de leurs actions, ces institutions les incitent à investir et à innover. Le niveau de confiance établi permet ainsi à ces institutions d'influer sur la croissance économique. Il est utile de préciser que les institutions créatrices de marché se réfèrent à l'État de droit, à la qualité de l'application de la loi, à celle relative aux contrats, aux risques d'appropriation, etc. En l'absence de ces institutions, les marchés n'existeraient pas ou fonctionneraient mal car elles contribuent à favoriser l'investissement et l'esprit d'entreprise.
- celles qui interviennent pour réguler le marché. Elles agissent pour lutter contre les défaillances du marché : il s'agit en fait des normes, règles et règlements qui ont pour objectifs de réduire les abus de pouvoir du marché (exemple : les monopoles), d'internaliser les externalités, de résoudre les problèmes d'informations imparfaites et, pour finir, d'établir les normes de produits et de sécurité. L'on retrouve les agences de réglementation des télécommunications, des transports, des ressources hydrauliques et des services financiers (Rodrik et al, 2004). Ce type d'institutions peut être évalué par l'ampleur du fardeau réglementaire, par la qualité de la bureaucratie, par l'ampleur de la corruption ou de l'évasion fiscale (Ugur, 2010). Par l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire et l'atténuation des risques liés à des pratiques anti-concurrentielles, ces réglementations peuvent contribuer à la performance économique.
- celles qui assurent la stabilisation des marchés comme les institutions monétaires et budgétaires dont l'une des missions est le maintien de la stabilité macroéconomique

(inflation faible, évolution contrôlée de la masse monétaire, etc.). Elles diminuent les pressions inflationnistes, réduisent l'instabilité macroéconomique et aident à éviter les crises financières. Ce sont par exemple les régimes de change, les banques centrales dont l'objectif est de prévenir l'inflation, mais aussi les règles budgétaires et fiscales mises en place par un gouvernement.

- celles, enfin, qui légitiment le marché à l'instar des institutions de protection et d'assurance sociale, en supervisant la redistribution et en gérant les conflits. Ce sont entre autres les prestations sociales et les systèmes de retraite. Compte tenu de la relation positive existant entre l'efficacité des institutions démocratiques et la qualité de l'assurance sociale, il suggère de prendre la démocratie comme proxy pour ce type d'institution.

Rodrik offre ici une hiérarchisation des institutions dans laquelle la démocratie est placée au sommet. Pour lui, les institutions démocratiques sont de méta-institutions dont le bon fonctionnement facilite l'accomplissement des missions des autres institutions sur le territoire (Rodrik, 2000). Ici, la démocratie apparaît comme un cadre favorable à l'instauration de « bonnes institutions » nécessaires au développement économique (Alexis et Maurin, 2018).

Nous faisons le choix de finir cette présentation, bien que non exhaustive des différentes classifications des institutions, par une description plus étayée de celle de Rodrik. La raison en est simple : elle offre un cadre intéressant pour notre étude empirique. Nous analysons effectivement dans le chapitre 3, l'effet de ces quatre types d'institution sur la croissance économique en milieu insulaire. Nous reviendrons plus en détails sur ce point et poursuivons nos investigations par la présentation des théories du changement institutionnel.

2.3. Les théories du changement institutionnel

Après avoir défini la notion d'institution, il convient maintenant d'analyser comment ces dernières sont créées, comment elles changent et évoluent dans le temps. C'est ce que nous montrons dans cette section à travers la présentation succincte de quelques théories du changement institutionnel. Comme le soulignent Kingston et Caballero (2009), ces théories sont multiples. Koleva et al. (2006) identifient d'ailleurs plusieurs courants de pensée parmi lesquels l'institutionnalisme dit traditionnel, l'école autrichienne, la NEI bien-sûr, la théorie des jeux ou encore l'école française de la régulation et de l'économie des conventions. Notre objectif ici

n'est pas d'établir une revue exhaustive de ces théories mais de présenter brièvement les plus influentes afin de clarifier au mieux les enseignements sur le sujet. Nos propos portent essentiellement sur les théories issues de la NEI avec un focus particulier sur l'approche de North¹². Notre choix s'est porté sur ces dernières dans la mesure où nos travaux se placent dans la lignée de ceux de la NEI et sont tout particulièrement basés sur la vision des institutions de North, en plus du fait qu'il soit l'un des auteurs les plus influents sur le sujet.

Pour autant, il nous aurait paru incomplet d'aborder le changement institutionnel sans présenter même très succinctement les approches de Veblen (1857-1929) et de Commons (1862-1945), les figures essentielles de l'institutionnalisme américain (Chavance, 2012, p.11). Ce courant précurseur ayant, rappelons-le, pour principal objet, l'étude économique de l'évolution des institutions. Pour ces auteurs, ce sont la violence et le conflit qui sont à l'origine des changements institutionnels. Pour Veblen (1909), il y a opposition entre la part de la population favorisée par les institutions en place et celle qui se retrouve défavorisée par les arrangements institutionnels. Cette frange de la population cherchera à améliorer sa position en tentant l'innovation institutionnelle, qui sera, selon l'auteur, contrecarrée par les premiers qui défendront la structure institutionnelle en place, garante de leurs intérêts. Ainsi, pour Veblen, selon les circonstances, le changement institutionnel peut être plus ou moins violent.

Pour Commons (1934), les institutions voient le jour suite à des situations de conflits d'intérêts survenus dans un contexte de rareté économique. La résolution de ces conflits passe alors par la mise en œuvre d'actions collectives restreignant, libérant et étendant l'action individuelle à travers la définition et la mise en place de règles régissant l'activité économique (Commons, 1934, cité par Chervier et al., 2016). C'est ce que Commons appelle communément institutions. Considérant la société comme étant un ensemble d'arrangements assurant les transactions entre individus et par là-même leurs divers intérêts, il montre que le changement institutionnel intervient lorsque ces règles sont remises en cause. Les conflits se révèlent être le moteur permanent du changement institutionnel (Valentinov, 2012). En ce sens, l'approche du conflit de Commons (1934) est plus atténuée que celle de Veblen.

S'agissant de la NEI, nous faisons brièvement référence à Williamson et abordons plus en détails l'approche du changement historique développée par North (1990, 2005, 2010). Pour Williamson (1985), qui s'appuie sur les travaux de Coase (1937), les institutions trouvent leur

¹² Pour approfondissement sur le changement institutionnel, le lecteur peut se référer à Koleva et al. (2006) et Kingston et Caballero (2009)

origine dans les défaillances du marché. Elles ont pour fonction de réduire les coûts de transaction générées par ces défaillances. Le changement institutionnel apparaît alors comme exogène car dépendant de l'évolution de ces coûts de transaction. Du degré d'incertitude, de la spécificité des actifs et de la fréquence des transactions vont émerger des structures de gouvernance (ensemble de règles) qui régiront, de manière plus efficace que d'autres, les transactions. En ce sens, selon cette théorie, à tout moment, les formes institutionnelles les plus efficaces (celles qui minimisent les coûts) peuvent se développer. Dans son approche du changement institutionnel, les conflits n'existent donc pas et l'évolution des institutions est « *réversible, non auto-entretenu et non dépendante du sentier* » (Koleva et al., 2006).

Bien que dans ses premiers écrits, North (1981) tout comme Williamson, se base sur la théorie néoclassique pour aborder la question du changement institutionnel efficace, il va peu à peu s'en détacher pour développer une approche fondée sur les croyances et les idéologies politiques, notamment. Il reconnaîtra alors dans ses derniers travaux (North, 1990, 1994, 2000, 2005, 2010) la possibilité que des institutions inefficaces puissent voir le jour et persister dans le temps. Chronologiquement, dans son ouvrage *Institutional Change and American Economic Growth* datant de 1971, North développe l'idée selon laquelle le changement institutionnel est induit par la recherche de profits plus importants par les agents économiques. Il y a *innovation institutionnelle*¹³ si et seulement si, ces derniers espèrent tirer plus de gains avec les nouvelles formes institutionnelles qu'avec celles existantes. L'évolution institutionnelle telle que présentée par l'auteur, dépend alors d'un arbitrage entre d'un côté, les coûts de mise en place de ces nouveaux arrangements institutionnels et de l'autre côté, les bénéfices attendus de cette innovation institutionnelle.

Dans son ouvrage de 1981, *Structure and Change in Economic History*, North aborde le changement institutionnel sous un nouvel angle, en élaborant une théorie basée non plus sur l'efficacité économique mais sur les droits de propriété. Il développe ainsi l'idée selon laquelle les droits de propriété sont élaborés par les dirigeants politiques pour servir leurs propres intérêts et non ceux de la majorité. Le changement institutionnel dépend alors non seulement des dirigeants politiques, de leurs intérêts personnels mais aussi de leurs idéologies (règles informelles). Dans ce contexte, les institutions apparaissent alors comme étant inefficaces. Déjà avec cet ouvrage, North effectue un changement de paradigme en abandonnant la vision néoclassique d'institutions efficaces (Mantzavinos, 2008, p. 109 ; Prevost, 2010). Mais c'est

¹³ Expression utilisée par North dans cet ouvrage équivalente à l'expression "changement institutionnel"

véritablement au cours des années 90, qu'un tournant décisif va s'opérer. North précisera en effet que, dans la mesure où les institutions seraient créées pour servir les intérêts de ceux au pouvoir, elles n'auraient plus vocation à être efficaces (North, 1994). La classe politique dominante aurait le pouvoir de « verrouiller » la matrice institutionnelle¹⁴.

Dès l'ouvrage *Institutions, Institutional Change and Economic Performance* de 1990, on observe que North laisse une place importante aux sciences cognitives (structures de croyance) dans son analyse. En distinguant les institutions des organisations, il combine idéologies et modèles mentaux partagés¹⁵ pour expliquer le changement institutionnel. En effet, il considère toujours que les institutions sont les règles du jeu mais elles possèdent désormais une dimension de « croyances partagées » cristallisées dans les idéologies (Chabaud et al., 2005). Il observe aussi que les organisations et leurs entrepreneurs sont les joueurs (North, 1994, p.361). En définissant les organisations comme des groupes d'individus partageant un objectif commun s'inscrivant lui-même dans les opportunités offertes par les institutions (Didry et Vincensini, 2010), il distingue les organisations sociales (clubs, églises, etc.), des organisations politiques (partis, instances de représentations, etc.), éducatives (universités, écoles, etc.) et économiques (entreprises, syndicats, coopératives, etc.).

Il pose alors comme cadre théorique que les institutions sont porteuses d'incitations auxquelles les entrepreneurs, détenteurs d'informations imparfaites et dotés de capacités cognitives limitées, sont censés réagir et être guidés vers les activités les plus lucratives. Ainsi, à un moment donné de l'histoire, dans le cas notamment d'incertitudes (en situation de concurrence), ces entrepreneurs cherchant à maximiser leur profit et à préserver leurs intérêts sont poussés à investir dans les compétences et connaissances qu'ils jugent nécessaires pour survivre. Cet apprentissage qui va s'étendre par la suite pour devenir des modèles mentaux partagés va orienter leurs perceptions de la réalité, leurs choix et par voie de conséquence modifier graduellement les institutions existantes.

Il existe alors selon lui, une boucle rétroactive entre organisations et institutions produisant tant le changement institutionnel qu'économique (Mira, 2015, p. 51). Ainsi, pour North, contrairement à Williamson, le « *changement institutionnel est incrémental et il dépend du sentier* » (North, 2005, p. 90). Ceci peut se traduire par un changement institutionnel progressif,

¹⁴ Il s'agit d'un « réseau interdépendant d'institutions et d'organisations politiques et économiques qui en dérivent et qui se caractérisent par des rendements croissants » (North 1991, p. 109).

¹⁵ Ils « reflètent un système de croyance commun et se concrétisent par un ensemble d'institutions conçues comme globalement légitimes » (North, 2005, p. 139).

graduel et hautement dépendant des conditions initiales. Il est alors la résultante d'une accumulation de nombreux petits changements plutôt que de changements brusques occasionnels (Koleva et al., 2006).

Après avoir présenté comment les institutions se forment et évoluent dans le temps, il convient maintenant de nous concentrer sur les déterminants de leur qualité. Nous restituons pour ce faire les principaux résultats de la littérature économique sur le sujet.

2.4. Les déterminants de la qualité des institutions

La littérature distingue les bonnes institutions des mauvaises. Les premières, nous l'avons vu, se réfèrent à des dispositifs institutionnels encourageant la croissance économique à travers, entre autres, la protection des droits de propriété, une démocratie fonctionnelle, des règles constitutionnelles respectées par tous, une justice égalitaire. Plusieurs axes de recherche se sont constitués pour étudier et déterminer l'origine de la qualité des institutions, en se concentrant principalement sur les institutions de droits de propriété. La littérature (majoritairement empirique) étant particulièrement abondante, nous faisons le choix de regrouper les principales études en quatre approches différentes. Nous présentons alors l'approche économique et politique, puis l'approche culturelle, historique et enfin l'approche géographique. Notre propos ici n'est pas de dresser une liste exhaustive des théories existantes mais plutôt véritablement de présenter les principaux auteurs, études et résultats pour chaque approche.

2.4.1. L'approche politique et économique

Les déterminants de la qualité des institutions économiques les plus souvent étudiés dans la littérature sont de nature politico-économique. Nous commencerons ce tour d'horizon en présentant les déterminants politiques. Les auteurs s'étant penché sur ces analyses opposent démocratie, instabilité politique et corruption. Ils établissent généralement une relation positive et significative entre la démocratie et la qualité des institutions économiques mais rendent compte d'un effet négatif de la corruption et de l'instabilité politique sur cette dernière. En effet, pour les tenants de l'approche politique, la différence de qualité institutionnelle entre pays s'expliquerait par la présence d'un État démocratique ou la présence de corruption (grande ou petite). Nous abordons ici quelques résultats concernant le rôle déterminant de la démocratie (les autres points seront abordés plus loin). Le débat s'est concentré autour d'une question : les

pays ayant instauré une démocratie jouissent-ils de meilleures institutions économiques que les pays autocratiques ? (Asongu et Nwachukwu, 2016c).

Pour Rodrik (2005) la démocratie est une méta-institution qui, lorsqu'elle fonctionne correctement, facilite la réalisation des missions des autres institutions dans l'économie. Il y aurait donc une hiérarchie des institutions avec au sommet les institutions politiques (Acemoglu et al., 2005 ; Flachaire et al., 2014). Clague et al. (1996) sont à notre connaissance, les premiers à analyser le rôle de la démocratie sur la qualité des institutions économiques. Ils montrent que les pays démocratiques ont une meilleure protection de propriété privée que les pays autocratiques. Ils trouvent aussi que la durée de la démocratie a un impact positif sur la qualité des institutions économiques. Elle serait en fait un catalyseur de la bonne qualité des institutions de droits de propriété (Acemoglu et al., 2005). Pour Dollar et Kraay (2000) il existe également une corrélation positive entre les institutions politiques et économiques sur un échantillon large de 100 pays en développement. De même, Feng (2004) montre l'existence d'une causalité au sens de Granger univoque entre la liberté politique et la liberté économique.

Une autre analyse des déterminants politiques reprend l'idée selon laquelle les institutions économiques sont choisies et mises en place par une poignée d'individus détenant à un instant t le pouvoir politique. La qualité institutionnelle dépendrait donc étroitement des intérêts de ces derniers qui cherchent, à tout moment, à maximiser leurs gains personnels. North (1981) soutient en effet qu'il faille étudier les individus contrôlant le pouvoir politique comme des agents qui poursuivent leurs propres intérêts (Mijiyawa, 2010). Cette approche a été plus récemment développée par Acemoglu dans son article datant de 2003 et particulièrement dans celui qu'il a corédigé avec Johnson et Robinson (2005a). Selon eux, il y a divergence dans le choix et la mise en place des institutions économiques dans la mesure où tous les individus de la société ne bénéficient pas, de façon identique, des gains des institutions déjà existantes. Ainsi, les conflits d'intérêts qui en résultent ne se résolvent qu'au profit de ceux qui détiennent le pouvoir politique. Pour eux, les institutions sont endogènes car dépendantes de ces pouvoirs. De ce fait, elles ne peuvent être de bonne qualité que dans des pays où la totalité du pouvoir politique ne se concentre pas aux mains d'une minorité.

S'agissant des déterminants économiques de la qualité des institutions, la littérature se concentre essentiellement sur le rôle des inégalités de revenus. Généralement, une relation négative et significative est établie entre le niveau d'inégalité et la qualité des institutions économiques. En effet, Keefer et Knack (2002) exposent que les pays les plus inégalitaires sécurisent le moins bien les droits de propriété privée. De même, Easterly et Levine (2003) et Easterly (2007)

trouvent une relation négative et significative entre les inégalités de revenus et la qualité des institutions. Chong (2004) montre que les pays où la distribution des revenus est plus égalitaire sont dotés d'institutions de meilleure qualité. Précisons que Savoia et al. (2010) analysant l'effet simultané de la démocratie et des inégalités sur 92 pays soulignent que la démocratie aurait un effet positif sur les institutions économiques. Cet effet serait toutefois atténué en cas de fortes inégalités sur le territoire.

Nos propos nous paraîtraient toutefois incomplets si nous n'abordions, même brièvement, la théorie de l'efficacité des institutions. Bien plus ancienne, cette théorie se développe autour du théorème de Coase (1960). Elle développe l'idée selon laquelle, les sociétés font le choix d'institutions économiques maximisant le revenu global du territoire. Et ce, indépendamment du pouvoir politique qui n'a aucune prise sur l'allocation des gains provenant des institutions économiques. Pour mieux comprendre, selon cette approche la société est toujours à la recherche de l'efficacité économique. Ainsi, si à un moment donné, les institutions existantes apparaissent comme satisfaisantes pour une frange de la société mais pénalisantes pour une autre, un processus de négociation s'enclencherait de sorte que tous trouvent les bénéfices desdites institutions. D'après cette théorie, il n'y aurait pas de place dans une société pour des institutions inefficaces. Visiblement cette approche n'a pas résisté aux faits.

2.4.2. L'approche culturelle

Pour les tenants de cette approche la qualité des institutions économiques s'explique par les différences culturelles, autrement dit les croyances idéologiques des individus de la société. Plusieurs auteurs défendent l'idée selon laquelle l'appartenance religieuse influence la qualité des institutions mises en place dans le pays, parmi lesquels, Weber (1958), Putnam (1993) ou encore Landes (1998). Pour le premier, certaines sociétés possèdent des conceptions idéologiques et culturelles qui favorisent l'émergence d'institutions de bonne qualité alors que d'autres n'en possèdent pas (Weber, 1958). Il conclut que les valeurs mises en avant par les religions bouddhiste et hindouiste ont permis l'amélioration de la qualité des institutions en Inde.

Putnam (1993) quant à lui montre que certaines valeurs inciteraient à faire confiance aux étrangers, favoriseraient le vivre-ensemble et détermineraient tant la fourniture des biens publics que la qualité des institutions. Pour compléter, Landes (1998) trouve que certaines valeurs culturelles constituent un frein à l'instauration d'institutions efficaces. Il parle

notamment de la xénophobie, de l'intolérance ou encore de la fermeture d'esprit vis-à-vis d'autrui. Plus concrètement, La Porta et al. (1999) démontrent que les pays de confession protestante ont des institutions protégeant mieux les droits de propriété que les pays de confessions musulmane et catholique. Stulz et Williamson (2003) trouvent également que les pays musulmans et catholiques protègent moins bien les droits des investisseurs que les pays protestants.

Un autre aspect de l'analyse des déterminants culturels de la qualité institutionnelle aborde la question de la fragmentation ethnique et linguistique. Il ressort de cette littérature que dans un pays fortement fragmenté, les personnalités politiques en charge du pouvoir chercheront à favoriser le(s) groupe(s) ethnique(s) dans lequel(lesquels) ils ont évolué. Plusieurs éléments peuvent être mis en avant : d'abord, une telle situation rendrait difficile une coalition politique permettant de s'opposer aux éventuels dérapages du gouvernement en place et puis, elle favoriserait l'émergence d'une instabilité politique due à des conflits entre ethnies. Pour Mauro (1995), la fragmentation ethnique dans un territoire intensifie la corruption et par voie de conséquence contribue à une piètre gouvernance. Barro (1999), lui, montre une corrélation négative entre la fragmentation ethnolinguistique et la démocratie. Aussi pour La Porta et al. (1999), fragmentation ethnique et qualité institutionnelle sont négativement liées.

Alesina et al. (2003) trouvent que les conflits ethniques conduisent à l'instabilité politique et donc à une mauvaise qualité institutionnelle. Visiblement, pour ces auteurs, fragmentation ethnique et/ou linguistique sont synonymes de mauvaise gouvernance. Pour autant, il nous semble intéressant de citer l'étude de Collier (2001) qui démontre, au contraire, qu'il n'y a pas d'effet négatif à la fragmentation ethnique sur la qualité institutionnelle et les performances économiques. Il distingue pour cela la fragmentation dite « dominante » du fractionnement. La première étant la situation dans laquelle un groupe ethnique se retrouve en position majoritaire et le second étant celle où il y aurait plusieurs groupes ethniques dans le pays. Selon ses investigations, une forte fragmentation ethnique éviterait le risque de guerre civile qui pourrait survenir dans un pays à fragmentation dominante.

2.4.3. L'approche historique

Selon les tenants de cette approche, la qualité institutionnelle contemporaine serait le résultat d'événements historiques. Etant donné l'étendue et la diversité des points explorés dans ces études, nous faisons le choix de distinguer trois déterminants essentiels. Premièrement, nous

abordons les travaux qui traitent de la période coloniale. À cette fin, nous commentons quatre aspects : les stratégies d'exploitation coloniales, la durée de la colonisation, le type de gouvernement colonial instauré et l'identité du pays colonisateur. Deuxièmement, nous exposons les études portant sur l'origine légale et troisièmement, celles qui traitent de l'esclavage et de la traite négrière.

Les premiers travaux se concentrent sur les stratégies d'exploitation coloniales adoptées par les grandes puissances européennes dans leurs anciennes colonies. Selon ce pan de la littérature, ces stratégies ont non seulement façonné l'environnement institutionnel mais ont également un effet sur le développement économique à long terme des territoires colonisés. Tous ces travaux prennent leur origine de l'étude pionnière de AJR (2001). Ils montrent, par un *récit historique clair et convaincant* (Nunn, 2009 p. 5), que les institutions passées sont persistantes et ont une influence tant sur la qualité des institutions contemporaines que sur le niveau de revenu actuel (AJR, 2002)¹⁶. Plus récemment, Engerman et Sokoloff (2012), en se basant sur une histoire semblable, expliquent que les dotations factorielles initiales (et donc les conditions d'installation) dans les pays d'Amérique du Nord ont contribué à l'instauration d'institutions inclusives (et démocratiques) comparativement à celles des pays d'Amérique du Sud, où un système de production esclavagiste a été mis en place. Ils précisent que les intérêts économiques de l'élite ont été déterminants pour l'instauration du système politique colonial. Les répercussions politico-économiques desdits systèmes étant encore visibles de nos jours.

Dans le même ordre d'idées, Michalopoulos et Papaioannou (2016) exposent que le développement économique contemporain des pays d'Afrique est significativement influencé par les institutions politiques coloniales. Easterly et Levine (2016) trouvent quant à eux que la proportion d'Européens installés dans les anciennes colonies durant la période coloniale est fortement et positivement liée au niveau de revenu par tête actuel de ces ex-colonies. Angeles et Neanidis (2015) vont plus loin en montrant un lien positif entre le degré de colonisation européenne, la formation d'élites et la qualité des institutions contemporaines. Selon eux, plus grande serait le degré de colonisation et plus puissante serait l'élite locale contemporaine car le contrôle des colons sur les ressources du territoire augmenterait tandis que la capacité du reste de la population à présenter une opposition crédible diminuerait. Ils soulignent aussi que cette élite minoritaire consolide leur position de pouvoir en mettant en œuvre leur capacité à imposer

¹⁶ Cette théorie est présentée plus en détails à la section 1 – 2.2 du présent chapitre.

des mesures les favorisant au détriment de la population autochtone. Aussi, elle « cadenas » l'appareil politique et limite ainsi la diffusion du développement économique sur le territoire.

Acemoglu et Robinson (2012) enseignent également que les élites historiques peuvent affaiblir les institutions afin de préserver leur rente. Ce point est partagé par Carvalho et Dippel (2016) qui se penchent sur les 10 ex-colonies sucrières britanniques de la Caraïbe. Ils expliquent comment l'ancienne élite constituée de planteurs blancs et les métisses nouvellement élus coopèrent au lendemain de l'émancipation pour mettre en œuvre des politiques d'extraction et préserver leur rente. Leur récit analytique montre pourquoi les changements d'identité politique ne se traduisent pas par une amélioration des résultats politiques et économiques, malgré le renforcement de la responsabilité politique par le biais du système électoral. C'est selon eux, une forte forme de la « loi d'airain de l'oligarchie ».

Certaines études dévoilent que plus la durée de la colonisation dans un territoire est longue et plus élevée serait la probabilité pour ce dernier d'avoir des institutions de bonne qualité et, par voie de conséquence, de bonnes performances économiques. Pour Grier (1999) cela serait essentiellement due au niveau de capital humain (éducation) au moment de l'indépendance. Feyrer et Sacerdote (2009) qui se concentrent sur les territoires insulaires mettent également évidence une relation positive et significative entre le nombre d'années passées en tant que colonie européenne et le niveau de revenu par tête contemporain. De même, Olsson (2009) trouve un lien positif entre la durée de la période coloniale et la qualité des démocraties contemporaines. Il y aurait donc selon ce petit pan de la littérature un effet bénéfique à la colonisation (Ferguson, 2012). Pour Lange (2004) en revanche, c'est le type d'administration mis en place durant la colonisation qui exerce une influence sur les institutions actuelles des ex-colonies. Selon lui, une différence majeure s'est opérée entre les territoires directement et indirectement gouvernés. L'on retrouve cette dichotomie chez Acemoglu et Robinson (2012, 2013) lorsqu'ils emploient la notion de colonisation « extractive » et « inclusive ». Selon Lange (2009) les colonies où la règle directe a été instaurée ont hérité d'institutions européennes de meilleure qualité. Plus récemment, Michalopoulos et Papaioannou (2013) constatent une forte relation positive entre le degré de centralisation politique précoloniale et le développement institutionnel et économique contemporain.

Dans la continuité des travaux sur la mise en place d'institutions durant la période coloniale et ses effets sur le développement économique contemporain, un autre point de vue s'est dégagé.

L'importance est donnée cette fois à l'identité du pays colonisateur. L'idée sous-jacente étant que l'installation des colons s'est effectuée avec un large éventail d'institutions propre à chaque pays colonisateur. Les institutions politiques instaurées au sein des colonies sont à l'image de celles de la métropole (North, 1990). Les tenants de cette approche mettent en évidence la supériorité des institutions coloniales britanniques par rapport à celles des autres grandes puissances coloniales. En effet, North et al. (2000) montrent que les anciennes colonies britanniques, de par les institutions politico-économiques héritées de l'Angleterre, sont plus prospères que celles des autres puissances. Même constat pour Klerman et al. (2011). En comparant les ex-colonies françaises et britanniques, Grier (1997, 1999) et Bertocchi et Canova (2002) révèlent que les premières ont des taux de croissance plus faibles que les secondes. Notons que Bennett et al. (2017) constatent que les conditions de peuplement coloniales ont un impact plus important sur le développement économique contemporain des anciennes colonies britanniques que des ex-colonies françaises, espagnoles et portugaises. Ce qui nous permet de rebondir sur la présentation des travaux qui considèrent l'origine légale comme le déterminant essentiel de la qualité institutionnelle.

En partant du principe que l'identité du pays colonisateur détermine l'origine légale (type de système juridique) mise en place au sein de la colonie, La Porta et al. (1997, 1998, 1999) dans une succession d'articles soutiennent que les pays de droit commun (*common law*) anglais ont des institutions économiques plus efficaces que les pays ayant opté pour des systèmes juridiques alternatifs (droit civil, socialiste, germanique ou scandinave). Ils montrent effectivement que les pays de droit commun offrent une meilleure protection légale des droits des investisseurs privés. Ce système est en outre considéré comme étant plus flexible et plus adaptable que les autres. La raison en est simple : il est construit progressivement au rythme des décisions des juges puis reconnu par le parlement. Sont souvent opposés, le système de *common law* anglais et celui de droit civil, français notamment. Ce dernier étant associé à une lourdeur administrative due à plus de formalisme, à une moindre indépendance judiciaire et à des droits de propriété privée moins bien protégés (La porta et al., 2008). Dans la lignée des travaux de La Porta et al., Mahoney (2001) trouve que l'interventionnisme étatique excessif de la France tout comme la faible autonomie des juges vis-à-vis de l'État, comparativement au Royaume-Uni, ont eu pour conséquence une moins bonne protection des droits de propriété privé dans le pays que chez son voisin. De même, Beck et al. (2003b) valident les conclusions de La Porta et al. (1999) en précisant que les pays de droit commun assurent mieux la protection des droits des investisseurs que les pays de droit civil français.

Enfin, de nombreuses études se penchent sur l'effet de l'esclavage sur la qualité des institutions contemporaines. Dans une série d'articles influents, les historiens économiques Engerman et Sokoloff (1997, 2002, 2005, 2006 ; Sokoloff et Engerman, 2000), dévoilent que l'abondance de cultures comme le tabac, la canne à sucre ou encore le coton a poussé à la spécialisation dans l'agriculture de plantation dans les Amériques. Laquelle, avec l'emploi d'esclaves pour exploiter les économies d'échelle, a provoqué de nombreuses inégalités et concentré le pouvoir dans les mains d'une petite élite. Cette inégalité a abouti à la mise en place d'institutions favorisant l'élite (Engerman et Sokoloff, 2005) et affectant donc négativement le développement d'institutions nécessaires à la croissance économique (Engerman et Sokoloff, 2002) pouvant profiter à l'ensemble de la population. Nunn va alors tester les hypothèses de Engerman et Sokoloff et validera leur principale conclusion, à savoir que, l'esclavage a véritablement été préjudiciable aux performances économiques ultérieures de ces territoires. Il ne trouve, pour autant, pas de preuves que ce préjudice soit le fait des inégalités économiques causées par l'esclavage durant la période coloniale (Nunn, 2008b).

Dans un autre article, Nunn (2008a) rapporte que la traite négrière en Afrique est négativement corrélée au développement économique actuel des ex-colonies. En utilisant les données de Murdoc, il trouve que le nombre d'esclaves exportés pendant les traites du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle est négativement lié au PIB par tête contemporain. En considérant les pays africains, Nunn et Wantchekon (2011) établissent par la suite un impact négatif de la traite négrière sur la « confiance » des agents à l'égard de leurs proches ou de leurs gouvernements régionaux. Notons que la confiance telle qu'exprimée ici est vue comme une institution qui, non seulement règle les comportements, mais qui facilite également l'échange social, contribuant alors au développement économique (Cogneau et Dupraz, 2017).

Bien que la littérature sur les effets de l'héritage colonial soit très dense et qu'un certain consensus existe, il convient de noter que, depuis peu, des auteurs se penchent sur la persistance de ces effets. Maseland (2018) atteste ainsi que la qualité des institutions contemporaines est plus le fait des institutions précoloniales et de la géographie que de l'héritage colonial.

2.4.4. L'approche géographique

D'après les tenants de cette approche, les dotations en ressources naturelles ont un effet négatif sur les performances économiques. Depuis les travaux de Sachs et Warner (1995, 2001) montrant une corrélation négative entre la qualité institutionnelle et les dotations en ressources naturelles, une littérature dite de la « *malédiction des ressources* » s'est considérablement développée. Selon cette dernière, les pays dotés de ressources naturelles abondantes connaîtraient des taux de croissance plus faibles que ceux n'en possédant pas ou peu (Auty, 2001). Un consensus se forme également autour de l'idée que l'abondance en ressources naturelles empêcherait l'instauration de bonnes institutions favorisant le développement économique. L'héritage colonial, la recherche de rentes, l'instabilité politique et les guerres civiles, l'essor de la corruption et les institutions politiques sont autant de canaux liant la richesse en ressources naturelles et la qualité institutionnelle (Philippot, 2011). Nous proposons dans cette section d'en faire rapidement le tour.

S'agissant de la recherche de rentes, Auty (2001) enseigne que les activités de prédation prennent généralement le dessus sur les activités de production lorsque les ressources naturelles sont abondantes et qu'entre autres, les droits de propriété sont mal définis. De même, Ross (2001, 2012) met en évidence un effet négatif de la dotation en ressources naturelles (pétrole) sur les institutions démocratiques à travers l'effet de rente, de répression et de modernisation. Collier et Hoeffler (2005) trouvent que la croissance économique est favorisée par un régime démocratique sauf quand les rentes naturelles sont importantes dans le pays. Il semblerait que la rente mine les effets économiques bénéfiques de ce type de régime (Philippot, 2011).

Pour Wantchekon (2002) aussi l'abondance en ressources naturelles apparaît comme un frein à l'instauration des démocraties. Elle faciliterait selon lui, l'apparition de régimes autoritaires en Afrique et serait source d'instabilité politique. Les autocraties étant souvent associées à une corruption élevée, de nombreux travaux se sont penchés sur ce canal. Ainsi, pour Sala-I-Martin et Subramanian (2003) le type de ressources naturelles est déterminant. Ils montrent que les produits agricoles sont moins propices à la corruption que les ressources comme les minerais ou le pétrole. En outre, des auteurs tels que Collier et Hoeffler (2005) et Ross (2003) enseignent que les guerres civiles en Afrique trouvent une explication pertinente dans l'abondance de richesse naturelle.

Une telle revue trouve tout son intérêt ici dans la mesure où elle servira, entre autres, de base pour l'analyse de la qualité institutionnelle des PEID au prochain chapitre. Plusieurs de ces résultats pourront être explorés dans la compréhension de la formation, de l'évolution et des effets des institutions insulaires. Nous pensons notamment à l'identité du pays colonisateur et aux institutions mises en place durant la période coloniale, à la culture laissée, à la formation d'élites politiques et/ou économiques, à la fragmentation ethnique, etc.

Cette section a mis en évidence la pluralité des définitions entourant les concepts de « bonne gouvernance » et d'« institutions ». Pour autant, nos investigations dévoilent qu'un certain consensus se dégage tout de même des différentes approches des institutions internationales et des économistes. Nous montrons ainsi que les institutions sont principalement vues comme un ensemble de règles formelles et persistantes, encadrant les interactions des individus d'une société. Leur qualité est en outre déterminée par nombre de facteurs comme la culture, le pouvoir politique, l'appartenance religieuse, l'héritage colonial, les inégalités de revenus, l'origine légale, la dotation en ressources naturelles et la fragmentation ethnolinguistique. Nous consacrons la prochaine section à la présentation des principaux indicateurs de la qualité institutionnelle utilisés dans les études empiriques.

Section 2 : Une revue des indicateurs de gouvernance et de la qualité institutionnelle

Seules les institutions de bonne qualité – ayant un certain nombre de caractéristiques - sont jugées vitales pour le développement et la croissance économiques des nations (Acemoglu et al., 2001, Rodrik, 2003, Edison, 2003). Le passage de la théorie à la recherche empirique a donc nécessité la mise en place de mesures de la qualité institutionnelle afin d'intégrer les variables institutionnelles aux exercices de modélisation économétrique. À ce jour, il est possible de recenser plus d'une centaine d'indicateurs permettant d'éclairer divers aspects de la gouvernance¹⁷. Nous effectuons ici une revue critique des principales mesures utilisées pour décrire les institutions économiques et politiques dans les travaux empiriques. Pour plus de lisibilité nous les classons en fonction du type d'institution qu'elles évaluent. Nous nous attachons aussi à examiner la disponibilité de ces indicateurs et leur horizon temporel pour les

¹⁷ Pour une revue complète voir Chatti (2010) p.60

PEID¹⁸. L'objectif étant de sélectionner les mesures institutionnelles qui seront intégrées à nos investigations empiriques dans les prochains chapitres.

1. Mesures de la qualité des institutions économiques

Plusieurs bases de données et indicateurs ont été développés au cours de ces dernières décennies pour caractériser la qualité des institutions. La majeure partie comprend des variables relevant à la fois des institutions économiques et des institutions politiques. Ainsi, bien que cette section soit consacrée au premier type d'institution, nous avons fait le choix de classer les indicateurs comprenant des variables relevant des deux types d'institutions systématiquement dans la présente sous-section. Nous présentons alors successivement, les indicateurs de liberté économique, du climat des affaires et les indicateurs composites de gouvernance.

1.1 Les indicateurs de liberté économique...

Ces indicateurs très utilisés dans la littérature scientifique mesurent la qualité des institutions économiques. Nous concentrons nos propos sur l'indice produit par le Fraser Institute et celui publié par la Fondation Héritage, les plus connus et exploités dans les études empiriques.

1.1.1 ... du Fraser Institute

L'indicateur *Economic Freedom of the World* (EFW) conceptualisé par Milton Friedman, est considéré comme la référence scientifique dans le domaine de la liberté économique. Produit par l'institut canadien Fraser, en coopération avec 90 institutions indépendantes à travers le monde, il évalue le cadre institutionnel d'un pays et établit le classement des pays considérés. Ainsi, à partir d'une quarantaine de variables il mesure le degré de liberté économique dans 5 domaines majeurs. À savoir, la taille du secteur public (dépenses gouvernementales, subventions, entreprises publiques et investissement, etc.), la structure juridique et le respect des droits de propriété (indépendance judiciaire, exécution légale des contrats, protection des droits de propriété, etc.), le libre-accès à une monnaie stable (croissance monétaire, inflation, liberté de détenir des comptes bancaires en devises étrangères, etc.), le libre-échange international (obstacles réglementaires au commerce, tarifs, etc.) et pour finir, la densité

¹⁸ Les tableaux récapitulatifs se trouvent à l'annexe (Chap. 1-1 à Chap.1-10). Pour une vue d'ensemble, le lecteur peut se reporter au tableau 2 (p. 74)

règlementaire (réglementation du marché du crédit, du travail et des entreprises)¹⁹. L'EFW évalue donc dans quelle mesure le gouvernement protège les individus ainsi que leurs biens contre l'appropriation d'autres individus ou du gouvernement lui-même.

Il s'agit en outre de la base de données sur les institutions économiques qui a la plus grande dimension temporelle. En effet, bien que la première publication ait eu lieu en 1996, les données sont disponibles pour certains pays et territoires (une centaine environ) dès 1980. Pour d'autres, la série remonte même à 1970. Il convient de préciser que cet indicateur est construit tous les 5 ans depuis 1970. Il n'est publié annuellement que depuis 2000. Pour l'édition 2016, ce sont 159 pays et territoires qui ont été retenus. Un score variant entre 0 et 10 est attribué à chaque variable, où 10 correspond au degré de liberté économique le plus élevé. Bien que pour De Haan et al. (2006), cet indicateur « *ne mesurerait pas véritablement ce que les chercheurs ont à l'esprit* » car il capte les institutions économiques mais aussi les politiques mises en œuvre sur le territoire, de nombreuses études utilisent ces données et conduisent à des résultats assez significatifs²⁰. Prises généralement individuellement, ces variables sont majoritairement employées pour analyser l'impact des institutions sur la croissance économique, les investissements ou encore sur les niveaux de revenus (Antràs, 2003 ; Djankov et al., 2003 ; Dawson, 2003 ; Acemoglu et Johnson, 2005 ; Das et Quirk, 2016 ; Bhattacharyya, 2011 et Flachaire et al., 2014).

Sur les 159 pays et territoires considérés par l'EFW nous ne recensons que 18 PEID. La moitié provenant de la région Caraïbe, 6 de la région AIMS²¹ et 3 du Pacifique. L'annexe Chap.1-1 rappelle les mesures comprises dans l'EFW et rend compte de leur disponibilité pour les PEID couverts. Il apparaît clairement que la disponibilité des variables varie considérablement d'un territoire à l'autre. Certaines sont disponibles dès 1975 pour des territoires comme Singapour, les Bahamas, le Bahreïn, la Barbade, l'Ile Maurice et Trinité-et-Tobago. Pour d'autres, tels que le Cap-Vert, le Suriname ou le Timor Oriental, il faut attendre 2010 pour une production régulière des données. Seul Singapour est couvert dès la première année par cet indicateur. En y regardant encore de plus près, l'on constate que les données de 7 des 9 PEID caribéens sont disponibles dès 1980 contre 3 pour la région AIMS et 1 pour la région Pacifique.

¹⁹ Pour plus d'informations, le lecteur peut se référer à la notice suivante : <https://www.fraserinstitute.org/fr/economic-freedom/approach>

²⁰ Sur ce point, consulter la large revue de littérature produite par Hall et Lawson (2014).

²¹ AIMS pour Atlantic, Indian Ocean, Mediterranean and South China Sea

Plusieurs sous-indicateurs pourraient être utilisés dans notre étude empirique, notamment celle basée sur la taxonomie de Rodrik (2005), parmi eux, l'indice de régulation, de système juridique et des droits de propriété ou encore l'indice monétaire. De plus, les variables « protection des droits de propriété » et « exécution légale des contrats » pourraient éventuellement être utilisées pour tester individuellement et séparément les deux types d'institution de création de marché. Pour autant, cette base ne saurait convenir pour nos travaux compte tenu du peu d'économies insulaires couvertes.

1.1.2 ... de la Fondation Héritage

L'*Index of Economic Freedom* (IEF) est construit annuellement depuis 1995 et couvre actuellement 186 pays. L'objectif étant de catégoriser les institutions, les politiques et les pratiques économiques de manière quantitative et rigoureuse (Fondation Héritage, 2010). Dix indices sont considérés et regroupés en quatre grandes catégories que sont l'État de droit incluant l'indicateur des droits de propriété et la liberté d'échapper à la corruption ; les restrictions sur le gouvernement comprenant la liberté fiscale et les dépenses publiques ; l'efficacité réglementaire englobant la liberté des affaires, la liberté du travail et la liberté monétaire et pour finir l'ouverture des marchés avec la liberté des échanges, la liberté d'investir et la liberté financière. Tous ces indices ont un score qui varie de 0 à 100. Ils sont en outre tous composés de sous-variables que nous présentons brièvement. Par exemple, l'indicateur de liberté d'affaires (BF) qui reflète le droit mais surtout la capacité de l'individu à mener librement des activités entrepreneuriales (sans ingérence du gouvernement) est constitué d'une dizaine de composantes, parmi elles, les coûts de création, d'exploitation et de fermeture d'une entreprise mais également le temps nécessaire à l'obtention d'une licence.

L'indice de la liberté fiscale (FF) qui est une mesure du fardeau gouvernemental prend en compte le taux d'imposition le plus élevé sur le revenu des particuliers et des sociétés (pris séparément) ainsi que le montant total des recettes fiscales en pourcentage du PIB (plus la charge fiscale est basse et plus le score est élevé)²². L'indice de la liberté financière (FINF) est quant à lui un indicateur qui permet de déterminer si le secteur financier de l'économie considérée est exempt de réglementations bancaires et financières excessives (Fondation

²² L'idée étant qu'une imposition plus élevée nuirait à la capacité des entreprises et des individus de poursuivre leurs objectifs sur le marché tout comme elle réduirait leur incitation à travailler, investir, épargner, ou même prendre des risques.

Héritage, 2015). La liberté monétaire (MF) est un indicateur de la stabilité monétaire (taux d'inflation moyen pondéré pour les trois dernières années) et du contrôle des prix : un score élevé se caractérise par une banque centrale indépendante, des politiques qui favorisent une faible inflation et une absence de contrôle des prix (Fondation Heritage, 2015). Un autre indicateur très utilisé dans la littérature est l'indice de liberté des droits de propriété (PRF). Il mesure la capacité d'un gouvernement à protéger les droits de propriété des individus, nécessaires au développement d'activités entrepreneuriales, commerciales et des investissements. L'indice de la liberté des échanges (TF) reflète l'ouverture commerciale du pays et plus particulièrement la possibilité des individus à vendre ou acheter librement des biens et services.

Selon la Fondation Héritage (2015), l'entrave gouvernementale à la libre circulation commerciale (mise en place de quotas, taxes sur les importations et/ou les exportations, etc.) aurait un impact négatif sur la capacité des acteurs à poursuivre leurs objectifs. Enfin, l'indicateur de liberté économique (par pays) est obtenu en faisant la moyenne des scores attribués aux 10 indicateurs précédemment cités en donnant la même importance à chacun d'eux²³. Ainsi, plus le score est élevé, plus le pays est libre économiquement. Bien que des changements méthodologiques aient eu lieu, de nombreux efforts semblent avoir été mis en œuvre afin de permettre la comparabilité des données dans le temps. Ces données sont utilisées par Heckelman (2000), Beck et al. (2003b), Cebula et al. (2013), Skaaning (2010), Xu (2011), Barro (2013) ou encore Bayar (2016) bien que Roca (2011, p. 138) doute de la neutralité de l'indice dont il qualifie la vision de néolibérale.

Sur les 186 pays couverts par l'IEF, nous recensons 31 économies insulaires en développement (voir annexe Chap.1- 2). Il couvre donc quasiment l'ensemble des PEID définis par l'ONU. Seules 7 économies en sont exclues. À savoir, Antigua-et-Barbuda, la Grenade, les Iles Marshall, Nauru, Palaos, Saint-Kitts et Tuvalu. Il inclut donc 9 PEID de la région AIMS, 13 de la région Caraïbe et 6 économies du Pacifique. Seize d'entre eux sont couverts dès 1995-1996, parmi lesquels, la Barbade, le Bahreïn, les Bahamas, la République Dominicaine, Cuba, les Iles Fidji, le Cap-Vert, le Suriname ou encore Trinité-et-Tobago. Cependant, pour d'autres, comme les Comores, la Dominique, Kiribati, les Maldives, Sainte-Lucie ou Saint-Vincent, les données ne sont disponibles qu'à partir de 2009. Réduisant considérablement la dimension temporelle. L'on constate alors que les données de 10 des 13 PEID caribéens sont disponibles dès 1996

²³ Pour plus de détails sur les autres sous-indicateurs et sur la méthode de calcul, le lecteur peut se référer à la notice méthodologique suivante : <http://www.heritage.org/index/book/methodology>

contre 3 pour les régions AIMS et Pacifique. Plusieurs variables individuelles pourraient convenir dans le cadre de notre analyse. Nous pensons notamment à l'indice de droits de propriété ou encore à celui de la liberté monétaire pour notre analyse basée sur le cadre de Rodrik (2005).

1.2 Les indicateurs de risque-pays...

Les évaluations de risque fournissent une source importante d'informations sur la qualité des institutions. Nous présentons brièvement l'International Country Risk Guide (ICRG) et le Business Environment Risk Intelligence (BERI).

1.2.1 ... de l'International Country Risk Guide

L'*International Country Risk Guide* est construit mensuellement et annuellement depuis 1980 à partir d'une trentaine de mesures. Il s'agit d'un indicateur évaluant les risques financiers, économiques et politiques. Un indice distinct est créé pour chaque sous-catégorie. Ainsi, l'indice de risque politique équivaut à 100 points, les risques économique et financier, à 50 points chacun. La totalité des points de ces trois indicateurs est divisée par deux pour produire les pondérations à inclure dans le score composite de risque pays (*Political Risk Services Group*²⁴). L'ICRG est ainsi constitué de 22 composantes prédisant le risque politique (soit 12 variables retenues), le risque financier (5 variables) et le risque économique (5 variables) dans 145 pays. En plus des scores attribués aux 22 composantes individuelles, l'équipe du *PRS Group* produit une note pour chacun des trois groupes de facteurs de risque plus une note globale pour chaque pays (ICRG, 2016). Les évaluations de risques politiques²⁵ reposent sur une analyse subjective tandis que les évaluations de risques financiers et économiques sont fondées sur des données totalement objectives.

Dans le détail, l'indice de risque économique a pour objectif de fournir une évaluation des forces et faiblesses économiques actuelles d'un pays. Ainsi, un pays où les faiblesses l'emporteraient sur les atouts présentera un risque économique élevé et vice-versa. Ces forces

²⁴ Le Political Risk Services (PRS) Group est une agence privée de notation. Pour plus d'informations sur l'agence et les données produites voir <http://www.prsgroup.com/>

²⁵ Etant donné l'utilisation importante de ces données par les économistes nous avons fait le choix de présenter l'indicateur de risque politique dans la section réservée aux mesures des institutions politiques.

et faiblesses sont évaluées en attribuant des points de risque à un ensemble de facteurs que sont, entre autres, la croissance du PIB réel, le PIB par tête, le taux d'inflation annuel, le solde budgétaire en pourcentage du PIB. Pour ce qui est de l'indice de risque financier, il repose sur les 5 critères financiers suivants : dette extérieure en pourcentage du PIB, service de la dette extérieure et balance en pourcentage des exportations de biens et de services, liquidités internationales nettes sur les importations et la stabilité du taux de change.

Pour assurer la comparabilité entre les pays, l'équipe du PRS Group précise que les composantes sont fondées sur des ratios acceptés entre les données mesurées sur le plan national. Ce sont ces ratios qui sont comparés et non les données elles-mêmes. Ces données bien que payantes, donnent des mesures intéressantes des institutions tant économique que politique. Olson et al. (2000) met toutefois en doute ces données en remarquant que les experts en charge de ces indices pourraient être influencés par les résultats économiques des territoires considérés. Bien que, comme tout indicateur, il pourrait contenir des erreurs de mesure nous n'avons recensé aucune information allant en ce sens par le PRS Group. L'équipe ne fournit en effet aucun intervalle de confiance pour ces notations. Il est de ce fait difficile d'avoir une idée de la fiabilité des données. Malgré tout, ces données sont utilisées dans de nombreux travaux examinant le rôle de la qualité institutionnelle sur le développement économique, parmi lesquels, Knack et Keefer (1995, 1997), Barro (1996a), Clague et al. (1996, 1999), Glaeser et al. (2004), Hassan et Sarna (1996), Sachs et Warner (1995), Chong et Calderon (2000), Rahman et al. (2000), Bockstette et al. (2008) ou encore Bhattacharyya (2011).

Pour autant, nous ne recensons que 12 territoires insulaires couverts par cette base (voir annexe Chap. 1- 3). Plus de la moitié (8) se trouvant dans la Caraïbe, 3 dans la région AIMS et un seul pour le Pacifique. Les données sont disponibles dès janvier 1984 pour 8 d'entre eux, parmi lesquels, le Bahreïn, la République Dominicaine, Haïti, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Trinité-et-Tobago. De nombreux chercheurs utilisent la mesure composite de la qualité gouvernementale (Rodrik, 1997 ; Hall et Jones, 1999 ; Amaira, 2012 ; Le, 2009 ; Lam, 2010) tandis que d'autres prennent en compte ses composantes individuelles. C'est le cas de Acemoglu et al. (2001) qui intègrent la variable « risk of expropriation » à leur analyse. Das et Quirk (2016) et Bhattacharyya (2011) emploient l'indice « law and order » comme proxy des institutions de création de marché. Bien que cet ensemble de données pourrait répondre à nos attentes, le trop peu d'économies insulaires couvertes rend difficile son utilisation dans nos investigations, malgré leur grande couverture temporelle.

1.2.2 ... du Business Environment Risk Intelligence

Le *Business Environment Risk Intelligence* (BERI) est une organisation à but lucratif qui publie annuellement des notations sur les risques, principalement financiers, pour 140 pays depuis 1984. Le système de notation de BERI permet des comparaisons entre pays dans le temps. Les composantes de cet indicateur sont l'indice de risque opérationnel (ORI), l'indice de risque politique (PRI) et le « facteur de versement et de rapatriement²⁶ » (facteur R). Parmi les variables répertoriées et prises en compte par cet indicateur, nous retenons le niveau d'endettement, la structure et la croissance économique, le niveau de déficit, le taux de change et convertibilité des devises, le coût du facteur travail et productivité, l'accès aux marchés des capitaux, le niveau de liquidité, le taux d'inflation, le PIB et le PIB par tête.

On y trouve également les comportements et anticipations des agents, l'environnement politique, les accords internationaux et intégration régionale, l'hétérogénéité des politiques, des ethnies et des religions, le niveau de corruption et la flexibilité des lois, le taux de criminalité et la sécurité militaire, la législation, les politiques régionales, la gestion des infrastructures et des collectivités locales et les régimes coercitifs et conformité des lois (Erb et al., 1996 a). Malgré leur accès payant, les données du BERI sont souvent utilisées dans les études empiriques notamment par Knack et Keefer (1995, 1997), Knack (1996), Barro (1996a), Clague et al. (1996, 1999), Rodrik (1997), Chong et Calderon (2000) ou encore Siddiqui et Ahmed (2013).

Concernant la disponibilité de cet indicateur pour les PEID, il est important de préciser que peu d'informations sont disponibles sur <http://www.beri.com/>. Cela étant, de nos échanges avec l'équipe, il en ressort que les petites économies insulaires ne sont pas régulièrement couvertes par cet indicateur. Seules les données pour Singapour seraient disponibles de manière régulière. Pour cette raison, nous écartons cet indicateur de notre travail de recherche.

Dans cette sous-section nous soulignons que les indicateurs de risque-pays couvrent un champ politique et économique relativement large. Ils sont en outre souvent utilisés dans les régressions économétriques. Une explication serait, selon Linder et Santiso (2003, p.106) que ce sont les rares indicateurs de gouvernance à fournir des données mensuelles pertinentes sur

²⁶ Notre traduction de « *Remittance & Repatriation Factor* », pour plus d'informations voir <http://www.beri.com/Publications/BRS.aspx>

de longues périodes et ce, pour un nombre important de pays. Ils reposent également sur des données principalement objectives. Toutefois, le trop peu de PEID couverts nous pousse à explorer et considérer d'autres indicateurs et bases de données pour nos études empiriques, parmi lesquels, les indicateurs produits par la Banque mondiale. L'organisation faisant autorité en matière de recherche en économie du développement, nous traitons à part les indicateurs qu'elle développe pour souligner leur importance.

1.3 Les indicateurs de la Banque mondiale

Les indicateurs développés par l'institut regroupent et agrègent des informations provenant de nombreuses sources de données. Raison pour laquelle, le terme d'indicateurs composites est utilisé. Nous présentons alors successivement les indicateurs du climat des affaires « *Doing Business* », les six indicateurs mondiaux de gouvernance développés par l'équipe de Kaufmann et le « *Country Policy Institutional Assessment* » (CPIA).

1.3.1 Le rapport « *Doing Business* »

Ce rapport, produit annuellement depuis 2003, se focalise sur la description du climat des affaires dans la majeure partie des pays du monde. Le premier portait sur 5 ensembles d'indicateurs dans 133 pays. Actuellement, il couvre 10 ensembles d'indicateurs et ce, pour 190 pays. L'objectif de *Doing Business* est de fournir une « base objective » permettant de comprendre et d'améliorer l'environnement réglementaire des affaires à travers le monde (Doing Business, 2014). Il analyse effectivement les petites et moyennes entreprises sur le plan national et mesure la réglementation qui s'applique à ces dernières, tout au long de leur cycle de vie.

Dans sa version 2016, le rapport couvre les 10 ensembles d'indicateurs suivants : la création d'entreprise, l'obtention d'un permis de construire, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété, l'obtention de prêts, la protection des investisseurs minoritaires, le paiement des taxes et impôts, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats et pour finir la réglementation en cas de faillite²⁷. Une note est attribuée à chacun de ces ensembles. Les

²⁷ Dans sa version 2016, le rapport propose une nouvelle variable rendant compte de la « réglementation du marché du travail » dans les pays couverts mais cette variable n'est pas prise en compte dans le classement *Doing Business*.

économies sont alors classées par rapport à la facilité d'y faire des affaires. Plus la note est élevée et plus l'environnement réglementaire des affaires est favorable à la création et au développement d'entreprises dans le tissu local.

Les comparaisons à travers le temps (à partir des classements opérés) semblent difficiles dans la mesure où le nombre d'économies couvertes varie, tout comme la méthodologie. Pour régler ce problème, la BM propose d'utiliser la métrique « *distance à la frontière* » qui mesure l'écart entre les performances d'une économie et une mesure des meilleures pratiques pour l'ensemble des indicateurs couverts par les 10 thématiques. Ce sont d'ailleurs ces scores qui déterminent le classement (Doing Business, 2016). Ces données sont utilisées par Djankov et al. (2006), Gillanders et Whelan (2010), Commander et Nikoloski (2010), Haidar (2012), Loayza et al. (2005), Messaouda et Tehenib (2014) pour analyser l'effet des institutions de réglementation sur la croissance économique.

Nous observons que sur les 190 pays recensés par ce rapport, 35 sont des économies insulaires, soit la quasi-totalité des PEID définis par les Nations Unies (voir annexe Chap. 1 - 4). Seules les données pour le Bahreïn, Cuba, Nauru et Tuvalu ne sont pas disponibles. Comparativement aux bases précédentes, la dimension temporelle du *Doing Business* est relativement courte. Une partie des PEID est intégrée à partir de 2004, parmi elles, les Iles Fidji, Singapour, Porto-Rico, la République Dominicaine, la Micronésie, la Jamaïque, Palaos, Haïti et Kiribati. Nous pourrions utiliser ces données comme proxy de la qualité des institutions de réglementation de marché dans notre étude basée sur la taxonomie de Rodrik (2005). Ces données bien que plus objectives que celles basées sur l'avis d'experts ne sauraient toutefois pas convenir à notre étude empirique. Elles ciblent en effet la qualité de la réglementation. Or, nous souhaitons analyser l'importance de différentes composantes institutionnelles en plus de la gouvernance dans sa globalité. La réglementation n'étant qu'une dimension parmi d'autres. Ainsi, bien que ces données couvrent bon nombre de PEID, la faible temporalité et le caractère trop spécialisé de ces mesures nous conduisent à les écarter de nos travaux de recherche.

1.3.2 Les indicateurs mondiaux de gouvernance

La base de données WorldWide Governance Indicators (WGI) présente six indicateurs de gouvernance pour plus de 200 pays à partir de 1996. En effet, dans une succession d'articles qui font depuis longue date référence, Kaufmann et Kraay (1999-2010), économistes à la BM, ont développé cette base de données qui mesure trois grandes dimensions de la gouvernance :

- Le processus par lequel les gouvernements sont désignés, surveillés et remplacés qui est composé des deux sous-indices suivants :
 - « les capacités revendicatives et d'expression » (VA²⁸) qui déterminent dans quelle mesure les citoyens d'un pays participent réellement à l'élection de leurs gouvernants, que ce soit par l'étendue de leurs libertés d'association, d'expression ou encore par l'indépendance de la presse ; Ce sont autrement dit les droits politiques et individuels dont jouissent les citoyens.
 - « la stabilité politique et l'absence de violence » (PV) qui évalue la probabilité de voir le gouvernement déstabilisé voire renversé par des moyens violents ou inconstitutionnels (violence politique et terrorisme compris). Il s'agit d'une mesure de la perception de la probabilité d'un changement violent de régime ou de gouvernement et des menaces graves à l'ordre public.
- La capacité d'un gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques saines est définie par :
 - « l'efficacité du gouvernement » (ou de l'action publique, GE) qui mesure la qualité des services publics et de l'administration, les compétences des agents de la fonction publique, leur degré d'indépendance à l'égard des pressions politiques mais aussi la qualité de l'élaboration et d'application des politiques publiques et la responsabilité effective du gouvernement quant à ces politiques;
 - « la qualité de la réglementation » (RQ) qui évalue la capacité du gouvernement à formuler et à appliquer des règles adaptées favorisant le développement du secteur privé. Il mesure en outre les entraves réglementaires au fonctionnement des marchés (ex: le contrôle des prix) mais également le poids d'une réglementation abusive sur le développement entrepreneurial ou sur le commerce extérieur.
- Enfin, le respect tant par l'État que par les citoyens des institutions qui régissent leurs interactions socioéconomiques :
 - « l'État de droit » (ou encore la qualité des procédures légales, RL) qui mesure la capacité d'une société à mettre en place un environnement de confiance dans

²⁸ Traduit de « voice and accountability »

lequel des règles justes servent de socle aux interactions socioéconomiques. Il évalue aussi la capacité à faire appliquer et respecter les contrats et les droits de propriété. Autrement dit, il mesure le degré de confiance qu'ont les citoyens dans les règles de la société.

- « le contrôle de la corruption » (CC) qui mesure l'abus des pouvoirs publics à des fins lucratives, en intégrant les formes mineures et majeures de corruption. Il évalue tout particulièrement l'enrichissement des individus qui disposent d'une position de pouvoir (Kaufmann et al., 2006 a). Autrement dit la « prise en otage » de l'État par les élites et les intérêts privés.

Les estimations pour chaque indicateur sont comprises entre -2,5 et 2,5 où les valeurs les plus faibles correspondent aux pires performances estimées en matière de gouvernance. Les indicateurs de Kaufmann et al. se basent sur plusieurs centaines de variables individuelles, provenant d'une grande variété de sources de données dont notamment celles de l'ICRG, du CPIA ou encore la majeure partie des sources retenues par Transparency International pour la constitution du CPI. Les données sont subjectives car reflétant les points de vue des répondants et des experts du secteur public, privé et des ONG dans le monde. Précisons qu'un indice global de gouvernance (IGG) est obtenu en faisant la moyenne simple des 6 indicateurs. Bien que cet indice permette des comparaisons significatives entre pays et dans le temps, les auteurs (Kaufmann et al., 2006b et 2011) soulignent que ces données comprennent une importante marge d'erreur et qu'il est impératif d'être prudent dans leur interprétation et leur classification.

Un certain nombre de critiques est adressé à ces indicateurs²⁹. Ils peuvent être regroupés en trois points essentiels : « *la méthode agrégative (en particulier la difficulté d'effectuer des comparaisons significatives dans le temps et entre pays, en matière de gouvernance) ; l'indépendance des évaluations sur la gouvernance dont sont issus ces indicateurs et le manque d'impartialité dans le traitement des situations nationales* » Apaza (2008, p. 592). Critiques auxquelles l'équipe de la Banque répond (2006b, 2007). Malgré tout, depuis leur publication, ces indicateurs font partie des plus utilisés dans la littérature empirique liant qualité institutionnelle et croissance économique (Neumayer, 2002 ; Rodrik et al., 2004 ; Dollar et Kraay, 2003 ; Kaufmann et al., 1999, 2002, 2010 ; Easterly, 2002 ; Easterly et Levine, 2003 ; Kurtz et Schrank, 2007 ; Sen, 2014 ; Setayesh et Daryaei, 2017 ; Greenidge et al., 2016).

²⁹ Les principales critiques sont formulées par Glaeser et al. (2004), Knack (2006), Kurtz et Schrank (2007), Arndt et Oman (2006).

Nous observons à l'annexe Chap. 1 – 5 que pas moins de 49 économies insulaires au sens de l'ONU sont couverts par les indicateurs mondiaux de gouvernance. Nous pouvons ainsi distinguer les 38 PEID de notre analyse et 11 territoires dépendants (Anguilla, Aruba, les Bermudes, Guam, les Iles Caïmans, les Iles Cook, les Iles Vierges Américaines, la Martinique, Niue, Porto-Rico et les Samoa américaines). Les données sont disponibles dès 1996 mais ne sont annuelles qu'à partir de 2002. La plupart des économies insulaires sont couvertes dès la première année de publication. C'est notamment le cas de la Barbade, des Bahamas, de Cuba, de la République Dominicaine, de Guinée-Bissau, du Cap-Vert, des Comores, de l'Ile Maurice, de Samoa, de Singapour ou encore de Trinité-et-Tobago.

Elles sont en outre disponibles à partir de 1998 pour 7 territoires insulaires (dont Saint-Vincent, Saint-Kitts, Sainte-Lucie, la Micronésie), de 2007 pour Nauru et de 2008 pour Palaos. Comparativement à d'autres bases, la dimension temporelle des indicateurs mondiaux de gouvernance semble relativement courte. Malgré tout, elle reste à ce jour la seule à couvrir la totalité des économies de notre étude. Ces indicateurs font partie des plus utilisés depuis leur publication dans les régressions de gouvernance sur le développement économique. Les auteurs y approximent la qualité institutionnelle soit par un ou plusieurs sous-indicateurs, évalués simultanément ou individuellement, soit par un indice synthétique construit à partir de ces derniers³⁰.

Compte tenu du nombre de PEID couverts et de la possibilité d'utiliser ces données comme proxy de la gouvernance globale et de ses différentes composantes, nous considérons que cette base saurait répondre à nos attentes. De plus, certains indicateurs peuvent à notre sens, être retenus pour notre analyse des effets des institutions dans le cadre de la taxonomie de Rodrik (2005). Malgré les critiques dont ils font l'objet, ces indicateurs de gouvernance restent de loin, avec ceux de l'ICRG, les plus utilisés dans la littérature économique.

1.3.3 Le rapport « *Country Policy Institutional Assessment* »

Ce rapport produit annuellement par la Banque depuis 1977, représente une série d'indicateurs évaluant la qualité des politiques et cadres institutionnels des pays emprunteurs. Les études sont réalisées par les équipes de la Banque présentes dans les différents pays considérés. Bien que le CPIA mesure et suit depuis le début les années 1980 le cadre institutionnel de ces territoires

³⁰ Le lecteur peut se référer aux annexes Chap1-11, Chap.1-12 et Chap.1-13 pour une synthèse de ces études et au chapitre 1 - section 3 pour un développement plus détaillé.

emprunteurs, les résultats n'ont été rendus publics qu'en 2006 pour les données de 2005. Cet indice comporte 16 grands indicateurs regroupés en 4 catégories. D'abord, la gestion économique qui comprend la gestion macroéconomique, la politique budgétaire et la politique d'endettement. Ensuite, les réformes structurelles qui intègrent les politiques commerciales, financières et les cadres réglementaires des entreprises. Puis, les politiques d'intégration sociale et d'équité qui incluent entre autres, l'égalité des sexes, l'équité dans l'utilisation des ressources publiques, la protection sociale et l'emploi mais aussi les politiques et institutions assurant le développement durable. Pour finir, la gestion des institutions et du secteur public qui incorpore les droits de propriété et la gouvernance basée sur un système de règles, la qualité de la gestion financière et budgétaire, la qualité de l'administration publique... (Banque mondiale, CPIA 2016).

L'organisation attribue une note allant de 1 à 6 à chacun des 82 pays couverts et ce, pour chaque critère. L'attribution de la note finale sert principalement de base à l'évaluation des institutions des pays bénéficiaires et à la mesure de leur capacité à recevoir certaines aides (Kaufmann et al., 2003). Il est toutefois important de préciser que le CPIA a connu d'importants changements. Un tournant s'est notamment opéré à la fin des années 90 avec l'introduction de données de gouvernance et de politiques sociales (Charles et al., 2007) alors qu'initialement il était plutôt tourné vers les problèmes économiques et les politiques macroéconomiques. Les notations CPIA sont très utilisées dans les travaux internes de la Banque. Elles servent d'ailleurs de référence à l'allocation des prêts à taux zéro et des subventions de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) en faveur des pays les plus pauvres. Knack et Azfar (2003) et Isham et al. (2005) utilisent ces données dans leurs régressions.

Sur les 82 pays couverts par le CPIA, 21 sont des PEID au sens de l'ONU (annexe Chap. 1- 6), parmi lesquels figurent 9 économies de la région Pacifique (dont Kiribati, la Micronésie, Samoa, Tuvalu), 6 de la zone Caraïbe (dont la Dominique, le Guyana, Haïti) et 5 de la région AIMS (dont les Comores, la Guinée-Bissau, Sao-Tomé-Et-Principe). Il apparaît distinctement que la majeure partie des économies insulaires couvertes l'ont été, dès le 1^{er} rapport rendu public. En effet, les évaluations CPIA sont accessibles dès 2005 pour 17 PEID dont le Cap-Vert, les Comores, la Grenade, Haïti, le Guyana, Kiribati, l'Ile Salomon, Saint-Vincent, Sainte-Lucie ou encore Tonga. 3 économies insulaires sont couvertes plus tardivement, à savoir les Iles Marshall et la Micronésie en 2011 et Tuvalu en 2012, réduisant considérablement la dimension temporelle pour ces territoires. Ces données ne correspondent toutefois pas à nos objectifs de recherches, nous les écartons pour la suite de nos investigations.

La multiplication des bases de données et indicateurs au fil du temps est la conséquence directe de l'intérêt croissant porté à la notion de « bonne gouvernance » à travers le monde. Ces indicateurs sont pour la plupart, rappelons-le, construits à partir de sources de données primaires et sont souvent basés sur des appréciations d'experts. Leur objectif étant de fournir des mesures quantitatives des différentes dimensions de la gouvernance. Selon le PNUD (2006), le principal avantage lié à ces indicateurs est que la couverture géographique tout comme la fiabilité peuvent être augmentées en combinant les différentes sources de données disponibles. À ce stade, seuls les indicateurs produits par la Banque mondiale semblent correspondre à notre recherche. Ils portent en effet sur l'ensemble des territoires de notre échantillon, bien que la dimension temporelle soit relativement courte. Pour clore cette partie sur la présentation des indicateurs de gouvernance, nous consacrons la prochaine sous-section à la description des indices utilisés pour mesurer la qualité des institutions politiques dans ce qui est communément appelé l'«industrie de l'économétrie de la croissance»³¹.

2. Mesures de la qualité des institutions politiques

Initialement utilisés dans la recherche en science politique, ces indicateurs ont peu à peu fait leur entrée dans les travaux empiriques en économie du développement. Nous nous concentrerons dans cette section sur les indices les plus utilisés pour décrire les institutions démocratiques et mesurer la corruption. Nous présentons successivement le projet Polity IV, l'indicateur de liberté politique du Freedom House, l'indicateur de perception de la corruption de Transparency International et l'indice de risques politiques de l'ICRG. Nous ferons également allusion à d'autres bases de données que nous jugeons toutes aussi intéressantes.

2.1 L'indicateur de démocratie Polity IV

Le *Polity project* semble être actuellement la base de données la plus complète en matière de droits politiques (Goujon, 2006). La dernière version, Polity IV, couvre 186 pays pour des données remontant à 1800. Les données Polity IV fournissent plusieurs variables intéressantes : une mesure annuelle de la démocratie, une autre d'autocratie, l'indice *Polity* qui n'est autre

³¹ Expression tirée de Razafindrakoto et Roubaud (2006).

que la soustraction des deux. Une variable, *Durable*, est en outre produite à partir de la précédente. Elle fournit une mesure du nombre d'années qui s'est écoulé depuis le dernier changement de caractéristiques d'autorité dans le pays couvert. Dans le détail, l'indice de démocratie regroupe deux caractéristiques essentielles des institutions. Premièrement, la présence d'institutions et de procédures par lesquelles les citoyens peuvent exprimer des préférences efficaces à l'égard de politiques et de leaders alternatifs ; Deuxièmement, l'existence de contraintes institutionnalisées à l'exercice du pouvoir par l'exécutif. Cet indice a une échelle de 11 points, allant de 0 à 10 (où 10 correspond à une démocratie performante).

L'indice d'autocratie est quant à lui dérivé des codages de la compétitivité de la participation politique, de la réglementation de la participation, de l'ouverture et de la compétitivité du recrutement des dirigeants et des contraintes sur le chef de l'exécutif (Marshall et al., 2016). Il a également une échelle de 11 points, allant de -10 à 0 (où -10 correspond à une dictature). Une fois les notes de ces deux variables attribuées, est calculé l'indice Polity qui résume la situation des pays couverts en proposant une lecture allant de +10 pour une forte démocratie à -10 pour une forte autocratie. Il convient de noter qu'une dernière variable (Polity2) est proposée afin de faciliter l'utilisation des données Polity dans les analyses de séries chronologiques³². C'est cette dernière qui est retenue dans la plupart des travaux empiriques liant institutions démocratiques et croissance économique (Barro, 1996 ; Rodrik, 2000 ; Tavares et Wacziarg, 2001 ; Glaeser et al., 2004 ; Acemoglu et al., 2003, 2005 ; Bhattacharyya et Hodler, 2010 ; Flachaire et al., 2014).

L'annexe Chap.1 - 7 permet de constater que sur les 186 pays couverts seuls 17 PEID sont recensés. Ils sont répartis comme suit dans le monde : 7 économies de la Caraïbe, 6 de la région AIMS et 4 du Pacifique. Bien que les données remontent à 1800, seules deux îles sont couvertes au cours du XIX^{ème} siècle. Il s'agit d'Haïti et de la République Dominicaine. Les données étant disponibles respectivement dès 1820 et 1844. Un seul pays est couvert dès le début du XX^{ème} siècle (Cuba, 1902) sinon tous les autres le sont dès la seconde moitié de ce siècle, le Timor-Oriental mis à part (2002). Cet indicateur ciblé sur la démocratie ne saurait répondre à nos attentes. De plus, le trop peu d'économies insulaires couverts nous pousse à écarter ces données.

³² Pour plus d'informations, consulter le « dataset users' Manual » (2016) disponible à l'adresse suivante : <http://www.systemicpeace.org/inscr/p4manualv2015.pdf>

2.2 L'indicateur de liberté politique du Freedom House

L'organisation non-gouvernementale *Freedom House* produit chaque année et ce depuis 1972, un indicateur de liberté politique. En effet, recensant 151 pays pour sa première édition, il dénombre dans son édition 2016, 195 États souverains et 15 territoires dépendants (Freedom House, 2016). Cet indice est constitué de deux volets : le premier fait référence aux droits politiques et le second aux libertés civiles. Les droits politiques sont composés de 10 indicateurs fondés autour de 3 sous-catégories que sont le pluralisme politique et la participation, le processus électoral et le fonctionnement du gouvernement. Les libertés civiles, quant à elles, sont composées de 15 autres indicateurs réunis autour des 4 sous-catégories suivantes : la liberté d'expression et de croyance, les droits associatifs et organisationnels, l'État de droit et l'autonomie personnelle et les droits individuels. Une note de 0 à 4 est affectée à chaque pays et territoire (où 0 représente le degré de liberté le plus bas) pour cette série de 25 questions aboutissant à un score total de 100.

À partir d'une échelle allant de 1 à 7, le *Freedom House* effectue *in fine* un classement des pays en fonction de leurs niveaux de liberté. Ainsi, un pays sera « libre » si son score est inférieur à 3, « partiellement libre » s'il est compris entre 3 et 5 et « non libre » s'il est supérieur à 5. En d'autres termes, un pays qui obtient un faible score serait selon cet indicateur doté d'une démocratie aux fondements constitutionnels solides tandis qu'un pays obtenant un score élevé serait doté d'une démocratie « *structurellement défectueuse* » pour reprendre l'expression de Schmidt (2016, p.119). Cet indicateur s'appuie sur des données subjectives collectées auprès de nombreux experts par le biais de vastes questionnaires. La modification des méthodes employées et le choix des groupes d'experts retenus au fil des temps rendent cependant délicate la comparaison de ces données dans le temps. Notons de plus que cet indicateur de liberté politique ne semble pas faire de distinction entre une mauvaise démocratie et une bonne autocratie. Pour autant, Knack (2000), Barro (1996), Helliwell (1994), Isham et al. (1997), Rodrik (2000), Paldam (2002), Das et Quirk (2016) l'intègrent à leurs travaux sur le rôle joué par la démocratie dans la croissance. Précisons que cet indice de liberté politique sert souvent de mesure alternative à l'indicateur de démocratie Polity dans ces études.

Nous l'avons vu, ces indicateurs existent pour un large panel de pays (210) et ce, pour une dimension temporelle relativement importante. Les données pour les 38 PEID de notre échantillon sont en outre disponibles (voir annexe Chap. 1 - 8). Deux raisons essentielles à l'utilisation de cet indice dans nos travaux : il recouvre l'ensemble des PEID de notre liste et ces variables sont disponibles pour la quasi-totalité des économies insulaires au plus tard en

1980. L'indice de droit politique pourrait ainsi être utilisé comme proxy des institutions de légitimation de marché dans nos travaux basés sur la taxonomie de Rodrik (2005). Das et Quirk (2016), Bhattacharyya (2011) et Lam (2010) l'utilisent dans ce cadre. Selon Knutsen (2011, p. 86) il s'agirait de la meilleure mesure de la démocratie existante actuellement. Pour autant, cette base de données ne saurait suffire pour tester l'ensemble de nos hypothèses de recherche.

2.3 L'indice de perceptions de la corruption

Le *Corruption Perceptions Index* (CPI) est élaboré annuellement depuis 1995 par l'ONG Transparency International (TI). L'organisme définit la corruption comme « *des comportements pour lesquels les agents du secteur public, qu'il s'agisse d'hommes politiques, de fonctionnaires ou de ceux qui leurs sont proches, s'enrichissent de manière inappropriée et illégale, par l'utilisation du pouvoir qui leur est confié* » (TI, 2000). En 2016, ce sont 168 pays qui ont été couverts par le CPI contre 41 en 1995. Cet indicateur classe les pays en fonction du degré de corruption perçue tant dans les administrations publiques que dans la classe politique. En effet, cet indice composite prend en compte la « grande corruption », correspondant aux actes « *commis à un haut niveau de gouvernement* », la « petite corruption », correspondant aux actes de « *trafic d'influence et d'abus commis au quotidien* » et la « corruption dite politique », émanant d'une « *manipulation des politiques, des institutions et des règles dans l'allocation des ressources et des financements par les décideurs politiques* » (CPI, 2016). Les pays sont alors notés sur une échelle allant de 0 à 10, où 0 est attribué au pays le plus corrompu et 10 au pays le moins corrompu.

Cet indice composite est construit à partir de données d'enquêtes et de notes produites par des experts au sein d'agences de notation. Les nombreuses études et sources utilisées pour la composition de cet indice ayant évoluées dans le temps, demandent d'être prudent dans les comparaisons entre pays et leurs classements. En effet, si moins de 3 sources sont disponibles pour le score d'un pays, celui-ci est de fait retiré du classement. Raison pour laquelle bon nombre de territoires sont exclus. La modification des méthodes de construction d'une année à une autre, le remplacement de certaines sources par d'autres ou encore l'intégration de nouveaux pays compte tenu des indications supra rendent en outre difficile l'analyse des changements de rang. Justement parce que ceux-ci ne proviennent pas uniquement des changements au niveau de la corruption. L'importance des marges d'erreurs empêche également la comparaison entre pays dont les notes sont proches.

Des auteurs comme Galtung (2006) sans nécessairement remettre en cause le CPI relèvent certaines limites. Le CPI ne recenserait que les pays corrompus recevant des pots-de-vin, mais il ne s'intéresserait pas à ceux qui payent ces pots-de-vin (appelés pays « clean »). De plus, les sources indépendantes utilisées pour sa composition semblent ne pas être contrôlées par TI rendant peu fiables et irrégulières les informations obtenues. Malgré ses imperfections, le CPI reste l'une des mesures de corruption les plus connues et utilisées dans les études sur le sujet (Campos et al., 2010), parmi lesquelles, Mo (2001), Vinod (2003), Knack et Azfar (2003), Rock et Bonnett (2004), Shao et al. (2007), Aidt (2009), Lučić et al. (2016), Shera et al. (2014).

Seules 19 économies insulaires au sens de l'ONU sont couvertes par cet indice (voir annexe Chap.1 - 9). En effet, plus de la moitié, soit 11 territoires, proviennent de la zone Caraïbe, 6 de la région AIMS (dont le Cap-Vert, les Comores, Guinée-Bissau) et 2 de la région Pacifique (Samoa et Papouasie-Nouvelle-Guinée). Les économies caribéennes couvertes sont composées de 10 territoires souverains (dont la Barbade, Belize, la République Dominicaine, le Suriname) et d'un territoire indépendant, Porto-Rico. Bien que cet indicateur soit disponible à partir de 1995, les premiers PEID couverts le sont à partir 1998. Il s'agit de la Dominique, de la Jamaïque et des Seychelles. Les territoires qui ont la dimension temporelle la plus courte pour cet indice sont Porto-Rico (2008), le Cap-Vert, les Comores, Samoa et Sao Tome-et-Principe (2007). Sinon, les autres économies insulaires couvertes ont commencé à l'être entre 2001 et 2005. Bien que de nombreuses études prennent en compte cet indicateur dans leurs régressions, la corruption ne peut être considérée, à notre sens, comme une institution en tant que telle. Ces données ne sauraient donc être intégrées à notre analyse.

2.4 Le Political Risk Index de l'ICRG

Le *Political Risk Index* (PRI) est un indicateur de la qualité du gouvernement des pays couverts par l'ICRG. Il a pour objectif de fournir une mesure de la stabilité politique de ces pays à l'aide des 12 composantes suivantes : la stabilité du gouvernement, les conditions socio-économiques, le profil d'investissement, les conflits internes et externes (chacune sur 12 points), la corruption, les militaires dans la politique, les tensions religieuses, « droit et ordre », les tensions ethniques, la responsabilité démocratique (chacune sur 6 points) et la qualité de la bureaucratie sur 4 points. Soit un total de 100 points. Dans le détail, la stabilité gouvernementale évalue à la fois la capacité du gouvernement à se maintenir au pouvoir et à mener à bien les programmes annoncés. Les conditions socio-économiques évaluent les facteurs socio-économiques à

l'origine d'instabilités et/ou empêchant le gouvernement d'agir. Le profil d'investissement est une évaluation des autres facteurs pesant sur les risques d'investissement (retards de paiement, viabilité des contrats, expropriation). La mesure « conflits internes » est une évaluation de la violence politique sur le territoire et de son impact sur la gouvernance du pays. Ainsi, la note la plus faible (0 point) est attribuée à un pays où il y a par exemple une guerre civile. La composante « conflits externes » est une évaluation du risque de l'action de pays étrangers. Sont prises en compte pour cette composante, les pressions extérieures violentes (conflits transfrontaliers, guerre) et non violentes (restrictions commerciales, pressions diplomatiques) à l'encontre du gouvernement en place. Ces 5 composantes (chacune sur 12 points) sont calculées en faisant la somme de leurs 3 sous-composantes respectives évaluées sur une échelle de 5 points, allant de 0 à 4 points (où 4 équivaut à un risque très faible et 0 à risque très élevé).

La mesure « corruption » quant à elle évalue le niveau de la corruption dans le système politique. Elle prend en compte, la corruption financière rencontrée par les entreprises (demande de pots-de-vin de la part des politiciens) mais surtout les formes de corruption incluant les relations « donnant-donnant », le financement secret de partis politiques ou encore les liens étroits existants entre les affaires et la politique, etc. D'autres composantes du risque politique couvrent l'ingérence militaire dans la politique, les tensions ethniques et religieuses, l'obligation démocratique de rendre des comptes, la qualité de l'administration, le pouvoir et l'impartialité du système judiciaire et pour finir le respect de la loi par la population.³³ *In fine*, un score total est calculé. S'il est compris entre 0 et 49,9% cela indique un risque politique « très élevé », entre 50 et 59,9% il s'agit d'un risque « élevé », entre 60 et 69,9% le risque est dit « modéré », entre 70% et 79,9% le risque est « faible » et à partir de 80% on parle de risque politique « très faible ». Certaines de ces données sont utilisées par des auteurs de renom tels que Acemoglu et al. (2001, 2002), Knack et Keefer (1995) ou encore Hall et Jones (1999).

Bien que cet indicateur de risque-pays soit régulièrement disponible pour 12 PEID, trois d'entre eux ne sont toutefois pas couverts par l'indice de risque politique (voir annexe Chap.1 – 10). Il s'agit des Bahamas, de Bahreïn et de Guinée-Bissau. Cet indice n'est disponible que pour 7 territoires insulaires caribéens (Cuba, la République Dominicaine, Guyana, Haïti, Jamaïque, le Suriname et Trinidad), pour Singapour et la Papouasie Nouvelle-Guinée, situés respectivement dans le Pacifique et la région AIMS. Tout comme les autres indicateurs de risque produits par

³³ Ces éléments ne feront pas l'objet d'une présentation détaillée ici mais le lecteur peut se référer à l'« *International Country Risk Guide Methodology* » disponible à l'adresse suivante : <https://www.prsgroup.com/wp-content/uploads/2012/11/icrgmethodology.pdf>

l'ICRG, les données sont disponibles à partir de 1984 pour les territoires couverts par le PRI³⁴. Les variables composant cet indicateur peuvent être prises individuellement. Nous aurions pu utiliser cet indicateur et plus particulièrement certaines variables le composant dans nos investigations mais, le peu d'économies insulaires couvertes, nous pousse à considérer d'autres indicateurs plus adaptés.

Bien-sûr, de nombreuses autres séries d'indicateurs de gouvernance, au-delà de la dizaine que nous venons d'évoquer plus haut, existent³⁵. À tel point que « *les utilisateurs d'indicateurs de gouvernance doivent se frayer un chemin dans la jungle des centaines d'indicateurs existants* » (Razafindrakoto et Roubaud, 2006, p. 81). L'institut de la Banque mondiale (2006) a recensé environ 140 séries accessibles et recouvrant des milliers d'indicateurs individuels. Des travaux académiques faisant référence, nous retenons ceux de Rodrik (2000) qui définit plusieurs indicateurs de la qualité institutionnelle en se restreignant à la sphère politique (institutions gouvernementales, judiciaires et bureaucratiques). Acemoglu et al. (2003) construisent, quant à eux, une mesure de la contrainte sur les dirigeants, présidents ou dictateurs.

Nous avons en outre à cœur de présenter, même brièvement, une intéressante contribution française. Une base de données, l'*Institutional Profiles Database* (IPD), élaborée par des chercheurs du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (MINEIE) et de l'Agence Française de Développement (AFD). Elle couvre un champ très large des caractéristiques institutionnelles, parmi lesquelles, les institutions politiques, la sécurité des transactions et des contrats, la réglementation des marchés, le fonctionnement des administrations publiques, etc. dans les pays émergents et en transition³⁶. Construite à partir d'enquêtes menées auprès des agences du MINEIE et de l'AFD présentes dans les pays couverts, ces données ne sont pas régulièrement produites. Elles ne sont en effet disponibles que pour les années 2001 (51 pays – 238 variables pour 96 indicateurs), 2006, 2009 et 2012 (143 pays – 330 variables et 130 indicateurs). Bien que la base ait pour objectif de faciliter les analyses liant institutions et croissance de long terme (De Crombrugghe et al., IPD 2009), il n'en demeure pas moins que les évolutions méthodologiques survenues au fil du temps rendent difficilement comparables les données dans le temps (Bertho, 2013, p.13). Elle reste cependant une base intéressante dans

³⁴ Les données étant payantes, ces informations proviennent du tableau récapitulatif « *available countries* » de PRS, téléchargeable à l'adresse suivante : <http://epub.prsgroup.com/the-countrydata-gateway>

³⁵ Une liste plus complète est dressée par le PNUD (2006) et plus récemment par Chatti (2010)

³⁶ Pour plus d'informations consulter les documents de présentation disponibles à l'adresse suivante : <http://www.cepii.fr/institutions/FR/ipd.asp> . La base comprend également un groupe témoin de pays développés (Bertheliet al., 2003).

la mesure où elle permet d'identifier de nombreux facteurs favorisant ou bloquant la croissance dans le domaine institutionnel. Une telle prolifération des mesures de la gouvernance prouve, à notre sens, non seulement l'importance de ces évaluations et classements dans le monde mais elle témoigne également de l'absence de consensus quant à la définition même de ce qu'est la « gouvernance ».

Nous avons ici présenté les principaux indices mesurant la qualité institutionnelle. L'intérêt était de connaître et de comprendre ce que ces indicateurs mesurent réellement afin de sélectionner celui (ou ceux) qui correspond(ent) au mieux à nos travaux. Notre choix doit en effet tenir compte de leur définition, de leur pertinence par rapport à nos hypothèses de recherche et au cadre d'analyse retenu, mais aussi de la disponibilité des données pour les territoires étudiés. S'agissant de ce dernier point, plusieurs remarques peuvent être faites. La première est que, malgré leur multiplication, la plupart ne couvre pas l'ensemble des PEID (voir tableau 2 qui suit). Sur les 38 membres des Nations Unies, seules 12 économies insulaires sont prises en compte par l'ICRG, 18 par le Fraser Institute et 16 par Polity IV. L'intégralité des États insulaires en développement au sens de l'ONU est couverte par les indicateurs mondiaux de gouvernance et l'indice du Freedom House. Ils intègrent également des économies insulaires dépendantes à une métropole. Toutefois, ce sont les indicateurs de la Banque qui mesurent la qualité de la gouvernance pour le plus de PEID.

La deuxième est que les données sont majoritairement disponibles pour les économies insulaires en développement les plus peuplées. Bien que la liste des PEID disponibles varie d'un indicateur à l'autre, certaines économies semblent systématiquement couvertes. Il s'agit de la République Dominicaine, d'Haïti, de la Jamaïque, du Guyana, de la Papouasie Nouvelle Guinée, du Suriname et de Trinité-et-Tobago. *A contrario*, les économies insulaires comme Antigua-et-Barbuda, Tuvalu, Tonga, Vanuatu, Palaos, la Micronésie, Saint-Kitts sont nettement moins couvertes par ces indicateurs.

Tableau 2 : Disponibilité des mesures de la qualité institutionnelle pour les PEID

Mesures de la qualité institutionnelle					
Indicateur (source)	Données / variables	Disponibilité PEID	Indicateur (source)	Données/variables	Disponibilité PEID
Economic Freedom Index (Fraser Institute)	Taille du secteur public structure juridique et respect des droits de propriété Accès à une monnaie stable Libre-échange international Densité réglementaire	18 PEID (à partir de 1975)	Indicateur de démocratie (Polity IV project)	Indice de démocratie Indice d'autocratie Polity Polity2 Durable	16 PEID (à partir de 1820)
Index of Economic Freedom (Heritage Foundation)	Etat de droit Restriction sur le gouvernement Efficacité réglementaire Ouverture des marchés	31 PEID (à partir de 1995)	Indicateur de liberté politique (Freedom House)	Liberté civiles Droits politiques	38 PEID (dès 1973)
Indicateur de risque-pays (ICRG)	indice de risque économique indice de risque financier Indice de risque politique	12 PEID (à partir de 1984)	Worldwide Governance Indicator (Banque mondiale)	Capacités revendicatives et expression Stabilité politique Efficacité du gouvernement Qualité de la réglementation Etat de droit Contrôle de la corruption	38 PEID plus 11 territoires dépendants (à partir de 1996)
Business Environment Risk Intelligence Index (BERI)	Indice de risque politique Indice de risque opérationnel Facteur R	1 seul PEID Singapour (dès 1984)			
Doing Business (Banque mondiale)	Ensemble d'indicateurs portant sur le climat des affaires	35 PEID (à partir de 2004)	Corruption Perception Index (Transparency International)	Grande corruption Petite corruption Corruption politique	19 PEID dont territoires dépendants (à partir de 2001)
Country Policy Institutional Assessment (CPIA Banque Mondiale)	Gestion économique Réformes structurelles Politiques d'insertion sociale et d'équité Gestion du secteur public et des institutions	21 PEID (à partir de 2005)	Political Risk Service (ICRG)	12 composantes dont : stabilité du gvt, conditions socio-économiques, "law and order", responsabilité démocratique, corruption, profil d'investissement..	9 PEID (à partir de 1984)

Source : auteure

La troisième est que la dimension temporelle varie considérablement d'un indicateur à l'autre. En effet, certaines mesures de la qualité institutionnelle sont disponibles dès 1970 (indice de liberté économique du Fraser Institute, indicateur de liberté politique du Freedom House) tandis que d'autres ne le sont qu'à partir de la fin des années 1990 (indicateurs de gouvernance de la BM, indicateur de liberté économique de la Fondation Héritage). Aussi, il est utile de préciser que les variables institutionnelles pour les PEID sont rarement disponibles dès la première année de publication des données. Les seuls indicateurs dérogeant à cette règle proviennent de la base du Fraser Institute et de la Banque mondiale (WGI, CPIA). Remarquons de plus que la dimension temporelle varie également d'un territoire insulaire à l'autre, selon l'indicateur considéré. Mais alors quels indicateurs choisir pour nos investigations empiriques ?

3. Choix des indicateurs de gouvernance retenus dans nos travaux

Au cours des dernières décennies, nous l'avons vu, une large gamme d'indicateurs a été développée afin d'éclairer les multiples aspects de la gouvernance institutionnelle. Pourtant, force est de constater que la majorité de ces mesures ne couvre pas l'ensemble des Petits États Insulaires en Développement. Pour ce travail de recherche doctorale, un arbitrage a été nécessaire. Il a fallu en effet, sélectionner des indicateurs qui non seulement représentent les institutions tel que nous l'avons défini précédemment mais qui en plus tiennent compte de la disponibilité des données pour les territoires étudiés. Ceci a considérablement réduit le champ des possibles.

Pour rappel, nous souhaitons dans le cadre de cette thèse analyser l'effet de la qualité de la gouvernance et de ses composantes institutionnelles sur la croissance économique des PEID. Pour ce faire, nous avons retenu les indicateurs de gouvernance issus de la base de données de WGI de la Banque mondiale. Plusieurs raisons justifient ce choix. La première est que cette base identifie et quantifie six grands domaines de la gouvernance à partir d'une définition valide, fortement influencée par les travaux de North (1990, 2005) sur les institutions et leurs évolutions³⁷. Ces données nous permettront en outre d'examiner tant l'effet combiné (nous construirons l'indice global de gouvernance (IGG) à partir des six sous-indicateurs) qu'individuel (nous considérerons chacune des six dimensions) des institutions sur le processus de croissance économique. La deuxième est que, de toutes les bases sur la gouvernance

³⁷ Au chapitre 1 – section 1 nous présentons la définition des institutions de North (1990) et précisons que nous l'a retenons pour nos investigations empiriques.

existantes, c'est la seule à fournir les données les plus complètes et les plus régulières pour l'ensemble des PEID étudiés. En effet, sa principale qualité réside dans sa capacité à réduire à un chiffre par année et par pays les réalités très complexes de la gouvernance institutionnelle dans plus de 200 pays (Kaufmann et al., 2011). Cette large couverture est un atout considérable qui fait de cette base l'une des plus utilisées dans les études empiriques analysant le lien gouvernance – croissance – développement économique, ces dernières décennies.

Malgré l'usage massif de ces mesures, nous gardons à l'esprit que ces indicateurs, comme les autres, ont des limites³⁸. Ils ont d'ailleurs maintes fois été critiqués dans le milieu académique. Arndt et Oman (2006) pointent du doigt le manque de comparabilité des scores de gouvernance dans le temps. Selon eux, puisque les estimations pour différents pays ou différentes périodes peuvent provenir de sources hétérogènes, la qualité de la gouvernance ne peut pas être comparée entre les pays ou à travers le temps. C'est la méthode agrégative qui en serait à l'origine. Pour Kaufmann et al. (2007) c'est justement cette méthode qui rend les comparaisons internationales possibles lorsqu'il y a effectivement des sources de données différentes entre les pays puisque les données d'origines diverses se fondent dans des unités communes. Bien évidemment, l'agrégation est sujette à une marge d'erreur, c'est la raison pour laquelle les auteurs fournissent systématiquement des intervalles de confiance pour tous les indicateurs, qu'ils conseillent vivement de consulter avant toute conclusion.

Une autre critique est formulée par Kurtz et Shrank (2007) ou encore Chang (2011) qui mettent en doute leur objectivité. Selon eux, ces indicateurs seraient fortement influencés par le niveau de développement des pays considérés. En réponse à cette critique, l'équipe de la Banque mondiale soutient que les calculs tiennent compte effectivement des appréciations du monde des affaires mais également de celles de citoyens et d'organisations à but non lucratifs œuvrant sur le territoire. En ce sens, ils parlent de « perceptions subjectives » de la qualité de la gouvernance pour qualifier leurs données (Kaufmann et al., 2011).

Une dernière limite attribuée aux indicateurs de la BM et plus généralement aux indicateurs composites est le manque de transparence. Il apparaît important pour les utilisateurs de comprendre les données qu'ils emploient et de pouvoir le cas échéant reproduire les calculs qui ont permis d'obtenir ces scores de gouvernance. Dans la pratique, il s'avère assez compliqué de connaître la méthodologie suivie et les hypothèses sous-jacentes pour la construction de ces indicateurs, d'avoir le listing complet des sources de données utilisées ou bien encore d'obtenir

³⁸ North (1990, p. 107) avertissait déjà « *we cannot see, feel, touch or even measure institutions* »

lesdites données (pas accessibles ou coûteuses pour certaines). À notre sens, la Banque apparaît comme l'un des producteurs de données institutionnelles les plus fiables. Outre la rigueur et la régularité dont fait preuve l'équipe, il est à noter qu'elle est l'un des rares fournisseurs de données à préciser à ses utilisateurs l'existence d'erreurs et à en proposer une règle permettant d'y pallier. De même, Kaufmann et son staff mettent à disposition des utilisateurs une riche documentation comprenant la méthodologie et les définitions utilisées, la liste des sources, les sujets et les questions posées lors des enquêtes de terrain, des règles pour comparer au mieux les territoires entre eux ou à travers le temps. Cet ensemble d'éléments a également participé à la sélection de ces indicateurs pour nos travaux.

Notre revue a permis de mettre en avant deux types d'indicateurs. D'un côté, l'on distingue les indicateurs individuels et de l'autre, les indicateurs composites issus d'une agrégation de plusieurs indicateurs individuels en se basant sur un modèle théorique. Nous avons aussi fait la distinction entre les indices basés sur la perception et ceux basés sur des faits. Nous avons alors montré que la disponibilité des variables institutionnelles est réduite pour les PEID et ceci est d'autant plus vrai, lorsqu'il s'agit des plus petits d'entre eux. À l'issue de ce tour d'horizon, nous déplorons le manque de suivi régulier de la qualité institutionnelle dans ces territoires. Plusieurs raisons peuvent être énoncées. La plus évidente serait le manque de moyens humains et financiers des systèmes nationaux de statistiques (Paris21). Un programme de recherche spécifique sur la gouvernance des PEID pourrait pallier ce manque en proposant une grille de lecture plus adaptée à ces territoires.

Section 3 : Une revue de la littérature empirique sur le lien qualité institutionnelle et performances économiques

La présente section a pour objectif de présenter de façon synthétique les résultats empiriques sur le lien existant entre la gouvernance et les performances économiques. En effet, une littérature foisonnante montre que le cadre institutionnel a une importance considérable dans l'explication des différentiels de taux de croissance et de niveau de développement économique dans le monde. Bien qu'il semble de prime abord difficile de classer les études existantes, tant les approches, les méthodes, les outils d'analyse, les données institutionnelles, etc. utilisés sont divers, un certain regroupement peut être fait. Nous distinguons ainsi deux grandes catégories

de travaux. La première regroupe les études au début de l'analyse des institutions dans les performances économiques. Ces dernières tentent de tester l'hypothèse émise par North (1990) selon laquelle la sécurisation des droits de propriété et une meilleure application des contrats déterminent le développement économique. Pour autant, le manque de données reflétant ces institutions ont conduit les chercheurs à se tourner vers des variables proxy. Certains ont alors étudié l'effet de variables démocratiques (libertés civiles, type de régime politique...), d'autres celui de la corruption (qualité du système judiciaire...) et les derniers sur celui de la stabilité politique (nombre de coups d'État par exemple). La seconde catégorie de travaux, fait quant à elle, suite au développement des bases de données institutionnelles présentées à la section 2. Ils tentent en outre d'expliquer par quels moyens (canaux de transmission) les institutions affectent la croissance et le développement économique. C'est ce que Chatti (2010) appelle les travaux de « deuxième génération ».

Nous faisons le choix dans cette section de nous concentrer sur cette deuxième catégorie d'études³⁹. Plusieurs raisons le justifient. D'abord, dans nos développements précédents nous avons pu mettre en évidence l'effet de la démocratie, de la corruption et de la stabilité politique sur les performances économiques. Et ce, en présentant quelques théories et un certain nombre de résultats empiriques (voir chapitre 1 – section 1). Ensuite, la deuxième catégorie d'études, contrairement à la première, tente véritablement d'identifier les canaux de transmission de la gouvernance au développement économique, en se basant, pour certains, sur des propositions théoriques. Ces travaux analysent l'effet direct de la qualité institutionnelle et de ses diverses composantes sur la croissance et le développement économique. Ceci en s'appuyant sur la batterie d'indicateurs analysés précédemment (voir chapitre 1 - section 2). Notons de plus, que l'hypothèse majeure commune à l'ensemble de ces travaux est, que la qualité institutionnelle est le déterminant essentiel des performances économiques d'un pays. Les travaux menés dans le cadre de cette thèse se placent tout à fait dans cette lignée, puisque nous envisageons dans le troisième chapitre de tester cette hypothèse en distinguant l'effet de la qualité de la gouvernance d'une part et de ses composantes institutionnelles d'autre part.

Pour autant, un tel exercice reste encore fastidieux, tant les travaux empiriques de cette catégorie sont hétérogènes. En effet, ils se distinguent essentiellement par les données institutionnelles utilisées. Certains testant l'effet de la gouvernance à l'aide d'indicateurs agrégés (nous avons mis en avant dans la précédente section le nombre d'indices agrégés existants et

³⁹ Le lecteur peut cependant se référer à Aron (2000) et Chatti (2010) pour une revue détaillée et critique des études de « première génération ».

utilisés dans la littérature), d'autres testant l'effet d'une ou plusieurs composante(s) de cette gouvernance. Ils se différencient également par la méthode utilisée. Tandis que certaines études utilisent une approche comptable, avec la batterie d'outils techniques existante, d'autres tentent une approche par les équations simultanées. Toujours dans un souci comparatif avec notre recherche, nous orientons notre revue synthétique sur les études se basant sur une approche comptable de la croissance économique.

Ainsi, pour plus de clarté, nous débutons cette revue par une présentation des résultats des études qui intègrent à leurs analyses un indicateur composite. Nous poursuivons avec les travaux empiriques qui s'attardent sur différentes dimensions de la gouvernance, à l'aide cette fois, d'un ou plusieurs indice(s) désagrégé(s). Nous choisissons pour ce faire, d'aborder plus en détails les études faisant usage des indicateurs de la Banque mondiale. Les travaux portant sur d'autres bases de données ne sont que brièvement discutés ici. Ils ont pour principal objectif d'apporter un éclairage plus large sur les résultats obtenus et techniques utilisées récemment. Pour autant, une revue plus complète est effectuée et le lecteur peut se référer au tableau synthétique se trouvant aux annexes (Chap.1-1 à Chap.1-4).

En nous concentrant sur la littérature récente ayant recours aux indicateurs mondiaux de gouvernance, nous présentons, dans un premier temps, les travaux effectués sur de larges échantillons (incluant pays développés et en développement). Nous nous attardons, dans un second temps, sur les études portant sur une région ou un groupe particulier d'économies. Une telle classification a à notre sens plusieurs intérêts. Le premier est avant tout la lisibilité. Le second, est de déterminer si les conclusions sont différentes d'un groupe d'économie à l'autre, d'une région à l'autre. Existe-t-il empiriquement un lien significatif entre la gouvernance et les performances économiques ? Ce lien dépend-t-il du niveau de revenu ? De la localisation géographique ? D'autres facteurs ? De telles réponses sont essentielles à notre travail, dans la mesure où notre recherche porte sur les PEID, un groupe particulier d'économies en développement. Cette démarche trouve en outre un intérêt certain pour la suite de nos travaux dans la mesure où elle permettra de positionner au mieux notre travail de recherche et son orientation sur ces économies aux caractéristiques singulières.

1. Les études liant gouvernance globale et performances économiques...

L'évolution de la théorie économique et l'accroissement des bases de données institutionnelles ces récentes décennies ont poussé de plus en plus de chercheurs à analyser la relation entre la gouvernance et les performances économiques. Dans cette sous-section nous présentons les travaux qui approximent la gouvernance par l'indicateur synthétique de la BM. Nous distinguons d'un côté, les travaux portant sur un large échantillon, et de l'autre, les études régionales portant sur l'Afrique, la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (dite MENA), l'Asie et l'Europe. Nous passons alors en revue, les objectifs poursuivis, le modèle de croissance retenu, la ou les méthode(s) d'estimation utilisée(s) et les principaux résultats obtenus.

1.1 ... Sur large échantillon

Une revue principalement tournée sur les indicateurs mondiaux ne saurait débiter sans la présentation des travaux des chercheurs à l'origine de ces données. En effet, Kaufmann et son équipe ont développé cette base dans leur première publication intitulée « *Governance Matter* » datant de 1999. Depuis, dans une série d'articles, ils étudient la corrélation entre la gouvernance et le niveau de revenu des nations. Leurs résultats sont unanimes : la bonne gouvernance est positivement et fortement corrélée à la croissance et au développement économique. Ainsi, en 1999, Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton fournissent des preuves empiriques que la bonne gouvernance est véritablement importante pour les résultats économiques. Leur étude en coupe transversale portant sur 150 pays. Kaufmann et Kraay (2002) mènent une étude portant cette fois sur 175 pays entre 2000 et 2001.

Toujours à l'aide d'études en coupe transversale, ils montrent qu'une bonne gouvernance est nécessaire au développement économique. Knack (2002) suivant la même démarche aboutit aux mêmes conclusions. Précisons que Kaufmann et ses coauteurs analysent l'impact de la gouvernance sur les performances économiques dans de nombreuses études, parues principalement comme Working Paper de la Banque. Dans chacune d'elle, ils arrivent à la même conclusion que celle énoncée ci-dessus. Examinant le lien de causalité, ils précisent en outre que le sens de causalité va de la qualité de la gouvernance vers le développement et non l'inverse. Nous développons ces points plus loin.

En se basant sur leurs données, de nombreux chercheurs tentent d'expliquer les écarts de revenu dans le monde. C'est notamment le cas de Easterly et Levine (2003). Dans leur éminent article, « *Tropics, germs, and crops: how endowments influence economic development* », ils cherchent

à savoir si les dotations géographiques affectent directement le développement économique ou si elles ne l'influencent qu'à travers les politiques ou la qualité des institutions. À l'aide d'une étude en coupe transversale, ils testent alors les trois approches (géographique, institutionnelle et politique), une à une et les comparent entre elles. Approximant ainsi les dotations factorielles par les zones tropicales ou tempérées, les conditions géographiques propices au développement de maladies ou de certaines cultures de rente, ils montrent que ces variables n'ont aucun effet direct sur le niveau de revenu. Cependant, ils trouvent qu'elles influencent le développement économique par le biais de la qualité institutionnelle, approximée par l'IGG. À l'aide d'une technique d'instrumentalisation sur 72 anciennes colonies, ils prouvent aussi que les institutions impactent positivement et significativement leur revenu par tête en 1995. Ils établissent alors la primauté des institutions sur les autres déterminants considérés. Ces résultats sont conformes à ceux de AJR (2001) et Engerman et Sokoloff (1997).

Alonso (2011) après avoir adressé de vives critiques sur les arguments sous-tendant l'approche géographique et institutionnelle dans l'explication du développement économique, tente d'identifier les facteurs essentiels de la croissance économique à long terme. Pour ce faire, il intègre à son modèle de croissance quatre principaux déterminants que sont la qualité des institutions, le commerce international, la géographie et le capital humain. Il mène alors une étude en coupe transversale, basée sur une estimation en double moindres carrés avec variables instrumentales sur 154 pays. Les résultats suggèrent que la qualité institutionnelle conditionnée par le type de colonisation subit par le pays a un effet positif et significatif sur la croissance économique. Point souligné initialement par Acemoglu et al. (2002, 2005). Il trouve également que certaines conditions géographiques tout comme le capital humain peuvent avoir une influence sur le niveau de revenu par habitant. Toutefois, l'ouverture commerciale n'apparaît significative dans aucune estimation. Ses conclusions attestent le rôle central des institutions rejoignant alors les conclusions des travaux de Easterly et Levine (2003), Rodrik et al. (2004) et AJR (2001, 2002, 2005) ou encore Acemoglu et Robinson (2010).

Contrairement aux précédentes études, les plus récentes, non seulement font appel à de nouvelles techniques d'estimation, mais se concentrent sur les pays en développement. Ainsi, l'étude de Han et al. (2014) qui examine l'effet de la qualité institutionnelle sur le développement et la croissance économique de 215 pays, s'est également focalisée sur l'Asie en développement. Les résultats montrent, dans un premier temps que, quelle que soit la méthode d'estimation retenue (panel à effets fixe et dynamique), la qualité de la gouvernance apparaît comme étant significativement et positivement corrélée tant au développement qu'à la croissance

économique de ces territoires. Dans un second temps, considérant les six indicateurs de gouvernance un à la fois, ils constatent qu'ils ont tous un effet positif et significatif sur les variables dépendantes retenues.

Cooray (2009) quant à lui, cherche à savoir si la qualité du gouvernement (bonne gouvernance) et la taille du gouvernement (les dépenses publiques) ont un impact sur la croissance économique. Pour ce faire, il introduit une variable institutionnelle dans le modèle de croissance de Mankiw, Romer et Weil (MRW, 1992). En approximant la gouvernance par la moyenne des 6 indicateurs de la Banque, il intègre aussi au modèle trois variables indicatrices du niveau de gouvernance. Il effectue une étude en coupe transversale sur un échantillon de 71 pays. Il trouve alors que la gouvernance, tout comme les dépenses publiques, affecte systématiquement, positivement et significativement la croissance économique, entre 1996 et 2003. Selon lui, les pays dotés d'une bonne gouvernance utiliseraient de manière plus efficace les dépenses publiques, contribuant alors à une croissance économique plus élevée. Il complète son analyse par une régression en panel à l'aide de la méthode généralisée des moments (GMM) et trouve des résultats similaires. L'investissement et le capital humain apparaissent comme des canaux de transmission intéressants de la gouvernance vers la croissance économique.

Siddique et al. (2016) considérant 91 pays analysent, à l'aide des données de panel, l'impact direct et indirect de la gouvernance sur leur croissance, entre 1999 et 2014. Ils montrent que la qualité de la gouvernance, approximée par l'IGG (construit à partir d'une moyenne simple), a un effet significatif et positif sur la croissance. En effet, une augmentation d'une unité de cet indicateur synthétique entraînerait, toutes choses étant égales par ailleurs, une hausse de 0,114% du PIB par tête, d'après les estimations en panel à effets aléatoires. Lorsque les résultats des estimations en panel dynamique sont considérés, cette augmentation serait de 0,674%. Ils poursuivent l'étude en testant l'effet indirect de la gouvernance sur la croissance par le biais de la population. Pour cela, ils intègrent à leur équation une variable indicatrice liant l'indice de gouvernance à la population. Bien qu'initialement la population n'avait qu'un effet négatif et significatif sur la croissance lorsque cette variable indicatrice est intégrée, l'effet de la population devient positif et significatif. De tels résultats indiquent que la qualité de la gouvernance a un impact sur la croissance via la population.

Pour finir, Adams et Mengistu (2008) examinent l'impact de la privatisation et de la qualité institutionnelle sur la croissance économique et les inégalités de revenus dans 82 pays en développement. En utilisant l'approche des données de panel à effets fixes (estimateur LSDV), ils constatent en premier lieu, que la privatisation n'a aucun impact significatif sur le taux de

croissance du PIB par habitant, entre 1991 et 2002. La conclusion est la même concernant les inégalités de revenus. En second lieu, ils trouvent que l'indicateur de bonne gouvernance construit à partir d'une analyse en composantes principales, est positivement et statistiquement corrélé à la croissance économique. Les résultats d'estimation montrent cependant un impact négatif sur les inégalités de revenus. En définitive, leurs résultats suggèrent que l'infrastructure institutionnelle est un facteur essentiel pouvant expliquer les disparités tant de revenus que de croissance dans les pays en développement.

Les premières études ayant recours à l'indicateur global de gouvernance portent sur de vastes échantillons réunissant économies développées et en développement et utilisent les analyses en coupe transversale. Plus récemment, les études ont fait appel aux données de panel pour pallier les problèmes d'endogénéité. Elles tentent aussi d'affiner le lien entre gouvernance et performances économiques en tenant compte cette fois du niveau de développement et en cherchant d'éventuels canaux de transmission. Elles aboutissent toutes à la même conclusion selon laquelle la gouvernance est essentielle à la croissance et au développement économique des pays en développement.

Bien sûr d'autres études sur le sujet existent. Pour la plupart elles font appel à des indicateurs synthétiques provenant de la base de données de l'ICRG ou du BERI. C'est notamment le cas de Knack et Keefer (1995) qui, à partir d'une étude en coupe transversale sur 130 pays, montrent une forte relation positive entre la gouvernance et la croissance économique. Aron (2000) conclut également à un effet positif de la gouvernance sur la croissance économique via le volume d'investissement. Même constat pour Amaira (2012) sur un échantillon de pays émergents. Il trouve à l'aide d'une étude en données de panel que la bonne gouvernance accélère le rythme d'investissement et contribue ainsi à leur croissance entre 1990 et 2005.

Law et Bany-Ariffin (2008) concluent que la qualité institutionnelle impacte positivement la croissance à tous les stades de développement. Mais précisent qu'elle est plus réactive dans les territoires à revenu faible et intermédiaire entre 1980 et 2001. Pour Siddiqui et Ahmed (2013) les institutions de bonne qualité ont un impact positif et significatif sur la croissance de 84 pays entre 2002 et 2006. Le (2009) qui lui approxime la gouvernance par l'indice agrégé de liberté économique du Fraser Institute montre que les institutions favorisent bel et bien la croissance économique entre 1970 et 2000 dans 67 pays en développement.

Globalement, ces études portant sur de larges échantillons arrivent toutes à la même conclusion à savoir que la gouvernance, approximée par un indice synthétique, a un effet positif sur la croissance économique. Ce résultat semble résister au changement d'indicateurs, à la période et à la méthode d'estimation retenues. Quid des études régionales ?

1.2 ... Sur des régions spécifiques

Ces récentes années, les études traitant du lien gouvernance – résultats économiques ont analysé la question au niveau régional. S'accordant avec la théorie économique liant localisation géographique et processus de développement économique, de nombreuses études ont vu le jour. Elles concernent principalement le continent Africain, la région MENA, l'Asie et l'Europe. Nous présentons successivement les travaux relevant de ces quatre régions.

1.2.1 Région d'Afrique

Les études dans la région sont foisonnantes. À notre connaissance, quatre d'entre elles font appel à un indicateur synthétique basé sur les données de la Banque. Celle de Fayissa et Nsiah (2013) qui analyse le rôle de la gouvernance sur la croissance économique des 39 économies africaines subsahariennes engagées dans le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). À partir d'une analyse en données de panel, ils trouvent un fort lien positif et significatif entre leur indicateur de bonne gouvernance et la croissance économique des territoires africains étudiés, entre 1995 et 2004. À partir d'un modèle à effets fixes, ils montrent qu'une amélioration de 10% de la gouvernance se traduirait par une hausse de 1,5% du PIB par tête. L'impact de la bonne gouvernance est encore plus prononcé avec l'application du modèle dynamique d'Arellano-Bond. En effet, leurs conclusions suggèrent, après contrôle de l'endogénéité, qu'une hausse de 10% de la bonne gouvernance entraînerait une augmentation de 6,1% du PIB par tête dans ces territoires. Ils précisent en outre que cet impact dépend du niveau de revenu. Compte tenu de ces découvertes, ils préconisent la mise en place et le maintien d'une bonne gouvernance dans ces pays afin que les objectifs du NEPAD soient atteints.

L'étude de Salawu et al. (2018) se concentre sur trois pays : le Nigéria, l'Afrique du Sud et le Ghana. Deux techniques sont utilisées pour examiner le lien entre gouvernance et PIB entre 1996 et 2015. À savoir, une étude en coupe transversale par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) et une analyse en données de panel dynamique (GMM). Leur mesure de la

gouvernance est obtenue à partir d'une ACP sur les six indices de la Banque (2016). Ils exposent alors que le Ghana et l'Afrique du Sud sont dotés d'une meilleure gouvernance que le Nigéria. Ils trouvent que leur indice de gouvernance est positivement et significativement lié à la croissance du PIB en Afrique du Sud et au Ghana. Toutefois, ce lien est négatif pour le Nigéria. Outre l'indice global, dans cette étude, les auteurs ont également désagrégué l'indicateur de gouvernance afin d'analyser chacune de ses dimensions sur les performances économiques des 3 économies. Leurs résultats enseignent que la stabilité politique (PS) et le contrôle de la corruption (CC) sont importants pour la croissance économique en Afrique du Sud et au Ghana, alors qu'au Nigéria, les capacités revendicatives (VA) et le contrôle de la corruption ont un effet négatif sur la croissance.

Kuipou et al. (2015) étudient, quant à eux, l'effet du développement financier sur la croissance économique via les institutions dans 14 pays de la zone franc. La qualité institutionnelle est ici approximée par un indicateur synthétique construit à l'aide de la méthode C-FAR. Utilisant une estimation en données de panel dynamique, ils montrent que la gouvernance n'a aucun effet significatif direct sur la croissance des pays considérés entre 1996 et 2012. En effectuant deux sous-groupes, ils observent que cet impact est positif et significatif en zone Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) et positif mais non-significatif au sein des pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Ils poursuivent en estimant l'effet combiné gouvernance-développement financier à l'aide de trois variables d'interaction sur le taux de croissance du PIB par habitant. Ils trouvent un effet positif et non-significatif en zone CFA et un effet négatif non-significatif dans la zone CEMAC et UEMOA.

Adedokun (2017) examine l'impact de l'aide étrangère et de la gouvernance sur la croissance économique de 47 pays d'Afrique Subsaharienne (ASS), entre 1996 et 2012. Il mène alors deux études. La première cherche à déterminer l'effet de l'aide étrangère sur la croissance du PIB par tête et la seconde, analyse le rôle conjoint de l'aide et de la gouvernance sur cet agrégat. L'analyse en données de panel dynamique (GMM) montre que l'aide est négativement corrélée à la croissance économique. Pour rendre compte de la grande hétérogénéité de ces territoires, l'auteur les classe par région (Afrique de l'Ouest, de l'Est, Centrale et du Sud), niveau de revenus (faible ou élevé), dotation en ressources naturelles (producteur de pétrole ou non) et intensité de l'aide. Clairement, il apparaît que l'efficacité de l'aide varie considérablement d'un groupe de pays à l'autre, poussant l'auteur à analyser le rôle complémentaire de la qualité institutionnelle dans les performances économiques.

Il crée alors un indicateur composite de gouvernance à partir des six indices de la Banque. Contrairement aux études précédentes, il transforme cette variable de sorte qu'elle évalue le niveau de gouvernance avec des valeurs allant de 0 à 5. Une valeur élevée correspondant à une meilleure gouvernance. Il intègre à son équation de croissance cette mesure de gouvernance et une variable interactive liant aide et gouvernance. Les résultats en données de panel montrent que l'aide n'a qu'un effet négatif et non-significatif sur la croissance économique des pays d'Afrique Subsaharienne. Le constat reste le même pour la plupart des groupes observés. Cependant, la gouvernance est positivement et significativement corrélée au taux de croissance du PIB par tête et ce, pour la majorité des échantillons retenus. Le terme d'interaction quant à lui apparaît positif et non-significatif. Ces résultats mettent en avant le rôle complémentaire et fondamentale de la gouvernance dans l'efficacité de l'aide étrangère dans la région. Selon les résultats empiriques, une meilleure qualité institutionnelle couplée à une aide plus conséquente contribuerait à attirer les investissements dans les pays ASS et améliorerait leurs performances économiques.

1.2.2 Région MENA

La région MENA est, après le continent africain, la région qui suscite le plus grand intérêt dans l'analyse du lien entre gouvernance et performances économiques ces récentes années. Nous recensons deux études employant l'IGG. La première est celle de Lahouij (2017) qui étudie l'impact de plusieurs déterminants sur le développement de l'Égypte, d'Israël, de la Jordanie, du Maroc, de la Tunisie et de la Turquie. En effet, il analyse l'impact de la gouvernance, de la liberté économique, des dépenses publiques et des investissements nationaux et étrangers sur les performances économiques de ces 6 pays importateurs de pétrole. Il trouve, à l'aide d'une étude en données de panel à effets fixes et aléatoires que la gouvernance est fortement associée à la croissance du PIB par tête entre 2002 et 2013. Il montre alors que la gouvernance peut générer la croissance dans ces pays par le biais des investissements directs étrangers (IDE) et de la liberté économique. Selon ses résultats d'estimation, la liberté économique n'aurait pas d'effet direct sur la croissance économique. De telles conclusions montrent l'importance d'une bonne structure institutionnelle dans l'attrait des investissements sur le territoire et leur influence dans le processus de développement.

La seconde est celle de Emara et Chiu (2016) qui, à partir d'un large échantillon de 188 pays, étudie l'impact de la gouvernance sur la croissance économique de 21 pays de la région. L'étude

porte sur les années 2009 et 2013 afin de comparer la dynamique de la gouvernance avant et après le printemps arabe. En utilisant, dans un premier temps, la méthode d'analyse en composantes principales, ils créent un indicateur synthétique à partir des six indicateurs de la BM. Intégrant cet indice à leur étude en coupe transversale, ils trouvent une relation positive et significative entre ce dernier et le PIB par habitant. Leurs conclusions suggèrent en effet, qu'une hausse d'une unité de l'indice de gouvernance contribuerait à une augmentation de 2% du PIB par habitant dans ces économies. Pour autant, les auteurs constatent que ce dernier n'expliquerait que 35,9% des variations de la croissance économique dans la région MENA. Ils l'expliquent par le fait que la plupart des territoires de la région ont atteint des niveaux de croissance fragiles ne dépendant pas nécessairement d'une bonne gouvernance, au sens des institutions internationales. Ils confirment ainsi les conclusions de Emara et Jhonsa (2014).

1.1.3 Région d'Asie

Nawaz et al. (2014) développent un modèle théorique qui révèle que plus la qualité institutionnelle est améliorée et plus les activités de recherche de rente diminuent, contribuant de fait à la hausse du revenu. Les institutions ont donc un impact positif sur la croissance économique. Pour tester leur modèle, ils considèrent un échantillon de 35 pays asiatiques sur la période allant de 1996 à 2012. Utilisant les données de panel à effets fixes et dynamique (GMM) ils montrent que la qualité institutionnelle détermine bel et bien la croissance économique à long terme dans ces territoires. Cette dernière étant, dans un premier temps, approximée par un indicateur composite obtenu à l'aide d'une ACP. L'impact étant plus important dans les pays asiatiques développés que pour leurs homologues en développement. Dans un second temps, ils considèrent les six indices désagrégés et trouvent que ces derniers ont pour la plupart un effet significatif sur la croissance. Leurs résultats mettent aussi en exergue que les pays dont le niveau de développement diffère ont besoin d'institutions différentes pour promouvoir leur croissance à long terme. Une telle conclusion supporte notre idée selon laquelle l'instauration d'institutions « importées » non adaptées aux spécificités locales ne sauraient conduire aux mêmes résultats.

Kraipornsak (2018) examine quant à lui le rôle joué par la qualité de la gouvernance dans l'évolution du revenu par tête de 16 pays asiatiques entre 1996 et 2016. Les territoires retenus dans cette analyse sont entre autres, Singapour, la Thaïlande, les Philippines, le Japon, l'Indonésie, la Chine, le Cambodge, la Malaisie, le Vietnam, la Corée et le Bangladesh. Il crée

alors un indice composite de gouvernance en faisant la moyenne simple des six indicateurs de la Banque. Il se démarque d'autres études en ajustant la variable institutionnelle en la divisant par la taille de la population de chaque pays. Il intègre alors à une fonction de production type Cobb-Douglas, l'indice créé et le stock de capital physique par tête. En utilisant les données de panel à effets fixes, il montre que la gouvernance est essentielle à la croissance du PIB par habitant dans ces territoires. Même constat pour le stock de capital physique dont l'effet est moindre.

1.1.4 Région d'Europe

Pour ce qui est du continent européen, nous pouvons citer les travaux de Lazarov et Slaveski (2015) qui tente d'expliquer l'effet des institutions sur les performances économiques de 13 pays d'Europe Centrale de l'Ouest (PECO). Ils mènent alors deux analyses distinctes. La première porte sur l'impact de la capacité institutionnelle sur la croissance économique avant et pendant leur période transition économique entre 1993 et 2007. La seconde, elle, rend compte de ce lien pendant et après la crise économique mondiale de 2008. Ainsi, à l'aide de régressions en données de panel statique (à effets fixes et aléatoires) d'un côté et dynamique (GMM) de l'autre, ils montrent que les institutions (approximées par un indice liant corruption, démocratie, droits politiques, libertés civiles et économiques) et la croissance économique sont positivement et significativement corrélées.

Ces résultats impliquent que les pays ayant une bonne qualité institutionnelle avant et pendant la période de transition ont connu des taux de croissance plus élevés que les autres. S'agissant de la deuxième analyse, ils trouvent que la qualité institutionnelle, cette fois approximée par l'IGG d'une part et d'un indice de transition de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) d'autre part, est négativement corrélée à la croissance économique des PECO entre 2008 et 2011. Selon eux, cet impact négatif est dû au fait que les pays ayant réalisés les progrès institutionnels les plus remarquables suite à leur intégration à l'Union européenne (UE) sont aussi ceux qui étaient plus vulnérables à la crise économique. Ceci étant principalement due à leurs taux d'ouverture plus élevés.

Bartlett et Prica (2011), en analysant différents canaux de transmission de la crise économique sur les performances de 12 pays d'Europe du Sud-Est entre 2008 et 2010, aboutissent à des résultats similaires. Ils montrent à l'aide d'une simple régression en coupe transversale que les pays dotés de meilleures institutions (approximées par l'IGG) n'ont pas été avantagés face à la

crise. Ils concluent aussi que ces derniers semblent avoir également une plus grande volatilité en réaction aux effets de la crise économique de 2008. Ils l'expliquent essentiellement par la grande intégration dans l'économie mondiale et de fait, à leur plus grande vulnérabilité face aux effets de la crise dans leurs pays partenaires.

Beck et Laeven (2006) examinent l'impact de la qualité institutionnelle sur la croissance économique de 24 pays d'Europe en transition. Utilisant la méthode des doubles moindres carrés ordinaires (DMCO), ils trouvent que la croissance moyenne du PIB par habitant entre 1992 et 2004 est fortement expliquée par le développement institutionnel approximé ici par la moyenne des six indicateurs institutionnels de la Banque. Dans les tests de robustesse, ils approximent en outre la qualité institutionnelle par l'indice de réforme institutionnelle de la BERD. Ils en tirent les mêmes conclusions. Leur étude se poursuit par une analyse de la causalité entre la gouvernance et le développement économique. Leurs résultats montrent qu'il n'existe pas de causalité inverse du développement économique vers le développement institutionnel.

Mtiraoui et Lassoued (2014) mènent une double étude. La première consiste à estimer l'effet direct de la qualité institutionnelle sur la croissance économique et la seconde porte sur l'estimation de l'effet indirect de la qualité institutionnelle, via le capital humain. Pour cela, ils construisent un indice de la qualité de la gouvernance à partir des données de la Banque mondiale. Contrairement à la majorité des travaux, les auteurs prennent en compte dans leur calcul les proportions liées à l'importance de chaque indicateur. Utilisant les données de panel dynamique (GMM), ils montrent que la gouvernance a un effet positif et significatif sur le taux de croissance du PIB par tête de 20 pays de l'OCDE entre 1998 et 2006. En introduisant une variable indicatrice liant leur indice de gouvernance et le capital humain, leurs conclusions suggèrent que la bonne qualité institutionnelle des pays de la zone agit positivement sur leur croissance économique via le capital humain. Ils mettent alors en évidence un effet tant direct qu'indirect de la gouvernance sur la croissance économique de ces territoires.

Enfin, Masuch et al. (2016) examinent l'impact de la qualité institutionnelle et du niveau d'endettement sur la croissance du PIB des pays européens entre 1999 et 2014. Ils créent alors une mesure de la qualité institutionnelle en moyennant à poids égal quatre des six indicateurs mondiaux de gouvernance (État de droit, qualité de la réglementation, efficacité du gouvernement et contrôle de la corruption). Leurs études en coupe transversale montrent l'importance de la gouvernance dans la croissance économique. Les conclusions restent les mêmes à l'inclusion d'autres mesures institutionnelles (notamment les indicateurs de l'ICRG) et

variables de contrôle supplémentaires. Ils résistent aussi à l'estimation pour divers groupes de pays. Leurs travaux montrent aussi qu'en présence d'institutions solides, l'effet néfaste d'une dette publique élevée (supérieure à 60% du PIB) semble s'atténuer.

Cette revue de la littérature régionale met en lumière plusieurs éléments. Le premier est que les études récentes utilisent principalement l'ACP pour la création de leur indicateur synthétique de gouvernance. Le deuxième est que globalement, elles optent pour les données de panel (statique ou dynamique) pour estimer l'effet de la gouvernance sur la croissance économique. Le troisième est que la grande majorité des travaux, toutes régions confondues, aboutit à la conclusion selon laquelle la structure institutionnelle est essentielle à l'amélioration des performances économiques. À ce stade, nous ne pouvons pas dire que la localisation géographique a une incidence sur le lien gouvernance – croissance. Un quatrième élément est l'identification de quelques canaux de transmission de la gouvernance vers la croissance économique. Seules trois études examinent l'effet indirect de la qualité institutionnelle. Elles montrent ainsi qu'une bonne gouvernance affecte les performances économiques à travers le capital humain et physique. Un autre élément qu'il convient de souligner est qu'une seule étude explore si le développement économique a une incidence sur la gouvernance. Elle ne trouve aucune preuve d'une causalité inverse du développement vers la qualité de la gouvernance.

Notons enfin que les études portant sur les économies insulaires sont rares. La seule, à notre connaissance, pouvant être recensée ici est celle de Feeny et McGillivray (2010). Bien que leurs travaux se concentrent sur l'impact de l'aide publique au développement (APD) sur la croissance économique, ils y intègrent une mesure de la qualité institutionnelle. Cette dernière est incluse comme variable de contrôle au même titre que le commerce ou la fragmentation ethnique et apporte des éclairages intéressants. Ils montrent d'abord que l'APD stimule véritablement la croissance du PIB par tête des 29 PEID considérés, entre 1980 et 2004, et ce, quel que soit le modèle retenu. Ensuite, en approximant la qualité institutionnelle par l'indice global de gouvernance (moyenne simple des 6 indicateurs), leurs résultats en panel suggèrent un effet positif mais non significatif de ce dernier sur la croissance économique. Les conclusions sont quelque peu différentes lorsque les analyses en coupe transversale sont considérées. Celles-ci montrent une corrélation positive et significative cette fois. Pour autant, à ce stade et à notre connaissance, aucune étude abordant spécifiquement l'analyse des facteurs institutionnels comme déterminants essentiels de la croissance des PEID.

2. Les études liant différentes dimensions de la gouvernance et les performances économiques...

2.1 ... Sur large échantillon

Les indicateurs de gouvernance proposés par la Banque sont largement utilisés dans la littérature empirique. Dans leur première étude empirique, Kaufmann et Kraay (1999) étudient la corrélation entre les six indicateurs de gouvernance et les performances économiques de plus de 150 pays. Leurs résultats en coupe transversale basée sur les années 1997-1998 montrent une corrélation fortement positive entre tous ces indicateurs et le logarithme du PIB par tête. Même constat pour le taux d'alphabétisation. Ils sont toutefois négativement corrélés au taux de mortalité infantile. À l'aide d'une estimation en DMCO les auteurs concluent que chacune des dimensions de la gouvernance est importante pour les résultats économiques. Par la suite, dans une succession d'études, Kaufmann et ses coauteurs (2002, 2004, 2005, 2006, 2009) présentant leurs données établissent une corrélation fortement positive entre l'amélioration de ces différentes dimensions de la gouvernance et de meilleures performances économiques.

Dans leur éminent article, « *Growth without governance* », pour ne citer que celui-ci, Kaufmann et Kraay (2002) confirment, à l'aide d'une étude couvrant 175 pays pour la période 2000-2001, l'importance d'une bonne gouvernance pour le développement économique. Ils interprètent en outre la relation entre les revenus et la gouvernance en se concentrant sur la région d'Amérique latine et Caraïbe. Leurs résultats mettent en évidence l'absence d'un cercle vertueux dans lequel des revenus plus élevés conduiraient à une amélioration de la qualité institutionnelle. Leurs analyses en coupe transversale montrent que les revenus par habitant ont soit un effet négatif, soit aucun effet significatif sur la gouvernance. Pour l'expliquer, ils émettent alors des hypothèses sur la potentielle importance de la capture de l'État et l'influence des élites dans les pays considérés.

Depuis, de nombreuses recherches se servent de cet ensemble de données pour analyser le rôle de la qualité institutionnelle dans la croissance et le développement économique. Dans cette section, nous reportons les travaux couvrant un large échantillon de pays. Nous débutons par la présentation des travaux de Gani (2011) qui cherche à expliquer la croissance économique de 84 pays en développement entre 1996 et 2005. À partir d'une équation de croissance basée sur le modèle de MRW (1992), il estime six spécifications différentes à l'aide des données de panel. Une pour chaque dimension de la gouvernance institutionnelle quantifiée par la Banque. Il

trouve alors que la stabilité politique (PS) et l'efficacité du gouvernement (GE) sont positivement et significativement corrélées à la croissance du PIB réel. *A contrario*, le contrôle de la corruption (CC) et la voix et la responsabilité (VA) ont un impact négatif sur la croissance. Ceux-ci indiquent clairement que les piètres résultats des pays en développement dans ces dimensions ont des effets régressifs sur la croissance économique. Finalement, l'État de droit (RL) et la qualité de la réglementation (RQ) semblent ne pas avoir d'effets significatifs. Pour autant, le signe négatif obtenu par les coefficients associés indique dans un premier temps, qu'une mauvaise application des règles ou un faible système juridique rendent la coopération productive plus difficile. Dans un second temps, il indique que des mesures réglementaires mal adaptées nuisent aux performances économiques. Leurs résultats montrent en outre que l'amélioration de la gouvernance dans ces pays est essentielle pour attirer les investissements (nationaux et étrangers), la stabilité financière et l'aide étrangère. Ce qui, par voie de conséquence, renforcerait leur développement global à long terme.

Albassam (2013) cherche, quant à lui, à savoir si la relation entre la gouvernance et le développement économique a été affecté par la crise économique de 2008. Pour cela, il étudie la corrélation entre les six dimensions de la gouvernance et la croissance économique entre 2006 et 2011, en considérant la période d'avant crise (2006-2008) et celle d'après le début de la crise (2009-2011). Classant plus de 200 pays en fonction de leur niveau de développement et usant d'une méthode simple de corrélation, il montre que la relation entre la gouvernance et le PIB en période de crise est influencée par le niveau de développement. Pour l'échantillon total quelle que soit la période considérée, il observe un lien positif et significatif. Considérant les différents groupes, il constate que dans les pays à très haut développement, toutes les relations sont significatives après le début de la crise économique mondiale, exception faite de celle relative à VA. Dans les pays à haut développement, seules les relations entre les capacités revendicatives, la qualité de la réglementation et le PIB ne sont pas significatives après le début de la crise. S'agissant des pays à développement moyen, le constat est sans appel, aucune relation n'apparaît significative entre 2009 et 2011. Pour finir, il trouve que dans les pays moins développés, seul le contrôle de la corruption se révèle négativement et significativement corrélé au PIB après le début de la crise économique mondiale.

Samarasinghe (2018) examine l'effet de la gouvernance institutionnelle sur la croissance d'un large échantillon de pays (145) entre 2002 et 2014. Mesurant la gouvernance à partir de trois indicateurs de la Banque (CC, PS et VA), elle montre que la qualité institutionnelle a un impact considérable sur la croissance économique. Il apparaît clairement que l'effet de la gouvernance

est nettement plus élevé que tout autre déterminant (capital physique, ouverture commerciale, consommation publique) sur le taux de croissance du PIB par habitant. Les résultats d'estimation en données de panel montrent aussi que le contrôle de la corruption influence plus la croissance économique que les autres dimensions de la gouvernance retenues. D'ailleurs, une augmentation d'une unité de cet indicateur entraînerait une hausse de 6,9% de la croissance du PIB par tête, toutes choses étant égales par ailleurs. L'étude enseigne également que les spécificités régionales et le revenu du pays sont étroitement liés à la qualité de la gouvernance. Pour finir, l'auteure met en exergue que la recherche d'une stabilité politique associée à une lutte contre la corruption efficace aura un effet positif sur l'accumulation des facteurs (capital physique et humain) qui contribuera à de meilleures performances économiques.

Jalal et Mustapha (2017) orientent leurs travaux sur une trentaine de pays en développement. Ils mènent une double étude. La première tente de montrer l'effet direct de la qualité institutionnelle sur la croissance économique. La seconde porte sur l'effet indirect des institutions sur la croissance économique à travers les investissements directs étrangers. La qualité institutionnelle est ici approximée par les six indicateurs mondiaux de gouvernance analysés successivement. À partir d'une étude en données de panel dynamique, ils trouvent que tous les indicateurs de la gouvernance sont positivement et significativement corrélés au taux de croissance du PIB entre 1996 et 2013. L'efficacité du gouvernement et la qualité de la réglementation mises à part. Considérant ensuite les interactions entre ces différents indices et les IDE, leurs estimations montrent que l'effet indirect sur la croissance économique devient négatif. L'impact étant particulièrement significatif pour la stabilité politique, la qualité de la réglementation et l'indice de capacités revendicatives et d'expression. De tels résultats renseignent sur le fait qu'il n'y a pas de complémentarité par rapport à l'IDE dans la promotion de la croissance.

Jalilian et al. (2007) explorent le rôle de la réglementation sur la croissance économique. Pour ce faire, ils estiment une équation de croissance à partir d'une fonction de production de type Cobb-Douglas à l'aide d'une étude en coupe transversale d'une part et de données de panel d'autre part. Ils choisissent alors l'indice d'efficacité du gouvernement et de qualité de la réglementation de la Banque comme proxy de la qualité de la réglementation. Ils intègrent alors successivement à leur analyse, ces deux variables l'une après l'autre puis une combinaison des deux, la première composante principale de ces deux indices puis celle de tous les indicateurs de gouvernance. Enfin, ils incluent la première composante principale des indicateurs de gouvernance sans les variables d'intérêt. La première analyse usant de la méthode des moindres

carrés ordinaires a montré que toutes les variables proxy ont un effet positif et significatif sur la croissance des 117 territoires considérés. La seconde analyse est une étude en données de panel sur 96 pays. Les auteurs considèrent alors des moyennes quinquennales et trouvent des résultats semblables à l'analyse en coupe transversale. Toutes les variables proxy de la qualité réglementaire ont un effet positif et significatif sur la croissance économique, bien que les coefficients obtenus soient plus faibles.

Butkiewicz et Yanikkaya (2011) mènent une double étude sur un panel d'une centaine de pays entre 1970 et 2004. La première examine le rôle des dépenses publiques dans la croissance économique tandis que la seconde, cherche à savoir si l'effet des dépenses publiques est conditionné par l'efficacité du gouvernement. Leurs travaux portent sur l'échantillon total et un sous-échantillon constitué uniquement de pays en développement. Plusieurs périodes sont aussi considérées. Ils montrent un effet négatif et significatif des dépenses publiques sur la croissance du PIB par tête tant pour l'échantillon global que pour les pays en développement. Ce résultat reste globalement le même pour l'ensemble des périodes considérées. Pour autant, ils intègrent à leur analyse une mesure de la qualité des institutions (État de droit) qui apparaît quasi-systématiquement positivement et significativement lié à la croissance. Partant de ces premiers constats, les auteurs mènent la seconde étude. Ils classent alors les pays en développement en fonction de l'efficacité de leur gouvernement et ce, à l'aide de trois critères. Reprenant des estimations SUR, ils trouvent, quelle que soit la période, que les dépenses publiques réduisent la croissance des pays en développement dont l'efficacité du gouvernement est jugée médiocre. L'effet des dépenses publiques est alors bel et bien conditionné par la qualité et l'efficacité du gouvernement en place.

Ozpolat et al. (2016) analysent l'effet de l'efficacité institutionnelle sur la croissance économique de trois groupes de pays. Partant d'un échantillon total de 59 pays, ils les classent en fonction de leur niveau de développement. Ils considèrent alors 19 pays à haut revenu développés, 20 à revenu moyen et faible. L'objectif étant de déterminer si l'impact de la qualité institutionnelle est lié au niveau de développement. Pour le vérifier, les auteurs emploient la technique des données de panel dynamique (GMM) et approximent les institutions par trois variables tirées des données de la banque mondiale. Ils examinent ainsi l'effet simultané de l'État de droit (RL), du contrôle de la corruption (CC) et des capacités revendicatives et d'expression (VA) sur le PIB par habitant entre 2002 et 2015.

En ne considérant dans cette estimation aucune autre variable les auteurs trouvent que les 3 indices ont un effet positif et significatif sur le revenu par tête des pays à haut revenu. Ainsi,

une augmentation d'une unité de l'indice RL contribuerait à une hausse de 0,03% du PIB par tête. Cette hausse serait de 0,04% et 0,02% respectivement pour CC et VA. S'agissant des deux autres groupes, les résultats montrent qu'aucun indice n'est significativement corrélé à la variable dépendante. Partant de ce constat, les auteurs affirment que la qualité de la structure institutionnelle est un résultat de la croissance. Des résultats similaires sont trouvés par Valeriani et Peluso (2011).

Mira et Hammadache (2017) tentent de clarifier le rôle des institutions dans les performances économiques approximées par la croissance du PIB et du PIB par tête. L'étude poursuit comme objectif d'analyser cette relation dans plusieurs régions, à savoir, la région MENA (pétrolière et non pétrolière), l'Amérique Latine et l'Asie de l'Est et du Sud. Les estimations en données de panel à effets fixes montrent qu'entre 1996 et 2011, seul l'indice de stabilité politique (PS) a un effet positif et significatif sur tous les échantillons. La stabilité politique apparaît donc ici comme un facteur institutionnel essentiel à la croissance des pays en développement. S'agissant des autres dimensions de la gouvernance, les résultats divergent d'une région à l'autre. Ainsi, VA joue un rôle important dans la croissance des pays d'Amérique latine et d'Asie uniquement tandis que RL n'apparaît significatif et positif que pour les performances économiques de la région MENA non-pétrolière. Aussi, l'efficacité du gouvernement a un effet positif et significatif sur l'Asie alors que le contrôle de la corruption a un effet négatif significatif. Tous les autres indicateurs apparaissant comme non-significatifs. Partant de ces conclusions, les auteurs soulignent que leurs résultats s'opposent à ceux de l'équipe de la BM dans la mesure où tous les indicateurs n'ont pas le même impact sur toutes les régions considérées.

Cette revue de littérature récente met en avant un certain nombre d'éléments. D'abord, les études portant sur les différentes dimensions de la gouvernance peuvent être scindées en deux. Les premières intègrent à leur analyse toutes les composantes de la gouvernance. La plupart tenant compte de la forte corrélation existante entre ces dernières, estiment l'effet de chaque composante institutionnelle une à une. Globalement, la qualité institutionnelle a un effet significatif sur les performances économiques (Albassam, 2013; Samarasinghe, 2018). Les secondes études se concentrent, quant à elles, sur certaines dimensions de la gouvernance. Il s'agit généralement de l'État de droit et de la qualité de la réglementation. Ceci n'est pas étonnant car nous avons précédemment montré (voir section 1) que les travaux tentant d'expliquer l'effet des facteurs institutionnels sur les performances économiques se sont particulièrement focalisés sur ces deux types d'institutions.

Ensuite, aux conclusions quasi-unanimes des études portant sur l'effet de la gouvernance globale, il apparaît, lorsque l'on s'attache à ses différentes dimensions, que les résultats diffèrent considérablement. Certaines composantes apparaissant comme importantes dans certains cas et totalement insignifiantes dans d'autres. Par exemple, l'efficacité du gouvernement a un effet positif et significatif dans les études de Gani (2011) et de Jalilian et al. (2007) mais n'a aucun effet dans celle de Jalal et Mustapha (2017). De même, le contrôle de la corruption est important pour la croissance économique dans les pays considérés par Samarasinghe (2018) et Albassam (2013) mais semble avoir un effet négatif pour les territoires de l'étude de Gani (2011).

Outre les conclusions divergentes d'une étude à l'autre, au sein de certaines études scindant leur échantillon par niveau de revenu et/ou par région, les résultats apparaissent différents. En effet, un autre élément marquant de cette littérature est que certains auteurs tentent de montrer comment les spécificités régionales (Mira et Hammadache, 2017; Samarasinghe, 2018) et de revenus (Ozpolat et al., 2016; Albassam, 2013) affectent le lien gouvernance – développement économique. Concrètement, il n'y a à ce stade, pas de consensus sur le type d'institutions ayant un impact systématique sur la croissance économique. Les conclusions étant fortement influencées par la région, la période ou encore le niveau de développement des pays considérés.

À notre sens, le fait que certaines dimensions apparaissent plus significatives dans certaines régions ou économies que d'autres montre qu'il n'existe pas un type universel d'institutions que tous les pays devraient adopter. Ces résultats confirment l'idée que nous nous faisons que certaines institutions peuvent être très performantes dans un contexte et ne pas aboutir aux mêmes résultats dans un autre. Ceci étant en décalage avec les préconisations des institutions internationales, notamment celles de la Banque. Cette revue de la littérature donne déjà de premiers éclairages à quelques questions centrales de la thèse. Nous montrons que les institutions peuvent avoir des effets différents sur les performances économiques. Il semblerait également que les spécificités régionales aient un impact sur la qualité institutionnelle et donc son effet sur la croissance (Samarasinghe, 2018). Aussi, certaines institutions apparaissent plus importantes dans un contexte que d'autres ou d'une période à l'autre (Lazarov et Slaveski, 2015).

Un autre élément intéressant à souligner ici est que les études estimant l'effet indirect des différentes dimensions de la gouvernance sur la croissance économique sont rares. Il semblerait que de la qualité institutionnelle impacte les performances économiques à travers l'attrait de l'aide étrangère, des investissements étrangers et nationaux et l'accumulation du capital humain et physique. Là encore pas de consensus. Certains auteurs montrant l'importance de la

gouvernance dans l'attraction des IDE (Gani, 2011) et d'autres affirmant le contraire (Jalal et Mustapha, 2017). Tout comme l'effet indirect, rares sont les études à se pencher sur la causalité inverse du revenu vers la gouvernance. Deux études, à partir de leurs conclusions, suggèrent que la qualité institutionnelle est le résultat des performances économiques. Mais à notre sens, ces travaux ne donnent aucune preuve concrète.

Pour finir, nous notons que le seul élément qui semble commun à ces études est la technique économétrique utilisée. La majorité de ces travaux ont ainsi recours aux données de panel (statique ou dynamique) pour tester l'effet de différentes composantes de la gouvernance sur les résultats économiques. L'idée étant de pallier l'endogénéité liée aux variables institutionnelles. Les prochains développements feront état des récents travaux portant sur le rôle des composantes institutionnelles sur les performances économiques dans les études régionales.

2.2... Sur des régions spécifiques

2.2.1 Région d'Afrique

Les travaux sur le lien entre gouvernance et croissance dans le continent africain sont particulièrement nombreux, parmi lesquels, figurent ceux de Epaphra et Kombe (2017). Ils analysent l'impact des institutions aux côtés de l'accumulation du capital sur la croissance économique de 48 pays. Ces analyses en données de panel dynamique révèlent que la qualité institutionnelle est essentielle à la croissance du PIB par tête. En estimant six modèles, un pour chaque dimension de gouvernance, ils mettent en évidence une forte relation positive entre tous les coefficients associés aux indicateurs de gouvernance et la croissance économique entre 1996 et 2016. La stabilité politique apparaissant comme étant la composante la plus significative. Une amélioration d'une unité de cet indicateur contribuerait à une hausse de 2,96% du taux de croissance.

Ces résultats en panel dynamique suggèrent qu'une amélioration des institutions africaines contribueraient à de meilleurs taux de croissance. Pour autant, le papier montre que les facteurs institutionnels seuls ne suffiraient pas. Selon eux, pour que les pays africains connaissent une croissance économique soutenue il faudrait en outre encourager les investissements nationaux et étrangers, améliorer la qualité de la main d'œuvre et réduire les restrictions commerciales. Précisons que les résultats diffèrent totalement lorsque les autres méthodes d'estimation sont considérées. S'agissant des données de panel à effets aléatoires, il apparaît qu'aucune dimension

de la gouvernance n'a d'effet significatif sur la croissance. Pour ce qui est des données de panel à effets fixes, seules la qualité du gouvernement et la stabilité politique semblent avoir un effet positif et significatif. L'effet étant nettement moins élevé.

Ondoa (2013) à partir d'une étude en panel dynamique tente d'identifier les dimensions de la gouvernance institutionnelle pouvant relancer la croissance économique de 48 pays d'Afrique. Intégrant simultanément les six indicateurs mondiaux de gouvernance à une fonction de production du type Cobb Douglas, il trouve un effet positif et significatif de la stabilité politique et de la qualité de la réglementation sur le taux de croissance du PIB par tête entre 1998 et 2011. En considérant les pays selon leur niveau de développement (PMA ou non) d'une part et leur dotation en ressources naturelles (producteur de pétrole ou non) d'autre part, de nouveaux éclairages apparaissent. D'abord, dans les PMA, la stabilité politique et la maîtrise de la corruption s'avèrent importantes dans la relance de la croissance économique. Ensuite, la lutte contre la corruption apparaît essentielle à la croissance des pays producteur de pétrole. Les autres indicateurs n'ayant pas d'effet significatif sur la croissance des pays africains et ce, principalement dans les PMA pauvres en ressources naturelles.

Bouoiyour et Naimbayel (2012) aussi étudient l'effet de la gouvernance sur un échantillon de pays africains. Leur analyse basée sur le modèle de Solow a porté sur un panel plus restreint de pays (27 pays d'Afrique Subsaharienne) et est réalisée sur une période plus courte (2002-2009). Utilisant les données de panel dynamique pour estimer les six spécifications (une pour chaque dimension institutionnelle), ils trouvent un lien positif fort et significatif entre toutes les variables institutionnelles et la croissance économique, approximée par le taux de croissance du PIB par tête. L'efficacité du gouvernement et le contrôle de la corruption apparaissant comme les déterminants les plus importants pour la croissance dans ces territoires. Notons de plus que les auteurs intègrent à l'analyse une variable indicatrice prenant la valeur de 1 pour les pays anglophones et 0 pour les pays francophones. Cette dernière est significative et positive. Clairement, la croissance économique apparaît nettement supérieure dans les pays africains colonisés par le Royaume-Uni que ceux colonisés par la France.

Zaouali (2014) tente de démontrer que l'un des effets de la qualité institutionnelle sur la croissance est sa capacité à atténuer l'impact négatif que pourrait avoir la vulnérabilité économique liée aux fluctuations des termes de l'échange. Deux études sont menées sur un échantillon de 15 pays d'Afrique Subsaharienne entre 1996 et 2011. Partant d'une équation de croissance simple, l'auteure estime en premier lieu, l'impact de la vulnérabilité économique sur la croissance en fonction de la qualité de la gouvernance. Les six indicateurs de gouvernance

de la Banque sont alors pris comme proxy. Considérés séparément, six estimations sont effectuées. De ces dernières, il en ressort qu'une bonne qualité institutionnelle atténue effectivement les effets néfastes de la vulnérabilité économique sur le taux de croissance du PIB par tête. Tous les indicateurs de gouvernance apparaissant comme positif et significatif et la variable de vulnérabilité économique étant systématiquement négative et significative. Dans un second temps, l'auteure estime l'impact de la vulnérabilité économique sur la croissance économique en présence d'effets d'interaction entre l'ouverture commerciale et la qualité institutionnelle. Les résultats montrent d'une part, que ces variables d'interaction ont un effet positif et significatif sur la croissance indiquant que les institutions ont un impact sur l'efficacité commerciale des territoires particulièrement ouverts. Ils enseignent d'autre part qu'une interaction entre ouverture commerciale et bonne qualité institutionnelle réduit les effets négatifs de la vulnérabilité économique.

Enfin les travaux de Orayo et Mose (2016) qui portent sur 5 pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (AEC) entre 1999 et 2013. Cette étude se démarque des précédentes sur plusieurs points. D'abord, elle emploie tant la méthode des MCO que celle des données de panel à effets aléatoires. Ensuite, elle considère simultanément les six indicateurs de gouvernance dans les estimations. Les résultats de la première méthode montrent que la qualité institutionnelle n'a aucun effet significatif sur la croissance du Burundi et du Rwanda. Toutefois, l'indicateur des capacités revendicatives et d'expression a un effet significatif sur le taux de croissance du PIB par habitant du Kenya et de l'Ouganda. Cet effet est respectivement positif et négatif. La qualité de la réglementation a, quant à elle, un effet négatif et significatif au Kenya et en Tanzanie et le maintien de l'État de droit n'apparaît significatif qu'au Kenya. Son impact est alors négatif. Les résultats de l'étude en panel montrent que sur l'ensemble de la période, seuls la stabilité politique, la qualité de la réglementation et le contrôle de la corruption sont significativement associés à la croissance économique des cinq pays de l'échantillon. Notons que le dernier apparaît comme positivement lié à la croissance tandis que les premiers lui sont négativement corrélés.

2.2.2 Région MENA

Les pays arabes sont sans aucun doute, après les pays africains, les territoires les plus étudiés ces récentes années en matière de lien entre gouvernance et performances économiques. Nous présentons quelques travaux faisant appel aux données de la Banque pour mener leurs

investigations, parmi lesquels, celui de Kandil (2009) qui mène son étude sur 16 pays de la région MENA. Il cherche dans un premier temps, les déterminants de la qualité institutionnelle puis, dans un second temps, analyse l'effet de cette qualité institutionnelle sur de nombreux indicateurs macroéconomiques, comme l'inflation des prix et des salaires ou encore la croissance de l'IDE. Nous concentrons nos propos sur les résultats portant sur l'impact de la gouvernance sur la croissance du PIB réel. Pour ce faire, il considère l'indice de perception de la corruption (TI) et cinq indicateurs mondiaux de gouvernance (RL, PS, RQ, GE et CC) comme variables proxy des institutions. Les résultats des études en coupe transversale suggèrent qu'une amélioration de la qualité institutionnelle accroît considérablement la croissance économique de ces territoires entre 1995 et 2005. En effet, le contrôle de corruption mis à part, toutes les variables institutionnelles apparaissent comme statistiquement et positivement corrélées au taux de croissance du PIB. Pour avoir une idée, une hausse d'une unité de l'indice lié à l'État de droit contribuerait à une augmentation de 4,46% de la croissance de ces pays.

Emara et Jhonsa (2014) utilisent la méthode des MCO et DMCO sur un large échantillon (197 pays) afin d'analyser le lien existant entre l'amélioration de la qualité de la gouvernance (approximée par les 6 indicateurs individuels de la Banque mondiale) et la hausse du PIB par tête en 2009. Suivant la méthodologie de Kaufmann et Kraay (2002) ils trouvent que toutes les dimensions de la gouvernance institutionnelle ont un effet positif et significatif sur la croissance économique. Leurs résultats suggèrent également une causalité bidirectionnelle allant du développement économique à la qualité de la gouvernance. Les auteurs par la suite cherchent à expliquer la relation entre les deux variables pour 22 pays de la région MENA. Ils constatent alors que malgré les piètres performances institutionnelles au sens de la BM, le revenu par habitant de ces territoires est relativement plus élevé que celui du reste des pays de l'échantillon. En se basant sur les six indicateurs de gouvernance pour l'année 2009, ils montrent que le revenu influence la gouvernance dans ces territoires et ce principalement au Koweït, au Qatar ou encore dans les Émirats Arabes Unis.

Yousef et Warrad (2020) plus récemment analysent l'effet de la gouvernance sur la croissance économique des pays arabes. Ils cherchent en effet à expliquer la croissance économique dans 12 d'entre eux entre 1998 et 2017 à travers différents déterminants (économiques et non-économiques). Considérant les déterminants non-économiques étudiés, ils testent l'effet des 6 dimensions institutionnelles tirées de la base WGI. En appliquant les tests de cointégration sur données de panel et particulièrement la méthode des moindres carrés complètement modifiés (FMOLS), ils montrent que la plupart des indicateurs de gouvernance ont un impact positif et

significatif sur la croissance économique des pays étudiés. Estimant trois modèles distincts, ils trouvent que la qualité de la réglementation (RQ) et la stabilité politique (PS) ont systématiquement un impact fortement positif et significatif sur la croissance du PIB, aux côtés du capital humain, de l'investissement, de l'ouverture commerciale et de la liberté économique.

Aladlani (2019) examine le rôle des institutions dans l'explication des taux de croissance du PIB et du PIB par tête de 22 membres de la ligue des États arabes entre 1996 et 2017. À l'aide des données de panel, il montre dans une première analyse que la gouvernance n'a aucun effet significatif sur la croissance. Ces résultats sont valables tant pour le modèle incluant les six indicateurs de la gouvernance que l'IGG. Il poursuit son étude en regroupant les pays selon leur niveau de revenu, leur région et leur régime politique. Il trouve alors des résultats totalement différents. En nous bornant à ne considérer que les conclusions pour la croissance du PIB par tête, nous pouvons par exemple dire que les capacités revendicatives, la stabilité politique et le contrôle de la corruption ont un effet positif et significatif sur les économies à faible revenu. S'agissant des économies à haut revenu, seuls GE et VA ont un effet significatif mais négatif sur la croissance économique.

Mehanna et al. (2010) dans leurs travaux examinent, dans un premier temps, l'impact de la gouvernance (approximée par les 6 indicateurs de la Banque et un indice composite) sur le PIB par habitant. Dans un second temps, ils analysent la causalité inverse. Leur étude porte sur 23 pays de la région MENA entre 1996 et 2005. Ils estiment par les données de panel dynamique un modèle de croissance MRW (1992) modifié et augmenté des variables institutionnelles. Afin de tenir compte des particularités de ces territoires, ils incluent à leur modèle la dotation en pétrole (pays exportateurs), la croissance de la population en âge de travailler, l'investissement fixe et les inscriptions dans l'enseignement secondaire comme proxy du capital physique et humain. Ils trouvent alors que la qualité institutionnelle a un effet positif et significatif sur le développement économique. Qu'il s'agisse de l'IGG (moyenne simple des six indicateurs) ou de chaque dimension de la gouvernance, systématiquement le coefficient associé est positif et significatif.

Pour autant, leur étude montre que les capacités revendicatives, l'efficacité du gouvernement et le contrôle de la corruption ont l'impact le plus conséquent sur le développement économique. Leur étude sur la causalité inverse montre qu'il existe bel et bien un cercle vertueux entre le niveau de développement et la gouvernance. Considérant la dotation en pétrole comme une variable modératrice, les résultats en panel montrent aussi que le niveau de revenu a une plus faible influence sur la gouvernance dans les pays exportateurs de pétrole. Il semblerait que les

revenus pétroliers nuisent à la qualité des institutions par un effet de rente. Ces résultats rejoignent ceux de Collier et Hoeffler (2005) et Sala-I-Martin et Subramanian (2003).

Zouhaier (2012) dans une étude portant sur 11 pays de la région MENA poursuit deux objectifs. Le premier est d'étudier l'effet direct des institutions politiques sur l'investissement et la croissance économique. Le second est d'analyser l'effet de ces institutions sur la contribution de l'investissement à la croissance économique. Pour ce faire, il approxime les institutions par quatre variables. D'un côté, l'indice de droits politiques et de libertés civiles du Freedom House et de l'autre, l'indicateur de stabilité politique et de contrôle de la corruption de la Banque. À partir d'une estimation en données de panel dynamique (GMM), il trouve que le premier jeu d'institutions politiques a un effet positif sur l'investissement et la croissance économique des pays de la région entre 2000 et 2009. À l'inverse, la stabilité politique et la corruption se révèlent négativement corrélés tant à l'investissement qu'à la croissance économique. Le coefficient lié à la corruption étant systématiquement significatif.

Afin de mener la seconde analyse, l'auteur introduit successivement au modèle une variable interactive liant l'investissement et chaque mesure de gouvernance. Les résultats d'estimation concluent aussi à une interaction positive entre les droits politiques, les libertés civiles et l'investissement. L'effet n'étant significatif que pour les droits politiques. Une relation négative entre l'instabilité politique, la corruption et l'investissement est toutefois trouvée. L'auteur arrive ainsi à montrer pour son échantillon que les institutions politiques ont non seulement un impact positif direct sur la croissance économique mais aussi un impact indirect. Celui-ci à travers leur effet sur l'investissement.

2.2.3 Région d'Asie

Yerrabati et Hawkes (2015) méta-synthétise les résultats empiriques de 26 études examinant l'effet de la gouvernance sur la croissance économique dans les pays d'Asie du Sud-Est et du Pacifique. Cette analyse prend en compte plus de 500 estimations entre 1980 et 2012. Compte tenu de la grande diversité des variables institutionnelles existantes, ils effectuent un classement en 7 catégories basées sur la Banque. À savoir, les capacités revendicatives, la stabilité politique, l'efficacité du gouvernement, la réglementation, la loi (État de droit), la corruption et la gouvernance globale. Ils notent en propos préliminaires que les différences de mesures, de méthodes économétriques et de pays de l'échantillon ont produit des résultats mitigés. Pour autant, leur analyse montre qu'en règle générale la corruption a un effet négatif et significatif

sur la croissance des pays d'Asie. *A contrario*, l'efficacité de la réglementation et du gouvernement apparaissent comme ayant un effet positif et significatif sur la croissance de ces pays. Ils montrent en outre que la gouvernance globale est importante pour la croissance de ces territoires. Toutefois, la stabilité politique et l'État de droit n'ont aucun effet important sur la croissance économique. De même, ils ne trouvent aucun effet des capacités revendicatives sur leurs performances économiques.

Kraipornsak (2020) dans un article récent mène une double étude. La première tente de déceler si la gouvernance a un impact sur la croissance économique de 18 pays d'Asie et du Pacifique. La seconde, cherche à déterminer quelle dimension de la gouvernance a l'effet le plus conséquent sur la croissance de ces économies. L'étude se base sur un modèle de croissance augmenté composé de 4 principaux facteurs (capital physique, le capital humain, le travail et l'investissement étranger) et des six indicateurs de la gouvernance. Six spécifications du modèle sont alors estimées, une pour chaque dimension. Les résultats d'estimation en données de panel à effets fixes montrent que tous les indices de gouvernance ont un impact positif et significatif sur le PIB par habitant, exception faite de VA. L'efficacité du gouvernement semble être le facteur le plus puissant pour promouvoir la croissance entre 2000 et 2017. Elle est suivie respectivement de la qualité de la réglementation, de la primauté du droit, du contrôle de la corruption et de la stabilité politique.

Huang et Ho (2017) examinent la relation entre la gouvernance et la croissance économique dans 12 pays asiatiques, entre 1996 et 2014. L'échantillon englobe des pays tels que le Japon, Singapour, la Corée du Sud, le Cambodge, la Chine, Taïwan, la Thaïlande ou encore le Laos. Ces derniers sont classés selon leur niveau de démocratie, entre « pays libres », « pays partiellement libres » ou « pays non-libres ». Les auteurs effectuent ensuite une batterie de tests de causalité au sens de Granger afin de déterminer l'impact de la gouvernance sur la croissance du PIB par tête et la causalité inverse. Leurs résultats renseignent sur une causalité significative allant de la plupart des indicateurs de gouvernance à la croissance économique des pays « non-libres ».

S'agissant des pays « partiellement libres », les tests de causalité de Granger montrent que l'État de droit est la principale dimension conduisant à la croissance économique. Quant aux pays « libres » il apparaît que la plupart des composantes de la gouvernance n'ont aucun effet significatif, exception faite pour la Corée du Sud. D'une manière générale, certaines composantes institutionnelles conduisent à une croissance économique plus importante dans les pays « non libres » par rapport aux pays « libres » et « partiellement libres ». Pour ce qui est de

la causalité allant de la croissance économique aux dimensions de la gouvernance, les résultats sont mitigés et différent d'un territoire à l'autre. Pour autant, l'État de droit apparaît comme la seule composante institutionnelle à être particulièrement affectée par la croissance économique.

Une étude que nous trouvons particulièrement intéressante tant elle s'attache à déterminer le rôle de la gouvernance dans le développement au sens large est celle de Sen (2014). En effet, alors que la plupart des travaux se concentrent sur la croissance et/ou le développement économique, celle-ci examine les effets de la gouvernance sur le développement social à long terme. L'objectif étant de déterminer si une meilleure gouvernance conduit à de meilleurs résultats en matière d'Indicateur de Développement Humain (IDH), d'inégalités entre les sexes, la mortalité infantile et maternelle, le taux d'alphabétisation ou encore la qualité des infrastructures. Les résultats des analyses en coupe transversale sur l'année 2010 montrent que les différentes composantes (approximées par cinq des indicateurs mondiaux de la BM) ont un effet sur la plupart des proxys du développement considérés. Le taux de scolarité mis à part. Globalement, les résultats suggèrent que la gouvernance affecte le développement social.

Un travail similaire se trouve dans Kaufmann et al. (1999). Une étude plus récente allant dans le même sens est celle de Khosroabad et al. (2016). Elle étudie l'impact de la gouvernance sur la réduction des inégalités dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Ouest et de l'OCDE. Utilisant les données de panel, les auteurs trouvent qu'entre 1999 et 2010, la qualité institutionnelle (approximée par les six indicateurs de la Banque) a un impact négatif et significatif sur l'indice de Gini. Leurs résultats suggèrent qu'une amélioration de la gouvernance, quelle que soit la dimension, contribuera à une meilleure répartition des revenus dans les pays considérés. Les auteurs poursuivent et montrent que ces indicateurs réduisent le coût du commerce, augmentent les investissements, la production et l'emploi. Montrant que la bonne gouvernance est le moteur essentiel de la croissance économique, ils suggèrent que les pays d'Asie du Sud-Ouest devraient y prêter une attention réelle.

2.2.4 Région d'Europe

Bayar (2016) dans une étude pionnière sur 11 pays en transition de l'UE, analyse l'impact de la qualité de la gouvernance sur le taux de croissance de leur PIB par tête. À l'aide d'une étude en panel, il montre que toutes les dimensions de la gouvernance, exception faite de la qualité de la réglementation, ont un effet positif et significatif sur la croissance économique de ces pays entre 2002 et 2013. Il précise que le contrôle de la corruption et l'État de droit sont les aspects de la

gouvernance institutionnelle qui ont le plus grand impact sur le taux de croissance. Tandis que la stabilité politique a l'effet positif le plus faible. Ces résultats montrent que les pays dotés d'une bonne gouvernance utilisent de façon plus efficace leurs ressources et contribuent tant directement qu'indirectement à la croissance économique. Plusieurs canaux de transmission sont cités par l'auteur : le capital humain, l'investissement, le progrès technologique et l'infrastructure sociale. Il précise qu'une gouvernance publique crédible instaurant un bon climat des affaires inciterait les firmes nationales et internationales à investir sur le territoire, contribuant alors à de meilleures performances économiques. Pour autant, ses hypothèses ne sont pas vérifiées ici. En effet, bien que cette étude permette un bel éclairage et que 65% de la variation de la croissance soit expliquée par les variables indépendantes, nous déplorons le manque de variables de contrôle. L'auteur estime l'effet des variables institutionnelles laissant de côté toutes autres variables.

Pere (2015) étudie le rôle et l'effet de la qualité institutionnelle sur le développement de l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Kosovo, la Macédoine, le Monténégro et la Serbie. Utilisant la méthode des données de panel à effets aléatoires, l'auteur estime l'impact simultané des six indicateurs mondiaux de gouvernance sur le revenu par tête de ces 7 pays des Balkans occidentaux. Plusieurs résultats apparaissent. D'abord, entre 1992 et 2012, seuls l'efficacité du gouvernement, l'État de droit et la qualité de la réglementation affectent significativement la croissance économique de ces territoires. Pour autant, l'impact apparaît comme étant négatif signifiant qu'une amélioration de la qualité de la gouvernance n'a pas contribué à la croissance dans ces territoires pour cette période. Ce résultat surprenant pousse l'auteur à reprendre l'estimation en supprimant toutes les variables non-significatives du modèle. Il trouve cette fois que la stabilité politique et l'État de droit ont un impact positif sur le taux de croissance du PIB par tête. Les résultats suggèrent également un lien négatif et significatif entre l'efficacité du gouvernement, la qualité réglementaire et la croissance économique. Selon cette étude donc, il n'y aurait pas de preuves d'une contribution certaine de la gouvernance à la croissance économique.

Ata et al. (2012) testent l'effet de la qualité institutionnelle sur le PIB par habitant de 30 pays de l'OCDE. À partir d'une analyse en coupe transversale, pour l'année 2009, ils estiment l'effet simultané des six indices mondiaux de gouvernance. Pour rendre compte de l'importance de la structure institutionnelle dans le développement de ces économies, les auteurs, comme Bayar (2016), n'intègrent à leur modèle de croissance que ces mesures comme variables explicatives. Ils montrent ainsi que seuls l'État de droit et les capacités revendicatives ont un effet positif et

statistiquement significatif sur la croissance économique de ces territoires. Un résultat surprenant est apparu : la lutte contre la corruption et la qualité de la réglementation sont négativement corrélés à la croissance. Les autres variables institutionnelles quant à elles, n'ont aucun impact significatif sur la variable dépendante.

Nous finissons cette présentation avec l'étude de Shchegolev et Hayat (2018) qui examine l'effet de la gouvernance sur la croissance économique de cinq pays de l'ex-URSS (l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, le Kazakhstan, la Russie et l'Ukraine) entre 1996 et 2015. Ils trouvent à l'aide d'un modèle de données de panel (FMOLS) que leur indice synthétique de gouvernance a un impact positif et significatif sur la croissance du PIB dans les pays considérés. Ils montrent également que l'efficacité du gouvernement, l'État de droit, le contrôle de la corruption, la qualité de la réglementation et les capacités revendicatives sont positivement corrélés à la croissance du PIB. Seul le coefficient associé à la stabilité politique est apparu négatif. Tous apparaissant significativement corrélés à la croissance économique, VA et PS mis à part.

Dans cette sous-section, nous ciblons les travaux récents portant sur une région du globe (Afrique, MENA, Asie, Europe). Plusieurs éléments sont mis en avant. Le premier est que les études régionales se sont multipliées ces dernières années. Initialement, les analyses portaient sur de larges échantillons et des dummy régionales étaient intégrées. Plus récemment, nous voyons que les études se concentrent sur des économies d'une même zone géographique ou partageant de fortes caractéristiques communes. Des conclusions des études précédentes sur larges échantillons, nous aurions pu imaginer que les mêmes composantes institutionnelles puissent avoir des effets comparables sur les performances économiques de territoires situés dans une même zone, mais notre revue montre que ce n'est pas le cas.

Un deuxième élément mis en lumière est que différentes institutions impactent différemment les performances d'économies, même proches géographiquement. Par exemple, le contrôle de la corruption et l'efficacité du gouvernement apparaissent comme les composantes les plus importantes pour les pays africains dans l'étude de Bouoiyour et Naimbayel (2012) alors que dans celle de Epaphra et Kombe (2017) c'est la stabilité politique qui se démarque. Un constat similaire peut être rendu pour les pays partageant les mêmes caractéristiques. Ainsi, la qualité de la réglementation et la stabilité politique sont essentielles à la croissance économique des pays arabes pour Yousef et Warred (2020) tandis que Mehanna et al. (2010) montrent

l'importance des capacités revendicatives, du contrôle de la corruption et de l'efficacité du gouvernement.

Pour autant, nous observons que la grande majorité des travaux, toutes régions confondues, aboutit à la conclusion selon laquelle la structure institutionnelle est essentielle à l'amélioration des performances économiques. À savoir, la plupart des dimensions de la gouvernance sont positivement et significativement corrélées à la croissance et au développement économique (Mehanna et al., 2010, Zaouali, 2014, Bayar, 2016, Emara et Jhonsa, 2014, Kraipornsak, 2020). Des exceptions toutefois. Orayo et Mose (2016) et Pere (2015) trouvent que la plupart des composantes institutionnelles impactent négativement la croissance économique alors que Ata et al. (2012) et Aladlani (2019) ne trouvent aucun effet significatif de la gouvernance sur les performances économiques. Nous remarquons que ces résultats sont fonction des pays considérés dans l'échantillon, de la période analysée mais également de la méthode utilisée (coupe transversale ou données de panel à effets fixes ou aléatoires, GMM). L'effet des institutions sur les performances économiques dépend en outre du niveau de revenu, de la dotation en ressources naturelles (présence de pétrole par exemple), du type de régime politique en place ou encore de l'identité du pays colonisateur (Ondoa, 2013, Aladlani, 2019, Huang et Ho, 2017, Mehanna et al., 2010, Bouoiyour et Naimbayel, 2012).

Quelques rares travaux estiment d'un côté l'effet indirect des institutions sur le développement économique et de l'autre, l'effet direct du développement économique sur la qualité institutionnelle. S'agissant des premières études, Bayar (2016) et Zouhaier (2012) identifient quelques canaux de transmission de la gouvernance vers la croissance économique, parmi lesquels, le capital humain et physique, le progrès technologique et les infrastructures sociales. Pour ce qui est des secondes études, nous n'en recensons que trois analysant la causalité inverse. Mehanna et al. (2010) et Emara et Jhonsa (2014) trouvent qu'il existe bel et bien une causalité allant du développement économique à la qualité de la gouvernance pour les pays de la région MENA. Les résultats de Huang et Ho (2017) concernant les pays d'Asie sont quant à eux mitigés. L'État de droit semble particulièrement influencé par la croissance économique mais le constat est nettement moins évident pour les autres dimensions institutionnelles.

Notons aussi que les études scientifiques portant spécifiquement sur les petites économies insulaires sont rares. À notre connaissance, la seule pouvant être recensée ici est celle de Greenidge et al. (2016). L'objectif principal du papier est d'analyser l'impact des réformes structurelles sur la croissance de 13 petites économies caribéennes. Pour autant, l'équipe du

FMI, reconnaissant l'importance des institutions dans le développement économique de ces territoires, étudie en outre l'effet de la qualité institutionnelle sur leur croissance économique, à court et à long termes. Nous nous concentrons sur les conclusions de cette deuxième analyse. Partant d'un modèle MRW (1992) ils estiment, par les données de panel dynamique cointégré l'impact des six indicateurs mondiaux de gouvernance. Régressant six spécifications du modèle de croissance, ils trouvent que la qualité de la réglementation, la voix et la responsabilité et l'État de droit sont positivement et significativement corrélés au taux de croissance du PIB par tête, entre 1996 et 2013. Le contrôle de la corruption n'a un effet qu'à court terme sur les 24 petites économies considérées dans cette étude. Les résultats montrent que l'efficacité du gouvernement est la seule dimension institutionnelle à booster la croissance tant sur le court terme que sur le long terme. La stabilité politique n'a quant à elle, aucun effet direct sur la croissance économique.

Une autre contribution intéressante sur ces économies aux caractéristiques singulières vient de Briguglio (2016). Bien que se basant sur un large échantillon de 183 pays, l'auteur concentre son analyse sur les 13 PEID caribéens. Dans sa présentation, il mène une double étude. La première consiste à analyser la corrélation entre la gouvernance et le développement économique, d'une part et la croissance économique, d'autre part. Il considère alors trois indicateurs de gouvernance (politique, économique et sociale⁴⁰) et un indice synthétique (moyenne des trois indices) comme proxy de la qualité institutionnelle. À l'aide d'une étude en coupe transversale, il montre que ces quatre indicateurs sont positivement corrélés au PIB par tête en niveau mais négativement corrélés à son taux de croissance, entre 2010 et 2014.

Pour expliquer le lien négatif entre la gouvernance et la croissance économique, il pose l'hypothèse d'un effet marginal décroissant de la gouvernance. Selon lui, ce seraient les changements de gouvernance (et non les niveaux) qui expliqueraient le processus de croissance économique. Une équation liant niveaux de gouvernance et croissance serait de ce fait mal spécifiée. Dans une seconde étude, il teste cette hypothèse. Ainsi, à partir d'une équation de croissance simple il régresse les changements de gouvernance politique (approximée par l'indice RL de la BM) entre 2010 et 2014 par rapport à la croissance du PIB par tête sur cette même période. Les résultats d'estimation en coupe transversale montrent un effet positif et significatif du changement institutionnel sur la croissance économique. En se basant sur ces

⁴⁰ La gouvernance politique (mesurée par l'indicateur d'État de droit de la Banque), la gouvernance économique (approximée par la composante de la stabilité macroéconomique de l'indice de résilience économique développé par l'auteur et mis à jour dans Briguglio, 2014) et la gouvernance sociale (mesurée par les composantes non liées au revenu de l'IDH). Leurs scores ont été rééchelonnés afin que les valeurs varient de 0 à 1.

conclusions, il fait valoir que même si certains PEID caribéens ont des scores de gouvernance faibles, les améliorations portées dans ce domaine peuvent expliquer pourquoi ils ont atteint des taux de croissance relativement élevés, toutes choses étant égales par ailleurs.

3. Une critique des études empiriques : les principales sources d'hétérogénéité

Nous clôturons cette revue de la littérature empirique par une brève analyse critique des travaux recensés. Tout au long des précédents développements nous avons particulièrement mis en avant la grande hétérogénéité existante entre les études empiriques traitant du rôle de la gouvernance sur les performances économiques⁴¹. Les conclusions que nous tirons ici peuvent être étendue à l'ensemble de la littérature sur le sujet.

La première source d'hétérogénéité soulignée est le foisonnement des bases de données et des mesures utilisées. Bien que nos propos se focalisent sur les travaux faisant appel aux données de la Banque⁴², nous montrons la multiplicité des sources de données institutionnelles actuelles (voir section 2). Nous y mettons aussi en évidence le nombre important de mesures utilisées comme proxy de la gouvernance. En ne retenant que les données du WGI, nous voyons que certains auteurs approximent la qualité des institutions par un indicateur composite (Easterly et Levine, 2003; Adedokun, 2017; Siddique et al., 2016; Han et al., 2014) tandis que d'autres étudient le rôle d'une ou plusieurs dimension(s) de cette gouvernance. Ephara et Kombe (2017), Yousef et Warrad (2020) et Bayar (2016), par exemple, estiment l'effet des six composantes institutionnelles sur le développement économique. Tenant compte de la forte corrélation existante entre ces indicateurs de gouvernance ils les intègrent un à un dans leurs estimations.

D'autres auteurs, tels que Pere (2015) et Setayesh et Daryaei (2017), préfèrent estimer l'effet de toutes les composantes simultanément. L'objectif étant de déterminer celle(s) qui a (ont) le plus grand impact sur les performances économiques. *A contrario*, d'autres travaux se concentrent sur une dimension particulière de la gouvernance. Tandis que Rodrik et al. (2004), Dollar et Kraay (2003), Hall et al. (2010) et Rigobon et Rodrik (2005) se focalisent sur l'État de droit, les travaux de Jalilian et al. (2007) et Messaoud et Teheni (2014) portent sur la qualité de la réglementation. Ces deux types d'institutions font partie des plus étudiés dans la littérature (voir chapitre 1 - section 1).

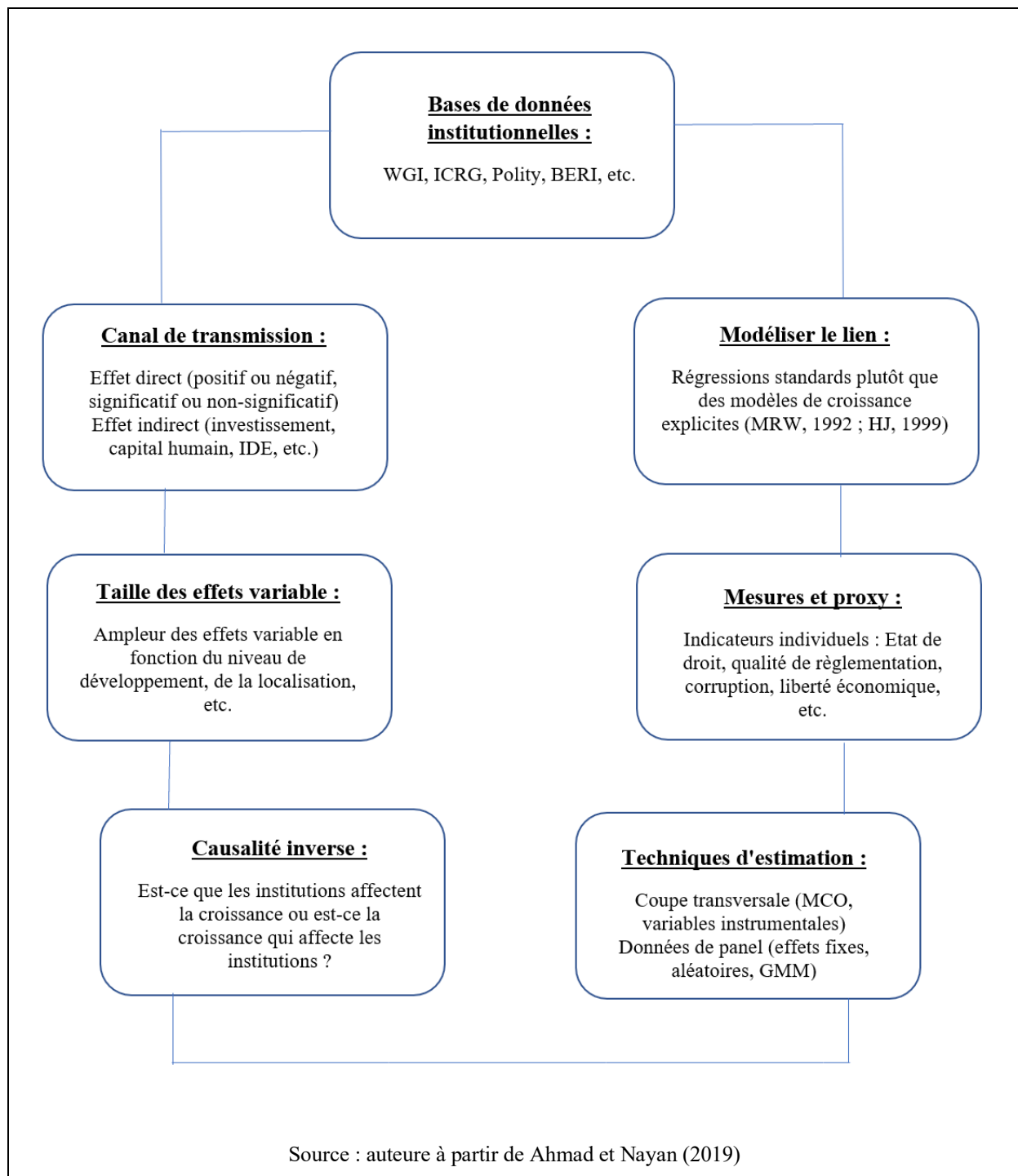
⁴¹ La figure 1 p. 113 résume l'ensemble de ces éléments.

⁴² Le lecteur peut se référer aux annexes Chap.1-4 afin d'avoir une vue plus large des récentes études sur le sujet utilisant d'autres sources de données.

La deuxième source d'hétérogénéité mise en avant est la diversité des techniques d'estimation utilisées pour étudier le lien entre institutions et performances économiques. Alors que les études en coupe transversale étaient privilégiées (Knack et Keefer, 1995; Kaufmann et al., 1999, 2002; Burnside et Dollar, 2004; Rodrik et al., 2004; Dollar et Kraay, 2003; Adams et Mengistu, 2008), cette technique a peu à peu été délaissée. En effet, les nombreux progrès réalisés en économétrie ont permis le développement de nouvelles méthodes permettant de mieux appréhender cette relation complexe. Ainsi, les données de panel, augmentant considérablement le nombre d'observations et réduisant les problèmes d'endogénéité entre autres, sont pris d'assaut par les chercheurs. Pour la plupart, ils estiment des modèles de panel à effets fixes ou aléatoires ou bien usent plus récemment de la méthode des moments généralisés (Arellano-Bond, 1991). C'est notamment le cas de Mira et Hammadache (2017), Siddique et al. (2016), Adedokun (2017), Kiupou et al. (2015) et Jalal et Mustapha (2017).

Nous montrons également que les études analysent principalement l'effet direct des structures institutionnelles sur la croissance économique. Nous constatons que l'ampleur de cet impact varie considérablement d'une étude à une autre. Alors que certains trouvent une corrélation fortement positive et significative (Knack et Keefer, 1995; Kaufmann et al., 1999 ; Fayissa et Nsiah, 2013 ; Lahouij, 2017), d'autres montrent un effet négatif (Pere, 2015) voire non-significatif (Bonnal et Yaya, 2015; Aladlani, 2019). Notons en outre que l'ampleur de l'effet des institutions varie d'un territoire à l'autre, selon le niveau de développement (Ozpolat et al., 2016; Nawaz, 2015; Albassam, 2013) ou la localisation géographique (Aladlani, 2019; Mira et Hammadache, 2017; Samarasinghe, 2018). Bien que la majeure partie des travaux cherchent à déterminer l'impact direct de la qualité institutionnelle sur le développement économique, nous avons vu que de plus en plus d'études abordent la question des canaux de transmission. Ainsi, les institutions semblent affecter la croissance via le capital physique (Coorey, 2009 ; Zouhaier, 2012; Adedokun, 2017), le capital humain (Siddique et al., 2016; Mtiraoui et Lassoued, 2014), les investissements directs étrangers (Gani, 2011; Lahouij, 2017), le progrès technique et les infrastructures sociales (Bayar, 2016). L'ensemble de ces éléments constitue une autre source d'hétérogénéité.

Figure 1 : Les sources d'hétérogénéité des études empiriques sur le rôle de la gouvernance dans le développement économique



Nous observons que la majeure partie des études se concentrent sur le sens causal allant de la qualité institutionnelle au développement économique. Le sens inverse est nettement moins étudié. Or, Glaeser et al. (2004) alertent sur ce point. Même lorsque cette relation est vérifiée les résultats semblent incertains. En effet, les rares études recensées analysant l'effet des

performances économiques sur la gouvernance ont des conclusions divergentes. Alors que Beck et Leaven (2006) ne trouvent aucune preuve d'une causalité inverse comme Kaufmann et al. (2002), Mehanna et al. (2010) et Chong et Calderon (2000) trouvent au contraire une causalité allant du développement aux institutions, comme le suggèrent Kurtz et Schrank (2007a). Emara et Jhonsa (2014) montrent une causalité bidirectionnelle tandis que les résultats des tests de Granger de Huang et Ho (2017) sont mitigés et dépendent fortement du territoire et de la dimension de la gouvernance considérés.

À cet ensemble d'éléments, Ahmad et Nayan (2019) rajoutent le manque de consensus quant au modèle de croissance retenu. La plupart des études se basant soit sur un modèle de croissance théorique soit sur un modèle générique. Ce point est souligné par Chatti (2010) avec les études de premières générations. Nous le soulignons aussi dans cette revue. En effet, chaque fois qu'un modèle de croissance est explicitement utilisé nous l'accentuons. Ainsi, lorsque l'information n'est pas portée, ce qui est la grande majorité des travaux, cela signifie qu'aucun cadre théorique spécifique n'est retenu par les auteurs. Nous observons que le modèle de croissance le plus utilisé est celui de Mankiw, Romer et Weil (1992). Notre revue met en exergue que la majorité des travaux estiment une régression standard de croissance pour déterminer l'effet des institutions sur la croissance économique sans s'attacher à un cadre théorique précis.

Enfin, nous remarquons que ces deux dernières décennies, les travaux se concentrent fortement sur les analyses au niveau régional. Une littérature considérable et croissante analyse en effet le rôle de la qualité institutionnelle dans les processus de croissance et de développement économique pour différentes régions et économies partageant les mêmes caractéristiques (les pays arabes). Notre revue des études empiriques met en lumière que, toutes bases de données confondues, cette littérature est particulièrement manquante pour les petites économies, insulaires et en développement de sur quoi. Nous ne recensons que quelques travaux étudiant cette relation dans le contexte insulaire. Les PEID, qui sont de longue date reconnus comme un groupe particulier d'économies en développement, sont peu étudiés et méritent selon nous plus d'investigations empiriques. C'est d'ailleurs dans ce « vide » empirique que se place notre travail de recherche.

Chapitre II :

Etude comparative de la qualité institutionnelle dans les PEID

Après avoir posé le cadre de notre recherche dans le chapitre 1, il convient maintenant de nous attarder sur les territoires étudiés dans nos travaux empiriques. Ce chapitre fournit donc dans une première section une présentation détaillée des PEID. Deux objectifs sont alors fixés : mieux appréhender le fonctionnement de ces territoires, d'une part, et déterminer, s'ils peuvent, aujourd'hui encore, être considérés comme un groupe différent des autres pays en développement, d'autre part. Considérant les 38 PEID membres de l'ONU par bassin insulaire, nous portons une attention particulière à leurs caractéristiques géophysiques et climatiques, culturelles et ethniques, institutionnelles, économiques et socio-démographiques. À l'aide de deux techniques statistiques nous comparons leurs performances dans ces domaines avec ceux d'autres groupes d'économies. Nous montrons que, bien qu'ils ne constituent plus un groupe totalement homogène, leurs caractéristiques communes et les défis auxquels ils sont confrontés permettent effectivement de les identifier comme un groupe distinct de pays en développement. Répondant à l'une des questions de la thèse tout en contribuant au débat sur le sujet.

Dans une seconde section, nous nous penchons de façon plus précise sur la gouvernance dans ces territoires. Tenant compte des indicateurs mondiaux de gouvernance, nous effectuons une analyse comparative de leur qualité institutionnelle et montrons la diversité des performances en la matière. Enfin, dans une dernière section, nous mettons en perspective la relation gouvernance-croissance économique en milieu insulaire. Examinant l'effet d'un surplus (déficit) de gouvernance sur les taux de croissance moyens de ces territoires, nous montrons alors un lien positif entre certaines institutions et la croissance économique. Nous cherchons *in fine* à analyser ce lien en tenant compte du choc économique de 2008. Nous constatons que les PEID dotés d'une bonne gouvernance (au sens de la Banque mondiale) sont ceux qui ont, d'une part, été le plus affectés par la crise de 2008 et d'autre part, pris plus de temps pour revenir à des taux de croissance proches de ceux d'avant crise.

Section 1 : Les PEID, des économies en développement véritablement à part ?

1. Présentation des bassins insulaires

Les PEID sont un groupe reconnu de 58 Pays et territoires insulaires partageant nombres de caractéristiques communes jugées discriminantes pour leur développement (UN-OHRLLS, 2015). Dans ce travail de recherche nous concentrons nos investigations sur les 38 États indépendants membres de l'ONU inclus dans ce groupe. Nous nous proposons ici de présenter ces économies et leur fonctionnement. Notre analyse portera essentiellement sur leurs caractéristiques géophysiques et climatiques, culturelles et ethniques, institutionnelles mais également leurs performances économiques et socio-démographiques. Répartis dans trois régions du globe (voir tableau 3) nous les considérons par bassin insulaire. Sont alors successivement présentés, les PEID de la Caraïbe, du Pacifique et de la zone Atlantique, Océan Indien, Méditerranée et Sud de la mer de Chine (AIMS).

Tableau 3 : Liste des 38 Petits États Insulaires en Développement par région

<i>CARAIBE</i>	<i>PACIFIQUE</i>	<i>AIMS</i>
Antigua-et-Barbuda Bahamas Barbade Belize Cuba Dominique République Dominicaine Grenade Guyana Haïti Jamaïque Saint-Kitts-et-Nevis Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les-Grenadines Suriname Trinité-et-Tobago	Iles Fidji Iles Marshall Iles Salomon Kiribati Micronésie Nauru Palaos Papouasie-Nouvelle-Guinée Samoa Timor-Oriental Tonga Tuvalu Vanuatu	Bahreïn Cap-Vert Comores Guinée-Bissau Maldives Ile Maurice Sao-Tomé-Et-Principe Seychelles Singapour

Source : auteure, d'après la liste des Nations Unies

1.1 Économies insulaires de la région Caraïbe

La région Caraïbe qui s'étend sur une superficie de 2 640 002 km² comptabilise 16 Petits États Insulaires en Développement dont Antigua-et-Barbuda, la Barbade, Cuba, la Dominique, la Jamaïque Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago. Sur les 16 PEID caribéens, un territoire se classe également dans le groupe de Pays Moins Avancés (PMA). Il s'agit d'Haïti. Les prochains développements présentent les principales caractéristiques des économies de la zone⁴³.

1.1.1 Caractéristiques géographiques

La Caraïbe insulaire se compose de treize îles et de trois pays continentaux (le Suriname, Belize et le Guyana). Les îles de la zone sont pour certaines des archipels (c'est notamment le cas des Bahamas, qui sont répartis sur sept cent îles dont seulement une quinzaine sont habitées) et pour d'autres, des îles jumelles (Antigua-et-Barbuda, Trinité-et-Tobago ou encore Saint-Kitts-et-Nevis). Pour la plupart, la frontière est délimitée par la mer des Caraïbes, mais deux États partagent la même entité insulaire. Il s'agit d'Haïti et de la République dominicaine. Lorsque l'on parle des îles de la Caraïbe, sont souvent distinguées les Grandes Antilles (dont font partie Cuba, Haïti, la République Dominicaine et la Jamaïque) et les Petites Antilles (qui comprend tous les autres PEID de la zone).

La superficie varie considérablement d'un pays à l'autre. Le territoire du Guyana qui est l'un des plus petits pays d'Amérique du Sud, s'étend sur 214 969 km². Il est suivi du Suriname (163 270 km²) et de Cuba (110 860 km²). À l'opposé on retrouve les îles tels que la Barbade, Saint-Vincent, la Grenade ou encore Saint-Kitts avec respectivement une superficie de 430 km², 389 km², 344 km² et 261 km². La superficie totale du Guyana est plus de 820 fois supérieure à celle de Saint-Kitts-et-Nevis. Si nous ne considérons que les îles, nous voyons que Cuba a, par exemple, une superficie 424 fois plus grande que Saint-Kitts.

La même disparité apparaît lorsque l'on se penche sur le littoral. Nous observons que des territoires comme Saint-Vincent ou la Barbade possèdent des littoraux de 84 et 97 km

⁴³ Les données relatives aux sections 1.1.1 à 1.1.4 se trouvent à l'annexe du chapitre 2 (Annexe Chap. 2-1 ; Annexe Chap. 2-2 ; Annexe Chap. 2-3 ; Annexe Chap. 2-4 et Annexe Chap. 2-5).

comparativement à Cuba (3 735 km), à la République Dominicaine (1 288 km) ou encore aux Bahamas qui avec son archipel de plus de 700 îles comptabilise 3 542 km de littoral.

Les PEID de la région se distinguent aussi par l'utilisation qu'ils font de leur terre. Tandis que plus de 60% des terres cubaines et haïtiennes sont consacrées à l'agriculture cette part est réduite à 8,4% au Guyana, à 1,4% aux Bahamas voir même à 0,5% au Suriname. *A contrario*, 94,6% des terres surinamiennes sont des forêts, suivi loin derrière par le Guyana et Haïti avec approximativement 77% de leurs terres. À Antigua-et-Barbuda, la Barbade et Trinité-et-Tobago le pourcentage de zones construites, de terres stériles, de routes et autres éléments de transport est plus élevé que les terres agricoles ou forestières. Il est respectivement de 57,3% ; 48% et 45,4%. Ce taux est drastiquement réduit à Saint-Vincent, Sainte-Lucie, la Dominique ou encore à la République dominicaine.

Les ressources naturelles sont riches dans la zone et diffèrent d'un territoire à l'autre. D'abord, le climat agréable et les beaux sites naturels (plages, rivières) sont propices au tourisme dans la plupart des PEID de la Caraïbe (essentiellement les petites Antilles avec notamment Antigua, la Barbade, Sainte-Lucie). Ensuite, on recense de la bauxite à la Jamaïque, en Haïti et au Guyana ; du pétrole, de l'asphalte et du gaz naturel à Trinité-et-Tobago. Des territoires comme le Belize, la Dominique ou le Suriname peuvent miser sur les industries forestières (bois de construction).

Ce rapide tour d'horizon montre clairement la diversité géographique de la Caraïbe insulaire. Toutefois, s'il y a un domaine qui réunit ces territoires c'est bel et bien le climat et ses conséquences. En effet, se situant dans la même zone géographique, ils partagent tous un climat tropical (avec une distinction entre saison sèche et saison pluvieuse) et quasiment les mêmes risques naturels, parmi lesquels les tempêtes tropicales, les ouragans, les tremblements de terre ou encore les éruptions volcaniques, de plus en plus être dévastateurs. Les exemples sont nombreux : l'éruption de la Soufrière à Saint-Vincent en avril 2021, les ouragans Gustave et Ike qui ont dévasté Cuba en 2008 ; le séisme survenu en Haïti en 2010 qui a fait 222 570 morts et coûté 8 milliards de dollars.

L'ouragan Matthew qui en 2016 a touché 2,1 millions de personnes, fait 546 décès en Haïti et a affecté 190 000 Cubains et 125 000 Jamaïcains. Les inondations qui ont touché près de 1,8 million de personnes en République Dominicaine en 2016 (Guha-Saphir et al., 2016). Pour avoir une idée de la vulnérabilité environnementale et économique des PEID de la zone, plus récemment, le gouvernement bahamien a estimé qu'il faudrait au moins 5 cycles budgétaires pour revenir aux niveaux d'endettement antérieurs à l'ouragan Dorian, qui a coûté 3,4 milliards de dollars en septembre 2019.

1.1.2 Caractéristiques politiques et culturelles

La diversité politique et culturelle de la région Caraïbe provient de la longue histoire coloniale dont ces territoires ont été sujets. En effet, ils ont tous été à un moment ou un autre, colonisés par l'une des plus grandes puissances coloniales de l'époque et particulièrement la France et le Royaume-Uni. La plupart des PEID caribéens ont obtenu leur indépendance tardivement (à partir de 1960) et pacifiquement. C'est notamment le cas de toutes les ex-colonies du Royaume d'Angleterre que sont, entre autres, Trinité-et-Tobago (1962), la Barbade et le Guyana (1966), les Bahamas (1973), de la Dominique (1978), de Sainte-Lucie et Saint-Vincent (1979) et Antigua et le Belize (1981). Le Suriname obtient son indépendance des Pays-Bas le 25 novembre 1975. D'autres pays ont *a contrario* gagné leur indépendance bien avant et dans la douleur. C'est notamment le cas d'Haïti. Premier État noir obtenant l'indépendance, le 1^{er} janvier 1804, au terme d'une longue et meurtrière guerre contre la France. Quarante ans plus tard, c'est l'île d'Hispaniola, qui, profitant d'une grave crise politique en Haïti s'émancipe et acquiert son indépendance le 27 février 1844.

Les PEID caribéens ont pour la plupart gardé un lien fort avec leurs anciennes métropoles. L'exemple le plus flagrant étant les 12 États du Commonwealth. Ces derniers non seulement partagent le même système légal (droit commun anglais) hérité du Royaume-Uni mais également la même langue et la même religion principale, à savoir, l'anglais et le protestantisme. Le Belize, la Dominique et Sainte-Lucie ont, quant à eux, une population principalement catholique (romaine).

Clairement, le système politique et la culture des PEID caribéens sont directement liés à leurs anciennes puissances coloniales. Ceci se vérifie avec Haïti et le Suriname qui ont opté pour un système de droit civil influencé respectivement par le code français et par le code civil néerlandais. Les langues officielles sont respectivement le français (et le créole) et le néerlandais. Tandis que la plupart de ces territoires sont des démocraties parlementaires on voit que Cuba est le seul État communiste et Haïti une république présidentielle, tout comme l'est le Suriname.

Dans l'ensemble, les pays de la Caraïbe sont ethniquement homogènes. Le Suriname, le Belize et Trinité-et-Tobago font exception dans ce tableau. Plusieurs groupes ethniques s'y côtoient. La population surinamienne se décomposant comme suit : 27,4% d'Hindustanis, 21,7% de "marron", 15,7% de créoles et 13,7% de Javanais pour les principaux. Celle de Trinité-et-

Tobago est composée de 35,4% d'indiens, 34,2% de noirs, de 15,3% de métisses. Alors qu'au Belize 52,9% de la population sont des métisses, 25,9% sont des créoles et 11,3% des Mayas. Dans les autres territoires, plus de 80% de la population est noire.

1.1.3 Caractéristiques démographiques et sociales

La population totale des territoires insulaires de la Caraïbe s'élève à 40 217 579 habitants. On observe de grandes différences d'un territoire à l'autre. Ainsi, en 2016, tandis que deux territoires ont une population inférieure à 100 000 habitants (la Dominique avec 73 543 hab. et Saint-Kitts avec 54 821 hab.), celle d'autres excède 10 millions d'habitants. Il s'agit notamment de Cuba (11 475 982 hab.), d'Haïti (10 847 334 hab.) et de la République Dominicaine (10 648 791 hab.). Des extrêmes également en matière de densité de la population : alors qu'à la Barbade, on trouve 663 habitants par km² au Suriname, il y a 3,58 habitants par km².

Dans la zone, c'est la population bélizienne qui a crû le plus vite en 2016 excédant les 2% (soit 2,11%) contre 0,17% pour les Vincentais. Clairement, la structure des âges est plutôt semblable d'un territoire à l'autre. Généralement, la population en âge de travailler approxime 67% de la population totale et la population âgée (de plus de 65 ans) n'excède pas 10% de la population totale. Quelques exceptions toutefois. 14,55% de la population barbadienne et 14,29% de la population cubaine est âgée. Le Belize et Haïti s'illustrent en outre avec une population jeune (0-14 ans) plus élevée avec 33,34% et 31,95%. Notons que l'âge médian est de 23 ans dans ces deux territoires alors qu'il est de 41,5 ans à Cuba.

La plupart des économies de la Caraïbe ont des niveaux élevés de développement humain. Seules exceptions en 2016, la Barbade qui se classe parmi les pays à niveau de développement très élevé avec un score de 0,802 et Haïti qui, sans surprise, se cantonne depuis des années à un niveau bas de développement humain (0,494). Globalement, les PEID caribéens ont une espérance de vie supérieure à 70 ans. Le territoire d'Haïti cumule à lui seul, les plus hauts taux de natalité (24,18%), de fécondité (2,92) et de mortalité infantile (55 pour 1 000 naissances) ainsi que l'espérance de vie (63 ans) la plus faible de la région. À l'opposé, Cuba est le PEID de la zone avec l'espérance de vie la plus élevée (80 ans), les taux de natalité (10,87%) et de mortalité infantile (4,20 pour 1 000 naissances) les plus faibles.

En définitive, les PEID de la région Caraïbe partagent un même espace géographique, le même climat et ses lourdes conséquences. La zone est d'ailleurs l'une des plus exposées aux catastrophes naturelles au monde (Acevedo et al., 2013). La plupart de ces territoires sont des pays du Commonwealth. Ils partagent donc aussi la même culture (langue, religion), les mêmes institutions et le même système juridique légal, issue sans nul doute de la période coloniale (Secrétariat du Commonwealth, 2015). Ces territoires sont fortement tributaires du commerce international, majoritairement tournées vers les services (notamment tourisme et finance offshore) bien que certains aient misés sur les hydrocarbures, les minerais ou encore l'agriculture. Malgré leur adhésion à des organisations économiques régionales, le commerce entre les PEID de la zone reste très faible. Leur balance commerciale est majoritairement déficitaire et leurs exportations sont fortement concentrées (peu de produits et de partenaires). Ils sont aussi particulièrement endettés.

1.1.4 Caractéristiques économiques et commerciales

Une grande disparité apparaît dans les performances économiques de ces territoires insulaires. Tandis que les Bahamas, la Barbade, Saint-Kitts-et-Nevis, Trinité-et-Tobago voient leur PIB par habitant dépasser 15 000\$ en 2016, d'autres au contraire, atteignent difficilement la barre des 10 000\$ par habitant. C'est le cas de de la Grenade, du Suriname, de Sainte-Lucie, du Belize ou du Guyana avec un revenu par tête respectivement de 8 681\$, 8 005\$, 8 357\$, 4 304\$ et de 3 783\$. On remarque qu'un Bahamien est 36 fois plus riche qu'un Haïtien. Le PIB par habitant des Bahamas étant de 26 439\$ contre 729\$ en Haïti. En 2016, la République Dominicaine et Antigua s'illustrent avec des taux de croissance annuels du PIB respectifs de 5,41% et 4,50%. Alors que le Suriname, Trinité-et-Tobago, les Bahamas et le Belize ont connu des taux négatifs allant de -6,43% à -2,66%.

Le secteur tertiaire est dominant dans la plupart des économies caribéennes. Il contribue par exemple à hauteur de 76,77% et 74,90% du PIB bahaméen et barbadien. Ceci est en grande partie due au tourisme. Á Belize, à la Dominique, au Guyana et en Haïti, contrairement à la plupart des PEID, plus de 10% du PIB provient du secteur agricole et forestier. Notons que le secteur industriel représente 56,67% du PIB haïtien. Ce secteur est essentiellement basé sur les textiles, le raffinage du sucre, la minoterie, le ciment mais aussi l'assemblage léger de pièces importées.

Les économies de la Caraïbe apparaissent très endettées. Pour quatre d'entre elles, la dette publique dépasse 80% du PIB. C'est le cas du Belize (95,9%), d'Antigua-et-Barbuda (86,2%), de Saint-Vincent (82,8%) et de la Grenade (82%). Pour la Barbade et la Jamaïque elle représente même plus 100% avec respectivement 149,1% et 113,6%. Plusieurs explications peuvent être avancées : les chocs externes, les catastrophes naturelles et l'augmentation des emprunts pour réaliser des ajustements induits par le commerce (Acevedo, 2014 ; Robinson, 2015 ; Rustomjee, 2016). Pour y faire face, les gouvernements ont mis en place une série d'opérations de restructuration de leur dette et ont réduit leurs finances publiques (Gomes, 2014).

Les envois de fonds des migrants, sans surprise, sont importants pour l'économie haïtienne (29,59% du PIB). C'est aussi le cas à la Jamaïque où il représente 17,29% du PIB. Ce ratio est de 0,05% et 0,65% respectivement au Suriname et à Trinité-et-Tobago. En ce qui concerne les investissements directs étrangers (IDE), on remarque qu'ils contribuent à près de 20% du PIB vénézuélien et à 10% de celui de Saint-Kitts-et-Nevis. On note un recul pour ce qui est de Trinité-et-Tobago en 2016.

Tandis que certains PEID caribéens ne reçoivent plus ou peu d'aide internationale (Antigua, les Bahamas) d'autres au contraire, ont perçu en 2016, des milliards de dollars d'aide, parmi lesquels, Cuba et Haïti, avec respectivement 2 677 750 000\$ et 1 071 680 000\$. Le déclin de l'aide internationale dans la région est principalement dû à la classification de la plupart des PEID de la zone en tant que pays à revenu moyen et élevé. En effet, Antigua, les Bahamas, la Barbade, Trinité-et-Tobago, Saint-Kitts se hissent dans le top des pays à haut revenu. Les autres territoires insulaires caribéens, Haïti mis à part, sont majoritairement considérés comme des pays à revenu moyen élevé.

Nous observons aussi des disparités sur le marché du travail. Tandis qu'à Sainte-Lucie le taux de chômage dépasse 20% (soit 21,26%), à Cuba et à Trinité-et-Tobago ce taux est inférieur à 5%, soit respectivement 2,49% et 4,37%.

La part du commerce est particulièrement élevée dans le PIB des PEID caribéens. Elle représente en effet, en 2016, plus de 80% du PIB de 9 d'entre eux, dont 5 plus de 100%. Il s'agit du Belize (112,22%), de la Grenade (107,91%), de Saint-Kitts (107,70%), de la Dominique (103,40%) et du Guyana (100,40%). Ceci mettant bien en évidence la grande ouverture de ces territoires vis-à-vis du commerce mondial. Sans surprise, Cuba se retrouve en queue de peloton avec 27,27%.

Les importations sont particulièrement élevées dans ces territoires. Elles représentent par exemple, respectivement 60,54%, 58,01% et 54,56% du PIB bélizien, vincentais et guyanien. Les produits alimentaires et manufacturés sont les plus importés dans la zone. Cette forte dépendance vis-à-vis des produits alimentaires les rendant particulièrement vulnérables en cas de rupture de la chaîne alimentaire, comme cela a été le cas durant la récente crise sanitaire. C'est particulièrement le cas pour Antigua, la Barbade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et la Dominique. La proximité des États-Unis, en fait le principal partenaire des PEID de la région. D'ailleurs, 83,2% des importations bahaméennes et 61,3% de celles de la Dominique proviennent de ce pays. Seules exceptions, Cuba et le Guyana dont le principal partenaire est la Chine pour le premier et Trinité-et-Tobago pour le second.

Les exportations, à l'inverse, sont nettement plus réduites. Elles contribuent au plus à hauteur de 56% et ce, dans le PIB de la Grenade, malgré un coût à l'exportation de 1034\$, le plus élevé de la zone en 2016. Généralement, elles ne dépassent pas 40% du PIB des économies caribéennes (36,41 % pour la Barbade, 24,92% pour la République dominicaine, 31,29% pour la Jamaïque ou encore 37,79% pour Saint-Vincent). Les produits exportés sont directement liés aux ressources naturelles vue précédemment. Ainsi, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, le Guyana, le Belize, la Dominique exportent principalement des produits agricoles (ex : bananes) alors que pour Trinité-et-Tobago, le Suriname, la Jamaïque et Cuba ce sont des minerais ou des hydrocarbures (ex: alumine, bauxite ou produits pétroliers).

La majorité des PEID caribéens exportent principalement leurs produits aux États-Unis. C'est notamment le cas de la Barbade, de la Grenade, de la République Dominicaine ou encore de Trinité-et-Tobago. Non seulement les exportations sont peu diversifiées mais elles dépendent d'un nombre restreint de partenaires. En effet, 63,9% des exportations bahaméennes, 80,6% des exportations haïtiennes et 67,6% des exportations saint-luciennes sont à destination des États-Unis. Podhorodecka (2018) estime la dépendance des Bahamas, de la Jamaïque et de la Dominique des marchés américains respectivement à hauteur de 91%, 83% et 82%. Un autre exemple, 62,2% des exportations antiguaises sont à destination de la Pologne. Ce qui les rend particulièrement vulnérables et amplifie les chocs des termes de l'échange.

La quasi-totalité des territoires insulaires de la Caraïbe ont en outre une balance commerciale déficitaire : en 2016, son solde était de -359 830 957,3\$ au Belize, de -3 986 577 232\$ en République Dominicaine ou encore de -19 187 400 80\$ à la Jamaïque. Cuba se démarque toutefois avec un solde positif de 598 956 613,4\$. Bien que nombreuses soient les petites économies de la Caraïbe à être réunies en organisations régionales (OECS, CARICOM, ACS),

on s'aperçoit que leurs échanges de biens et services sont restreints. De telles associations, nous aurions pu imaginer que le commerce soit plus développé entre elles.

Dans la zone, nous voyons que c'est Saint-Kitts qui détient la palme du coût à l'export le plus faible avec 335\$. Ces coûts sont associés au respect de la réglementation douanière et aux réglementations relatives aux autres inspections obligatoires pour permettre à une expédition de traverser la frontière. Ils comprennent également les coûts de manutention à la frontière. Le coût à l'export moyen des économies insulaires caribéennes est de 549,8\$. Particulièrement élevé comparativement à celui de leurs principaux partenaires. Par exemple, les coûts à l'export américain, canadien et britannique sont respectivement de 175\$, de 167\$ et de 280\$.

1.2 Économies insulaires de la région Pacifique

Le Pacifique comptabilise 13 PEID dont Nauru, Palaos, Tonga, Kiribati, les Iles Fidji et Samoa. Cinq des territoires insulaires du pacifique se classent également parmi le groupe de Pays Moins Avancés (PMA). Il s'agit de Kiribati, des Iles Salomon, du Timor-Oriental, de Tuvalu et de Vanuatu. Nous présentons dans cette sous-section les caractéristiques des PEID de la zone⁴⁴.

1.2.1 Caractéristiques géographiques

Les 13 États insulaires de la région Pacifique sont dispersés sur une superficie de 30 millions de km². Les terres émergées ne comptant que pour 2% (soit 568 000 km²). D'ailleurs, nombreux sont les territoires à être composés de centaines d'îles réparties sur des milliers de km² d'océan. C'est notamment le cas des États fédérés de Micronésie qui sont composés de 607 îles dispersées sur 2 860 km. Notons que l'archipel du Vanuatu comprend 80 îles, les Îles Salomon comptent près de 1 000 îlots et les Iles Marshall, 30 atolls et environs 1 100 îles. L'archipel des Fidji comprend 322 îles et 522 îlots dont seules 106 sont en permanence habitées. La plus grande étant Viti Levu qui comptabilise à elle seule 57% de la surface totale du pays.

La superficie varie ainsi considérablement d'un territoire à l'autre. La Papouasie-Nouvelle-Guinée s'étend sur 462 840 km² suivi de loin par les Iles Salomon (28 896 km²) et l'archipel des Fidji (18 274 km²). À l'opposé on retrouve Tuvalu et Nauru avec respectivement une superficie totale de 26 km² et 21 km². La superficie de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est 16 fois plus

⁴⁴ Les données relatives aux sections 1.2.1 à 1.2.4 sont reportées à l'annexe du chapitre 2 (Annexe Chap. 2-6 ; Annexe Chap. 2-7 ; Annexe Chap. 2-8 ; Annexe Chap. 2-9 et Annexe Chap. 2-10).

grande que celle des Iles Salomon qui à son tour est plus de 1 111 fois supérieure à celle de Tuvalu.

La même disparité apparaît lorsque l'on se penche sur le littoral. On voit que des territoires comme Nauru, Tuvalu ou encore les Iles Marshall possèdent des littoraux de 30 km, 24 km et 370 km comparativement à la Micronésie (6 112 km), aux Iles Salomon (5 313 km) ou encore de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (5 152 km). Dans la région, les Zones Economiques Exclusives (ZEE) sont souvent considérables. Ainsi, la superficie de la ZEE de Kiribati s'étend sur 3 439 873 km², celle de la Micronésie sur 3 010 628 km² et celle de la Papouasie Nouvelle-Guinée sur 2 403 327 km² (Bouron, 2017).

Les PEID du Pacifique se distinguent aussi par l'utilisation qu'ils font de leur terre. Tandis que plus de 60% des terres tuvaluanes et tonganes sont consacrées à l'agriculture, cette part est réduite à 2,64% en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à 3,9% aux Iles Salomon. En revanche, 87,6% des terres paluanes sont des forêts, suivi des Iles Salomon (78,9%) et de la Micronésie (74,5%). À Nauru, le pourcentage de zones construites, de routes et autres éléments de transport, de terres stériles est de 80%. Ce taux est drastiquement réduit aux Iles Marshall et en Micronésie qui ne possèdent quasiment pas de telles zones sur leurs territoires.

La zone est particulièrement riche en ressources naturelles. Les plus répandues sont les produits de l'agriculture et de la pêche aux Iles Salomon et Marshall, à Tuvalu, à Tonga suivis notamment des produits forestiers (bois de construction principalement). Il est important de noter que le climat agréable est particulièrement propice au tourisme dans certains pays comme la Micronésie, les Îles Fidji et le Palaos.

Ces territoires partagent tous un climat tropical et quasiment les mêmes risques naturels, parmi lesquels les typhons et cyclones (Fidji, Samoa, Tonga, Vanuatu), les tremblements de terre, les éruptions volcaniques (Papouasie-Nouvelle-Guinée) ou encore les tsunamis. Plusieurs exemples de catastrophes dévastatrices peuvent être cités. Le cyclone Ian qui a touché Tonga et les Fidji en 2014, Winston aux Fidji en 2016 ou encore le typhon Maysak, qui a frappé la Micronésie en 2015. Aux Îles Salomon, deux tsunamis ont touché 2 384 et 3 329 personnes respectivement en 2007 et 2013. Un séisme a de plus sévit en 2016 et a touché 9 770 personnes, le plus grave jamais enregistré pour ce pays (Guha-Saphir et al., 2016). Plus récemment, Harold, cyclone de catégorie 5 a causé des dégâts majeurs à Vanuatu, aux Îles Fidji, Salomon et Tonga en avril 2020 dans un contexte de pandémie de COVID-19 entravant l'acheminement de l'aide humanitaire d'urgence. Ces territoires sont aussi tout particulièrement sensibles à la montée du

niveau de la mer. Ce phénomène est déjà un problème aux Iles Marshall, à Tuvalu, à Vanuatu ou encore à Kiribati.

1.2.2 Caractéristiques politiques et culturelles

Les PEID du Pacifique ont progressivement obtenu leur indépendance à partir de 1960 et ce jusqu'aux années 2000. Ainsi, Samoa est le premier territoire indépendant de la région (1962) suivi de Nauru (1968), des Iles Fidji et de Tonga (1970), de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (1975) et de Palaos (1994). Généralement, l'accession à l'indépendance s'est faite de manière pacifique. Le Timor-Oriental est le dernier PEID à avoir obtenu son indépendance. Ce fut en 2002 non sans douleurs. En effet, cet État qui est longtemps resté une colonie portugaise, a été annexé par l'Indonésie en 1975 marquant ainsi le début d'une longue guerre civile. Ce n'est qu'en août 1999 que les Timorais sont appelés à se prononcer sur un vote d'auto-détermination. Ils votent alors à 78,5% pour leur indépendance. Pour autant, le territoire n'acquiert sa pleine indépendance que le 20 mai 2002.

La plupart des territoires insulaires de la région ont adopté un système juridique mixte de *common law* anglais et de droit coutumier (ex : la Micronésie, Kiribati, Samoa, les Iles Salomon...). On dénombre un seul système de droit civil. Ce dernier est basé sur le modèle portugais et est appliqué au Timor-Oriental. On constate que neuf des treize PEID du Pacifique sont des royaumes du Commonwealth parmi lesquels les Iles Fidji, Tonga, Vanuatu, les Iles Salomon ou encore Nauru. Trois États sont quant à eux encore liés aux États-Unis par un accord cadre de libre-association. Il s'agit des Iles Marshall, de la Micronésie et de Palaos.

Il existe une grande diversité culturelle dans la région. On aperçoit clairement l'existence d'une multiplicité linguistique. Ainsi, dans la zone se côtoient l'anglais (officiel dans la majorité des PEID), le portugais, le français, le tétum, l'I-Kiribati, le fidjien, le nauruan, le Tok Pisin, le bislama ou encore le samoan. Ce foisonnement linguistique se retrouve également au sein de la plupart des territoires. Ainsi, à Vanuatu ce sont plus de 110 langues locales qui sont parlées, 74 aux Iles Salomon. En Papouasie-Nouvelle-Guinée elles ne sont pas moins de 830. On retrouve dans chaque État au moins deux langues officielles côtoyant de nombreuses langues locales. Une toute aussi grande diversité apparaît lorsque l'on se penche sur la composition ethnique des pays de la région. La population diffère considérablement d'un territoire à l'autre (mélanésiens, iTaukei, i-Kiribati, marshallais, samoans...). Dans la seule île de Papouasie-Nouvelle-Guinée,

on ne dénombre pas moins de 300 populations autochtones et au Timor-Oriental on retrouve plus d'une dizaine de groupes ethniques.

Pour finir, deux religions sont les plus pratiquées dans ces territoires. Il s'agit du protestantisme (notamment à Samoa, à Tonga et aux Iles Fidji, Marshall et Salomon) et du catholicisme (Kiribati, Micronésie, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée).

1.2.3 Caractéristiques démographiques et sociales

La population totale des États insulaires du Pacifique s'élève à 11 742 537 habitants. On distingue des différences importantes d'un pays à l'autre. Tandis que certains ont une population qui se compte en millions (notamment la Papouasie-Nouvelle-Guinée avec 8 084 991 habitants et le Timor-Oriental avec 1 268 671 habitants) d'autres en revanche, ont une population en dessous des 100 000 habitants. C'est le cas de Tuvalu, qui est le plus petit territoire par sa population, avec 11 097 habitants et de Nauru avec 13 049 habitants. Ce dernier territoire s'illustre avec une croissance démographique de 4,50% et une densité de population de plus de 650 habitants par km². Toutes les petites économies insulaires de la région ont connu des taux de croissance démographique positifs. Notons que 100% des Nauruans et 78% des Palauans vivent en zone urbaine alors que ce n'est le cas que pour 18,68% des Samoans et 13,05% des Papouans-Néo-Guinéens.

La population des États insulaires du Pacifique est plutôt jeune. La part des 0-14 ans étant généralement de plus de 30%. Elle atteint même 43,75% au Timor-Oriental. Ceci est confirmé par des taux de natalité et de fécondité élevés. En règle générale, le premier est supérieur à 24% et le second à 3 enfants par femme. Le Timor-Oriental s'illustre tout particulièrement avec un taux de natalité de 35,05% (contre 12% pour Palaos) et une moyenne de plus de 5 enfants par femme. Le taux de mortalité est tout particulièrement élevé à Kiribati (43,80), en Papouasie-Nouvelle-Guinée (43,10) et au Timor-Oriental (42,20) avec plus de 40 morts pour 1000 naissances. Il est en revanche de 13,60 à Palaos, de 14,10 à Tonga ou encore de 18,10 aux Iles Salomon. Les personnes âgées sont plus nombreuses aux Îles Fidji avec 6,03% de la population totale, soit près de deux points de pourcentage de plus que les Iles Salomon ou le Timor-Oriental.

Ce sont les Samoans qui ont la plus longue espérance de vie avec 75 ans contre un peu plus de 65 ans en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Palaos est cependant le seul État de la région à se classer parmi les pays à haut niveau de développement humain. *A contrario*, la Micronésie, la

Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Iles Salomon, le Timor-Oriental et Vanuatu ont des niveaux de développement bas. Ce qui explique particulièrement leurs performances économiques et sociodémographiques plutôt faibles.

1.2.4 Caractéristiques économiques et commerciales

Les revenus par habitant des PEID de la région apparaissent faibles. Notons qu'en 2016 la plupart n'excèdent pas 5 000\$ avec par exemple, le Vanuatu (2873,69\$), les Iles Marshall (3373,95\$) ou encore les Fidji (4195,97\$). Palaos obtient le niveau de PIB par tête le plus élevé de la zone avec 10571,93\$. C'est le seul territoire à se hisser dans le classement des pays à haut niveau de développement. Ce sont les Iles Salomon qui se retrouvent en queue de peloton avec un revenu par tête de 1502,89\$. Tandis que la croissance annuelle du PIB samoan atteint 6,42% et celle de Nauru 5,54%, on observe une contraction pour le Timor-Oriental (-1,37%), les Iles Fidji (-0,36%), le Palaos et la Papouasie-Nouvelle-Guinée (avec -0,48%).

Compte tenu des données disponibles, nous observons dans un premier temps, que le taux de chômage est plutôt bas (inférieur à 10%) quel que soit le territoire. Le plus élevé étant celui de Samoa avec 8,49%. Dans un second temps, nous voyons que le secteur tertiaire contribue le plus au PIB des PEID du Pacifique. A Nauru, il atteint 81,59% et 77,21% à Palaos. On s'aperçoit que 44,82% du PIB est-timorais provient de l'industrie devant les services (43,31%). Les secteurs forestiers et agricoles restent toutefois importants aux Iles Salomon et Kiribati avec plus de 26% de leur PIB.

Tous les territoires insulaires du Pacifique ont reçu en 2016 une aide internationale. Celle-ci varie de 17 760 000\$ pour Palaos à 531 580 000\$ pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Bien que le montant d'aide Papouan-Néo-Guinéen soit conséquent cela n'équivaut qu'à 65,75\$ par habitants contre plus de 825\$ par paluan. Les envois de fond des migrants sont importants dans la région notamment à Tonga, Samoa et aux Iles Marshall, pour lesquels, ces derniers contribuent respectivement à hauteur de 31,47%, 16,62% et 14,57% de leur PIB. C'est Palaos qui attire le plus d'investissement direct étranger avec 11,59% de son PIB suivi des Iles Fidji (6%). Il semblerait que la transition réussie vers un gouvernement démocratique, dans ces derniers territoires, a suscité un intérêt considérable de la part des investisseurs étrangers (Khor et al., FMI, 2016).

Alors que certains États du Pacifique ont des niveaux d'endettement public inférieur à 10% de leur PIB (Timor-Oriental 3,1%, les Iles Salomon 7,90%) d'autres en revanche voient leur niveau d'endettement excéder 60%. C'est notamment le cas de Vanuatu (60 %) et de Tonga (81,6 %).

Le commerce est particulièrement important pour ces territoires. Il représente en effet, en 2016, plus de 100% du PIB de Nauru (150,55%), de Palaos (119,41%) et du Timor-Oriental (118,03%). C'est aux Iles Fidji, que le commerce contribue le moins au PIB avec tout de même 78%. Ces chiffres témoignent de la grande ouverture des États insulaires du Pacifique.

Les denrées alimentaires, le matériel et les équipements sont les plus importés dans la zone. C'est notamment le cas pour Kiribati, Nauru, le Timor-Oriental, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tuvalu ou encore Vanuatu. Les importations sont particulièrement élevées dans ces territoires. Elles représentent respectivement 101,74%, 94,63% et 83,91% du PIB nauruan, kiribatien et marshallais. Les biens et services proviennent essentiellement d'Australie pour les Iles Fidji, Kiribati, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Nauru. Pour ce dernier ce ne sont pas moins de 67% des importations qui sont en provenance de ce seul pays. Samoa et Tonga ont des produits d'origine néo-zélandaise. On retrouve comme autres principaux partenaires Singapour, la Russie, la Chine ou encore la Corée du Sud, en fonction du territoire insulaire considéré.

Les exportations en revanche, contribuent au plus à hauteur de 57%, et ce, dans le PIB du Timor-Oriental. Généralement, elles n'excèdent pas 50% du PIB des économies du Pacifique (48,82% pour Nauru, 30,87% pour Samoa, 27,54% pour les Iles Marshall, 21,31% pour Tonga voire même 17,51% pour Kiribati). Tandis que les Iles Marshall, Vanuatu, Tuvalu exportent de la coprah, Kiribati, la Micronésie, Palaos et Samoa exportent principalement des produits halieutiques (poissons notamment) et la Papouasie-Nouvelle-Guinée tout comme le Timor-Oriental, des hydrocarbures. La majorité des PEID du Pacifique exportent principalement leurs produits vers la Thaïlande (les Iles Marshall, Micronésie), l'Australie (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa), les États-Unis (les Iles Fidji, Tuvalu) et les Philippines (Kiribati, Vanuatu). D'autres, commercent avec le Japon, le Nigéria ou encore Hong-Kong.

Contrairement à leurs homologues caribéens, les territoires insulaires du Pacifique ont des partenaires plus diversifiés. Alors que plus de 60% des exportations bahamiennes, haïtiennes ou encore saint-luciennes dépendent du seul marché américain on voit qu'en général les exportations des PEID du Pacifique vers un seul pays sont inférieures à 40%. Deux exceptions toutefois : les Iles Salomon et Kiribati dont les exportations dépendent respectivement à 64,5% du marché chinois et à 50,8% du marché philippin, en 2016.

Dans la zone, c'est la Micronésie qui détient les coûts à l'export les plus faibles avec 168\$ et Samoa les plus élevés avec 1400\$. Malgré un coût à l'export faible, la Micronésie n'exporte qu'à hauteur de 26,62% de son PIB tandis que les exportations samoanes représentent, elles, 30,87% de son PIB. Le coût à l'export moyen des économies insulaires du Pacifique est de 514,4\$. Il est particulièrement élevé comparativement à celui de leurs principaux partenaires. Par exemple, les coûts à l'export thaïlandais ou néo-zélandais sont respectivement de 223\$ et de 337\$. Notons que l'Australie se démarque avec un coût à l'export de 749\$.

Etant donné leur forte demande en importations par rapport à leur capacité à générer des recettes d'exportations, ces territoires doivent faire face à une balance commerciale déficitaire. Pour finir, nous voyons de façon très nette que les relations économiques et commerciales sont particulièrement limitées entre les États insulaires de la zone. La distance géographique et les différences culturelles pourraient l'expliquer.

Bien que les PEID du Pacifique semblent plutôt dispersés géographiquement, il n'en demeure pas moins, qu'ils partagent le même climat et de fait ses lourdes conséquences. Leur population et la plupart de leurs infrastructures sont concentrées sur les côtes les rendant tout particulièrement vulnérables à la montée des eaux. Ils diffèrent sur plusieurs aspects, notamment géographique, politique (nombreux systèmes juridiques mêlant lois et règlements hérités de leurs anciennes métropoles et pratiques locales) et culturel (foisonnement de langues et de groupes ethniques). Comparativement aux autres bassins, la population de la zone apparaît plutôt jeune, les niveaux de revenus sont plus faibles et les aides extérieures (envois de fonds des migrants et montant d'aide internationale par habitant) plus conséquentes. Ce sont en outre des économies ouvertes, fortement tributaires du commerce international et misant principalement sur les services. Leur balance commerciale est très déficitaire et le commerce entre eux est faible.

1.3 Économies insulaires de la région AIMS

La région AIMS comptabilise le moins de territoires insulaires. On y dénombre 9 PEID dont Bahreïn, les Comores, les Seychelles, Guinée-Bissau ou encore Singapour. Trois États insulaires se classent aussi dans le groupe de Pays Moins Avancés (PMA), il s'agit de l'archipel

des Comores, de Guinée-Bissau et de Sao-Tomé-Et-Principe. Les prochains développements mettent en avant les caractéristiques des économies de cette zone⁴⁵.

1.3.1 Caractéristiques géographiques

Les pays de ce bassin insulaire sont géographiquement dispersés. En effet, Bahreïn se situe dans la péninsule arabique au Moyen-Orient, les Maldives et Singapour se trouvent en Asie, Guinée-Bissau en Afrique de l'Ouest, Sao-Tomé-Et-Principe en Afrique centrale, le Cap-Vert dans l'Océan Atlantique, enfin les Comores, l'Ile Maurice et les Seychelles sont quant à eux situés dans l'Océan Indien.

Tandis que la Guinée-Bissau est un petit pays continental d'Afrique de l'Ouest enclavé entre le Sénégal et la Guinée, la plupart des PEID de la région sont des archipels. Ainsi, les Maldives sont constitués de plus de 1100 atolls dont seulement 200 sont habités, les Seychelles comprennent 115 îles, Singapour en comptabilise 63 et les Comores, 3.

La superficie varie considérablement d'un territoire à l'autre. La Guinée-Bissau est le PEID le plus vaste de la région. Il s'étend sur 36 125 km² en opposition avec les Maldives qui comptabilisent malgré ses 1100 atolls, une superficie de 298 km². Soit un territoire 121 fois plus petit. Entre les deux, on retrouve le Cap-Vert avec 4 033 km² ou encore Bahreïn avec 760 km². S'agissant du littoral, on observe de moindres différences. Le Cap-Vert qui a le littoral le plus étendu est 5 fois plus grand que celui de l'Ile Maurice avec respectivement 965 km et 177 km.

La localisation de ces territoires agit bien évidemment sur leur climat, les risques naturels auxquels ils doivent faire face mais également leurs principales ressources naturelles. Ainsi, on remarque qu'au Bahreïn le climat est plutôt aride, alors qu'au Cap-Vert il est tempéré et que dans tous les autres territoires il est tropical. Les risques naturels diffèrent aussi selon la localisation. Pendant que le Bahreïn, le Cap-Vert ou encore les Seychelles doivent faire face à des sécheresses dues aux faibles précipitations, les autres PEID notamment les Comores, l'Ile Maurice, les Maldives, Sao-Tomé-Et-Principe, Singapour doivent se prémunir contre les cyclones, les tsunamis et les inondations. Pour avoir une idée, quelques exemples : $\frac{3}{4}$ de la superficie des Maldives se situent à moins d'un mètre au-dessus du niveau moyen de la mer. Selon les estimations de l'Asian Disaster Reduction Center (ADRC, 2014), 18% de la superficie

⁴⁵ Les données relatives aux sections 1.3.1 à 1.3.4 sont reportées à l'annexe du chapitre 2 (Annexe Chap. 2-11 ; Annexe Chap. 2-12 ; Annexe Chap. 2-13 ; Annexe Chap. 2-14 et Annexe Chap. 2-15).

de l'île de Malé sera inondé d'ici 2025. Les tempêtes ont causé en 2015, 1,1 million de dollars de dégâts au Cap-Vert. Comparativement aux autres bassins, les catastrophes naturelles semblent plus rares.

Nous observons que 84,4% des terres comoriennes et 80,7% de celles des Santoméens sont agricoles, contre seulement 1% à Singapour. 88% des terres seychelloises et 55,2% de celles de Guinée-Bissau sont forestières. À l'opposé, 73,7% des terres maldiviennes, 88% des terres bahreïniennes et 95,7% des terres singapouriennes sont des zones construites. Nous notons que pour la Guinée-Bissau ce pourcentage apparaît nul.

Six des neuf territoires insulaires ont comme principales ressources naturelles les produits halieutiques. C'est notamment le cas des Comores, de la Guinée-Bissau, des Seychelles, de Singapour, de Sao-Tomé-Et-Principe et de l'Ile Maurice. Bahreïn situé au Moyen-Orient se démarque avec le pétrole et le gaz naturel et le Cap-Vert quant à lui possède du sel et du basalte.

1.3.2 Caractéristiques politiques et culturelles

La plupart de ces territoires ont obtenu leur indépendance tardivement (à partir de la fin des années 1960) et pacifiquement. Ainsi, l'indépendance des Maldives a été déclarée en 1965, celle de l'Ile Maurice en 1968, du Bahreïn en 1971 et des Seychelles en 1976 s'agissant des ex-colonies britanniques. L'archipel des Comores après une longue période d'autonomie et un référendum, obtient son indépendance de la France en 1975. *A contrario*, Guinée-Bissau, après 13 années de guerre civile, accède à l'indépendance en 1974. Cette année marquera la reconnaissance officielle par le Portugal mais intervient un an après la proclamation unilatérale de l'indépendance par le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC). Aussi l'accession à l'indépendance de la Guinée-Bissau et les nombreux troubles sur le territoire cap-verdien ont accéléré les négociations et la proclamation de l'indépendance au Cap-Vert un an après. Pour finir, Singapour, ex-colonie britannique, proclame son indépendance en 1965 après une vive confrontation ethnique entre Malais et Chinois au sein de la Fédération de la Malaisie que la Cité-État a rejoint en 1963.

La plupart des PEID de la zone ont adopté un système juridique mixte. Pour certains, il repose essentiellement sur le droit islamique (Bahreïn, Comores, Maldives) pour d'autres, il est basé sur le droit civil portugais (Guinée-Bissau, Sao-Tomé-Et-Principe) ou français (Ile Maurice). Les lois et règlements appliqués dans ces territoires sont particulièrement influencés par ceux de leurs ex-colonies. Par exemple, les Comores ont un système juridique qui mêle droit

islamique, droit civil français et droit coutumier (local). De même, en Guinée-Bissau le système juridique lie droit civil portugais, français et coutumier. De cette façon, chaque État possède un système qui lui est propre. Cela dit, d'autres territoires ont adopté tel quel le système juridique de leur ancienne colonie. C'est le cas du Cap-Vert qui possède un système de droit civil hérité du Portugal et Singapour un système de *common law* anglais.

En règle générale, les États insulaires de la région AIMS sont des républiques parlementaires (Cap-Vert, Ile Maurice ou encore Singapour), présidentielles (les Comores, les Maldives, les Seychelles), ou semi-présidentielles (Sao-Tomé-Et-Principe, Guinée-Bissau). Des élections y sont organisées et on assiste à une séparation des pouvoirs (souple ou strict). Seul l'État du Bahreïn est une monarchie constitutionnelle héréditaire. Contrairement aux territoires insulaires des autres régions, toutes les anciennes colonies britanniques de la zone AIMS ne font pas partie du Commonwealth. Seuls l'Ile Maurice, les Seychelles et Singapour y sont intégrés. Notons que les Maldives, après un retrait de deux années, a déposé une demande de réintégration en décembre 2018 (Secrétariat du Commonwealth).

La diversité culturelle est grande dans la région. Ceci est vrai tant pour les langues que pour les groupes ethniques présents dans la zone. En effet, en fonction du territoire sont parlés l'anglais, le portugais, l'arabe, le mandarin, le malais, le divehi, le créole, le français et bon nombre de dialectes. On retrouve en outre, au sein de certains territoires, un certain foisonnement linguistique. On note qu'à Singapour l'anglais, le mandarin, le malais, le tamis et plusieurs dialectes chinois dont le cantonais ou encore le teochew se côtoient. En Guinée-Bissau, on parle le portugais, le « crioulo » (créole portugais) et de nombreuses langues locales (le balante, le peul, le mandingue, le mandjaque et bien d'autres). La composition ethnique des PEID de la zone est tout aussi diversifiée. La population diffère considérablement d'un territoire à l'autre (bahreïnis, asiatiques, créoles, balantes, indiens, chinois, malais, etc.). En Guinée-Bissau, on ne dénombre pas moins d'une vingtaine d'ethnies et au moins 7 sont recensés à Sao-Tomé-Et-Principe.

Pour finir, au Cap-Vert, à Sao-Tomé-Et-Principe et aux Seychelles, le catholicisme est la religion dominante. Au Bahreïn, en Guinée-Bissau, aux Comores et aux Maldives il s'agit de l'islam. Notons qu'il (islam sunnite) est déclaré religion d'État aux Comores. Aux côtés de ces religions principales on retrouve l'hindouisme à l'Ile Maurice et le bouddhisme à Singapour.

1.3.3 Caractéristiques démographiques et sociales

La population totale des territoires insulaires de la région AIMS s'élève à 12 169 129 habitants. Tandis que certains territoires ont une population inférieure à 500 000 habitants (soit 94 677 seychellois, 199 910 Santoméens et 427 756 Maldiviens), celle d'autres excède le million d'habitants. L'Ile Maurice s'illustre avec 1 263 473 habitants, le Bahreïn, 1 425 171 et Guinée-Bissau, 1 815 698. Singapour est en outre le territoire le plus peuplé de la région avec 5 607 283 habitants. En matière de densité de la population, des extrêmes s'opposent : alors qu'en Guinée-Bissau, on trouve 64,57 habitants par km², à Singapour on ne compte pas moins de 7 908,72 habitants par km² (soit 123 fois plus). À Bahreïn, il y a 1 831,84 habitants par km² et on dénombre 1 425,85 maldiviens par km².

La structure des âges varie assez d'un État à l'autre. On remarque en effet que la population en âge de travailler équivaut à 77% de la population totale bahreïnienne alors qu'elle n'est que de 54% à Sao-Tomé-Et-Principe (soit 23 points de pourcentage d'écart). Généralement, dans ces territoires moins de 5% de la population est âgée de plus de 65 ans sauf à l'île Maurice, à Singapour et aux Seychelles où elle représente respectivement 10,44%, 12,29% et 8,38% de la population totale. Sao-Tomé-Et-Principe et Guinée-Bissau s'illustrent avec une frange de la population jeune particulièrement élevée (respectivement de 43,18% et 41,61%). Notons que l'âge médian est de 20 ans dans ces deux territoires alors qu'il est de 35 ans à l'Ile Maurice, aux Seychelles et à Singapour.

Deux profils extrêmes apparaissent : d'un côté on recense des territoires dont les taux de natalité, de fécondité et de mortalité infantile sont élevés et l'espérance de vie à la naissance faible. Dans ce groupe on retrouve Guinée-Bissau qui obtient les pires scores dans tous ces indicateurs tous bassins insulaires confondus⁴⁶. Ce PEID classé parmi les pays à faible développement humain avec un IDH de 0,45 cumule les plus hauts taux de natalité (près de 37%), de fécondité (plus de 4 enfants par femme) et de mortalité (57,4 pour 1000 naissances) et l'espérance de vie la plus faible (57 ans). Sao-Tomé-Et-Principe et l'archipel des Comores complètent ce groupe. Ces trois États sont pour rappel classés parmi les Pays Moins Avancés (PMA). D'un autre côté, on distingue des territoires classés parmi les pays à développement humain élevé voire très élevé et tout ce que cela implique en matière d'avancée socio-démographique. C'est notamment le cas de Singapour qui se distingue avec les taux de natalité, de fécondité et de mortalité infantile les plus faibles et l'espérance de vie la plus élevée de tous les États insulaires. Les Singapouriens

⁴⁶ Seul le taux de fécondité est plus élevé à Sao-Tomé-Et-Principe (5,50 contre 4,63 à Guinée-Bissau).

vivent près de 83 ans et ont en moyenne moins de deux enfants. Le Bahreïn et les Maldives complètent le tableau, bien que les profils soient plus contrastés selon l'indicateur retenu.

1.3.4 Caractéristiques économiques

Une très grande disparité est observée dans les performances économiques des territoires insulaires de la zone AIMS. Les écarts sont grands lorsque l'on considère les revenus par tête. En effet, en 2016, le PIB par habitant de certains PEID n'excède pas 2 000\$ c'est notamment le cas des Comores avec 1 350,15\$, de la Guinée-Bissau avec 584,08\$ ou encore de Sao-Tomé-Et-Principe avec 1 284,69\$. D'autres territoires en revanche ont un revenu par tête supérieur à 20 000\$. On peut ainsi citer le Bahreïn avec 22 291,40\$ et surtout Singapour dont le PIB par habitant est de 53 353,84\$, le plus élevé des États insulaires, toutes régions confondues. Alors qu'aux Maldives et à l'Ile Maurice le taux de croissance excède 3% avec respectivement 4,94% et 3,77% ; le Bahreïn et les Comores s'illustrent avec des taux négatifs respectifs de -0,65% et -0,15%.

Les données montrent que c'est le secteur tertiaire, comme pour les bassins précédents, qui contribue le plus aux PIB des États de la région AIMS. Par exemple 70,77%, 70,05% et 69,354% du PIB santoméen, singapourien et maldivien provient des services. Ces territoires ayant pour la plupart misés sur le secteur touristique. Seule exception, la Guinée-Bissau dont l'agriculture apparaît plus importante que les services avec une contribution de 46,35% au PIB contre 36,35%. Nous notons également l'importance de l'agriculture (pêche comprise) dans l'archipel des Comores. Le secteur contribue à plus de 11% du PIB de ce territoire.

Tandis que certains territoires insulaires ne reçoivent pas d'aide internationale (Singapour, le Bahreïn), d'autres au contraire ont perçu, en 2016, des millions de dollars. Guinée-Bissau a ainsi perçu 196 820 000\$, le Cap-Vert 113 360 000\$ et les Comores 53 750 000\$. Ce qui n'équivaut qu'à 210\$ d'aide par cap-verdien, 110\$ par bissau-guinéen et plus de 67\$ par comorien.

Les économies de la zone AIMS sont particulièrement endettées. Pour quatre d'entre elles, la dette publique dépasse 80% du PIB. C'est notamment le cas du Bahreïn (81,4%) et de Sao-Tomé-Et-Principe (93,1%). Pour le Cap-Vert et Singapour elle représente même plus 100% du PIB avec respectivement 127,6% et 106,8%, en 2016. Les envois de fonds des migrants, sans surprise, sont importants pour l'économie comorienne (12,75% du PIB) et cap-verdienne (11,97% du PIB). S'agissant des IDE, nous remarquons qu'ils contribuent à plus de 20% du PIB singapourien (23,97%) et à plus de 10% de celui des Maldives (10,35%). Notons que ce type

d'investissements contribue à hauteur de 0,76% du PIB bahreïnien et 0,78% de celui des Comores.

Le Cap-Vert tout comme Sao-Tomé-Et-Principe ont un taux de chômage à deux chiffres. Le premier étant de 10,32% et le second de 13,42%. À l'opposé, Singapour et le Bahreïn s'illustrent avec un taux inférieur à 2%, soit respectivement 1,80% et 1,22%, en 2016.

Sans surprise, le commerce de biens et services a une place prépondérante dans le PIB des territoires de la région. En effet, il représente en 2016, plus de 300% du PIB singapourien (310,26%), plus de 100% de celui des Seychelles (172,15%), des Maldives (143,75%), de Bahreïn (139,55%) et du Cap-Vert (104,19%). C'est dans l'archipel des Comores que le commerce contribue le moins au PIB avec tout de même 36,88%. Ces chiffres ne laissent aucun doute quant au degré d'ouverture de ces économies.

Trois types de produits sont essentiellement importés dans la zone : les denrées alimentaires, les matériels et les équipements et les produits pétroliers. Les importations sont particulièrement élevées dans ces territoires. Elles représentent respectivement 142,06%, 91,47% et 72,45% du PIB singapourien, seychellois et maldivien. Les biens et services du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau et de Sao-Tomé-Et-Principe sont principalement d'origine portugaise. Pour ce dernier ce ne sont pas moins de 54,7% des importations qui sont en provenance de ce pays. Les produits des Comores, des Maldives et des Seychelles proviennent des Emirats Arabes Unis alors que ceux de Singapour et de Bahreïn viennent de la Chine.

Les exportations plus réduites restent importantes et excèdent plus de 70% du PIB pour quatre PEID de la région. À savoir, les Maldives (71,30%), le Bahreïn (73,97%), les Seychelles (80,68) et Singapour (168,19%). Les Comores se retrouvent en queue de peloton avec une contribution des exportations à hauteur de 10,65% de leur PIB. Les produits exportés sont assez diversifiés : les Maldives, la Guinée-Bissau et les Seychelles exportent principalement du poisson, Bahreïn et le Cap-Vert des produits pétroliers, Sao-Tomé-Et-Principe du cacao, les Comores de la vanille et Singapour des machines et équipements électroniques et de télécommunication. Les partenaires apparaissent aussi très diversifiés. Bahreïn et les Seychelles exportent principalement vers les Emirats Arabes Unis, les Comores et l'Ile Maurice vers la France et Singapour vers la Chine. Contrairement aux économies précédentes, plus de 60% des exportations de la Guinée-Bissau (soit 67,1%) sont à destination d'un seul pays qu'est l'Inde. On voit également que les exportations cap-verdiennes, santoméennes et maldiviennes dépendent respectivement à 45,3% du marché espagnol, à 43,7% du marché guyanien et à 42,8% du marché thaïlandais, en 2016.

Dans la zone, c'est Bahreïn qui détient le coût à l'export le plus faible avec 47\$ et le Cap-Vert le plus élevé avec 780\$. Le coût à l'export moyen des PEID de la région AIMS est de 450\$. Il est plus élevé que celui de la Thaïlande et du Guyana pour lesquels le coût à l'export est respectivement de 223\$ et 378\$ mais il apparaît moins élevé que celui des Emirats Arabes Unis (462\$) ou de la Chine (484\$).

Tout comme les PEID des autres bassins insulaires, ceux de la région ont une balance commerciale déficitaire. Pour finir, nous observons que les relations économiques et commerciales entre ces territoires insulaires sont très limitées.

In fine, les territoires insulaires réunis dans la zone AIMS apparaissent géographiquement dispersés et peu connectés culturellement et économiquement. Des profils extrêmes se distinguent. Tandis que la pauvreté est une problématique dans certains territoires (Comores, Guinée-Bissau, Sao-Tomé-Et-Principe), elle n'est véritablement pas une préoccupation pour des États comme Singapour et Bahreïn qui se hissent dans les sphères de développement économique et humain les plus élevées. Le commerce est presque inexistant entre les PEID de la région. Plusieurs explications peuvent être énoncées : la distance géographique, les lois et règlements (notamment commerciaux) propres à chaque pays et sensiblement différents d'un État insulaire à l'autre, les grands écarts de développement ou encore la diversité culturelle. Ils se rejoignent cependant, sur un certain nombre de points. D'abord, leur dépendance au commerce international et de ce fait, leur vulnérabilité aux chocs externes. Ensuite, ils partagent pour la plupart, les mêmes ressources naturelles et besoins en matière d'importation. Les menaces naturelles (changement climatique, élévation du niveau de la mer) pesant en outre sur leur développement durable.

2. Des territoires qui se distinguent des autres économies en développement ?

Considérés pour la première fois comme des économies devant faire face à des défis spécifiques en matière de développement et d'environnement lors de la conférence de Rio en 1992, aujourd'hui encore, ces territoires sont vus comme un groupe distinct de pays en développement par les organismes internationaux (UN-OHRLS, 2013). Leurs vulnérabilités sociales, économiques et environnementales sont jugées uniques dans le monde (UN-OHRLS, 2015). D'ailleurs, Carment et al. (2006) soutiennent que ces territoires ont des vulnérabilités

spécifiques et individuelles liées à leurs conditions économiques particulières, à leur gouvernance, à leur environnement et aux liens internationaux qu'ils entretiennent. Les contraintes semblent accentuer les autres problèmes de développement auxquels sont confrontés plus généralement les PED (House, 2013). Afin de le vérifier, dans la présente sous-section nous comparons, entre autres, les performances socio-économiques, commerciales et institutionnelles des PEID avec celles de trois autres groupes d'économies (le monde, les PED et les petits États). Nous comparons également les performances des PEID entre eux, en les considérant par bassin insulaire. Pour ce faire, nous utilisons un test de comparaison de moyennes sur deux échantillons en utilisant une batterie d'indicateurs.

2.1 Les tests de comparaison de moyennes sur 2 échantillons

Nous avons précédemment montré qu'outre les difficultés théoriques auxquelles ces économies devraient faire face, nombreuses sont celles qui s'en sortent économiquement bien au niveau mondial. Pourtant, il existe, aujourd'hui encore, un consensus dans la communauté internationale selon lequel ces territoires, de par leur grande vulnérabilité, sont des économies en développement « à part », devant faire l'objet de traitements particuliers. Il est important dans le cadre de ce travail de recherche de vérifier s'il est toujours juste, de les considérer comme telles (hypothèse 1). Pour cela, nous faisons appel à un test t de Student de comparaison de moyennes. Cet outil de statistiques simple qui permet une vue d'ensemble claire a pour but de déterminer si les caractéristiques des deux échantillons peuvent être considérées comme semblables ou non.

Cette méthode est utilisée par Dupont (2010), McElroy et Medek (2012) et Brito (2015) pour ne citer que ces derniers⁴⁷. Ainsi, en considérant de larges échantillons, Brito (2015) analyse les performances économiques de 58 petits pays par rapport à 132 grands États, entre 1980 et 2009. À l'aide de 17 indicateurs (dont le niveau et le taux de croissance du PIB par tête, la part des exportations, des importations, des IDE dans le PIB) il trouve que les petits territoires font preuve d'une plus grande ouverture au commerce extérieur et d'un déficit commercial plus important. Ceci étant en partie compensé par des entrées de capitaux étrangers (notamment les envois de fonds des migrants, l'aide au développement, les IDE, le tourisme). Il constate

⁴⁷ Revue non exhaustive. Voir également les travaux de McElroy et Sandborn (2005), Mitchell et McElroy (2011), Parry et McElroy (2009).

également que le secteur tertiaire pèse davantage dans l'économie de ces territoires que dans les grands États. Les petits territoires apparaissent en outre plus socialement cohésifs.

Contrairement à Brito (2015), Dupont (2010), McElroy et Medek (2012) concentrent leur étude sur les territoires insulaires. Ainsi, Dupont (2010) considérant 35 îles du Pacifique et de la Caraïbe, peuplées de moins de 3 millions d'habitants, explore les différences socio-économiques et démographiques existantes entre les 19 territoires États indépendants et les 13 territoires dépendants jouissant d'une grande autonomie politique. Il montre à l'aide de 25 indicateurs que les îles autonomes ont des niveaux de revenus par tête plus élevés, un taux de chômage moindre, un secteur primaire beaucoup plus faible et un secteur tertiaire plus conséquent avec des dépenses touristiques en moyenne 6 fois plus importantes. Le niveau de vie y apparaît plus élevé.

McElroy et Medek (2012) comparent, quant à eux, les performances socio-économiques, démographiques et touristiques des îles à l'aide de 22 indicateurs parmi lesquels la superficie, le nombre d'habitants, la structure de la population, le niveau de revenu par tête, la contribution des secteurs primaire, secondaire et tertiaire dans le PIB et le ratio du nombre de touristes sur la population totale. En retenant les critères d'une population n'excédant pas le million d'habitants et d'une superficie totale de 5 000 km², ils considèrent 16 îles de la Caraïbe et 13 du Pacifique (auxquels ils intègrent 3 économies de l'Océan Indien). Ils trouvent qu'en moyenne les économies de la Caraïbe sont économiquement et socialement plus avancées que leurs homologues du Pacifique.

Dans le cadre de notre analyse, ce ne sont pas moins de trente-huit variables qui sont sélectionnées pour tester les différences socio-économiques, démographiques, géographiques, institutionnelles mais également la vulnérabilité économique entre les PEID et chacun des trois autres groupes précédemment cités. Les deux premières étant la superficie (en km²) et la part de terres consacrées à l'agriculture (en % de la superficie totale).

Pour mesurer le niveau de développement économique, déterminer la structure économique et l'importance du commerce de ces territoires, nous retenons les sept indicateurs suivants : le revenu par tête (en PPP), la répartition du PIB entre les trois secteurs (agriculture, industrie et services en pourcentage), le taux de chômage et l'inflation. Mais également la part des importations, des exportations et du commerce dans le PIB. Huit autres indicateurs, socio-démographiques cette fois, ont été ajoutés à l'analyse. À savoir, le nombre d'habitants, la densité de la population, la croissance démographique, la répartition de la population par âge (0-14, 15-64 et 65+), l'espérance de vie à la naissance, les taux de natalité, de mortalité et de fertilité.

Afin de comparer les performances en matière de gouvernance/qualité institutionnelle, nous intégrons l'indice global de gouvernance de la Banque ainsi que ses six sous-composantes. Ces derniers ont déjà été présentés. Pour rendre compte de la taille du gouvernement nous avons sélectionné la part des dépenses de consommation finale du gouvernement dans le PIB ainsi que celle des dépenses publiques d'éducation.

Nous incorporons également à l'analyse, le montant des dépenses du tourisme international, celui de l'aide internationale et des envois de fonds des migrants tout comme la part des IDE dans le PIB.

Enfin, nous choisissons quatre variables relatives à la vulnérabilité économique structurelle résultant tant des chocs externes que naturels. La vulnérabilité des pays en développement au sens large est une question importante dans la littérature sur le développement depuis plus de 50 ans (Guillaumont, 2010). Notre choix se porte sur l'Indicateur de Vulnérabilité Economique (EVI) du Ferdi. Nous souhaitons ici véritablement comparer les caractéristiques structurelles des économies considérées, indépendamment des politiques mises en œuvre. Or, la plupart des indicateurs de vulnérabilité économique existants tournent principalement autour du concept de résilience économique. Comme le soulignent les auteurs, cet indice synthétique est indépendant de toute politique économique ou de résilience (Feindouno et Goujon, 2016). C'est la raison pour laquelle nous l'avons retenu. Nous avons en outre analysé trois sous-indices de l'EVI que sont, l'indice de chocs naturels celui d'exposition aux chocs et celui d'ampleur des chocs⁴⁸.

Les données socio-économiques et démographiques sont extraites de la base *World Development Indicators* de la Banque mondiale et du *World factbook* de la CIA (2018). Les données concernant la qualité de la gouvernance sont quant à elles issues de la base *Worldwide Governance Indicators*. Elles datent pour la plupart de 2016⁴⁹.

2.1.1 Résultats des tests de comparaison

Les tests de comparaison de moyennes effectués sur les trente-huit variables ont été mis en œuvre sous le logiciel Stata 12. Les résultats et commentaires sont portés dans les prochaines sous-sections.

⁴⁸ Pour plus de précisions se référer au document de travail n°147 du Ferdi sur la mise à jour de l'indice 2015.

⁴⁹ Les plus récentes datent de 2017 et les plus anciennes de 2015. Nous avons aussi eu recours aux données de l'UIS et de l'ILOSTAT. L'annexe Chap.2-16 donne un descriptif détaillé des variables et de leurs sources.

2.1.1.1 Petits États insulaires en Développement vs ensemble des économies mondiales

Le premier test de comparaison de moyennes effectué oppose les PEID à l'ensemble des économies du monde⁵⁰. Pour ce faire, notre échantillon « monde » intègre 196 pays à tous les stades de développement économique et humain. L'objectif étant de déterminer les différences significatives entre ce groupe de pays et celui des PEID.

Les résultats portés au tableau 4 montrent que la superficie des PEID est 26 fois plus réduite que celle des économies du monde (30 418,89 km² contre 799 656,1 km²). Aussi, la taille de leur population apparaît nettement moins élevée (1 687 612 contre 46 300 000 habitants).

Le pourcentage de terres dédiées à l'agriculture est nettement plus faible dans les PEID (28% contre 41%) et ce résultat est significatif au seuil de 1%. Nos résultats ne montrent pas de différence significative entre la part de l'agriculture dans le PIB dans ces deux groupes. *A contrario*, ils montrent que les services sont dominants tant dans les PEID que dans le monde. Leur part étant nettement plus élevée dans le PIB des PEID (61,36% contre 54,67% pour les économies mondiales). La part de l'industrie est quant à elle moindre dans le premier groupe (19,73%) que dans le second (26,39%). Ces résultats sont très significatifs (seuil à 1%).

Le revenu par tête est plus faible dans les PEID. Il y est de 13 360,09\$ contre 19 437,41\$ dans l'autre groupe de pays. On voit que le commerce est essentiel dans les économies insulaires. Les importations et la part du commerce dans le PIB y sont plus élevés que dans le groupe « monde ». Soit 58,91% contre 45,45% (ce résultat est significatif au seuil de 1%) pour le premier et 103,12% contre 85% pour le second.

Le montant d'aide internationale bien qu'élevé dans les PEID reste très significativement inférieur à celui du second groupe. Ramené à la population il apparaît clairement que les PEID sont bien mieux lotis. Ces derniers perçoivent en effet 110,80\$ par habitant contre 19,57\$ par habitant pour l'ensemble des économies du monde. Les envois de fonds des migrants sont plus importants dans les PEID. Ils contribuent à hauteur de 7,18% du PIB de ces territoires contre 4,42% pour les autres.

⁵⁰ La liste des pays inclus dans ce groupe se trouve à l'annexe Chap.2-17

Tableau 4 : Profils des PEID par rapport à l'ensemble des économies du monde

Variables	PEID	Monde	T-values
superficie	30418,89	799656,1	2,3372**
%_terre_agri	27,68	41,44	3,5815****
dens_pop	481,75	303,03	-0,6082
pop	1687612	46300000	1,7606*
Pop_0_14	28,92	27,93	-0,4775
pop_15_64	64,63	63,30	-1,0115
pop_65_plus	6,45	8,77	2,0066**
croiss_pop	1,27	1,42	0,738
Tx_nat	20,64	20,96	0,1693
Tx_mort	21,69	23,36	0,449
tx_ferti	2,77	2,77	0,0098
Esp_vie	71,86	71,81	-0,0334
dep_educ_%pib	4,84	4,32	-1,1615
dep_tourisme_int	987000000	294000000000000	0,651
PIB_hab_ppp	13360,09	19437,41	1,6652*
agri_%pib	10,80	11,16	0,1762
ind_%pib	19,73	26,39	3,4230****
serv_%pib	61,36	54,67	-2,9332****
ide_%pib	4,83	4,75	-0,0413
inflation	2,59	4,83	0,603
import_%pib	58,91	45,45	-2,7334****
export_%pib	44,22	39,24	-0,8853
com_%pib	103,12	85,00	-1,7935*
rem_%pib	7,18	4,42	-2,1003**
aide_int	187000000	906000000	3,2837****
tx_chom	7,70	7,79	0,0672
dep_gouv_%pib	18,34	16,57	-1,1947
ge	-0,24	-0,03	1,1719
rq	-0,25	-0,02	1,3063
pv	0,54	-0,21	-4,4269****
va	0,42	-0,14	-3,1532****
rl	-0,01	-0,08	-0,3579
cc	0,05	-0,09	-0,07853
IGG_2016	0,09	-0,10	-1,1356
natural_shock_index	43,61	41,69	-0,6028
Exposure_index	55,10	30,01	-11,1461****
shock_index	34,67	33,05	-0,5250
EVI	44,89	31,53	-6,3146****

Source : auteure – calculs à partir de Stata 12

seuil de significativité à 10% (*), 5% (**), 2,5% (***) et 1% (****)

S'agissant de la qualité de la gouvernance, on remarque que les scores obtenus par les économies insulaires sont supérieurs au groupe « monde » sauf pour l'efficacité du gouvernement et la qualité de la réglementation. Toutefois, seuls deux domaines de gouvernance apparaissent statistiquement et significativement différents. Il s'agit de la stabilité politique et de l'absence de violence (PV) et des capacités revendicatives et d'expression (VA). Les scores sont faiblement positifs tandis que ceux des économies mondiales sont négatifs : soit 0,54 contre -0,21 pour le premier et 0,42 contre -0,14 pour le second. Ces résultats significatifs au seuil de 1%, sont en accord avec la littérature. Les petites économies étant généralement plus cohésives et stables que les grands pays.

Les économies insulaires apparaissent plus vulnérables que l'ensemble des économies du monde. Systématiquement, les scores associés aux PEID sont plus importants. Seuls deux toutefois, apparaissent significatifs. D'abord, l'indice d'exposition aux chocs est de 55,10 pour les PEID contre 30,01. Ensuite, l'indice de vulnérabilité économique (EVI) est de 44,89 dans le premier groupe contre 31,53 dans le second. Ces résultats sont très significatifs (1%) et en accord avec la littérature sur le sujet.

Concernant les caractéristiques socio-démographiques on observe que les différences entre les deux groupes sont minimales et non significatives pour la plupart.

L'ensemble de ces résultats confirme l'idée selon laquelle les économies insulaires sont un groupe d'économies grandement à part. Ils se distinguent par leur petite taille (superficie et population), des revenus par tête moins élevés et l'importance des envois de fonds des migrants et de l'aide internationale pour leur développement. Ils se démarquent également avec une plus grande cohésion sociale reflétée par de meilleurs scores en matière de stabilité politique et de capacités revendicatives et d'expression. Ajoutons aussi que leur grande dépendance au commerce international de par l'importance de leur secteur tertiaire les expose nettement plus aux chocs et contribuent à entretenir leur haute vulnérabilité économique.

2.1.1.2 Petits États Insulaires en Développement vs Pays en Développement (PEID vs PED)

Le deuxième test oppose les économies en développement en distinguant d'un côté les petites économies insulaires au sens des Nations Unies (PEID) et de l'autre, l'ensemble des pays en développement (PED)⁵¹. Les résultats sont reportés au tableau 5.

En outre, les PEID affichent des niveaux de revenu par tête en moyenne près de 2 fois supérieurs aux économies en développement au sens large, soit 13 360,09\$ contre 8 607,90\$. C'est ce que Briguglio et al. (2009) ont appelé « *le paradoxe de Singapour* » en mettant en avant la contradiction apparente selon laquelle des territoires de petite taille seraient en mesure de bien performer économiquement malgré leurs « handicaps » intrinsèques.

Pour ce qui est de la structure de l'économie, nos résultats montrent une différence marquée entre les deux groupes. La part du secteur tertiaire étant nettement plus développée dans les économies insulaires alors que celle du secteur primaire est la plus faible. Le même profil se dessine pour les PED mais les proportions sont différentes. En effet, l'économie des territoires insulaires est dominée par les services, représentant en moyenne 61% du PIB de ces derniers contre 50% dans les pays en développement. À l'inverse, l'agriculture représente en moyenne près de 15% du PIB des économies en développement contre 11% en territoires insulaires. D'ailleurs, le pourcentage de terres agricoles y est nettement plus élevé (45,45% contre 27,68%). L'industrie est aussi plus développée dans les PED avec une contribution à hauteur de 27% contre 20% dans les PEID. Ces différences sont statistiquement significatives et ne sont pas surprenantes dans la mesure où le groupe des PEID est composé d'îles axant principalement leur développement sur le tourisme.

Le commerce reste un pan essentiel de l'économie des PEID. Tous les indicateurs sont très significatifs (seuil de 1%). Les différences entre les deux groupes sont importantes. Le commerce équivaut à 103,27% du PIB des PEID contre 72,43% pour les PED. En effet, la part des exportations et des importations y est plus élevée et représente respectivement 59,08% et 44,19% contre 41,5% et 30,59%. Notons que les deux groupes reçoivent des montants d'aide

⁵¹ La liste des pays inclus dans ce groupe se trouve à l'annexe Chap.2-18

internationale conséquents mais ramené à la population on obtient les ratios suivants : 113,77\$ par habitant en territoire insulaire contre 16,33 par habitant dans les pays en développement.

Tableau 5 : Profils des PEID par rapport à l'ensemble des économies en développement

Variables	PEID	PED	T-values
superficie	30418,89	858974,4	2,535***
%_terre_agri	27,68	45,45	4,6088****
dens_pop	481,75	112,34	-2,9374***
pop	1687612	56400000	1,8351*
Pop_0_14	28,92	32,49	1,9579*
pop_15_64	64,63	61,48	-2,4021***
pop_65_plus	6,45	6,03	-0,5343
croiss_pop	1,27	1,67	1,9461*
Tx_nat	20,64	25,15	2,4353***
Tx_mort	21,69	31,01	2,5049***
tx_ferti	2,77	3,23	1,7622*
Esp_vie	71,86	68,26	-2,6408****
dep_educ_%pib	4,84	4,26	-1,2425
dep_tourisme_int	987000000	2610000000000000	0,5667
PIB_hab_ppp	13360,09	8607,90	-2,5970***
agri_%pib	10,80	14,89	1,9352*
ind_%pib	19,73	26,78	3,5682****
serv_%pib	61,36	50,38	-5,3734****
ide_%pib	4,83	3,28	-1,4040
inflation	2,59	6,94	0,9815
import_%pib	58,91	41,51	-4,3830****
export_%pib	44,22	30,59	-3,5398****
com_%pib	103,12	72,43	-4,2942****
rem_%pib	7,18	5,90	-0,8583
aide_int	187000000	921000000	3,3350****
tx_chom	7,70	8,23	0,3831
dep_gouv_%pib	18,34	15,20	-2,1320**
ge	-0,24	-0,56	-2,5640***
rq	-0,25	-0,55	-2,3196**
pv	0,54	-0,64	-7,9860****
va	0,42	-0,58	-7,0421****
rl	-0,01	-0,64	-5,2789****
cc	0,05	-0,65	-6,0540****
IGG_2016	0,09	-0,60	-6,3147****
natural_shock_index	43,61	43,09	-0,1625
Exposure_index	55,10	29,90	-10,9047****
shock_index	34,67	34,72	0,0175
EVI	44,89	32,31	-5,6546****

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

seuil de significativité à 10% (*), 5% (**), 2,5% (***) et 1% (****)

Les différences sont toutes aussi marquées lorsqu'on se penche sur les données socio-démographiques. Ainsi, on observe une population plus jeune dans les PED (32,49% de la population est âgée de 0 à 14 ans). Ce qui est en accord avec un taux de natalité plus élevé (25,15%), une moyenne de plus de trois enfants par femme (3,23 contre 2,77) et un taux de croissance annuel de la population plus important (1,67% contre 1,27%). Bien que le taux de mortalité y soit plus élevé avec un ratio de 31 morts pour 1000 naissances contre 22 pour 1000. Les économies insulaires quant à elles, se distinguent par une population en âge de travailler plus importante (64,63% contre 61,48%) et une meilleure espérance de vie. Soit en moyenne plus de 71 ans contre 68 ans dans les PED.

En nous concentrant sur les indicateurs de gouvernance, il apparaît clairement qu'en moyenne, la gouvernance est « moins mauvaise » dans les économies insulaires que dans le groupe d'économies en développement, toutes les différences étant statistiquement très significatives. On observe que la totalité des sous-composantes institutionnelles et par conséquent l'IGG des PED, obtiennent un score négatif. Ceci est en accord avec la littérature sur le sujet⁵². Pour ce qui est des territoires insulaires, on constate que 3 des 6 sous-indicateurs obtiennent un score positif bien que faible. Il s'agit de CC, PV et VA avec respectivement 0,05, 0,54 et 0,42. Le score des autres sous-indices étant automatiquement plus proche de 0 que ceux du groupe de pays en développement. L'indicateur moyen de gouvernance globale bien que positif pour les économies insulaires est sensiblement proche de 0. Autrement dit, les PEID apparaissent en moyenne plus stables, moins corrompus et avec des capacités revendicatives plus importantes. Précisons que les dépenses de consommation du gouvernement y sont également plus importantes.

Nos tests confirment en outre la haute vulnérabilité économique des PEID. En effet, l'Indice de Vulnérabilité Economique (EVI) est amplement plus élevé pour ces économies. Ceci est en accord avec Goavec (2016). Le score obtenu par ces dernières étant de 32 contre 45 pour les premières. D'ailleurs, le sous-indicateur « exposition aux chocs » (EI) affiche un score nettement plus important pour les PEID (55) comparativement aux PED (30). Ces résultats étant tout particulièrement significatifs (seuil de 1%).

⁵² *La mal gouvernance (weak/poor governance)* sévit dans les pays en développement (Rapports Banque mondiale, 2001, 2017 ; Otando, 2011).

Nos investigations laissent paraître deux profils distincts. D'un côté, l'ensemble des pays en développement caractérisés en moyenne par des territoires de grande taille (superficie, population), une croissance de la population et un taux de fertilité plus importants, une qualité institutionnelle médiocre (au sens de la BM) et une relative vulnérabilité économique. De l'autre, les PEID qui se caractérisent par une petite taille, une économie ouverte fortement dépendante du commerce international et principalement tournée vers les services. Ils ont en outre un revenu par tête élevé, une certaine qualité institutionnelle, et une grande vulnérabilité économique. Ils se distinguent également par de meilleurs résultats sociaux (espérance de vie, taux de mortalité).

Une telle prospérité économique, trouve une explication dans le concept le plus répandu de « résilience »⁵³. De nombreux scientifiques, dont essentiellement Briguglio (1995, 2009, 2014, 2016, 2018), se sont attelés à déterminer pour quelles raisons certains territoires, malgré leur forte exposition aux chocs externes, arrivent à enregistrer des niveaux de revenu par tête relativement élevés. Les économies qui y parviennent sont celles qui ont eu la capacité de faire face efficacement aux chocs exogènes en mettant en place institutions et politiques leur permettant de réduire leurs effets négatifs (Briguglio, 2016 ; Guillaumont, 2010).

2.1.1.3 Petits États Insulaires en Développement vs Petits États

Nous poursuivons en effectuant un troisième test de comparaison de moyennes opposant les petites économies en distinguant d'un côté les économies insulaires en développement et de l'autre, l'ensemble des petits États d'après le classement de la Banque. Selon l'institution, ce groupe est composé des 42 pays du Forum des Petits États (SSF) dont la taille de la population est inférieure à 1,5 millions auxquels sont rajoutés 8 territoires dont la population excède 1,5 millions d'habitant mais partageant les mêmes caractéristiques que les autres. Il s'agit du Botswana, du Gabon, de la Gambie, de Guinée-Bissau, de la Jamaïque, du Lesotho, de Namibie et du Qatar. En incluant tous les PEID, l'échantillon global comptabilise 55 pays⁵⁴. Les résultats sont reportés au tableau 6 qui suit.

⁵³ D'autres arguments, notamment la flexibilité et la cohésion sociale ont été avancés par Baldacchino et Bertram (2009) et Armstrong et al. (2002), pour expliquer ce paradoxe.

⁵⁴ La liste des pays inclus dans ce groupe se trouve à l'Annexe Chap.2-19

Tableau 6 : Profils des PEID par rapport à l'ensemble des petits États

Variables	PEID	PE	T-values
superficie	30418,89	116377	2,0434**
%_terre_agri	27,68	32,29	0,7112
dens_pop	481,75	173,91	-0,9628
pop	1687612	1304823	-0,4871
Pop_0_14	28,92	27,62	-0,4765
pop_15_64	64,63	64,97	0,1708
pop_65_plus	6,45	7,42	0,7094
croiss_pop	1,27	1,74	1,5698
Tx_nat	20,64	20,17	-0,1878
Tx_mort	21,69	25,48	0,7398
tx_ferti	2,77	2,67	-0,2854
Esp_vie	71,86	69,74	-0,9996
dep_educ_%pib	4,84	4,77	-0,0536
dep_tourisme_int	987000000	1360000000	0,2869
PIB_hab_ppp	13360,09	30615,52	2,7588****
agri_%pib	10,80	5,82	-1,7822*
ind_%pib	19,73	30,55	2,8447****
serv_%pib	61,36	55,98	-1,4482
ide_%pib	4,83	5,77	0,4087
inflation	2,59	1,44	-0,6419
import_%pib	58,91	55,49	-0,4608
export_%pib	44,22	51,30	0,8423
com_%pib	103,12	106,79	0,2497
rem_%pib	7,18	4,26	-1,2467
aide_int	18700000000	98500000	-0,5642
tx_chom	7,70	11,91	1,9469*
dep_gouv_%pib	18,34	22,10	1,5216
ge	-0,24	0,13	1,4717
rq	-0,25	0,13	1,6768*
p_v	0,54	0,46	-0,4917
va	0,42	-0,12	-2,1624**
rl	-0,01	0,17	0,8633
cc	0,05	0,25	0,8411
IGG_2016	0,09	0,15	0,3477
natural_shock_index	43,61	42,64	-0,1409
Exposure_index	55,10	41,39	-2,7029****
shock_index	34,67	34,97	0,0554
EVI	44,89	38,18	-1,5218

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

seuil de significativité à 10% (*), 5% (**), 2,5% (***) et 1% (****)

Dans l'ensemble, nous voyons que la plupart des caractéristiques des deux groupes peuvent être considérées comme semblables. En effet, les scores moyens obtenus pour la plupart des indicateurs étant relativement proches et n'apparaissant pas statistiquement différents, nous pouvons prudemment conclure à des similitudes. C'est notamment le cas pour l'ensemble des indicateurs socio-démographiques.

En examinant les indicateurs économiques on note l'importance du secteur tertiaire et du commerce dans ces deux groupes. S'agissant de la qualité de la gouvernance, on remarque que les petites économies au sens large obtiennent en moyenne des scores de gouvernance supérieurs à ceux des PEID sauf pour deux dimensions. Nous constatons que les petits territoires, insulaires ou non, sont particulièrement vulnérables.

Toutefois, quelques dissimilitudes apparaissent entre les deux groupes. La première étant la superficie. En moyenne, celle des PEID (30 418,89km²) est près de 4 fois inférieure à celle des Petits États (116 377 km²). Les deuxièmes surviennent lorsqu'on se penche sur le niveau de revenu par tête et la structure du PIB. En effet, les petites économies ont en moyenne un PIB par habitant plus de 2 fois supérieur à celui des PEID. Soit 30 615,52\$ contre 13 360,09\$. Ce résultat est significatif au seuil de 1%. On observe en outre, que la part du secteur agricole dans le PIB est nettement plus élevée dans les PEID (10,89%) que dans les petites économies (5,82%). *A contrario*, en matière d'industrie, ce sont ces dernières qui s'illustrent avec une contribution de 30,55% contre 19,73% pour les PEID. Une autre différence significative entre les deux groupes est le taux de chômage, étonnamment inférieur dans les PEID (7,70% contre 11,91%).

En nous concentrant sur la qualité institutionnelle nous voyons que deux dimensions de la gouvernance apparaissent statistiquement significatives. La première étant la qualité de réglementation (RQ). Elle est négative (-0,25) pour les PEID et faiblement positive pour les petites économies (0,13). La seconde étant les capacités revendicatives et d'expression (VA). Le score moyen est faiblement positif pour les économies insulaires en développement (0,42) alors qu'il apparaît faiblement négatif pour l'autre groupe (-0,12). Ce résultat interpelle particulièrement dans la mesure où les citoyens des économies de petite taille sont généralement considérés comme jouissant de bons droits politiques, civils et humains (Fors, 2014).

Pour finir, nous examinons les indices de vulnérabilité et, bien qu'en moyenne les PEID obtiennent des scores supérieurs, seule une différence est significative. Il s'agit de l'indice d'exposition aux chocs. Il est de 55,10 contre 40,42 dans les autres petits territoires.

In fine, nos résultats montrent que les PEID se distinguent de leurs homologues de petite taille sur quelques critères. D'abord, leur revenu par tête est moins élevé, la part de l'agriculture dans le PIB y est plus importante et le taux de chômage y est plus faible. Ensuite, le gouvernement est moins efficace et ils sont plus exposés aux chocs (naturels, climatiques et externes comme la volatilité des prix internationaux, chute de la demande externe).

De façon complémentaire à notre analyse, nous reprenons ces tests en considérant cette fois uniquement les pays de moins de 1,5 millions d'habitants de la liste précédente. Sont alors exclus de l'analyse le Botswana, le Gabon, la Gambie, le Lesotho, la Namibie et le Qatar. Ce qui équivaut à un échantillon de 49 pays⁵⁵. L'objectif étant de comparer les caractéristiques des PEID à un groupe plus homogène de petites économies. Peu de changement apparaissent dans les profils. D'abord, ni le taux de chômage ni la superficie n'apparaissent significativement différents en considérant cet échantillon, tout comme les capacités revendicatives et d'expression.

S'agissant des données socio-démographiques on observe une seule différence significative. Il s'agit de la part des seniors dans la population totale. Ces derniers sont plus nombreux dans les Petits États que dans les PEID, ce qui est en accord avec les autres indicateurs. Ils représentent ainsi 9,34% de la population totale contre 6,45% en territoire insulaire en développement.

En nous concentrant sur la qualité institutionnelle nous voyons que ces deux groupes se distinguent sur deux dimensions de la gouvernance. Comme précédemment, la qualité de la réglementation (RQ) est moins bonne dans les PEID. Le score moyen étant faiblement négatif pour ces derniers (-0,25) et faiblement positif pour le second groupe (0,23). Cette fois, contrairement aux résultats des tests issus de l'échantillon de 55 États, nous observons une différence significative entre les deux groupes en matière d'efficacité du gouvernement (GE). En effet, les petites économies s'en sortent mieux avec un score moyen de 0,29 contre -0,24 pour les économies en développement. La conjugaison de ces deux éléments prouve que les résultats de l'action publique sont de meilleure qualité dans les petits États comparativement à leurs homologues insulaires en développement. Ceci est en accord avec une frange de la littérature qui voit là, les stigmates du sous-développement.

⁵⁵ Toutefois, les PEID dotés d'une population supérieure à 1,5 million d'habitants ne sont pas concernés par ce retrait. Les résultats peuvent être fournis sur demande.

Enfin, les PEID apparaissent toujours plus vulnérables. Bien que les scores associés aux indices de vulnérabilité de ces territoires soient tous plus élevés, seul celui d'exposition aux chocs est significativement différent. Il vaut 55,10 pour les PEID contre 39,9.

Nous pouvons répondre à l'affirmative à la question posée en début de section : les PEID restent bel et bien des territoires en développement « à part », intrinsèquement vulnérables et devant relever des défis particuliers de développement. Ces conclusions confirment les analyses de Blancard et Hoarau (2016) et McGillivray et al. (2010) et valident la 1^{ère} hypothèse de la thèse. Existence-ils cependant des caractéristiques propres à chaque bassin insulaire ?

Menant alors trois tests de comparaison tenant compte de la localisation géographique des PEID (voir annexe Chap. 2 – 20 à Chap.2 – 22) nous mettons en évidence certaines dissimilitudes d'un bassin à l'autre. S'agissant des performances économiques, on observe que les États de la région AIMS sont généralement mieux lotis que leurs homologues des autres bassins insulaires. D'abord, ils obtiennent les niveaux de revenu par tête les plus élevés. Ensuite, le commerce (notamment les exportations) y est plus important et les dépenses touristiques y sont faramineuses. Ces résultats sont la conséquence directe des bonnes performances de Singapour et dans une moindre mesure du Bahreïn. Tous bassins insulaires confondus, ce sont les économies du Pacifique qui ont les niveaux de revenus les plus bas. C'est en outre le secteur agricole qui contribue le plus au PIB.

Pour ce qui est des performances sociodémographiques, il apparaît clairement que ce sont les États caribéens qui s'en sortent le mieux. En effet, la structure démographique semble y être plus mature, les taux moyens de natalité et de fertilité y sont les moins élevés et la croissance de la population y est la plus faible. À l'opposé, on retrouve les territoires du Pacifique qui s'illustrent avec une importante part de la population jeune, les taux de natalité et de fertilité les plus élevés toutes régions insulaires confondues. En matière de vulnérabilité, on voit que ce sont les États du Pacifique qui sont les plus affectés avec une plus grande exposition aux chocs exogènes et un indice de vulnérabilité économique le plus élevé de tous les bassins. Les États de la Caraïbe restent eux les plus exposés aux chocs environnementaux. Ces résultats sont en accord avec Tumbarello et al. (2013), Santos-Paulino (2011), Briguglio (2014) et Robinson (2015).

En nous attardant maintenant sur la qualité institutionnelle, nous voyons que les économies insulaires sont généralement politiquement stables. Il s'agit de la seule dimension (PV) pour

laquelle les scores sont systématiquement positifs, quelle que soit la région considérée. Bien que les scores soient relativement proches, c'est la région Pacifique qui obtient le plus élevé avec 0,66 contre 0,53 pour la Caraïbe et 0,40 pour la région AIMS. De nombreuses différences apparaissent d'une région à l'autre lorsque l'on s'intéresse aux autres domaines de gouvernance. Ainsi, nous constatons que les économies de la Caraïbe et du Pacifique obtiennent des scores moyens positifs contrairement à celle de la région AIMS (-0,10) pour les capacités revendicatives (VA). Ceci est en grande partie due à Bahreïn qui, sous influence saoudienne, connaît depuis 2011, une intensification des mesures de répressions à l'encontre des opposants chiites. « *Le gouvernement a lancé une vaste campagne de répression de toutes les formes de dissidence, étouffant les droits à la liberté d'expression et d'association des défenseurs des droits humains et des personnes qui le critiquaient* » (Amnesty International, 2018). Ceci est aussi le fait du gouvernement singapourien qui s'illustre en réprimant les libertés d'expression et de réunions (Human Right Watch, 2017).

Pour l'État de droit (RL), seuls les territoires de la Caraïbe affichent un score moyen positif (0,04) contre -0,003 et -0,08 respectivement pour la zone AIMS et Pacifique. S'agissant du contrôle de la corruption (CC), nos résultats enseignent que les économies du Pacifique obtiennent un score négatif (-0,14) contre 0,18 pour la Caraïbe et 0,11 pour les PEID situés dans la région AIMS pour le contrôle de la corruption (CC). Constat important : les PEID, tous bassins confondus, obtiennent des scores moyens négatifs pour l'efficacité du gouvernement (GE) et la qualité de la réglementation (RQ). Il semblerait que les gouvernements insulaires aient du mal à formuler et à mettre en place des politiques adéquates sur leur territoire. Ce sont en outre les économies localisées dans le Pacifique qui obtiennent les pires scores avec respectivement -0,61 et -0,58 contre -0,05 et -0,10 pour la Caraïbe et -0,02 et -0,03 pour la région AIMS. Ceci est en accord avec une étude de la Banque mondiale (2012).

Ces tests de comparaison mettent déjà en lumière quelques caractéristiques institutionnelles des PEID et offre une première réponse à l'une des questions centrales de la thèse, à savoir, comment se comportent ces économies en matière de gouvernance et comment elle se comparent entre elles et dans le monde. Une analyse plus fine reste toutefois nécessaire pour comprendre les effets de la qualité institutionnelle insulaire sur les performances économiques. C'est ce que nous mènerons à la 2^{ème} section du présent chapitre. Aussi, bien que ces tests mettent en évidence de nombreux éléments sur la structure des PEID, ils laissent de côté les liaisons entre les variables et la typologie des individus. Pour y remédier, nous procédons dans

la prochaine sous-section à une Analyse en Composantes Principales. L'idée étant de fournir une réponse complémentaire à la question est-ce que les PEID constituent aujourd'hui encore un groupe d'économies en développement particulier ?

2.2 L'analyse en composantes principales (ACP)

L'ACP est une méthode d'analyse de données quantitatives très efficace. C'est en bref, un outil de compression et de synthèse de l'information recueillie. C'est une approche qui facilite grandement l'analyse en regroupant les données en des ensembles beaucoup plus petits et en permettant l'élimination des problèmes de multi colinéarité entre les variables. Cette technique permet, en résumé, de procéder à des transformations linéaires d'un grand nombre de variables intercorrélées, de manière à obtenir un nombre relativement limité de composantes non corrélées. Ce qui s'avère très intéressant dans notre cas. L'intérêt ici est pluriel. D'abord, il s'agit d'analyser les corrélations entre les variables. Une telle démarche donne un aperçu des liens existants entre nos variables d'intérêt (qualité institutionnelle et revenu par habitant). Puis de préciser l'importance de ces différentes variables explicatives dans le contexte spécifique des économies en développement. Enfin, il convient, à l'aide d'une projection des pays selon leur ressemblance en termes de structure économique, de gouvernance et de vulnérabilité, d'identifier si les PEID se différencient fortement des autres PED. Auquel cas, sur quels points précisément. Une telle analyse pourra donner des éclairages supplémentaires et notamment, nous orienter dans le choix des variables à intégrer dans nos études empiriques au prochain chapitre.

Pour réaliser cette ACP, nous avons envisagé de retenir l'ensemble des variables analysées dans le cadre des tests de comparaison de moyennes précédents pour un échantillon de 180 pays. Nous avons toutefois été contraints, pour plusieurs raisons, de nous concentrer sur une sélection de 19 variables. La raison la plus évidente a été l'indisponibilité « chronique » des données pour bon nombre de pays en développement. Une autre, toute aussi essentielle, a été le souci de garder pour cette analyse le maximum de PEID. Nous avons tout de même dû nous séparer de six d'entre eux, provenant majoritairement du Pacifique. Tuvalu, les Iles Salomon, Sao-Tomé-Et-Principe, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Cuba et Trinité-et-Tobago ont été retirés de l'analyse. Etant donné ces premiers éléments, nous avons écarté des variables telles que le montant des dépenses du tourisme international et celui de l'aide internationale, la part des dépenses de consommation finale du gouvernement dans le PIB et celle des dépenses d'éducation. De même, la croissance démographique, l'inflation, le taux de chômage ainsi que

la plupart des indicateurs sociaux ont été supprimés. Nous avons *in fine* soustrait toutes variables redondantes comme la répartition de la population par âge ou encore la densité de la population.

À ce stade, notre échantillon concernait 131 pays en développement et les 16 variables suivantes : la superficie, la part des terres consacrées à l'agriculture, la taille de la population, le niveau de revenu par tête, la répartition du PIB par secteurs (agriculture et service en pourcentage), la part des investissements directs étrangers, du commerce et des envois de fonds des migrants dans le PIB. L'indicateur global de gouvernance (IGG) et ses six sous-composantes institutionnelles complétant cette sélection. Nous avons alors, compte tenu de la littérature et de nos résultats précédents, retenus l'indice de vulnérabilité économique du Ferdi et ses sous-indicateurs d'exposition et d'ampleur des chocs. Il a alors fallu se séparer de 13 individus supplémentaires, portant notre échantillon final à 118 PED. Un tel choix a en outre été confirmé par les résultats d'analyses dont le pouvoir explicatif est plus élevé avec l'intégration de ces indicateurs de vulnérabilité. Les 19 variables retenues donnent un aperçu de la structure démographique et économique de ces territoires, de leur qualité institutionnelle et de leur vulnérabilité économique. Les données datent essentiellement de 2016 et nos calculs sont réalisés à partir du logiciel Xlstat (2019).

2.2.1 Principaux résultats de l'ACP

2.2.1.1 Analyse de la matrice de corrélations

Lorsque l'on réalise une ACP, le premier résultat intéressant à analyser est la matrice de corrélations (cf tableau 10). Avant toutes choses, il convient de remarquer que sur 190 corrélations possibles, 79 apparaissent significatives⁵⁶. Avec près d'une vingtaine de variables, ceci met bien en lumière l'identification de la structure des corrélations liant les variables. Un premier résultat est le lien positif et significatif entre nos principaux blocs de variables d'intérêt (la gouvernance et le revenu par tête). En effet, l'IGG ainsi que toutes ses composantes institutionnelles sont positivement et significativement corrélés au PIB par habitant. Ceci est en accord avec la littérature sur le sujet (Kaufmann et Kraay, 2006). Les territoires qui économiquement s'en sortent le mieux sont ceux qui ont réussi à mettre en place une bonne qualité institutionnelle. Notamment en matière de réglementation et d'efficacité des pouvoirs

⁵⁶ Ce calcul ne tient pas compte des corrélations significatives évidentes des sous-indicateurs.

publics. Ce sont ces composantes institutionnelles qui obtiennent les coefficients de corrélations les plus élevés avec le revenu par tête (soit respectivement 0,64 et 0,58). De même, l'État de droit et le contrôle de la corruption apparaissent importants pour le développement économique, avec des coefficients respectifs de 0,55 et 0,52. Les indices de stabilité politique et de capacités revendicatives obtiennent des scores significatifs moins élevés (0,37 et 0,21).

De tous les déterminants du développement économique retenus dans cette analyse, c'est la qualité des institutions qui apparaît comme la plus positivement corrélée (0,55) au revenu. Nous observons aussi une relation fortement positive entre le PIB par tête, un secteur tertiaire développé et une bonne intégration au commerce international. Pas de surprises, les pays ayant les revenus les plus élevés sont ceux qui ont réussi à s'intégrer au commerce international, notamment en développant leurs services, et à avoir une bonne gouvernance. À l'opposé, nous remarquons une relation fortement négative entre le revenu par habitant et la part de l'agriculture dans le PIB (-0,54). Même constat concernant le pourcentage de terres consacrées à l'agriculture et la part des envois de fond des migrants dans le PIB. Ce n'est pas étonnant dans la mesure où ce sont des caractéristiques type des pays les moins avancés économiquement. Nous remarquons aussi que l'indice d'ampleur des chocs est négativement lié au PIB par tête (-0,26).

En nous concentrant sur nos variables d'intérêt, nous voyons que l'IGG et ses composantes institutionnelles sont positivement corrélés au commerce international et à la part du secteur tertiaire. Mais ils sont négativement liés à la part du secteur primaire et au pourcentage de terres agricoles. Bien évidemment, la superficie et la taille de la population sont positivement et significativement corrélées. Un constat intéressant : la superficie est négativement liée à tous les indices de vulnérabilité économique. Une explication serait que les économies en développement de grande taille sont moins intégrées au commerce international et donc moins exposés aux chocs externes.

Tableau 7 : Matrice de corrélations

Variables	superficie	pop	PIB_hab	%_terre_agri	agri_%pib	serv_%pib	ide_%pib	com_%pib	rem_%pib	ge	rq	pv	va	rl	cc	IGG_2016	shock_index	Exposure_in dex	EVI
superficie	1	0,675	0,032	0,079	-0,063	-0,093	-0,110	-0,319	-0,251	0,081	-0,043	-0,181	-0,140	-0,082	-0,111	-0,105	-0,182	-0,343	-0,320
pop	0,675	1	-0,034	0,130	-0,013	-0,067	-0,068	-0,225	-0,113	0,121	0,007	-0,186	-0,090	0,009	-0,027	-0,045	-0,111	-0,292	-0,247
PIB_hab	0,032	-0,034	1	-0,376	-0,542	0,481	0,247	0,504	-0,267	0,644	0,580	0,366	0,215	0,516	0,547	0,555	-0,261	0,081	-0,103
%_terre_agri	0,079	0,130	-0,376	1	0,240	-0,248	-0,160	-0,298	0,119	-0,303	-0,164	-0,326	-0,223	-0,266	-0,349	-0,328	0,142	-0,262	-0,080
agri_%pib	-0,063	-0,013	-0,542	0,240	1	-0,606	-0,095	-0,247	0,111	-0,536	-0,432	-0,313	-0,208	-0,364	-0,364	-0,432	0,377	0,058	0,257
serv_%pib	-0,093	-0,067	0,481	-0,248	-0,606	1	0,135	0,230	0,036	0,496	0,501	0,378	0,550	0,510	0,539	0,591	-0,169	0,284	0,078
ide_%pib	-0,110	-0,068	0,247	-0,160	-0,095	0,135	1	0,329	-0,053	0,146	0,208	0,111	0,000	0,144	0,156	0,146	-0,043	0,030	-0,007
com_%pib	-0,319	-0,225	0,504	-0,298	-0,247	0,230	0,329	1	0,022	0,338	0,378	0,484	0,177	0,424	0,419	0,442	-0,001	0,400	0,249
rem_%pib	-0,251	-0,113	-0,267	0,119	0,111	0,036	-0,053	0,022	1	-0,219	-0,071	0,010	0,097	-0,074	-0,098	-0,060	0,128	0,121	0,150
ge	0,081	0,121	0,644	-0,303	-0,536	0,496	0,146	0,338	-0,219	1	0,823	0,494	0,399	0,827	0,784	0,837	-0,435	-0,090	-0,311
rq	-0,043	0,007	0,580	-0,164	-0,432	0,501	0,208	0,378	-0,071	0,823	1	0,412	0,487	0,796	0,705	0,816	-0,347	-0,039	-0,228
pv	-0,181	-0,186	0,366	-0,326	-0,313	0,378	0,111	0,484	0,010	0,494	0,412	1	0,574	0,633	0,650	0,773	-0,019	0,573	0,346
va	-0,140	-0,090	0,215	-0,223	-0,208	0,550	0,000	0,177	0,097	0,399	0,487	0,574	1	0,602	0,638	0,756	-0,102	0,424	0,205
rl	-0,082	0,009	0,516	-0,266	-0,364	0,510	0,144	0,424	-0,074	0,827	0,796	0,633	0,602	1	0,883	0,931	-0,252	0,206	-0,019
cc	-0,111	-0,027	0,547	-0,349	-0,364	0,539	0,156	0,419	-0,098	0,784	0,705	0,650	0,638	0,883	1	0,920	-0,202	0,256	0,041
IGG_2016	-0,105	-0,045	0,555	-0,328	-0,432	0,591	0,146	0,442	-0,060	0,837	0,816	0,773	0,756	0,931	0,920	1	-0,253	0,298	0,037
shock_index	-0,182	-0,111	-0,261	0,142	0,377	-0,169	-0,043	-0,001	0,128	-0,435	-0,347	-0,019	-0,102	-0,252	-0,202	-0,253	1	0,368	0,815
Exposure_ind	-0,343	-0,292	0,081	-0,262	0,058	0,284	0,030	0,400	0,121	-0,090	-0,039	0,573	0,424	0,206	0,256	0,298	0,368	1	0,838
EVI	-0,320	-0,247	-0,103	-0,080	0,257	0,078	-0,007	0,249	0,150	-0,311	-0,228	0,346	0,205	-0,019	0,041	0,037	0,815	0,838	1

Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

L'IGG est positivement corrélé à l'indice d'exposition aux chocs mais il est négativement lié à l'indice d'ampleur des chocs. Il semblerait que les économies en développement les mieux gouvernées soient aussi celles qui sont plus exposées aux chocs externes. Pour autant, l'ampleur de ces derniers semblent moins importants. Une explication tient au fait que ces territoires soient aussi ceux dont l'économie repose essentiellement sur les services et le commerce international. Ils sont de fait directement impactés par les fluctuations de l'économie internationale. Pour autant, la qualité institutionnelle dont ils font preuve leur permet de mieux répondre à ces chocs (Rodrik, 2005 ; Briguglio, 2016).

En nous concentrant sur nos variables d'intérêt, nous voyons que l'IGG et ses composantes institutionnelles sont positivement corrélés au commerce international et à la part du secteur tertiaire. Mais ils sont négativement liés à la part du secteur primaire et au pourcentage de terres agricoles. Bien évidemment, la superficie et la taille de la population sont positivement et significativement corrélées. Un constat intéressant : la superficie est négativement liée à tous les indices de vulnérabilité économique. Une explication serait que les économies en développement de grande taille sont moins intégrées au commerce international et donc moins exposés aux chocs externes.

L'IGG est positivement corrélé à l'indice d'exposition aux chocs mais il est négativement lié à l'indice d'ampleur des chocs. Il semblerait que les économies en développement les mieux gouvernées soient aussi celles qui sont plus exposées aux chocs externes. Pour autant, l'ampleur de ces derniers semblent moins importants. Une explication tient au fait que ces territoires soient aussi ceux dont l'économie repose essentiellement sur les services et le commerce international. Ils sont de fait directement impactés par les fluctuations de l'économie internationale. Pour autant, la qualité institutionnelle dont ils font preuve leur permet de mieux répondre à ces chocs (Rodrik, 2005 ; Briguglio, 2016).

Cette matrice met également en avant une forte corrélation entre la part du commerce dans le PIB et l'indice de vulnérabilité économique et sa sous-composante d'exposition aux chocs, ce qui n'est pas surprenant. Les économies les plus ouvertes sont celles qui sont aussi les plus exposées aux chocs externes. La crise économique de 2008 et plus récemment la crise sanitaire de la COVID-19 sont des exemples parlants. Ces territoires ont subi de plein fouet les conséquences du ralentissement économique international. L'ensemble des corrélations significatives présentées ci-dessus donnent déjà un bel aperçu de notre jeu de données.

2.2.1.2 Analyse des résultats de l'ACP

- **Le nombre de facteurs et le cercle des corrélations**

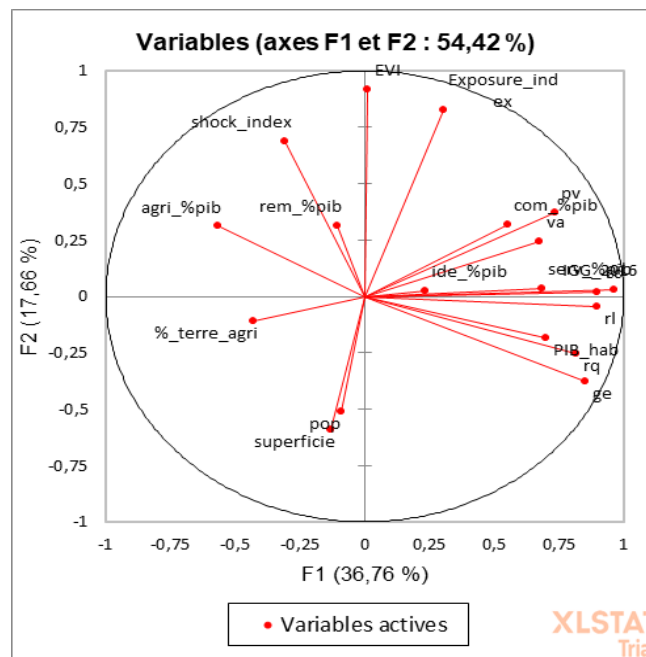
Afin de représenter les observations, il convient de déterminer le nombre d'axes à retenir. En nous basant sur le « screeplot » (annexes Chap.2-23 et Chap.2-24) nous retenons les trois premières valeurs propres. Nous voyons qu'en représentant les données sur ces trois axes nous préservons plus de 60 % de la variabilité totale. Nous passons donc de 20 variables à 3 composantes. La première composante extraite permet d'expliquer 36,76 % de la variance du phénomène, la deuxième composante explique 17,66 % de la variance et la troisième un peu plus de 8%. Compte tenu de la faible information supplémentaire apportée par ce dernier axe, nous concentrons nos propos essentiellement sur les deux premières composantes principales⁵⁷. Le premier graphique que nous considérons dans cette ACP est le cercle des corrélations (graphique1). Il s'agit de la projection de nos 19 variables initiales sur un plan factoriel principal.

Ce graphique laisse entrevoir aisément que l'axe F1 est clairement défini par le niveau de revenu par tête, la qualité de la gouvernance (IGG et toutes ses sous-composantes) et la part des services et du commerce dans le PIB. À ce groupe de variables situé à droite de l'axe F1 s'oppose la part de l'agriculture dans le PIB et celle de terres consacrées à ce secteur. Déjà une opposition peut être faite entre les pays en développement qui ont achevé leur transition vers une économie de marché et ceux qui sont restés cantonnés à une économie rurale. Sans surprises, les économies du premier groupe sont celles qui ont mis en place une bonne gouvernance et qui s'en sortent le mieux économiquement.

Sur ce même axe (à droite), nous constatons la proximité des composantes institutionnelles (stabilité politique et capacités revendicatives et d'expression) avec la part du commerce international dans le PIB. Il semblerait alors que les PED jugés stables sont ceux qui ont pu le mieux s'intégrer au commerce international. Outre une réglementation favorable et une offre de services attractive, un climat de confiance est tout aussi essentiel pour le développement du commerce à l'échelle internationale.

⁵⁷ Nous ne présentons ici que les graphiques associés aux deux premiers axes. Le lecteur peut se référer aux annexes Chap.2-25 et Chap.2-26 pour consulter les représentations pour les axes F1F3 et F2F3. Aussi, l'ensemble des tableaux associés aux résultats de l'ACP sont portés aux annexes Chap.2-24 à Chap.2-28

Graphique 1 : Cercles des corrélations



Source : auteure à partir de Xlstat (2019)

S'agissant de l'axe F2 on observe une nette opposition entre la taille du pays (superficie et population) en bas et l'indice de vulnérabilité économique et ses sous-indicateurs, d'exposition et d'ampleur des chocs, en haut. Ainsi, les grands pays en développement de notre échantillon apparaissent moins vulnérables que ceux de petite taille. Les économies de grande taille sont moins exposées aux chocs et l'ampleur de ces derniers sur leur économie semble aussi moins important. Ceci est totalement en accord avec nos précédents développements et la littérature sur le sujet. Les PEID sont globalement plus exposés et affectés par les chocs exogènes compte tenu de la structure de leur économie et de leur grande dépendance au commerce international.

Concernant l'axe F3 (annexe Chap.2-25) nous constatons d'abord, comme prévu, qu'il est moins discriminant. Il est toutefois associé à la taille du territoire auquel s'oppose la part du commerce international et des IDE dans le PIB. Les grands pays en développement dont leur économie est encore essentiellement agricole sont sans surprises ceux qui attirent le moins les investisseurs étrangers. Nous remarquons que cet axe est également associé à la composante institutionnelle « capacités revendicatives et d'expression ». Cette variable contribue à plus de 10% à cet axe (voir annexe Chap.2-27).

- **Le graphique des individus**

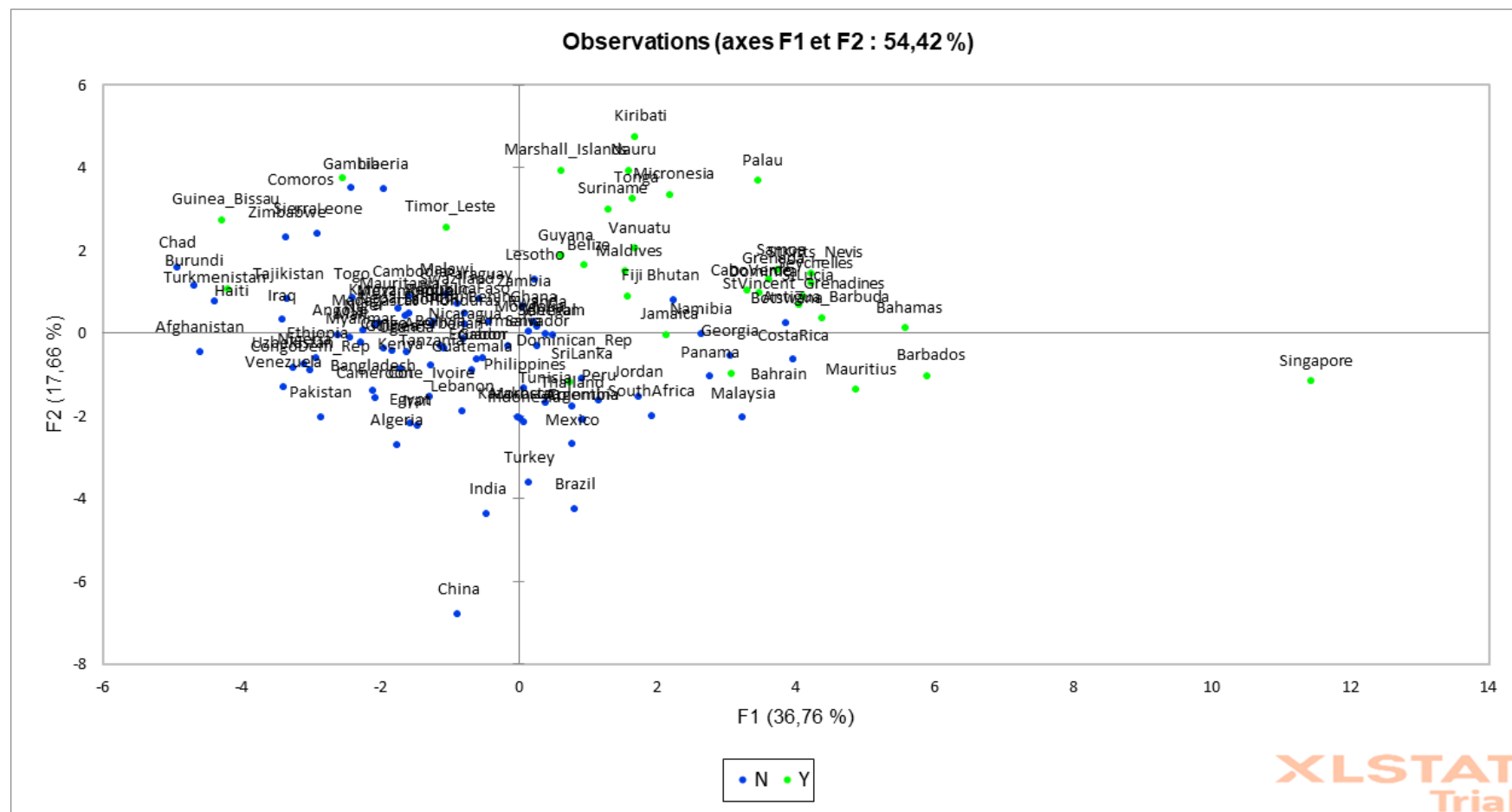
Nous poursuivons nos investigations en représentant les 118 pays en développement de notre échantillon sur une carte à deux dimensions. Le graphique 2 qui suit permet d'ores-et-déjà d'identifier des tendances entre les économies. Ainsi, il est aisé de constater sur la base des données récentes disponibles que les PEID (en vert) se distinguent clairement des autres territoires en développement. En effet, plusieurs regroupements peuvent être observés. D'abord un noyau plutôt centré, constitué de la majorité des pays en développement. On y retrouve entre autres, le Guatemala, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Paraguay, l'Égypte, l'Algérie, le Togo, l'Éthiopie, le Pakistan, l'Iraq et le Cambodge. Ensuite, un deuxième groupe situé juste en dessous du précédent composé de la Chine, de l'Inde, du Brésil et de la Turquie. Ces territoires de grande taille semblent se démarquer par leur secteur industriel particulièrement développé.

En nous concentrant sur nos économies d'intérêt nous constatons que les PEID apparaissent, pour la plupart, dans le cadran Nord-Ouest. C'est notamment le cas de Kiribati, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, du Palaos, de Saint-Kitts, de Vanuatu, du Belize, du Suriname et des Iles Fidji. Six ne sont pas recensés ici et une nette opposition peut être faite entre eux. D'un côté, on considère Singapour, qui fait office d'« *outlier* » parmi les économies en développement en se plaçant loin du nuage de point dans le cadran Sud-Ouest. Cette économie très ouverte performe avec le PIB par tête le plus élevé (supérieur à 50 000\$) et la meilleure qualité institutionnelle sauf pour les « capacités revendicatives et d'expression » pour lesquels le pays obtient un score négatif (-0.15). Celui-ci s'explique notamment par les lois pénales (loi sur l'ordre public ou sur la radiodiffusion et la télévision), les réglementations oppressives et les nombreux procès civils auxquels le gouvernement a recours pour réprimer la liberté d'expression et de réunion (Human Right Watch, 2017)⁵⁸.

De l'autre, nous observons un groupe constitué de Haïti, Guinée-Bissau, Comores et du Timor-Oriental, États également classés parmi les PMA. Ils sont situés dans le cadran Nord-Est aux côtés du Liberia, du Zimbabwe et de la Sierra Leone. Enfin, nous observons que la République Dominicaine se positionne au centre, dans le noyau des pays en développement que nous avons identifié.

⁵⁸ Rapport disponible à l'adresse suivante : <https://www.hrw.org/report/2017/12/12/kill-chicken-scare-monkeys/suppression-free-expression-and-assembly-singapore>

Graphique 2 : Représentation des 118 pays en développement sur le 1er plan factoriel (F1F2)



Source : auteure à partir de Xlstat (2019)

À ce stade de l'analyse nous jugeons pertinent de réaliser une classification ascendante hiérarchique sur les 118 pays en développement de notre échantillon. Une telle méthode permet d'effectuer une typologie plus lisible des territoires. Elle suit aussi la logique de cette sous-section qui est de vérifier le particularisme des PEID. Nous considérons alors cette classification pour représenter sur un même plan les individus et les variables retenues afin d'avoir une idée concrète des caractéristiques de chaque groupe d'économie.

2.2.2 La classification ascendante hiérarchique (CAH)

La CAH est une méthode d'analyse de données qui vise à regrouper entre eux des objets similaires et ce, selon un certain nombre de critères. Considérant n individus caractérisés par p variables $(x_1, x_2, \dots, x_p)$, la CAH a pour objectif de répartir ces n individus en un certain nombre m de sous-groupes aussi homogènes que possible (homogénéité intra-classe). En appliquant cette méthode sur notre jeu de données nous obtenons le dendrogramme se trouvant à l'annexe Chap2-29. Nous avons pour ce faire retenu la distance euclidienne comme mesure de distance entre les individus et la méthode de Ward comme indice d'agrégation.

Nous retenons alors $k+1 = 3$ classes et obtenons la classification suivante (tableau 11). Cette dernière permet de définir une typologie plus précise des individus de notre échantillon. Ainsi, nous observons que la première classe répertorie la majorité des économies en développement avec 81 pays sur 118. On y retrouve le Togo, l'Uganda, le Zimbabwe, la Bolivie, le Cambodge, le Cameroun, le Congo, la Tunisie, l'Ouzbékistan, le Vietnam, l'Algérie, la Colombie, le Lesotho, l'Égypte, l'Iraq ou encore l'Indonésie. Six PEID sont rattachés à cette classe. Il s'agit sans surprises des Comores, de Guinée-Bissau, de Haïti et du Timor-Oriental. Auxquels il faille ajouter la République Dominicaine et la Jamaïque.

La deuxième classe quant à elle, recense 34 territoires dont la majorité (26) sont des PEID. C'est notamment le cas de la Grenade, du Guyana, de la Micronésie, de l'Ile Maurice, de Nauru, de Vanuatu, de Sainte-Lucie, du Suriname, des Bahamas, du Bahreïn, de la Barbade et de Singapour. Ce groupe inclut également des territoires tels que le Costa Rica, le Bhutan, la Géorgie, la Jordanie, le Botswana, le Panama, la Namibie ou encore la Malaisie. Enfin, un dernier groupe réunit trois pays que sont l'Inde, le Brésil et la Chine.

Nos résultats enseignent bel et bien que les PEID sont des économies à part. La grande majorité partageant des caractéristiques communes, différentes des autres territoires en développement.

Pour autant, cette analyse pousse à nuancer quelque peu nos propos. D'abord, nous constatons que six PEID se trouvaient dans la première classe. Il semblerait que la République Dominicaine, la Jamaïque, les Comores, la Guinée-Bissau, Haïti et le Timor-Oriental partagent plus de caractéristiques communes avec le groupe plus large de pays en développement que celui des PEID. Plusieurs explications possibles. Ils sont pour la plupart des PMA de grande taille. Ils sont caractérisés par une pauvreté extrême et par une certaine fragilité aux chocs externes. Ils sont aussi sujets aux catastrophes naturelles ou créées par les maladies, principalement transmissibles. Les crimes et la violence jumelés aux trafics illégaux (drogue principalement) apparaissent aussi comme des faiblesses structurelles dans ces territoires, notamment à la Jamaïque et à la République Dominicaine. Ceci est sans compter les faiblesses institutionnelles et la corruption qui gangrènent nombreux de ces territoires.

Ensuite, nous remarquons la deuxième classe qui recense la majorité des PEID est également composée d'autres économies, parmi lesquels la Namibie, la Géorgie, le Costa-Rica, le Botswana, le Bhoutan ou encore la Jordanie. Ce sont généralement de petites économies insulaires ou enclavées dont le cadre institutionnel est stable et la gouvernance plutôt bonne. Leur économie est principalement tournée vers le secteur tertiaire (tourisme, finances) et elles semblent parfaitement intégrées au commerce international. Elles sont néanmoins particulièrement vulnérables face aux chocs externes (crise financière, conflit armé, catastrophes naturelles).

Tableau 8 : Classification des 118 pays en développement

1		2	3
Afghanistan	Kenya	Bhutan	India
Benin	Rep. Kyrgyz	Cabo Verde	Brazil
Burkina Faso	Lao PDR	Georgia	China
Burundi	Lesotho	Jordan	
Chad	Mauritania	Kiribati	
Comoros	Mongolia	Micronesia	
Rep. Dem. Congo	Morocco	Vanuatu	
Ethiopia	Myanmar	Belize	
Gambia	Nicaragua	Botswana	
Guinea	Nigeria	Costa Rica	
Guinea-Bissau	Pakistan	Dominica	
Haiti	Philippines	Fiji	
Liberia	Sri Lanka	Grenada	
Madagascar	Swaziland	Guyana	
Malawi	Tajikistan	Malaysia	
Mali	Timor-Leste	Maldives	
Mozambique	Tunisia	Marshall Islands	
Nepal	Uzbekistan	Mauritius	
Niger	Vietnam	Namibia	
Rwanda	Zambia	Nauru	
Senegal	Algeria	Panama	
Sierra Leone	Argentina	Samoa	
Tanzania	Azerbaijan	St Lucia	
Togo	Colombia	St Vincent-et-Grenadines	
Uganda	Rep. Dominican	Suriname	
Zimbabwe	Ecuador	Tonga	
Angola	Gabon	Antigua-and-Barbuda	
Armenia	Iran	Bahamas	
Bangladesh	Iraq	Bahrain	
Bolivia	Jamaica	Barbados	
Cambodia	Kazakhstan	Palau	
Cameroon	Lebanon	Seychelles	
Congo	Mexico	Singapore	
Cote d'Ivoire	Paraguay	St Kitts-and-Nevis	
Djibouti	Peru		
Egypt	South Africa		
Salvador	Thailand		
Ghana	Turkey		
Guatemala	Turkmenistan		
Honduras	Venezuela		
Indonesia			

Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

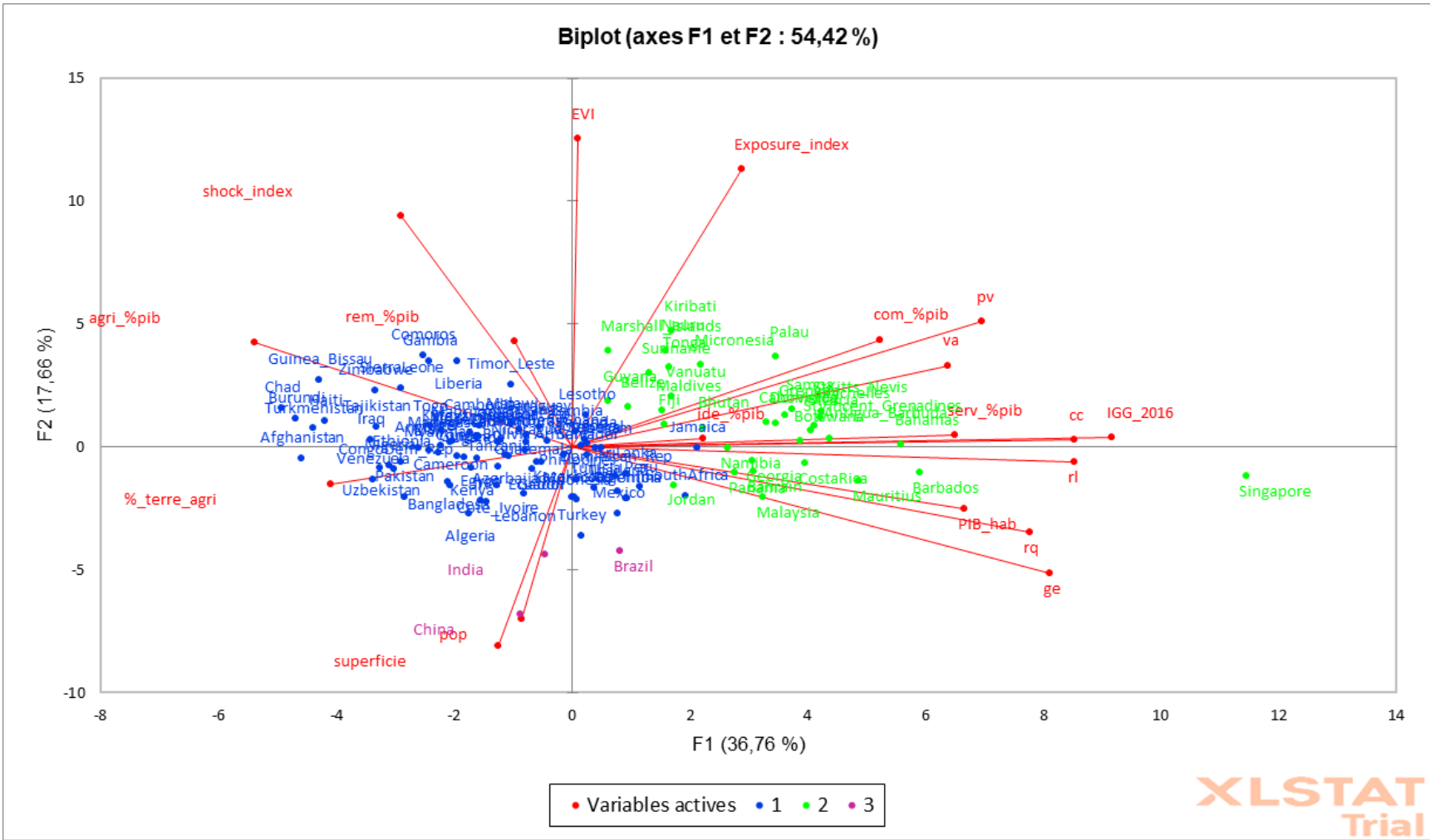
Nous poursuivons notre analyse en jumelant les informations de cette classification à notre ACP afin d'avoir un nouvel éclairage de notre jeu de données.

2.2.3 Principaux enseignements

Nous représentons sur le même plan nos 118 individus et nos 19 variables en tenant compte de la CAH obtenue. Le graphique 3 permet d'établir quatre profils distincts. D'abord, Singapour, qui s'illustre avec un revenu par tête élevé, un secteur tertiaire ultra développé et une bonne qualité de la gouvernance principalement en matière de réglementation, d'efficacité du gouvernement, de contrôle de la corruption et d'État de droit. Ce territoire obtient les meilleures performances dans tous ces domaines. Ensuite, un deuxième groupe constitué d'économies principalement de petite taille, avec une faible population, un secteur tertiaire tout aussi important et une grande ouverture commerciale. Elles se caractérisent également par une bonne qualité de la gouvernance en matière de stabilité politique et de capacités revendicatives et d'expression. Ces pays semblent particulièrement vulnérables et très exposés aux chocs exogènes. Ce groupe est majoritairement constitué des PEID de notre échantillon. Notons que la CAH effectuée intègre Singapour à ce groupe d'économies, tout comme le Bhutan, le Costa Rica, le Botswana, la Malaisie ou la Géorgie.

Un troisième groupe est quant à lui constitué de la majorité des territoires en développement considérés dans cette ACP. Il s'agit de pays dont la superficie et la population sont importantes et dont l'économie est essentiellement basée sur le secteur agricole. La part des terres consacrées à ce secteur y est élevée. Ils semblent en outre peu intégrés au commerce international. C'est sans compter l'apparente fragilité de leurs économies. Ce groupe comprend la majorité des PED et inclut tous les PEID à faible revenu de notre échantillon. Enfin, un quatrième groupe est composé de la Chine, du Brésil et de l'Inde. Ils se démarquent par une superficie et une taille très importante ainsi qu'une faible vulnérabilité économique. Leurs économies, contrairement aux autres, semblent plutôt tournées vers le secteur industriel.

Graphique 3 : Représentation des individus et des variables tenant compte de la CAH



Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

En définitive, cette ACP vient conforter les conclusions de nos tests de comparaison et valider notre 1^{ère} hypothèse de recherche. À notre sens, l'ensemble des éléments présentés dans cette section justifie l'examen du lien entre la qualité de la gouvernance et les performances économiques dans ces territoires aux caractéristiques particulières.

Section 2 : Quelle qualité de la gouvernance institutionnelle dans les PEID ?

Nous mettons en lumière dans la section précédente les nombreuses spécificités (économiques, démographiques, environnementales) des PEID et jetons les premières pierres de l'analyse de la qualité institutionnelles dans ces territoires. Une comparaison succincte est effectuée entre eux et différents groupes d'économies du monde. Compte tenu de l'objectif de cette thèse, nous accordons dans cette 2^{ème} section une attention particulière à l'examen de la gouvernance dans les PEID. Pour cela, nous débutons par une revue rapide des travaux étudiant les institutions en milieu insulaire. Une telle démarche a pour but de mettre en relief l'orientation prise, à ce jour, par ces études et de positionner notre recherche. Nous poursuivons avec une analyse de la qualité institutionnelle dans les petites économies insulaires. Après avoir examiné l'évolution de la gouvernance, nous terminons par dresser le profil des 5 meilleurs et pires performeurs, en nous basant sur la revue des déterminants de la qualité des institutions (chapitre 1 – section 1). Nous nous concentrons pour ce faire sur l'indice global de gouvernance et ses sous-composantes.

1. Importance d'un bon cadre institutionnel pour les petits territoires

Une large littérature essentiellement empirique s'est développée en plaçant les institutions et plus précisément la qualité institutionnelle au centre de la problématique du développement et de la croissance économique des nations, toutes tailles confondues. Néanmoins, de nombreux auteurs montrent que la bonne gouvernance est tout particulièrement importante pour les économies de petite taille (Briguglio et al., 2006 ; Sutton, 2008). D'ailleurs, pour Bugeja (2015) des gouvernements efficaces, stables et responsables sont indispensables au développement économique de ces territoires.

La « bonne gouvernance » a suscité un grand intérêt dans les petits États et territoires en se focalisant sur l'exploration des raisons pour lesquelles ils sont disproportionnellement plus démocratiques par rapport à leurs homologues de grande taille. De nombreux travaux (essentiellement dans le domaine de la science politique) comparant la performance des petits États (économies insulaires incluses) par rapport aux grands États montrent que les petites unités ont tendance à être mieux gouvernées que les grandes nations. En effet, Anckar, au travers d'une série d'articles (2002, 2004, 2008) dans le domaine de la science politique démontre que la petite taille est un terrain fertile pour l'instauration de démocraties.

Rigobon et Rodrik (2005) qui estiment l'impact simultané de la taille de la population et de la région sur la démocratie, constatent que la région semble n'avoir aucun effet tandis que la population, elle, a un effet négatif conséquent. Oostindie et Sutton (2006) trouvent que la petite taille est positivement corrélée à la démocratie sur un échantillon d'une cinquantaine de territoires (souverains et dépendants d'une métropole). Olsson et Hansson (2011) observent une relation négative et significative entre l'État de droit et la taille du pays. Cette dernière étant mesurée en termes de superficie. Ces travaux confirment l'hypothèse selon laquelle la taille d'un petit territoire est bénéfique pour la qualité de ces institutions politiques. Ceci semble d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit d'économies insulaires.

Hadenius (1992) en examinant 132 pays en développement, constate que les petits États insulaires (population n'excédant pas le million d'habitants) sont beaucoup plus susceptibles d'être démocratiques que les autres pays. Ces observations sont appuyées par Ott dans son étude datant de 2000. En effet, sur un échantillon de 237 pays entre 1973 et 1995, l'auteure trouve, en utilisant différentes mesures pour la liberté politique, les droits politiques et les libertés civiles que les petits États (1,5 millions d'habitants au plus) sont plus démocratiques que les grands. Elle précise même que le fait d'être un pays insulaire a un impact positif sur la probabilité d'être une démocratie politique et ce, quel que soit le niveau de revenus dudit territoire. Sur ce dernier point, elle est rejointe par Anckar (2002) qui souligne que les petites îles sont plus susceptibles d'être des démocraties que les grands territoires, et ce, même si leur revenu par tête est faible.

Concernant toujours les économies insulaires, une étude de Clague et al. (2001) enseigne qu'en moyenne, les îles sont moins autocratiques et plus démocratiques que les pays en développement. Ces auteurs aboutissent également à la conclusion selon laquelle, les petites économies insulaires sont plus démocratiques que les non-insulaires. Ces résultats sont également partagés et étayés par Anckar (2008) et Fors (2014). L'une des conclusions de ce

dernier indique que le statut insulaire - tout comme la taille des petits territoires - est positivement lié à la qualité institutionnelle (politique et économique). Ce résultat étant robuste à l'inclusion de nombreuses variables de contrôle.

Plusieurs thèses sont alors avancées pour expliquer les raisons pour lesquelles ces économies de petite taille ont tendance à avoir de meilleures institutions (politiques) que leurs homologues de grande taille. Une récente littérature met en évidence un lien significatif entre la qualité des institutions politiques dans les petites économies et leurs liens historiques avec un empire colonial (Anckar, 2004, 2008 ; Srebrnik, 2004 ; Fors, 2014). Selon l'étude d'Anckar (2004) la plupart des petits États, autrefois des colonies britanniques, ont tendance à être plus démocratiques que les autres colonies. Il trouve d'ailleurs que les colonies portugaises et espagnoles tendent à avoir les pires performances institutionnelles et économiques. Il précise en outre, que la durée de la période coloniale semble aussi faire une différence : les colonies ayant connu une longue période coloniale étant majoritairement démocratiques comparativement à celles ayant connu une colonisation de courte durée. Cette idée fait écho à la thèse selon laquelle, les institutions créées durant la période coloniale (selon le modèle du pays colonisateur) perdurent sur le territoire après l'indépendance, expliquant les différentiels de niveau de développement actuel (Acemoglu et al., 2001 et 2002).

Un autre facteur contribuant à la bonne qualité institutionnelle dans ces petites unités semble être leur homogénéité. Les petites économies insulaires se caractérisent généralement par une forte identité locale (sentiments d'appartenance, histoire commune, etc.) contribuant pour la plupart à un haut degré de cohésion sociale⁵⁹. En effet, les populations insulaires, de par leur éloignement géographique, partagent le sentiment qu'elles sont, pour ainsi dire, « *seules au monde* », favorisant l'esprit de communauté et de solidarité. En ce sens, elles apparaissent souvent comme étant plus homogènes et cohésives que les grands territoires (Anckar et Anckar, 1995; Baldacchino, 2005a; Prasad, 2008). D'ailleurs, Kuznet (1960) affirme que l'homogénéité de ces petites unités constitue un avantage à leur développement économique dans la mesure où celle-ci conduirait non seulement à un meilleur fonctionnement de leurs institutions mais également à des ajustements sociaux plus efficaces. Cette homogénéité (culturelle, ethnique, religieuse, etc.) semble être de plus garante d'un développement humain harmonieux limitant

⁵⁹ Bien qu'il faille nuancer ces propos. Des exceptions comme l'Ile Maurice existent.

ainsi les risques d'instabilité politique (Alesina et Perotti, 1996) et favorisant de fait la démocratie⁶⁰.

Pour des chercheurs tels que Baldacchino (2005a), c'est l'accumulation de capital social qui expliquerait la relative meilleure performance institutionnelle des îles. Cela est en grande partie due au caractère insulaire des îles qui contribue à la formation d'une forte identité nationale. Les conditions géographiques semblent aussi avoir un impact sur la qualité des institutions politiques. En effet, un argument prôné est que l'éloignement isole ces économies et, d'une certaine façon les « *immunise* » contre les retombées conflictuels dans les pays voisins, contribuant alors à leur capacité à mettre en œuvre et à maintenir des régimes démocratiques (Ott, 2000 ; Carment et al., 2006) sur leur territoire.

Les études se penchant sur la qualité institutionnelle dans le contexte des économies de petite taille se sont majoritairement concentrées sur les institutions politiques. Nous l'avons vu, la majeure partie des travaux comparent et cherchent à comprendre pourquoi la plupart des États de petite taille sont démocratiques. Ceci s'explique en partie par le fait qu'ils émanent de chercheurs en science politique. Toutefois, très peu d'études s'intéressent aux déterminants de la qualité institutionnelle dans ces territoires et au rôle joué par la gouvernance, et particulièrement aux institutions économiques, dans leurs performances économiques.

Concernant le premier point, l'étude de Fors (2014) semble faire exception. En effet, dans un impressionnant travail, il se penche sur l'effet de la taille du pays et du statut d'île sur la qualité institutionnelle politique (mesurée par la démocratie) et économique (mesurée par l'État de droit). Il trouve que les petites économies (y compris les insulaires) ont des institutions économiques relativement fortes. Ses résultats indiquent également que le statut d'île est positivement et significativement lié à la qualité institutionnelle. Des différences importantes apparaissent cependant entre les institutions politiques et économiques : l'insularité étant plus pertinente dans le cas des institutions économiques mais un peu moins pertinente dans l'autre cas. Ces conclusions semblent robustes à l'inclusion de nombre de variables de contrôle. Celles relatives à l'expérience coloniale tendent d'ailleurs à être significativement liées à la qualité institutionnelle dans les petites économies insulaires.

En outre, deux études tentent de dresser le profil (économique, social et juridique) des petits États dotés de « bonne » et de « mauvaise » gouvernance. Curmi (2009), à l'aide des indicateurs

⁶⁰ Une large revue de littérature met en évidence l'effet négatif de la fragmentation ethnolinguistique sur la qualité des institutions (voir Mauro, 1995 ; Barro, 1999 ; Fish, 2002 ; La Porta et al., 1999 ; Alesina et al., 2003)

mondiaux de gouvernance, enseigne que les petits États s'en sortent généralement mieux en matière de stabilité politique, de qualité réglementaire et d'État de droit que leurs homologues de grande taille. Selon l'auteure, la performance gouvernementale dans ces territoires tend à être liée à leurs revenus par habitant. Elle soutient en outre que de nombreuses petites économies ont transposé et adopté des approches gouvernementales d'anciennes puissances coloniales, où l'État de droit et la démocratie sont fermement établis⁶¹.

Dans une étude plus récente, Bugeja (2015) analyse les performances de gouvernance des économies en fonction de la taille de leur population et identifie quelques caractéristiques des petits États. Ainsi, il trouve que les petites économies les mieux gouvernées sont principalement situées en Europe, ont des revenus par tête relativement élevés et sont caractérisées par une démocratie parlementaire. Il s'agit en outre pour la plupart, d'anciennes colonies britanniques tandis que la majeure partie des petits États les moins bien gouvernés se trouvent sur le continent africain avec une religion majoritairement musulmane.

S'agissant du deuxième point, mis à part les rares travaux exposés précédemment (voir chapitre 1 - section 3), nous recensons quelques contributions, qui, pour la plupart émanent de publications se concentrant uniquement sur le « *concept nébuleux* »⁶² de la résilience économique. En effet, Carment et al. (2006) examinent la fragilité des PEID en mettant l'accent sur l'identification des facteurs de risque. Ils aboutissent à la conclusion selon laquelle ces économies particulières ont des vulnérabilités très spécifiques et individuelles liées entre autres, à leurs conditions économiques, à leurs liens internationaux mais également à la qualité de leur gouvernance. Briguglio et al. (2006), quant à eux, développent un indice de vulnérabilité basé sur 4 domaines de la résilience économique, que sont la stabilité macroéconomique, l'efficacité du marché, la gouvernance et la cohésion sociale. Ils trouvent que la bonne gouvernance (faisant référence à l'État de droit et aux droits de propriété) est essentielle pour la résilience économique des petits États très exposés aux chocs extérieurs.

Reddy (2008) dans une étude portant spécifiquement sur les petits territoires insulaires du Pacifique montre que les mauvaises pratiques de gouvernance nuisent à la performance économique et affaiblissent la capacité de résistance aux chocs externes. Selon lui, il existerait de sérieux goulets d'étranglement liés à la gouvernance dans ces économies. Il est rejoint sur ce point par Brown (2010) et Sutton (2008) qui soulignent que les petits États peuvent avoir de

⁶¹ Ce résultat doit être pris avec précaution dans la mesure où certains des petits États les moins bien gouvernés ont été jadis dirigés par des puissances coloniales défendant elles aussi l'État de droit.

⁶² Expression de Brown (2010, p.46)

sérieux problèmes pour promouvoir ou maintenir une bonne gouvernance. Une autre intéressante contribution émane de l'ouvrage collectif « *Small states and the pillar of economic resilience* » de Briguglio et al. (2008). Plusieurs auteurs font le lien entre la gouvernance dans les petits États et la résilience économique. Sutton (2008) soutient qu'une amélioration de la gouvernance – prioritairement dans les domaines de la qualité de la réglementation et l'efficacité du gouvernement - est nécessaire pour renforcer la résilience économique dans les 50 économies considérées. Samy et al. (2008), à l'aide de simples régressions, montrent qu'il n'existe pas de différence significative entre les déterminants de la gouvernance (mesurée par le CIFP⁶³) dans les économies en développement et leurs homologues de petite taille. À savoir, le niveau de développement, l'ouverture commerciale et le système juridique britannique (Carment et al., 2006).

Enfin, nous constatons que peu d'études scientifiques et par extension de travaux d'organisations internationales n'abordent la problématique de l'influence des institutions économiques insulaires sur leur développement économique. Les seules contributions, à notre connaissance, se concentrent sur l'effet de l'État de droit. Or, nous pensons qu'il est essentiel d'examiner le rôle d'autres institutions pour comprendre le développement de ces territoires sous l'angle institutionnel, comme le souligne Rodrik (2005). Les particularités des PEID déjà mises en lumière dans ce travail (faiblesse en matière de réglementation et d'action publique principalement due à la petite taille des marchés, aux situations de monopoles, au stock limité de capital humain, etc.) à notre sens justifient de telles études. Pour ce faire, une étape cruciale est de comprendre le contexte dans lequel elles se sont formées et évoluent. C'est ce que nous explorons dans la sous-section suivante.

2. Analyses comparatives de la gouvernance dans les PEID

Les études présentées dans la section précédente enseignent que la taille d'un pays est négativement liée à la qualité de ses institutions politiques. L'insularité quant à elle semble l'être de façon positive et significative (Fors, 2014). Toutefois, à ce jour, peu d'études portent sur les déterminants de la qualité des institutions au sein des petites économies insulaires en développement. Les développements qui suivent ont donc pour objectifs de comparer la qualité de la gouvernance dans ces territoires d'une part et d'identifier quelques caractéristiques

⁶³ Le Country Indicators for Foreign Policy (CIFP) est un indicateur de vulnérabilité.

communes attrayant aux PEID, les « mieux » et les « moins bien » gouvernés, d'autre part. Pour ce faire, nous utilisons les indicateurs mondiaux de gouvernance (WGI, 2016). Nous tentons ici de combler le peu d'analyses sur les déterminants de la gouvernance insulaire.

2.1 Evolution comparée de la qualité de la gouvernance par bassin insulaire

Les graphiques 4,5 et 6 reprennent les scores obtenus pour l'indicateur global de gouvernance (IGG) entre 1996 et 2016 pour chaque PEID rangés par bassin insulaire. En règle générale, nous n'observons pas de grandes améliorations ou détériorations de la qualité des institutions. Ceci est totalement en accord avec la littérature économique sur les changements institutionnels.

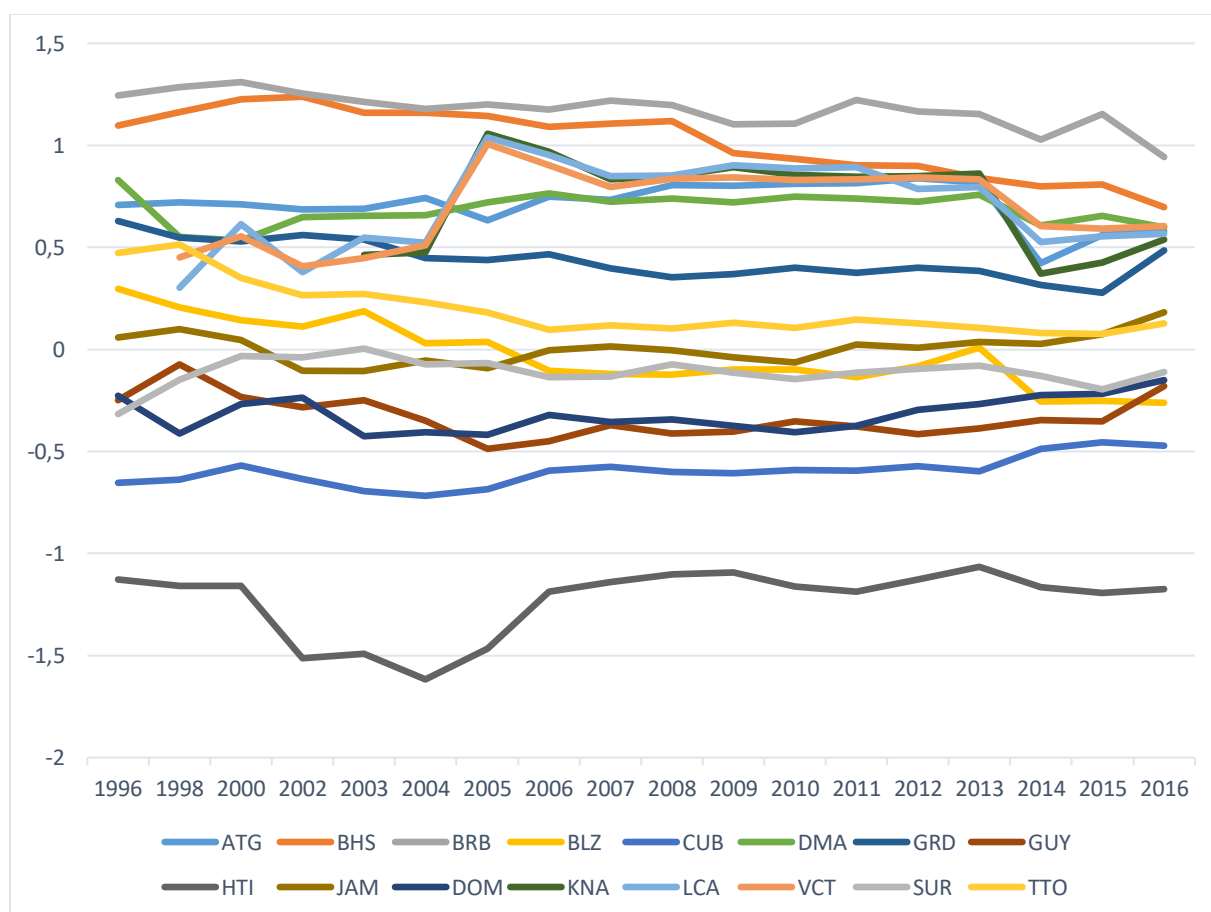
Ainsi, dans la Caraïbe insulaire, une première distinction peut être faite entre les PEID qui obtiennent toujours un score positif (Barbade, Bahamas, République dominicaine, Saint-Kitts, Saint-Vincent) et ceux qui ont systématiquement un score négatif (Haïti, Cuba, la Dominique, le Guyana) synonyme de mauvaise gouvernance. Certains territoires connaissent une détérioration de la qualité de leur gouvernance sur l'ensemble de la période. C'est le cas de la Barbade, des Bahamas, du Belize et de Trinité-et-Tobago. D'autres comme Saint-Kitts, Sainte-Lucie et Saint-Vincent après une légère amélioration en début de période voient leur score de gouvernance se détériorer à partir du milieu des années 2000. Il est intéressant de se pencher sur l'île d'Haïti, premier territoire insulaire indépendant qui a connu une dégradation significative de sa qualité institutionnelle entre 1996 et 2004, depuis, cet indicateur bien que restant négatif s'est stabilisé.

Concernant le Pacifique, une première observation est l'indisponibilité des données pour nombre d'économies insulaires en début de période. En effet, des territoires comme Kiribati, Tuvalu, Micronésie et Tonga ne sont recensés qu'à partir de 2003. Pour Nauru, il faut attendre 2007. Contrairement aux économies caribéennes, les disparités semblent moins prononcées et la tendance générale est à l'amélioration.

Sur l'ensemble de la période, Samoa est l'économie qui connaît la meilleure performance institutionnelle dans la région, bien que le score le plus élevé reste tout de même faible comparativement aux économies de la Caraïbe. Plusieurs profils apparaissent : certaines économies connaissent d'abord une dégradation de leur score de gouvernance en début de période puis une nette amélioration. C'est notamment le cas de Vanuatu et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. La situation des Iles Salomon mérite notre attention. On observe en effet une

nette détérioration de la qualité institutionnelle entre 1998 et 2003. Une explication simple se trouve dans les lourds conflits ethniques déstabilisant le pays durant cette période. Ces conflits ayant dégénéré en coup d'État en juin 2000, lorsque des miliciens s'emparent de la capitale en prenant le Premier ministre en otage. L'île est par ailleurs déclarée en faillite en 2003. Depuis, cette année, nous remarquons que le score de gouvernance repart à la hausse, mais il reste négatif. Aussi, la situation des Îles Fidji mérite d'être analysée. Ce territoire voit sa qualité institutionnelle se détériorer entre 1996 et 2009. Plusieurs coups d'État éclatent durant cette période, le dernier en date étant celui de décembre 2006. Depuis 2009 et l'apaisement des tensions ethniques, on observe une inversion de la tendance, bien que la qualité institutionnelle reste encore négative. Soulignons que Tonga est la seule île de la région à avoir été en perpétuelle amélioration sur l'ensemble de la période⁶⁴.

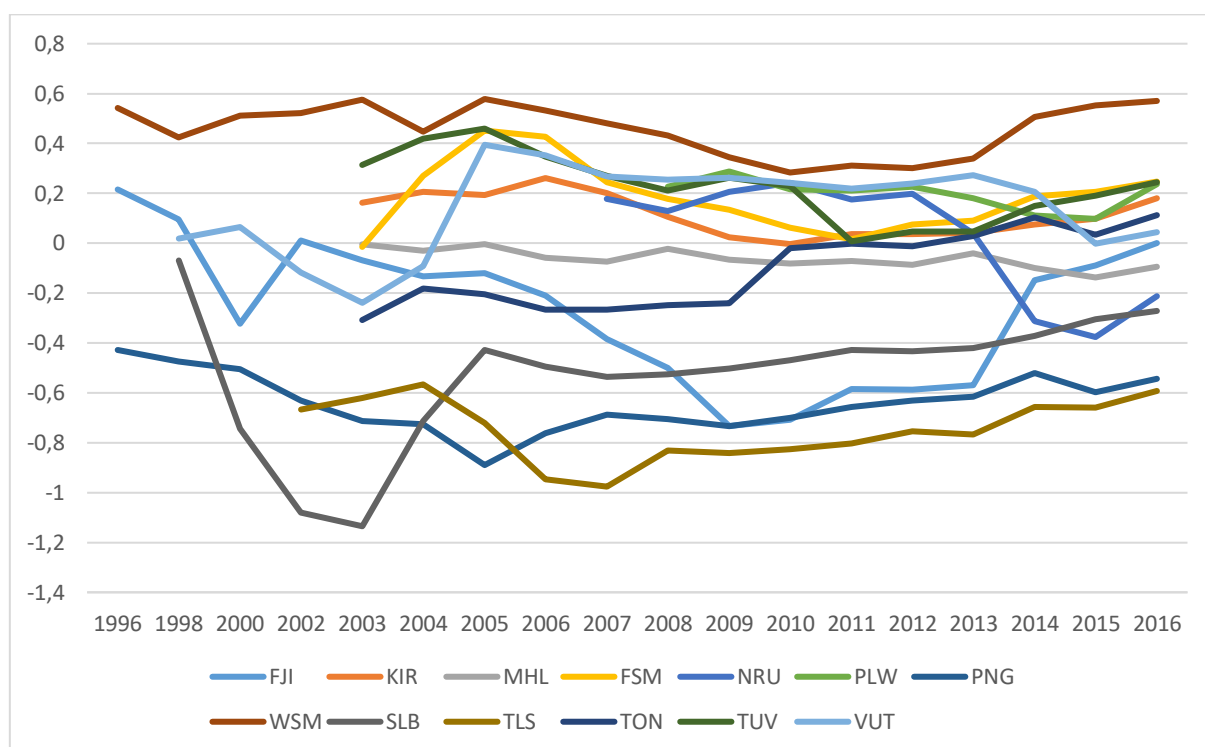
Graphique 4 : Evolution de l'IGG dans la Caraïbe insulaire



Source : auteure - calculs à partir des données de WGI (2016)

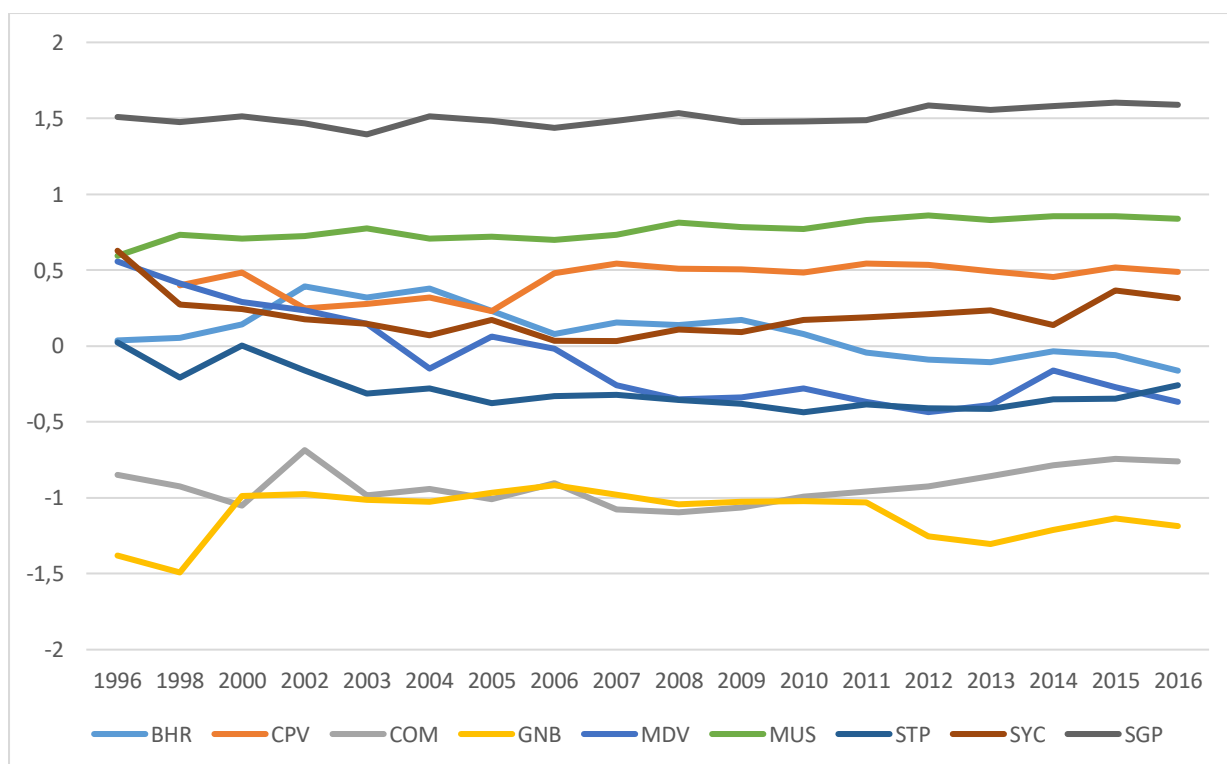
⁶⁴ Bien que l'île ne soit recensée qu'à partir de 2003

Graphique 5 : Evolution de l'IGG dans le Pacifique



Source : auteure - calculs à partir des données de WGI (2016)

Graphique 6 : Evolution de l'IGG dans la région AIMS



Source : auteure - calculs à partir des données de WGI (2016)

Dans la région AIMS et comparativement aux autres bassins insulaires, les profils sont moins escarpés. Toutefois, trois profils se distinguent. D'abord, Singapour reste incontestablement l'économie de la région la mieux gouvernée. Le territoire obtient systématiquement un score positif et tournant aux alentours de 1,5. Ce score est relativement stable sur l'ensemble de la période. À l'opposé, deux économies (Guinée-Bissau et les Comores) s'illustrent avec les pires scores de gouvernance. Ils restent négatifs et n'excèdent pas -0,5. Entre les deux, on retrouve tous les autres PEID de la région dont le score est compris entre -0,5 et 1 sur l'ensemble de la période. Les performances institutionnelles semblent assez stables entre 1996 et 2016.

De ce tour d'horizon nous retenons que les performances en matière de gouvernance diffèrent bien d'un territoire insulaire à l'autre. Alors que certains États n'ont jamais obtenu de score négatif d'autres se sont illustrés par leur mauvaise gouvernance tout au long de la période. D'autres encore ont vu leur gouvernance s'améliorer ou rester stable sur l'ensemble de la période. Nous constatons aisément de grandes disparités dans les performances institutionnelles des PEID et mis à part quelques profils escarpés nous voyons que le changement institutionnel est lent et progressif.

2.2 Indicateur global de gouvernance moyen 1996 - 2016⁶⁵

Le graphique 7 ci-après met en lumière un certain nombre d'éléments. Sur les 38 PEID, 22 obtiennent un score positif, synonyme de bonne gouvernance. Ce qui équivaut à plus de la moitié des économies insulaires. Singapour se place à la tête du classement avec un score global moyen de 1,51 suivi de la Barbade (1,17) et de l'Ile Maurice (0,77). Haïti ferme le classement avec un indicateur de bonne gouvernance égal à -1,23. L'île est précédée par Guinée-Bissau (-1,11) et les Comores (-0,92). Nous distinguons également les niveaux de revenu des PEID en nous basant sur le classement de la BM (2016).

⁶⁵ L'ensemble des scores obtenus pour cet indicateur est reporté à l'annexe Chap.2-37

Il est aisé de constater que tous les pays ayant un faible niveau de développement humain⁶⁶ se concentrent à droite du graphique et donc à la fin du classement. Tandis que les pays obtenant les scores élevés de gouvernance sont eux, en générale, les PEID au niveau de revenu élevé.

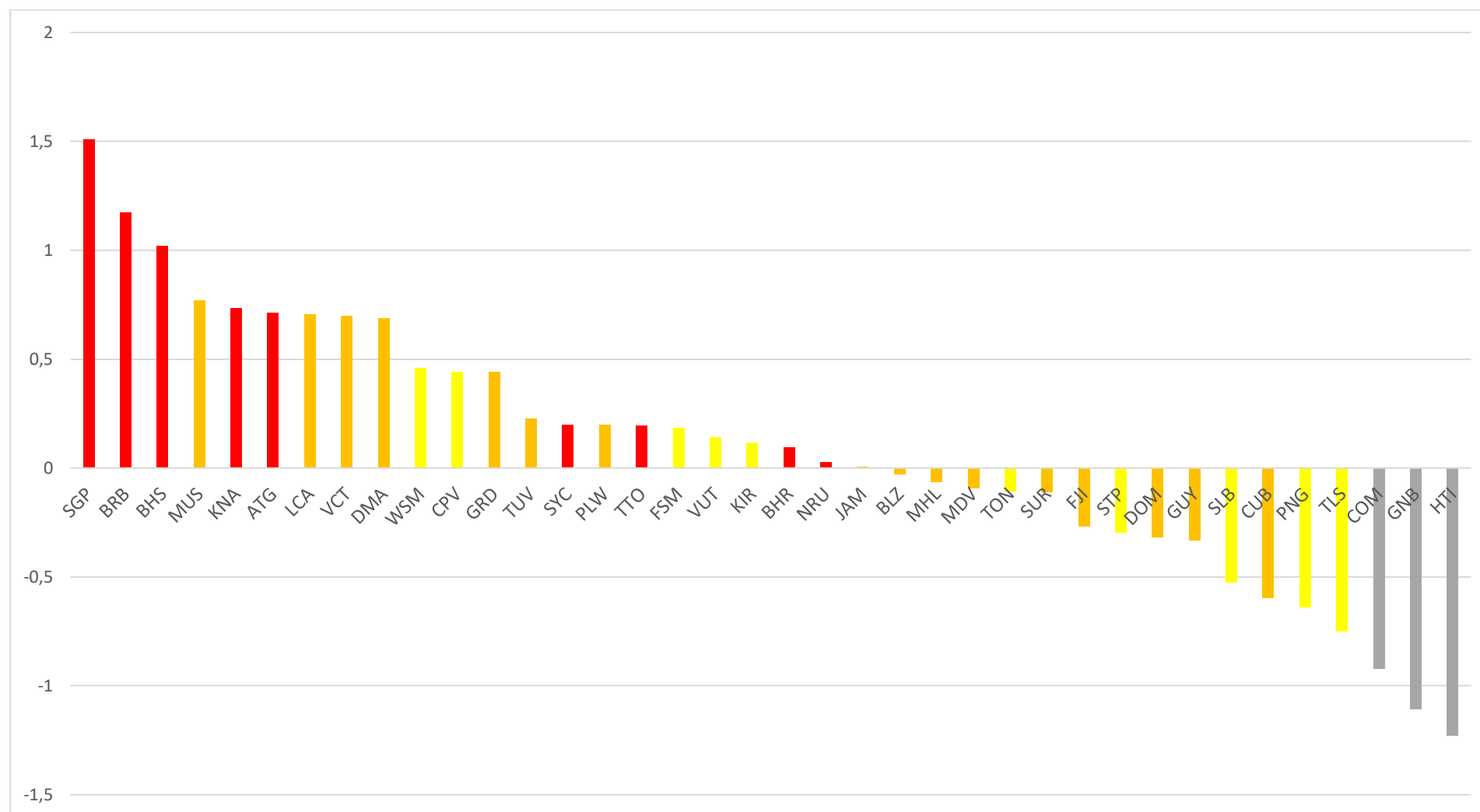
Précisons que parmi les 10 meilleures performances, 6 économies sont localisées dans la zone Caraïbe (dont les Bahamas, Antigua, Sainte-Lucie, Saint-Kitts), 3 dans la région AIMS (Bahreïn, Singapour, Ile Maurice) et une seule en région Pacifique (Samoa).

Notons que des 10 pires performances, 3 se trouvent dans la région AIMS (Guinée-Bissau, Comores, Sao-Tomé-Et-Principe) et dans le Pacifique (Timor-Oriental, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Iles Salomon) tandis que 4 sont localisées dans la Caraïbe (Haïti, Cuba, République Dominicaine, Guyana).

Nous poursuivons notre analyse en examinant le positionnement mondial des PEID.

⁶⁶ Rouge, orange foncé, or et gris représente respectivement les PEID au niveau de développement élevé, moyen supérieur, moyen inférieur et faible.

Graphique 7 : Indicateur global de gouvernance moyen (1996-2016)



Source : auteure - calculs à partir des données de WGI (2016)

2.3 Positionnement mondial des PEID

Nous analysons les scores globaux de gouvernance en 2002 et en 2016 et examinons le positionnement mondial des PEID. Plusieurs raisons justifient ce choix : d'abord, les données sont annuelles à partir de 2002, ensuite leur disponibilité augmente considérablement à partir de cette année, permettant d'analyser le plus d'économies de notre échantillon (voir chapitre 1 – section 2). Aussi, les travaux empiriques du prochain chapitre portent sur cette période.

Le tableau 15 montre que majoritairement les PEID sont bien positionnés sur le plan international. En effet, nos calculs révèlent qu'en fin de période, 27 des 38 PEID sont classés au sein de la première moitié des économies les plus performantes en matière de gouvernance, parmi eux, Samoa, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago, Tuvalu, Antigua-et-Barbuda, les Iles Fidji, Saint-Kitts, la Grenade, le Suriname, les Seychelles. Précisons que six des PEID se trouvent au sein du premier quartile, à savoir Singapour, la Barbade, l'Ile Maurice, les Bahamas, Saint-Vincent et la Dominique respectivement au 10^{ème}, 32^{ème}, 37^{ème}, 43^{ème}, 47^{ème} et 48^{ème} rang mondial sur 198 pays. Ils obtiennent les scores respectifs de 1,59 ; 0,94 ; 0,84 ; 0,70 et 0,60.

En 2002, seuls 31 PEID sont recensés par la Banque mondiale. On constate que sur ces 31 territoires, 18 se trouvent au sein de la première moitié des économies avec 6 PEID dans le premier quartile à savoir Singapour, la Barbade, les Bahamas, Antigua-et-Barbuda, l'Ile Maurice et la Dominique et qui sont respectivement classés au 17^{ème}, 21^{ème}, 24^{ème}, 38^{ème}, 39^{ème} et 42^{ème} rang mondial. On remarque que l'indicateur global de gouvernance de Singapour et de l'Ile Maurice a augmenté comparativement à celui de la Barbade, des Bahamas, de la Dominique et d'Antigua-et-Barbuda. Par exemple, le score de l'Île Maurice passe de 0,73 à 0,84 et celui de la Barbade de 1,32 à 0,94.

Un regard rapide permet de constater que le classement des PEID évolue peu sur la période. Tandis que certains territoires se hissent en haut du classement, d'autres restent systématiquement en « queue de peloton » en matière de gouvernance avec des scores toujours négatifs. Deux des PEID se retrouvent automatiquement dans le dernier quartile. Il s'agit d'Haïti et de la Guinée-Bissau, respectivement classés 176^{ème} et 177^{ème} mondial sur 195 en 2016. Alors qu'Haïti connaît une légère amélioration de son score (-1,41 à -1,17), Guinée-Bissau s'illustre avec une détérioration (passant de -0,94 en 2002 à -1,19 en 2016).

Tableau 9 : Scores globaux de gouvernance en 2002 et 2016

Code pays	PEID	IGG 2016	Rang mondial	IGG 2002	Rang mondial
SGP	Singapour	1,59	10	1,47	17
BRB	Barbade	0,94	32	1,32	21
MUS	Ile Maurice	0,84	37	0,73	39
BHS	Bahamas	0,70	43	1,28	24
VCT	St Vincent	0,60	47	0,45	54
DMA	Dominique	0,60	48	0,70	42
ATG	Antigua	0,58	49	0,74	38
WSM	Samoa	0,57	50	0,57	51
LCA	Sainte-Lucie	0,57	51	0,42	57
KNA	Saint-Kitts	0,54	53		
CPV	Cap-Vert	0,49	55	0,34	60
GRD	Grenade	0,49	56		
SYC	Seychelles	0,32	63	0,20	68
FSM	Micronésie	0,25	66		
TUV	Tuvalu	0,24	67		
PLW	Palaos	0,24	68		
JAM	Jamaïque	0,18	71	-0,01	82
KIR	Kiribati	0,18	72	0,07	76
TTO	Trinité-et-Tobago	0,13	75	0,34	61
TON	Tonga	0,11	76		
VUT	Vanuatu	0,04	79	0,01	80
FJI	Ile Fidji	0,00	80	0,12	74
MHL	Ile Marshall	-0,09	88	-0,14	89
SUR	Suriname	-0,11	90	0,05	77
DOM	République dominicaine	-0,15	94	-0,23	97
BHR	Bahreïn	-0,16	95	0,43	56
GUY	Guyana	-0,18	96	-0,26	100
NRU	Nauru	-0,21	103		
STP	Sao-Tomé-Et-Principe	-0,26	105	-0,07	85
BLZ	Belize	-0,26	107	0,16	72
SLB	Iles Salomon	-0,27	109	-0,90	151
MDV	Maldives	-0,37	119	0,19	70
CUB	Cuba	-0,47	128	-0,66	135
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée	-0,54	130	-0,60	130
TLS	Timor-Oriental	-0,59	136	-0,54	121
COM	Comores	-0,76	153	-0,62	131
HTI	Haïti	-1,17	176	-1,41	180
GNB	Guinée-Bissau	-1,19	177	-0,94	155

Source : auteure – calculs à partir des données WGI (2018)

2.4 Comparaison des performances institutionnelles en 2002 et 2016

Nous comparons maintenant les scores de gouvernance pour chaque composante institutionnelle et ce, dans chaque économie insulaire, entre 2002 et 2016. L'objectif principal étant d'observer les changements survenus durant la décennie⁶⁷. Les graphiques relatifs sont fournis à l'annexe Chap. 2 – 38. Plusieurs éléments méritent d'être soulignés.

Nous remarquons que seules cinq économies insulaires connaissent une détérioration de leurs « capacités revendicatives » (VA) entre 2002 et 2016. Il s'agit de Nauru dans le Pacifique, des Bahamas et du Guyana dans la Caraïbe et de Bahreïn et Singapour dans la région AIMS. Globalement, les citoyens des PEID jouissent de bons droits politiques. Bahreïn est le territoire qui enregistre la plus forte baisse. Nous l'expliquons par une nette dégradation de la situation en matière de droits de l'Homme⁶⁸ (décisions de justice et reprise des exécutions capitales). Notons que Singapour passe d'un faible score positif à un très faible score négatif. Antigua-et-Barbuda, le Cap-Vert, Haïti, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Tonga voient leur score s'améliorer.

La « Stabilité politique et absence de Violence » (PV) est le domaine de gouvernance qui comptabilise le plus d'amélioration sur la période. En effet, 13 PEID connaissent une hausse de leur score, parmi lesquels, Antigua, Cuba, les Iles Fiji, le Guyana, Saint-Vincent, Haïti, Sainte-Lucie, le Timor-Oriental, la Jamaïque, Trinité-et-Tobago et les Iles Salomon. Ces trois derniers passant de scores faiblement négatifs à positifs. Les îles apparaissent souvent comme plus cohésives et homogènes que les grands pays favorisant leur stabilité politique (Prasad, 2008). Malgré une amélioration, Haïti, Guinée-Bissau et le Timor-Oriental comptabilisent des scores de stabilité politique négatifs.

Notons qu'entre 2002 et 2016, six économies voient une détérioration de leur score dans ce domaine de gouvernance. Il s'agit du Belize, des Comores, des Maldives, de Sao-Tomé-Et-Principe, du Vanuatu et du Bahreïn. Ce dernier étant le territoire enregistrant la plus forte baisse, passant d'un score faiblement positif à négatif. Ceci s'explique par la forte répression soulignée précédemment. Les autres États malgré cette baisse gardent des scores positifs.

⁶⁷ Ils ne reprennent que les économies dont les valeurs sont disponibles pour les deux périodes : l'échantillon varie donc d'une dimension à l'autre.

⁶⁸ Pour plus d'informations, consultez le rapport du Ministère des Affaires étrangères <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/bahrein/presentation-du-bahrein/>

Quatre territoires de la Caraïbe (Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Haïti et Jamaïque), quatre dans le Pacifique (Iles Marshall et Salomon, Kiribati, Micronésie) et deux dans la région AIMS (les Comores et les Seychelles) sont les seuls États à connaître une amélioration de leur score en matière de contrôle de corruption (CC). Seule la Micronésie passe d'un score négatif à positif. Cinq États dans la Caraïbe (Trinité-et-Tobago, les Bahamas, Cuba, le Suriname, la République Dominicaine) et dans la région AIMS (les Maldives, Singapour, le Bahreïn, Guinée-Bissau) et trois dans le Pacifique (Timor-Oriental, Tonga, Tuvalu) enregistrent une détérioration dans ce domaine.

L'éloignement géographique et la faible population favorisent l'esprit de communauté et de solidarité dans ces territoires, rendant légions le favoritisme, le népotisme et le clientélisme. Aussi, il n'est pas rare que des services soient échangés contre, par exemple, une protection politique. Dans la plupart des sociétés insulaires bien des règles sont informelles et les membres du gouvernement doivent souvent tenir compte des intérêts profondément enracinés et des structures économiques et de pouvoir politique traditionnelles (ONUDD, 2016). Cependant il est intéressant de noter que ces dernières années nombre de PEID se sont engagés dans l'élaboration et l'application de procédures légales contre la corruption (notamment en matière de passation de marchés publics). Mais la mise en œuvre de programmes de lutte contre la corruption nécessite par exemple des organes indépendants que la plupart des économies insulaires ne peuvent se doter par manque de ressources financières et humaines adaptées.

S'agissant des trois autres domaines de gouvernance institutionnelle (GE, RQ et RL) on remarque que la majorité des économies insulaires de notre échantillon enregistre plus de dégradation que d'amélioration de leur score. Pour l'efficacité du gouvernement, plus de treize PEID sur les 36 recensés voient leur score diminuer entre 2002 et 2016. C'est notamment le cas des Bahamas, d'Antigua, de la Barbade, du Belize, de la Dominique, des Comores, d'Haïti, des Maldives, de Tuvalu, de la Grenade, des Iles Fiji. Cuba, les Iles Salomon, la Jamaïque, l'Ile Maurice, la Micronésie, Saint-Vincent, Saint-Kitts, Singapour et Tonga voient quant à eux, leur score en la matière augmenter.

La petite taille de ces territoires et ce qu'elle implique (base de main d'œuvre limitée couplée à des coûts élevés d'éducation) conduisent à des difficultés de recrutement de personnels qualifiés nécessaires à l'établissement d'une bureaucratie efficace. En outre, les systèmes administratifs insulaires étant souvent réduits, la tendance y est à la personnalisation plutôt qu'à l'appui sur des structures et des procédures impersonnelles et formelles. Dans un tel contexte, la petite corruption (favoritisme, népotisme, clientélisme) n'est pas rare.

De nombreuses petites économies insulaires en développement observent une baisse de la qualité de leur réglementation. C'est le cas, entre autres, de la République dominicaine, la Grenade, Trinité-et-Tobago, Barbade, Bahreïn, les Bahamas, Antigua, les Iles Marshall, la Micronésie, Sao-Tomé-Et-Principe. Précisons que trois territoires (les Iles Fiji, les Maldives et Tuvalu) enregistrant un score positif en 2002, voient ce dernier se détériorer et passer négatif en 2016. Bien qu'une amélioration s'observe pour certains territoires, à savoir le Timor-Oriental, les Iles Salomon, Tonga et Vanuatu, leur score en matière de qualité de réglementation reste négatif. Globalement, les PEID s'illustrent par de piètres performances en la matière et une explication se trouve dans leurs caractères intrinsèques.

L'éloignement, la taille réduite jumelés à l'insularité ne favorisent pas le développement du secteur privé. Ceci est en grande partie dû à la taille limitée du marché et donc à la faible concurrence, aux économies d'échelle limitées, aux coûts élevés de transport et de logistique, à la dépendance vis-à-vis d'importations stratégiques (carburant, matériaux de construction), aux infrastructures limitées, etc. (CNUCED, 2014) Outre, l'accès limité au financement bancaire et la lourdeur administrative pour créer une entreprise, il est de plus en plus documenté que dans ces territoires subsistent des élites historiques cherchant à verrouiller l'appareil institutionnel afin d'imposer des mesures favorisant leurs intérêts économiques (Taylor, 2002 ; Carvalho et Dippel, 2016 ; OCDE/CAF/CEPAL, 2018).

Même constat pour la qualité du cadre juridique (RL) : la plupart des PEID voient leur score en la matière diminuer entre 2002 et 2016. C'est notamment le cas du Belize, des Bahamas, d'Antigua, de la Barbade, de Saint-Vincent et de Trinité-et-Tobago pour les territoires caribéens, de Palaos, de Tuvalu, de l'Ile Maurice, du Timor-Oriental et de Nauru pour les économies du Pacifique. Notons que ce dernier enregistre la baisse la plus importante, passant d'un score positif en début de période à un score négatif en fin de période. Guinée-Bissau, les Maldives et Sao-Tomé-Et-Principe observent également une dégradation de leur score. Le Secrétariat du Commonwealth (2017) met en avant la pénurie de ressources financières et humaines comme principal défi auquel font face les petits États dans l'élaboration, la rédaction et la mise en œuvre de cadres juridiques conformes aux tendances tant régionales qu'internationales. Leurs systèmes juridiques étant souvent mal adaptés. Quelques territoires cependant connaissent une légère amélioration de leur score en matière d'État de droit. Il s'agit de Cuba, d'Haïti, des Iles Salomon et de Singapour.

Ces premiers éclairages mettent en lumière la combinaison de facteurs influençant la qualité et le fonctionnement des institutions insulaires. Aussi, plusieurs théories sont proposées dans la

littérature pour rendre compte des déterminants de la qualité institutionnelle. En référence à ces différents arguments théoriques (voir chapitre 1 – section 1) nous comparons le profil des 5 meilleurs et 5 pires performeurs en matière de gouvernance, d’après le classement obtenu à partir de l’IGG moyen sur l’ensemble de la période (voir annexe Chap.2 - 37).

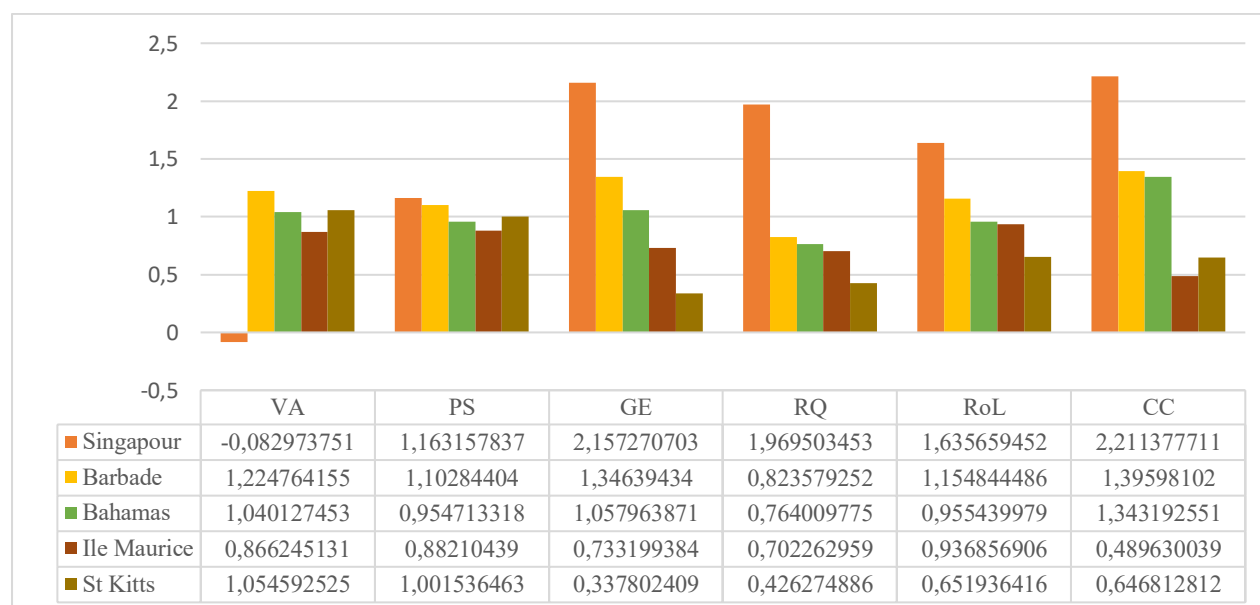
2.5 Profils socio-économiques et culturels des PEID...

Afin d’aller plus loin dans l’analyse et de déterminer s’il existe des caractéristiques communes aux économies insulaires en matière de gouvernance, nous analysons dans un premier temps les performances individuelles des 5 PEID les mieux gouvernés et dans un second temps nous nous intéressons aux 5 économies insulaires les moins bien gouvernées. Nous utilisons alors les scores moyens de gouvernance pour la période allant de 1996 à 2016.

2.5.1 ... les mieux gouvernés

Le top 5 du classement est constitué de Singapour, de la Barbade, des Bahamas, de l’Ile Maurice et de Saint-Kitts, avec respectivement un score global moyen de 1,74 ; 1,51 ; 1,02 ; 0,77 et 0,73. Le graphique qui suit donne une idée de la performance de ces économies pour chaque sous-composante institutionnelle.

Graphique 8 : Performances institutionnelles des 5 PEID les « mieux » gouvernés



Source : auteure - calculs à partir des données de WGI (2016)

Nous constatons que les scores sont positifs sauf pour Singapour concernant la composante « capacités revendicatives et d'expression ». Toutes ces économies apparaissent comme politiquement stables. Précisons que 5 des 6 meilleures scores sont obtenus par Singapour, à savoir 1,97 pour la qualité de la régulation, 2,16 pour l'efficacité du gouvernement, 2,21 pour le contrôle de la corruption, 1,63 pour l'État de droit et 1,16 pour la stabilité politique. Ces résultats indiquent que le gouvernement singapourien a une bonne capacité à formuler et à mettre en place des politiques adéquates sur son territoire. Ils témoignent également de la confiance qu'ont les agents dans les institutions régissant les interactions socioéconomiques. C'est la Barbade (2^{ème} au classement) qui s'illustre avec un score de 1,22 pour les « capacités revendicatives et d'expression » (VA). Il semblerait que le processus par lequel les gouvernements sont sélectionnés, évalués et remplacés soit de bonne qualité.

Pour discuter des déterminants de la qualité institutionnelle, nous présentons au tableau 10 des données relatives au niveau de développement (PIB par tête, IDH et classement), aux institutions politiques (type de gouvernement en place, système légal), aux éléments historiques (pays colonisateurs, date d'indépendance), à la localisation et aux caractéristiques culturelles (langues, religions) de ces territoires. L'idée étant de déterminer s'il existe certaines caractéristiques communes aux économies insulaires les mieux placés en termes de gouvernance. Il apparaît clairement que ces économies partagent un certain nombre de similitudes. Ce sont des territoires à revenu par tête élevé (Barbade, Ile Maurice, Bahamas et Saint-Kitts) voire très élevé (Singapour).

Les PEID classés au premier et quatrième rang en termes de bonne gouvernance sont situés dans la région AIMS tandis que les trois autres sont localisés dans la Caraïbe. Il est intéressant de constater que ces territoires ont tous été colonisés par l'Angleterre et ont obtenu leur indépendance tardivement. Le plus tôt étant Singapour en 1965. La plupart de ces économies insulaires ont hérité du système légal de leur ancienne métropole. En effet, ce sont tous des pays de droit commun anglais. La seule exception est l'Ile Maurice, pays de droit civil français mais avec quelques éléments de droit commun. Notons de plus que ces pays sont tous des régimes parlementaires.

Tableau 10 : Profils des 5 meilleures performances sur l'ensemble de la période

Pays	WGI score	PIB/hab	IDH	Classement	Type de gouvernement	Pays colonisateur	Date indépendance	Système légal	Localisation	Langue officielle	Religion prédominante
Singapour	1,59	81443,36	0,925	Très élevé	République parlementaire	Angleterre	1965	Common law anglais	AIMS	mandarin, anglais	Bouddhisme
Barbade	0,94	15588,27	0,795	Elevé	Démocratie parlementaire constitutionnelle	Angleterre	1966	Common law anglais	Caraïbe	anglais	Protestantisme
Ile Maurice	0,84	19548,64	0,781	Elevé	République parlementaire	Angleterre	1968	Droit civil français avec quelques éléments du common law anglais	AIMS	anglais, français	Hindouisme
Bahamas	0,70	21481,73	0,792	Elevé	Démocratie parlementaire constitutionnelle	Angleterre	1973	Common law anglais	Caraïbe	anglais	Protestantisme
Saint-Kitts	0,54	24738,29	0,765	Elevé	Démocratie parlementaire constitutionnelle	Angleterre	1983	Common law anglais	Caraïbe	anglais	Anglicanisme

Sources : CIA World Factbook (2016), WGI (2016), PNUD (2016) et site de la diplomatie française. Toutes les données datent de 2016 sauf l'IDH (2014).

Pour ce qui est des caractéristiques culturelles, l'on s'aperçoit que ces territoires partagent la même langue officielle mais ont des religions prédominantes différentes. Seuls la Barbade et les Bahamas ont la même religion, à savoir le protestantisme tandis que Singapour est un pays bouddhiste, l'Ile Maurice un pays hindouiste et Saint-Kitts, un territoire anglican. Enfin, précisons que quatre d'entre eux (Ile Maurice, Barbade, Bahamas et Saint-Kitts) sont peuplés de moins de 1,5 millions d'habitants. D'ailleurs, les trois économies de la Caraïbe abritent une population inférieure à 500 000 habitants. L'exception de ce groupe étant Singapour qui dispose d'une population de plus de 5 millions d'habitants en 2015.

Les belles performances institutionnelles de Singapour par rapport aux autres territoires insulaires, même les bien lotis, semblent trouver une explication dans son histoire. Hubbard (1938) souligne trois raisons essentielles à l'installation des Britanniques dans la région. D'abord, sa position géostratégique permettant un passage maritime pour commercer plus facilement avec la Chine. Ensuite, ils souhaitaient faire face à la piraterie omniprésente dans la région. Enfin, pour tenir la compétition avec les Hollandais déjà très présents dans la zone. Aussi, Singapour a prospéré à mesure que les transports, les institutions financières, les infrastructures gouvernementales et de communications se développaient pour soutenir le commerce de l'empire.

A contrario, dans la plupart des autres colonies, l'abondance de cultures comme le coton, la canne à sucre, les épices ou encore le tabac a poussé à la spécialisation dans l'agriculture de plantation (Taylor, 2002). Pour exploiter les économies d'échelle, les puissances coloniales ont alors eu recours à la traite négrière causant d'importantes inégalités dans les colonies, en concentrant le pouvoir et les richesses aux mains d'une petite élite (Engerman et Sokoloff, 2005 ; Nunn, 2009). Il est de plus en plus documenté que les répercussions de ces institutions « extractives », mises en place durant la période coloniale et favorisant l'élite, sont encore visibles de nos jours. Ceci semble particulièrement vrai pour les PEID de la Caraïbe et du Pacifique (Engerman et Sokoloff, 2006 ; Kaufmann et Kraay, 2002 ; Carvalho et Dippel, 2016).

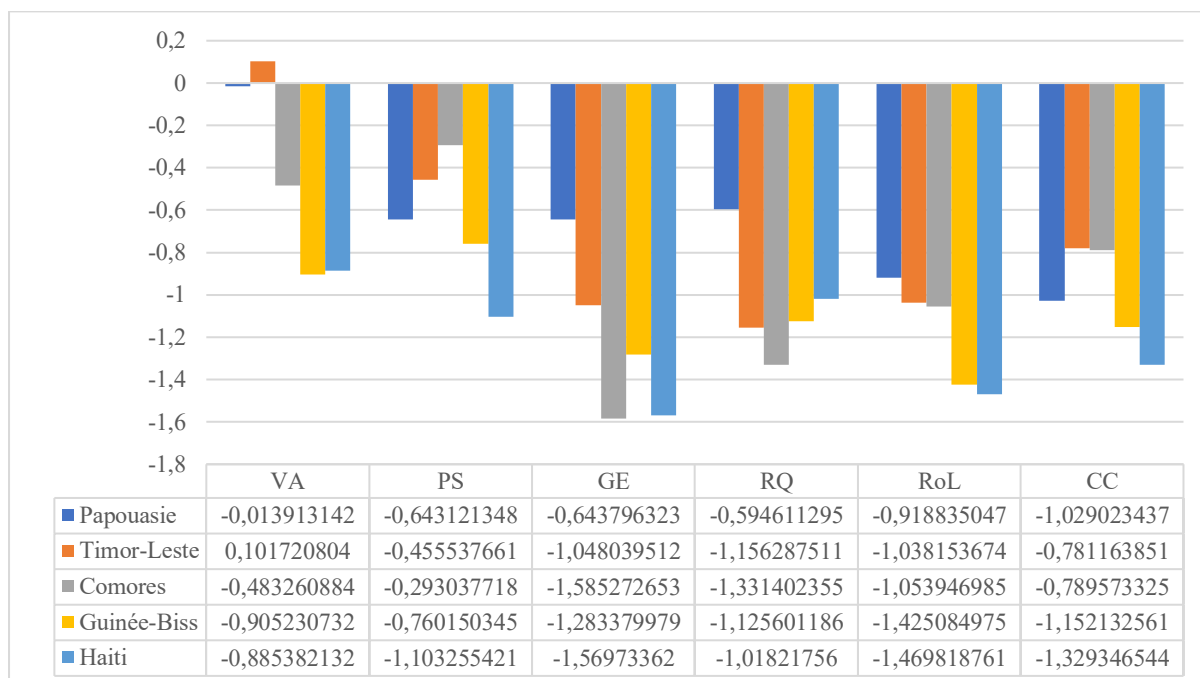
2.5.2 ... les moins bien gouvernés

Sur l'ensemble de la période ce sont Haïti, Guinée-Bissau, les Comores, le Timor Oriental et la Papouasie-Nouvelle-Guinée qui obtiennent les pires scores de gouvernance. Ces derniers sont respectivement de -1,23 ; -1,11 ; -0,92 ; -0,75 et -0,64.

Le graphique 9 donne une idée de la performance de ces économies pour chaque composante institutionnelle. Ainsi, il est aisé de constater que tous les scores sont négatifs. Seul le Timor Oriental s'illustre avec un score faiblement positif de 0,1 pour les « capacités revendicatives et d'expression ». Haïti détient les pires scores en matière de stabilité politique, contrôle de corruption et d'État de droit. Ils sont respectivement de -1,1 ; -1,39 et -1,47. Ces résultats mettent en lumière les grandes difficultés que traversent le pays depuis des décennies.

Les Comores obtiennent les pires scores en matière d'efficacité du gouvernement (-1,58) et de qualité de la réglementation (-1,33). Enfin, la Guinée-Bissau s'illustre avec un score de -0,91 pour les capacités revendicatives et d'expression.

Graphique 9 : Performances institutionnelles des 5 PEID les « moins bien » gouvernés



Source : auteure - calculs à partir des données de WGI (2016)

La tableau 11 montre clairement que ces économies partagent certaines caractéristiques communes. Ce sont majoritairement des territoires à faible revenu (Haïti, Guinée-Bissau, Comores). La Papouasie Nouvelle-Guinée et le Timor-Oriental étant, selon la Banque mondiale, des territoires au revenu moyen inférieur (2015). Les trois régions sont représentées dans ce classement. On distingue deux îles du Pacifique, deux de la région AIMS et une de la Caraïbe.

Haïti et les Comores ont été colonisés par la France, Guinée-Bissau et le Timor Oriental⁶⁹ par le Portugal tandis que la Papouasie Nouvelle-Guinée par l'Australie. Ces territoires ont obtenu leur indépendance pour la majeure partie au courant des années 1970. Seule Haïti, qui se place au premier rang de ce classement des pires performances a obtenu par la guerre, son indépendance au début du 19^{ème} siècle. Depuis le pays connaît une instabilité politique « chronique ».

La plupart de ces économies insulaires ont hérité du système légal de leur ancienne métropole. Ces PEID sont ainsi majoritairement des pays de droit civil. Ainsi, Haïti est un pays de droit civil français, la Guinée-Bissau est un mixte entre le droit civil français, portugais et de droit coutumier, le système du Timor Oriental est basé sur celui du Portugal. Seule la Papouasie Nouvelle-Guinée semble déroger à la règle avec un système mixte basé sur le droit commun et coutumier anglais.

Il est important de noter que ces territoires sont majoritairement des républiques présidentielles ou semi-présidentielles. Seule la Papouasie Nouvelle-Guinée est une monarchie parlementaire. Pour ce qui est des caractéristiques culturelles, l'on s'aperçoit que ces territoires ne partagent pas la même langue mais deux religions dominent. Il s'agit de la religion catholique pour trois territoires (Haïti, le Timor Oriental et la Papouasie Nouvelle-Guinée) et la religion musulmane pour les Comores et Guinée-Bissau. Enfin, précisons que 3 territoires sur 5 sont peuplés de plus de 1,5 million d'habitants en 2015. Il s'agit de Haïti (plus de 10 millions), de la Papouasie Nouvelle-Guinée (plus de 7 millions) et de Guinée-Bissau (plus de 1,8 million).

⁶⁹ La colonisation du Timor-Oriental est particulière. L'île a en effet été colonisée par l'Indonésie après le Portugal. Son indépendance définitive a été votée en 2002.

Tableau 11 : Profils des pires performances sur l'ensemble de la période

Pays	WGI score	PIB/hab	IDH	Classement	Type de gouvernement	Pays colonisateur	Date indépendance	Système légal	Localisation	Langue officielle	Religion prédominante
Haïti	-1,17	1653,96	0,493	Faible	République semi-présidentielle	France	1804	Droit civil français	Caraïbe	français, créole	Catholique
Guinée-Bissau	-1,19	1466,27	0,424	Faible	République semi-présidentielle	Portugal	1973	Système mixte du droit civil portugais, du code civil français et du droit coutumier	AIMS	portugais	Musulmane
Comores	-0,76	1411,15	0,497	Faible	République fédérale présidentielle	France	1975	Système mixte du droit religieux islamique, du code civil français de 1975 et du droit coutumier	AIMS	comorien, français, arabe	Musulmane
Timor-Oriental	-0,59	2151,11*	0,605	Moyen	République semi-présidentielle	Portugal (Indonésie)	1975 (2002)	Système de droit civil basé sur le modèle portugais	Pacifique	tetum, portugais	Catholique
Papouasie Nouvelle-Guinée	-0,54	2620,88**	0,516	Faible	Monarchie constitutionnelle avec système parlementaire de type westminsterien	Australie	1975	Système mixte de common law et de droit coutumier anglais	Pacifique	anglais, pidgin, hiri motu	Catholique

Sources : CIA World Factbook (2016), WGI (2016), PNUD (2016) et site de la diplomatie française. Toutes les données datent de 2016 sauf l’IDH (2014).

2.6 Une spécificité insulaire ?

Analysant la qualité des institutions dans les PEID, nous dressons deux profils socio-économiques et culturels distincts. Le premier est relatif aux territoires insulaires qui s'en sortent le mieux en matière de gouvernance entre 1996 et 2016. Nous constatons qu'il s'agit d'économies à haut revenu, généralement faiblement peuplées (moins de 1,5 million d'habitants), partageant la même langue (anglais), disposant d'un système de *common law* et de régimes parlementaires. Tous trois hérités de leur ancienne puissance coloniale qu'est l'Angleterre. Notons les religions dominantes dans ces territoires (protestantisme, bouddhisme, hindouisme, anglicanisme).

Le second profil est quant à lui relatif aux économies insulaires qui ont obtenu les pires scores en matière de gouvernance sur l'ensemble de la période. Il s'agit en règle générale d'économies dotées d'un faible niveau de revenus, fortement peuplées (plus de 1,5 million d'habitants généralement) et disposant d'un régime juridique de droit civil, héritage du long passé colonial avec principalement la France ou le Portugal. Ce sont aussi majoritairement des républiques présidentielles ou semi-présidentielles. Nous voyons que l'indépendance de ces États n'a pas réformé les institutions en place dans le pays. Notons pour finir que deux religions dominent dans ces territoires (catholique et musulmane).

Les caractéristiques mises en lumière ici semblent en accord avec la littérature existante sur les déterminants de la qualité des institutions. En effet, plusieurs thèses sont avancées. Pour certains chercheurs, la qualité des institutions s'explique par l'histoire coloniale des territoires considérés (voir chapitre 1 - section 1). Plusieurs aspects sont présentés, parmi lesquels, les conditions géographiques, la durée de la colonisation et la gouvernance politique coloniale, l'esclavage et la centralisation de l'État colonial ou encore l'origine légale (AJR, 2001, 2002 ; Nunn, 2009 ; Feyrer et Sacerdote, 2009 ; La Porta et al., 1999, 2008 ; Engerman et Sokoloff, 2006). Pour d'autres, elle dépend, entre autres, de l'idéologie religieuse et culturelle (Weber, 1958 ; La Porta et al., 1999) et du niveau de développement (Carment et al., 2006). Notre analyse de quelques déterminants de la qualité institutionnelle des PEID les mieux et les moins bien gouvernés rejoint donc la littérature sur le sujet.

Toutefois, d'autres éléments dans ce contexte insulaire sont intéressants à considérer dans la compréhension de la formation des institutions. Nous pensons au degré de colonisation, au type de colonisation, à la concentration du pouvoir colonial. Bien que les données généralement utilisées ne sont pas disponibles pour l'ensemble des PEID, en nous basant sur la littérature

historique nous constatons, par exemple, que la colonisation de Singapour par l'empire britannique a été différente des autres colonies. Tandis que dans la plupart des colonies britanniques, notamment de la Caraïbe, la tendance était à l'exploitation des ressources avec le commerce de la canne à sucre, à Singapour l'issue a été toute autre.

La présence britannique dans ce territoire était plutôt stratégique, l'Angleterre souhaitant se positionner pour le commerce international y a installé des ports et nombre d'infrastructures (Hubbard, 1938). Il y a eu un transfert de technologie de la métropole à la colonie comparativement aux autres. Aussi, pas de traite négrière dans ce territoire. D'ailleurs le territoire n'a cessé de s'étendre pour accueillir l'importante migration. Pour autant, la fragmentation ethnique affecte particulièrement les territoires dotés d'une mauvaise gouvernance n'est pas une problématique essentielle à Singapour. La qualité du leadership après l'indépendance semble avoir été déterminante. De tels constats fournissent d'ores-et-déjà des éléments d'explication quant aux meilleures performances institutionnelles de Singapour par rapport aux autres PEID.

Aussi, compte tenu des éléments mis en avant, il est aisé de distinguer les institutions « inclusives » instaurées à Singapour et les institutions « extractives » mises en place dans la plupart des autres PEID. En effet, la période coloniale a été synonyme d'extraction des ressources par la métropole avec l'emploi d'esclaves dans les plantations sucrières principalement. Dans ces colonies, un accaparement des richesses par une élite (majoritairement des planteurs blancs) cherchant à consolider leur position dominante s'est opéré (Taylor, 2002). Ce système politico-économique créé durant cette époque, de toute évidence, perdure encore (Acemoglu et Robinson, 2012). Il est en outre de plus en plus admis dans la littérature que ces élites historiques « cadenassent » les institutions de sorte qu'elles servent leurs propres intérêts au détriment de l'ensemble de la population (Angeles et Neanidis, 2015 ; OCDE/CAF/CEPAL, 2018).

Dans cette section, nous menons une analyse poussée de la qualité institutionnelle dans ces territoires et plusieurs éléments utiles émergent. L'intérêt d'un tel exercice est bien réel, dans la mesure où les scores attribués aux six composantes présentées mais surtout leur évolution donnent une idée des éléments sur lesquels jouer pour améliorer leur performance. De nos développements, il apparaît clairement que les caractéristiques particulières (petite taille, insularité, passé colonial, culture) de ces territoires affectent la qualité de leurs institutions.

Section 3 : Une analyse simple de la relation entre la gouvernance institutionnelle, la croissance et le développement économique

Nombre d'études montrent que les piètres performances économiques des PED trouvent leur origine dans la faiblesse de leurs institutions. Curieusement, à ce jour et à notre connaissance, rares sont les travaux qui portent sur le groupe particulier d'économies en développement que sont les PEID. Pourtant, il est de longue date fait état de l'importance d'un cadre institutionnel de bonne qualité pour ce type d'économies. Nous tentons ici d'appréhender, à l'aide d'une nouvelle approche, le lien gouvernance-développement économique en milieu insulaire. Nous débutons cette section par quelques faits stylisés et étudions ensuite l'effet d'un surplus/déficit de gouvernance sur la croissance moyenne du PIB par tête de ces États.

1. Quelques faits stylisés

Afin d'analyser le lien entre gouvernance et croissance économique, il convient, après s'être attardé sur les performances institutionnelles, d'examiner les performances économiques de ces territoires. Nous débutons par une analyse graphique du niveau et du taux de croissance annuel du PIB par tête. Ce dernier est de loin, malgré ses limites, l'indicateur macroéconomique le plus utilisé pour les comparaisons internationales. De plus, il permet des éclairages intéressants.

1.1. Revenu par habitant : évolution et disparités dans les PEID

L'évolution du PIB par habitant des PEID, de 1990 à nos jours (voir annexe Chap.2-38), montre que les revenus par tête croissent généralement sur la période. Des économies comme Trinité-et-Tobago, le Cap-Vert, Singapour, l'Ile Maurice, le Guyana, Saint-Vincent ou encore la République Dominicaine se démarquent avec une nette augmentation. Pour avoir une idée, le revenu par tête cap-verdien a plus que triplé de 1990 à 2016, passant de 941,80 à 3477,05\$. Celui de l'Ile Maurice, de la République Dominicaine tout comme celui du Guyana et de Trinité-et-Tobago a doublé (passant respectivement de 3707,86 à 9833,62\$; 2683,26 à 6917,6\$; de 1497,16 à 3783,54\$ et de 6540,51 à 15 765,47\$). À l'inverse, certaines économies voient leur revenu par tête diminuer sur la période, parmi elles, les Bahamas avec un PIB par habitant passant de 29 673,81 à 26 439,05\$, Haïti (923,85 à 729,36\$) ou encore Guinée-Bissau (613,32 à 584,08\$).

Nous observons en outre une grande disparité des PIB par habitant entre les économies insulaires. Plusieurs profils apparaissent : Alors que le PIB par habitant d'un petit groupe de pays n'atteint pas les 10 000\$ (le Belize, le Guyana, la Jamaïque, les Iles Fidji, le Cap-Vert), d'autres au contraire, tels que Singapour et les Bahamas, n'ont jamais vu leur revenu par tête descendre en dessous de 20 000\$. Notons qu'un autre groupe d'économies insulaires se distinguent par leur très faible niveau de revenu. En effet, sur l'ensemble de la période, le revenu par tête de Kiribati, des Iles Marshall, de la Micronésie, des Iles Salomon, du Timor-Oriental, des Comores, du Cap-Vert, de Sao-Tomé-Et-Principe, Tuvalu et Vanuatu n'excède pas 5000\$. Sur la période l'on remarque même que Guinée-Bissau et Haïti ne connaissent pas des niveaux de PIB par habitant supérieurs à 1000\$.

Tandis qu'un fossé se creuse entre certaines économies, l'écart se réduit dans d'autres. C'est notamment le cas entre Dominiquais et Dominicains ou encore entre Tuvaluans et Vanuatais. Nous remarquons par exemple qu'un barbadien était 15 fois plus riche qu'un Haïtien en début de période, il l'est près de 23 fois plus en fin de période.

Par bassin insulaire

Pour une étude plus fine et une meilleure lisibilité nous poursuivons l'analyse en considérant cette fois les PEID par bassin insulaire. Nous examinons successivement les performances relatives aux économies de la Caraïbe, du Pacifique et de la région AIMS (annexe Chap.2 - 39 a, b et c).

Il apparaît clairement que le niveau de revenu par tête de la quasi-totalité des économies insulaires caribéennes croît sur l'ensemble de la période d'analyse. En effet, nous notons la très belle performance de Trinité-et-Tobago dont le PIB/tête est passé de 6540,51\$ en 1990 à 15 765, 47\$ en 2016. En outre, des territoires insulaires se distinguent fortement des autres par leur bonne performance en matière de développement, parmi lesquels, les Bahamas dont le niveau de revenu par habitant est, sur l'ensemble de la période, supérieur à 25 000\$. C'est aussi le cas de Saint-Kitts, de la Barbade et d'Antigua dont les revenus par tête ont cru respectivement de 9 715,87\$ à 16 533,65\$, 13 962,29\$ à 16 518,55\$ et de 10 380,37\$ à 13 286,01\$ entre 1990 et 2016. *A contrario*, l'île d'Haïti a connu les niveaux de revenu par habitant les plus faibles de la région tout au long de la période. Qui plus est, ces derniers globalement diminuent.

On observe que les pays réunis en organisations régionales (OECS, CARICOM) connaissent des niveaux de PIB par habitant relativement proches. Certaines économies ont connu un recul

de leur revenu par habitant aux alentours de 2008-2009. Cette baisse étant en grande partie due à la crise économique mondiale. Notons le cas d'Antigua, des Bahamas, de la Jamaïque et de Saint-Kitts dont le PIB a reculé, entre 2008 et 2010, de -20% pour le premier, -6% pour le deuxième et de près de 7% pour les deux derniers.

S'agissant de la région Pacifique, la majorité des économies ont vu leur PIB par habitant croître sur l'ensemble de la période. Palaos étant l'économie avec le niveau le plus haut sur l'ensemble de la période (excédent parfois 10 000\$ par habitant). Il est aisé de remarquer que les territoires du Pacifique se cantonnent à des niveaux de revenu par tête largement inférieurs à 5000\$, exceptions faites de Palaos et de Nauru, dont les données annuelles ne sont disponibles qu'à partir de 2000 pour le premier et 2007 pour le second. Il est important de noter le boom réalisé par Nauru en fin de période. Les Iles Marshall, Samoa et Tonga ont connu, en 2016, leur plus haut niveau de revenu par tête avec respectivement 3 373,94\$, 3 783,91\$ et 3 795,29\$. Bien qu'une tendance à la hausse s'observe, il apparaît aussi très clairement que les niveaux de revenus par tête sont relativement proches en 1990 et 2016. Prenons l'exemple de la Micronésie, de Vanuatu ou encore des Iles Salomon dont le PIB en début de période était respectivement de 2361,39\$, 2 564,65\$, 1 298,72\$ contre 2 845,01\$, 2 873,69\$ et 1 502,89\$ en fin de période. Les données montrent également que les PEID du Pacifique ont été moins affectés par la crise de 2008 - 2009 que ceux de la région Caraïbe. Ils sont, en effet, peu nombreux à connaître une baisse de leur PIB par tête après cette période. Ceci est particulièrement vrai pour les Iles Salomon, Samoa ou encore Tuvalu qui voit leur PIB par habitant diminuer respectivement de -2,73%, -5,73% et -8,73% entre 2008 et 2010. Contrairement aux territoires de la Caraïbe, tels que Antigua ou les Bahamas, les PEID du Pacifique ont expérimenté un rapide retour à leur niveau de revenu d'avant crise.

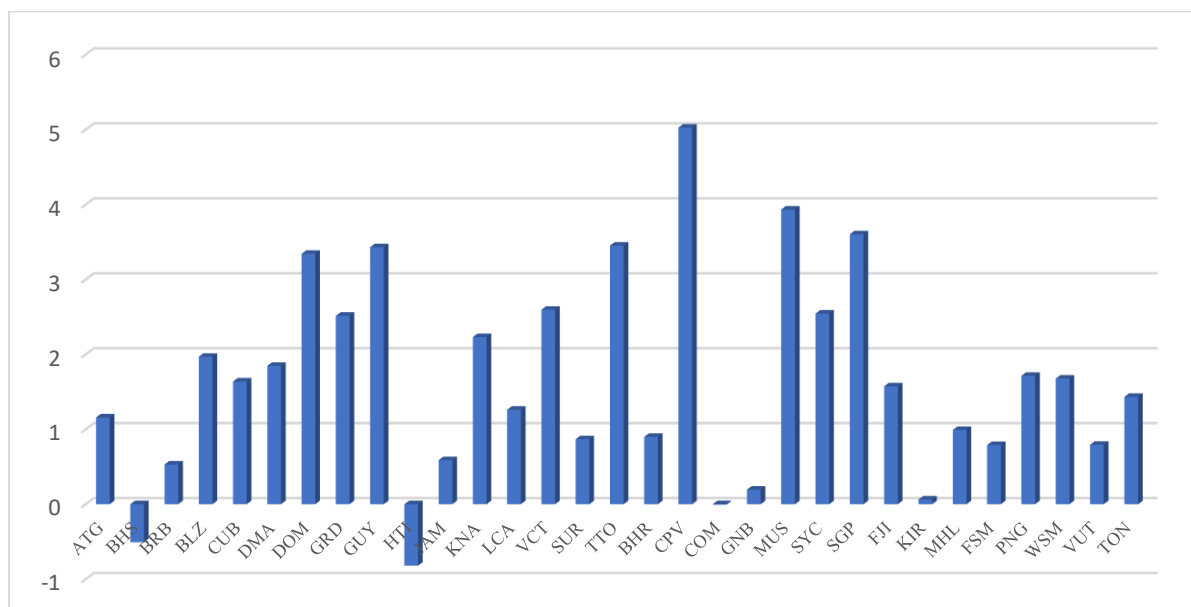
Contrairement aux deux autres bassins insulaires, les territoires de la région AIMS sont plus disparates. Clairement, Singapour apparaît comme le PEID ayant les niveaux de revenus par tête les plus élevés sur l'ensemble de la période, et ce, tout bassin confondu. Son PIB par habitant n'a, en effet, cessé de croître passant de 22 178,49\$ en 1990 à 53 353,84\$ en 2016. Soit une croissance de plus de 140%. Le retrait de cette économie permet de constater que Bahreïn connaît également des niveaux de revenus élevés par rapport aux autres PEID de la région. Dès 1992, le PIB par habitant du pays n'est pas descendu en-dessous des 20 000\$ par tête alors que celui des Comores et de Sao-Tomé-Et-Principe n'excède pas 2000\$. De même, celui de Guinée-Bissau ne dépasse pas 1000\$ par habitant sur toute la période. Guinée-Bissau apparaît comme

le PEID ayant connu les niveaux de revenus par tête les plus faibles. Ainsi, dans la région AIMS se côtoient les deux extrêmes de notre échantillon. La quasi-totalité des États de cette région voient leur PIB par tête croître, exceptions faites de Guinée-Bissau et des Comores, dont les revenus par tête ont plus ou moins stagnés durant la période. Pour finir, tout comme les territoires du Pacifique, les performances des PEID de cette région ont été peu affectés par la crise de 2008-2009. Seul Bahreïn voit son niveau de PIB/habitant, entre 2008 et 2010, baisser de près de 4%.

1.2. Taux de croissance du PIB par tête : évolution et disparités entre les PEID

Nous poursuivons nos travaux avec l'analyse des taux de croissance moyen entre 1990 et 2016.

Graphique 10 : Taux de croissance moyen du PIB par tête (1990 – 2016)



Source : auteure - calculs à partir des données de WDI (2018)

Nos résultats montrent une certaine disparité entre les territoires insulaires. Les taux de croissance moyens du revenu varient de -0,82% pour Haïti à 5,02% pour le Cap-Vert. Haïti mis à part, deux autres économies connaissent des taux de croissance négatifs sur la période. Il s'agit des Bahamas et des Comores avec respectivement -0,51% et -0,01%. Le Guyana, la République Dominicaine, Trinité-et-Tobago, l'Ile Maurice et Singapour, s'illustrent avec des taux supérieurs à 3%. Ils sont respectivement de 3,43%, 3,34%, 3,45%, 3,93% et 3,60%.

Afin d'aller plus loin, nous représentons le PIB par habitant initial (1990) et le taux de croissance moyen des revenus par tête sur l'ensemble de la période par bassin insulaire (tableaux 14, a, b et c qui suivent).

Tableau 12 : PIB par habitant initial et taux de croissance moyen du PIB/tête de 1990 à 2016

a) Région Caraïbe

Pays	ATG	BHS	BRB	BLZ	CUB	DMA	DOM	GRD
PIBpc_i, 1990 (\$)	10380,31	29673,81	13962,29	2823,07	4225,94	4481,07	2683,26	4771,77
Tc_moyen 90-2016 (%)	1,16	-0,51	0,53	1,97	1,64	1,85	3,34	2,52
Pays	GUY	HTI	JAM	KNA	LCA	VCT	SUR	TTO
PIBpc_i, 1990 (\$)	1497,16	923,85	4269,01	9715,87	6523,01	3504,51	6051,87	6540,51
Tc_moyen 90-2016 (%)	3,43	-0,82	0,59	2,23	1,26	2,60	0,87	3,45

b) Région Pacifique

Pays	FJI	KIR	MHL	FSM	PNG	WSM	VUT	TON
PIBpc_i, 1990 (\$)	2926,35	1682,78	2630,07	2361,39	1490,95	2333,76	2564,65	2544,34
Tc_moyen 90-2016 (%)	1,57	0,06	0,99	0,79	1,71	1,68	0,79	1,43

c) Région AIMS

Pays	BHR	CPV	COM	GNB	MUS	SYC	SGP
PIBpc_i, 1990 (\$)	17934,74	941,80	1398,87	613,32	3707,86	7542,56	22178,49
Tc_moyen 90-2016 (%)	0,90	5,03	-0,01	0,19	3,93	2,54	3,60

Source : calculs auteure – à partir de WDI (2018)

Nous observons que dans la Caraïbe, les taux varient de -0,82% pour Haïti à 3,45% pour Trinité-et-Tobago. Les Bahamas dont le PIB initial est le plus élevé de la région a connu un taux de croissance négatif sur la période (-0,53%) tandis que le Guyana, Trinité-et-Tobago ou encore la République Dominicaine qui avaient des PIB par tête initiaux de 1497,16\$, 6540,51\$ et 2683,26\$ affichent des taux de croissance supérieurs à 3% entre 1990 et 2016. Les taux de croissance des pays de l'OECS sont en outre relativement proches. Variant de 1,16% à 2,60%. Les territoires du Pacifique affichent tous quant à eux des taux de croissance positifs allant de

0,06% pour Kiribati à 1,71% pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ainsi, dans la région, c'est le territoire dont le revenu initial est le plus faible (1490,95\$) qui connaît la croissance la plus forte. Un processus de rattrapage serait à l'œuvre. Notons que les taux de croissance sont non seulement très proches mais également nettement moins élevés que ceux de la région Caraïbe ou AIMS. En effet, dans cette dernière, les taux varient de -0,01% pour les Comores à 5,03% au Cap-Vert et entre les deux nous trouvons Guinée-Bissau, le Bahreïn, les Seychelles, Singapour et l'Ile Maurice avec respectivement 0,19%, 0,90%, 2,54%, 3,60% et 3,93%. Le Cap-Vert dont le taux de croissance est le plus élevé de la région avait en 1990 le deuxième revenu par habitant le plus faible de la région et le troisième, tout bassin insulaire confondu. Notons également que Singapour dont le revenu par tête initial était le plus élevé obtient aussi le troisième taux de croissance le plus élevé de tous les PEID.

2. Essai sur l'effet d'un déficit/surplus de gouvernance sur la croissance des PEID

Afin d'apporter un premier éclairage sur le lien gouvernance-croissance, nous faisons appel à une approche suivie par Kaufmann et Kraay (2002) et Zhuang et al. (2010) entre autres. Elle consiste à comparer les performances économiques des pays dits en déficit/surplus de gouvernance. Un tel classement est obtenu à l'aide d'une estimation par les MCO. L'idée étant ici de vérifier l'hypothèse selon laquelle de bonnes institutions (surplus de gouvernance) permettent de soutenir la dynamique de croissance. Pour ce faire, nous exposons dans un premier temps, quelques travaux utilisant cette technique puis nous effectuons dans un deuxième temps, à partir des indicateurs mondiaux de gouvernance, un classement de nos PEID. Nous faisons dans un troisième temps le lien entre performances institutionnelles et croissance en milieu insulaire. Il s'agit là d'éclairages supplémentaires dans la compréhension effective du lien entre gouvernance et développement économique dans les États étudiés.

2.1. Brève revue de la littérature

Contrairement aux études précédentes (voir chapitre 1 – section 3), les travaux relevant de cette approche, régressent la gouvernance par rapport à la croissance, puis effectuent un classement à partir d'une analyse graphique et comparent enfin les taux de croissance moyens obtenus par chaque groupe.

Partant des conclusions de Kaufmann et Kraay (2002)⁷⁰, Quibria (2006) cherche à vérifier empiriquement si de meilleures performances institutionnelles contribuent à une croissance plus rapide. Il pose alors l'hypothèse que les pays dotés d'un excédent de gouvernance (par rapport à la moyenne) devraient avoir des taux de croissance plus élevés que leurs homologues en déficit. Concentrant son analyse sur les 29 pays en développement membres de la Banque Asiatique de Développement (BAD), il montre dans un premier temps que, malgré leurs bonnes performances économiques, la majorité souffrent d'un déficit de gouvernance par rapport à la moyenne internationale en 2002. En régressant, en effet, l'IGG par rapport au niveau de revenus par tête pour 151 pays, comme Kaufmann et Kraay (2002) auparavant⁷¹, il estime le niveau moyen de gouvernance internationale. À partir de cette référence, il classe les économies de son échantillon en deux groupes distincts : d'un côté, les pays asiatiques en excédent et de l'autre ceux en déficit de gouvernance.

Il compare ensuite les taux de croissance annuels moyens entre 1999 et 2003 de chaque groupe. Ses résultats dévoilent que paradoxalement, ce sont les territoires en déficit de gouvernance qui ont, en moyenne, cru plus rapidement que leurs homologues en surplus de gouvernance. Pour l'expliquer, il propose d'analyser individuellement les économies incluses dans chaque groupe. Le cas de la Chine est le plus flagrant. Il explique alors ce paradoxe par la performance exceptionnelle de la Chine qui certes, ne s'est pas conformée aux caractéristiques conventionnelles de bonne gouvernance de la Banque mondiale, mais qui a connu des taux de croissance à deux chiffres sur la période.

Zhuang et al. (2010) suivant l'approche menée par Quibria (2006) analysent ce lien pour 37 économies en développement d'Asie entre 1998 et 2008. Contrairement à l'étude de Quibria (2002) qui n'a analysé que la gouvernance globale, leurs travaux portent sur les six composantes institutionnelles recensées par la Banque mondiale. Ils estiment alors six lignes de référence internationales (chacune correspondant un domaine de gouvernance) et classent les 37 économies en deux groupes. Notons que ce classement se base sur les données de début de période (soit 1998) pour éviter les biais de simultanéité. Les résultats montrent que les pays dont l'État de droit (RL), la qualité de la réglementation (RQ) et l'efficacité du gouvernement (GE) sont au-dessus de la moyenne internationale ont en moyenne cru plus rapidement que les pays en déficit dans ces domaines. En revanche, les territoires dotés d'une meilleure qualité en

⁷⁰ Selon eux, la relation causale entre le revenu et la gouvernance est faible ou négative tandis que celle allant de la bonne gouvernance aux revenus par habitant existe et est fortement positive.

⁷¹ Ils sont les premiers à avoir réalisé ce type d'analyse à l'aide des indicateurs KKZ (1996). Leur étude, bien que n'ayant pas les mêmes objectifs que celles présentées ici, a porté sur la région ALC.

matière de stabilité politique (PV) et de capacités revendicatives et d'expression (VA) en 1998 ont connu des taux de croissance moyens moins soutenus. Ces résultats semblent suggérer que ces deux domaines n'ont pas été des moteurs essentiels de la croissance sur la période. S'agissant du contrôle de la corruption (CC) les auteurs trouvent que les deux groupes ont connu sur la période des niveaux de croissance plus ou moins semblables.

Une étude similaire de Han et al. (2014) a été réalisée. Celle-ci tente de vérifier si les pays en surplus de gouvernance en 1998 ont connu des rythmes de croissance plus soutenus entre 1998 et 2011. Plusieurs échantillons ont été retenus, à savoir, les pays d'Amérique Latine et Caraïbe, d'Asie en développement, d'Afrique Subsaharienne, du Moyen Orient et d'Afrique du Nord et les pays à haut revenu de l'OCDE. Un focus est tout de même fait sur la région asiatique. Pour ces travaux, trois méthodes ont été utilisées. Plusieurs résultats intéressants émanent de ces investigations. Ils trouvent que les pays d'Asie en développement ayant un excédent en matière d'efficacité du gouvernement (GE), de qualité de la réglementation (RQ) et de contrôle de la corruption (CC) ont eu des taux de croissance plus élevés que les pays en déficit dans ces domaines. *A contrario*, les économies ayant un déficit en matière de capacités revendicatives et d'expression (VA) ont connu une croissance moins rapide (- 2 pts %), que celles en surplus. De même, ce sont les pays déficitaires en matière de stabilité politique qui obtiennent en moyenne des taux de croissance plus soutenus sur la période.

Ils montrent pour finir, que les pays d'Asie où règnent l'État de droit ont cru plus rapidement entre 1998 et 2011 que leurs homologues en déficit. La différence entre les deux groupes pour ces deux derniers domaines de gouvernance, n'apparaissant toutefois pas significative. Les deux autres méthodes consistent en une estimation par les MCO d'une part et en donnée de panel dynamique d'autre part du taux de croissance du PIB par tête. Les résultats sont proches des précédents. Han et al (2014) montrent que la gouvernance et ses six composantes prises individuellement, ont un effet positif significatif tant sur le niveau de PIB par tête que sur le taux de croissance annuel de ce dernier. Ils trouvent que la qualité de la gouvernance a un effet significatif sur la croissance des pays d'Asie en développement, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Nazier et Ezzat (2013), plutôt que de se concentrer sur une région comme précédemment, utilisent cette approche sur un échantillon de 22 territoires partageant la même religion, entre 2000 et 2010. Suivant l'étude de Zhuang et al (2010), ils mènent une estimation par les MCO sur 178 pays ils obtiennent six lignes de référence internationale. Ils constatent que la majorité des territoires arabes se classent parmi les pays en déficit dans la plupart des domaines. C'est

notamment le cas de l'Irak, de la Libye, des Comores, de l'Algérie, du Qatar, du Soudan, du Yémen, de l'Arabie Saoudite et du Bahreïn en 2000.

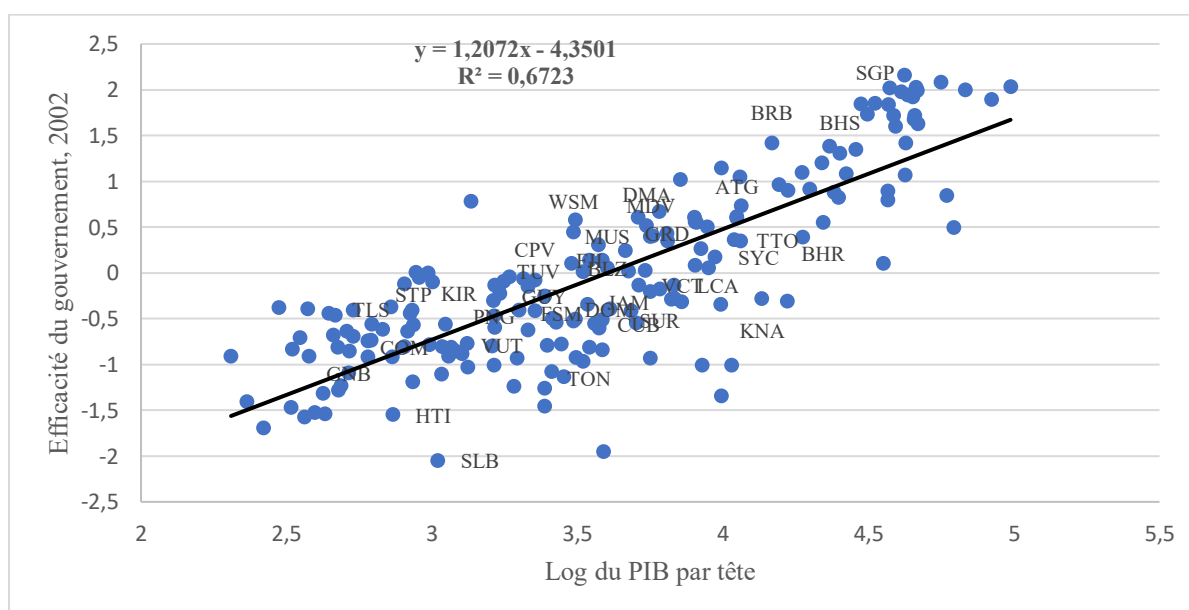
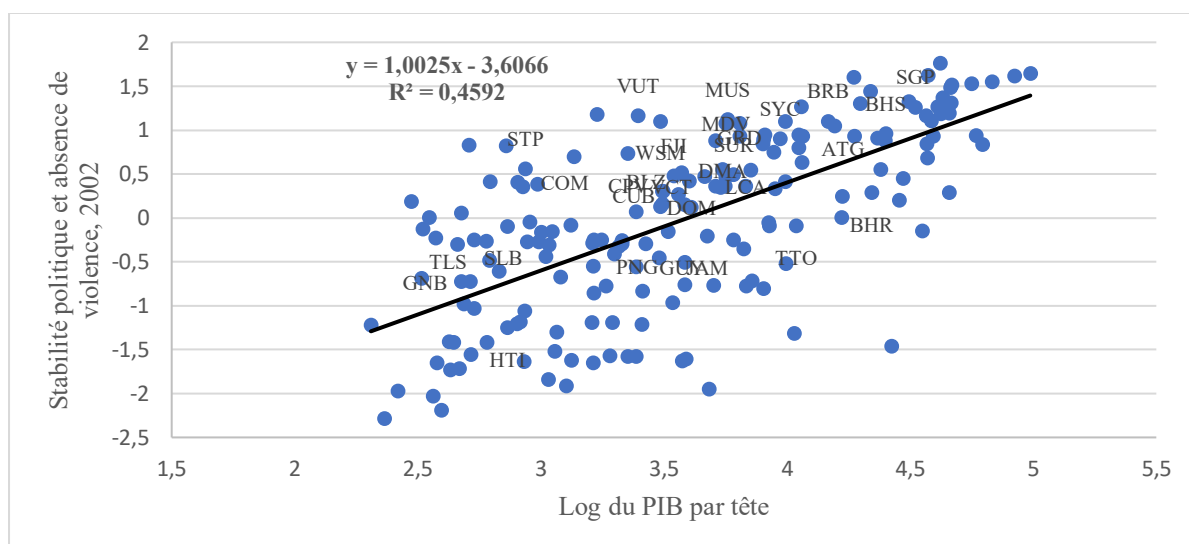
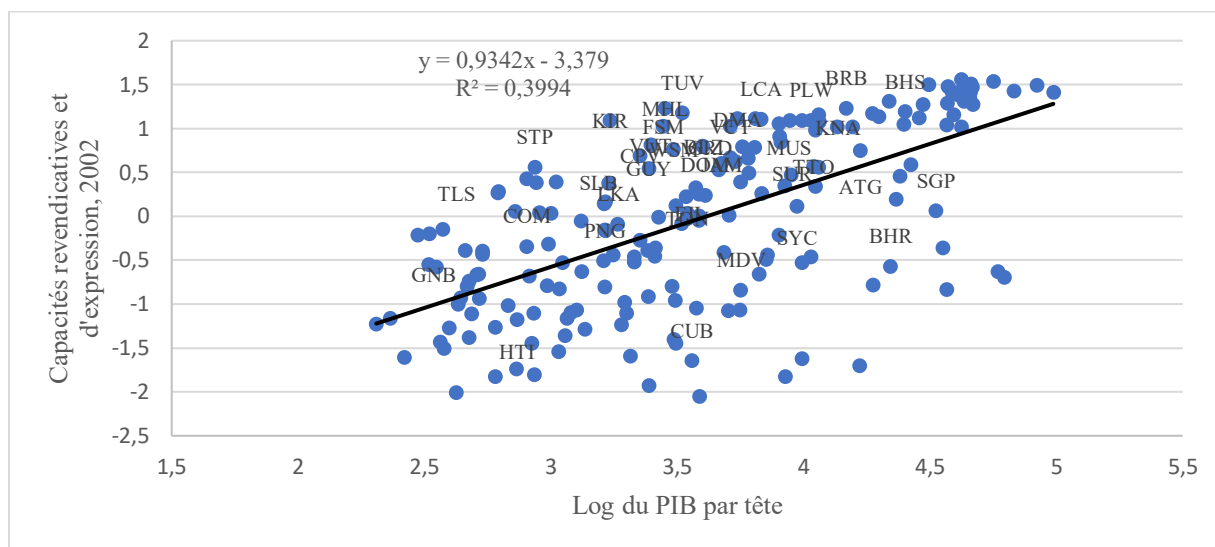
A contrario, des territoires comme la Jordanie, le Maroc et la Mauritanie se placent parmi les économies en surplus en matière de qualité réglementaire, d'efficacité des pouvoirs publics et de stabilité politique. Leur analyse montre en outre que les économies arabes ayant un excédent de gouvernance en matière d'efficacité du gouvernement (GE), d'État de droit (RL), de qualité de la réglementation (RQ) et de contrôle de la corruption (CC) en début de période ont, en moyenne, cru plus rapidement entre 2000 et 2010, que les territoires en déficit dans ces domaines. Ils trouvent donc un lien de causalité allant de la bonne gouvernance à la croissance économique. Ils montrent ainsi que pour cette période et ces économies, les capacités revendicatives et d'expressions n'ont pas joué un rôle essentiel dans le processus de croissance.

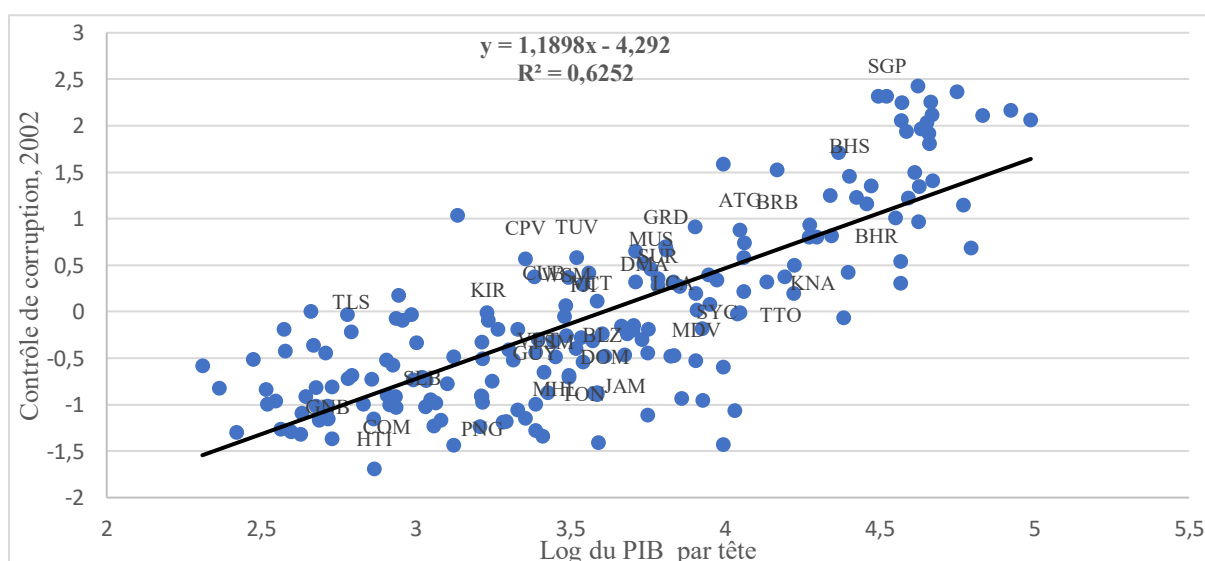
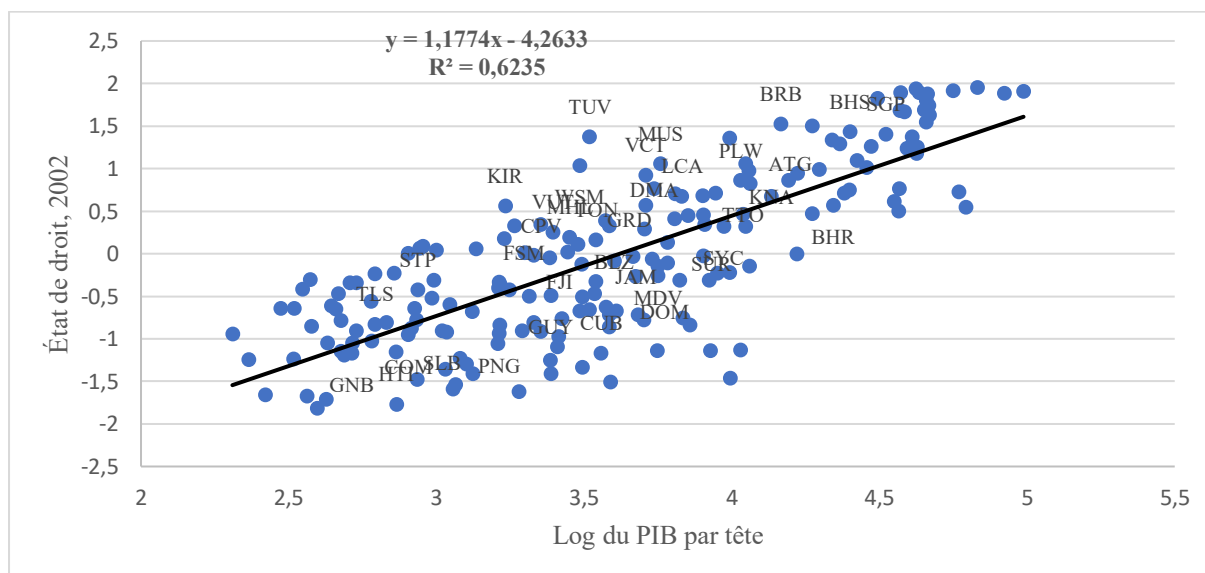
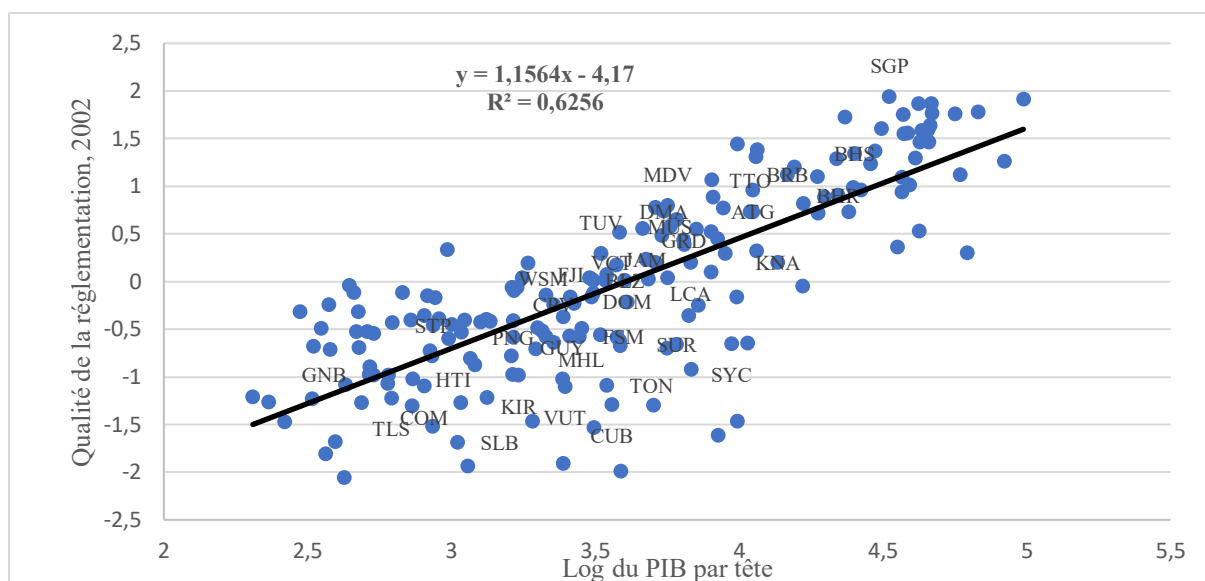
Ce rapide tour d'horizon montre que cette méthode d'analyse, bien que peu utilisée à ce jour, permet de nombreux éclairages intéressants. À notre connaissance, aucune étude de la sorte ne porte sur le groupe spécifique des PEI. Nos prochains développements contribuent ainsi à la littérature économique en menant une première étude empirique du lien gouvernance – croissance économique basée sur cette approche.

2.2. Estimation du déficit/surplus de gouvernance des PEID

Une telle démarche nous permet non seulement d'analyser l'état de la qualité institutionnelle dans les PEID mais aussi de comparer leurs performances par rapport aux autres économies du monde. Nous estimons alors une régression linéaire simple par la méthode des MCO en 2002 et 2016. En nous basant sur le nuage de points et en prenant comme référence la moyenne internationale, les économies en surplus de gouvernance sont celles situées au-dessus de la droite de régression et les économies en déficit sont celles situées en dessous. Cette ligne référente est obtenue en régressant les variables institutionnelles par le niveau de revenu par tête en 2002 et 2016. Les données utilisées sont le PIB/tête en PPP pris en logarithme et les six dimensions de l'IGG publiées par la Banque mondiale. Suivant l'approche de Nazier et Ezzat (2013) nous obtenons six lignes de référence internationale par année, correspondant à chaque composante institutionnelle (graphiques 11).

Graphique 11 : Performances institutionnelles et niveau de revenu par tête en début de période



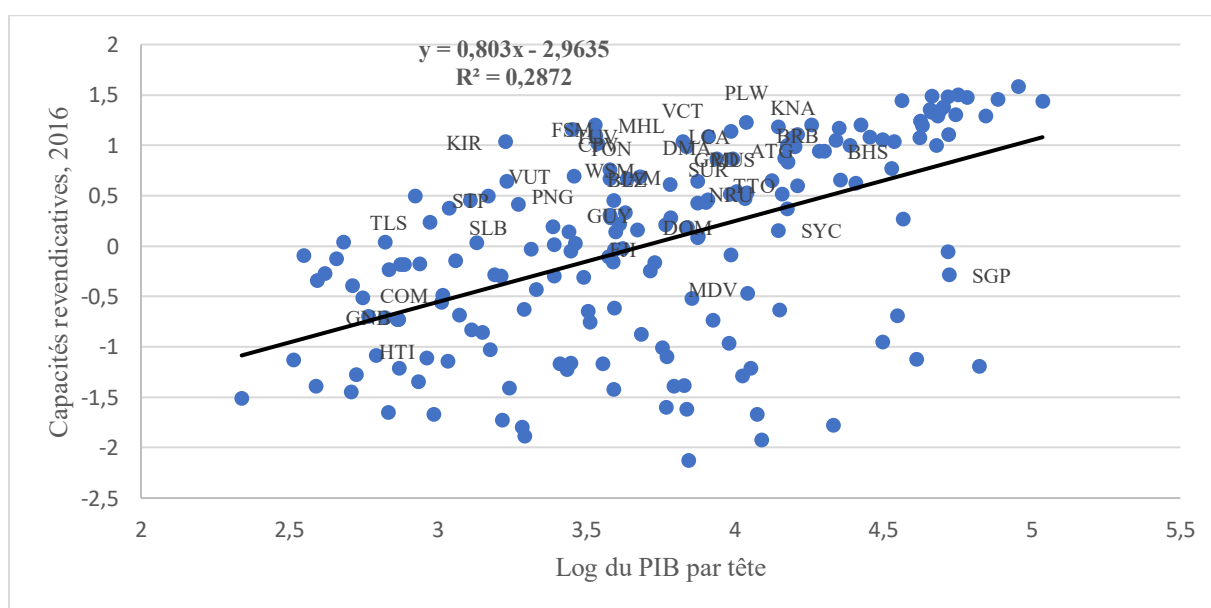


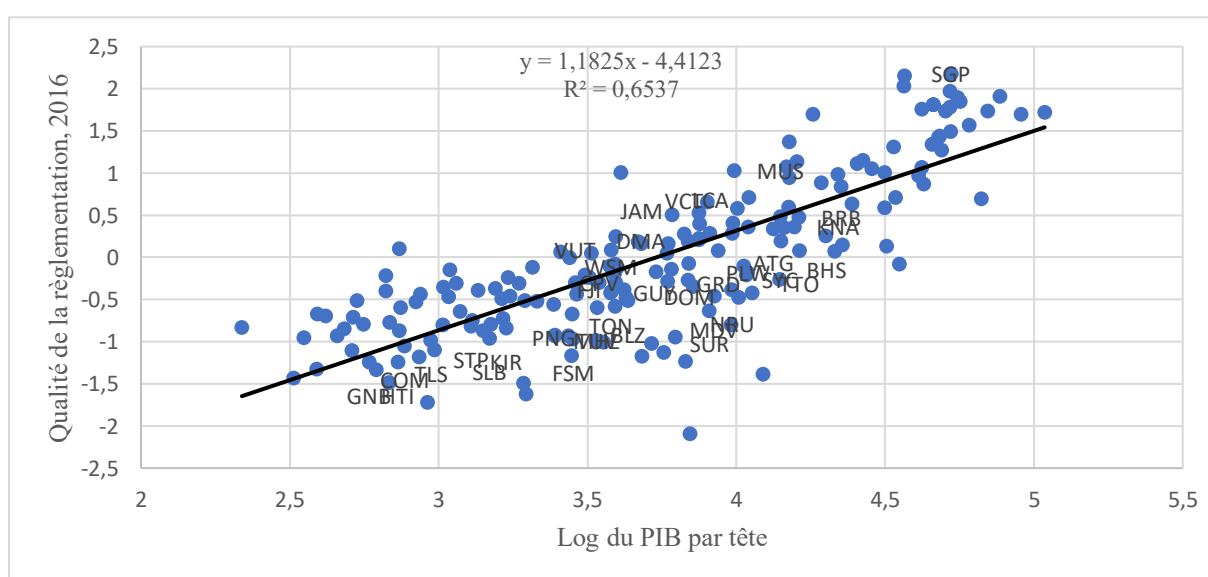
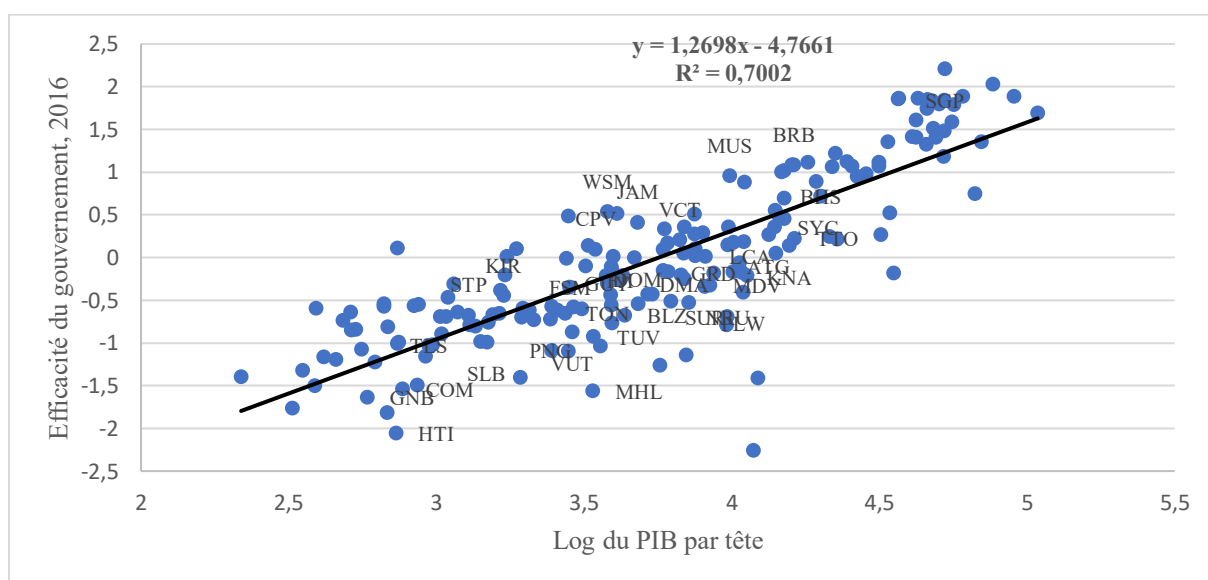
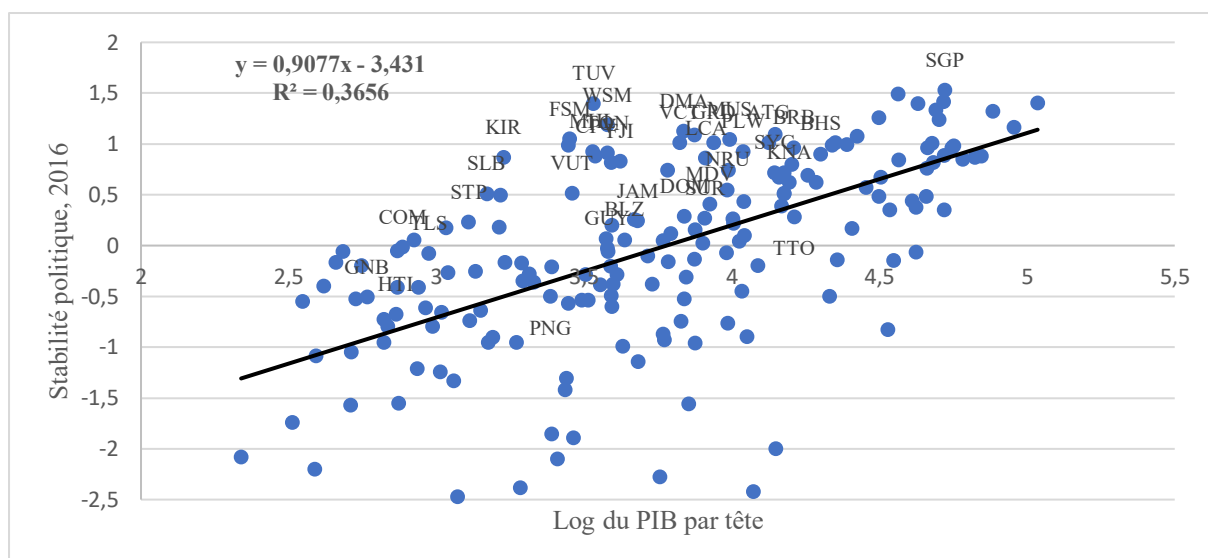
Source : auteure – calculs à partir des données de la Banque mondiale (WDI, WGI, 2018)

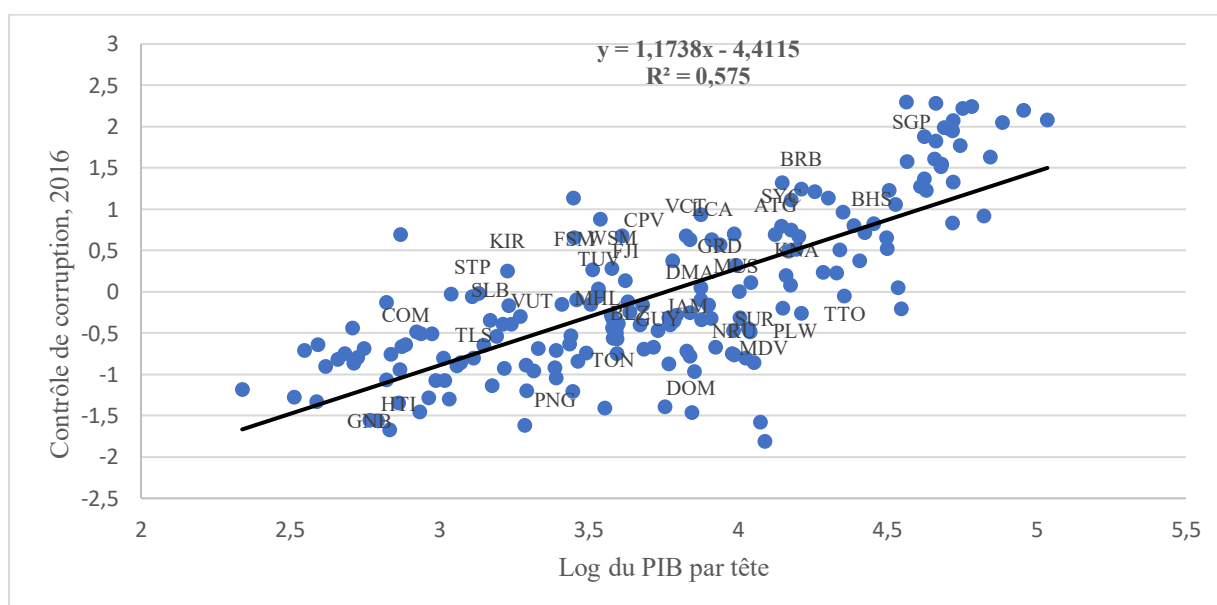
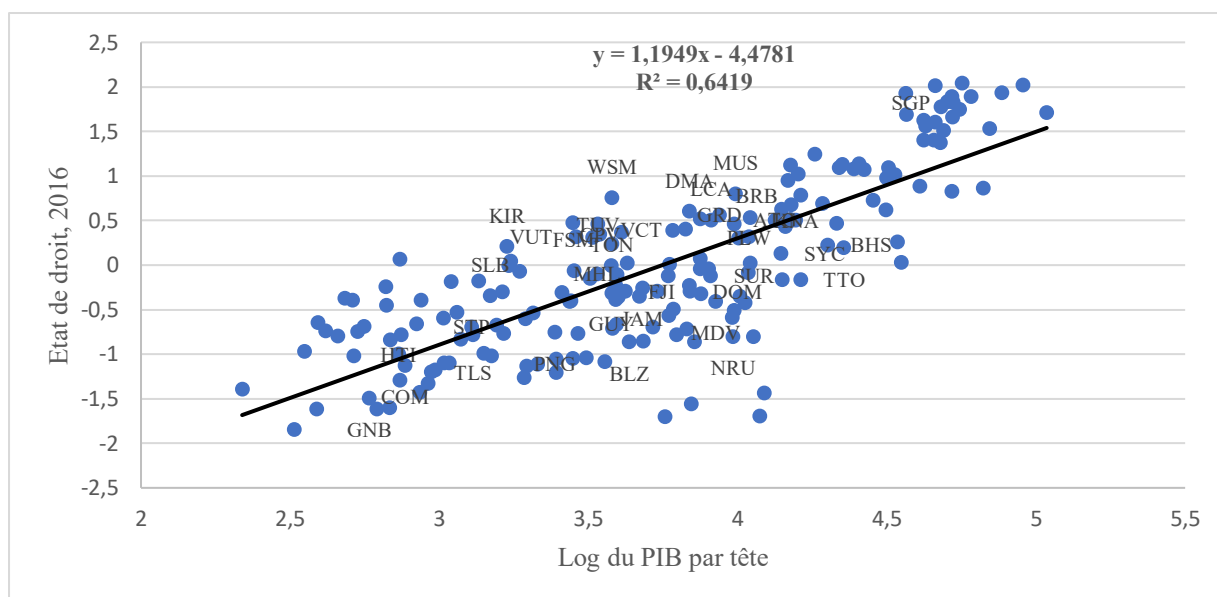
En 2002, il apparaît clairement que le niveau de revenu par habitant est positivement lié à toutes les dimensions de la gouvernance. L'analyse des coefficients des droites de régressions estimées ainsi que les R^2 montre que l'efficacité du gouvernement (GE) est le domaine de gouvernance le plus fortement corrélé avec le PIB par tête. Le coefficient estimé étant de 1,20 et le R^2 de 0,67. Suivi du contrôle de la corruption (CC), de l'État de droit (RL), de la qualité de réglementation (RQ), de la Stabilité politique et l'absence de violence (PV) et des capacités revendicatives et d'expression (VA). Ce dernier est le plus faiblement corrélé avec un coefficient de 0,93 et un R^2 de 0,39.

Poursuivons avec le même exercice en fin de période cette fois (graphiques 12 qui suivent).

Graphique 12 : Performances institutionnelles et niveau de revenu par tête en fin de période







Source : auteure - calculs à partir des données de la Banque mondiale (WDI, WGI)

Nous constatons peu de changements par rapport à 2002. L'efficacité du gouvernement reste la dimension la plus fortement corrélée au niveau de revenu par tête et les capacités revendicatives celle ayant la plus faible corrélation. Ainsi, le premier obtient un coefficient associé au PIB par tête de 1,26 et un R^2 de 0,7 suivi de l'État de droit (RL), de la qualité de la réglementation (RQ), du contrôle de la corruption (CC) et de la stabilité politique (PV). Le coefficient associé au PIB par habitant pour VA est de 0,8 et le R^2 de 0,28. En définitive, que ce soit en début ou en fin de période d'analyse, on observe une relation positive entre l'ensemble des indicateurs de gouvernance et le revenu par habitant. Nos résultats rejoignent ceux de Nazier et Ezzat (2013).

Nous poursuivons l'analyse avec comme prochaine étape le classement des PEID selon qu'ils soient en déficit ou en surplus de gouvernance.

2.3. Classement des PEID en déficit/surplus de gouvernance institutionnelle

Les graphiques (11 et 12) précédents nous permettent de classer les États insulaires en deux groupes : celui des PEID en déficit de gouvernance et celui des PEID en surplus de gouvernance. Il est alors aisé d'analyser la performance globale des PEID par rapport à l'ensemble des économies mondiales ainsi que leur évolution entre 2002 et 2016. L'annexe Chap.2 - 41 reprend ce classement en début et en fin de période.

Nous remarquons qu'en 2002, 15 économies insulaires (dont Haïti, Tonga, Trinité-et-Tobago, les Seychelles) sont en déficit de gouvernance contre 17 en surplus en matière d'efficacité du gouvernement (GE), parmi lesquels le Belize, la Barbade, les Maldives et Singapour. En 2016, 8 des 25 PEID en déficit en 2016 sont en surplus en début de période. Il s'agit d'Antigua, du Belize, des Comores, de la Dominique, des Iles Fiji, de la Grenade, des Maldives et de Tuvalu. Sur les 10 économies en surplus en fin de période, 3 sont initialement en déficit : la Micronésie, la Jamaïque et Saint-Vincent. Ainsi, la majorité des PEID se trouvent sous la moyenne internationale indiquant une faiblesse dans l'efficacité des pouvoirs publics.

Ceci est aussi en accord avec les travaux en administration publique portant sur les petits États (Baker, 1992). D'ailleurs, dans un article datant de 2006, Sutton présente 4 caractéristiques comportementales propres aux petites économies qui façonnent la performance du secteur public. Il distingue le personnalisme exagéré, les ressources limitées, la délivrance d'un service public inadapté et le degré relativement élevé de dépendance à l'égard de consultants étrangers. Aussi, les systèmes administratifs insulaires se caractérisent par des formes de clientélisme et de favoritisme (ONU DC, 2016). La taille réduite de ces économies semble particulièrement impacter cette composante institutionnelle.

Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Cap-Vert, les Iles Fiji, Guinée-Bissau, la Grenade, Sao-Tomé-Et-Principe, les Maldives, Trinité-et-Tobago et Tuvalu qui initialement s'illustraient avec un surplus de gouvernance en matière de qualité de la réglementation (RQ) se retrouvent en déficit en 2016 aux côtés de 17 autres PEID. Il s'agit entre autres, des Comores, du Guyana, de Kiribati, des Iles Salomon et du Suriname. Seulement 8 économies insulaires sont en surplus en 2016 contre 18 en 2002. Seuls, Sainte-Lucie et Vanuatu passent d'un déficit

à un surplus de gouvernance. Nous avons dans nos précédents développements mis en lumière la faiblesse des PEID dans ce domaine. Il semblerait là encore, que les caractéristiques de ces territoires aient un effet sur ce domaine de gouvernance. Les conditions de développement d'un secteur privé concurrentiel et ouvert semblent, effectivement, défavorables dans les PEID (ONUDC, 2016 ; ONU, 2006). La petite taille des marchés mène très souvent à des situations d'oligopoles voire de quasi-monopoles dans nombre de secteurs tels que l'énergie, la télécommunication, le transport (Dornan, 2018). Les pratiques anticoncurrentielles y sont aussi importantes (CNUCED, 2014). Dans une étude datant de 2009, la CEPAL dénonce, par exemple, les accords de prix entre les fournisseurs de services de fret maritime dans les pays du CARICOM (Sánchez et Wilmsmeier, 2009).

Ceci étant sans compter les difficultés d'y faire des affaires. La plupart des États insulaires sont, d'après la Banque mondiale, mal positionnés en la matière. Par exemple, la Grenade, le Suriname et les Comores, se classent respectivement au 131^{ème}, 152^{ème} et 151^{ème} rang mondial sur 190 pays (Doing Business, 2016). Aussi, la lourdeur administrative pour créer une entreprise, l'accès restreint aux crédits, les taux élevés d'imposition sont autant d'éléments qui dissuadent à la formalité d'une part et aux investissements privés, d'autre part. Il semble alors impératif pour les PEID d'améliorer la qualité de leur gouvernement afin d'assurer et d'encourager le développement du secteur privé, nécessaire à leur développement (Briguglio et al., 2006 ; Sutton, 2008). Plusieurs pistes peuvent être explorées comme le développement de secteurs de microfinance ou la création de services d'accompagnement des porteurs de projets.

Nous remarquons que la quasi-totalité des PEID sont en surplus de gouvernance en matière de capacités revendicatives et d'expression (VA) en 2002 et 2016. Ils sont respectivement au nombre de 30 et 31. Un seul changement de catégorie est observé. Il s'agit d'Antigua qui passe d'un déficit de gouvernance à un surplus. Systématiquement, Haïti, les Maldives, Singapour et les Seychelles restent en déficit dans ce domaine.

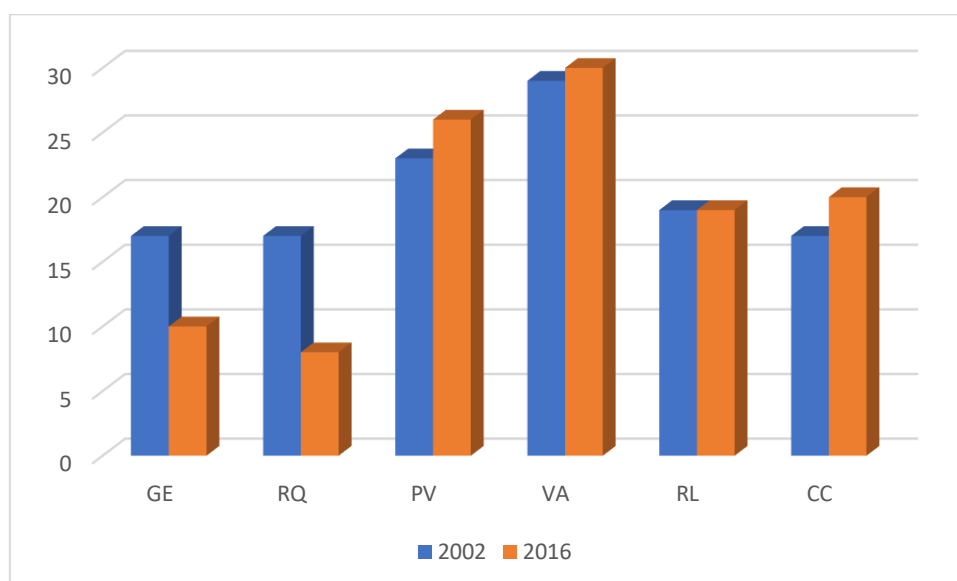
Même constat s'agissant de la stabilité politique. La majorité des économies insulaires sont en surplus de gouvernance tant en 2002 qu'en 2016. On en comptabilise respectivement 24 et 34. Seuls Haïti, le Guyana et la Jamaïque passent d'un déficit à un surplus de gouvernance. Trinité-et-Tobago et la Papouasie Nouvelle-Guinée sont les seuls PEID à être en déficit de gouvernance en début et en fin de période. Il semblerait que les PEID soient, pour simplifier, plus démocratiques et stables que la moyenne internationale. Ce qui est en total accord avec la littérature sur les PEI (Anckar, 2004 ; Alesina et Perotti, 1996 ; Baldacchino, 2005a) qui l'explique par leur plus grande homogénéité et cohésion sociale.

En 2002, 21 PEID sont en surplus de gouvernance (dont la Dominique, Kiribati, Singapour, Tuvalu, Saint-Vincent) contre 15 en déficit (le Belize, les Maldives, les Seychelles, les Iles Fiji et Salomon) en matière d'État de droit (RL). Le Timor-Oriental et les Bahamas passent d'un surplus de gouvernance à un déficit tandis que Haïti et les Iles Salomon connaissent l'évolution inverse. En 2016, 19 économies se classent en surplus et 15 en déficit. Il est reconnu que la législation ne peut être efficace que si elle est adaptée et correctement mise en œuvre par les entités gouvernementales. Or, nous soulignons plus haut le manque de ressources humaines et financières de ces États, d'une part et la capture de l'État par une minorité puissante dans nombre d'entre eux, d'autre part (Andersen et al., 2020).

Enfin, la majorité des économies insulaires (c'est-à-dire 22) sont en surplus de gouvernance en matière de contrôle de corruption (CC) en 2016. On remarque que cinq d'entre elles changent de catégorie entre le début et la fin de période, à savoir, les Comores, la Micronésie, les Iles Marshall, les Seychelles et le Vanuatu passant d'un déficit à un surplus. Une explication se trouve dans l'adhésion, depuis 2000, de nombreux PEID à la Convention des Nations Unies contre la corruption. C'est le cas de la Grenade, de la Micronésie, du Guyana, de la Barbade, des Seychelles ou encore de la République Dominicaine. Assistés d'organismes internationaux, ces territoires mettent en œuvre des mesures anti-corruption, certains adoptant même de nouvelles lois et modifiant leur législation afin de lutter contre la corruption tant dans le secteur public que privé (Trinité-et-Tobago en 2019). Ainsi, l'île Maurice a créé une Commission indépendante contre la corruption et a élaboré un code de bonne conduite destinée aux agents publics intervenant dans la passation de marchés (ONU, 2019).

Guinée-Bissau et le Suriname, quant à eux, passent d'un surplus de gouvernance à un déficit par rapport à la moyenne internationale. Ceci est en accord avec la littérature économique sur le sujet et d'autres indicateurs. La plupart des économies en déficit dans ce domaine sont aussi mal positionnées pour le CPI. En effet, la Guinée-Bissau et Haïti obtiennent le score de 17 (contre 19 en 2014 et 2013), le Guyana 29, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, 25 en 2015. Pour rappel, les scores CPI vont de 0 (corrompu) à 100 (pays très clean).

Graphique 13 : Evolution des PEID en surplus de gouvernance en 2002 et 2016



Source : auteure

En définitive, nous notons que les PEID se démarquent par rapport aux économies du monde en matière de stabilité politique et de capacités revendicatives et d'expression. Le nombre d'économies insulaires augmentant entre 2002 et 2016 dans ces domaines mais également en ce qui concerne le contrôle de la corruption. S'agissant de la qualité du cadre juridique nous observons que les territoires insulaires voient leur nombre croître. Nous montrons cependant que deux composantes institutionnelles restent à la traine en milieu insulaire. Il s'agit de la qualité de la réglementation et de l'efficacité du gouvernement. Non seulement les PEID en surplus sont moins nombreuses mais sur la période leur nombre diminue.

2.4. Déficit/surplus de gouvernance et taux de croissance du PIB/tête

En nous basant sur la littérature économique qui prône que la bonne gouvernance a un effet sur la croissance, nous supposons que les économies en surplus de gouvernance devraient afficher des taux de croissance plus importants que celles en déficit. Pour tester cette hypothèse nous considérons le classement précédent (voir annexe Chap.2 - 41) et examinons le lien entre les différentes performances institutionnelles et le taux de croissance du revenu par tête entre 2002 et 2016. Afin de réduire les risques de simultanéité, nous considérons les PEID en surplus/déficit dans les 6 domaines de gouvernance institutionnelle en début de période (2002) et le taux de croissance annuel moyen sur l'ensemble de la période (2002 -2016). Nous calculons

ce dernier pour les deux groupes, les annexes Chap.2-42 à Chap.2-47 reprennent l'ensemble de nos résultats.

En matière de contrôle de corruption, nous remarquons qu'en 2002, 16 économies insulaires se trouvent en déficit de gouvernance par rapport à la moyenne internationale contre 18 en surplus. Le taux de croissance annuel moyen sur l'ensemble de la période pour le groupe en surplus est de 1,77% contre 1,4% pour celui en déficit. C'est Cuba qui affiche le taux le plus élevé (4,36%) parmi les économies en surplus et les Bahamas le plus faible (-1,44%). Sans les Bahamas⁷², le taux moyen du groupe grimpe à 1,96 et c'est alors Kiribati qui enregistre le plus petit taux (0,09%). Pour ce qui est des économies en déficit de contrôle de corruption, c'est la République Dominicaine qui enregistre le taux de croissance le plus important (3,91%) et les Comores le moins élevé (-0,31%).

En début de période, 21 territoires insulaires se classent en surplus de gouvernance en matière d'État de droit, pour un taux de croissance annuel moyen de 1,45% avec l'archipel des Bahamas et de 1,60% sans ce dernier. Notons que l'économie de ce groupe qui obtient le taux de croissance moyenne le plus élevé est l'Ile Maurice (3,76%) et le moins élevé est Kiribati (0,09%). Les PEID en déficit dans ce domaine, sont quant à eux, au nombre de 15. Le taux de croissance moyen associé à ce groupe est de 1,78%. Cuba étant l'économie ayant la croissance la plus soutenue du groupe et les Comores la plus faible.

En matière d'efficacité du gouvernement, ce sont 15 économies insulaires qui se classent en déficit. Leur taux de croissance annuel moyen étant de 1,65%. Cuba se hisse en haut du podium avec le taux le plus élevé du groupe contrairement à Haïti qui affiche un taux de -0,12% entre 2002 et 2016. 17 économies sont en surplus dans ce domaine. Leur taux de croissance incluant les Bahamas est de 1,62% et de 1,81% sans. Notons que l'Ile Maurice connaît la croissance la plus forte du groupe (3,76%) et les Comores la plus faible (-0,31%).

En 2002, le taux de croissance annuel moyen des 18 PEID en surplus de gouvernance pour la qualité de leur réglementation est de 1,73% en incluant Bahamas et de 1,91% en retirant cet archipel. C'est l'Ile Maurice qui croît le plus vite sur l'ensemble de la période et le Bahreïn, qui au contraire, connaît le taux de croissance annuel moyen le moins élevé (0,02%). Les 17 économies insulaires en déficit en la matière affichent un taux de croissance annuel moyen de 1,65%. Cuba enregistrant le taux de croissance le plus important (4,36%) et Haïti le plus faible (-0,12%) pour ce groupe.

⁷² Compte tenu de son caractère aberrant, nous écartons pour une analyse plus fine ce territoire.

Enfin, s'agissant de la stabilité politique, seuls 6 PEID sont en déficit de gouvernance en début de période et leur taux de croissance annuel moyen s'élève à 1,51%. C'est Trinité-et-Tobago avec son taux de croissance de 3,32% qui affiche le plus haut niveau et Haïti avec -0,12% le plus bas. Pas moins de 24 PEID se classent en surplus de gouvernance en la matière et leur taux de croissance moyen est de 1,94% avec les Bahamas et de 2,09% sans. Cuba enregistrant le taux le plus important et les Comores le plus bas (-0,31%).

Nos résultats mettent clairement en évidence que les PEID avec un excédent de gouvernance en matière de qualité de la réglementation, stabilité politique et contrôle de corruption ont en moyenne crû plus rapidement sur la période que les économies affichant un déficit dans ces domaines. Cette première conclusion confirme l'hypothèse de départ. Cependant, notre analyse empirique montre aussi que les territoires insulaires en déficit de gouvernance en termes de capacités revendicatrices (VA), d'État de droit (RL) et d'efficacité du gouvernement (GE) ont connu des taux de croissance annuel moyens plus élevés que le groupe d'économies en surplus. On pourrait penser que cela est dû à la présence des Bahamas. Le tableau 13 ci-après montre qu'en excluant les Bahamas, le taux de croissance annuel moyen des PEID en excédent passe respectivement de 1,52% à 1,62% pour VA, de 1,45% à 1,6% pour RL et de 1,62% à 1,81% pour GE.

Tableau 13: Taux de croissance annuel moyen (%) des PEID en déficit/surplus de gouvernance institutionnelle

	Déficit	Surplus	
		Avec BHS	Sans BHS
GE	1,65	1,62	1,81
RQ	1,65	1,73	1,91
PV	1,51	1,94	2,09
VA	2,13	1,52	1,62
RL	1,78	1,45	1,6
CC	1,45	1,77	1,96

Source : auteure - calculs à partir de WGI (2018)

Ainsi l'on remarque que pour les deux premières dimensions de la gouvernance institutionnelle (VA et RL) le retrait des Bahamas n'inverse pas la tendance. Ce résultat suggère donc que ces domaines ne sont pas des facteurs décisifs de la croissance dans ce groupe particulier d'économies durant cette période. Cependant, les conclusions changent pour ce qui est de

l'efficacité du gouvernement. En effet, l'exclusion des Bahamas fait grimper le taux de croissance annuel à 1,81%, taux supérieur de 0,20 points à celui du groupe en déficit. *In fine*, notre analyse empirique montre que les PEID politiquement stables, ayant des gouvernements efficaces, une bonne qualité de leur réglementation et un bon contrôle de la corruption ont crû plus rapidement, entre 2002 et 2016, que les PEID ayant de mauvaises performances en la matière.

Elle nous permet aussi de conclure que les PEID jugés « bon élèves » en matière d'État de droit (RL) et de capacités revendicatives (VA) n'ont en moyenne pas affiché des taux de croissance plus élevés que les territoires ayant un déficit dans ces domaines. En d'autres termes, VA et RL ne semblent pas être, sur l'ensemble de la période, des moteurs importants de la croissance économique des PEID. Ces derniers résultats rejoignent les conclusions de Orayo et Mose (2016) qui ne trouvent pas d'effet significatif de RL ni de VA sur le taux de croissance de la plupart des pays d'Afrique de l'Est entre 1993 et 2013 mais se démarque d'études antérieures comme Akpan et Effrong (2012) ou encore Kaufmann et Kraay (1999, 2002).

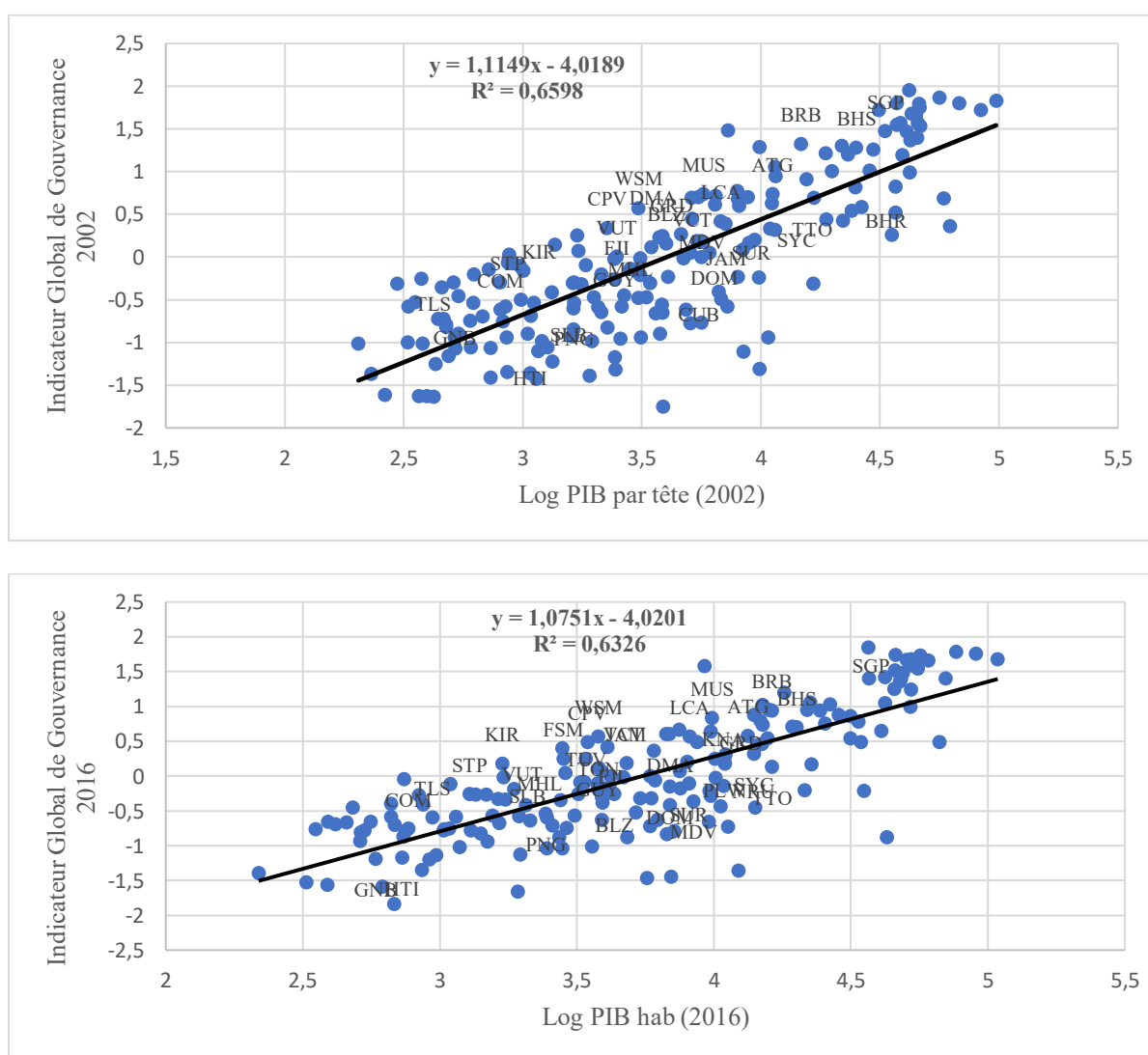
2.5. Déficit/surplus de gouvernance et réponse à la crise économique mondiale de 2008

La dernière analyse de ce chapitre consiste à tester de manière simple l'hypothèse de Rodrik (2005) qui stipule qu'une bonne gouvernance conduirait non seulement à soutenir la dynamique de croissance dans un territoire mais également à renforcer sa capacité de résistance aux chocs. L'on s'attendrait alors à ce que les PEID en surplus de gouvernance non seulement affichent des taux de croissance plus élevés que l'autre groupe de PEID mais surtout qu'ils arrivent à maintenir leur niveau de croissance, même après la crise économique de 2008 (hypothèse 4). Important choc survenu au milieu de notre période d'analyse (2002 – 2016) qui a particulièrement affecté les économies de notre échantillon. Pour ce faire, nous effectuons dans un premier temps le classement des PEID (surplus/déficit) en nous basant cette fois sur l'IGG et analysons, dans un second temps, l'évolution des taux de croissance annuel moyens du revenu par habitant de chaque groupe.

2.5.1. Classement des économies en déficit/surplus de gouvernance en 2002 et 2016

En nous basant sur les nuages de points suivants (graphique 17) un classement des économies insulaires est effectué en début et en fin de période. Nos résultats montrent une relation fortement positive entre l'IGG et le revenu par tête pour l'ensemble des économies du monde. Nous voyons que sur les 32 PEID recensés en 2002, 10 sont situés en dessous de la moyenne internationale et 19 au-dessus⁷³.

Graphique 14 : Scores de gouvernance et niveau de revenu par habitant en 2002 et 2016



Source : auteure – à partir des données WDI et WGI (2016)

⁷³ GUY, MHL et MDV se trouvant sur la droite de régression ils ne peuvent être classés.

En 2016, ce ne sont pas moins de 36 économies insulaires qui sont représentés dont 24 en surplus de gouvernance et 11 en déficit. Notons que la Jamaïque et les Iles Salomon passent d'un déficit de gouvernance en 2002 à un surplus en 2016. Deux territoires connaissent la trajectoire inverse. Il s'agit du Belize et de Guinée-Bissau. Systématiquement, des PEID tels que Haïti, Trinité-et-Tobago, les Seychelles et le Suriname se retrouvent en déficit de gouvernance par rapport à la moyenne internationale. *A contrario*, des territoires insulaires comme Antigua-et-Barbuda, la Dominique, Sainte-Lucie, les Bahamas pour la région Caraïbe, les Comores, l'Ile Maurice, le Cap-Vert, Singapour, Sao-Tomé-Et-Principe, pour la région AIMS et Kiribati, Vanuatu et Samoa, entre autres, sont toujours en surplus de gouvernance.

Le tableau reprenant le classement des PEID en déficit/surplus de gouvernance se trouve à l'annexe Chap. 2 – 48.

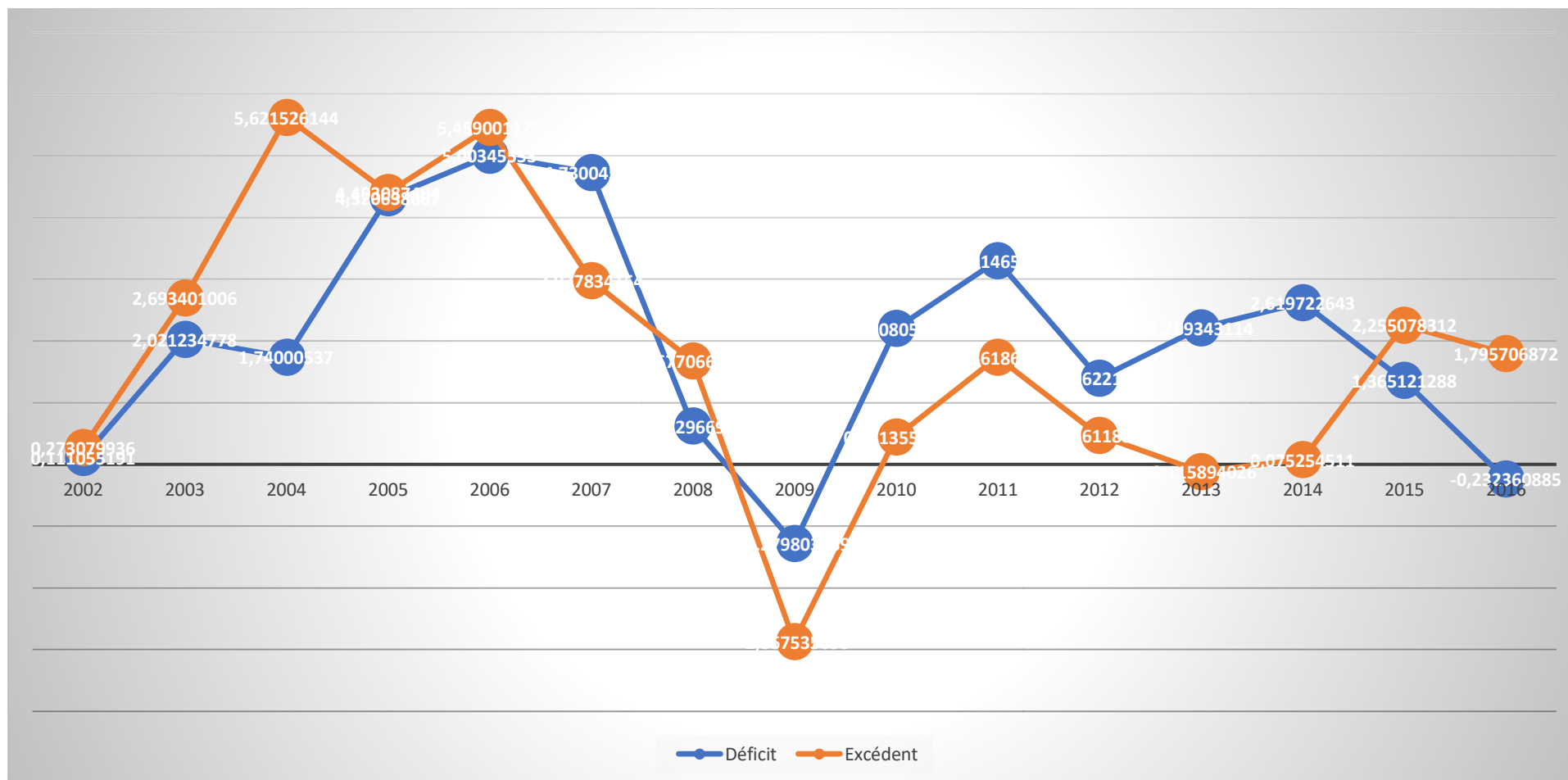
2.5.2. Qualité de la gouvernance et taux de croissance du revenu par tête

À partir du classement précédent pour l'année 2002 (voir annexe Chap. 2 – 48) nous comparons et analysons les taux de croissance moyens du revenu par tête des deux groupes sur l'ensemble de la période. Nous obtenons le graphique 15 suivant.

Globalement, on observe la même tendance pour les deux groupes. D'abord de 2002 à 2006, les taux de croissance moyens sont en hausse et c'est le groupe d'économies en surplus de gouvernance qui affiche les taux les plus élevés. Ainsi, en 2002, les PEID en surplus affichent un taux moyen de 0,27% contre 0,11% pour le second groupe. Ses taux grimpent respectivement à 5,46% et 5% en 2006. Précisons que les taux durant cette période sont relativement proches à part en 2004 où l'écart entre les deux groupes est de près de 4 points de pourcentage. Cela est en grande partie due à la performance du Timor-Oriental connaissant un bond cette année, avec un taux de croissance de plus de 58%.

Ensuite de 2006 à 2009 l'on observe une tendance inverse. Les taux de croissance moyens sont en chute libre pour atteindre leur niveau le plus bas de la période entière. En effet, les PEID en déficit affichent un taux moyen en 2009 de -1,28% contre -2,87% pour les économies en surplus. Cette période est assez particulière pour les territoires insulaires qui ont pour la plupart été fortement impactés par cette crise 2008-2009. En règle générale, le groupe d'économies en surplus connaît des taux de croissance en moyenne plus faibles que leurs homologues en déficit.

Graphique 15 : Evolution du taux de croissance du PIB par habitant des économies en déficit/surplus de gouvernance entre 2002 et 2016



Source : calculs de l'auteure – à partir des données du WDI (2018) et WGI (2018)

Notons que cette crise économique mondiale a principalement affecté l'économie des territoires insulaires fortement intégrés au commerce international comme Antigua dont le taux de croissance s'effondre à -13% en 2009. Antigua a non seulement souffert d'une baisse considérable du tourisme mais également de l'effondrement de son principal employeur du secteur privé (CIA World factbook, 2018). D'autres PEID de la zone Caraïbe ont également connu des baisses significatives de leur taux de croissance cette année. C'est le cas de la Jamaïque (-4,81%), de la Barbade (-4,37%), de Trinité-et-Tobago (-4,84%), de la Grenade (-6,94%), du Timor Oriental et des Iles Salomon, qui voient leur taux diminuer en 2009, respectivement de -7,25% et -6,86%.

De 2009 à 2014 on remarque aisément qu'en moyenne les taux de croissance des PEID en surplus sont inférieurs à ceux des économies en déficit de gouvernance. Cette période peut cependant être divisée en deux : d'abord entre 2009 et 2011, les taux de croissance du revenu par tête sont repartis à la hausse pour atteindre cette dernière année plus de 3% pour les économies en déficit (soit 3,3%) et près de 2% pour les économies en surplus (soit 1,74%). Puis de 2011 à 2014, où des trajectoires différentes se dessinent pour les deux groupes. Le premier (déficit) voit son taux de croissance moyen diminuer en 2012 (1,4%) pour repartir à la hausse jusqu'en 2014. En revanche, l'année 2011, qui a porté son lot de menaces et a mis à mal la croissance économique mondiale⁷⁴, semblent avoir atteint plus durablement les économies en surplus qui voient leur taux de croissance moyen diminuer jusqu'en 2013 pour atteindre de nouveau un taux négatif (-0,11%). Pour finir, à partir de 2014, le taux de croissance moyen des économies en déficit repart à la baisse et repasse en dessous de celui des économies en surplus dès 2015. En 2016, les PEID en déficit affiche un score négatif de -0,23% en 2016 contre 1,79% pour leurs homologues en surplus.

Plusieurs remarques intéressantes peuvent être faites. La première est, qu'en début de période, les territoires dotés, selon la BM, d'une bonne gouvernance, ont connu des taux de croissance moyen plus élevés que leurs homologues en déficit. La deuxième est, qu'à partir de 2006 et ce jusqu'à 2014, ce sont en règle générale les économies en déficit qui ont, en moyenne, crû plus rapidement. La troisième est que, malgré leur relative meilleure performance institutionnelle,

⁷⁴ Avec notamment la crise de la dette de la zone euro, la défiance vis-à-vis des États-Unis criblés de dettes, la dégradation de la note de crédit de ces derniers, etc.

les PEID en surplus ont été nettement plus affectés par la crise économique de 2008 (et dans une moindre mesure par celle de 2011) que ceux en déficit.

La quatrième est que, non seulement les territoires insulaires dotés d'une bonne gouvernance par rapport à la moyenne ont nettement moins bien résisté à la crise économique de 2008, mais ils ont également pris plus de temps à s'en remettre et à revenir à des taux de croissance plus proches de ceux d'avant crise. Lazarov et Slaveski (2015), Bartlett et Prica (2011), Chauvet et Collier (2004) et Seldadyo et al. (2007) trouvent des résultats semblables.

En définitive, nos résultats empiriques montrent que contrairement à ce que prédisait la théorie économique (Rodrik, 2005), les meilleures performances institutionnelles n'ont pas permis aux économies insulaires de notre échantillon qui en sont dotées de renforcer leur capacité de résistance aux chocs exogènes et de soutenir la dynamique de croissance déjà engagée. Autrement dit, les institutions des PEID en surplus de gouvernance n'ont pas contribué à plus de résilience de leur économie, invalidant la 4^{ème} hypothèse de la thèse. Cela pouvant être attribué en grande partie à leur forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur maintes fois souligné par la littérature économique. Nous pouvons alors supposer que les institutions de ces territoires ne sont pas bien adaptées bien que correspondant aux standards des organisations internationales.

Chapitre III :

Essai sur la qualité institutionnelle et la croissance économique dans les PEID

Ce dernier chapitre, qui concentre l'essentiel de nos investigations empiriques, constitue l'apport majeur de cette thèse à la littérature. Il se propose d'examiner l'effet de la gouvernance institutionnelle sur la croissance économique des PEID. Malgré les contraintes de données, nous faisons le choix de nous focaliser sur les 38 États insulaires membres de l'ONU plutôt que de considérer un échantillon plus vaste et de poser une variable dummy « PEID ». Plusieurs raisons le justifient. D'abord, nous signalons au premier chapitre le peu d'analyses portant sur ces territoires. Ensuite, nous mettons en évidence au deuxième chapitre des différences notables entre les performances institutionnelles de ces économies et le reste du monde. Nous y montrons également que les caractéristiques intrinsèques des PEID impactent la qualité et le fonctionnement de leurs institutions. Enfin, nos premières analyses empiriques enseignent sur la faiblesse institutionnelle insulaire dans plusieurs domaines essentiels au développement économique.

Pour mener notre étude, nous intégrons à notre équation de croissance plusieurs proxys de la qualité institutionnelle. Ainsi, dans un premier temps, nous considérons l'indicateur global de gouvernance de la Banque. Dans un second temps, pour déterminer quelle(s) institutions(s) importe(nt) pour la croissance économique des PEID, nous considérons deux cadres d'analyse. Le premier tient compte des six domaines institutionnels développés par la Banque mondiale. Le second, quant à lui, considère la taxonomie institutionnelle de Rodrik (2005). Cette dernière, portant plus spécifiquement sur le fonctionnement des marchés nous paraît essentielle dans le contexte insulaire, compte tenu des spécificités et problématiques décrites au chapitre 2.

Après avoir présenté le cadre de notre travail dans une première section, nous mettons en œuvre nos investigations empiriques dans les deux sections suivantes. Deux techniques sont alors privilégiées dans nos travaux. Les résultats relatifs aux estimations en coupe transversale sont portés à la deuxième section et ceux en données de panel à la troisième.

Section 1 : Cadrage de l'étude empirique

Une étape essentielle à ce stade est la présentation du cadre retenu pour nos investigations empiriques. Ainsi, dans cette section nous exposons les objectifs de notre étude et présentons le modèle, les variables et les méthodes retenues. Aussi, nous abordons la problématique de l'indisponibilité des données et mettons en avant les premières limites de ce travail de recherche.

1. Les objectifs

Les récentes recherches sur les déterminants de la croissance économique montrent que la qualité des institutions associée à la notion de « bonne gouvernance » joue un rôle important dans ce processus. Toutefois, plusieurs remarques peuvent être faites sur cette littérature abondante. La première est l'absence de consensus quant à la définition même de ce qu'est une institution rendant extrêmement variés les théories et les mécanismes qui sous-tendent cette relation. La deuxième est que la majeure partie des études empiriques se concentrent sur des types particuliers d'institutions (celles garantissant les droits de propriété notamment).

Une troisième est la grande hétérogénéité existante entre les études sur le sujet, menant souvent à des résultats différents. Ceux-ci étant particulièrement sensibles aux modèles, aux variables et méthodes retenus, mais aussi à la période d'analyse et aux territoires étudiés. Une quatrième et dernière remarque est, qu'à ce jour, peu d'études portent sur les PEID et ce, malgré la multiplication ces dernières années des travaux sur les PED et des études régionales. C'est la raison pour laquelle, dans ce travail de recherche, nous souhaitons mener une analyse poussée sur l'effet de la gouvernance sur la croissance de ces territoires aux caractéristiques tant économique qu'institutionnelle particulières.

Ainsi, nous cherchons, dans ce travail, à déterminer si la qualité institutionnelle a un effet sur la croissance économique des PEID entre 2002 et 2016. À cette fin, nous considérons dans une première étude l'IGG comme proxy de la qualité de la gouvernance. Cet indicateur étant la moyenne simple de six indicateurs institutionnels, nous réalisons une deuxième analyse en considérant les domaines institutionnels qu'ils représentent. Nous choisissons de les intégrer en

même temps afin de déterminer quelle(s) institution(s) est(sont) la(les) plus importante(s) pour la croissance économique dans ces territoires⁷⁵.

Enfin, une troisième étude est effectuée à partir de la classification de Rodrik (2005). Comme souligné aux chapitres précédents, l'intérêt des chercheurs se porte en priorité sur les institutions de droits de propriété privée. Pourtant, Rodrik (2005) montre que d'autres institutions sont nécessaires pour soutenir la dynamique de croissance, renforcer la capacité de résistance aux chocs et faciliter une répartition des charges socialement acceptable en cas de chocs. Il souligne alors l'importance des institutions de réglementation, de stabilisation et de légitimation aux côtés des institutions de création du marché. L'adoption de cette taxonomie nous permet, comme précédemment, de retenir la définition des institutions développée par North (1981 et 1990). Une telle démarche trouve, à notre sens, tout son intérêt dans le contexte insulaire, compte tenu des contraintes pesant sur le fonctionnement des marchés dans ces économies (petite taille, structure oligopolistique voire monopolistique, ressources humaines et financières limitées, présence de groupes d'intérêts privés puissants, etc.⁷⁶).

Considérant la crise économique mondiale de 2008 et ses effets sur les économies insulaires nous réalisons également une analyse de la relation gouvernance-croissance pré et post-choc économique. Les mêmes investigations sont menées tenant compte des deux sous-périodes suivantes : de 2002 à 2009 d'une part et de 2010 à 2016, d'autre part. Le modèle estimé est présenté dans la prochaine sous-section.

2. Spécification générale du modèle

La mise en œuvre de notre étude passe par l'estimation d'une équation de croissance. Nous avons retenu pour nos travaux le modèle général suivant :

$$Y_i = \alpha_0 + \alpha_1 X_i + \varepsilon_i \quad (1)$$

Où :

- Y est la variable expliquée,

⁷⁵ Nous effectuons aussi les estimations en les considérant un à un pour tenir compte des fortes corrélations entre eux. Aussi, ces résultats, qui peuvent être fournis sur demande, sont commentés et utilisés pour mieux comprendre l'effet de la qualité institutionnelle dans les performances de ces territoires. Le lecteur peut se référer au tableau 59 (p.312) pour une vue d'ensemble.

⁷⁶ Le lecteur peut se référer aux section 2 et 3 du chapitre 2.

- X est la matrice des variables explicatives que l'on peut séparer comme suit :
 - Un ensemble de variables d'intérêt que l'on nomme *Inst* par la suite, correspondant aux variables de gouvernance institutionnelle,
 - Et l'ensemble des variables de contrôle.

Ce qui permet de réécrire (1) comme suit :

$$Y_i = \alpha_0 + \alpha_1 \mathbf{Inst}_i + \alpha_2 X_i + \varepsilon_i \quad (2)$$

Le modèle que nous estimons s'inscrit donc dans le cadre des extensions du modèle de croissance néoclassique (Barro, 1991, 1997 ; Mankiw, et al., 1992 ; Romer, 1990 ; Barro et Sala-i-Martin, 1995). Outre les déterminants dits « traditionnels » de la croissance que nous détaillons dans la section suivante, nous incluons des indicateurs de la qualité des institutions.

3. Les variables

La variable dépendante

Nous retenons le taux de croissance annuel du PIB par habitant comme mesure des performances économiques des PEID. Cet indicateur est largement reconnu et utilisé dans la littérature économique sur la gouvernance. Nous considérons alors les séries annuelles du PIB par tête exprimé en dollars américains constants de 2010 et provenant de la base WDI de la Banque mondiale.

Nous distinguons dans le développement qui suit les variables institutionnelles des variables de contrôle.

Les variables institutionnelles *Inst*

Pour tester l'effet de la gouvernance (*institutions groupées*) nous retenons **l'indicateur global de gouvernance (IGG)** de la Banque mondiale.

Pour tester l'effet des différents types d'institutions (*institutions dégroupées*) nous considérons d'abord les six dimensions du cadre institutionnel fournies par la Banque mondiale que sont :

- « les **capacités revendicatives et d'expression** » qui mesurent la possibilité pour les citoyens d'élire leurs gouvernants mais aussi les libertés d'expression, d'association et de la presse (VA) ;
- « la **stabilité politique et l'absence de violence** » qui évaluent la probabilité de voir le gouvernement déstabilisé par des moyens violents ou anticonstitutionnels (PV) ;
- « l'**efficacité de l'action publique** » qui mesure la qualité de la formulation des politiques et celle des services publics, l'efficacité de la fonction publique et son indépendance à l'égard des pressions politiques (GE) ;
- « la **qualité de la réglementation** » qui évalue la capacité du gouvernement à formuler et à appliquer des règlements adaptés favorisant le développement du secteur privé (RQ) ;
- « l'**État de droit** » qui mesure la confiance et le respect des règles de la société par les citoyens, la qualité de la mise en application des contrats et des droits de propriété (RL) ;
- « le **contrôle de la corruption** » qui évalue l'abus des pouvoirs publics à des fins lucratives, en intégrant les formes mineures et majeures de corruption, etc. (CC)

Pour finir, et pour tenir compte de la classification quadripartite de Rodrik (2005), nous retenons 3 des 6 indicateurs précédents : « **État de droit** » comme **proxy des institutions de créations de marché**, la « **qualité de la réglementation** » comme **proxy des institutions de réglementation** et la « **Stabilité politique** » comme **proxy des institutions de légitimation de marché**. Auxquels nous ajoutons la variable :

- « **liberté monétaire** » comme **proxy des institutions de stabilisation** provenant de la base de données de la Fondation Héritage (MF).

Une description détaillée de ces indicateurs, tout comme les raisons de ce choix, se trouvent à la section 2 du chapitre 2.

Les variables de contrôle X

L'identification des variables de contrôle à intégrer dans les équations de croissance représente l'un des principaux exercices dans ce domaine de la recherche en économie. La matrice X

comprend généralement des variables mesurant à la fois les sources « immédiates » et « fondamentales » de la croissance économique. À ce jour, il n'y a pas véritablement de consensus sur les déterminants à inclure tant les variables utilisées dans les études empiriques sont nombreuses et diverses. En fait, le plus souvent, elles ne sont pas formellement liées à un modèle de croissance mais choisies de façon ad hoc. Durlauf et Quah (1998) dans leur article, «*The new empirics of economic growth*», en recensent d'ailleurs plus de quatre-vingts. Outre le revenu initial, l'accumulation du capital humain et physique, on identifie désormais comme déterminants robustes de la croissance économique, la stabilité politique, les institutions, l'ouverture commerciale, l'inflation, le gouvernement, la culture, le climat, etc.

Comme nous l'avons déjà souligné, l'une des principales difficultés de cette thèse est la recherche de variables fiables et régulières à intégrer à notre équation de croissance. En effet, l'inclusion de variables de contrôles typiquement utilisées dans les analyses de croissance est un problème réel qui se pose lors de l'étude de ces économies (Feeny et al., 2014 ; Alexis et Maurin, 2016). La disponibilité des données et le manque d'observations pour ces économies étant des facteurs particulièrement limitants, il est important de noter que notre choix est guidé par deux éléments : le premier étant la littérature économique sur le sujet et le second, le désir d'inclure le plus d'économies insulaires possible à cette analyse. Mais alors, comme c'est souvent le cas pour tout exercice économétrique sur les PEI, nous sommes contraints de restreindre les ambitions dans le choix des variables explicatives.

De ce fait, pour cette recherche nous retenons :

- **Le nombre moyen d'années de scolarité (caphum/an_etud)** comme proxy du capital humain. Bien que de nombreuses études montrent le rôle majeur joué par le capital humain dans la croissance économique d'un pays, trouver un bon proxy pour cette variable reste difficile. Cela dit, la variable la plus utilisée dans les régressions est l'inscription à l'école secondaire (*secondary school enrolment*). Faute de données, nous la remplaçons par le nombre moyen d'années de scolarité. Des auteurs comme Kruegar et Lindahl, 2001; Hanushek et Woessmann, 2007; Barro et Lee, 2010, l'utilisent également dans ce cadre.
- **La croissance annuelle de la population (pop).** Compte tenu des disparités démographiques relevées, il nous paraît intéressant d'intégrer une variable capturant l'effet de la population sur la croissance. Nous sélectionnons la croissance de la population. Barro et Lee (1994), Levine et Renelt (1992), Mankiw, Romer et Weil

(1992), Headey et Hodge (2009), Lam (2010), Wesley et Peterson (2017) l'intègrent à leurs estimations. Ses effets sont tantôt positifs, tantôt négatifs. Certains ne trouvant, en outre, aucun effet de la croissance de la population sur la croissance.

- **L'ouverture commerciale (com).** Il s'agit de la somme des exportations et des importations sur le PIB. Frankel et Romer (1996), Harrison (1995), Levine et Renelt (1992), Kim et Lin (2009), montrent, entre autres, que l'ouverture a un impact significatif sur la croissance économique. Etant donné le haut degré d'ouverture des économies de notre échantillon il nous semble incontournable d'intégrer cette variable.
- **L'aide internationale.** Compte tenu des caractéristiques de ces territoires nous ajoutons aussi à l'analyse comme Hansen et Tarp (2001) et Feeny et McGillivray (2010) une variable représentant les flux d'aides internationaux. Les travaux sur les petites économies montrent que ces flux sont tout particulièrement importants (Collier et Dollar, 2002 ; Bah et Ward, 2011). De ce fait, pour cette étude nous optons pour le montant net de l'aide internationale (aide publique au développement et aide officielle) perçu pris en logarithme (**laid**).
- **Les envois de fonds des migrants (rempib).** Dans la plupart des territoires insulaires de notre échantillon ces envois de fonds constituent une source supplémentaire de capitaux. En ce sens, nous intégrons à notre étude le ratio du montant d'envois de fond des migrants sur le PIB. Pradhan et al. (2008), Ahortor et Adenutsi (2009), Dastidar (2017), Comes et al. (2018) enseignent sur l'impact de ces flux dans la croissance de pays en développement et notamment les PEID (Feeny et al., 2014a).
- **Les investissements directs étrangers (ide).** De nombreuses études enseignent sur l'effet des IDE dans le processus de croissance économique. La plupart montrant qu'ils y contribuent de manière décisive (Comes et al., 2018) notamment dans les PEID (Read, 2007 ; Feeny et al., 2014b). Nous utilisons donc dans ce travail de recherche le montant net des investissements directs étrangers reçu en pourcentage du PIB.

Bien que cela diminue drastiquement notre échantillon, par souci de comparabilité et étant donné leur importance pour notre étude, nous intégrons également les deux variables qui suivent :

- Le capital physique approximé par **la Formation Brute de Capital Fixe dans le PIB (fbcf)**. L'investissement privé est l'un des moteurs de croissance les plus reconnus par

la communauté internationale (Romer, 1986 ; Barro and Sala-i-Martin, 1999 ; Lucas, 1988). Ainsi, malgré les contraintes de disponibilité des données, il est à notre sens important d'inclure la part de la FBCF dans le PIB comme cela est le cas pour Dritsakis et al. (2006) et Uneze (2013) entre autres. Notons que le capital physique est considéré comme un canal de transmission intéressant de la gouvernance vers la croissance.

- **Les dépenses du gouvernement (gov_exp)** comme mesure de la taille du gouvernement. Barro et Lee (1994), Barro (1996, 1997), Wu et al. (2010) et Dao (2012) analysent l'effet des dépenses du gouvernement sur la croissance économique. Cet effet est généralement positif. Les travaux en administration publique qui se concentrent sur les petits territoires enseignent que la taille de leur gouvernement a un impact certain sur leur développement (Brown, 2010). Dans notre étude nous retenons la part des dépenses en consommation finale du gouvernement dans le PIB comme Barro (1991).

Dans nos prochains développements, ces deux dernières variables constituent le 2nd jeu de variables de contrôle, par opposition au 1^{er} jeu intégrant les six premières variables.

Ces données proviennent principalement des bases WGI et WDI de la Banque mondiale et du PWT 9.0. L'annexe Chap.3-1 donne une description complète des variables de notre modèle.

4. Echantillon

Comme le soulignent Feeny et McGillivray (2010) et Feeny et al. (2014), les données sur les PEID, et plus particulièrement ceux qui sont situés dans la région Pacifique, sont rares et quelque fois douteuses. L'indisponibilité des données dans certains territoires s'impose à notre recherche. Nous effectuons donc une première sélection compte tenu de la disponibilité de la variable dépendante et des variables d'intérêts (qualité institutionnelle). Nous sommes contraints de retenir pour cette étude 35 PEID sur les 38 reconnus par l'ONU. Sont donc exclus de l'analyse à ce stade, Nauru, Palaos et Cuba.

Notre période d'analyse s'étend sur une quinzaine d'années (de 2002 à 2016). Comme présenté au chapitre 2 section 2, les Petits États Insulaires sont rarement couverts par la majorité des indicateurs de gouvernance institutionnelle. Les données les plus adaptées à notre échantillon étant celles fournies par la Banque mondiale, disponibles annuellement à partir de 2002. Raison pour laquelle, notre période d'étude est réduite. Toutefois, une dimension intéressante de cette

dernière est qu'elle comprend les années de crise économique mondiale (2008 – 2009). Nos investigations portent également sur deux sous-périodes. La première (SP1) s'étend de 2002 à 2009, inclus donc la période d'avant crise, et la seconde (SP2), s'étend, elle, de 2010 à 2016 (après crise). Nous montrons d'ailleurs l'importance de ce choc dans la relation gouvernance – performances économiques (voir chapitre 2 – section 3).

5. Méthodologies de l'étude

Dans ce travail de recherche, nous retenons comme principale méthode, les données de panel à effets fixes. Plusieurs raisons motivent ce choix. D'abord, les données longitudinales permettent de suivre plusieurs pays (dimension individuelle) au cours d'une période donnée (dimension temporelle). La conjugaison de la dimension temporelle et individuelle permet d'en tirer des résultats plus informatifs que les analyses basées sur les séries chronologiques ou en coupe transversale. L'avantage des données de panel est évidemment le grand nombre d'observations ($N \times T$) obtenues donnant plus de degré de liberté (Hsiao, 2014) et réduisant la colinéarité entre les variables explicatives (Baltagi, 2005) ; améliorant ainsi l'efficacité des estimations. De plus, ces jeux de données sont plus utiles pour prendre en compte les caractéristiques inobservables invariantes dans le temps, relatives aux territoires étudiés, que nous supposons corrélées avec les variables explicatives du modèle (Wooldridge, 2015).

Les estimations en panel, en intégrant les effets fixes pays, ont le mérite de traiter, ne serait-ce que partiellement, le problème de l'hétérogénéité individuelle inobservable contrairement aux méthodes classiques (Hsiao, 2003 ; Baltagi, 2005). D'ailleurs, dans le cas d'analyse telle que des institutions sur la croissance, il est fort probable que d'autres variables (invariantes dans le pays ou durant la période considérée) affectent la croissance économique des économies considérées. Les panels ont alors cet avantage sur les études transversales de corriger le biais résultant d'aspects spécifiques aux pays qui sont corrélés à certaines variables explicatives (Coulombe et al., 2004). Un autre avantage à l'utilisation du modèle à effets fixes est qu'il permet la prise en compte de variables invariantes dans le temps sous forme d'interactions avec des variables indicatrices annuelles (Wooldridge, chap. 14, p. 700). Enfin, cette technique non seulement permet de contrôler les « effets pays » mais exploite également toute l'information contenue dans les séries chronologiques.

Malgré des efforts considérables, l'indisponibilité des données dans certains territoires nous pousse à considérer un panel non cylindré pour cette étude. Pour Wooldridge (2015) les

méthodes à effets fixes peuvent être étendues sans problème à ce type de panel considérant l'hypothèse que les données manquantes ne soient pas corrélées au terme d'erreur.

Bien sûr, d'autres méthodes pourraient être utilisées pour estimer l'équation (1), parmi elles, les modèles à effets aléatoires, les différences premières, les modèles dynamiques (GMM) ou encore les variables instrumentales. Notre choix se porte avant tout sur le modèle à effets fixes pour les raisons énoncées plus haut, mais il est tout aussi important de préciser que nous nous appuyons sur des raisons économiques et statistiques pour retenir ce modèle. En effet, après avoir effectué un test de Hausman pour les différentes spécifications retenues, nos résultats indiquent que les modèles en panel à effets fixes devraient systématiquement être préférés aux modèles à effets aléatoires. S'agissant des autres méthodes, nous les écartons pour plusieurs raisons : la période considérée dans cette analyse est relativement courte, nos données sont annuelles, l'échantillon est réduit, les institutions n'évoluent que très faiblement dans le temps et l'indisponibilité d'instruments de bonne qualité pour notre échantillon.

Bien que les données de panel soient la méthode principale de cette étude, nous débutons notre étude par une analyse en coupe transversale sur l'ensemble de la période. L'objectif étant dans un premier temps, d'avoir une idée de la relation liant les variables d'intérêts à la variable dépendante, indépendamment de l'hétérogénéité des économies considérées et dans un second temps, d'identifier d'éventuels « *outliers* » qui pourront être par la suite écartés de l'analyse.

Ainsi, nous estimons en coupe transversale l'équation (2). En données de panel, (2) se réécrit :

$$Y_{i,t} = \alpha_0 + \alpha_1 Inst_{i,t} + \alpha_2 X_{i,t} + \varepsilon_{i,t} \quad (3)$$

Nous estimons (3) comme suit :

$$\log(PIBhab_{i,t}) - \log(PIBhab_{i,t-1}) = \alpha_0 + \alpha_1 Inst_{i,t} + \alpha_2 X_{i,t} + \varepsilon_{i,t} \quad (4)$$

$$\text{Avec } \varepsilon_{i,t} = \gamma_i + \rho_t + \eta_{i,t} \quad i = 1, 2, 3, \dots, 35 ; t = 1, 2, 3, \dots, 15$$

γ_i l'effet spécifique pays, ρ_t l'effet fixe temporel et $\eta_{i,t}$ l'erreur idiosyncratique

La prochaine section présente les résultats de l'estimation en coupe transversale. Elle est suivie de l'analyse en données de panel.

Section 2 : Gouvernance et croissance économique dans les PEID– une analyse en coupe transversale

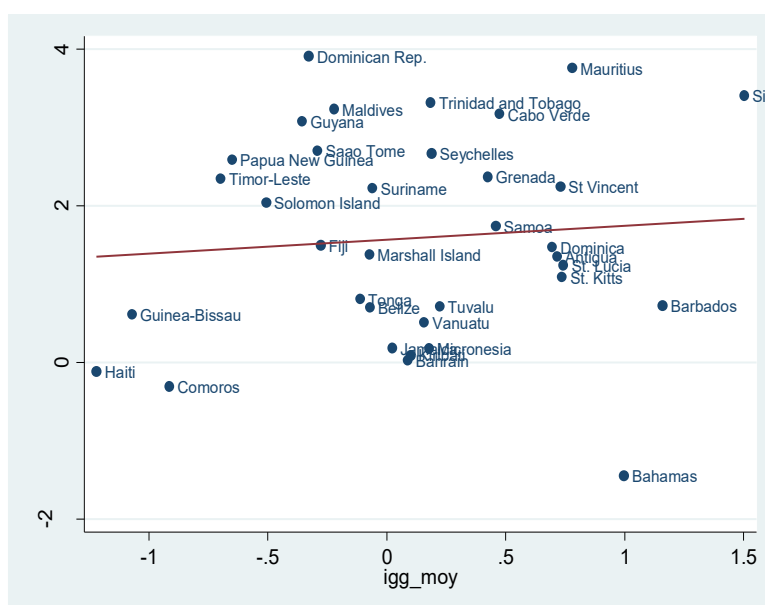
Nous nous proposons dans cette section d'examiner le rôle de la gouvernance dans le processus de croissance économique des PEID à partir d'études en coupe transversale. Pour ce faire, nous faisons appel à deux méthodes d'analyse, que sont les moindres carrés ordinaires (MCO) et les doubles moindres carrés ordinaires (DMCO). L'idée étant d'avoir un premier regard de la relation sur l'ensemble de la période, nos investigations portent sur les valeurs moyennes de chaque variable. Nous débutons par une analyse graphique, puis examinons l'effet de la gouvernance sur la croissance. Nous considérons dans un premier temps la période globale et dans un second temps, nos deux sous-périodes. Nous faisons le choix de présenter l'essentiel de notre analyse à la fin de la section afin de croiser les informations tirées des différentes méthodes et résultats d'estimation obtenus.

1. Effet de la gouvernance sur la croissance économique

1.1. Approche graphique

Notre étude commence par l'analyse du nuage de points liant le taux de croissance annuel moyen et la gouvernance moyenne sur l'ensemble de la période.

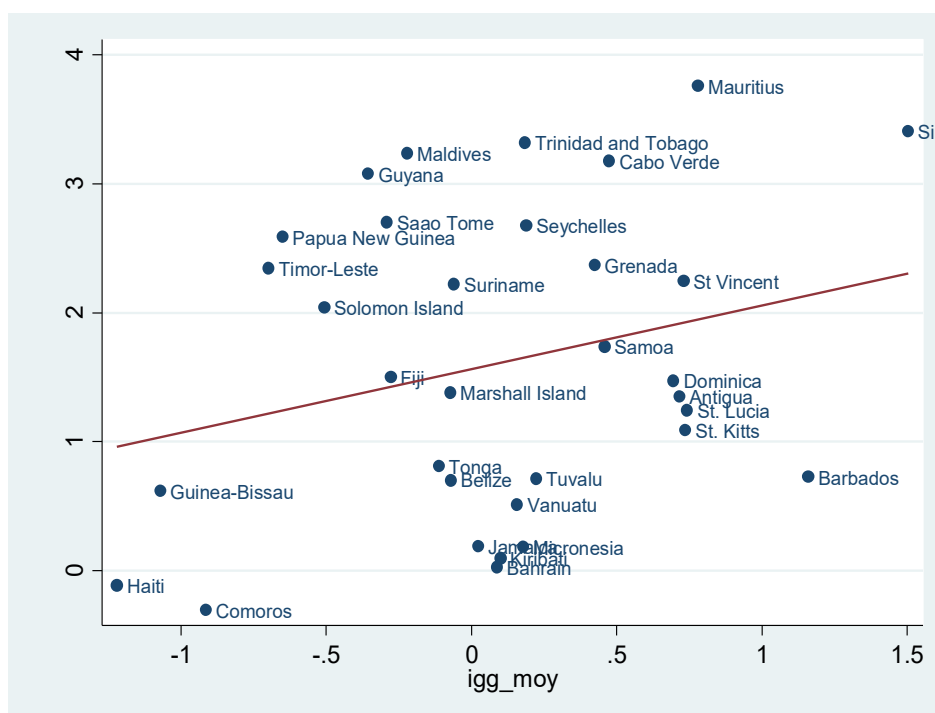
Graphique 16 : Relation entre le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête et la gouvernance



Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

Le graphique 16 met en évidence une relation faiblement positive entre les deux variables. La majorité des économies se plaçant au centre. Nous observons deux « *outliers* » que sont les Bahamas, situés dans le cadran sud – ouest et la République Dominicaine, située dans le cadran nord-est. Nous représentons de nouveau le nuage de points en écartant ces deux économies et obtenons le graphique 17 suivant.

Graphique 17 : Relation entre le taux de croissance moyen du PIB par tête et la gouvernance (sans outliers)



Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

Le retrait de ces économies permet d'observer une relation positive plus forte entre nos variables d'intérêt. Cette relation apparaît en outre plus significative. Etant donné ces éléments, nous écartons les Bahamas et la République Dominicaine de notre analyse, faisant passer notre échantillon à 33 PEID⁷⁷.

⁷⁷ Bien que seuls les résultats associés aux 33 PEID sont présentés dans ce chapitre, nous effectuons les mêmes analyses incluant ces « *outliers* ». Nous considérons aussi le groupe plus large de 34 PEID (les 33 + Rep. Dom) d'une part et de 35 PEID (les 34 + Bahamas).

1.2. Quelques statistiques

Nous poursuivons par une analyse statistique des variables considérées dans le modèle. Le tableau 14 en donne un résumé. En nous concentrant sur les principaux indicateurs, nous observons que le taux de croissance annuel moyen des 33 États insulaires est de 1,6% sur l'ensemble de la période. C'est l'archipel des Comores qui obtient le taux de croissance le plus faible (-0,31%) et l'Ile Maurice le plus élevé (3,76%).

Tableau 14 : Résumé statistique des variables

Variable	Obs	Mean	Std. Dev	Min	Max
Tx_pibh_moy	33	1,608	1,183	-0,308	3,758
igg_moy	33	0,092	0,621	-1,220	1,502
cc_moy	33	0,058	0,751	-1,316	2,177
ge_moy	33	-0,158	0,818	-1,604	2,155
pv_moy	33	0,434	0,670	-1,117	1,331
rq_moy	33	0,199	0,755	-1,332	1,912
rl_moy	33	0,063	0,745	-1,402	1,661
va_moy	33	0,359	0,622	0,985	1,169
pop_moy	33	1,317	1,061	0,140	4,763
ide_moy	33	6,287	5,067	-1,632	18,704
com_moy	31	113,638	57,192	50,317	379,904
caphum_moy	31	7,487	2,359	2,591	10,450
rempib_moy	31	7,393	7,144	0,009	25,323
aid_moy	31	101000000,000	177000000,000	3260000,000	962000000,000
fbcf_moy	22	0,249	0,089	0,057	0,421
gov_exp_moy	22	0,231	0,087	0,052	0,456

Source : auteure – à partir de Stata 12

On remarque que la plupart des sous-indicateurs de gouvernance institutionnelle sont en moyenne positifs bien que gravitant autour de 0. Notons que l'efficacité de l'action publique (GE) et la qualité de la réglementation (RQ) ont en moyenne un score négatif sur la période considérée. Ceci est en accord avec nos précédents développements (voir chapitre 2 – section 2 et 3) où nous montrons et expliquons la faiblesse institutionnelle des PEID en la matière.

Dans le détail, généralement c'est Singapour qui obtient les plus hauts scores de gouvernance sauf pour la stabilité politique où Tuvalu décroche la palme avec un score de 1,33 et les capacités revendicatives (VA) où le score le plus élevé est obtenu par les Iles Marshall (1,17). S'agissant des plus bas scores de gouvernance, c'est Haïti qui en dénombre le plus avec le contrôle de la corruption (CC = -1,31), l'efficacité de l'action publique (GE= -1,60), la stabilité politique (PV = 1,33) et l'État de droit (RL = 1,66). C'est l'archipel des Comores qui obtient le

score le plus bas en matière de qualité de la réglementation ($RQ = -1,33$) et Bahreïn celui relatif aux capacités revendicatives ($VA = -0,98$) sur l'ensemble de la période.

Toutes les autres variables retenues sont en moyenne positives. Tel est le cas de la croissance de la population (où Bahreïn se différencie considérablement des autres territoires avec un taux de 4,76%), du capital humain (où Trinité se hisse en haut du podium avec 10,5 années d'études en moyenne). Entre 2002 et 2016, Haïti obtient le montant d'aide internationale le plus élevé et Tonga celui des envois de fonds des migrants (suivi de près par Haïti). Concentrons-nous maintenant sur les corrélations existantes entre ces variables.

L'analyse de la matrice de corrélations permet de mettre en lumière un certain nombre d'éléments. D'abord, nous voyons que le taux de croissance annuel moyen des PEID est le plus fortement corrélé à la part du commerce international (0,45). Nous observons une corrélation faiblement positive entre l'IGG moyen et le taux de croissance annuel moyen (0,26). Toutes les composantes institutionnelles, liberté financière mise à part, sont positivement liées à la croissance. Deux le sont tout particulièrement. Il s'agit de l'efficacité du gouvernement et de la qualité de la réglementation avec un coefficient de corrélation respectif de 0,38 et 0,32.

Les dimensions de la gouvernance les moins associées au taux de croissance moyen étant les capacités revendicatives (0,1) et la stabilité politique (0,1). S'agissant des autres déterminants de la croissance nous remarquons que les IDE moyens (ide) et le niveau moyen de capital physique sont positivement corrélés au taux de croissance moyen, avec respectivement des coefficients de 0,35 et 0,34. La variable proxy du capital humain est quant à elle négativement corrélée au taux de croissance annuel moyen du PIB par tête (-0,04). Même constat pour ce qui est des envois de fonds des migrants, de l'aide internationale et de la croissance de la population.

Tableau 15 : Matrice de corrélations

	tx_moy	igg_moy	cc_moy	ge_moy	pv_moy	rq_moy	rm_moy	va_moy	mf_moy	pop_moy	ide	com	an_etud	rempib	aid	fbcf	gov_exp
tx_moy	1,000000																
igg_moy	0,258900	1,000000															
cc_moy	0,240800	0,944600	1,000000														
ge_moy	0,379600	0,897800	0,873100	1,000000													
pv_moy	0,089200	0,796600	0,705000	0,497700	1,000000												
rq_moy	0,318100	0,846100	0,814100	0,946400	0,395100	1,000000											
rl_moy	0,164300	0,963200	0,894700	0,830900	0,836400	0,771100	1,000000										
va_moy	0,076400	0,631200	0,481600	0,318400	0,725700	0,265000	0,574300	1,000000									
mf_moy	-0,096200	0,571700	0,605300	0,492400	0,422900	0,531100	0,566200	0,323900	1,000000								
pop_moy	-0,178200	-0,366700	-0,211400	-0,209400	-0,426400	-0,170600	-0,291800	-0,650400	-0,047500	1,000000							
ide	0,347100	0,528700	0,630900	0,515100	0,362000	0,533600	0,412400	0,178100	0,301400	-0,080700	1,000000						
com	0,453400	0,397200	0,485600	0,528800	0,224000	0,485200	0,387000	-0,165400	0,310100	0,193600	0,533400	1,000000					
an_etud	-0,044800	0,644600	0,541900	0,644800	0,510100	0,592000	0,633800	0,428400	0,296200	-0,450400	0,243500	0,261900	1,000000				
rempib	-0,491500	-0,311200	-0,384700	-0,413900	-0,123200	-0,389100	-0,169800	-0,139800	-0,057100	-0,160700	-0,321800	-0,388800	0,019600	1,000000			
aid	-0,152600	-0,559900	-0,501100	-0,461800	-0,588100	-0,363200	-0,535000	-0,432300	-0,330900	0,170400	-0,335800	-0,170000	-0,465500	0,315300	1,000000		
fbcf	0,340100	0,458600	0,528200	0,432900	0,396100	0,366600	0,494400	0,233300	-0,074400	-0,083200	0,322500	0,336500	0,207100	-0,089600	0,076000	1,000000	
gov_exp	0,055300	0,202700	0,214000	0,098000	0,442200	-0,036900	0,164100	0,272800	-0,090600	-0,189200	0,505600	-0,039000	0,018900	-0,378500	-0,512200	0,022600	1,000000

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

1.3. Estimation de l'effet de l'IGG sur l'ensemble de la période

1.3.1. Méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO)

1.3.1.1. Effet direct de la gouvernance sur la croissance

Notre première étude porte sur une estimation par les MCO du modèle (2). Le tableau 16 qui suit reprend les principaux résultats. Le modèle est estimé à l'aide du logiciel Stata 12 et ces résultats sont robustes à l'hétéroscédasticité des erreurs et à l'autocorrélation⁷⁸.

Nous remarquons que la plupart des estimations affichent sensiblement le même résultat (coefficient positif mais non-significatif). Exceptions faites pour la colonne (2) et (10) où la variable institutionnelle apparaît comme positive et significative. Dans la colonne (2), les deux autres variables du modèle considérées sont la croissance de la population (coefficient négatif et non-significatif) et le capital humain (coefficient négatif et significatif). À la colonne (10), le modèle de croissance pour 22 économies insulaires intègre également les variables proxy du capital humain et physique dont les coefficients apparaissent comme non-significatifs.

Nous notons en outre que, le coefficient associé à l'IGG est positif, mais qu'il perd en significativité à l'ajout de variables telles que l'ouverture commerciale ou encore le montant des IDE. Ceci est d'autant plus vrai lorsque le montant d'aide perçue est intégré.

Tableau 16 : Effet direct de la qualité de la gouvernance institutionnelle sur la croissance

	1	2	3	4	5	6	7	8
IGG	0,49 (1,53)	0,88** (1,97)	0,55 (1,06)	0,32 (0,84)	0,38 (0,87)	0,28 (0,52)	0,19 (0,36)	0,15 (0,26)
pop		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide			oui		oui	oui	oui	oui
com				oui	oui	oui	oui	oui
aid						oui		oui
rem							oui	oui
cap_phy								
gov_exp								
PEID	33	31	31	30	30	30	28	28

⁷⁸ Option «cluster robust». En effectuant les tests de Wald modifié et de Wooldridge, les résultats montrent la présence d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation. Nous présentons ces résultats à l'annexe Chap.3-2 et Chap.3-3.

	10	11	12	13	14	15	16	17	18
IGG	1,00* (2,01)	0,87 (1,57)	0,92 (1,59)	0,71 (0,97)	0,38 (0,69)	0,56 (0,90)	0,22 (0,26)	0,05 (0,10)	-0,17 (-0,31)
pop		oui	Oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	oui	oui	Oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui	oui	oui
com					oui	oui	oui	oui	oui
aid							oui		oui
rem								oui	oui
cap_phy	oui	oui	Oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov_exp			Oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
PEID	22	22	22	22	21	21	21	19	19

Source : calculs de l'auteure, à partir du logiciel Stata 12 – significativité à 5% (**), 10% (*)⁷⁹

1.3.1.2. Effet indirect de la gouvernance sur la croissance

Partant de ce constat, nous élargissons notre étude à l'analyse de l'effet indirect de la gouvernance sur la croissance. L'objectif étant de vérifier si la variable institutionnelle a véritablement aucun effet sur la croissance ou s'il existe un lien par le biais d'autres canaux. Cet effet, comme l'a souligné auparavant Chatti (2010), est très souvent écarté des estimations de croissance économique. Elle a d'ailleurs analysé l'effet indirect des institutions par l'accumulation du capital humain et physique. La majeure partie des études opposant plutôt qualité institutionnelle et capital humain pour leurs effets sur la croissance (Acemoglu et al., 2014 ; Glaeser et al, 2004). Zouhaier (2012) lui, a testé l'effet de l'investissement privé sur la croissance en considérant l'interaction avec la qualité des institutions présentes sur le territoire.

Bien que de nombreuses études se soient attelées à montrer l'effet de la qualité institutionnelle sur le flux d'IDE (Ali et al., 2010, Buchanan et al., 2012), une frange moins importante de la littérature a analysé l'effet des IDE sur la croissance en tenant compte de la qualité des institutions (Durham, 2004 ; Jude et Levieuge, 2017 ; Jalal et Mustapha, 2017). De multiples travaux ont en outre évalué l'impact de l'aide étrangère sur la croissance économique conditionnée par la qualité de la gouvernance et/ou les politiques économiques menées dans le pays (Burnside et Dollar, 2004 ; Feeny et Rogers, 2008 ; Akramov, 2012 ; Wako, 2018 ; Bah et Ward, 2010 ; Collier et Dollar, 2002 ; Andersen et al., 2020) ou par la corruption (Mauro, 1995).

⁷⁹ Entre parenthèses est portée la valeur du t-stat.

Dans cette étude nous examinons l'effet indirect de la qualité institutionnelle sur le processus de croissance des 33 PEID à travers le capital humain. Pour ce faire, nous intégrons à notre modèle de croissance économique la variable d'interaction (igg*cap_hum). Outre les éléments de théorie économique sous-jacents, ce choix se justifie par le fait que majoritairement le coefficient affecté au proxy du capital humain apparaît significatif dans nos estimations précédentes.⁸⁰ Les résultats sont portés au tableau 29.

Tableau 17 : Effet indirect de la qualité de la gouvernance institutionnelle sur la croissance

	2	3	4	5	6	7	8
IGG	1,78	1,49	2,24***	2,34***	2,48***	1,63*	1,80*
	(1,49)	(1,26)	(3,02)	(2,93)	(3,38)	(1,83)	(1,96)
pop	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	-0,25**	-0,24**	-0,34***	-0,34***	-0,41***	-0,3***	-0,36***
	(-2,45)	(-2,19)	(-3,56)	(-3,72)	(-4,67)	(-2,98)	(-2,89)
ide		oui		oui	oui	oui	oui
com			oui	oui	oui	oui	oui
aid					oui		oui
rem						oui	oui
fbcf							
gov_exp							
IGG*cap_hum	-0,12	-0,12	-0,27***	-0,27***	-0,32***	-0,22*	-0,26
	(-0,68)	(-0,82)	(-3,44)	(-3,35)	(-3,72)	(-1,75)	(-1,72)
R ²	0,21	0,25	0,55	0,55	0,58	0,58	0,59
PEID	31	31	30	30	30	28	28

	9	10	11	12	13
IGG	3,44***	3,45***	3,43***	1,99*	1,69*
	(3,17)	(3,39)	(3,26)	(2,25)	(1,90)
pop	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	-0,33**	-0,33**	-0,46***	-0,36***	-0,46***
	(-2,85)	(-2,86)	(-4,75)	(-4,87)	(-5,49)
ide		oui	oui	oui	oui
com	oui	oui	oui	oui	oui
aid			oui		oui
rem				oui	oui
fbcf	oui	oui	oui	oui	oui
gov_exp	oui	oui	oui	oui	oui
IGG*cap_hum	-0,4***	-0,39***	-0,45***	-0,28*	-0,27**
	(-3,45)	(-3,39)	(-4,89)	(-2,16)	(-2,44)
PEID	21	21	21	19	19

Source : calculs de l'auteure⁸¹, à partir du logiciel Stata 12 - significativité à 1% (***) , 5% (**) et 10% (*)

⁸⁰ Compte tenu des éléments de littérature précédents nous avons aussi intégré des variables d'interaction liant la gouvernance au capital physique, aux investissements étrangers, au degré d'intégration commerciale, aux envois de fonds des travailleurs migrants et à l'aide internationale mais les résultats sont apparus non-significatifs.

⁸¹ Ne sont portés que les résultats significatifs. Sous demande, les résultats incluant les autres variables d'interaction peuvent être fournis mais ils n'apportent rien de plus à notre analyse.

Les estimations montrent plusieurs résultats importants. Dans un premier temps et contrairement aux conclusions précédentes, la gouvernance apparaît statistiquement significative à l'ajout de la variable d'interaction. Son impact sur la croissance économique est de plus positif et très robuste (significativité à 1%). Dans un deuxième temps, le coefficient associé au capital humain (approximé par le nombre d'année d'études) apparaît significatif et négatif. Résultat surprenant, plus le niveau de capital humain est élevé et plus il agit négativement sur la croissance économique. Dans un troisième temps, on observe que la variable d'interaction retenue est majoritairement significative. Clairement nous voyons que l'impact de la gouvernance est conditionné par le niveau de capital humain. Un simple calcul de dérivés⁸² permet de constater qu'effectivement plus le capital humain est élevé et moins la qualité de la gouvernance a d'effet sur la croissance économique. Cet effet pouvant même devenir négatif.

1.3.2. Méthode des doubles moindres carrés ordinaires (DMCO)

1.3.2.1. Recherche des meilleurs instruments pour l'IGG

De nombreux chercheurs montrent que la qualité institutionnelle est susceptible d'être endogène dans un modèle économique tentant d'expliquer la croissance du revenu par habitant. Et ce pour plusieurs raisons. La première étant la causalité inverse. Celle-ci trouve une explication simple dans le fait que plus un territoire est développé et plus il aurait les ressources suffisantes pour se doter de bonnes institutions. La deuxième est sans aucun doute, les variables omises corrélées tant avec le revenu que la gouvernance. Une troisième serait liée aux erreurs de mesure (Owen, 2017). Afin de pallier les problèmes liés à l'endogénéité de la variable institutionnelle⁸³, la méthode des variables instrumentales est souvent utilisée.

Pour tenter de résoudre ce problème d'endogénéité, nous estimons l'équation (2) à l'aide donc de la méthode des variables instrumentales.

⁸² Considérons par exemple la colonne (10), on voit que $\frac{\partial tx\_croiss}{\partial igg} = 3,45 - 0,39 \text{ cap\_hum}$; Comme $2,59 < \text{cap\_hum} < 10,45$ on aboutit à $\frac{\partial tx\_croiss}{\partial igg} = 2,44$ lorsque $\text{cap\_hum} = 2,59$ et $\frac{\partial tx\_croiss}{\partial igg} = -0,62$ lorsque $\text{cap\_hum} = 10,45$.

⁸³ Des études montrent que la croissance économique elle aussi affecte la qualité de la gouvernance (Seldadyo et al., 2007). De ce fait, qualité de la gouvernance et croissance économique peuvent interagir.

Une première étape est de trouver de « bons » instruments pour notre variable institutionnelle. En effet, ils se doivent de satisfaire à trois conditions : être orthogonaux, fortement corrélés avec les variables endogènes et exclus du modèle, de sorte que leur effet sur la variable dépendante soit seulement indirect (Lewbel, 2012). Partant de ces principes, trouver des instruments appropriés dans le contexte de la croissance et du développement économique n'est pas une tâche facile (Durlauf et al., 2008 ; Lewbel, 2012). Pourtant, elles sont plus que nécessaire puisque de faibles instruments conduiraient à des estimations incohérentes de l'effet partiel de la qualité institutionnelle sur les performances économiques.

La recherche d'instruments valides dans les régressions a poussé de nombreux chercheurs à se tourner vers les déterminants « profonds » des institutions. Une importante littérature empirique existe (voir chapitre 1 section 1). Très brièvement, nous remarquons que Mauro (1995) instrumente les institutions par un indicateur de fragmentation ethnolinguistique et des variables indicatrices de l'héritage colonial. Hall et Jones (1999) utilisent, quant à eux, la fraction de la population parlant l'une des cinq principales langues d'Europe occidentale comme première langue, la fraction parlant l'anglais comme leur première langue et la latitude absolue. Acemoglu et al. (2001, 2002) prennent comme instrument la mortalité des colons européens au XVIII et XIXème siècle pour montrer qu'une faible mortalité des colons à cette époque a favorisé l'implantation d'institutions « inclusives ». Feyrer et Sacerdote (2009) instrumente la qualité institutionnelle, entre autres, par le nombre d'années de colonisation et l'identité du colonisateur passées en tant que colonie européenne, tandis que La Porta et al. (1999) utilisent l'origine légale. Notons au passage que ces variables sont toutes aussi populaires dans les études sur le développement des marchés financiers. Partant de ce fait, la validité de l'utilisation de l'origine légale comme instrument pour les institutions et particulièrement celles de protection des investisseurs est remise en question (Nunn, 2009).

La recherche d'instruments valides se concentre sur les déterminants historiques des institutions. Il est toutefois important de souligner que de nombreuses variables utilisées comme instruments ici (fragmentation ethnolinguistique, latitude, origine légale ou enclavement...) sont aussi utilisées comme variables de contrôle dans d'autres études, particulièrement pour vérifier la robustesse des résultats (Easterly et Levine, 2016).

Compte tenu de ces quelques éléments, de ceux développés plus en détails au chapitre 1 (section 1) et de la disponibilité des données pour les économies étudiées, nous estimons le modèle suivant en coupe transversale :

$$Inst = \alpha_0 + \alpha_1 EFI + \alpha_2 id_{col} + \alpha_3 origine_{légale} + \alpha_4 religion_{1970} + \alpha_5 niveau_{rev} + \alpha_6 region + \alpha_7 latitude + \varepsilon \quad (5)$$

Où :

- EFI est l'indicateur de fragmentation ethnique
- Id_{col} est une variable indicatrice de l'identité du pays colonisateur (France, Angleterre)
- $Origine_{légale}$ est une variable indicatrice (droit commun anglais, droits civils français)
- $Religion_{1970}$ est une variable indicatrice de la religion dominante dans le pays en 1970 (religion catholique, musulmane, bouddhiste)
- $Niveau_{rev}$ est une variable indicatrice du niveau de revenu du territoire (classification BM)
- Region est une variable indicatrice de la région où se situe le pays (Caraïbe, AIMS ou Pacifique)
- Latitude est la latitude du pays normalisé.

Un descriptif détaillé des variables utilisées et de leurs sources se trouve à l'annexe Chap. 3-1.

Des travaux précédents font appel à ces variables (Feyrer et Sacerdote, 2009 ; La Porta et al., 1999 ; Mauro, 1995). Nous avons souhaité intégrer d'autres données, notamment la « mortalité des colons » de AJR (2001) mais cette dernière n'est disponible que pour 17 économies de notre échantillon. Nous l'avons écarté sans regret car s'il faut en croire une étude, cette variable est plus étroitement liée aux mesures de capital humain qu'aux variables institutionnelles (Glaeser et al., 2004). Nous avons aussi rajouté la fraction de la population parlant anglais comme première langue, la part de la population parlant une des langues européennes comme première langue (Hall et Jones, 1999) et la « durée de la colonisation » empruntée à Feyrer et Sacerdote (2009). Nous les avons écartés de l'étude car leur ajout n'a pas conduit à des estimations significatives. Nous avons aussi tenté d'utiliser la variable « distance des grands marchés » de Barro mais le peu de données disponibles en la matière nous a contraint de la retirer. Il en est de même pour la variable « degré de colonisation européenne à l'époque coloniale » de Angeles (2007).

Les résultats d'estimations⁸⁴, pour la plupart en accord avec la littérature, montrent que la fragmentation ethnique ainsi que la colonisation française, le christianisme et la religion musulmane affectent négativement et significativement la gouvernance (mesurée ici par l'IGG). Les autres variables du modèle sont toutes non-significatives.

L'équation (5) se réécrit : $Inst_i = \alpha_0 + \alpha_1 EFi + \alpha_2 col\_french_i + \alpha_3 christ\_1970_i + \alpha_4 musulm\_1970_i + \varepsilon_i$ (6)

1.3.2.2. Résultats d'estimation de l'effet direct de la gouvernance sur la croissance économique

Nous estimons maintenant l'équation (2) en instrumentant la qualité de la gouvernance (en estimant l'équation (6)). Les résultats sont portés au tableau 18 suivant.

Tableau 18 : Effet direct de la qualité de la gouvernance sur la croissance – IV estimations

	1	2	3	4	5	6	7	8
IGG	1,36*** (4,43)	1,38** (2,45)	1,44** (2,05)	0,64 (0,97)	0,92 (1,32)	1,05 (1,40)	0,47 (0,65)	0,86 (1,24)
pop		oui	Oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum		oui	Oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide			Oui		oui	oui	oui	oui
com				oui	oui	oui	oui	oui
aid						oui		oui
rem							oui	oui
cap_phy								
gov_exp								
popa								
Observations	29	28	28	28	28	28	26	26

Les résultats ne diffèrent que très peu de ceux obtenus à l'aide de la méthode des MCO. La qualité de la gouvernance n'étant significative que pour les trois premières spécifications. L'effet direct est alors positif. Pour toutes les autres spécifications, la qualité de la gouvernance n'a pas d'effet sur la croissance des économies considérées.

⁸⁴ Estimations réalisées à l'aide de l'option « clustered robust » sous Stata 12. La matrice de corrélations et les résultats d'estimation sont portés à l'annexe Chap.3-4 et Chap.3-4bis.

Effet direct de la qualité de la gouvernance sur la croissance – IV estimations (suite)

	9	10	11	12	13	14	15	16
IGG	0,69 (1,24)	0,71 (1,40)	0,4 (0,71)	0,31 (0,49)	-0,43 (-0,85)	-0,25 (-0,62)	0,57 (0,91)	0,59 (0,87)
Pop	oui	oui	Oui	oui	oui		oui	oui
cap hum	oui	oui	Oui	oui	oui		oui	oui
Ide			Oui	oui	oui		oui	oui
Com			Oui	oui	oui		oui	oui
Aid				oui				oui
Rem					oui			
cap phy	oui	oui	oui	oui	oui		oui	oui
gov exp		oui	oui	oui	oui		oui	oui
Popa							oui	oui
Observations	20	20	20	20	18	18	15	15

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

En intégrant comme précédemment la variable d'interaction (IGG*caphum), nos estimations montrent que la gouvernance n'a pas d'effet significatif direct sur le taux de croissance moyen des économies insulaires. Aussi, nous observons que plus le niveau de capital humain augmente et moins la qualité de la gouvernance n'a d'effet sur la croissance économique⁸⁵.

L'utilisation de la méthode en coupe transversale sur l'ensemble de la période, met en lumière un certain nombre d'éléments. D'abord, avec l'approche graphique, nous observons une faible relation positive entre la gouvernance moyenne et le taux de croissance moyen du PIB par habitant. Nos investigations en MCO enseignent que généralement la gouvernance n'a pas d'effet significatif direct sur la croissance des 33 PEID considérés comme Feeny et McGillivray (2010). Ils diffèrent toutefois d'une frange importante de la littérature sur le sujet (Kaufmann et Kraay, 2002).

Plusieurs raisons peuvent être avancées à ce stade. D'abord, notre période d'analyse inclut la crise économique mondiale de 2008, laquelle a particulièrement affecté les taux de croissance des PEID connaissant alors une récession entre 2008 et 2009. Nos analyses enseignent que la relation gouvernance – performances économiques est affectée en cas de choc important (voir chapitre 2 – section 3). Ensuite, l'indicateur global de gouvernance étant la moyenne simple de six domaines de gouvernance, nous supposons que l'inefficacité d'un ou plusieurs domaines puisse annuler l'effet d'institutions efficaces. Nous pensons en particulier à leur faiblesse institutionnelle en matière de qualité réglementaire, d'efficacité du gouvernement et d'État de

⁸⁵ Ces résultats peuvent être fournis sur demande.

droit. Nous exposons dans nos développements précédents comment les caractéristiques intrinsèques des PEID affaiblissent leurs institutions (voir chapitre 2 - section 2). Ceci pouvant expliquer la non-significativité du coefficient de gouvernance dans nos résultats.

Les premières conclusions de notre étude viennent enrichir la littérature sur le sujet. Mais il convient d'aller plus loin en considérant cette fois deux sous-périodes, celle d'avant et d'après crise. Notons que la littérature économique ne dit pas grand-chose sur l'influence des crises économiques sur la relation gouvernance - croissance (Albassam, 2013). Ces recherches complémentaires sont menées dans le but de répondre à l'une des questions centrales de la thèse, à savoir si cette relation est affectée en cas de choc et ainsi tester notre 5^{ème} hypothèse.

1.4. Estimation par les MCO de l'effet de l'IGG en considérant deux sous-périodes

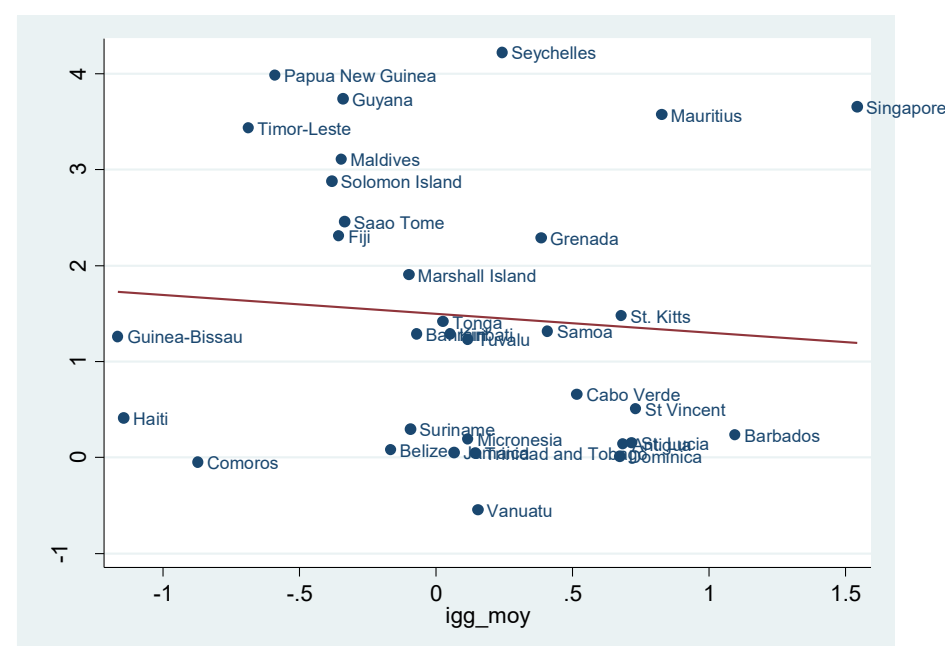
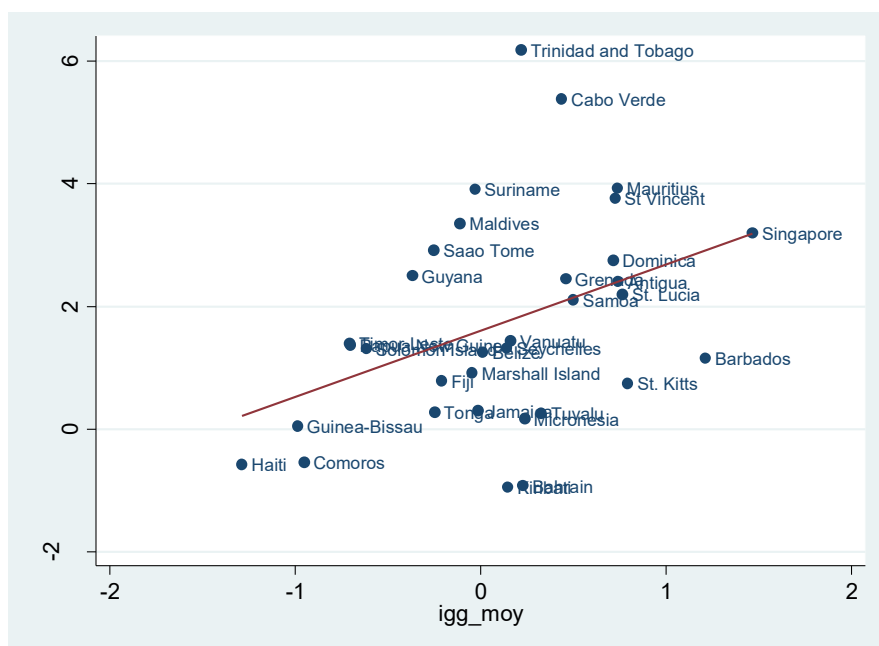
1.4.1. Approche graphique

Il paraît intéressant de représenter graphiquement, comme ce fut le cas pour la sous-section précédente, le lien pouvant exister entre le taux de croissance moyen du PIB par tête et l'IGG moyen pour les deux sous-périodes. Nous obtenons les graphiques 18 qui suivent.

Ils mettent en exergue deux conclusions différentes. Celui de gauche montre un lien positif entre le taux de croissance moyen du PIB par habitant et la gouvernance globale durant la première sous-période (SP1). Une relation inverse se dessine lors de la seconde sous-période (SP2). Cette fois, le graphique de droite montre une relation faiblement négative entre les deux variables. Ainsi, entre 2002 et 2009, la gouvernance semble avoir un effet positif sur la croissance économique des 33 PEID considérés ici. Ce qui ne semble pas être le cas lors des sept années suivant la crise économique.

Un tel constat éclaire d'ores-et-déjà sur l'influence probable exercée par ce choc sur la relation gouvernance – croissance en milieu insulaire. L'hypothèse 5 semble vérifiée. Il s'agirait aussi d'un début de réponse quant à la non-significativité de l'IGG sur l'ensemble de la période.

Graphiques 18 : Relation entre le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête et la gouvernance entre 2002-2009 et 2010-2016



Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

1.4.2. Quelques statistiques

Les tableaux 19 présentent une description statistique des variables considérées dans les estimations qui suivent. En nous focalisant sur les principaux indicateurs, nous remarquons que durant la 1^{ère} sous-période (tableau de gauche) le taux de croissance annuel moyen des PEID est de 1,72%, allant de -0.95% pour Kiribati à 6,18% pour Trinité-et-Tobago. Le taux de croissance moyen du PIB par tête diminue lors de la 2^{nde} sous-période pour atteindre 1,48% avec un taux moyen minimum de -0,5% pour Vanuatu et maximum de 4,22% pour les Seychelles. Ceci n'est pas étonnant, sachant l'impact qu'a eu la crise économique sur ces territoires insulaires fortement dépendants de l'extérieur.

Tableaux 19 : Résumé statistique des variables pour la première et la seconde sous-période

Variable	Obs	Mean	Std. Dev	Min	Max
Tx_pibh_moy	33	1,721	1,732	-0,953	6,182
igg_moy	33	0,107	0,633	-1,287	1,468
cc_moy	33	0,041	0,633	-1,393	2,242
ge_moy	33	-0,136	0,795	-1,526	2,131
pv_moy	33	0,422	0,709	-1,428	1,322
rq_moy	33	-0,154	0,783	-1,428	1,811
rl_moy	33	0,126	0,771	-1,533	1,589
va_moy	33	0,345	0,610	-0,940	1,184
pop_moy	33	1,412	1,323	-0,380	6,624
ide_moy	33	6,726	5,624	-4,669	17,553
com_moy	31	113,211	61,283	48,489	399,742
caphum_moy	29	7,093	2,436	2,360	10,313
rempib_moy	31	7,580	7,847	0,010	29,016
aid_moy	33	82900000,000	117000000,000	3150000,000	571000000,000
fbcf_moy	22	0,248	0,099	0,059	0,458
gov_exp_moy	22	0,238	0,093	0,045	0,474

Variable	Obs	Mean	Std. Dev	Min	Max
Tx_pibh_moy	33	1,484	1,421	-0,547	4,218
igg_moy	33	0,076	0,616	-1,166	1,542
cc_moy	33	0,076	0,751	-1,356	2,104
ge_moy	33	-0,182	0,854	-1,806	2,183
pv_moy	33	0,449	0,657	-0,965	1,341
rq_moy	33	-0,251	0,750	-1,223	2,027
rl_moy	33	-0,010	0,731	-1,406	1,743
va_moy	33	0,376	0,648	-1,270	1,153
pop_moy	33	1,208	0,836	0,051	2,636
ide_moy	33	5,788	5,097	-0,744	21,499
com_moy	30	113,694	54,417	52,406	357,233
caphum_moy	31	7,889	2,388	2,783	11,483
rempib_moy	31	7,167	6,674	0,008	23,070
aid_moy	31	125000000,000	258000000,000	4140000,000	1410000000,000
fbcf_moy	22	0,249	0,094	0,054	0,404
gov_exp_moy	22	0,220	0,082	0,064	0,427

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

L'indicateur global de gouvernance moyen reste faiblement positif, mais passe de 0,11 à 0,08 avec des écarts plus importants entre les PEID lors de la deuxième sous-période. Le score de gouvernance le plus bas étant obtenu par Haïti avec (-1,29) entre 2002 et 2009 et par la Guinée-Bissau (-1,16) entre 2010 et 2016. C'est Singapour qui obtient systématiquement le score le plus élevé avec 1,47 en sous-période 1 et 1,54 en sous-période 2. S'agissant des autres indicateurs de gouvernance, ils restent en moyenne pour la plupart faiblement positifs.

L'efficacité du gouvernement (GE) et la qualité de la réglementation (RQ) apparaissent toujours négatives. Nous constatons en outre que la qualité institutionnelle moyenne dans ces domaines chute en SP2. Après la crise, on voit que l'État de droit (RL) obtient un signe très faiblement négatif (-0,01). En outre, il est aisé de constater que le montant des investissements directs à étrangers, le taux de croissance de la population et les dépenses du gouvernement diminuent, en moyenne, de la SP1 à la SP2, contrairement à l'aide internationale perçue.

Tableaux 20 : Matrice de corrélations de la première et de la seconde sous-période

	tx_pib	igg_moy	pop_moy	ide_moy	com_moy	caphum_y	rempib_y	aid_moy	fbcf_moy	gov_ex
tx_pib	1,0000									
igg_moy	0,5473	1,0000								
pop_moy	-0,3256	-0,6221	1,0000							
ide_moy	0,1606	0,5580	-0,3003	1,0000						
com_moy	0,2776	0,3921	-0,0767	0,4580	1,0000					
caphum_y	0,2062	0,5780	-0,5943	0,3880	0,3470	1,0000				
rempib_y	-0,5389	-0,5978	0,2012	-0,2565	-0,5488	-0,3784	1,0000			
aid_moy	-0,3154	-0,5867	0,1885	-0,3579	-0,3875	-0,4386	0,7240	1,0000		
fbcf_moy	0,4564	0,2680	-0,2382	0,1192	0,2065	0,0760	0,0344	0,1832	1,0000	
gov_ex	-0,1150	0,2678	-0,0030	0,5919	0,5600	0,0680	-0,4039	-0,5562	0,3032	1,0000

	tx_pib	igg_moy	pop_moy	ide_moy	com_moy	caphum_y	rempib_y	aid_moy	fbcf_moy	gov_ex
tx_pib	1,0000									
igg_moy	0,0212	1,0000								
pop_moy	0,0050	-0,7392	1,0000							
ide_moy	0,4811	0,4040	-0,1239	1,0000						
com_moy	0,6668	0,1891	0,0236	0,5490	1,0000					
caphum_y	-0,0334	0,5902	-0,6210	0,1930	0,3223	1,0000				
rempib_y	-0,3861	-0,5510	0,2887	-0,3359	-0,4938	-0,4944	1,0000			
aid_moy	-0,1006	-0,4939	0,1421	-0,2731	-0,2480	-0,3971	0,6597	1,0000		
fbcf_moy	0,1050	0,5118	-0,5026	0,3326	0,2776	0,1897	-0,2148	0,1029	1,0000	
gov_ex	0,3518	0,4084	-0,0173	0,7459	0,4700	0,1961	-0,3514	-0,5406	1,0000	1,0000

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12.

Considérant les sous-périodes, de nouveaux éclairages apparaissent. La matrice de corrélations montre, en effet, qu'en SP1, le taux de croissance moyen des PEID est le plus fortement corrélé à l'IGG (0,55) suivi des investissements (0,46). On observe une corrélation négative entre le

taux de croissance de la population, le montant des envois de fonds des migrants et d'aide internationale perçue, les dépenses du gouvernement et la croissance moyenne du PIB par tête. S'agissant de la seconde sous-période (tableau du dessous) la première remarque qui peut être faite est que la gouvernance est nettement moins corrélée au taux de croissance du PIB par habitant. Le coefficient de corrélation passant de 0,55 à 0,02.

Notons que les variables les plus fortement corrélées au taux de croissance du revenu par tête sont le degré d'ouverture commerciale (0,67 contre 0,28 en SP1) et les IDE (0,48 contre 0,16 en SP1). Contrairement à la première sous-période, les dépenses du gouvernement et le capital humain sont respectivement positivement et négativement corrélés au taux de croissance. Le coefficient de corrélation du premier passant de -0,11 à 0,35 et du second de 0,21 à -0,03. Nous notons que la corrélation entre l'IGG et le capital physique est plus forte en SP2 qu'en SP1 tandis que celle liant la gouvernance et le commerce est moins forte en SP2. Nous observons aussi des corrélations négatives entre l'IGG et l'aide internationale, d'une part et les envois de fonds des migrants, d'autre part.

1.4.3. Résultats d'estimation de l'effet direct de la gouvernance sur la croissance en SP1 et SP2

Partant des conclusions précédentes, nous vérifions si la période d'investigation a un impact sur les estimations réalisées. Nos résultats (tableaux 21 et 22) viennent enrichir notre analyse et la littérature économique sur le sujet.

Tableau 21 : Effet direct de la qualité de la gouvernance sur la croissance (SP1)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
IGG	1,08*** (3,69)	1,76*** (3,32)	1,71*** (3,21)	1,49** (2,26)	1,52** (2,54)	1,47** (2,10)	1,27 (1,30)	1,01 (0,85)	0,86 (0,58)
pop			oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui	oui	oui
com					oui	oui	oui	oui	oui
aid							oui		oui
rem								oui	oui
cap_phy									
gov_exp									
R²	0,15	0,25	0,34	0,36	0,36	0,36	0,38	0,36	0,38
PEID	33	29	29	29	28	28	28	26	26

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Ils enseignent clairement que durant la première sous-période (avant crise) la gouvernance a majoritairement un impact positif et significatif sur la croissance des PEID, vérifiant notre 2^{ème} hypothèse. Ceci est tout particulièrement vérifié avec le premier ensemble de variables de contrôle. La significativité du coefficient de gouvernance s'estompe en premier lieu à l'ajout de l'aide perçue et des envois de fonds des migrants et, en second lieu, à l'incorporation du deuxième jeu de variables de contrôle lorsque les IDE et l'ouverture commerciale sont considérés.

Effet direct de la qualité de la gouvernance sur la croissance en SP1 (suite tableau 21)

	10	11	12	13	14	15	16	17	18
	1,65** (2,42)	1,36* (1,82)	1,50* (1,97)	1,36 (1,33)	1,37 (1,51)	1,45 (1,28)	0,62 (0,55)	0,23 (0,18)	-0,15 (-0,15)
pop		oui	oui	oui	oui	Oui	oui	oui	oui
cap hum	oui	oui	oui	oui	oui	Oui	oui	oui	oui
ide				oui		Oui	oui	oui	oui
com					oui	oui	oui	oui	oui
aid							oui		oui
rem								oui	oui
cap phy	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov exp			oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
R²	0,29	0,43	0,46	0,47	0,50	0,50	0,67	0,73	0,83
PEID	20	20	20	20	19	19	19	17	17

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 5% (**) et à 10% (*)

Tableau 22 : Effet direct de la qualité de la gouvernance institutionnelle sur la croissance (SP2)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
IGG	-0,65 (-0,98)	-0,88* (-1,73)	-1,03* (-1,89)	-0,55 (-0,83)	-0,74 (-1,25)	-0,61 (-0,93)	-0,41 (-0,58)	-0,78 (-1,69)	-0,78 (-1,44)	-0,09 (-0,12)	-0,95 (-1,55)	-0,56 (-1,61)
pop	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap hum	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide	oui		oui	oui	oui	oui	oui		oui	oui	oui	oui
com		oui	oui	oui	oui	oui		oui	oui	oui	oui	oui
aid				oui		oui				oui		oui
rem					oui	oui					oui	oui
cap phy							oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov exp							oui	oui	oui	oui	oui	oui
R²	0,22	0,47	0,49	0,54	0,52	0,55	0,38	0,64	0,64	0,73	0,73	0,9
PEID	31	29	29	27	27	27	22	21	21	19	19	19

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 10% (*)

Il apparaît clairement qu'au cours de la seconde sous-période, la gouvernance n'a pas d'effet direct sur la croissance économique des territoires insulaires. La plupart des estimations étant non significatives. Lorsque la gouvernance a un impact significatif (spécifications 2 et 3) cet effet apparaît en outre négatif. Ce résultat soutient l'hypothèse qu'une gouvernance inadaptée au contexte socioéconomique a un effet négatif sur les performances économiques (H3).

Les tableaux (21 et 22) montrent un véritable contraste entre les deux sous-périodes. En effet, au cours de la première, la gouvernance affecte positivement le processus de croissance des PEID, tandis qu'au cours de la seconde sous-période cette dernière n'a plus aucun effet sur le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête. Autrement dit, la crise économique mondiale a non seulement affecté la croissance de ces économies mais la gouvernance n'a pas permis d'endiguer le phénomène. Au contraire, on observe que le coefficient associé à la gouvernance apparaît systématiquement négatif, bien que non significatif. Ces résultats rejoignent ceux obtenus dans notre première étude empirique (voir chapitre 2 - section 3) et viennent conforter l'idée qu'en temps de crise la relation gouvernance – croissance est influencée.

1.4.4. Résultats d'estimation de l'effet indirect de la gouvernance en SP1 et SP2

Nous poursuivons avec l'analyse de l'effet indirect de la gouvernance sur la croissance en distinguant de nouveau ces deux sous-périodes.

Tableau 23 : Effet indirect de la qualité de la gouvernance sur la croissance (SP1)

	1	2	3	4	5	6	7	8
IGG	4,47***	4,20***	3,96***	4,19***	4,16***	4,49***	5,10***	5,49***
	(3,87)	(3,42)	(2,86)	(3,47)	(3,01)	(3,02)	(2,95)	(2,91)
pop		oui	Oui	Oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	-0,33*	-0,39**	-0,38**	-0,39**	-0,39*	-0,5***	-0,35	-0,53**
	(-1,83)	(-2,25)	(-2,14)	(-2,08)	(-2,02)	(-3,69)	(-1,53)	(-2,34)
ide			Oui		oui	oui	oui	oui
com				Oui	oui	oui	oui	oui
aid						oui		oui
rem							oui	oui
fbcf								
gov_exp								
IGG*cap_hum	-0,38**	-0,35*	-0,35*	-0,39**	-0,39**	-0,49**	-0,67***	-0,78**
	(-2,55)	(-2,04)	(-2,04)	(-2,50)	(-2,38)	(-2,44)	(-2,89)	(-2,77)
R ²	0,33	0,41	0,42	0,44	0,44	0,49	0,50	0,55
PEID	29	29	29	28	28	28	26	26

Effet indirect de la qualité de la gouvernance sur la croissance en SP1 (suite tableau 23)

	9	10	11	12	13	14	15	16	17
IGG	5,10***	4,32***	5,17***	5,03***	5,32***	5,34***	5,69***	4,03*	4,76***
	(5,11)	(3,32)	(3,63)	(3,31)	(3,57)	(3,47)	(5,64)	(2,06)	(4,57)
pop		oui	oui	Oui	Oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	-0,29	-0,3	-0,35*	-0,36*	-0,366	-0,36	-0,68***	-0,33**	-0,67***
	(-1,24)	(-1,28)	(-1,82)	(-1,80)	(-1,76)	(-1,70)	(-5,86)	(-2,72)	(-4,46)
ide				Oui		oui	oui	oui	oui
com					Oui	oui	oui	oui	oui
aid							oui		oui
rem								oui	oui
fbcf	oui	oui	oui	Oui	Oui	oui	oui	oui	oui
gov_exp			oui	Oui	Oui	oui	oui	oui	oui
IGG*cap_hum	-0,48***	-0,41*	-0,50**	-0,5**	-0,57**	-0,57**	-0,77***	-0,57*	-0,74***
	(-3,35)	(-2,09)	(-2,41)	(-2,46)	(-2,50)	(-2,31)	(-5,12)	(-2,18)	(-4,40)
R ²	0,41	0,51	0,57	0,58	0,61	0,61	0,88	0,78	0,91
PEID	20	20	20	20	19	19	19	17	17

Source : calculs de l'auteur – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

À l'ajout de la variable d'interaction (IGG*cap_hum), on observe qu'au cours de la première sous-période la gouvernance a un effet significatif sur la croissance économique des États insulaires en développement. Quelles que soient les variables de contrôle prises en compte, son impact est fortement positif et très robuste (significativité à 1%). Ces résultats rejoignent les conclusions des estimations semblables sur l'ensemble de la période. En effet, le capital humain apparaît généralement comme étant significatif et négatif tout comme la variable d'interaction. L'impact de la qualité de la gouvernance semble bel et bien conditionné au niveau de capital humain. Un simple calcul de dérivées⁸⁶ permet de constater qu'effectivement plus le capital humain est élevé et moins la gouvernance n'a d'effet sur la croissance économique. Dans la majorité des cas, cet effet reste positif mais lorsque le coefficient associé à la variable d'interaction est supérieur à -0,5 cet effet devient négatif.

Quid de la sous-période 2 ?

⁸⁶ Considérons par exemple la colonne (1), on voit que $\frac{\partial tx_{croiss}}{\partial igg} = 4,47 - 0,38 \text{ cap\_hum}$;

Comme $2,59 < \text{cap\_hum} < 10,45$ on aboutit à $\frac{\partial tx_{croiss}}{\partial igg} = 3,5$ lorsque $\text{cap\_hum} = 2,59$ et $\frac{\partial tx_{croiss}}{\partial igg} = 0,5$ lorsque $\text{cap\_hum} = 10,45$.

Tableau 24 : Effet indirect de la gouvernance sur la croissance (SP2)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
IGG	-1,07	-0,23	-0,4	-2,45*	-2,25**	-2,45*	-0,4	0,08	0,08	-1,33	-1,68*	-0,34
	(-0,84)	(-0,21)	(-0,36)	(-1,90)	(-2,13)	(-1,87)	(-0,32)	(0,07)	(0,07)	(-0,96)	(-2,09)	(-0,41)
pop	oui	oui	oui	Oui	Oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	-0,05	-0,25*	-0,21	-0,09	-0,19	-0,08	0,01	-0,3*	-0,3	-0,21	-0,35**	-0,2*
	(-0,35)	(-1,92)	(-1,40)	(-0,66)	(-1,50)	(-0,64)	(0,05)	(-2,11)	(-1,69)	(-1,37)	(-2,65)	(-2,04)
ide	oui		oui	Oui	Oui	oui	oui		oui	oui	oui	oui
com		oui	oui	Oui	Oui	oui		oui	oui	oui	oui	oui
aid				Oui		oui				oui		oui
Rem					Oui	oui					oui	oui
Fbcf							oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov_exp							oui	oui	oui	oui	oui	oui
popa												
IGG*cap_hum	0,05	-0,08	-0,08	0,28	0,22	0,28	-0,002	-0,1	-0,1	0,18	0,11	-0,03
	(0,39)	(-0,73)	(-0,75)	(1,57)	(1,45)	(1,51)	(-0,01)	(-1,06)	(-1,06)	(0,92)	(0,71)	(-0,26)
R ²	0,22	0,48	0,5	0,6	0,55	0,6	0,38	0,65	0,65	0,75	0,74	0,90
PEID	31	29	29	27	27	27	22	21	21	19	19	19

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 10% (*)

Les résultats du tableau 24 montrent qu'au cours de la seconde sous-période, la qualité de la gouvernance n'a pas d'effet sur la croissance économique des PEID. La plupart des estimations aboutissant à un impact non significatif. Généralement le coefficient associé est négatif. D'ailleurs, lorsque l'IGG a un impact significatif (spécifications 4, 5, 6 et 11) cet effet apparaît négatif. Notons, que contrairement à précédemment, le coefficient associé à la variable d'interaction n'apparaît significatif dans aucune des spécifications. Ainsi, nos calculs montrent une grande différence entre les deux sous-périodes qui voient des effets variés de la gouvernance insulaire sur la croissance économique.

Partant de ce constat, il convient d'examiner l'effet des sous-indicateur institutionnel composant l'IGG afin de déterminer quel(s) domaine(s) institutionnel(s) a(ont) un impact sur la croissance économique des PEID.

2. Effet des composantes institutionnelles sur la croissance économique

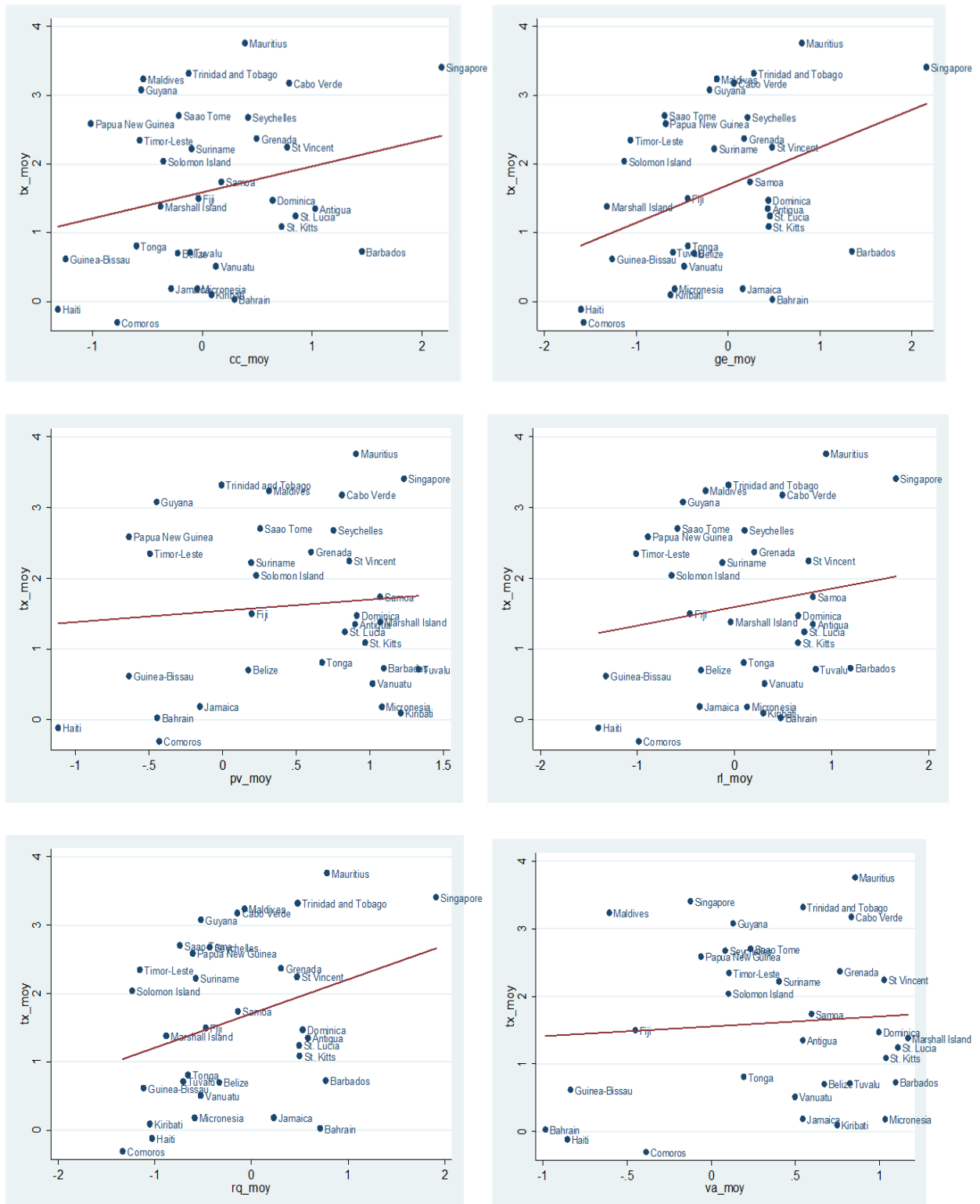
Nous tentons ici de fournir une première réponse à deux questions essentielles de la thèse, à savoir si certaines institutions sont plus importantes que d'autres et si leurs effets résistent à la crise.

2.1. Effet direct des composantes institutionnelles sur l'ensemble de la période

2.1.1. Approche graphique

Nous analysons le lien entre nos variables d'intérêt de manière graphique (graphique 19). Sur l'ensemble de la période et ce, quel que soit le sous-indicateur retenu nous observons un lien positif entre les institutions et le taux de croissance. Notons que les pentes les plus prononcées sont celles du contrôle de la corruption (CC), de l'efficacité de l'action publique (GE) et de la qualité de la réglementation (RQ). Bien que l'on puisse établir un lien positif entre ces variables, ce dernier semble non significatif. Seuls, les coefficients associés à GE et RQ apparaissent significatifs, le premier au seuil de 5% et le second au seuil de 10%.

Graphique 19 : Relation entre le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête et les 6 composantes institutionnelles



Source : auteure, calculs à partir de Stata 12

2.1.2. Résultats d'estimation de l'effet combiné des six domaines institutionnels sur la croissance

Les premiers résultats d'estimation de l'équation (2) relatifs à l'ensemble de la période sont portés au tableau 25 qui suit.

Tableau 25 : Effet direct des institutions sur la croissance (2002-2016)

	1	2	3	4	5	6	7	8
VA	0,09 (0,20)	0,2 (0,50)	-0,03 (-0,08)	0,05 (0,13)	0,45 (0,96)	0,5 (1,02)	0,5 (0,95)	0,02 (0,04)
PV	1,00 (1,24)	1,01 (1,52)	0,85 (1,23)	0,42 (0,70)	-0,01 (-0,02)	-0,19 (-0,29)	-0,43 (-0,47)	-1,58 (-1,58)
GE	2,07** (2,58)	3,24*** (3,43)	3,06*** (3,26)	3,05*** (3,45)	1,78 (1,40)	1,83 (1,50)	1,69 (1,32)	0,54 (0,47)
RQ	-0,26 (-0,29)	-0,61 (-0,63)	-0,64 (-0,65)	-0,96 (-1,06)	-0,42 (-0,49)	-0,6 (-0,67)	-0,71 (-0,85)	-0,71 (-0,87)
RL	-1,90** (-2,18)	-1,96* (-2,02)	-1,68 (-1,68)	-0,88 (-0,68)	-0,14 (-0,11)	0,21 (0,14)	0,58 (0,33)	2,56 (1,51)
CC	-0,35 (-0,46)	-0,67 (-1,11)	-0,56 (-0,95)	-1,03 (-1,33)	-1,04 (-1,60)	-1,28 (-1,72)	-1,38 (-1,60)	-1,36 (-1,52)
pop			oui	oui	Oui	oui	oui	oui
cap hum		oui	oui	oui	Oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui	oui
com					Oui	oui	oui	oui
aid							oui	
rem								oui
cap phy								
gov exp								
R²	0,29	0,47	0,48	0,51	0,59	0,59	0,60	0,67
PEID	33	31	31	31	30	30	30	28

Nos résultats montrent que l'efficacité de l'action publique (GE), la stabilité politique (PV), le contrôle de la corruption (CC) et dans une moindre mesure les capacités revendicatives (VA) et l'État de droit (RL) ont un effet significatif sur le processus de croissance des PEID sur l'ensemble de la période. Nous remarquons que ces résultats peu robustes dépendent fortement des variables retenues. Lorsque seules les institutions sont prises en compte, nous observons que deux composantes ont un effet significatif. Il s'agit de GE dont l'impact est positif et RL dont l'effet est négatif.

Lorsque le premier jeu de variable de contrôle est retenu, la moitié des estimations montre que l'efficacité du gouvernement (GE) a systématiquement un effet significatif et positif robuste sur la croissance. Cet effet varie entre 2,07 et 3,05. L'État de droit (RL) n'apparaît significatif et négatif que dans les deux premières spécifications.

Effet direct des institutions sur la croissance (suite tableau 25)

	9	10	11	12	13	14	15	16	17
VA	-0,46 (-0,81)	-0,58 (-0,98)	-0,72 (-1,34)	-0,7 (-1,30)	-0,4 (-0,70)	-0,4 (-0,61)	-0,88* (-2,07)	0,95 (0,92)	0,22 (0,19)
PV	3,17*** (3,44)	3,05** (2,70)	4,15*** (3,88)	3,58*** (3,32)	2,77* (2,07)	2,80* (2,00)	2,64* (2,12)	-0,004 (-0,00)	1,90 (0,57)
GE	1,32 (1,14)	1,29 (1,08)	1,26 (1,20)	1,59 (1,54)	0,63 (0,61)	0,57 (0,55)	1,42 (1,43)	-1,13 (-0,81)	0,18 (0,09)
RQ	0,67 (0,71)	0,62 (0,61)	0,21 (0,20)	-0,55 (-0,41)	-0,1 (-0,12)	-0,03 (-0,02)	-1,42 (-1,16)	1,10 (0,87)	0,26 (-0,16)
RL	-1,43 (-0,94)	-1,26 (-0,76)	-1,32 (-1,07)	-0,23 (-0,14)	0,57 (0,37)	0,5 (0,24)	1,6 (0,85)	-0,68 (-0,33)	-0,38 (-0,16)
CC	-1,95** (-2,36)	-1,93** (-2,35)	-2,07*** (-3,60)	-2,66** (-3,09)	-2,59*** (-3,89)	-2,54** (-2,77)	-3,51** (-3,18)	0,02 (0,01)	-1,57 (-0,69)
pop		oui	oui	oui	oui	Oui	oui	oui	oui
cap_hum	oui	oui	oui	oui	oui	Oui	oui	oui	oui
ide				oui		Oui	oui	oui	oui
com					oui	Oui	oui	oui	oui
aid							oui		oui
rem								oui	oui
cap_phy	oui	oui	oui	oui	oui	Oui	oui	oui	oui
gov_exp			oui	oui	oui	Oui	oui	oui	oui
R²	0,62	0,63	0,71	0,72	0,75	0,75	0,84	0,87	0,90
PEID	22	22	22	22	21	21	21	19	19

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

S'agissant du second jeu de variables de contrôle, on remarque que deux domaines institutionnels ont un impact significatif et particulièrement robuste sur le processus de croissance. À savoir, la stabilité politique dont l'effet est positif et le contrôle de la corruption dont l'effet est négatif. Le premier résultat indique que la stabilité politique est bénéfique à la croissance économique en permettant notamment à ces économies de s'insérer pleinement dans le commerce mondial. Il est aussi bien documenté que le climat de confiance instauré par la stabilité politique permet d'attirer plus facilement les capitaux étrangers, particulièrement importants pour la croissance de ces territoires. Ceci est en accord avec la littérature (Acemoglu et al., 2014).

A contrario, nous observons qu'un contrôle de la corruption plus accru nuit à la croissance économique insulaire. Nous avons déjà mis en lumière les problématiques de corruption, notamment dans l'administration publique, mais aussi de capture de l'État dans ces territoires (UNODC, 2016 ; Angeles et Neanidis, 2015). Tenant compte de ces éclairages, si l'on considère l'idée selon laquelle la corruption serait le moyen de « *huiler les rouages* » de l'activité économique (Méon et Weil, 2010) on peut facilement imaginer qu'un meilleur contrôle de la « petite » corruption notamment pourrait avoir des conséquences néfastes sur l'économie, au moins un temps (Gani, 2011).

Notons que la qualité de la réglementation insulaire n'a, à aucun moment, d'effet significatif sur la croissance économique. Les coefficients associés, bien qu'étant non-significatifs apparaissent pour la plupart négatifs. Or, Rodrik (2000, 2005) montre l'importance de bonnes institutions de réglementation, entre autres, dans le processus de croissance. Ces résultats viennent conforter nos hypothèses 2 et 3.

La sous-section suivante établit les mêmes estimations en considérant, cette fois, les deux sous-périodes. Il s'agit pour nous de savoir parmi les institutions qui impactent la croissance économique des PEID lesquelles jouent un rôle (et lequel) après le début de la crise économique mondiale de 2008.

2.2. Effet direct des composantes institutionnelles en considérant deux sous-périodes

2.2.1. Approche graphique

Dans une démarche complémentaire à ce qui est réalisé jusqu'ici nous considérons les mêmes sous-périodes. Le graphique 20 montre clairement durant la première, un lien fortement positif entre tous les domaines de la gouvernance et le taux de croissance moyen du revenu par habitant. Nous observons que l'efficacité de l'action publique (GE) obtient la pente la plus accentuée avec un coefficient de 0,97 suivie de près par la qualité de la réglementation (0,94), le contrôle de la corruption (0,88) et les capacités revendicatives (0,84). Dans le détail, ces 4 domaines apparaissent positivement et significativement liés au taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant.

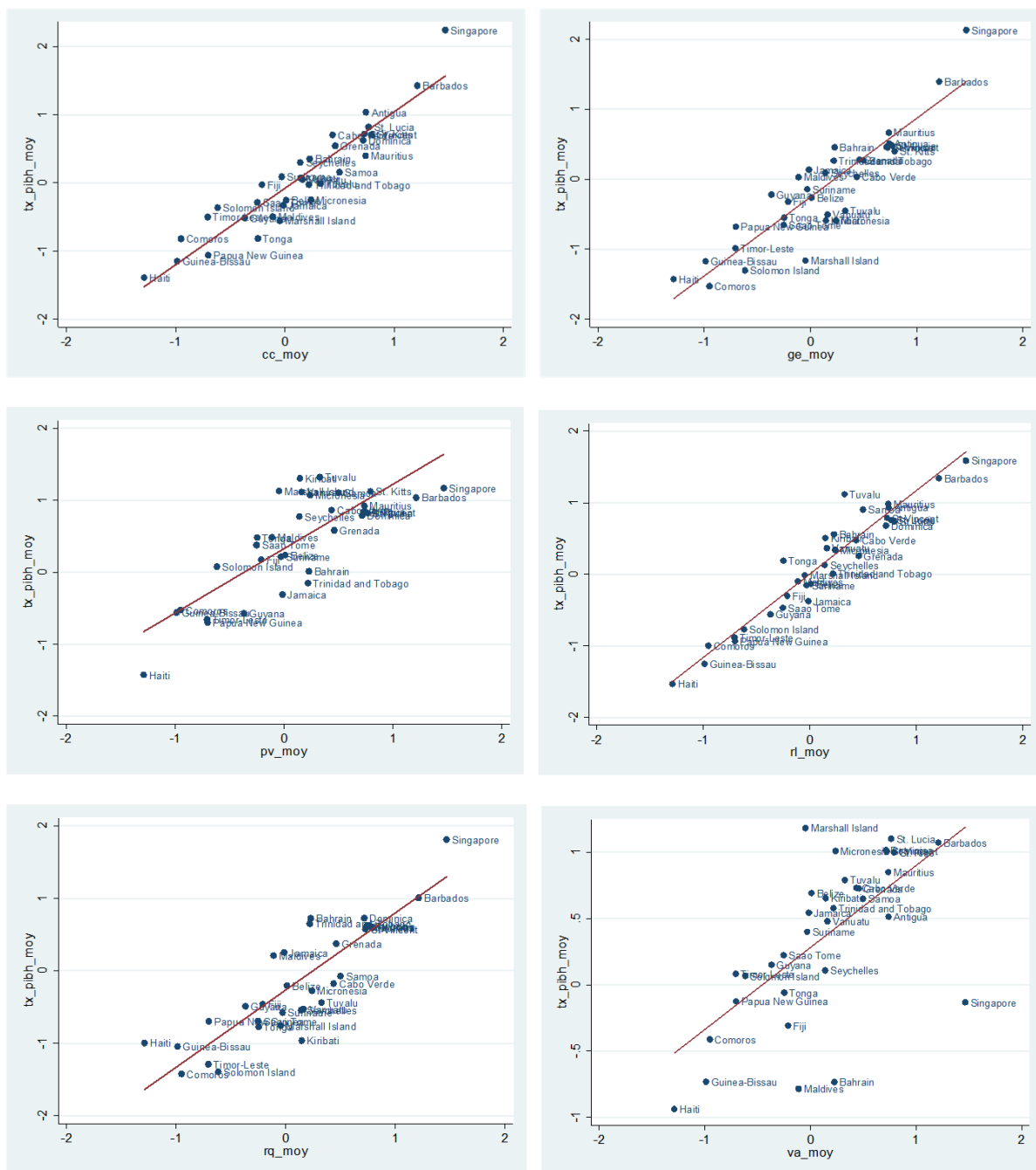
Pour avoir une idée, l'équation de la droite pour GE est la suivante : $tx\_croiss\_moy\_pibhab = 0,97*ge\_moy + 1,85$ avec un t-stat de 2,76 et $R^2 = 0,2^{87}$. Les deux autres domaines de gouvernance (PV et RL) bien qu'ayant un coefficient positif semble non-significatifs.

Ces résultats diffèrent nettement de ceux obtenus en sous-période 2 (graphique 21). Nous voyons que les territoires insulaires apparaissent nettement plus dispersés qu'en première sous-période. Il est aussi aisé de constater que la plupart des composantes sont négativement liées au taux de croissance moyenne du PIB par tête. C'est notamment le cas de l'État de droit, de la stabilité politique, du contrôle de la corruption et des capacités revendicatives. Ce dernier ayant la pente la plus prononcée. L'équation de la droite associée étant : $tx\_croiss\_moy\_pibhab = 0,61*va\_moy + 1,71$. *A contrario*, la pente pour la qualité de la réglementation (RQ) et l'efficacité de l'action du gouvernement (GE) est positive. Nous notons cependant une relation faiblement positive entre RQ et GE et le taux de croissance mais ces relations apparaissent non-significatives.

En définitive, nous pouvons dire que d'une sous-période à l'autre les résultats diffèrent sensiblement. La période d'avant crise (2002 - 2009) laisse apparaître un lien positif et significatif entre le taux de croissance moyen du PIB par habitant et les institutions tandis que la période d'après crise laisse se dessiner un tout autre profil. Entre 2010 et 2016, la plupart des domaines de gouvernance sont négativement liés au taux de croissance moyen du PIB par tête. L'analyse graphique montre bel et bien que la crise économique a affecté le lien existant entre ces variables.

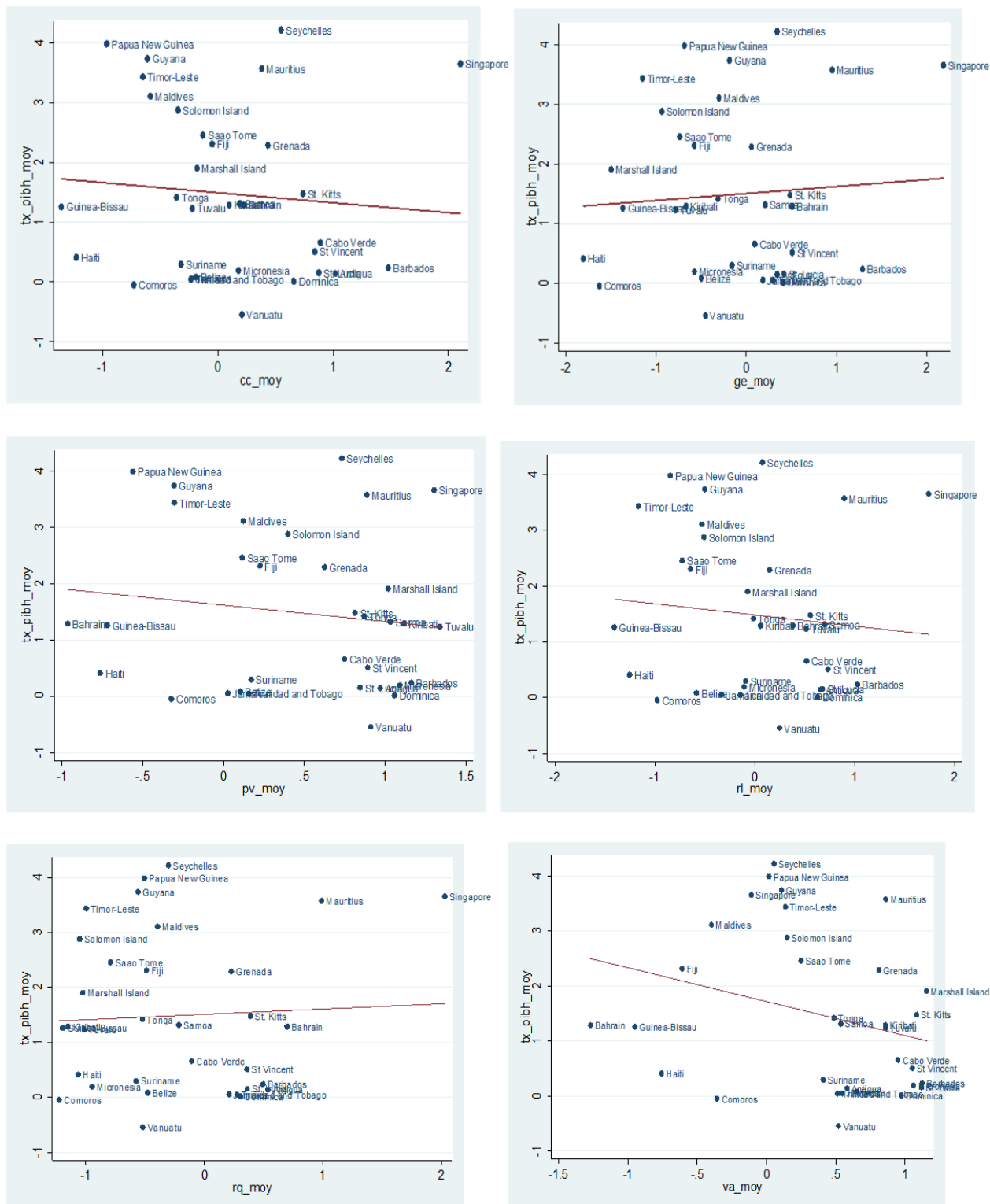
⁸⁷ Seuil de significativité à 1% pour GE, à 5% pour RQ et CC et à 10% pour VA (calculs de l'auteure – Stata 12).

Graphique 20 : Relation entre le taux de croissance moyen du PIB par habitant et les 6 composantes institutionnelles (SP1)



Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

Graphique 21 : Relation entre le taux de croissance moyen du PIB par habitant et les 6 composantes institutionnelles (SP2)



Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

2.2.2. Quelques statistiques

Le tableau 26 reprend les principales statistiques associées aux variables pour chaque sous-période. Nous observons une baisse de la croissance économique d'une période à l'autre. En effet, le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête passe de 1,72% avant la crise à 1,49% après.

C'est Kiribati qui obtient le taux de croissance moyen le plus faible (-0,95%) et Trinité-et-Tobago le plus élevé (6,18%) lors de la SP1 tandis qu'en SP2, Vanuatu a le taux de croissance le moins élevé (-0,55%) et l'archipel des Seychelles le plus élevé avec un taux de croissance moyen de 4,22%.

Tableau 26 : Résumé statistique pour la SP1 et la SP2

Variable	Obs	Mean	Std. Dev	Min	Max	Variable	Obs	Mean	Std. Dev	Min	Max
Tx_pibh_moy	33	1,721	1,732	-0,953	6,182	Tx_pibh_moy	33	1,484	1,421	-0,547	4,218
cc_moy	33	0,041	0,762	-1,393	2,242	cc_moy	33	0,076	0,751	-1,356	2,104
ge_moy	33	-0,136	0,795	-1,526	2,131	ge_moy	33	-0,182	0,854	-1,806	2,183
pv_moy	33	0,422	0,709	-1,428	1,322	pv_moy	33	0,449	0,657	-0,965	1,341
rq_moy	33	-0,154	0,783	-1,428	1,811	rq_moy	33	-0,251	0,750	-1,223	2,027
rl_moy	33	0,126	0,771	-1,533	1,589	rl_moy	33	-0,010	0,731	-1,406	1,743
va_moy	33	0,345	0,610	-0,940	1,184	va_moy	33	0,376	0,648	-1,270	1,153
pop_moy	33	1,412	1,323	-0,380	6,624	pop_moy	33	1,208	0,836	0,051	2,636
ide_moy	33	6,726	5,624	-4,669	17,553	ide_moy	33	5,788	5,097	-0,744	21,499
com_moy	31	113,211	61,283	48,489	399,742	com_moy	30	113,694	54,417	52,406	357,233
caphum_moy	29	7,093	2,436	2,360	10,313	caphum_moy	31	7,889	2,388	2,783	11,483
rempib_moy	31	7,579	7,847	0,010	29,016	rempib_moy	31	7,167	6,674	0,008	23,070
aid_moy	33	82900000,000	117000000,000	3150000,000	571000000,000	aid_moy	31	125200000,000	258000000,000	4140000,000	1410000000,000
fbcf_moy	22	0,248	0,099	0,059	0,458	fbcf_moy	22	0,249	0,094	0,054	0,404
gov_exp_moy	22	0,238	0,093	0,045	0,474	gov_exp_moy	22	0,220	0,082	0,064	0,427

Source : auteure – calculs à partir de Stata 12

Nous remarquons que la plupart des sous-indicateurs de gouvernance institutionnelle sont positifs, quelle que soit la période considérée. Deux domaines ont toutefois systématiquement un score moyen négatif. Il s'agit de l'efficacité de l'action publique et de la qualité de la réglementation. À ce duo s'ajoute en SP2 la qualité du cadre juridique (RL) dont le score moyen passe de 0,13 à -0,01.

En nous concentrant sur les variables d'intérêt nous voyons qu'en règle générale, c'est Singapour qui obtient les plus hauts scores de gouvernance sauf pour la stabilité politique et les capacités revendicatives. C'est Tuvalu qui obtient le score le plus élevé pour le premier (1,32 en SP1 et 1,34 en SP2) et ce sont les Iles Marshall qui obtiennent le meilleur score pour le second (1,18 en SP1 et 1,15 en SP2). S'agissant des plus bas scores de gouvernance, nous remarquons que c'est Haïti qui en comptabilise le plus avec le contrôle de la corruption (CC = -1,39), la stabilité politique (PV = -1,43), l'État de droit (RL = -1,53) et les capacités revendicatives (VA = -0,94) lors de la première sous-période. C'est l'archipel des Comores qui complète le podium avec un score de -1,52 pour l'efficacité du gouvernement (GE) et -1,43 pour la qualité de la réglementation (RQ).

Pour ce qui est de la seconde sous-période, Guinée-Bissau obtient le score le plus bas pour le contrôle de la corruption (CC = -1,36) et la qualité du cadre juridique (RL = -1,41), Bahreïn celui de la stabilité politique (PV = -0,96) et des capacités de revendications (VA=-1,27), Haïti celui de l'efficacité de l'action publique (GE=-1,80) enfin l'archipel des Comores celui de la qualité de la réglementation (RQ = -1,22).

S'agissant des autres variables nous observons peu de changements d'une sous-période à l'autre. Nous notons toutefois que les IDE diminuent contrairement au montant d'aide internationale. Ceci étant une conséquence directe de la crise économique de 2008.

Analysons maintenant les matrices de corrélations pour chacune des sous-périodes.

Tableau 27 : Matrice de corrélations sous-période 1

	Tx_pib_moy	cc_moy	ge_moy	pv_moy	rq_moy	rl_moy	va_moy	pop_moy	ide_moy	com_moy	caphum_moy	rempib_moy	aid_moy	fbcf_moy	gov_exp_moy
Tx_pib_moy	1,000														
cc_moy	0,474	1,000													
ge_moy	0,521	0,892	1,000												
pv_moy	0,519	0,903	0,844	1,000											
rq_moy	0,531	0,769	0,926	0,692	1,000										
rl_moy	0,538	0,961	0,941	0,934	0,859	1,000									
va_moy	0,487	0,837	0,800	0,717	0,757	0,837	1,000								
pop_moy	-0,326	-0,616	-0,647	-0,407	-0,610	-0,576	-0,623	1,000							
ide_moy	0,161	0,583	0,484	0,547	0,519	0,549	0,442	-0,300	1,000						
com_moy	0,278	0,348	0,455	0,561	0,295	0,407	0,127	-0,077	0,458	1,000					
caphum_moy	0,206	0,522	0,620	0,364	0,586	0,506	0,640	-0,594	0,388	0,347	1,000				
rempib_moy	-0,539	-0,530	-0,620	-0,696	-0,509	-0,608	-0,384	0,201	-0,257	-0,549	-0,378	1,000			
aid_moy	-0,315	-0,542	-0,552	-0,656	-0,457	-0,572	-0,516	0,189	-0,358	-0,388	-0,439	0,724	1,000		
fbcf_moy	0,456	0,380	0,216	0,281	0,073	0,279	0,268	-0,238	0,119	0,207	0,076	0,034	0,183	1,000	
gov_exp_moy	-0,115	0,338	0,239	0,476	0,085	0,302	0,056	-0,003	0,592	0,560	0,068	-0,404	-0,556	-0,032	1,000

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

Le tableau 27 met bien en évidence que tous les domaines de gouvernance institutionnelle sont positivement corrélés au taux de croissance annuel moyen du revenu par tête. Tous leurs coefficients sont proches allant de 0,47 pour le contrôle de la corruption à 0,54 pour l'État de droit (RL). Toutes les autres variables sont positivement corrélées au taux de croissance moyen du PIB par habitant, la croissance moyenne de la population (-0,32), les dépenses moyennes du gouvernement (-0,11), les montants moyens d'envois de fonds des migrants (-0,54) et d'aide internationale (-0,31), mis à part. Nous notons également que toutes les composantes institutionnelles sont négativement liées à la croissance de la population et aux montants d'aide internationale et d'envois de fonds des migrants.

Nous observons des résultats différents en considérant la sous-période 2 (tableau 28), seuls 4 domaines de gouvernance sont positivement corrélés avec le taux de croissance moyen du revenu par tête. Il s'agit de l'efficacité de l'action publique (GE = 0,14), de la stabilité politique (PV = 0,12), la qualité de réglementation (RQ = 0,07), l'État de droit (RL = 0,02). Bien que ces coefficients soient positifs ils apparaissent nettement moins significatifs qu'en sous-période 1. Le contrôle de la corruption tout comme les capacités revendicatives sont négativement corrélés au taux de croissance moyen du PIB par tête avec respectivement des coefficients moyens de -0,01 et -0,23.

Pour ce qui est des autres variables du modèle, nous voyons que la plupart sont positivement corrélées au taux de croissance moyen. C'est d'ailleurs le degré moyen d'ouverture commerciale qui obtient le coefficient de corrélation le plus élevé avec 0,67, suivi des investissements directs étrangers moyens (0,48). Bien loin devant les composantes institutionnelles (comparativement

à la SP1). Nous notons aussi que le niveau moyen de capital humain est négativement corrélé aux côtés des montants des envois de fonds de migrants et d'aide internationale. Leurs coefficients sont respectivement de -0,03 ; -0,39 et -0,10. Les dépenses du gouvernement cette fois sont positivement corrélées (0,35) au taux de croissance moyen du revenu par habitant.

Tableau 28 : Matrice de corrélations sous-période 2

	Tx_pib_moy	cc_moy	ge_moy	pv_moy	rq_moy	rl_moy	va_moy	pop_moy	ide_moy	com_moy	caphum_moy	rempib_moy	aid_moy	fbcf_moy	gov_exp_moy
Tx_pib_moy	1,000														
cc_moy	-0,003	1,000													
ge_moy	0,137	0,857	1,000												
pv_moy	0,120	0,967	0,902	1,000											
rq_moy	0,073	0,796	0,923	0,847	1,000										
rl_moy	0,023	0,940	0,923	0,965	0,897	1,000									
va_moy	-0,229	0,836	0,832	0,832	0,830	0,892	1,000								
pop_moy	0,005	-0,640	-0,742	-0,658	-0,796	-0,724	-0,655	1,000							
ide_moy	0,481	0,515	0,385	0,504	0,262	0,381	0,247	-0,124	1,000						
com_moy	0,667	0,194	0,295	0,294	0,129	0,153	0,005	0,024	0,549	1,000					
caphum_moy	-0,033	0,523	0,648	0,530	0,634	0,491	0,535	-0,621	0,193	0,322	1,000				
rempib_moy	-0,386	-0,462	-0,659	-0,576	-0,527	-0,526	-0,382	0,289	-0,336	-0,494	-0,494	1,000			
aid_moy	-0,101	-0,453	-0,552	-0,520	-0,412	-0,434	-0,438	0,142	-0,273	-0,248	-0,397	0,660	1,000		
fbcf_moy	0,105	0,532	0,478	0,515	0,379	0,574	0,424	-0,503	0,333	0,278	0,190	-0,215	0,103	1,000	
gov_exp_moy	0,352	0,502	0,430	0,498	0,243	0,388	0,249	-0,017	0,746	0,470	0,196	-0,351	-0,541	0,167	1,000

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

2.2.3. Résultats d'estimation de l'effet combiné des composantes institutionnelles sur la croissance (SP1)

Le tableau 29 résume les résultats d'estimation pour la première sous-période. Nous constatons qu'entre 2002 et 2009, seule la stabilité politique (PV) a véritablement eu un effet significatif, positif et robuste sur la croissance. À l'ajout du deuxième jeu de variables de contrôle, c'est le seul domaine de gouvernance à contribuer au processus de croissance. Ce qui n'est pas le cas avec le premier groupe de variables de contrôle. En effet, dans ce cas, seuls les capacités revendicatrices et l'État de droit ont un effet significatif, respectivement positif dans la spécification 2 et négatif dans la première spécification du modèle. Ces effets n'apparaissant significatifs qu'une fois, nous retiendrons que seule la stabilité politique a un impact significatif et positif sur la croissance lors de la première sous-période. L'effet variant de 3,82 à 5,67.

Tableau 29 : Effet direct des institutions sur la croissance (sous-période 1)

	1	2	3	4	5	6	7
VA	1,00 (1,43)	1,46** (2,36)	1,01 (1,63)	1,03 (1,68)	1,02 (1,66)	1,02 (1,59)	1,13 (1,74)
PV	0,76 (0,74)	1,03 (1,19)	0,84 (0,95)	0,72 (0,75)	0,48 (0,49)	0,48 (0,46)	0,22 (0,18)
GE	1,98 (1,66)	2,13 (1,52)	1,69 (1,12)	1,77 (1,20)	1,37 (0,58)	1,37 (0,59)	1,26 (0,54)
RQ	0,08 (0,08)	0,59 (0,43)	0,72 (0,51)	0,58 (0,41)	0,73 (0,44)	0,73 (0,44)	0,63 (0,44)
RL	-2,30* (-2,04)	-2,37 (-1,52)	-1,96 (-1,27)	-1,72 (-0,90)	-1,37 (-0,71)	-1,37 (-0,64)	-1,10 (-0,52)
CC	0,12 (0,14)	-0,16 (-0,30)	0,01 (0,02)	-0,17 (-0,17)	-0,07 (-0,10)	-0,08 (-0,07)	-0,2 (-0,16)
pop			oui	oui	oui	oui	oui
cap hum		oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui
com					oui	oui	oui
aid							oui
rem							
cap phy							
gov exp							
R²	0,33	0,43	0,45	0,45	0,45	0,45	0,47
PEID	33	29	29	29	28	28	28

Effet direct des institutions sur la croissance en SPI (suite tableau 34)

	8	9	10	11	12	13	14
VA	1,45 (1,50)	0,72 (0,72)	0,21 (0,18)	0,23 (0,19)	0,48 (0,34)	0,72 (0,52)	-0,31 (-0,43)
PV	3,97*** (4,47)	3,88*** (4,10)	5,22*** (3,46)	5,67** (2,93)	4,32* (1,94)	4,68* (2,24)	4,84** (3,28)
GE	-0,38 (-0,17)	-1,02 (-0,42)	-1,60 (-0,70)	-2,22 (-0,76)	-1,90 (-0,78)	-4,59 (-1,21)	0,31 (0,11)
RQ	3,30 (1,69)	3,49 (1,71)	3,28 (1,69)	3,99 (1,47)	3,02 (1,52)	5,42 (1,45)	1,22 (0,52)
RL	-4,63 (-1,62)	-3,68 (-1,42)	-3,60 (-1,83)	-4,39 (-1,61)	-2,23 (-0,84)	-3,17 (-1,04)	-2,20 (-1,15)
CC	-0,49 (-0,38)	-0,72 (-0,65)	-0,73 (-0,98)	-0,18 (-0,12)	-1,32 (-1,17)	-0,01 (-0,01)	-2,71 (-1,77)
pop		oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap hum	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui
com					oui	oui	oui
aid							oui
rem							
cap phy	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov exp			oui	oui	oui	oui	oui
R²	0,59	0,62	0,68	0,69	0,69	0,72	0,92
PEID	20	20	20	20	19	19	19

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Nos résultats montrent qu'avant la crise, la stabilité politique dans ces territoires a participé à leur croissance économique. Ceci est particulièrement le cas quand le capital physique est pris en compte. Ces résultats sont en accord avec une frange importante de la littérature qui montre que la démocratie (considérée comme un régime politique stable) a un effet positif et significatif sur la croissance (Rodrik et Wacziarg, 2005 ; Feng, 2004 ; Madsen et al., 2015 ; Acemoglu et al., 2014). En motivant les citoyens à travailler, investir et allouer de manière efficace leurs ressources, elle permet une croissance stable et durable (North, 1990). La stabilité politique dans ces territoires a en outre permis l'attrait de capitaux étrangers (devises étrangères liées au tourisme, IDE) contribuant à leur croissance.

Analysons maintenant les résultats de la seconde sous-période. Ceux-ci sont présentés au tableau 30.

2.2.4. Résultats d'estimation de l'effet combiné des composantes institutionnelles sur la croissance (SP2)

La seconde sous-période laisse transparaître des résultats totalement différents. En effet, contrairement à la première, 4 domaines de la gouvernance apparaissent significatifs. À savoir, la stabilité politique (PV), les capacités revendicatrices et d'expression (VA), l'efficacité du gouvernement (GE) et l'État de droit (RL), dans une moindre mesure. VA a un coefficient significatif et négatif dans 6 spécifications sur 15. Le coefficient associé à l'État de droit apparaît significatif et négatif dans les deux premières estimations. PV apparaît significatif 5 fois sur 15 et son coefficient est positif alors qu'en SP1, il apparaît très significatif à l'ajout du 2^{ème} jeu de variables de contrôle. GE a un effet significatif et positif dans 4 spécifications mais uniquement avec le premier jeu de variables.

Nous constatons généralement que la qualité institutionnelle perd en significativité à l'ajout de la variable proxy de l'ouverture commerciale.

Tableau 30 : Effet direct des institutions sur la croissance (SP2)

	1	2	3	4	5	6	7	8
VA	-1,24** (-2,43)	-1,24** (-2,33)	-0,89 (-1,65)	-0,60 (-1,03)	-0,50 (-0,92)	-0,47 (-0,82)	-0,46 (-0,74)	-0,47 (-0,79)
PV	1,87** (2,38)	1,87** (2,26)	1,28 (1,31)	0,93 (1,12)	0,68 (0,75)	1,55 (1,17)	1,58 (1,16)	1,57 (1,13)
GE	3,25*** (2,92)	3,25*** (2,89)	2,73** (2,51)	1,75* (1,99)	1,56 (1,77)	1,51 (1,56)	1,32 (1,34)	1,53 (1,34)
RQ	-0,43 (-0,38)	-0,43 (-0,36)	-0,56 (-0,52)	-0,64 (-0,63)	-0,73 (-0,70)	0,17 (0,16)	0,06 (0,05)	0,18 (0,16)
RL	-2,47** (-2,56)	-2,47** (-2,52)	-1,37 (-0,94)	-0,98 (-1,05)	-0,46 (-0,33)	-1,39 (-0,71)	-1,18 (-0,56)	-1,42 (-0,65)
CC	-0,79 (-0,89)	-0,79 (-0,85)	-1,48 (-1,51)	-0,98 (-1,05)	-1,33 (-1,38)	-1,23 (-1,72)	-1,41 (-1,62)	-1,23 (-1,60)
pop		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide			oui		oui	oui	oui	oui
com				oui	oui	oui	oui	oui
aid						oui		oui
rem							oui	oui
gov_exp								
R²	0,43	0,44	0,48	0,57	0,59	0,65	0,61	0,65
PEID	31	31	31	29	29	27	27	27

Effet direct des institutions sur la croissance en SP2 (suite tableau 29)

	9	10	11	12	13	14	15
VA	-1,63** (-2,83)	-1,53** (-2,80)	-1,56** (-2,92)	-1,34** (-2,30)	-1,03 (-1,11)	-1,11 (-1,21)	-1,08 (-0,87)
PV	2,60** (2,71)	2,78** (2,58)	2,52** (2,47)	1,86 (1,29)	1,01 (0,62)	0,98 (0,58)	1,55 (0,30)
GE	1,62 (1,49)	1,52 (1,31)	0,89 (0,63)	0,88 (0,80)	0,17 (0,18)	0,3 (0,33)	0,34 (0,36)
RQ	0,74 (0,51)	0,78 (0,52)	1,68 (1,06)	1,06 (0,60)	0,73 (0,53)	0,42 (0,27)	0,74 (0,51)
RL	-2,19 (-1,27)	-2,00 (-1,07)	-1,88 (-0,98)	-0,86 (-0,42)	-0,03 (-0,01)	0,50 (0,17)	0,35 (0,08)
CC	-0,67 (-0,48)	-0,92 (-0,58)	-1,15 (-0,74)	-1,60 (-0,99)	-1,22 (-0,68)	-1,60 (-0,79)	-1,41 (-0,85)
pop		oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui
com					oui	oui	oui
aid							oui
rem							
cap_phy	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov_exp			oui	oui	oui	oui	oui
R²	0,60	0,61	0,66	0,69	0,72	0,73	0,83
PEID	22	22	22	22	21	21	19

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Plusieurs remarques peuvent être faites à ce stade. D’abord, quelques composantes institutionnelles ont un effet significatif sur la croissance. Nos résultats confirment l’idée selon laquelle les institutions peuvent avoir des effets différents sur le processus de croissance. L’efficacité du gouvernement et la stabilité politique ayant un effet positif tandis que l’État de droit et les capacités revendicatives ont l’effet inverse sur la croissance. Il semblerait que les systèmes juridiques insulaires soient mal adaptés ou que les règles utiles soient mal appliquées, entravant la coopération productive dans ces territoires. D’ailleurs, le Secrétariat du Commonwealth (2017) souligne que ces États ont du mal à élaborer et à mettre en œuvre des cadres juridiques conformes, compte tenu de leurs ressources financières et humaines limitées. Nos résultats enseignent aussi que les mêmes institutions peuvent avoir des effets variés d’une période à l’autre. Par exemple, les capacités revendicatives (VA) ont un effet positif en SP1 mais négatif en SP2 confirmant notre 6^{ème} hypothèse.

3. Principaux résultats des estimations en coupe transversale

Notre étude en coupe transversale s’articule autour de plusieurs étapes. Nous examinons l’effet de la qualité institutionnelle sur la croissance économique en l’approximant, dans un premier temps, par l’IGG et dans un second temps, par ses six composantes institutionnelles. Pour ce faire, nous considérons les moyennes de chaque variable sur l’ensemble de la période, d’une part, et sur deux sous-périodes, d’autre part. Les travaux portant sur l’effet de l’IGG sur la croissance économique mobilisent deux méthodes (MCO et DMCO). Les résultats enseignent que sur l’ensemble de la période, la qualité de la gouvernance n’a pas d’effet significatif direct sur la croissance des économies insulaires. Nous l’expliquons par la période considérée et les probables effets différenciés des institutions composant l’IGG. Nous supposons en effet qu’en cas de choc, la relation gouvernance – croissance peut être affectée (hypothèse 5) et que les institutions peuvent avoir des effets variés (hypothèse 6).

Pour le vérifier, nous analysons l’effet de la gouvernance en considérant deux sous-périodes. Nos résultats montrent un impact différent de la qualité institutionnelle selon la période considérée. Ainsi, durant la première sous-période (2002-2009) la gouvernance a un impact positif et significatif sur la croissance des PEID. Tandis qu’au cours de la seconde sous-période (2010-2016), la gouvernance n’a pas d’effet direct sur la croissance économique des territoires insulaires. Notons aussi que le coefficient associé à la gouvernance devient négatif. À ce stade,

nos résultats enseignent que dans un contexte économique et social différent les mêmes institutions peuvent donner des résultats différents, confirmant l'hypothèse 5.

Aussi, une autre étape de l'étude porte sur l'effet des différentes composantes institutionnelles sur la croissance économique des PEID. En utilisant principalement la méthode des MCO, nous dévoilons que sur l'ensemble de la période (2002 – 2016), plusieurs domaines de la gouvernance ont un effet significatif sur le taux de croissance moyen du PIB par habitant. À savoir, l'efficacité de l'action publique, la stabilité politique et l'absence de violence, le contrôle de la corruption et, dans une moindre mesure, les capacités revendicatives et d'expression et l'État de droit. La stabilité politique et l'efficacité du gouvernement influençant positivement la croissance alors que le contrôle de la corruption, l'État de droit et les capacités revendicatives l'impact négativement. Ces résultats viennent valider l'hypothèse 6 de la thèse, à savoir que les institutions ont des effets diversifiés sur le processus de croissance.

Nous poursuivons l'analyse en considérant les deux sous-périodes et montrons que seule la stabilité politique a véritablement un impact significatif, positif et robuste sur la croissance économique entre 2002 et 2009. Ce résultat est sensible aux variables de contrôle utilisées. En effet, avec le premier jeu de variables de contrôle, les capacités revendicatrices et d'expression (VA) et l'État de droit ont un effet significatif, respectivement positif et négatif, mais chacun dans une seule spécification. Tandis qu'avec le second jeu de variables de contrôle c'est uniquement la stabilité politique (PV) qui a systématiquement un effet positif et significatif sur le taux de croissance moyen du revenu par tête.

Pour ce qui est de la seconde sous-période (2010 – 2016), 4 domaines de la gouvernance apparaissent significatifs, selon les variables de contrôle retenues. Il s'agit de la stabilité politique, des capacités revendicatrices et d'expression, de l'efficacité du gouvernement et de l'État de droit, dans une moindre mesure. Mais aucun de ces domaines de gouvernance ne fait l'unanimité. Il semblerait qu'après la crise économique de 2008, les institutions n'aient pas d'effet significatif probant sur la croissance insulaire.

En croisant ces résultats avec ceux obtenus en considérant chaque type d'institution de façon individuelle, nous observons que certaines institutions ont d'autres effets. Par exemple, pour l'ensemble de la période et en SP1, le contrôle de la corruption n'a pas d'impact significatif sur la croissance alors qu'en SP2 son effet devient négatif et significatif. Associé aux autres institutions ce sont des résultats différents qui se révèlent. Il est aussi important de noter que la qualité de la réglementation n'a jamais d'impact sur la croissance économique. Ce résultat n'est

pas surprenant, dans la mesure où nous exposons au chapitre 2 la faiblesse institutionnelle dans ce domaine, et va dans le sens de notre 3^{ème} hypothèse.

En définitive, nous pouvons dire que les institutions « groupées » et « dégroupées » ont un effet significatif sur la croissance des économies insulaires en développement eu égard de la période considérée. La crise économique de 2008 a eu, sans aucun doute, un effet sur cette relation dans ces territoires. Le lien gouvernance - institutions - croissance étant nettement plus significatif avant 2009 qu'après.

Section 3 : Gouvernance et croissance économique dans les PEID – une étude en données de panel

Après les analyses en coupe transversale, nous faisons le choix, pour toutes les raisons citées en amont (section 1 du présent chapitre) de poursuivre notre étude par l'utilisation des données de panel. La présente section reprend les principaux résultats de cette méthode.

1. Effet de la gouvernance sur la croissance économique par les données de panel à effet fixes

1.1. Effet de l'IGG sur l'ensemble de la période

1.1.1. Quelques statistiques

De manière analogue à la section précédente, nous débutons nos travaux par l'analyse de l'effet de l'indicateur global de gouvernance sur le processus de croissance des 33 PEID retenus.

Le tableau 31 ci-dessous met en lumière la grande indisponibilité des données pour notre échantillon, pourtant déjà restreint. En effet, tandis que 33 économies sont recensées pour le taux de croissance du PIB par tête, l'IGG, la croissance de la population et les IDE, nous remarquons que pour des variables telles que les dépenses du gouvernement ou l'investissement privé ce chiffre tombe à 22. De même, il apparaît aussi clairement que le nombre d'observations varient considérablement d'une variable à l'autre. Alors que la croissance annuelle du revenu par tête comporte 461 observations pour 33 économies, nous observons que ce chiffre passe à 446 pour l'aide internationale qui comptabilise autant d'économies insulaires.

Ce constat mis à part, la première ligne du tableau montre que la croissance annuelle du PIB par habitant est proche de 0,02% sur l'ensemble de la période. Ce qui est particulièrement faible.

Le score global de gouvernance reste aussi très faible en moyenne sur la période (0,09). La population de ces territoires a connu un taux de croissance moyen proche de 1,32%. Le nombre moyen d'années de scolarité est de 7 ans dans les PEID. Le degré moyen d'ouverture est sans surprise élevé (112,8%) alors que les investissements privés et la taille du gouvernement sont en moyenne plutôt faible sur la période entre 2002 et 2016.

Tableau 31 : Résumé statistique des variables

Variable		Mean	Std. Dev.	Min	Max	Observations
tc_pibh	overall	0,0178517	0,0595088	-0,1674875	1,000309	N = 461
	between		0,0177483	-0,0032501	0,092345	n = 33
	within		0,056867	-0,2419809	0,9258156	T = 13,97
wgi_igg	overall	0,0912136	0,6290888	-1,587444	1,592235	N = 489
	between		0,6214037	-1,220228	1,502346	n = 33
	within		0,1303175	-0,3567389	0,4975071	T-bar = 14,82
pop	overall	1,316612	1,209335	-2,628656	7,773737	N = 496
	between		1,060624	-0,1400635	4,763162	n = 33
	within		0,6078223	-2,335586	4,612457	T = 15
ide	overall	6,298706	8,706122	-56,46446	107,9097	N = 493
	between		5,06688	-1,631922	18,70371	n = 33
	within		7,128014	-58,39644	105,9777	T-bar = 14,94
com	overall	112,7996	60,00596	41,1844	441,6038	N = 434
	between		57,19179	50,31723	379,9042	n = 31
	within		15,94894	51,31496	206,6616	T = 14
caphum	overall	7,509383	2,406625	2,3	11,6	N = 405
	between		2,358633	2,590909	10,45	n = 31
	within		0,5318626	5,587954	9,137954	T-bar = 13,06
rempib	overall	7,316112	7,651067	0,0045058	42,34249	N = 446
	between		7,144097	0,0086813	25,32295	n = 31
	within		2,755962	-8,740673	31,73039	T-bar = 14,39
laid	overall	17,6797	1,289682	11,0021	21,80317	N = 446
	between		1,209471	15,2387	20,47323	n = 33
	within		0,5600466	13,03495	19,50961	T-bar = 13,52
fbcf	overall	0,2485321	0,1032844	0,0449368	0,5396916	N = 286
	between		0,0891042	0,056603	0,4212182	n = 22
	within		0,055339	0,1167851	0,4258888	T = 13
gov_exp	overall	0,2308754	0,0928031	0,0354523	0,5670648	N = 286
	between		0,0871226	0,0524798	0,4559555	n = 22
	within		0,0366288	0,1286948	0,4387236	T = 13

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

Nous analysons brièvement les corrélations entre les variables fournies au tableau 38 suivant. Ces résultats montrent que le taux de croissance annuel des PEID est le plus fortement corrélé à la part du commerce international (0,24), suivie de la FBCF (0,17) et des IDE (0,16). Nous avons dans nos précédents développements montré l'importance du commerce dans ces économies. On observe une corrélation faiblement positive entre l'IGG et le taux de croissance annuel (0,13) nettement plus faible que précédemment. Notons que la variable proxy du capital humain est négativement corrélée au taux de croissance annuel du PIB par tête (-0,04) tout comme les envois de fonds des migrants (-0,22) et l'aide internationale (-0,04).

Tableau 32 : Matrice de corrélations

	tc_pibh	wgi_igg	pop	ide	com	caphum	rempib	fbcf	laid
tc_pibh	1,0000								
wgi_igg	0,1261	1,0000							
pop	0,0312	-0,5609	1,0000						
ide	0,1646	0,3980	-0,1482	1,0000					
com	0,2406	0,2562	-0,0600	0,4305	1,0000				
caphum	-0,0388	0,5421	-0,4694	0,2698	-0,3638	1,0000			
rempib	-0,2192	-0,5721	0,2005	-0,2665	-0,5015	-0,4195	1,0000		
fbcf	0,1694	0,3564	-0,2832	0,1505	0,2000	0,0799	-0,0993	1,0000	
laid	-0,0433	-0,5520	0,2028	-0,2863	-0,2863	-0,5300	0,5849	0,0850	1,0000

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

L'indicateur global de gouvernance est quant à lui fortement corrélé au capital humain (0,54). L'IGG est aussi positivement corrélé au capital physique et à la part des IDE dans le PIB. Nous constatons toutefois une corrélation négative entre la gouvernance et la croissance de la population, d'une part et les montants d'envois de fond des migrants et d'aide internationale, d'autre part. Ces éléments semblent en accord avec la littérature. Nombre de travaux enseignent que de bonnes institutions attirent les investissements étrangers et permettent une bonne mobilisation des facteurs sur le territoire (North, 2005 ; Zouhaier, 2012 ; Ali et al., 2010 ; Buchanan et al., 2012). *A contrario*, les territoires dont les montants d'aide et d'envois de fonds de migrants sont importants sont généralement associés à de faibles performances économiques et institutionnelles. En outre, une large littérature montre l'inefficacité de l'aide dans des pays disposant d'une gouvernance jugée médiocre (Burnside et dollar, 2004 ; Feeny et Rogers, 2008 ; Collier et Dollar, 2002).

1.1.2. Résultats d'estimation de l'effet de la gouvernance sur la croissance

Avant tous travaux de modélisation économétrique, il est essentiel de tester la stationnarité des variables. Pour ce faire, nous utilisons le test de Fisher (Pedroni) adapté au panel non cylindré. Nos variables apparaissent alors stationnaires en niveau au seuil de 5 et 10%⁸⁸. Aussi, à ce stade, il est important de vérifier quelle méthode fournirait les meilleurs estimateurs. Ainsi, nous estimons l'équation (4) à l'aide du modèle à effets fixes, d'une part et à effets aléatoires, d'autre part. Nous effectuons ensuite le test de Hausman sur chaque spécification. Les résultats de ce test⁸⁹ nous confortent dans l'application du modèle à Effets Fixes pour cette étude. Compte tenu de notre période d'analyse, il nous a paru intéressant d'intégrer à ce stade des effets fixes temporels. Nos tests indiquent que notre modèle devrait effectivement inclure des effets temporels⁹⁰. Cette conclusion n'est pas étonnante compte tenu de l'impact de la crise économique (2008 – 2009) sur notre échantillon de pays.

De ce fait, les tableaux qui suivent reprennent les principaux résultats d'estimation par la méthode de panel à effets fixes individuels et temporels.

Tableau 33 : Effet direct de la gouvernance sur la croissance économique – panel à EFIT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
IGG	0,04 (0,84)	0,06 (0,99)	0,07 (1,09)	0,06 (1,04)	0,004 (0,25)	0,001 (0,04)	0,001 (0,03)	0,01 (0,58)	0,01 (0,47)
pop			oui	oui	oui	oui	oui	Oui	oui
cap hum		oui	oui	oui	oui	oui	oui	Oui	oui
ide				oui		oui	oui	Oui	oui
com					oui	oui	oui	Oui	oui
aid							oui		oui
rem								Oui	oui
cap phy									
gov exp									
PEID	33	31	31	31	30	30	30	28	28
Observations	461	381	381	381	350	350	309	315	296

En tenant compte de l'hétérogénéité des économies de l'échantillon, nous constatons que la gouvernance n'a pas d'effet direct sur la croissance économique des 33 PEID considérés dans

⁸⁸ Les résultats se trouvent à l'annexe Chap.3-5

⁸⁹ Les résultats se trouvent à l'annexe Chap.3-5 bis

⁹⁰ Les résultats sont fournis à l'annexe Chap.3-7

cette étude. L'indicateur de gouvernance n'apparaît significatif dans aucune des spécifications. *A contrario*, les IDE et l'ouverture commerciale apparaissent comme des déterminants essentiels de la croissance des PEID. Ceci est en accord avec la littérature sur ces petites économies ouvertes. Notons aussi que, quelle que soit la spécification retenue, le coefficient associé à la variable indicatrice de l'année 2009 se retrouve être systématiquement significatif et négatif. Une remarque rapide : les coefficients de ce modèle sont moins significatifs que ceux du modèle avec effets fixes individuels uniquement.

Effet direct de la gouvernance sur la croissance économique – panel à EFIT (suite tableau 33)

	10	11	12	13	14	15
IGG	0,08 (0,99)	0,09 (1,02)	0,09 (1,02)	0,01 (0,45)	0,02 (0,73)	0,02 (0,68)
pop		oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui	oui	oui
com				oui	oui	oui
aid					oui	
rem						oui
cap_phy	oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov_exp			oui	oui	oui	oui
PEID	22	22	22	21	21	19
Observations	246	246	246	231	195	207

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Nos résultats sont en accord avec les estimations menées en coupe transversale sur l'ensemble de la période⁹¹. Nous soutenons que la variable proxy utilisée, l'effet varié des composantes institutionnelles la constituant et la période considérée impactent nos résultats.

1.2. Effet de l'IGG en considérant deux sous-périodes

1.2.1. Quelques statistiques

Les tableaux 34 et 35 reprennent l'ensemble des statistiques pour les sous-périodes. Ils montrent que le taux de croissance annuel moyen est faible et proche de 0, quelle que soit la période

⁹¹ Nous menons comme précédemment une étude de l'effet indirect de la gouvernance. Nos résultats, qui peuvent être fournis sur demande, montrent que l'impact de la qualité institutionnelle est conditionné par le niveau de capital humain. Plus ce dernier est élevé et moins la qualité institutionnelle n'a d'effet sur la croissance insulaire.

considérée. Il apparaît plus faible en SP2, passant de 0,02% à 0,01%. De même, lors de la seconde sous-période l'IGG est moins élevé. Même constat pour la croissance moyenne de la population. L'aide internationale a quant à elle faiblement augmenté en SP2. Contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, la part des envois de fonds des migrants n'ont pas connu une augmentation. Nous observons peu de changements de SP1 à SP2.

Tableau 34 : Résumé statistique des variables pour la SP1

Variable		Mean	Std. Dev.	Min	Max	Observations	
tc_pibh	overall	0,021354	0,0790032	-0,1674875	1,000309	N =	231
	between		0,0297455	-0,014162	0,1543497	n =	33
	within		0,073347	-0,3004831	0,8673134	T =	7
wgi_igg	overall	0,104496	0,6421488	-1,587444	1,52835	N =	258
	between		0,6328934	-1,286664	1,467657	n =	33
	within		0,1266997	-0,3808202	0,4406698	T-bar =	7,8182
pop	overall	1,412014	1,417462	-1,474533	7,773737	N =	264
	between		1,322538	-0,3795347	6,624372	n =	33
	within		0,5537561	-2,396693	4,399357	T =	8
ide	overall	6,72648	10,17459	-56,46446	107,9097	N =	264
	between		5,624173	-4,668931	17,55299	n =	33
	within		8,528353	-59,20223	105,1719	T-bar =	8
com	overall	112,3588	63,51225	41,1844	441,6038	N =	235
	between		61,28284	48,48944	399,742	n =	31
	within		14,6716	57,10072	193,8369	T =	7,5807
caphum	overall	7,186758	2,399724	2,3	10,8	N =	219
	between		2,435845	2,36	10,3125	n =	29
	within		0,3405108	6,061758	8,361758	T-bar =	7,5517
rempib	overall	7,457553	8,331804	0,0063432	42,34249	N =	229
	between		7,846679	0,0096534	29,01563	n =	31
	within		2,511817	-7,284455	26,10231	T-bar =	7,3871
fbcf	overall	0,247963	0,1070392	0,0470425	0,5396916	N =	176
	between		0,0987467	0,585081	0,4575179	n =	22
	within		0,0457877	0,1267957	0,4328223	T-bar =	8
gov_exp	overall	0,237982	0,0978508	0,0354523	0,5670648	N =	176
	between		0,0934535	0,0451929	0,4737693	n =	22
	within		0,0345046	0,1204425	0,3970005	T =	8
laid	overall	17,54757	1,283935	11,0021	20,80236	N =	245
	between		1,188247	15,10882	20,02162	n =	33
	within		0,5457226	13,44084	19,91551	T =	7,4242

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

Tableau 35 : Résumé statistique des variables pour la SP2

Variable		Mean	Std. Dev.	Min	Max	Observations
tc_pibh	overall	0,014334	0,0286352	-0,0861985	0,1241317	N = 230
	between		0,0139167	-0,0055692	0,0409135	n = 33
	within		0,0251106	-0,072346	0,1033357	T = 6,9697
wgi_igg	overall	0,076379	0,6152261	-1,30814	1,592235	N = 231
	between		0,6160034	-1,165633	1,541991	n = 33
	within		0,0945615	-0,2469757	0,4327509	T-bar = 7
pop	overall	1,207581	0,9062651	-2,628656	4,603905	N = 231
	between		0,8362699	0,0509049	2,636065	n = 33
	within		0,3744502	-2,580269	3,175421	T = 7
ide	overall	5,805552	6,60992	-7,359779	54,0621	N = 229
	between		5,097138	-0,7442536	21,49874	n = 33
	within		4,272752	-6,687125	44,28625	T-bar = 6,9394
com	overall	113,3201	55,73655	41,26334	379,5938	N = 199
	between		54,41698	52,40613	357,2325	n = 30
	within		0,2119834	70,61078	150,3481	T = 6,6333
caphum	overall	7,889247	2,365151	2,6	11,6	N = 186
	between		2,388125	2,783333	11,48333	n = 31
	within		0,2119834	7,07258	8,42258	T-bar = 6
rempib	overall	7,16685	6,876166	0,0045058	29,3997	N = 217
	between		6,674341	0,0075704	23,06997	n = 22
	within		1,993051	-5,732704	15,0515	T-bar = 5
fbcf	overall	0,249443	0,0974487	0,0449368	0,4516056	N = 110
	between		0,0938759	0,0535549	0,4043745	n = 22
	within		0,0317327	0,1467385	0,35791	T-bar = 5
gov_exp	overall	0,219985	0,0833778	0,0559535	0,4464265	N = 110
	between		0,0823358	0,0641387	0,4274535	n = 22
	within		0,0205296	0,1784335	0,3100488	T = 5
laid	overall	17,84076	1,281477	14,15198	21,80317	N = 201
	between		1,291398	15,03245	20,98936	n = 31
	within		0,4387415	16,41854	19,41926	T = 6,4839

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

Considérant maintenant les matrices de corrélations (tableau 36) il apparaît clairement, qu'entre 2002 et 2009, le taux de croissance annuel moyen des PEID est le plus fortement corrélé à l'IGG. Bien que le score soit faible (0,22). Cette corrélation devient négative en sous-période 2 (-0,05). En SP2, c'est la part du commerce international qui est le plus corrélé au taux de

croissance avec un score de 0,48. En SP1, quatre variables sont négativement liées à la croissance. Il s'agit des envois de fonds de migrants (-0,22), du capital humain (-0,06), de l'aide internationale (-0,07) et des dépenses du gouvernement (-0,004). En seconde sous-période, la croissance de la population tout comme les envois de fonds des migrants sont négativement corrélés, avec des scores respectifs de -0,14 et -0,23. Quelle que soit la sous-période, le capital humain et la gouvernance globale restent fortement corrélés.

Tableau 36 : Matrice de corrélations (SP1 et SP2)

	tc_pibh	wgi_igg	pop	ide	com	caphum	rempib	fbcf	gov_exp	laid
tc_pibh	1,0000									
wgi_igg	0,2172	1,0000								
pop	0,1097	-0,5206	1,0000							
ide	0,1696	0,4708	-0,1632	1,0000						
com	0,1304	0,3342	-0,0804	0,3970	1,0000					
caphum	-0,0643	0,5389	-0,4505	0,3095	0,3869	1,0000				
rempib	-0,2244	-0,6100	0,1958	-0,2585	-0,5247	-0,4199	1,0000			
fbcf	0,1970	0,2718	-0,1837	0,1517	0,1443	-0,0064	-0,0060	1,0000		
gov_exp	-0,0036	0,3195	-0,1571	0,4594	0,5321	0,1478	-0,4429	-0,0455	1,0000	
laid	-0,0711	-0,5572	0,1796	-0,5012	-0,4001	-0,5428	0,5992	0,1575	-0,6392	1,0000
	tc_pibh	wgi_igg	pop	ide	com	caphum	rempib	fbcf	gov_exp	laid
tc_pibh	1,0000									
wgi_igg	-0,0534	1,0000								
pop	-0,1367	-0,6158	1,0000							
ide	0,1588	0,3074	-0,1305	1,0000						
com	0,4815	0,1580	-0,0334	0,4716	1,0000					
caphum	0,0440	0,5558	-0,4970	0,2289	0,3376	1,0000				
rempib	-0,2305	-0,5227	0,2068	-0,2789	-0,4716	-0,4199	1,0000			
fbcf	0,1096	0,4769	-0,4319	0,1480	0,2789	0,2141	-0,2397	1,0000		
gov_exp	0,1669	0,3521	-0,0621	0,5063	0,4524	0,1961	-0,3313	0,1249	1,0000	
laid	0,0278	-0,5480	0,2355	-0,2922	-0,1589	-0,5399	0,5774	-0,0020	-0,5446	1,0000

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

Nous remarquons en outre que le coefficient de corrélation entre les IDE et l'IGG est plus fort en SP1. Une évolution inverse est observée s'agissant du lien entre IGG et FBCF (il passe de 0,27 à 0,47).

1.2.2. Résultats d'estimation de l'effet de la gouvernance sur la croissance en SP1 et en SP2

Les tableaux 37 et 38 qui suivent, montrent clairement qu'entre 2002 et 2009 d'une part et 2010 et 2016 d'autre part, la gouvernance n'a aucun effet direct significatif sur la croissance économique des PEID considérés dans cette étude. En effet, quelles que soient les variables de contrôle considérées, le résultat reste le même en SP1 et SP2. Ainsi, tout comme sur l'ensemble de la période (2002 – 2016), les résultats témoignent que les institutions « groupées » n'ont pas d'impact sur la croissance économique en territoire insulaire.

Notons en outre qu'en SP1, le coefficient associé à la qualité de la gouvernance est systématiquement positif alors qu'en SP2, il devient négatif. Aussi, il devient de moins en moins significatif. De tels éléments enseignent que la gouvernance insulaire n'est pas un déterminant essentiel à leur croissance et semblent valider notre hypothèse 3. Ils témoignent également d'effets différenciés de la gouvernance avant et après la crise économique (hypothèse 5). Ces résultats diffèrent de ceux obtenus par la méthode en coupe transversale.

Bien que nous centrons notre analyse sur les variables institutionnelles, nous remarquons qu'en sous-période 1, ce sont les IDE qui sont les déterminants importants de la croissance économique insulaire. En deuxième sous-période, c'est le commerce international qui a un impact positif et significatif tandis que la croissance de la population contribue à l'effet inverse. Les IDE en SP2 perdent toute significativité. Une explication se trouve dans la crise économique qui a entraîné une importante baisse des IDE dans la plupart de ces territoires. Aussi, le commerce international reste un secteur clé dans ces économies. D'ailleurs, après le choc économique de 2008, nombreux sont les PEID à avoir mis en place des stratégies nationales d'exportation afin d'améliorer la compétitivité des secteurs clés (agriculture, agro-industrie, services) et de diversifier leurs exportations (Secrétariat du Commonwealth, 2017).

Notons de plus, que la variable indicatrice de l'année 2009 apparaît significative et négative suggérant que notre échantillon a bel et bien subi les effets de la crise économique mondiale et que leur croissance a particulièrement été affectée cette année-là.

Tableau 37 : Effet direct de l'indicateur global de gouvernance en SP1 – panel à EFIT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	17	18
IGG	0,08 (0,97)	0,09 (0,92)	0,09 (0,92)	0,09 (0,95)	0,004 (0,14)	0,01 (0,27)	0,01 (0,26)	0,05 (1,25)	0,06 (1,45)	0,15 (1,17)	0,15 (1,23)	0,16 (1,28)	0,17 (1,29)	0,04 (1,12)	0,05 (1,41)	0,03 (1,04)	0,04 (1,59)
pop			oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui	oui	oui				oui		oui	oui	oui
com					oui	oui	oui	oui	oui					oui	oui	oui	oui
aid							oui		oui								oui
rem								oui	oui							oui	oui
cap_phy										oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov_exp												oui	oui	oui	oui	oui	oui
PEID	33	29	29	29	28	28	28	26	26	20	20	20	20	19	19	17	17
Observations	231	195	195	195	179	179	162	156	149	136	136	136	136	126	126	112	105

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

Tableau 38 : Effet direct de l'indicateur global de gouvernance en SP2 – panel à EFIT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
IGG	-0,03 (-1,40)	-0,02 (-0,71)	-0,01 (-0,53)	-0,02 (-0,61)	0,01 (0,26)	0,004 (0,17)	0,02 (0,86)	0,01 (0,34)	0,02 (0,63)	-0,01 (-0,28)	-0,01 (-0,30)	-0,01 (-0,39)	-0,01 (-0,43)	0,002 (0,09)	0,001 (0,03)	0,01 (0,56)	0,02 (0,59)	0,01 (0,39)
pop			oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui	oui	oui				oui		oui	oui	oui	oui
com					oui	oui	oui	oui	oui					oui	oui	oui	oui	oui
aid							oui		oui							oui		oui
rem								oui	oui								oui	oui
cap_phy										oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov_exp												oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
PEID	33	31	31	31	29	29	27	27	27	22	22	22	22	21	21	19	19	19
Observations	230	186	186	186	171	171	147	159	147	110	110	110	110	105	105	86	95	86

Source : auteure à partir de Stata (12)

Comme il a été le cas dans l'étude en coupe transversale nous poursuivons nos investigations en tentant de vérifier si la gouvernance a un effet indirect sur la croissance des PEID, au travers du capital humain. Pour ce faire, nous intégrons à nos estimations la variable d'interaction $igg*cap\_hum$ ⁹². Les résultats sont portés au tableau 39.

1.2.3. Résultats d'estimation de l'effet indirect de la gouvernance en SP1

L'estimation de l'effet indirect de la gouvernance sur la croissance des PEID à travers le capital humain lors de la première sous-période met en avant des résultats intéressants et différents de ceux obtenus précédemment.

Tableau 39 : Effet indirect de la gouvernance sur la croissance (SP1) – Panel à EFIT

	1	2	3	4	5	6	7	8
IGG	0,37 (1,68)	0,37 (1,50)	0,37 (1,46)	0,15*** (2,80)	0,14** (2,36)	0,15** (2,48)	0,27** (2,29)	0,28** (2,41)
pop		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	0,01 (0,62)	0,01 (0,61)	0,02 (0,81)	0,006 (0,21)	0,01 (0,33)	0,02 (0,79)	0,01 (0,34)	0,01 (0,61)
ide			oui		oui	oui	oui	oui
com				oui	oui	oui	oui	oui
aid						oui		oui
rem							oui	oui
fbcf								
gov exp								
IGG*cap_hum	-0,04** (-2,06)	-0,04* (-1,79)	-0,04* (-1,72)	-0,02** (-2,61)	-0,02** (-2,47)	-0,02** (-2,32)	-0,03** (-2,22)	-0,03** (-2,35)
PEID	29	29	29	28	28	28	26	26
Observations	195	195	195	179	179	162	156	149

Globalement, on remarque qu'entre 2002 et 2009 la qualité institutionnelle apparaît statistiquement significative à l'ajout de la variable d'interaction ($igg*caphum$). Son impact sur la croissance économique est de plus positif et significatif (à hauteur de 5 ou 10%) bien qu'extrêmement faible. Cet effet semble toutefois conditionné par le degré d'ouverture commerciale. On observe en effet un lien entre l'ajout de cette variable et la significativité de l'indicateur global de gouvernance. Bien que le capital humain apparaisse comme non-

⁹² Compte tenu des éléments de littérature économique présentée en section 2 et des estimations précédentes nous avons aussi intégré des variables d'interaction liant la gouvernance aux investissements directs étrangers et au commerce international. Les résultats montrent que non seulement ces variables d'interaction sont non-significatives mais également que l'IGG n'a aucun effet (direct ou indirect) sur la croissance en SP1 et SP2. Le coefficient associé à l'année 2009 apparaissant toujours significatif et négatif.

significatif et négatif dans toutes les spécifications, la variable d'interaction, elle, est majoritairement significative. Son effet est de plus systématiquement négatif sur la croissance économique des territoires insulaires de notre échantillon.

Effet indirect de la gouvernance sur la croissance en SPI (suite tableau 39)

	9	10	11	12	13	14	15	16	17
IGG	0,46 (1,42)	0,56 (1,40)	0,57 (1,40)	0,6 (1,46)	0,17** (2,54)	0,18** (2,48)	0,22** (2,82)	0,2* (1,80)	0,2** (2,3)
pop		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	0,006 (0,20)	0,01 (0,22)	0,01 (0,24)	0,02 (0,48)	-0,02 (-1,54)	-0,02 (-1,14)	-0,02 (-0,91)	-0,02 (-0,88)	-0,02 (-0,87)
ide				oui		oui	oui	oui	oui
com					oui	oui	oui	oui	oui
aid							oui		oui
rem								oui	oui
fbcf	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov_exp			oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
IGG*cap_hum	-0,04 (-1,46)	-0,05 (-1,42)	-0,06 (-1,41)	-0,06 (-1,46)	-0,02** (-2,12)	-0,02* (-1,94)	-0,02** (-2,22)	-0,02 (-1,61)	-0,02* (-1,96)
PEID	20	20	20	20	19	19	19	17	17
Observations	136	136	136	136	126	126	109	112	105

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Une fois de plus, l'impact de la qualité institutionnelle sur la croissance semble conditionné par le niveau de capital humain. Un simple calcul de dérivés permet de constater qu'effectivement plus le capital humain est élevé et moins la qualité de la gouvernance n'a d'effet sur la croissance économique des PEID. Cet effet pouvant même devenir négatif⁹³. Notons pour finir, que la variable indicatrice de l'année 2009 est significative. Son coefficient reste négatif.

1.2.4. Résultats d'estimation de l'effet indirect de la gouvernance en SP2

Nous poursuivons en estimant l'effet indirect pour la 2nde sous-période. Le tableau 40 montre qu'entre 2010 et 2016, la qualité de la gouvernance n'a aucun effet sur le processus de croissance des PEID. En effet, quelle que soit la spécification retenue, le coefficient apparaît systématiquement faible et non-significatif, bien que le signe soit positif.

⁹³ Considérons par exemple la colonne (5), on voit que $\frac{\partial tx_{croiss}}{\partial igg} = 0,14 - 0,02 \text{ cap\_hum}$; comme $2,3 < \text{cap\_hum} < 11,6$ on aboutit à $\frac{\partial tx_{croiss}}{\partial igg} = 0,094$ lorsque $\text{cap\_hum} = 2,3$ et $\frac{\partial tx_{croiss}}{\partial igg} = -0,092$ lorsque $\text{cap\_hum} = 11,6$.

Tableau 40 : Effet indirect de la gouvernance globale sur la croissance (SP2) – Panel à EFIT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
IGG	0,08 (0,89)	0,07 (0,82)	0,08 (0,93)	0,07 (0,98)	0,07 (1,00)	0,05 (0,78)	0,05 (0,77)	0,06 (0,92)	0,13 (1,28)	0,12 (1,24)	0,1 (0,95)	0,1 (1,01)	0,1 (1,11)	0,1 (1,11)	0,005 (0,04)	0,05 (0,57)	-0,02 (-0,24)
pop		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	-0,005 (-0,32)	-0,005 (-0,32)	-0,001 (-0,09)	-0,01 (-0,58)	-0,01 (-0,46)	-0,02 (-1,04)	-0,01 (-0,56)	-0,01 (-0,83)	-0,005 (-0,29)	-0,004 (-0,20)	-0,0004 (-0,02)	0,002 (0,09)	-0,001 (-0,07)	0,0002 (0,01)	-0,01 (-0,41)	-0,01 (-0,46)	-0,01 (-0,46)
ide			oui		oui	oui	oui	oui				oui		oui	oui	oui	oui
com				oui	oui	oui	oui	oui					oui	oui	oui	oui	oui
aid						oui		oui							oui		oui
rem							oui	oui								oui	oui
fbcf									oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov_exp											oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
IGG*cap_hum	-0,01 (-1,16)	-0,01 (-1,02)	-0,01 (-1,12)	-0,01 (-0,87)	-0,01 (-0,91)	-0,004 (-0,53)	-0,005 (-0,60)	-0,005 (-0,65)	-0,02 (-1,37)	-0,02 (-1,32)	-0,01 (-1,06)	-0,01 (-1,11)	-0,01 (-1,03)	-0,01 (-1,04)	0,001 (0,11)	-0,004 (-0,41)	0,004 (0,37)
PEID	31	31	31	29	29	27	27	27	22	22	22	22	21	21	19	19	19
Observations	186	186	186	171	171	147	159	147	110	110	110	110	105	105	86	95	86

Source : auteure – à partir de Stata 12

De même, pour cette période, ni le coefficient associé à la variable proxy du capital humain ni celui de la variable d'interaction n'apparaissent significatifs. Nous pouvons certifier que les institutions « groupées » approximées par l'IGG n'ont aucun effet direct ou indirect sur la croissance des territoires insulaires durant cette période.

1.3. Principaux résultats de l'effet de la gouvernance sur la croissance économique

À travers nos premières investigations en données de panel nous montrons que la gouvernance n'a aucun effet direct sur la croissance des États insulaires. Ce qui rejoint notre analyse en coupe transversale. Toutefois, en élargissant l'étude à la recherche d'un éventuel canal de transmission de la gouvernance vers la croissance, nous observons que la gouvernance apparaît statistiquement significative lorsque la variable d'interaction $igg*caphum$ est incluse. Nos résultats enseignent aussi que plus le capital humain est élevé et moins la qualité institutionnelle n'a d'effet sur la croissance économique. Cet impact pouvant même devenir faiblement négatif. Ces premiers résultats montrent également que le coefficient associé à la variable indicatrice de l'année 2009 est systématiquement significatif et négatif. Ceci justifiant plus encore notre démarche de considérer les deux sous-périodes (avant et après crise).

Nous poursuivons donc nos travaux en régressant l'IGG sur la croissance d'abord pour la première sous-période puis pour la seconde, pensant que le choc de 2008 a un effet sur la relation gouvernance-croissance (hypothèse 5). Étonnamment les résultats obtenus sont semblables à ceux de la période entière. Nous trouvons en effet que, quelle que soit la sous-période considérée, la gouvernance n'a pas d'impact significatif sur le processus de croissance en milieu insulaire. Cette conclusion diffère de notre étude en coupe transversale dans laquelle nous observons un effet positif et significatif en SP1 et aucun effet en SP2. Notons que le coefficient associé à la variable indicatrice de l'année 2009 reste systématiquement négatif. Lorsque nous adjoignons au modèle la variable d'interaction $igg*caphum$ nous aboutissons cependant à des conclusions différentes. Entre 2002 et 2009, la gouvernance a un effet significatif et très faiblement positif sur la croissance. *A contrario*, entre 2010 et 2016 nous ne détectons pas de lien significatif entre l'IGG et la croissance économique des PEID. Sur cette

période, à aucun moment, le coefficient associé aux institutions « groupées » n'apparaît significatif⁹⁴. De tels résultats vont dans le sens de notre

En somme, nos travaux qui contribuent au débat économique, ne confirment pas l'importance de la gouvernance sur le processus de croissance économique des PEID. Et ce, quelle que soit la période considérée. Ils se distinguent d'une frange importante de la littérature sur le sujet (Kaufmann et Kraay, 2002 et AJR, 2001, 2002, 2004 pour les plus connus) mais sont plutôt en accord avec Sachs et Warner (1997), Valeriani et Peluso, (2011), Khan (2004), Ozpolat et al. (2016) et Mira et Hammadache (2017). Ces derniers stipulent que la forte corrélation entre la bonne gouvernance et la croissance (ou niveau) du revenu ne peut être généralisée à toutes les régions, ni aux pays pauvres ou en développement. Ils rejoignent aussi les conclusions de nos premières investigations empiriques (voir chapitre 2 – section 3).

Plusieurs explications peuvent être fournies à ce stade. D'abord, nous montrons dans nos développements précédents (voir chapitre 2 – section 2) que les caractéristiques des PEID (taille réduite, ressources humaines et financières limitées, insularité, legs coloniaux, capture de l'État, etc.) interfèrent avec la qualité de leur gouvernance et ses effets sur leur développement économique. Chong et Calderon (2000) enseignent d'ailleurs que la structure institutionnelle peut avoir un effet négatif voire aucun sur la croissance dans les pays en développement comparativement aux économies développées. Ceci semble être le cas des économies de notre échantillon. Ensuite, comme notre mesure de la gouvernance correspond à la moyenne de six composantes institutionnelles, nous pouvons imaginer que ces dernières agissent différemment sur la croissance et que les unes annulent l'effet des autres (hypothèse 6). Les conclusions tirées de notre étude en coupe transversale vont dans ce sens. Pour le vérifier, nous examinons l'effet de ces composantes sur le taux de croissance du PIB par tête des PEID.

Nous poursuivons donc toujours l'objectif de la thèse qui se veut *in fine* d'être un outil d'aide à la décision. L'idée étant de rechercher s'il existe un lien entre institutions et croissance d'une part et de proposer si tel est le cas des axes sur lesquels les pouvoirs publics pourraient s'appuyer pour améliorer le processus de croissance dans leurs territoires, d'autre part.

⁹⁴ Conscient du problème d'endogénéité, nous avons tenté d'estimer le modèle en panel à effets fixes à l'aide de la méthode des variables instrumentales. Non seulement trouver de bons instruments pour l'IGG en panel a été difficile mais même en nous basant sur la méthodologie de Lewbel (2012) notre panel n'a pas permis de générer d'instruments valides.

2. Effet combiné des composantes institutionnelles sur la croissance

2.1. Estimation de l'effet des institutions sur l'ensemble de la période

2.1.1. Quelques statistiques

Le résumé statistique des variables fournit par le tableau 41 montre que la croissance annuelle du PIB par habitant est proche de 0,02% sur l'ensemble de la période. Ce qui est particulièrement faible. La population de ces territoires a connu un taux de croissance moyen proche de 1,32%. On remarque que la part du commerce dans le PIB reste, sans surprise, élevé (112,8%) tandis que la part des investissements privés et la taille du gouvernement sont en moyenne faible sur la période avec respectivement 0,25% et 0,23% du PIB.

Outre ces éléments, en nous penchant sur les différentes dimensions de la gouvernance nous remarquons que 2 des 6 dimensions obtiennent des scores moyens négatifs. Il s'agit toujours de l'efficacité des pouvoirs publics (GE) et de la qualité de la réglementation (RQ) avec des scores respectifs de -0,16 et de -0,19. Une fois de plus, nos données mettent en évidence la faible capacité des gouvernements insulaires à mettre en œuvre des politiques saines sur leur territoire. Pour ce qui est des autres institutions nous observons des scores positifs mais proche de 0.

Tableau 41 : Résumé statistique des variables du modèle

Variable		Mean	Std. Dev.	Min	Max	Observations	
tc_pibh	overall	0,0178517	0,0595088	-0,1674875	1,000309	N =	461
	between		0,0177843	-0,0032501	0,092345	n =	33
	within		0,056867	-0,2419809	0,9258156	T =	13,9697
cc	overall	0,0576312	0,7682612	-1,722249	2,32558	N =	495
	between		0,7513154	-1,315837	2,177303	n =	33
	within		0,2043229	-0,6813763	0,8736886	T-bar =	15
ge	overall	-0,1575694	0,837881	-2,270754	2,436975	N =	495
	between		0,817973	-1,604448	2,155047	n =	33
	within		0,2278741	-1,296723	0,610387	T =	15
pv	overall	0,426829	0,7035989	-1,986139	1,528321	N =	495
	between		0,6695159	-1,117251	1,331198	n =	33
	within		0,2438857	-0,4653627	1,353294	T-bar =	15
rq	overall	-0,1990436	0,7841387	-2,625506	2,260543	N =	495
	between		0,7550372	-1,332045	1,911626	n =	33
	within		0,2468774	-1,588768	0,8071933	T =	15
rl	overall	0,0628956	0,7592608	-1,794591	1,832003	N =	495
	between		0,7454582	-1,401821	1,661247	n =	33
	within		0,1910965	-0,9213568	0,6169223	T-bar =	15
va	overall	0,3593876	0,640032	-1,446487	1,231309	N =	495
	between		0,6216202	-0,9850844	1,169272	n =	33
	within		0,1848789	-0,3644992	0,9156998	T-bar =	15
mf	overall	76,27143	7,079589	39	94	N =	315
	between		5,211068	64,975	86,4	n =	28
	within		4,870768	49,06476	89,3781	T-bar =	11,25
pop	overall	1,316612	1,209335	-2,628656	7,773737	N =	495
	between		1,060624	-0,1400635	4,763162	n =	33
	within		0,6078223	-2,335586	4,612457	T =	15
ide	overall	6,298706	8,706122	-56,46446	107,9097	N =	493
	between		5,06688	-1,631922	18,70371	n =	33
	within		7,128014	-58,39644	105,9777	T-bar =	14,9394
com	overall	112,7996	60,00596	41,1844	441,6038	N =	434
	between		57,19179	50,31723	379,9042	n =	31
	within		15,94894	51,31496	206,6616	T =	14
caphum	overall	7,509383	2,406625	2,3	11,6	N =	405
	between		2,358633	2,590909	10,45	n =	31
	within		0,5318626	5,587954	9,137954	T-bar =	13,0645
rempib	overall	7,316112	7,651067	0,0045058	42,342449	N =	446
	between		7,144097	0,0086813	25,32295	n =	31
	within		2,755962	-8,740673	31,73039	T-bar =	14,3871
fbcf	overall	0,2485321	0,1032844	0,0449368	0,5396916	N =	286
	between		0,0891042	0,056603	0,4212182	n =	22
	within		0,055339	0,1167851	0,4258888	T-bar =	13
gov_exp	overall	0,2308754	0,0928031	0,0354523	0,5670648	N =	286
	between		0,0871226	0,0524798	0,4559555	n =	22
	within		0,0366288	0,1286948	0,4387236	T =	13
laid	overall	17,6797	1,289682	11,0021	21,80317	N =	446
	between		1,209471	15,2387	20,47323	n =	33
	within		0,5600466	13,030495	19,50961	T =	13,5152

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

Tableau 42 : Matrice de corrélations

	tc_pibh	cc	ge	pv	rq	rl	va	mf	pop	ide	com	caphum	rempib	fbcf	gov_exp	laid
tc_pibh	1,0000															
cc	0,1332	1,0000														
ge	0,1389	0,8692	1,0000													
pv	0,2453	0,9063	0,8224	1,0000												
rq	0,0988	0,7641	0,9140	0,7042	1,0000											
rl	0,1575	0,9355	0,9197	0,9159	0,8499	1,0000										
va	0,0946	0,8199	0,8368	0,7931	0,8173	0,8813	1,0000									
mf	-0,0325	0,3737	0,2366	0,4153	0,2707	0,3684	0,3940	1,0000								
pop	-0,0447	-0,5459	-0,6240	-0,4600	-0,6518	-0,5702	-0,4418	0,3320	1,0000							
ide	0,0461	0,3449	0,2815	0,3237	0,1858	0,2449	0,1550	0,1135	-0,1193	1,0000						
com	0,2943	0,3185	0,3466	0,4373	0,2170	0,3078	0,1834	-0,0383	-0,1599	0,5047	1,0000					
caphum	0,0043	0,4269	0,5441	0,3900	0,5682	0,4153	0,4733	0,0846	-0,4176	0,2335	0,4382	1,0000				
rempib	-0,2324	-0,4783	-0,5904	-0,5949	-0,4291	-0,5394	-0,4048	-0,1179	0,2066	-0,1763	-0,4778	-0,3951	1,0000			
fbcf	0,3067	0,3832	0,2930	0,3333	0,1710	0,3606	0,3151	-0,1012	-0,3263	0,0217	0,1833	-0,0191	-0,0369	1,0000		
gov_exp	0,0034	0,3542	0,3402	0,4401	0,1300	0,2939	0,1845	0,1292	-0,1264	0,4755	0,5219	0,1784	-0,3967	-0,1127	1,0000	
laid	-0,0083	-0,4456	-0,544	-0,4844	-0,454	-0,4533	-0,4807	-0,2424	0,2044	-0,3079	-0,3435	-0,6113	0,6022	0,2356	-0,5298	1,0000

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

Le tableau 42 donne une idée des corrélations entre les variables. Il montre que toutes les variables institutionnelles sont positivement corrélées au taux de croissance annuel du revenu par tête, la liberté financière mise à part. C'est la stabilité politique qui obtient le coefficient le plus élevé avec un score de corrélation de 0,24. Nous voyons en outre que la variable proxy du capital physique qui est le plus fortement corrélé au taux de croissance (0,31) suivi de près par le degré d'ouverture commerciale (0,29). Sans surprise, les indicateurs de gouvernance sont fortement corrélés entre eux. Nous remarquons également une forte corrélation entre les composantes institutionnelles et le capital humain, l'ouverture commerciale et les dépenses du gouvernement et dans une moindre mesure la part de la FBCF dans le PIB.

Une relation inverse toutefois est détectée entre les variables institutionnelles et la croissance de la population, l'aide internationale et les envois de fonds des travailleurs migrants. Notons également que le taux de croissance moyen de la population est négativement corrélé au taux de croissance (-0,04) tout comme les montants d'aide internationale perçue (-0,01) et d'envois de fonds des migrants perçus (-0,23).

2.1.2. Résultats de l'effet direct des institutions sur la croissance économique (EFIT)

Dans cette section nous considérons simultanément les composantes de gouvernance et réestimons l'équation (4) à l'aide de la méthode des données de panel à effets fixes individuels et temporels. Nous employons la même méthodologie que précédemment. Nos résultats sont portés aux tableaux 43 suivants.

Tableau 43 : Effets des institutions sur la croissance – panel à EFIT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
VA	-0,04 (-0,95)	-0,04 (-1,24)	-0,05 (-1,45)	-0,05 (-1,43)	-0,001 (-0,09)	-0,003 (-0,18)	-0,001 (-0,13)	0,0001 (0,01)	-0,005 (-0,35)
PV	0,04 (1,63)	0,05* (1,86)	0,06** (2,66)	0,06** (2,58)	0,03** (2,20)	0,03** (2,25)	0,04*** (3,29)	0,03*** (2,28)	0,04*** (3,10)
GE	0,0004 (0,03)	-0,02 (-0,68)	-0,01 (-0,52)	-0,01 (-0,63)	0,01 (0,80)	0,01 (0,65)	0,02 (1,37)	0,01 (0,37)	0,02 (1,19)
RQ	0,03 (1,29)	0,06* (1,82)	0,06 (1,67)	0,06 (1,62)	0,02 (1,27)	0,02 (1,20)	0,01 (0,59)	0,02 (1,43)	0,02 (0,60)
RL	-0,05*** (-2,73)	-0,05** (-2,36)	-0,05** (-2,68)	-0,05** (-2,62)	-0,05*** (-3,06)	-0,04*** (-3,04)	-0,05*** (-3,84)	-0,04** (-2,30)	-0,04*** (-2,82)
CC	0,02 (0,67)	0,03 (0,73)	0,03 (0,79)	0,03 (0,85)	-0,02 (-1,03)	-0,02 (-0,98)	-0,03* (-1,81)	-0,01 (-0,90)	-0,03* (-1,76)
pop			oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap hum		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui	oui	oui
com					oui	oui	oui	oui	oui
aid							oui		oui
rem								oui	oui
cap phy									
gov exp									
PEID	33	31	31	31	30	30	30	28	28
Observations	461	381	381	381	350	350	309	315	296

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Ils montrent que plusieurs domaines institutionnels ont un effet significatif sur le processus de croissance des PEID entre 2002 et 2016, parmi lesquels, la stabilité politique, l'État de droit,

les capacités revendicatives, la qualité de la réglementation et le contrôle de la corruption. Nous remarquons que ces résultats sont sensibles aux variables de contrôle retenues. En effet, avec le premier jeu de variables de contrôle (spécifications 1 à 9) nous voyons que seuls PV et RL apparaissent significatifs. Le premier ayant un impact positif et le second un impact négatif. Ces résultats sont de plus très robustes (significativité à 1%). La stabilité politique est souvent associée à un climat de confiance jugé nécessaire pour l'attrait des capitaux étrangers et pour l'insertion au commerce international.

On voit que dans le contexte insulaire, l'État de droit a un effet négatif contrairement à la majorité des études. Plusieurs explications peuvent être énoncées. D'abord, cet indicateur se détériore sur l'ensemble de la période (voir chapitre 2 – section 2) signifiant que les États insulaires ont des difficultés à élaborer et à mettre en place une législation conforme et adaptée, d'une part et à instaurer un climat de confiance dans lequel les règles sont les mêmes pour tous. Une étude récente enseigne d'ailleurs que 75% des citoyens de la région Amérique latine et caraïbe perçoivent que de petits groupes gouvernent leur pays pour leurs propres intérêts (OCDE, 2020).

La présence d'élites historiques dans la plupart des PEID et leur capacité à imposer des mesures les favorisant aux dépens du reste de la population est de plus en plus reconnue (Carvalho et Dippel, 2016 ; OCDE/CAF/CEPAL, 2018). Aussi, dans ces petits territoires, l'indépendance du pouvoir judiciaire semble être un défi supplémentaire. Enfin, nombreuses sont les économies insulaires à se conformer aux tendances internationales en adhérant à différents programmes (climat, commerce, lutte contre la corruption, activités illicites) mais leurs capacités financières et humaines limitent leur mise en œuvre (Secrétariat du Commonwealth, 2017).

Notons aussi que le contrôle de la corruption (CC) a un effet négatif significatif sur la croissance des PEID dans les spécifications 7 et 9 c'est-à-dire lorsque les flux d'aides internationales sont pris en compte dans l'analyse. Ceci est en accord avec une frange importante de la littérature qui enseigne d'une part, que l'aide renforce la corruption dans les pays en développement (Alesina et Weder, 2002 ; Djankov et al., 2008 ; Asongu, 2013a, 2015) et que la corruption a un impact négatif sur la croissance économique, d'autre part (Mauro, 1995 ; Kaufmann, 1997 ; Mo, 2001). D'ailleurs, les deux derniers résultats se rejoignent dans la mesure où la corruption porte atteinte à l'État de droit en érodant la confiance qu'ont les citoyens envers l'État.

Effets des institutions sur la croissance – panel à EFIT (suite tableau 43)

	10	11	12
VA	-0,06** (-2,76)	-0,07*** (-3,48)	-0,07*** (-3,54)
PV	0,05* (1,79)	0,07** (2,78)	0,07*** (2,81)
GE	-0,03 (-1,12)	-0,03 (-1,08)	-0,03 (-1,10)
RQ	0,06* (1,96)	0,06* (1,84)	0,06* (1,82)
RL	-0,04 (-0,97)	-0,04 (-0,97)	-0,04 (-0,98)
CC	0,08 (1,21)	0,07 (1,11)	0,07 (1,11)
pop		oui	oui
cap hum	oui	oui	oui
ide			
com			
aid			
rem			
cap phy	oui	oui	oui
gov exp			oui
PEID	22	22	22
Observations	246	246	246

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Lorsque le second jeu de variables de contrôle est retenu, seules les trois premières spécifications sont significatives. On remarque alors qu'avec l'ajout de la variable proxy du capital physique, que VA, PV et RQ ont un effet significatif sur la croissance. Le premier ayant un impact négatif robuste tandis que les deux autres ont un impact positif. Ceci est en grande partie due au fait que notre échantillon tombe à 22 économies, les plus développées de notre échantillon. Ces résultats sont en outre propulsés par Singapour. Notons que toutes les institutions perdent en significativité à l'ajout des variables proxys de l'ouverture commerciale et des IDE qui, eux, sont généralement significatifs.

In fine, toutes spécifications confondues, c'est la stabilité politique qui a systématiquement un effet significatif et positif sur la croissance des PEID, entre 2002 et 2016. Ce résultat supporte notre hypothèse 2, à savoir qu'une bonne qualité institutionnelle a un effet positif sur la croissance économique.

2.2. Estimation de l'effet des institutions en considérant deux sous-périodes

2.2.1. Quelques statistiques

Les résumés statistiques (tableaux 44 et 45) montrent que le taux de croissance annuel moyen du revenu par tête est très faible, quelle que soit la sous-période considérée. Ce dernier est de 0,02% en SP1 avec un taux minimum (-0,17%) et maximum (1,00%) obtenu par les Maldives respectivement en 2005 et 2003. En SP2, ce taux moyen est de 0,01%. Le plus bas est enregistré par Antigua en 2010 avec -0,09% et le plus élevé par Singapour la même année, avec un taux de croissance annuel du PIB par tête de 0,12%. L'écart type est relativement faible, ce qui prouve que les écarts de PIB par tête durant cette période se sont réduits.

Nous remarquons que les scores moyens de gouvernance institutionnelle en matière d'efficacité des pouvoirs publics (GE), de qualité de la réglementation (RQ) et d'État de droit (RL) diminuent d'une période à l'autre avec, respectivement, des scores passant de -0,14 à -0,18 ; de -0,15 à -0,25 et de 0,13 à -0,1. Les autres, en revanche, connaissent une faible amélioration. Citons la stabilité politique et l'absence de violence (PV) avec un score moyen de 0,41 en SP1 et 0,45 en SP2. La croissance de la population passe d'un taux moyen de 1,41% à 1,21%. De même pour la part des IDE dans le PIB. *A contrario*, le niveau d'aide internationale dans le PIB augmente légèrement après la crise économique de 2008.

Les matrices de corrélations (tableau 46) quant à elles mettent en évidence qu'en première sous-période c'est la variable proxy du capital physique qui est la plus fortement corrélée avec le taux de croissance du revenu par habitant (0,39). S'agissant des sous-indicateurs de gouvernance c'est PV qui obtient le score le plus élevé (0,31), suivi de VA et de RL avec des scores respectifs de 0,27 et de 0,25. On remarque que durant cette période, les dépenses du gouvernement, les envois de fonds des migrants sont négativement corrélés à la croissance. Nous observons en outre en SP1, une corrélation faiblement négative entre les IDE et le taux de croissance et en SP2, une relation faiblement positive. Même constat pour les dépenses du gouvernement et le capital humain.

Tableau 44 : Résumé statistique des variables (SPI)

Variable		Mean	Std. Dev.	Min	Max	Observations
tc_pibh	overall	0,0213541	0,0790032	-0,1674875	1,000309	N = 231
	between		0,0297455	-0,014162	0,1543497	n = 33
	within		0,073347	-0,3004831	0,8673134	T = 7
cc	overall	0,0414095	0,7769888	-1,722249	2,32558	N = 264
	between		0,7622529	-1,392657	2,241678	n = 33
	within		0,195312	-0,4834439	0,6945806	T-bar = 8
ge	overall	-0,1360898	0,8162277	-2,270754	2,436975	N = 264
	between		0,7945864	-1,525995	2,130813	n = 33
	within		0,2272982	-1,101923	0,5852219	T = 8
pv	overall	0,4072814	0,732098	-1,986139	1,402752	N = 264
	between		0,7093053	-1,427529	1,321515	n = 33
	within		0,2160649	-0,3071778	1,334868	T-bar = 7,8182
rq	overall	-0,1539245	0,8126112	-2,625506	1,940935	N = 264
	between		0,7827821	-1,427525	1,810969	n = 33
	within		0,2527807	-1,38274	0,6217597	T = 8
rl	overall	0,1264649	0,7765699	-1,794591	1,707485	N = 264
	between		0,7714592	-1,53287	1,589473	n = 33
	within		0,1541167	-0,3454701	0,579299	T-bar = 8
va	overall	0,3449203	0,628175	-1,335518	1,231309	N = 264
	between		0,6099945	-0,9397713	1,183742	n = 33
	within		0,1800394	-0,2834914	1,083569	T-bar = 8
mf	overall	77,34706	9,052978	39	94	N = 119
	between		7,105579	60	89,3875	n = 28
	within		4,847872	56,34706	89,54706	T-bar = 4,25
pop	overall	1,412014	1,417462	-1,474533	7,773737	N = 264
	between		1,322538	-0,3795437	6,624372	n = 33
	within		0,5537561	-2,396693	4,399357	T = 8
ide	overall	6,72648	10,17459	-56,46446	107,9097	N = 364
	between		5,624173	-4,668931	17,55299	n = 33
	within		8,528353	-59,20223	105,1719	T-bar = 8
com	overall	112,3588	63,51225	41,1844	441,6038	N = 235
	between		61,28284	48,48944	399,742	n = 31
	within		14,6716	57,10072	193,8369	T = 7,5807
caphum	overall	7,186758	2,399724	2,3	10,8	N = 219
	between		2,435845	2,36	10,3125	n = 29
	within		0,3405108	6,061758	8,361758	T-bar = 7,5517
rempib	overall	7,457553	8,331804	0,0063432	42,34249	N = 229
	between		7,846679	0,0096534	29,01563	n = 31
	within		2,511817	-7,284455	26,10231	T-bar = 7,3871
fbcf	overall	0,247963	0,1070392	0,0470425	0,5396916	N = 176
	between		0,0987467	0,0585081	0,4575179	n = 22
	within		0,0457877	0,1267957	0,4328223	T-bar = 8
gov_exp	overall	0,2376821	0,0978508	0,0354523	0,5670648	N = 176
	between		0,0934535	0,0451929	0,4737693	n = 22
	within		0,0345046	0,1204425	0,3970005	T = 8
laid	overall	17,54757	1,283935	11,0021	20,80236	N = 245
	between		1,188247	15,10882	20,02162	n = 33
	within		0,5457226	13,44084	19,91551	T = 7,4242

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

Tableau 45 : Résumé statistique des variables (SP2)

Variable		Mean	Std. Dev.	Min	Max	Observations	
tc_pibh	overall	0,014334	0,0286352	-0,0861985	0,1241317	N =	230
	between		0,0139167	-0,0055692	0,0409135	n =	33
	within		0,0251106	-0,072346	0,1033357	T =	6,9697
cc	overall	0,0761703	0,7594229	-1,556336	2,179523	N =	231
	between		0,7510411	-1,356222	2,103731	n =	33
	within		0,1654542	-0,4476816	0,6653562	T-bar =	7
ge	overall	-0,1821176	0,8630864	-2,058268	2,241407	N =	231
	between		0,8543876	-1,805705	2,182742	n =	33
	within		0,1843446	-0,7381174	0,2485051	T =	7
pv	overall	0,4486615	0,6712504	-1,335418	1,528321	N =	231
	between		0,6567112	-0,9646508	1,34088	n =	33
	within		0,1748087	-0,0391245	1,052774	T-bar =	7
rq	overall	-0,2506083	0,7487011	-1,423614	2,260543	N =	231
	between		0,7497678	-1,222924	2,026662	n =	33
	within		0,1143083	-0,5393447	0,1726644	T =	7
rl	overall	-0,0097551	0,7339251	-1,585554	1,832003	N =	231
	between		0,7307557	-1,406486	1,743273	n =	33
	within		0,1362815	-0,8469726	0,4737284	T-bar =	7
va	overall	0,3759216	0,6542949	-1,446487	1,203338	N =	231
	between		0,6483815	-1,269895	1,152734	n =	33
	within		0,1366386	-0,1212929	1,012832	T-bar =	7
mf	overall	75,61837	5,475228	54,9	90,1	N =	196
	between		4,368011	65,48571	86	n =	28
	within		3,389051	61,00408	85,80408	T-bar =	7
pop	overall	1,207581	0,9062651	-2,628656	4,603905	N =	231
	between		0,8362699	0,0509049	2,636065	n =	33
	within		0,3744502	-2,580269	3,175421	T =	7
ide	overall	5,805552	6,60992	-7,359779	54,0621	N =	229
	between		5,097138	-0,7442536	21,49874	n =	33
	within		4,272752	-6,687125	44,28625	T-bar =	6,9394
com	overall	113,3201	55,73655	41,26334	379,5938	N =	199
	between		54,41698	52,40613	357,2325	n =	30
	within		12,08448	70,61078	150,3481	T =	6,6333
caphum	overall	7,889247	2,365151	2,6	11,6	N =	186
	between		2,388125	2,783333	11,48333	n =	31
	within		0,2119834	7,07258	8,42258	T-bar =	6
rempib	overall	7,16685	6,876166	0,0045058	29,39997	N =	217
	between		6,674341	0,0075704	23,06997	n =	31
	within		1,993051	-5,732704	15,0515	T-bar =	7
fbcf	overall	0,2494427	0,0974487	0,0449368	0,4516056	N =	110
	between		0,0938759	0,0535549	0,4043745	n =	22
	within		0,0317327	0,1467385	0,35791	T-bar =	5
gov_exp	overall	0,2199848	0,0833778	0,559535	0,4464265	N =	110
	between		0,0823358	0,0641387	0,4274535	n =	22
	within		0,0205296	0,1784335	0,3100488	T =	5
laid	overall	17,84076	1,281477	14,15198	21,80317	N =	201
	between		1,291398	15,03245	20,98936	n =	31
	within		0,4387415	16,41854	19,41926	T =	6,4839

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

Tableau 46 : Matrice de corrélations (SP1 et SP2)

	tc	pibh	cc	ge	pv	rq	rl	va	mf	pop	ide	com	caphum	rempib	fbcf	gov_exp	laid
tc_pibh		1,0000															
cc		0,2246	1,0000														
ge		0,1651	0,8902	1,0000													
pv		0,3116	0,9048	0,8186	1,0000												
rq		0,1379	0,7490	0,9184	0,6546	1,0000											
rl		0,2466	0,9453	0,9257	0,9307	0,8217	1,0000										
va		0,2667	0,8154	0,8648	0,8102	0,8304	0,8714	1,0000									
mf		0,1405	0,3729	0,2514	0,4881	0,2284	0,3661	0,3637	1,0000								
pop		0,0602	-0,4916	-0,6103	-0,3366	-0,6053	-0,5055	-0,3351	0,1421	1,0000							
ide		-0,1351	0,3491	0,2726	0,3193	0,2386	0,2815	0,2324	0,4283	-0,0930	1,0000						
com		0,0917	0,4289	0,4213	0,5354	0,3310	0,4852	0,4192	0,2854	-0,3250	0,4452	1,0000					
caphum		-0,0615	0,3713	0,5222	0,3032	0,5715	0,3924	0,4818	0,0480	-0,3340	0,2537	0,5351	1,0000				
rempib		-0,1719	-0,5158	-0,5424	-0,6431	-0,4162	-0,5727	-0,5010	-0,2271	0,2292	-0,0232	-0,4498	-0,3945	1,0000			
fbcf		0,3946	0,3009	0,1188	0,2431	-0,0206	0,2237	0,2246	-0,1700	-0,1736	-0,1063	0,0749	-0,2045	0,1249	1,0000		
gov_exp		-0,2426	0,3840	0,3924	0,4902	0,2232	0,3727	0,3106	0,5338	-0,2212	0,4516	0,4262	0,1936	-0,4486	-0,2798	1,0000	
laid		0,0382	-0,434	-0,5574	-0,4641	-0,5402	-0,4868	-0,5386	-0,3106	0,1674	-0,3402	-0,4692	-0,6986	0,6203	0,3983	-0,5221	1,0000

	tc	pibh	cc	ge	pv	rq	rl	va	mf	pop	ide	com	caphum	rempib	fbcf	gov_exp	laid
tc_pibh		1,0000															
cc		0,0104	1,0000														
ge		0,1136	0,8570	1,0000													
pv		0,1494	0,9210	0,8623	1,0000												
rq		0,0451	0,7847	0,9134	0,7919	1,0000											
rl		0,0315	0,9279	0,9194	0,9210	0,8799	1,0000										
va		-0,1099	0,8302	0,8154	0,8116	0,8101	0,8968	1,0000									
mf		-0,3493	0,3851	0,2259	0,3291	0,3260	0,3795	0,4425	1,0000								
pop		-0,1669	-0,5961	-0,6347	-0,5994	-0,6964	-0,6317	-0,5156	-0,0753	1,0000							
ide		0,2378	0,3487	0,2980	0,3301	0,1640	0,2310	0,1146	-0,1548	-0,1383	1,0000						
com		0,5485	0,2390	0,3084	0,3568	0,1472	0,1830	0,0372	-0,3468	0,0646	0,5293	1,0000					
caphum		0,1045	0,4858	0,5717	0,4989	0,5691	0,4416	0,4723	0,1144	-0,4978	0,2253	0,3727	1,0000				
rempib		-0,3328	-0,4381	-0,6480	-0,5322	-0,4531	-0,5080	-0,3260	0,0235	0,1941	-0,2902	-0,5078	-0,3951	1,0000			
fbcf		0,172	0,4799	0,4667	0,4689	0,3812	0,5180	0,4056	-0,0086	-0,4707	0,1333	0,2932	0,2037	-0,2365	1,0000		
gov_exp		0,3029	0,3323	0,3193	0,3820	0,0713	0,2413	0,1050	-0,2851	-0,0699	0,4807	0,5719	0,1659	-0,3478	0,0546	1,0000	
laid		-0,0692	-0,4566	-0,5168	-0,5168	-0,3788	-0,4416	-0,4365	-0,1716	0,2327	-0,2912	-0,2604	-0,5299	0,5891	0,0716	-0,5447	1,0000

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

Lors de la première sous-période, on observe que la plupart des composantes institutionnelles sont fortement et positivement liées au degré d'ouverture, RQ l'est avec le capital humain et pour finir, GE et VA sont fortement liés aux deux.

En seconde sous-période, nous remarquons que tous les scores de corrélation liant les institutions au taux de croissance diminuent. Ainsi, entre autres, CC passe de 0,22 à 0,01 ; RL de 0,25 à 0,03 ; PV de 0,31 à 0,15 et VA obtenant même un score négatif (passant de 0,27 à -0,11). Sur cette période, c'est le degré d'ouverture commerciale qui est le plus fortement corrélé à la croissance du PIB par tête avec un score de 0,55 suivi des dépenses du gouvernement (0,30). Tandis que le score liant le capital physique et le taux de croissance diminue sensiblement, passant à 0,39 (plus forte corrélation) à 0,17 en SP2. Notons aussi que toutes les variables proxy des institutions sont négativement corrélées avec le taux de croissance de la population (pop), les envois de fonds de migrants (rem) et l'aide internationale, quelle que soit la période considérée.

Plusieurs changements méritent notre attention. Alors qu'en SP1 nous observons une corrélation positive entre la plupart des composantes institutionnelles et la part du commerce international, nous voyons qu'en SP2 les coefficients sont plus significatifs avec la part de la FBCF dans le revenu. Tandis que la qualité de la réglementation est négativement corrélée au capital physique en SP1, en SP2 c'est une relation positive qui lie les deux variables. Le coefficient passant de -0,02 à 0,38. Nous constatons que RQ est la seule composante institutionnelle à être négativement corrélée à la FBCF en milieu insulaire.

2.2.2. Résultats d'estimation de l'effet direct des institutions sur la croissance en SP1

Le tableau 47 montre clairement que la stabilité politique a un impact positif et significatif sur la croissance économique des PEID, entre 2002 et 2009. Bien que l'effet soit faible, ces résultats sont robustes à l'inclusion du 2nd jeu de variables de contrôle. Nous remarquons également qu'avec le 1^{er} jeu de variables, l'efficacité du gouvernement (GE) et l'État de droit (RL) apparaissent aussi significatifs dans la spécification 7, autrement dit, quand l'aide internationale est incluse dans la régression. Le premier agissant positivement et le second, négativement sur le taux de croissance. L'ajout du capital physique dans les régressions a pour conséquence la significativité du coefficient associé aux capacités revendicatives (VA) pour la spécification 10.

L'effet est négatif et ce résultat n'est significatif qu'au seuil de 10%. À aucun autre moment, ces institutions n'ont d'impact significatif sur la croissance des économies insulaires.

Tableau 47 : Effet direct des institutions sur la croissance (SPI) – panel à EFIT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
VA	-0,02 (-0,68)	-0,04 (-0,95)	-0,06 (-1,49)	-0,06 (-1,27)	-0,01 (-0,34)	0,004 (0,16)	-0,005 (-0,20)	-0,001 (-0,03)	-0,003 (-0,13)
PV	0,09* (1,79)	0,1* (1,90)	0,1** (2,11)	0,1** (2,08)	0,05** (2,07)	0,05** (2,08)	0,07** (2,75)	0,07** (2,13)	0,08** (2,42)
GE	-0,01 (-0,23)	-0,06 (-0,89)	-0,05 (-0,74)	-0,05 (-0,73)	0,03 (1,38)	0,02 (1,14)	0,05** (2,07)	0,03 (1,10)	0,03 (1,41)
RQ	0,02 (0,67)	0,06 (1,15)	0,06 (1,04)	0,06 (1,05)	-0,002 (-0,11)	0,003 (0,15)	-0,01 (-0,68)	-0,003 (-0,16)	-0,01 (-0,44)
RL	-0,06 (-1,47)	-0,05 (-1,10)	-0,05 (-1,16)	-0,05 (-1,20)	-0,04 (-1,22)	-0,04 (-1,34)	-0,06* (-2,04)	-0,02 (-0,63)	-0,04 (-1,22)
CC	0,04 (0,71)	0,06 (0,76)	0,05 (0,74)	0,05 (0,72)	-0,03 (-0,96)	-0,03 (-1,00)	-0,05 (-1,61)	-0,02 (-0,88)	-0,03 (-1,22)
pop			oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui	oui	oui
com					oui	oui	oui	oui	oui
aid							oui		oui
rem								oui	oui
cap_phy									
gov_exp									
PEID	33	29	29	29	28	28	28	26	26
Observations	231	195	195	195	179	179	162	156	149

	10	11	12	13	14	15
VA	-0,05* (-1,78)	-0,04 (-1,05)	-0,03 (-0,87)	-0,02 (-0,66)	0,006 (0,29)	0,01 (0,69)
PV	0,13* (2,05)	0,13** (2,09)	0,13** (2,11)	0,14** (2,11)	0,05** (2,38)	0,05** (2,85)
GE	-0,08 (-1,41)	-0,09 (-1,30)	-0,09 (-1,27)	-0,09 (-1,29)	-0,008 (-0,33)	-0,01 (-0,68)
RQ	0,03 (0,66)	0,03 (0,67)	0,03 (0,65)	0,04 (0,83)	-0,01 (-0,58)	0,003 (0,13)
RL	-0,06 (-0,54)	-0,07 (-0,55)	-0,07 (-0,60)	-0,08 (-0,64)	0,03 (0,91)	0,03 (0,90)
CC	0,16 (1,36)	0,17 (1,30)	0,17 (1,28)	0,16 (1,22)	-0,01 (-0,25)	-0,02 (-0,56)
pop		oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui
com					oui	oui
aid						
rem						
cap_phy	oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov_exp			oui	oui	oui	oui
PEID	20	20	20	20	19	19
Observations	136	136	136	136	126	126

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Aussi, nos résultats enseignent que le contrôle de la corruption comme la qualité de la réglementation n'ont jamais d'effet significatif sur la croissance insulaire en SP1. Considérées individuellement, les institutions n'ont pas d'effets significatifs sur la croissance. Seule la stabilité politique a un impact positif significatif et ce, particulièrement lorsque les IDE et le commerce international sont inclus dans l'équation de croissance⁹⁵. Il convient de préciser que les IDE jouent un rôle essentiel dans la croissance des territoires insulaires en SP1.

2.2.3. Résultats d'estimation de l'effet direct des institutions sur la croissance en SP2

Des résultats différents se dessinent lorsque nous considérons la SP2. Plusieurs domaines de gouvernance impactent cette fois significativement la croissance des PEID après la crise économique de 2008-2009. À savoir, les capacités revendicatives et d'expression (VA), la stabilité politique et l'absence de violence (PV), le contrôle de la corruption (CC) et l'État de droit (RL). Toutefois, ces conclusions sont sensibles aux variables de contrôle.

Avec le premier jeu de variables nous observons, en effet, que VA et RL ont systématiquement un impact sur le taux de croissance. Les capacités revendicatives (VA) ayant un effet faiblement positif tandis que l'État de droit (RL) a un effet faiblement négatif. Les coefficients associés variant de 0,03 à 0,05 pour le premier et de -0,06 à -0,04 pour le second. Ces résultats étant particulièrement robustes pour RL (seuil de significativité de 1%) et en accord avec nos hypothèses 2 et 3.

Considérant le second jeu de variables de contrôle, nous constatons que d'autres institutions apparaissent aussi importantes pour la croissance des économies insulaires entre 2010 et 2016. Outre, les capacités revendicatives (VA) et l'État de droit nous voyons que la stabilité politique (PV) et le contrôle de la corruption (CC) ont également un effet significatif. Tous ont un effet faiblement positif sauf la qualité du cadre juridique (RL) qui, à l'opposé, a un effet faiblement négatif sur le taux de croissance du revenu par tête. Remarquons que les coefficients associés à VA perdent en significativité (seuil de 10%) par rapport aux premières estimations.

⁹⁵ Ces résultats peuvent être fournis sur demande.

Nous observons que le contrôle de la corruption (CC) a un effet positif sur la croissance économique. En effet, nombreux sont les PEID à avoir adhéré entre autres, à la convention des Nations Unies contre la corruption⁹⁶ et mis en place un certain nombre de mesures pour réduire la corruption sur leur territoire (ONU, 2017). Par exemple, la création d'une Commission indépendante mauricienne contre la corruption en 2002 ou encore la mise en place à la Jamaïque d'un Bureau indépendant supervisant les procédures d'appel d'offres relative aux marchés publics, enquêtant sur l'attribution des contrats et leur mise en œuvre en Jamaïque (ONUDC, 2016).

Nos résultats montrent en outre que l'efficacité du gouvernement (GE) et la qualité de la réglementation (RQ) insulaires n'ont aucun effet significatif sur la croissance économique. Une explication proviendrait de la faiblesse institutionnelle dans ces territoires soulignée dans nos développements précédents (voir chapitre 2 – section 2). Ceci allant dans le sens de la 3^{ème} hypothèse de la thèse.

Tableau 48 : Effet direct des institutions sur la croissance (SP2) – panel à EFIT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
VA	0,03** (2,11)	0,04* (1,78)	0,04** (2,29)	0,04** (2,26)	0,04** (2,69)	0,04** (2,69)	0,05** (2,34)	0,05*** (2,91)	0,05** (2,49)
PV	0,005 (0,41)	0,005 (0,34)	0,005 (0,45)	0,005 (0,46)	0,005 (0,60)	0,004 (0,57)	0,005 (0,55)	0,001 (0,15)	0,001 (0,12)
GE	0,01 (1,03)	0,01 (1,14)	0,01 (0,95)	0,01 (0,68)	0,01 (0,96)	0,01 (0,84)	0,01 (0,80)	0,003 (0,21)	0,006 (0,47)
RQ	-0,02 (-0,88)	-0,02 (-1,14)	-0,03 (-1,25)	-0,03 (-1,15)	-0,01 (-0,42)	-0,01 (-0,42)	0,003 (0,15)	0,005 (0,35)	-0,004 (-0,20)
RL	-0,05*** (-4,01)	-0,06*** (-5,06)	-0,06*** (-5,18)	-0,06*** (-4,99)	-0,05*** (-3,53)	-0,05*** (-3,45)	-0,04** (-2,48)	-0,04** (-2,11)	-0,04* (-1,91)
CC	-0,02 (-1,61)	-0,01 (-0,81)	-0,01 (-0,60)	-0,004 (-0,41)	-0,01 (-1,10)	-0,01 (-1,04)	-0,01 (-0,99)	-0,01 (-0,80)	-0,01 (-0,81)
pop			oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui	oui	oui
com					oui	oui	oui	oui	oui
aid							oui		oui
rem								oui	oui
PEID	33	31	31	31	29	29	27	27	27
Observations	230	186	186	186	171	171	147	159	147

⁹⁶ Antigua en 2006, la Jamaïque en 2008, Singapour et Palaos en 2009

Effet direct des institutions sur la croissance (SP2) – panel à EFIT (suite tableau 48)

	10	11	12	13	14	15
VA	0,05* (1,72)	0,06* (2,05)	0,05* (1,88)	0,05* (1,88)	0,05* (1,86)	0,05* (1,86)
PV	0,02 (1,70)	0,02* (1,80)	0,02* (1,96)	0,02* (1,89)	0,02* (1,92)	0,02* (1,81)
GE	0,02 (0,67)	0,01 (0,52)	0,01 (0,43)	0,01 (0,38)	0,01 (0,52)	0,01 (0,45)
RQ	-0,04 (-1,17)	-0,04 (-1,34)	-0,04 (-1,46)	-0,05 (-1,62)	-0,04 (-1,10)	-0,04 (-1,23)
RL	-0,1*** (-3,86)	-0,09*** (-3,58)	-0,09*** (-3,698)	-0,09*** (-3,64)	-0,08*** (-3,35)	-0,08*** (-3,35)
CC	0,04** (2,16)	0,03* (1,98)	0,04** (2,47)	0,04** (2,66)	0,03* (1,79)	0,04* (1,89)
pop		oui	oui	oui	oui	oui
cap hum	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui
com					oui	oui
cap phy	oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov exp			oui	oui	oui	oui
PEID	22	22	22	22	21	21
Observations	110	110	110	110	105	105

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

En définitive, après la crise économique mondiale, VA et RL sont les seules dimensions institutionnelles à avoir systématiquement un effet significatif robuste sur la croissance des PEID. Le premier étant positif et le second négatif. Les capacités revendicatives (VA) augmenteraient le taux de croissance des PEID de 0,1%, toutes choses étant égales par ailleurs. Les territoires insulaires étant réputés pour jouir de bons droits politiques, civils et humains (Fors, 2014), ce premier résultat confirme l'hypothèse qu'une bonne qualité institutionnelle a un effet positif sur la croissance (hypothèse 2).

A contrario, si tous les autres facteurs sont maintenus constants, l'État de droit (RL) diminuerait globalement le taux de croissance des PEID de 0,1%. Or, il est communément admis dans la littérature économique que la mise en place d'un bon État de droit favoriserait la création d'un environnement propice aux investissements et donc à la croissance économique. Dans le contexte insulaire, nous voyons que la persistance de petits groupes puissants cherchant à préserver leurs intérêts grâce notamment à leurs liens avec la classe politique érode l'État de droit et la confiance de la population à l'égard des institutions. Ceci est particulièrement vrai dans les États insulaires de la Caraïbe et du Pacifique (Acemoglu et Robinson, 2012 ; Reddy,

2008 ; Carvalho et Dippel, 2016 ; OCDE/CAF/CEPAL, 2018), où les inégalités se sont accrues après la crise. Un tel résultat supporte l'idée qu'une qualité institutionnelle défailante impacte négativement les performances économiques, confirmant notre 3^{ème} hypothèse. On voit que dans le contexte insulaire, l'État de droit a un effet négatif contrairement à la majorité des études. Enfin, l'ensemble de ces résultats laisse apparaître que certaines institutions importantes à la croissance économique insulaire en SP2 ne le sont pas en SP1, confirmant plusieurs de nos hypothèses (5 et 6). Ceci est également vérifié lorsque nous examinons l'effet individuel de chaque domaine institutionnel⁹⁷.

Partant des conclusions tirées précédemment et des caractéristiques particulières des PEID, nous menons une dernière analyse tenant compte de la classification de Rodrik (2005).

3. Effets des institutions sur la croissance (cadre de Rodrik, 2005)

Dans cette dernière sous-section, nous retenons la taxonomie de Rodrik (2005) pour examiner l'effet des institutions sur le processus de croissance en milieu insulaire. Plusieurs raisons justifient cette orientation. Nous développons ces points dans la prochaine sous-section.

3.1. Le cadre d'analyse de Rodrik (2005)

Cette thèse a pour objectif principal d'émettre un nouveau regard sur la relation liant la qualité institutionnelle et la croissance, en se référant directement à un échantillon de pays peu étudiés à ce jour. Bien que les études cherchant à « dégroupier » la gouvernance afin de mieux comprendre quels types précis d'institutions sont nécessaires à la croissance économique, sont de plus en plus nombreuses, nos recherches montrent que seuls quelques travaux adoptent la classification des institutions de Rodrik. À notre connaissance, aucun d'eux ne se concentre sur le groupe particulier d'économies formé par les PEID (voir tableau 49).

Pourtant, une telle démarche trouve, à notre sens, tout son intérêt dans le contexte insulaire compte tenu des contraintes pesant sur ces économies (voir chapitre 2 - section 1 et 2). En effet, Rodrik (2005) précise qu'outre les institutions protégeant les droits de propriété et celles garantissant la bonne exécution des contrats (majoritairement étudiées dans la littérature), d'autres institutions doivent nécessairement être mises en place pour soutenir la dynamique de

⁹⁷ Les résultats détaillés peuvent être fournis sur demande. Pour une vue d'ensemble le lecteur peut se référer au tableau 59.

croissance, renforcer la capacité de résistance aux chocs et faciliter une répartition des charges socialement acceptable en cas de chocs. Il distingue ainsi les institutions de création, de réglementation, de stabilisation et de légitimation du marché.

Pour Rodrik (2000, 2005) de bonnes institutions formelles sont celles qui sont en mesure, à tout moment, d'assurer et de maintenir une confiance durable entre les agents économiques d'une part et de renforcer la responsabilité entre l'État et les citoyens, d'autre part⁹⁸. Or, nous montrons que les caractéristiques intrinsèques des États insulaires ont des conséquences directes sur la qualité de leurs institutions (voir chapitre 2 section 2 et 3). Nos recherches témoignent, par exemple, d'une faiblesse institutionnelle en matière d'action publique. Les systèmes administratifs insulaires étant pour la plupart petits et caractérisés par une forte tendance à la personnalisation des relations, il n'est pas rare de voir se développer des formes de favoritisme, de clientélisme ou de népotisme (ONUDC, 2016 ; OCDE, 2016b)

Aussi, la dépendance vis-à-vis d'importations stratégiques, la lourdeur administrative pour faire des affaires, les coûts élevés de transport et de logistique rendent, entre autres, plus difficile le développement d'un secteur privé dans ces territoires (Arvis et al., 2013 ; OIT, 2017 ; CNUCED, 2014). La concurrence fait souvent défaut dans nombre de secteurs comme l'énergie, la télécommunication et les transports où les situations d'oligopole voir de quasi-monopole sont légion (Dornan, 2018 ; Sánchez et Wilmsmeier, 2009). Nos estimations révèlent que les institutions ont des effets divergents sur la croissance économique des PEID et qu'ils peuvent être variables d'une période à l'autre. Autant d'éléments qui nous poussent à considérer cette classification à ce stade afin d'apporter un éclairage complémentaire à la problématique institutionnelle en milieu insulaire.

En retenant cette taxonomie nous poursuivons donc l'un des objectifs de la thèse qui est d'explorer l'effet des institutions afin de déterminer laquelle (lesquelles) a (ont) l'impact le plus significatif sur la croissance des États insulaires. Nous considérons pour ce faire, l'indice d'« État de droit » (RL) de la Banque mondiale comme proxy des institutions de création de marché, celui de la « Qualité de la réglementation » (RQ) pour les institutions de réglementation et celui de la « Stabilité politique » (PV) pour les institutions de légitimation de marché. Enfin, nous optons pour l'indice de « liberté financière » fourni par la Fondation Héritage, comme proxy des institutions de stabilisation⁹⁹.

⁹⁸ Le lecteur peut se référer au chapitre 1 section 1.3 où une présentation détaillée est fournie.

⁹⁹ Pour plus de précisions, le lecteur peut se référer au chapitre 1 section 2.

Tableau 49 : Etudes analysant le rôle des institutions sur la croissance en utilisant la classification de Rodrik (2005)

Etudes	Echantillon étudié / période	Mesures utilisées pour les institutions de :				Mesures alternatives utilisées	Principaux résultats	Objectifs	Méthode estimation
		Création de marché	Règlementation de marché	Stabilisation de marché	Légitimation de marché				
Das et Quirk (2016)	105 pays / 1985-2008	Indice "Law and order" (ICRG)	Indice composite de régulation (Fraser Institute)	la volatilité de l'inflation sur 4 ans	Indice de démocratie Polity IV et Indice des droits politiques (Freedom House)	"Investment Profile" (ICRG-PRS) comme proxy des institutions de création de marché / le taux d'inflation moyen ajusté sur la période comme proxy des institutions de stabilisation	Les institutions de création et de stabilisation de marché sont importantes pour la croissance économique. À un degré plus faible, les institutions de légitimation du marché semblent également un rôle dans le processus de croissance. Le capital humain est un indicateur fort de la croissance.	quelles institutions impactent le taux de croissance quadriennal du PIB réel par habitant ?	GMM en système en 2 étapes
Sambit Bhattacharyya (2011)	127 pays / 1980-2004	Indice "Law and order" (ICRG)	Indice composite de régulation (Fraser Institute)	Indice de monnaie "Sound Money" (Fraser Institute)	Indice de démocratie Polity IV	la sous-composante "contraintes sur l'exécutif" de Polity IV comme mesure des institutions de droits de propriété / la répudiation des contrats gouvernementaux comme proxy des institutions garantissant l'exécution des contrats / Indice des droits politiques et des libertés civiles du Freedom House	Le capital humain et certaines institutions ont un effet direct positif et significatif sur la croissance économique. Il trouve cependant que l'effet du capital humain est relativement plus grand que celui des institutions. Les institutions de création et de stabilisation de marché ont des effets positifs et égaux sur le taux de croissance annualisé du PIB/tête contrairement aux institutions de régulation et de légitimation (démocratie) de marché qui n'ont pas d'impact.	Déterminer l'effet des institutions et du capital humain sur la croissance économique	GMM en système sur panel déséquilibré
Kwok Ying Lam (2010)	99 pays / 1970-2004	Indice de structure légale et des droits de propriétés (Fraser Institute)	Indice composite de régulation (Fraser Institute)	Indice de monnaie - Sound Money (Fraser Institute)	Indice de démocratie Polity IV	la sous-composante "contraintes sur l'exécutif" de Polity IV comme proxy de l'exécution des contrats / Indice des droits politiques et des libertés civiles (Freedom House) comme proxy de la démocratie / mesure composite de la qualité gouvernementale comme proxy des droits de propriété et de l'exécution des contrats (PRS)	Les institutions créatrices de marché tout comme les institutions de stabilisation favorisent la croissance économique. Bien que les 1ères semblent jouer un rôle plus significatif. A contrario, les institutions de régulation de marché et les institutions politiques (démocratie) n'ont pas d'effets directs sur le taux de croissance du PIB/hab réel.	déterminer <i>si</i> et <i>quelle(s)</i> institution(s) ont un effet direct sur la croissance économique.	GMM en système en 2 étapes (et autres méthodes pour comparaison)
AVOM et SONG (2007)	36 pays d'Afrique du Sud du Sahara / 2000-2010	Indice de structure légale et des droits de propriétés (Fraser Institute)	Indice de régulation composite du marché du crédit, du marché du travail et des affaires (Banque mondiale)	Indice de monnaie - Sound Money (Fraser Institute)	Indice de démocratie Polity2 normalisé entre 0 et 1 (Polity IV project)	aucune mesure alternative	Les institutions de création, de stabilisation et de régulation du marché tout comme le capital humain stimulent la croissance. Contrairement aux institutions de légitimation qui n'ont pas d'impact direct sur la croissance du PIB réel par tête.	Effets des institutions et du capital humain sur la croissance économique	Effets fixes LSDVC (spécifique aux petits échantillons)

Source : auteur

3.2. Résultats de l'effet combiné des institutions sur la croissance sur l'ensemble de la période

Nous réestimons l'équation (4) à l'aide de la méthode des données de panel à effets fixes individuels et temporels sous le logiciel Stata 12. Nous employons la même méthodologie que précédemment. Les résultats robustes à l'hétéroscédasticité des erreurs et à l'autocorrélation sont portés au tableau 50 ci-dessous.

Tableau 50 : Effet direct des institutions sur la croissance – panel à EFIT (Rodrik, 2005)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
RL	-0,005 (-0,29)	-0,01 (-0,76)	-0,01 (-0,66)	-0,01 (-0,59)	-0,006 (-0,33)	-0,004 (-0,24)	-0,01 (-0,62)	-0,005 (-0,30)	-0,01 (-0,52)	-0,01 (-0,61)	-0,02 (-1,34)
RQ	0,01 (0,98)	0,01 (0,94)	0,02 (0,94)	0,01 (0,86)	0,02 (0,89)	0,01 (0,80)	0,005 (0,20)	0,02 (1,07)	-0,001 (-0,04)	0,03 (1,59)	0,03 (1,39)
PV	0,0001 (0,01)	0,01 (0,96)	0,01 (1,12)	0,01 (1,01)	0,01 (0,67)	0,01 (0,61)	0,02 (1,52)	0,01 (0,71)	0,02 (1,32)	0,0003 (0,02)	0,01 (1,08)
MF	0,0001 (0,19)	0,00 (0,50)	0,0003 (0,49)	0,001 (-0,11)	0,0001 (0,15)	0,0001 (0,19)	-0,0004 (-0,45)	0,0001 (0,08)	-0,0004 (-0,47)	0,0001 (-1,15)	0,0005 (0,69)
pop			oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui		oui
cap_hum		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui	oui	oui		
com					oui	oui	oui	oui	oui		
aid							oui		oui		
rem								oui	oui		
cap_phy										oui	oui
gov_exp											
PEID	28	28	28	28	26	26	26	24	24	19	19
Observations	301	301	271	271	254	254	216	228	212	183	183

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

En premier lieu, il convient de noter que l'inclusion de la variable « liberté financière » (MF) diminue drastiquement l'échantillon qui passe de 33 à 28. En second lieu, il apparaît clairement qu'en retenant cette classification, aucun type d'institution n'a d'effet significatif sur la croissance des 33 PEID sur l'ensemble de la période. Quelles que soient les variables de contrôle du modèle, aucune spécification n'est significative. Pourtant, certaines d'entre elles, apparaissaient significatives dans nos précédentes estimations. C'est notamment le cas de la stabilité politique. Un tel constat conforte les hypothèses 5 et 6, selon lesquelles les institutions

peuvent avoir des effets variés selon le contexte dans lequel elles évoluent d'une part, et que l'effet des unes peut annuler l'effet des autres, d'autre part.

Nos résultats sont cohérents avec l'idée que les institutions insulaires soutenant les marchés n'ont pas d'impact significatif sur leur croissance économique, entre 2002 et 2016. Nous observons, par exemple, que le coefficient associé aux institutions qui créent le marché (RL) est négatif. Les coefficients associés aux autres institutions sont généralement positifs sur l'ensemble de la période. Considérant les conclusions tirées précédemment nous pouvons envisager que ces institutions puissent avoir un impact différent avant et après la crise économique. Nous pensons particulièrement aux institutions de légitimation qui pourrait soutenir l'économie suite à cet important choc.

Comme cela a été le cas auparavant, nous passons aux estimations pour les deux sous-périodes (2002 – 2009 et 2010 – 2016) afin de voir si le contexte socio-économique d'après-crise a une influence sur cette relation.

3.3. Résultats d'estimation de l'effet combiné des institutions sur la croissance en SP1

Suivant la même démarche, nous présentons cette fois, au tableau 51, uniquement les résultats significatifs. Nous observons que les institutions de création de marchés, approximées par l'indice d'État de droit, ont un effet positif et significatif sur la croissance économique des PEID, avant la crise économique. Si les autres variables sont maintenues constantes, nous montrons que ces institutions contribuent à une hausse du taux de croissance en milieu insulaire de 0,1%. Nos résultats enseignent aussi qu'à l'ajout de la variable proxy de l'aide internationale, le coefficient associé à l'État de droit devient systématiquement non-significatif. Il est bien documenté dans la littérature de l'existence de phénomènes d'accaparement de l'aide par une minorité dans les pays en développement dotés de faibles institutions d'État de droit (Andersen et al., 2020) rendant cette dernière inefficace.

À l'inclusion des variables supplémentaires, le modèle devient non significatif, cela est en partie dû au grand nombre de variables déjà intégrées (variables indicatrices annuelles). Notons que systématiquement les années 2008 et 2009 apparaissent significativement et négativement liées au processus de croissance.

Tableau 51 : Effet direct des institutions sur la croissance SP1 – panel à EFIT (Rodrik, 2005)

	1	2	3	10
RL	0,08** (2,93)	0,07** (2,78)	0,07** (2,67)	0,06** (2,37)
RQ	-0,03 (-1,04)	-0,01 (-0,35)	-0,01 (-0,44)	-0,02 (-0,64)
PV	-0,01 (-0,46)	0,0003 (0,01)	0,0004 (0,02)	-0,005 (-0,16)
MF	0,001 (1,17)	0,001 (0,74)	0,001 (0,80)	0,001 (1,42)
pop			oui	
cap_hum		oui	oui	
ide				
com				
aid				
rem				
cap_phy				oui
gov_exp				
PEID	28	28	28	19
Observations	106	103	103	91

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Il semblerait qu'avant et pendant la crise, seules les institutions de création de marché, combinées aux autres, aient un effet significatif et bénéfique sur la croissance. Nos estimations enseignent en outre sur l'effet positif et significatif des flux d'IDE sur cette période. Nous pouvons donc supposer que le climat de confiance instauré par la sécurisation des droits de propriété et l'exécution des contrats a permis l'attrait des investissements étrangers et dynamisé la croissance.

Nous complétons notre analyse, en observant que le coefficient associé aux institutions de réglementation est systématiquement négatif tandis que ceux associés aux institutions de stabilisation et de légitimation sont positifs. Ces institutions n'ont pas d'impact significatif sur la croissance des PEID entre 2002 et 2009.

Quid de la seconde sous-période ?

3.4. Résultats d'estimation de l'effet combiné des institutions sur la croissance en SP2

Contrairement à la sous-section précédente, les estimations de l'effet direct des institutions en SP2 sont menées à l'aide de la méthode des données de panel à effets fixes individuels uniquement. En effet, les tests montrent que l'ajout de variables indicatrices n'est pas nécessaire. Nous estimons alors l'équation (4) en intégrant uniquement des effets fixes individuels. Les résultats présentés au tableau 52 montrent que seules les institutions de légitimation ont un effet significatif et positif sur la croissance des PEID.

Un résultat intéressant ressort effectivement de l'analyse avec le second jeu de variables. Bien que l'échantillon tombe à 19 économies, on remarque que les institutions de légitimation approximées par PV ont systématiquement un effet positif et significatif sur le processus de croissance des PEID, en contrôlant le capital physique et les dépenses du gouvernement. Leur rôle étant de redistribuer les revenus, gérer les conflits sociaux et fournir protection et assurance sociales, notamment en cas de chocs externes, nous comprenons aisément leur effet positif après la crise économique de 2008. En effet, pour y faire face, nombreux sont les États insulaires à avoir modifié leur régime national d'assurance et à avoir, entre autres, étendu la protection aux populations non couvertes jusque-là. Par exemples, les allocations accordées en Dominique ont grimpé de 10% et les pensions minimales ont été augmentées à Saint-Vincent (Perch et Roy, 2010). Aussi en Jamaïque, le nombre de bénéficiaires du Programme d'avancement par la santé et l'éducation a augmenté de 20% en 2010, après une couverture régulière en 2008 (Barca et al., 2019).

Nous observons que le coefficient associé à l'État de droit est négatif et non-significatif alors qu'en SP1 il a un effet positif et significatif. Une fois de plus, les résultats montrent qu'une même institution donne des effets divergents d'une période à l'autre, compte tenu du contexte (confirmant notre hypothèse 6). Nous voyons également que systématiquement, les institutions de réglementation et de stabilisation n'ont pas d'impact sur le processus de croissance, ce qui n'est pas surprenant. Quelques arguments peuvent être avancés.

D'abord, concernant les institutions de stabilisation dont la fonction est de limiter les fortes variabilités de la croissance et de l'inflation domestique. Force est de constater qu'une telle entreprise nécessite une bonne coordination entre les gouvernements et les banques centrales. Or, nous évoquons au chapitre 2 – section 2 les limites des administrations insulaires (manque de ressources humaines spécialisées, manque de distance pour prendre des décisions parfois

difficiles et impopulaires, manque d'indépendance). Pour pallier ces difficultés, la coopération semble essentielle, c'est le cas par exemple de 7 Commonwealth caribéens qui se sont réunis au sein de l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale (OECS). Pour autant, ces territoires de par leurs caractéristiques intrinsèques évoluent avec une gamme limitée de politiques fiscales et monétaires tout en étant soumis à des chocs de toutes sortes (crise économique, volatilité des prix des carburants, catastrophes naturelles, crise sanitaire, etc.). L'étroitesse des marchés financiers locaux et la faiblesse de l'épargne interne renforcent le « trilemme » des économies ouvertes, où liberté des échanges, fixité du taux de change et autonomie de la politique monétaire sont des objectifs globalement incompatibles (Escaith, 2001). Le caractère procyclique de ces politiques ne permettent en outre pas aux instruments d'être efficaces dans leur fonction de stabilisation.

Tableau 52 : Effet direct des institutions sur la croissance (SP2) – panel à EFI (Rodrik, 2005)

	10	11	12	13	14	15	16	17
RL	-0,02 (-0,71)	-0,01 (-0,31)	-0,01 (-0,54)	-0,01 (-0,51)	-0,01 (-0,38)	-0,01 (-0,35)	0,01 (0,33)	-0,001 (-0,27)
RQ	0,002 (0,07)	-0,002 (-0,07)	-0,001 (-0,04)	-0,005 (-0,14)	0,005 (0,15)	0,003 (0,08)	0,04 (1,53)	0,04* (1,76)
PV	0,03* (1,79)	0,03** (2,75)	0,03** (2,76)	0,03** (2,81)	0,03** (2,78)	0,02** (2,77)	0,03*** (3,02)	0,03** (2,61)
MF	0,0001 (0,14)	0,001 (0,89)	0,001 (0,96)	0,001 (0,96)	0,001 (0,86)	0,001 (0,84)	0,001 (1,54)	0,001 (1,19)
pop		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui	oui
com					oui	oui	oui	oui
aid							oui	
rem								oui
cap_phy	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov_exp			oui	oui	oui	oui	oui	oui
PEID	19	19	19	19	18	18	16	16
Observations	95	95	95	95	90	90	72	80

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Les institutions de réglementation ont pour but de limiter les abus de pouvoir du marché. Or, la plupart des petites économies insulaires ont conservé une structure de monopole ou se sont récemment tournées vers le modèle monopsonne dans de nombreux secteurs comme les produits pharmaceutiques, la vente en détails, l'énergie, la télécommunication, les transports (Jenny, 2012 ; Dornan, 2018). Minges (2019) renseigne que le premier opérateur de téléphonie en

Papouasie-Nouvelle-Guinée domine le marché avec une part d'abonnements de plus de 90%. Cette situation affecte non seulement les prix mais aussi les investissements dans les infrastructures. Nombreuses sont, dans ce contexte, les pratiques anti-concurrentielles. Sánchez et Wilmsmeier (2009) mettent par exemple en lumière des collusions de prix entre les fournisseurs de services de fret maritime dans les pays du CARICOM. Aussi, la présence d'élites historiques verrouillant la matrice institutionnelle afin d'imposer des mesures qui les favorisent et ce faisant garder leur position dominante, limite le développement et la croissance du secteur privé (Angeles et Neanidis, 2015 ; Carvalho et Dippel, 2016). En outre, les nombreuses barrières, à l'entrée notamment (lourdeur administrative, accès limité au financement, manque d'informations des porteurs de projets, taux élevés d'imposition¹⁰⁰) ont tendance à dissuader à la formalisation et à l'investissement tant national qu'étranger, d'après une enquête de l'Organisation Internationale du Travail dans la Caraïbe (OIT, 2017).

Fort des conclusions obtenus et compte tenu des dysfonctionnements des marchés soulignés dans ces territoires, nous complétons notre analyse avec l'étude de l'effet séparé des institutions sur la croissance économique des PEID¹⁰¹. L'objectif étant d'apprécier le rôle de chaque type d'institution et de déceler celle(s) qui a(ont) véritablement un impact sur leurs performances économiques. Ne sont portés que les estimations significatives apportant des éléments de réponses complémentaires à notre analyse.

3.5. Résultats d'estimation de l'effet séparé des institutions sur la croissance...

3.5.1. ... pour l'ensemble de la période

Nous observons que les institutions de création de marché, approximées par l'État de droit, ont un effet négatif et significatif sur la croissance des économies insulaires. Ce résultat est valable uniquement avec le premier jeu de variables de contrôles et quand la variable d'ouverture commerciale est ajoutée au modèle. Dans tous les autres cas, cette institution n'a pas d'impact significatif. Les institutions de légitimation servant à redistribuer les revenus et à gérer les conflits ont, quant à elles, un effet positif et significatif sur l'ensemble de la période. Le

¹⁰⁰ Selon Doing Business (2016), il faut par exemple, 58 jours pour créer une entreprise aux Iles Fidji ; Antigua et le Guyana se classent respectivement au 152^{ème} et 168^{ème} rang sur 190 pays pour ce qui est de l'accès aux crédits.

¹⁰¹ La même démarche est effectuée avec l'ensemble des indicateurs mondiaux de gouvernance, les résultats peuvent être fournis sur demande. Ils enseignent que les institutions n'ont pas les mêmes effets combinées ou seules, ni d'une période à l'autre confirmant notre hypothèse 6.

coefficient de cette institution apparaît systématiquement significatif à l'ajout de la variable proxy de l'ouverture commerciale (qui elle reste non significative). La littérature économique commente largement la stabilité politique et l'instauration d'un climat de confiance comme facilitateurs du commerce international. Les institutions de réglementation et de stabilisation, n'ont quant à elles, pas d'impact significatif sur les performances économiques, rejoignant les résultats précédents.

Tableau 53 : Résultats d'estimation de l'effet séparé des institutions sur la croissance (2002 – 2016)

	1	2	3	4	5	6	7
RL	-0,01 (-0,60)	-0,005 (-0,98)	-0,005 (-0,22)	-0,005 (-0,22)	-0,02* (-1,77)	-0,02* (-1,78)	-0,03* (-1,94)
pop			oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum		oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui
com					oui	oui	oui
aid							oui
rem							
cap_phy							
gov_exp							
PEID	33	31	31	31	30	30	30
Observations	461	381	381	381	350	350	309

	5	6	7	8	9	14	15	16
PV	0,02* (1,84)	0,02* (1,84)	0,03** (2,40)	0,03** (1,85)	0,03** (2,31)	0,02* (1,85)	0,03** (2,29)	0,04*** (3,83)
pop	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide		oui	oui	oui	oui		oui	oui
com	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
aid			oui		oui			oui
rem				oui	oui			
cap_phy						oui	oui	oui
gov_exp						oui	oui	oui
PEID	30	30	30	28	28	21	21	21
Observations	350	350	309	315	296	231	231	195

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Nous constatons que sur l'ensemble de la période, aucune institution, celles de légitimation mises à part, n'ont d'impact significatif sur la croissance des PEID. Ces conclusions sont différentes de celles obtenues en considérant toutes les institutions et permet de répondre à l'affirmative à la question selon laquelle, l'effet de certaines institutions peut être annulé par la présence d'autres, moins efficaces.

3.5.2. ... pour les sous-périodes

De nouveaux éléments viennent conforter les premières réponses apportées par cette thèse. En effet, nos résultats, à l'ajout du 2^{ème} jeu de variables de contrôle, montrent un faible effet positif des institutions de création de marché sur la croissance, avant 2009. Ceci est particulièrement vrai lorsque la variable proxy du capital physique est intégrée à l'analyse. Il semblerait qu'avant la crise économique de 2008, l'État de droit instauré ait boosté la croissance économique des PEID.

A contrario, en SP2, ces institutions ont un impact négatif et significatif sur la croissance du PIB par tête. Notons que l'effet s'estompe à l'ajout de la variable proxy de l'aide et des envois de fond des migrants. L'effet de l'ouverture commerciale est aussi particulièrement significative (coefficient positif) tout comme la croissance de la population (coefficient négatif). Nous observons que les dépenses du gouvernement ont, dans une moindre mesure, un effet positif significatif sur la croissance. Alors qu'en SP1, aux côtés de ces institutions, ce sont les IDE, le capital humain et la croissance de la population qui s'illustrent comme déterminants importants de la croissance.

Tableau 54 : Résultats d'estimation de l'effet des institutions de création de marché en SP1

	10	11	12	13	14	15	16	17
RL	0,03 (0,83)	0,06* (2,01)	0,06* (1,90)	0,06** (2,14)	0,05* (1,93)	0,05** (2,16)	0,07** (2,38)	0,07** (2,63)
pop		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui	oui
com					oui	oui	oui	oui
aid							oui	
rem								oui
cap_phy	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov_exp			oui	oui	oui	oui	oui	oui
PEID	20	20	20	20	19	19	19	17
Observations	136	136	136	136	126	126	109	105

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Tableau 55 : Résultats d'estimation de l'effet des institutions de création de marché en SP2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
RL	-0,04*** (-3,42)	-0,05*** (-3,16)	-0,04*** (-2,89)	-0,04*** (-2,79)	-0,03* (-1,74)	-0,03* (-1,72)	-0,02 (-1,43)	-0,02 (-1,04)	-0,02 (-1,00)
pop			oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap hum		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui	oui	oui
com					oui	oui	oui	oui	oui
aid							oui		oui
rem								oui	oui
cap phy									
gov exp									
PEID	33	31	31	31	29	29	27	27	27
Observations	230	186	186	186	171	171	147	159	147

	10	11	12	13	14	15	16
RL	-0,05*** (-3,12)	-0,04*** (-2,87)	-0,04*** (-3,01)	-0,04*** (-2,98)	-0,03* (-1,90)	-0,03* (-1,89)	-0,01 (-1,16)
pop		oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap hum	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui
com					oui	oui	oui
aid							oui
rem							
cap phy	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov exp			oui	oui	oui	oui	oui
PEID	22	22	22	22	21	21	19
Observations	110	110	110	110	105	105	86

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Contrairement aux estimations incluant les 4 catégories institutionnelles où la seule institution de légitimation a un impact significatif pour la seconde sous-période, nous montrons ici un effet significatif et négatif de l'État de droit. Pourtant, il est communément admis dans la littérature que la sécurisation des droits de propriétés, en réduisant les risques d'expropriation (Acemoglu et al., 2005) et les coûts de transaction (North, 1990) améliore le développement entrepreneurial. Ainsi, l'existence d'un système judiciaire impartial est sensé minimiser les risques d'opportunisme dans les affaires (La Porta et Shleifer, 2008) et inciter les agents à s'engager dans des transactions économiques formelles. Or, il est reconnu dans la plupart de ces territoires, la présence de minorités qui parviennent, grâce à leur pouvoir et leurs liens avec la classe politique à obtenir des privilèges, des passe-droits (Reddy, 2008). D'ailleurs, une étude récente établit un lien direct entre la capture de l'État, les fardeaux réglementaires et l'informalité dans les PEID caribéens (OIT, 2017).

Une autre explication serait que ces dernières années, les territoires insulaires, accompagnés par les organismes internationaux, ont appliqué des cadres juridiques plus sévères afin de se conformer à la législation internationale. Ils ont, par exemple, mis en œuvre des programmes de transition écologique en luttant contre la surpêche et ses effets sur les écosystèmes. Il ne s'agit pas toutefois pas uniquement d'élaborer des lois, il convient d'avoir la capacité à les mettre en œuvre et les faire respecter et cela nécessite une bonne coopération entre le pouvoir judiciaire, les gouvernements locaux et toutes les strates de l'administration. Certains ont en outre réalisé des avancés en matière de contrôle d'activités illicites. Or, il est communément admis dans la littérature que l'effet multiplicateur des capitaux générés par ces activités injectés dans l'économie réelle agit positivement.

En considérant cette fois les institutions de légitimation de marché, nous constatons qu'elles ont un effet positif très significatif sur la croissance. Toutefois, la stabilité politique n'apparaît significative qu'à l'ajout de la variable proxy de l'ouverture commerciale, qui elle reste non-significative contrairement aux IDE. Nous montrons en outre, un effet moins significatif de ces institutions et uniquement avec le 2nd jeu de variables de contrôle, comprenant les dépenses du gouvernement et le capital physique. Les institutions de légitimation semblent avoir un effet positif sur l'attractivité des IDE en SP1 et sur le niveau de commerce en SP2. Le coefficient associé aux IDE apparaissant quasi-systématiquement significatif et positif dans la première sous-période et celui du commerce, dans la seconde sous-période. Pour autant, dans les développements précédents, nous montrons qu'associé aux autres institutions, l'effet des institutions de légitimation est particulièrement important en SP2. Considérée seule, l'effet s'essouffle.

Tableau 56 : Résultats d'estimation de l'effet des institutions de légitimation en SP1

	1	5	6	7	8	9	14	15	16	17	18
PV	0,09 (1,44)	0,04** (2,30)	0,04** (2,33)	0,06*** (3,03)	0,07** (2,28)	0,07** (2,52)	0,05** (2,58)	0,05*** (3,06)	0,06*** (3,58)	0,05*** (3,13)	0,05*** (3,52)
pop		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap hum		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide			oui	oui	oui	oui		oui	oui	oui	oui
com		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
aid				oui		oui			oui		oui
rem					oui	oui				oui	oui
cap phy							oui	oui	oui	oui	oui
gov exp							oui	oui	oui	oui	oui
PEID	33	28	28	28	26	26	19	19	19	17	17
Observations	231	179	179	162	156	149	126	126	109	112	105

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Tableau 57 : Résultats d'estimation de l'effet des institutions de légitimation en SP2

	10	11	12	13	14	15	16
PV	0,02 (1,18)	0,02 (1,52)	0,02 (1,53)	0,02 (1,56)	0,02** (2,29)	0,02** (2,29)	0,02* (1,89)
pop		oui	oui	oui	oui	oui	oui
cap_hum	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
ide				oui		oui	oui
com					oui	oui	oui
aid							oui
rem							
cap_phy	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
gov_exp			oui	oui	oui	oui	oui
PEID	22	22	22	22	21	21	19
Observations	110	110	110	110	105	105	86

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Pour finir, nos résultats confirment, sans surprise, que les institutions de réglementation du marché tout comme les institutions de stabilisation n'ont aucun effet significatif sur la croissance économique des territoires insulaires, toutes périodes confondues. Ils sont totalement en accord avec les estimations précédentes et l'ensemble des arguments énoncés. Mais ils s'écartent de la plupart des études sur le sujet dans les grands pays. Nous pouvons mettre en avant les particularités de ces institutions insulaires qui, force est de constater, impactent la qualité de leurs institutions, et par conséquent, leurs effets sur les performances économiques. Ces résultats consolident la 3^{ème} hypothèse de la thèse, à savoir, qu'une structure institutionnelle défaillante peut avoir un effet négatif voire aucun effet sur la croissance d'un pays.

4. Principaux résultats de l'effet des institutions sur la croissance

Poursuivant l'objectif de la thèse qui est d'examiner l'effet de la qualité institutionnelle sur la croissance des PEID, dans cette étude en panel nous considérons deux cadres d'analyse. Le premier découle directement de nos travaux sur les institutions « groupées » en retenant les six indicateurs mondiaux de gouvernance. Ce cadre est depuis peu considéré dans les études cherchant à comprendre le lien gouvernance-institutions-croissance (Ozpolat et al., 2016 ; Mira et Hammadache, 2017 ; Orayo et Mose, 2016 ; Lazarov et Slaveski, 2015 ; Emara et Jhonsa, 2014). Selon la Banque mondiale ces six dimensions institutionnelles contribueraient à améliorer le processus de croissance et de développement des nations.

Afin de le vérifier, nous estimons l'équation (4) par les données de panel à effets fixes individuels et temporels sur l'ensemble de la période d'analyse, d'une part et sur les deux sous-

périodes considérées dans nos travaux antérieurs, d'autre part. Non seulement peu de travaux portent sur l'effet de la qualité institutionnelle en milieu insulaire mais, à notre connaissance, aucun ne se penche sur ce lien en temps de crise.

Nos résultats¹⁰² enseignent, en accord avec notre 6^{ème} hypothèse, qu'entre 2002 et 2016, plusieurs institutions ont un effet significatif sur le processus de croissance des PEID. Toutefois, seul l'impact de la stabilité politique apparaît positif et robuste. Nos estimations montrent également que le coefficient associé à la variable indicatrice de l'année 2009 est systématiquement significatif et négatif. Aussi, les IDE et le commerce apparaissent positivement liés au taux de croissance du revenu par tête. Nous pouvons imaginer que la stabilité politique ait permis à ces États de s'insérer pleinement dans le commerce international et d'attirer les capitaux étrangers nécessaires à leur croissance.

Considérant les sous-périodes, nous constatons que l'effet des institutions varie d'une période à l'autre, confortant nos hypothèses 5 et 6. En effet, en SP1, c'est véritablement la stabilité politique et l'absence de violence (PV) qui a un impact faiblement positif et significatif sur la croissance économique. Ce résultat est particulièrement robuste à l'inclusion du second jeu de variables de contrôle. Il convient de noter aussi que globalement le coefficient associé à la variable indicatrice de l'année 2009 est négativement lié à la croissance économique des PEID, témoignant de l'impact de la crise sur ces derniers. Aussi, les IDE apparaissent particulièrement importants pour la croissance insulaire en SP1.

En SP2, nous observons que les capacités revendicatives et d'expression (VA) et l'État de droit (RL) ont un effet significatif sur la croissance économique des PEID et ce, quelles que soient les variables de contrôle. Nous remarquons en contrôlant le capital physique et les dépenses du gouvernement, que la stabilité politique (PV) et le contrôle de la corruption (CC) ont aussi un effet significatif sur la croissance. Tous impactant la croissance du revenu par tête positivement sauf l'État de droit. Nos résultats enseignent enfin que la qualité réglementaire et l'efficacité du gouvernement n'ont aucun effet significatif sur la croissance économique. L'ensemble de ces éléments supportent nos hypothèses selon lesquelles une bonne (mauvaise) qualité institutionnelle affecte positivement (négativement) les performances économiques.

¹⁰² Pour une vue d'ensemble, le lecteur peut se référer aux tableau 58 et 59.

Ces conclusions peuvent être étendues aux autres échantillons (34 et 35 PEID). Seules deux dissimilitudes importantes apparaissent en considérant l'effet combiné des institutions : CC apparaît négativement liée à la croissance pour l'ensemble de la période et en SP2 pour les 2 échantillons lorsque le 1^{er} jeu de variables est considéré. PV est non-significatif pour l'échantillon de 34 PEID en SP2 à l'ajout du 2nd jeu de variables de contrôle.

Tableau 58 : Récapitulatif des résultats en panel de l'effet combiné des institutions sur la croissance des PEID

		Ensemble de la période 2002 - 2016		Sous-période 1 2002 - 2009		Sous-période 2 2010 - 2016	
Cadre d'analyse n°1	VA	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	effet significatif (+)	effet significatif (+)
	PV	effet significatif (+)	effet significatif (+)	effet significatif (+)	effet significatif (+)	pas d'effet sig.	effet significatif (+)
	GE	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.
	RQ	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.
	RL	effet significatif (-)	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	effet significatif (-)	effet significatif (-)
	CC	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	effet significatif (+)
Cadre d'analyse n°2	RL	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.
	RQ	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.
	PV	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	effet significatif (+)
	MF	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.

Tableau 59 : Récapitulatif des résultats en panel de l'effet individuel des institutions sur la croissance des PEID

		Ensemble de la période 2002 - 2016		Sous-période 1 2002 - 2009		Sous-période 2 2010 - 2016	
Cadre d'analyse n°1	VA	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	effet significatif (+)	effet significatif (+)
	PV	effet significatif (+)	effet significatif (+)	effet significatif (+)	effet significatif (+)	pas d'effet sig.	effet significatif (+)
	GE	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.
	RQ	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.
	RL	effet significatif (-)	effet significatif (-)	pas d'effet sig.	effet significatif (+)	effet significatif (-)	effet significatif (-)
	CC	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.
Cadre d'analyse n°2	RL	effet significatif (-)	effet significatif (-)	pas d'effet sig.	effet significatif (+)	effet significatif (-)	effet significatif (-)
	RQ	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.
	PV	effet significatif (+)	effet significatif (+)	effet significatif (+)	effet significatif (+)	pas d'effet sig.	effet significatif (+)
	MF	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.	pas d'effet sig.

Source : auteure - ne sont portés que les effets significatifs robustes

Le second cadre retenu est issu des travaux de Rodrik (2000, 2005) qui montre que de bonnes institutions de création, de stabilisation, de régulation et de légitimation de marché sont nécessaires pour soutenir la dynamique de croissance, renforcer la capacité de résistance aux chocs et faciliter une répartition des charges socialement acceptable en cas de chocs. Très peu d'études empiriques testent cette hypothèse et aucune, à notre connaissance, en milieu insulaire. Les PEID étant de petites économies ouvertes, vulnérables aux chocs et dont le fonctionnement des marchés est particulier, il était à notre sens important d'apporter un nouvel éclairage à la problématique institutionnelle insulaire.

En estimant ainsi l'effet de ces institutions sur l'ensemble de la période, nos résultats sont sans équivoque. Aucune institution insulaire n'a d'effet significatif sur la croissance des PEID considérés. Lorsque nous considérons les sous-périodes, les résultats diffèrent. Le coefficient associé aux institutions de création de marchés (RL) est le seul à être significatif et positif en SP1 bien que ce résultat ne soit pas robuste. En SP2, le modèle apparaît nettement plus significatif et nous voyons que les institutions de légitimation, approximées par la stabilité politique (PV), ont un effet positif et significatif sur le processus de croissance des PEID, en contrôlant notamment le capital physique et les dépenses gouvernementales.

Considérant enfin l'effet individuel de ces institutions, nous confirmons, d'une part, l'importance des institutions de création et de légitimation de marché et d'autre part, l'inefficacité des institutions de réglementation et de stabilisation insulaires sur la croissance économique. De tels résultats valident en outre la plupart de nos hypothèses de recherche.

Chapitre conclusif

La littérature recense trois théories majeures du développement économique : la théorie néoclassique de l'accumulation du capital (humain, physique et technologique), celle des déterminants géographiques et la thèse institutionnaliste. Notre travail de recherche se place dans le cadre de cette dernière. Dans cette thèse, nous avons effectivement analysé la notion de gouvernance, telle que définie par les institutions financières internationales, dans les PEID et son effet sur leurs performances économiques. Nous avons se faisant, développé une analyse autour de trois chapitres.

Méthodes et principaux résultats de la thèse

Nous avons, dans un premier temps, au sein du premier chapitre, tenté d'appréhender au mieux la relation entre bonne gouvernance et institutions, d'une part, et ce corpus institutionnel et la croissance économique, d'autre part. L'objectif était de définir de façon claire les concepts que nous utilisons dans ce travail. Il s'agissait aussi pour nous de présenter les principaux apports théoriques sur la question institutionnelle dans la littérature. Nous avons ensuite abordé la question de la mesure de ces phénomènes. Nous avons ainsi présenté et analysé les principaux indicateurs, rendant compte de la qualité institutionnelle, utilisés dans la littérature, et mené une analyse de leur disponibilité pour les territoires étudiés dans ce travail. Enfin, nous avons recensé les études empiriques récentes traitant du lien gouvernance et développement économique. Un objectif double à ce stade. Faire un état des lieux de la littérature sur le sujet et positionner au mieux notre travail.

Plusieurs enseignements découlent de ce premier chapitre. Nous avons d'abord montré que les notions de gouvernance et d'institutions sont aujourd'hui indissociables, particulièrement en économie du développement. Mettant en avant la pléthore de définitions existantes, nous avons exposé et retenu celle de North (1990) pour notre travail. Nous avons alors observé que les institutions internationales - particulièrement la Banque mondiale - promeuvent l'instauration, dans les pays en développement, d'institutions dont les caractéristiques sont proches de celles des pays développés. Selon elles, l'opérationnalisation de la bonne gouvernance passerait donc par l'implantation d'un type précis d'institutions, posant à notre sens la problématique d'une adoption universelle de ces « bonnes institutions ». Nous avons alors constaté que peu de place est laissée aux spécificités locales.

Or, d'après North (1994), « *les économies qui adoptent les règles formelles d'une autre économie auront des caractéristiques de performance très différentes en raison de normes informelles et d'applications différentes* ». De même, Rodrik et Subramanian (2003) suggèrent que « *les innovations institutionnelles ne s'exportent pas nécessairement bien* ». Il n'existerait pas, selon nous, qu'un modèle institutionnel universel qui puisse conduire à de bons résultats économiques. Nous considérons que les institutions telles que définies et mesurées par les instances internationales ne seraient que partiellement rendre compte des particularités des PEID. Une approche plus globale, tenant compte notamment des obstacles et aptitudes de chaque territoire à mettre en œuvre un cadre institutionnel adapté à son environnement et à son stade de développement, entre autres, serait à notre sens plus pertinente.

Nous avons ensuite abordé la question de la formation et de l'évolution institutionnelle. Partant de la large littérature empirique, nous avons recensé les déterminants de la qualité institutionnelle, parmi lesquels, le pouvoir politique (AJR, 2005 ; Angeles et Neanidis, 2015), l'appartenance religieuse (Weber, 1958), la fragmentation ethnolinguistique (Mauro, 1995), le passé colonial (AJR, 2001 ; Nunn, 2009 ; Easterly et Levine, 2016), l'origine légale (La Porta, 1997-1999) et les dotations en ressources naturelles (Engerman et Sokoloff, 1997 ; Sachs et Warner, 2001). Cette revue a ainsi servi de base pour l'analyse et la comparaison des déterminants de la qualité institutionnelle des PEID, d'une part et pour le choix des variables à intégrer dans nos investigations empiriques, d'autre part.

Aussi l'identification des institutions comme déterminants essentiels au développement économique a rapidement posé la question de leur mesure. Nous nous sommes donc attachés à présenter les bases de données les plus utilisées dans les études empiriques et à souligner leurs principales limites tout en menant une analyse de leur disponibilité pour les PEID. Nous avons clairement mis en évidence le manque de données institutionnelles pour les espaces insulaires. Notre analyse a aussi montré que seule la Banque mondiale propose un suivi régulier de la qualité institutionnelle pour tous les PEID de notre échantillon et ce, annuellement à partir de 2002. Cette couverture a été une des raisons principales du choix de la base WGI pour les travaux empiriques de cette thèse. Aussi, la définition retenue par la Banque fortement influencée par les travaux de North (1990, 2005) et l'identification de six grandes composantes de la gouvernance permettant d'analyser tant l'effet individuel que combiné des institutions dans un cadre unifié ont appuyé ce choix.

L'essor croissant des bases de données institutionnelles et l'amélioration des techniques d'estimation ont conduit de plus en plus d'économistes à s'emparer du sujet. Nous avons alors effectué une revue de la littérature récente des travaux empiriques sur la relation « gouvernance – croissance économique ». Faisant le choix de nous concentrer sur les travaux utilisant les indicateurs mondiaux de gouvernance, notre revue de la littérature s'est scindée en deux. D'un côté, nous avons présenté les études intégrant à leurs estimations l'IGG. Notre analyse a alors montré qu'un certain consensus semble se dessiner quant aux effets positifs et significatifs de la gouvernance sur la croissance économique. D'un autre côté, nous avons exposé les travaux analysant différentes dimensions de la gouvernance à l'aide d'un ou plusieurs indicateur(s) individuel(s) de la Banque. Nous observons que les conclusions penchent plus en faveur d'un effet positif des différentes composantes de la gouvernance. Il n'y a cependant pas de consensus sur le(s) type(s) précis d'institution(s) ayant un impact sur la croissance ni sur l'ampleur de son(leurs) effet(s). Nous l'avons expliqué par la grande hétérogénéité existante entre ces travaux.

Le deuxième chapitre s'est fixé plusieurs objectifs. Le premier était de mieux appréhender l'objet d'étude de la thèse. Une attention particulière a alors été portée aux caractéristiques géophysiques, culturelles, politiques, économiques et sociodémographiques des PEID. L'intérêt était de connaître ces économies et de mieux approcher leur fonctionnement. Un des fils conducteurs de ce chapitre a été de vérifier que ces États, considérés comme des entités en développement à part entière, depuis le début des années 1990 sur la scène internationale, le soit aujourd'hui encore (1^{ère} hypothèse). Aussi à l'aide de plusieurs techniques statistiques nous avons comparé les performances de ces économies avec d'autres régions. Nous avons ensuite abordé la question de la qualité institutionnelle dans ces territoires. Nous avons comparé leurs performances en la matière en tentant de découvrir s'il existe une spécificité institutionnelle insulaire. Enfin, nous avons mené une première analyse de la relation entre la qualité institutionnelle et le développement économique dans le contexte purement insulaire.

Nous avons ainsi tout au long de ce chapitre mis en avant plusieurs éléments. D'abord, nous avons montré que malgré des dissimilitudes notables, les PEID partagent une multitude de caractéristiques communes les rendant particulièrement vulnérables (petite taille, ressources limitées, éloignement voire isolement, surcoûts en matière de transport et de logistique, infrastructures limitées, dépendance vis-à-vis d'importations stratégiques, concentration des

exportations, exposition aux chocs environnementaux, etc.). Nous avons ensuite vérifié si les PEID sont des économies singulières en matière de développement. Pour ce faire, nous avons réalisé des tests de comparaisons de moyennes sur différents échantillons et une analyse en composantes principales jumelée à une classification ascendante hiérarchique. L'objectif était triple. Faire le lien entre les variables, d'intérêt notamment, obtenir un regroupement des économies en fonction de leur profil institutionnel et économique et *in fine*, déterminer si les PEID apparaissent comme un groupe parfaitement homogène. Nos résultats ont montré qu'ils restent bel et bien des territoires en développement « à part » intrinsèquement vulnérables, validant notre première hypothèse.

Afin de mener un premier examen du lien gouvernance - développement économique en milieu insulaire, nous avons effectué, dans un premier temps, une analyse comparative de la qualité institutionnelle dans ces territoires. Nos premiers résultats ont montré leur bonne performance sur le plan international, principalement en matière de stabilité politique et de capacités revendicatives. Notre analyse a révélé, *a contrario*, une faiblesse institutionnelle pour ce qui est de la qualité réglementaire, de l'efficacité du gouvernement et de l'État de droit. Nous avons alors montré comment les caractéristiques intrinsèques (petite taille des marchés, insularité, éloignement, base limitée de main-d'œuvre, legs coloniaux) de ces territoires influencent particulièrement le fonctionnement et la qualité de ces institutions (peu voire pas de concurrence, surcoûts logistiques, lourdeur administrative, difficultés de recrutement de personnels compétents, tendance à la personnalisation et au favoritisme dans l'administration publique, capture de l'État par des élites historiques, etc.). Une combinaison de facteurs historiques et socioéconomiques mettant à mal la qualité institutionnelle en milieu insulaire (Engerman et Sokoloff, 2005 ; Nunn, 2009 ; UNODC, 2016 ; Angeles et Neanidis, 2015). Nous avons en outre observé une dégradation des scores de gouvernance dans ces domaines sur l'ensemble de la période.

Dans un second temps, nous avons déterminé, à l'aide d'une analyse en coupe transversale, les PEID en déficit/surplus de gouvernance et avons comparé leurs taux de croissance entre 2002 et 2016. Nous avons cherché, par cette méthode, à tester l'hypothèse de Rodrik (2005) selon laquelle une bonne qualité institutionnelle conduirait à soutenir la dynamique de croissance et à renforcer la capacité de résistance aux chocs. Nous avons observé qu'en début de période les territoires dotés d'un déficit de gouvernance ont connu des taux de croissance moyens plus faibles que leurs homologues en surplus. Contrairement à ce que prédisait la théorie, ces derniers ont été nettement plus affectés par la crise économique de 2008 que ceux en déficit. *In*

fine, non seulement les territoires insulaires dotés d'une bonne gouvernance par rapport à la moyenne ont nettement moins bien résisté à la crise économique mondiale de 2008 mais ils ont également pris plus de temps pour revenir à des taux de croissance proches de ceux d'avant crise. Ces résultats, qui peuvent être imputés à leur forte dépendance vis-à-vis du commerce international et à l'inadaptabilité de leur structure institutionnelle, ont invalidé la 4^{ème} hypothèse de la thèse. La relative bonne performance institutionnelle insulaire n'a donc pas permis une meilleure réponse au choc économique de 2008.

Le troisième chapitre s'est proposé d'étudier empiriquement l'effet de la qualité institutionnelle sur la croissance économique des PEID, entre 2002 et 2016, à l'aide d'une étude en coupe transversale d'une part et en données de panel, d'autre part. Nous avons alors effectué, en premier lieu, une analyse de l'effet de la gouvernance, approximée par l'indice global de gouvernance de la BM. Une telle analyse bien qu'intéressante donnait, à notre sens, une image limitée dans la compréhension du rôle des institutions dans les performances économiques. En n'utilisant que l'IGG, il nous était, en effet, impossible d'identifier l'effet de différentes institutions sur la croissance économique dans le contexte purement insulaire (hypothèses 2 et 3). Nous avons donc, en deuxième lieu, repris l'ensemble des estimations en considérant deux cadres d'analyse. Le premier tenant compte des six domaines de gouvernance développés par la Banque et le second faisant référence à la classification de Rodrik (2005). Nous avons, enfin, examiné la relation gouvernance - croissance économique en période pré et post-crise. Notre période d'étude comprenant les années de crise économique mondiale constituant un véritable choc pour ces économies ouvertes, nous avons souhaité vérifier si cette relation était affectée en temps de crise (hypothèses 4 et 5).

De notre étude en coupe transversale nous avons pu tirer plusieurs enseignements intéressants. D'abord, les institutions « groupées » ont un effet significatif sur la croissance économique des PEID, eu égard de la période considérée. En effet, nos résultats n'ont montré aucun impact significatif de la gouvernance sur le taux de croissance moyen du revenu par tête des PEID, sur l'ensemble de la période. Considérant cependant les sous-périodes, nous avons décelé un effet positif et significatif de l'IGG sur la croissance des PEID durant la première sous-période (2002-2009) alors qu'entre 2010 et 2016, cet effet s'est avéré nul voire négatif. De tels résultats ont conforté l'hypothèse selon laquelle la crise économique de 2008 est venue ébranlée le lien gouvernance-croissance. Cette relation étant nettement plus significative avant 2009 qu'après. Nos investigations empiriques ont ensuite montré que la qualité institutionnelle n'a pas permis

aux territoires de se prémunir face à cette crise majeure ni d'y répondre de manière optimale (invalidant notre 4^{ème} hypothèse). Remettant en cause la thèse d'une transposition des institutions telles qu'elles des économies développées vers les PED sans tenir compte de leurs spécificités (stade de développement, fonctionnement, ressources disponibles, etc.). Bien qu'il faille nuancer ces propos dans la mesure où ces récentes années, les organisations internationales cherchent dans leurs programmes à leur apporter des réponses plus adaptées (Commonwealth, 2017 ; ONU, 2017, 2019, 2020).

Notre recherche a dévoilé que plusieurs domaines impactent la croissance économique des PEID sur l'ensemble de la période. Nos résultats ont ainsi révélé un effet positif de la stabilité politique et de l'efficacité du gouvernement, en accord avec la littérature, mais un impact négatif du contrôle de la corruption, de l'État de droit et des capacités revendicatives. Nous l'avons expliqué par le fonctionnement particulier de ces économies. Cela étant, lorsque les sous-périodes ont été considérées, nous avons montré que seule la stabilité politique a un impact significatif, positif et robuste sur le taux de croissance moyen du revenu par tête. En SP2, l'effet des institutions s'est avéré nettement moins significatif et aucune institution ne s'est révélé véritablement importante pour la croissance. Nous avons enfin remarqué que la qualité de la réglementation insulaire n'a jamais d'impact significatif sur la croissance. Aussi, l'ensemble de ces résultats a confirmé nos hypothèses 2, 3, 5 et 6, selon lesquelles, les institutions insulaires, de par leur efficacité (ou inefficacité), ont des effets variés sur les performances économiques et que ceci est particulièrement vrai en cas de choc.

Notre étude en données panel à effets fixes est venue compléter notre analyse du rôle des institutions insulaires sur la croissance économique. D'abord, nous avons montré que la gouvernance, approximée par notre IGG, n'a aucun effet sur la croissance économique des PEID et ce, toutes périodes confondues. Tenant compte des conclusions précédentes, nous avons avancé plusieurs raisons, parmi lesquelles, l'annulation des effets positifs des institutions efficaces (stabilité politique) par les institutions inefficaces (qualité de la réglementation, État de droit).

Examinant ensuite l'effet combiné et individuel des institutions pour nos deux cadres d'analyse, de nouveaux éclairages sur la relation qualité institutionnelle - croissance économique en milieu insulaire ont été mis en lumière. Nos résultats ont enseigné, en premier lieu, que les institutions de réglementation, de stabilisation et l'efficacité du gouvernement insulaires n'ont aucun effet significatif sur la croissance économique et ce, quelle que soit la période analysée. Nous avons

alors fait le lien entre les caractéristiques intrinsèques de ces territoires (petite taille, éloignement, insularité, ressources limitées, haute vulnérabilité aux chocs) et leurs répercussions sur la qualité institutionnelle dans ces domaines (ressources humaines inadaptées, peu voire pas de concurrence, marge de manœuvre budgétaire et monétaire limitée, clientélisme, etc.) pour l'expliquer. De telles défaillances trouveraient également une explication dans le phénomène de capture de l'État par des minorités aux intérêts économiques et politiques profondément enracinés (Andersen et al., 2020 ; Kaufmann et Kraay, 2002 ; ONUDC, 2016). Or, les retombées négatives de telles situations sur les performances économiques sont maintenant largement documentées (North et al., 2010 ; Acemoglu et Robinson, 2012 ; Acemoglu et al., 2005 ; Carvalho et Dippel, 2016 ; Angeles et Neanidis, 2015). Ainsi, comme le suggère la littérature économique, un déficit de gouvernance a un effet négatif voire nul sur le développement économique (validant notre 3^{ème} hypothèse).

Il semble alors primordial dans ce contexte que les gouvernements mettent en place des outils permettant un véritable développement du secteur privé (services de microfinance, de conseils et d'accompagnements des porteurs de projets, création d'agence de réglementation indépendante, etc.) et une amélioration de la qualité des ressources humaines (réduire la « fuite des cerveaux », rendre plus accessible les connaissances, développer des filières adaptées aux besoins du territoire, enseigner la culture de l'intégrité, mise en place d'e-procédures administratives, notamment dans les marchés publics). La mise en place d'un système judiciaire partial et indépendant semble nécessaire dans un tel contexte, tout comme l'élaboration et la réelle mise en œuvre de mesures pour déloger ces situations d'abus de pouvoir. Un meilleur contrôle de la corruption (petite et grande) jumelé à une société civile organisée (liberté d'expression, indépendance de la presse) aideraient les gouvernements à devenir plus transparents et responsables, d'une part et les rendraient également plus sensibles aux exigences de la société, d'autre part. Ce sont autant de pistes qui peuvent être explorées en vue d'améliorer la qualité institutionnelle dans ces domaines.

Nos résultats ont, en second lieu, enseigné que deux institutions impactent directement et de façon robuste les performances économiques des PEID. La stabilité politique apparaît effectivement importante, toutes périodes confondues, confortant l'hypothèse 2 de la thèse. Nos travaux, en accord avec la littérature sur le sujet (Feng, 2004 ; Madsen et al., 2015 ; Acemoglu et al., 2014), ont montré qu'une amélioration d'une unité en matière de stabilité politique contribuerait à une hausse du taux de croissance du revenu par tête en moyenne de 0,03% à 0,14%. Ce qui n'est pas surprenant dans le contexte insulaire dans la mesure où ces États sont,

de par leurs caractéristiques singulières, considérés comme des territoires aux populations fortement homogènes, majoritairement démocratiques et de fait, dotés d'un environnement politique particulièrement stable (Anckar, 2008). Ceci a créé un climat de confiance permettant l'attrait de flux étrangers (IDE, aides, devises étrangères liées au tourisme, à la finance offshore, etc.) sur lesquels reposent en grande partie le développement économique de ces territoires. Les décideurs publics des PEID ont donc tout intérêt à maintenir voire d'améliorer la stabilité politique dans leurs territoires.

Nous avons, *a contrario*, observé que l'État de droit a globalement un effet négatif sur la croissance économique. Ce résultat est venu confirmer notre 3^{ème} hypothèse, dans la mesure où nous enseignons que les PEID ont globalement connu une dégradation de leurs scores en la matière. Plusieurs explications sont fournies. D'abord, de nombreux territoires insulaires, soutenus par des organismes internationaux, ont ces dernières années rédigé, mis en place et appliqué des règles plus strictes sur certaines activités illicites (pêche INN, trafic de capitaux, drogues, armes ou produits de contrebande). Or, il est admis que l'effet multiplicateur des capitaux générés par de telles activités injectés dans l'économie réelle est positif. Un contrôle plus accru aurait donc des conséquences directes sur le niveau de revenu et les performances de ces États.

Nos résultats ont en outre révélé l'effet négatif de l'État de droit après la crise de 2008. Or, ce choc économique a bousculé les marchés du travail dans les PEID où l'économie informelle a été l'un des principaux mécanismes d'ajustement (Roubaud, 2014). Aussi, les PEID comme la majorité des économies en développement se caractérisent par la présence d'un large secteur informel (Albertini et al., 2020) jouant un rôle particulièrement important en termes d'emploi et de contribution au revenu national de ces États. Ainsi, nous supposons qu'une plus grande capacité de l'État à faire appliquer les règles, tels que conçues par les institutions internationales, mettrait à mal un pan essentiel de l'activité économique, de survie notamment. Ces éléments confortent notre idée que l'efficacité des institutions dépend du contexte dans lequel elles évoluent. Elles ne devraient pas, selon nous, être imposées car ne donneraient pas forcément des résultats similaires.

Dans le cas des PEID, la mise en place de cadres juridiques conformes aux tendances internationales n'a pas eu l'effet escompté. À stade de développement différent, institutions différentes. Partant de ce constat, les décideurs publics devraient, selon nous, établir et adopter un cadre législatif et réglementaire plus adapté au fonctionnement de leurs économies. Ahrens

(2002) parle d'ailleurs de « *gouvernance effective* » pour désigner la capacité des décideurs à formuler des politiques tournées vers la croissance économique en fonction du contexte et du niveau de développement de leur pays, de leurs capacités réelles et du contexte international dans lequel ils évoluent. L'ensemble de ces constats supporte en outre l'hypothèse selon laquelle les institutions influencent différemment le processus de croissance (hypothèse 6). Enfin, en croisant les informations tirées de l'estimation de l'effet direct de la gouvernance et de l'effet combiné et individuel des institutions nous avons mis en évidence que certaines institutions défaillantes peuvent annuler l'effet d'institutions efficaces.

Principales limites et pistes pour travaux futurs

Nos travaux voulaient s'écarter des études se concentrant sur la résilience économique. Mais force est de constater qu'il est impossible de considérer les PEID comme tout autre pays en développement, sans prendre en compte leurs handicaps structurels. Une contribution importante de notre recherche a été de participer au débat sur la vulnérabilité de ces territoires. En effet, tandis que plusieurs études suggèrent que les contraintes de croissance dans les PEID ne diffèrent pas des autres PED, nos investigations ont montré que ces territoires sont bel et bien des économies en développement singuliers. Nous avons en outre mis en avant leur haute vulnérabilité économique, sociale et environnementale par rapport aux autres pays. La crise sanitaire, sociale et économique de la COVID-19 est récemment venue le confirmer. De tels chocs ont de lourdes conséquences dans ces petites unités, bien plus que dans les grands pays. Il apparaît alors primordial que ces territoires se dotent d'institutions adaptées à leur tissu économique et sociale. Ces dernières devant en plus de favoriser le développement économique sur le territoire en tenant compte de leurs particularités, renforcer leur capacité de résistance aux chocs externes et protéger les individus contre les effets négatifs de ces chocs externes.

Bien que cette thèse apporte de nombreux éclairages quant au fonctionnement de ces États et à l'impact de la gouvernance dans leur développement économique ce travail mérite d'être approfondi et enrichi. Ainsi, plusieurs pistes d'amélioration pourraient être retenues dans les futurs travaux sur le sujet. D'abord, il serait intéressant de pallier la problématique de la disponibilité des données dans ces territoires en proposant un suivi plus régulier de leur qualité institutionnelle. Nos analyses ont en effet montré que les mesures institutionnelles non seulement sont particulièrement limitées pour ces économies mais lorsqu'elles sont disponibles, elles semblent orientées et ne pas refléter l'état du cadre institutionnel en place dans ces

territoires. Une idée serait de créer une base de données plus adaptée et cohérente sur l'état de la structure institutionnelle de ces territoires. Cette dernière ne serait plus basée sur une définition universelle de ce qui serait « favorable » ou non au développement économique mais refléterait réellement les institutions en place sans porter de jugement sur ce qui est « bon » ou non. Nous soulignons l'apport, allant dans ce sens, de la base de données « *Institutional Profils* » du MINEI, dont les données ne sont malheureusement pas régulières ni disponibles pour tous les PEID.

La tâche s'avérant particulièrement fastidieuse, un premier enrichissement du présent travail pourrait porter sur des mesures alternatives. En effet, nous avons choisi de retenir la base de données WGI, malgré ses limites, pour le nombre d'économies qu'elle couvre. Nous avons alors approximé la qualité de la gouvernance par l'IGG en faisant la moyenne des six composantes institutionnelles. Les prochaines études pourraient créer un indicateur synthétique de la gouvernance en utilisant cette fois une ACP plutôt qu'une moyenne simple. Une autre alternative serait d'utiliser les données d'autres bases. Nous avons par exemple montré que les données fournies par l'ICRG peuvent au même titre que celles de la Banque permettre d'analyser tant l'effet des institutions « groupées » que « dégroupées ».

D'autres méthodes d'analyse pourraient en outre être utilisées, notamment la méthode des moments généralisés en données de panel. Cette dernière, particulièrement plébiscitée dans les travaux récents, serait une solution pour pallier l'endogénéité de la variable institutionnelle dans le modèle. Aussi, nous pourrions développer un modèle d'équations simultanées. Parlant de modèle, un autre enrichissement serait d'analyser le rôle de la gouvernance dans un cadre analytique plus formel de la croissance économique. Nous pensons notamment au cadre MRW (1992). Ceci permettrait de mieux examiner les canaux de transmission des institutions vers la croissance ou le développement économique. En outre, le capital humain, le capital physique, la culture ou encore la géographie pourraient être testés. Suivant les travaux de Briguglio (2016), une autre piste d'exploration serait d'évaluer non plus le niveau de gouvernance mais plutôt le changement de qualité institutionnelle sur la croissance. Son étude qui fournit des éclairages intéressants mérite d'être étendue à un échantillon plus large d'économies insulaires et sur une période plus longue. Un peu dans le même ordre d'idées, nous pensons à l'estimation d'un modèle de panel à effets de seuil. Il pourrait être intéressant de déterminer à partir de quel niveau de gouvernance l'on peut espérer les effets bénéfiques des institutions sur la croissance des PEID.

Une autre limite de notre thèse est la courte période d'analyse. Les institutions évoluant lentement, il semble difficile de détecter des changements notables en si peu de temps. Bien qu'incluant une période charnière pour ces territoires et que des conclusions intéressantes aient pu émerger notre étude mérite d'être actualisée. Et ce, tout particulièrement avec la crise sanitaire et économique actuelle. Il s'agira pour les prochains travaux de déterminer si les institutions mises en place après la crise économique de 2008 (les programmes de protection sociale par exemple) ont permis aux PEID de mieux appréhender la crise, bien que sans précédent, liée à la COVID-19. En menant une analyse comparative de ses effets dans ces territoires et en étudiant les réponses individuelles apportées par les pouvoirs publics, il serait intéressant d'examiner quelles institutions ont été importantes et dans quel contexte. Bien que nous comptons, dans nos futures recherches, explorer ces orientations nouvelles, les résultats robustes auxquels nous avons abouti dans cette thèse attribuent à notre travail une valeur véritable.

Bibliographie

- Acemoglu, D., & Johnson, S.** (2005). Unbundling Institutions. *Journal of Political Economy*, 113(5), 949-995.
- Acemoglu, D., & Robinson J.A.** (2006a). *Economic Origins of Dictatorship and Democracy*, New York: Cambridge University Press.
- Acemoglu, D., & Robinson, J.A.** (2010). The Role of Institutions in Growth and Development. *Review of Economics and Institutions*, 1 (2), Article 1. doi:10.5202/rei.v1i2.1. Retrieved from <http://www.rei.unipg.it/rei/article/view/14>
- Acemoglu, D., & Robinson, J.A.** (2012). *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity and Poverty*. London: Profile Books.
- Acemoglu, D., & Robinson, J.A.** (2013). Response to Jeffrey Sachs. Disponible à <http://whynationsfail.com/blog/2012/11/21/response-to-jeffrey-sachs.html>.
- Acemoglu, D., Gallego, F.A. & Robinson, J.A.** (2014). Institutions, Human Capital and Development. *Annual Review of Economics*, 6, 875-912.
- Acemoglu, D., Johnson, S. & Robinson, J.A.** (2001). The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation. *American Economic Review*, 91(5), 1369-1401.
- Acemoglu, D., Johnson, S., & Robinson, J. A.** (2002). Reversal of Fortune: Geography and Institutions in the Making of the Modern World Income Distribution. *Quarterly Journal of Economics*, 117(4), 1231–1294.
- Acemoglu, D., Johnson, S., & Robinson, J. A.** (2004b). Rise of Europe: Atlantic Trade, Institutional Change and Economic Growth. *American Economic Review*, forthcoming
- Acemoglu, D., Johnson, S., & Robinson, J.A.** (2005). Institutions as a Fundamental Cause of Long-Run Growth, in P. Aghion and S.N Durlauf (eds), *Handbook of Economic Growth*, volume 1A, 386-472.
- Acemoglu, D., Johnson, S., Robinson, J. & Thaicharoen, Y.** (2003). Institutional Causes, Macroeconomic Symptoms: Volatility, Crises and Growth. *Journal of Monetary Economics*, 50(1), 49-123.

- Acemoglu, D., Naidu, S., Restrepo, P., & Robinson, J.A.** (2014). Democracy Does Cause Growth, NBER Working Paper 20004, National Bureau of Economic Research, Inc.
- Acevedo, S.** (2014). Debt, Growth and Natural Disasters: A caribbean Trilogy, IMF Working Paper n°14/125.
- Acevedo, S., Cebotari, A., & Turner-Jones, T.** (2013). Caribbean small states: challenges of high debt and low growth, International Monetary Fund note, 22 pages.
- Adams, S., & Mengistu B.** (2008). Privatization, Governance and Economic Development in Developing Countries. *Journal of Developing Societies*, 24 (4), 415-438.
- Adedokun, A.J.** (2017). Foreign Aid, Governance and Economic Growth in Sub-Saharan Africa: Does One Cap Fit All ?. *African Development Review*, 29(2), 184-196.
- Ahortor, C.R.K. & Adenutsi, D.E.** (2009). The Impact of Remittances on Economic Growth in Small-Open Developing Economies. *Journal of Applied Sciences*, 9, 3275-3286.
- Ahrens, J.** (2002). Governance and economic development. A comparative institutional approach. Cheltenham and Northampton : Edward Elagar, 433p.
- Aidt, T.** (2009). Corruption, institutions, and economic development. *Oxford Review of Economic Polic.*, 25, 271–291.
- Akpan, G., & Effiong E. L.** (2012). Governance and Development Performance : A cross-Country Analysis of Sub-Saharan Africa. *Journal of Economics and Sustainable Development*, 3 (14), 54-65.
- Akramov, K.T.** (2012). Foreign aid allocation, governance, and economic growth. Issue briefs 72, International Food Policy Research Institute (IFPRI).
- Aladlani, A.H.,** (2019) Governance and Economic Growth in the Arab World: Evidence from Panel Data Analysis. Dissertations pour le titre de docteur en philosophie. 3448. <https://scholarworks.wmich.edu/dissertations/3448> School of Public Affaires and Administration Western Michigan University, june 2019, 231 pages.
- Albassam, B. A.** (2013). The relationship between governance and economic growth during times of crisis. *European Journal of Sustainable Development*, 2 (4), 1-18.
- Albertini, J., Fairise, X., & Terriau, A.** (2020). Health, Wealth, and Informality over the Life Cycle (January 21, 2020). Disponible at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=3523170>

Alesina, A. Perotti, R. (1996), Income distribution, political instability et investment. *European Economic Review*, 40, 1203– 1228.

Alesina, A., & Weder B. (2002). Do Corrupt Governments Receive Less Foreign Aid?. *American Economic Review* 92, 1126–1137.

Alesina. A, Devleeschauwer. A, Easterly. W, Kurlat. S., & Wacziarg.R. (2003). Fractionalization. *Journal of Economic Growth*, Vol. 8, pp. 155-194, 2003.

Alexis, K., & Maurin, A. (2018). Les lois RÉOM et Égalité réelle : que peuvent-elles changer pour mieux de démocratie dans les Économies des TFOM ?, in Pluen Olivier et Doumeng Valérie (dir.), *La démocratie, entre exigence et faux-semblants. Contribution à une réflexion permanente*, Institut Universitaire Varenne, "collection colloques & essais", 105 – 122.

Alexis, K., & Maurin, A. (2016). La convergence économique dans le bassin Caraïbe : mythe ou réalité, document de travail du CREDDI.

Ali, F.A., Fiess, N., & MacDonald, R. (2010). Do institutions matter for foreign direct investment?. *Open Economies Review*, 21(2), 201–219.

Alonso, J. A. (2011). Colonisation, Institutions and Development: New Evidence. *Journal of Development Studies*. 47, 7, 937 – 958.

Amaira, B. (2012). Gouvernance, libéralisation financière et croissance économique: Aperçu théorique et vérification empirique. *Global Journal of Management and Business Research*, 12(9), Version 1.0, 44-56.

Amnesty International (2018). La situation des droits humains dans le monde, rapport 2017/2018, 489 pages, disponible at <https://www.amnesty.org/download/Documents/POL1067002018FRENCH.PDF>

Anckar, C. (2008). Size, Islandness, and Democracy: A Global Comparison. *International Political Science Review*. 29 (4), 433-459.

Anckar, D. (2002). Why are Small Island States Democracies?. *The Round Table*, 365, 375-390.

Anckar, D. (2004). Regime Choices in Microstates: The Cultural Constraint. *Journal of Commonwealth & Comparative Politics*, 42 (2), 206-223.

Anckar, D., & Anckar, C. (1995). Size, Insularity and Democracy. *Scandinavian Political Studies*, 18, 211-229.

- Andersen, J., Johannesen, N., & Rijkers, B.** (2020). Elite capture of foreign aid. World Bank Policy Research Working Paper n°9150.
- Angeles, L.** (2007). Income Inequality and Colonialism. *European Economic Review* 51 (5), 1155-1176.
- Angeles, L., & Neanidis, K. C.** (2015). The persistent effect of colonialism on corruption. *Economica*, 82(326), 319-349.
- Antràs, P.** (2003). Firms, Contracts, and Trade Structure. *Quarterly Journal of Economics*, 118, 1375-1418.
- Aoki, M.** (2006). Fondements d'une analyse institutionnelle comparée. *Edition Albin Michel, collection sciences humaines*, 02/11/2006.
- Aoki, M.** (2011). Institutions as Cognitive Media between Strategic Interactions and Individual Beliefs, *Journal of Economic Behavior and Organization*, 79(1-2), 20–34.
- Apaza, C.** (2008). La pertinence des « indicateurs mondiaux de la gouvernance » : un débat scientifique en cours. *Revue française d'administration publique* 2008/3 (n° 127), 591-599
- Arellano, M., & Bond, S.** (1991). Some tests of specification for panel data: Monte Carlo evidence and an application to employment equations. *Review of Economic Studies*, 58, 277–297.
- Armstrong, H.W., Cohen, M.A., & Read, R.** (2002), The phantom of liberty? Economic growth and the vulnerability of small states. *Journal of International Development*, 14 (4), 435-458.
- Arndt, C., & Oman, C.** (2006). "Uses and Abuses of Governance Indicators". OECD Development Center Study.
- Aron, J.** (2000). Growth and institutions: A review of the evidence. *World Bank Research Observer*, 15(1), 99-135.
- Arvis, J-F., Duval, Y., Shepherd, B. & Utoktham, C.** (2013). Trade Costs in the Developing World: 1995–2010. Policy Research Working Paper n° 6309. Washington, DC: World Bank.
- Asian Disaster Reduction Center (ADRC)**, Contry report: Republic of Maldives, 30 pages, disponible at https://www.adrc.asia/countryreport/MDV/2014/MDV_CR2014B.pdf
- Asongu, S.** (2013a). On the effectiveness of foreign aid in institutional quality. *European Economics Letters* 2(1), 12-19.

- Asongu, S.** (2015). On the dynamic effects of foreign aid on corruption. *European Economics Letters* ,1(5),1-5.
- Asongu, S., & Nwachukwu, J.** (2016c). Foreign aid and governance in Africa. *International Review of Applied Economics*, 30(1), 69-88.
- Ata, A. Y., Koç, A., & Akça, H.** (2012). The relationship between economic growth and institutional structure in OECD countries: cross-sectional analysis, *Actual problems of economics*, 10 (136), 323-333
- Atkins, J., Mazzi, S., & Easter, C.** (2000). A Commonwealth Vulnerability Index for Developing Countries: The Position of Small States. Economic Paper No. 40. London: Commonwealth Secretariat.
- Auty, R.** (2001). Resource Abundance and Economic Development, World Institute for Development Economics Research, Oxford University Press.
- Avom, D., & Song, J.S.** (2007). Institutions économiques, capital humain et croissance économique en Afrique au Sud du Sahara, disponible à l'adresse suivante : http://www.ecoasso.org/articles/Song_et_Avom.pdf
- Bah, E.M., & Ward, J.** (2011). Effectiveness of foreign aid in Small Island Developing States. MPRA Paper 32062, University Library of Munich, Germany.
- Baker, R.** *Public Administration in Small and Island States*. Connecticut: Kumarian Press, West Hartford, 1992, 310 p.
- Bakkour, D.** (2013). Un essai de définition du concept de gouvernance. En ligne sur le site du Laboratoire Montpelliérain d'Economie Théorique et Appliquée. <http://www.lameta.univ-montp1.fr/Documents/ES2013-05.pdf> , consulté le 27 avril 2017.
- Baldacchino, G.** (2005a). Island entrepreneurs: insights from exceptionally successful knowledge-driven SMEs from five European island territories, *Journal of Enterprising Culture*, 13 (2), 145-170.
- Baldacchino, G., & Bertram, G.** (2009). The beak of the finch: insights into the economic development of small economies, *The Round Table*, 98 (401),141-160.
- Baltagi, B.H.** (2005). *Econometric Analysis of Panel Data*. 3rd Edition, John Wiley & Sons Inc., New York.

Banque mondiale (1992) *Governance and development*. Washington, D.C : The World Bank Group.

Banque mondiale (2001). *Rapport sur le développement dans le monde 2000 /2001 : combattre la pauvreté*, Washington DC, 402 pages.

Banque mondiale (2005) *Rapport sur le Développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (2005)*, « Vers une meilleure gouvernance au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la Banque Mondiale, Washington, DC, pp.18-23.

Banque mondiale (2012). *Capacity Constraints and Public Financial Management in Small Pacific Island Countries*. East Asia and the Pacific Region, Poverty Reduction and Economic Management Unit. Policy Research Working Paper 6297.

Banque mondiale (2016). *Doing Business 2016 : Mesure de la qualité et de l'efficacité du cadre réglementaire*. Washington : Banque mondiale. DOI : 10.1596/978-1-4648-0667-4.

Banque mondiale (2016). *The World Bank Group CPIA 2016 Criteria*. Washington, DC: World Bank.

Banque mondiale (2017) *Rapport sur le développement dans le monde 2017 : loi et gouvernance*, Washington DC, 304 pages.

Barca, V., Hebbar, M., Malik, M., Le Quesne, F., & Ciardi, F. (2019). *Shock-responsive social protection in the Caribbean : literature review*. Oxford Policy Management publications, 68 pages

Barro, R. J. (1990) Government Spending in a Simple Model of Endogenous Growth, in *Journal of Political Economy*, 98, 103-125.

Barro, R. J. (1991). Economic growth in a Cross Section of Countries. *Quarterly Journal of Economics*, 106 (2), 407–443.

Barro, R. J. (1996a). Democracy and Growth. *Journal of Economic Growth*, 1(1),1–27

Barro, R. J. (1997). *Determinants of Economic Growth*. MIT Press, Cambridge.

Barro, R. J. (1999). Inequality, Growth, and Investment. NBER Working Papers 7038, National Bureau of Economic Research, Inc.

Barro, R. J. (2013). *Democracy, Law and Order, and Economic Growth*. Washington: The Heritage Foundation and Dow Jones & Company, Inc.

- Barro, R. J., & Lee, J.W.** (2010). A new data set of educational attainment in the world, 1950–2010. NBER Working Paper 15902, Cambridge, MA.
- Barro, R. J., & Lee, J-W.** (1994), “Sources of Economic Growth”, Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy, 40:1–57.
- Barro, R. J., & Sala-i-Martin, X.** (1999) Economic Growth. Cambridge, MA: The MIT Press.
- Barro, R. J., & Sala-i-Martin, X.** 1995. Economic Growth. New York: McGraw-Hill.
- Bartlett, W. & Prica, I.** (2011). The variable impact of the global economic crisis in South East Europe. *Economic Annals*, 56 (191), 7-34.
- Bayar, Y.** (2016). Public governance and economic growth in the transitional economies of the European Union. *Transylvanian Review of Administrative Sciences*, 12(48), 5-18.
- Beck, T., & Laeven, L.** (2006). Institution building and growth in transition economies. *Journal of Economic Growth* 11, 157–186.
- Beck, T., Demirguc-Kunt, A., & Levine, R.** (2003b). Law, Endowments, and Finance. *Journal of Financial Economics*, 70 (2),137-81.
- Bennett, D. L., Faria, H. J., Gwartney, J. D., & Morales, D. R.** (2017), Economic Institutions and Comparative Economic Development: A Post-Colonial Perspective, World Development, <http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2017.03.032>.
- Berthelie, P., Desdoigts, A., & Ould Aoudia, J.** (2003). Profils institutionnels : présentation et analyse d’une base de données originale sur les caractéristiques institutionnelles de pays en développement, en transition et développés. Document de travail du Ministère de l’économie des finances et de l’industrie (juillet 2003) disponible à l’adresse suivante http://www.cepii.fr/institutions/doc/IPD_2003_FR.pdf
- Bertho, F.** (2013). Document de présentation de la base de données « Institutional Profiles Database 2012 – IPD 2012 », Les Cahiers de la DG Trésor – n° 2013-03 – Juillet 2013 disponible à l’adresse suivante http://www.cepii.fr/institutions/doc/IPD_2012_cahiers-2013-03_FR.pdf
- Bertocchi, G., & Canova, F.** (2002). Did colonization matter for growth? An empirical exploration into the historical causes of Africa’s underdevelopment. *European Economic Review*, 46, 851–1871.

Bhattacharyya, S. (2011). *Growth Miracles and Growth Debacles: Exploring Root Causes*. Cheltenham, UK: Edward Elgar, 2011. viii + 203 pages.

Bhattacharyya, S., & Hodler, R. (2010). Natural Resources, Democracy and Corruption. *European Economic Review*, 54, 608–621.

Blancard, S., & Hoarau, J-F. (2016). Les petites économies insulaires en développement. Des territoires particulièrement vulnérables sur le plan économique ?. *Revue économique* 2016/1 (Vol. 67), p. 117-142.

Bockstette, V., Chanda, A., & Putterman, L. (2002). States and Markets: The Advantage of an Early Start. *Journal of Economic Growth*, 7(4), 347-69.

Bonnal, M., & Yaya, M. E. (2015). Political Institutions, Trade Openness and Economic Growth : New Evidence, *Emerging Markets Finance & trade*, 51 : 1276-1291.

Bouoiyour, J., & Naimbayel, D. (2012). *Economic Growth in Sub-Saharan Africa: Is Governance a Source of Inequality between Countries?*, paper presented at the 17th Annual Conference of the African Uganda Econometric Society.

Bouron, J-B. (2017). Mesurer les Zones Économiques Exclusives. *Géoconfluences*, mis en ligne le 23 mars 2017. URL : www.geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/oceans-et-mondialisation/geographie-appliquee/mesurer-les-zee

Boyer, R. (2001b). La diversité des institutions d'une croissance tirée par l'information ou la connaissance : halte au déterminisme technologique !, dans Centre Saint Gobain pour la recherche en économie (ed) *Institutions et croissance*, Paris, Albin Michel, 279-326.

Briguglio, L. (1995). Small island states and their economic vulnerabilities. *World Development*, 23(9), 1615-1632.

Briguglio, L. (2003). *The Vulnerability Index and Small Island Developing States: A Review of Conceptual and Methodological Issues*. Paper prepared for the AIMS Regional Preparatory Meeting on the Ten Year Review of the Barbados Programme of Action, 1-5 September. Praia, Cape Verde.

Briguglio, L. (2014). Building the Resilience of Small States: A Revised Framework, in Lewis-Bynoe, D. (Ed.), 2014, A Vulnerability and Resilience Framework for Small States, Commonwealth Secretariat, London.

Briguglio, L. (2016). Exposure to external shocks and economic resilience of countries : evidence from global indicators", *Journal of Economic Studies*, 43(6),1057-1078.

Briguglio, L. (2016). *Good governance and economic growth – a focus on Small Island Developing States*, presentation prepared for a Seminar at the Faculty of Social Studies & humanities, university of Mauritius du 27 septembre 2016, disponible at <https://www.um.edu.mt/library/oar/handle/123456789/41925>

Briguglio, L. (2018b). *Handbook of small states: Economic, social and environmental issues*. (Ed.) Routledge.

Briguglio, L., Cordina, G., Farrugia, N., & Vella, S. (2009). Economic vulnerability and resilience: concepts and measurements. *Oxford Development Studies*, 37(3), 229-247.

Briguglio, L., Cordina, G., Farrugia, N., & Vigilance, C. (2008). *Small states and the pillars of economic resilience* (Eds). University of Malta. Islands and Small States Institute & London: The Commonwealth Secretariat

Briguglio, L., Persaud, B., & Stern, R. (2006). Toward an Outward-Oriented Development Strategy for Small States : Issues, Opportunities and Resilience Building. London : Commonwealth Secretariat in collaboration with the World Bank.

Brito, J. A. F (2015). Determinantes do crescimento economico: uma aplicação a países pequenos, com especial referência para cabo verde. Thèse de doctorat, FEUC Universidad de Coimbra, 271 pages.

Brown, D. R. (2010). Institutional development in Small states : evidence from the Commonwealth Caribbean, *Halduskultuur – Administrative Culture*, 11 (1), 44-65.

Buchanan, B.G., Le, Q.V, & Rishi, M. (2012). Foreign direct investment and institutional quality: some empirical evidence. *International Review of Financial Analysis* 21, 81–89

Bugeja, R. H. (2015). Political governance indicators and small states, occasional papers on islands and small states n°05/2015.

Burnside, C., & Dollar, D. (2004). Aid, Policies, and Growth: Reply. *American Economic Review*, 94 (3), 781-784.

Butkiewicz, J. L, & Yanikkaya, H. (2011). Institutions and the impact of government spending on growth, *Journal of Applied Economics*, XIV (2), 319-341.

Campos, N. F., Dimova, R., & Saleh, A. (2010). Whither Corruption? A Quantitative Survey of the Literature on Corruption and Growth. Center for Economic Policy Research, DP8140.

Carment, D., Prest, S., & Samy, T. (2006). *Assessing the fragility of Small Island Developing States*. In Briguglio, L, Cordina, G. and Kisanga E.J (eds) Building the Economic Resilience of Small states. Islands and Small States Institute in collaboration with the Commonwealth Secretariat :173-195.

Carvalho, J-P., & Dippel, C. (2016). Elite identity and political accountability : a tale of ten islands, Working Paper 22777, <http://www.nber.org/papers/w22777>

Cebula, R. J., Clark, J. R., & Franklin, G., Mixon, Jr. (2013). The impact of Economic Freedom on Per Capita Real GDP : A study of OECD Nations. *Journal of Regional Analysis and Policy* 43 (1), 34-41.

Chabaud, D., Parthenay, C., & Perez, Y. (2005). Évolution de l'analyse northienne des institutions: La prise en compte des idéologies. *Revue économique*, 56(3), 691-703. doi:10.3917/reco.563.0691.

Chang, H. J. (2011). Institutions and Economic Development: Theory, Policy, and History', *Journal of Institutional Economics*, 7(4), 473-498.

Charles, C., Djakovic, V., Kaempfer, M., & Kozlova, M. (2007). Vers l'harmonisation des conceptions de la gouvernance ?, in Fabre J., Meisel N. & Ould-Aoudia J., « Conception de la gouvernance, Regards croisés de la Banque mondiale, de la Commission européenne et du PNUD », note d'analyse en ligne, <http://www.institut-gouvernance.org/docs/note1-irg.pdf> (consulté le 9 février 2019).

Chatti, O., Gouvernance et croissance économique., Thèse de doctorat en sciences économiques, sous la direction de Berthomieu Claude et Chtourou Nouri, Nice, Université de Nice Sophia-Antipolis, 2010, 323 pages.

Chauvet, L., & Collier, P. (2004), Development Effectiveness in Fragile States : Spillovers and Turnarounds. Centre for the Study of African Economies, Department of Economics, Oxford University (Mimeo).

Chavance, B. (2012) *L'économie institutionnelle*. Paris, La Découverte, Repères Economie, 128 pages.

Chervier, C., Peresse, A., Millet-Amrani, S., & Méral, P. (2016). Changement institutionnel et paiements pour services environnementaux au Cambodge : l'intérêt de l'approche

Commonsienne, *Développement durable et territoires* [Online], Vol. 7, n°1 | Avril 2016, Online since 11 April 2016, connection on 12 June 2020. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11110>

Chong, A. (2004). Inequality, Democracy and Persistence: Is There a Political Kuznets Curve?, *Economics and Politics*, 16 (2), 189-212.

Chong, A., & Calderon, C. (2000). On the Causality and Feedback Between Institutional Measures and Economic Growth. *Economics and Politics*, 12(1) 69-81.

Clague, C., Keefer, P., Knack, S., & Olson, M. J. (1996). Property and Contract Rights in Autocracies and Democracies, *Journal of Economic Growth* 1, 243-76.

Clague, C., Keefer, P., Knack, S., & Olson, M. J. (1999). Contract-Intensive Money: Contract Enforcement, Property rights, and Economic Performance. *Journal of Economic Growth*, 4(2), 185-211.

Clague, C., Gleason, S., & Knack, S. (2001). Determinants of lasting democracy in poor countries. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 573 (1), 16-41.

CNUCED (2009) *Rapport 2009 sur les pays les moins avancés : État, gouvernance et développement* – Aperçu général du Secrétaire Général de la CNUCED, Nations Unies, New-York, 16 juillet 2009, 34 pages. Disponible at : https://unctad.org/fr/Docs/ldc2009overview_fr.pdf

CNUCED (2014) *Petits États insulaires en développement : problèmes rencontrés en matière de transport et de logistique commerciale*, Note du secrétariat de la CNUCED lors de la réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce, Genève, novembre 2014.

Coase, R. (1937). The Nature of the Firm, *Economica*, n°4, 386-405.

Coase, R. (1960). The Problem of Social Cost. *Journal of Law and Economics*, 3 (1), 1-44.

Cogneau, D., & Dupraz, Y. (2017). Institutions historiques et développement économique en Afrique. Une revue sélective et critique de travaux récents. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01517144>

Collier, P. (2001). Ethnic Diversity: An Economic Analysis, *Economic Policy*, 32, 127-166.

Collier, P., & Dollar, D. (2002) Aid Allocation and Poverty Reduction. *European Economic Review*, 46, 1475-1500.

Collier, P., & Hoeffler, A. (2005). Resource rents, governance, and conflict. *Journal of Conflict Resolution*, 49, 625-633.

Comes, C-A., Bunduchi, E., Vasile, V., & Stefan, D. (2018). The Impact of Foreign Direct Investments and Remittances on Economic Growth : A case Study in Central and Eastern Europe. *Sustainability*, 10(238), <https://doi:10.3390/su10010238>

Commander, S., & Nikoloski, Z. (2010) Institutions and Economic Performance : What Can Be Explained?, London: European Bank for Reconstruction and Development - Working Papers.

Commission européenne (2003) *Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen et au Comité économique et social européen : « Gouvernance et développement »*, COM(2003), 615, 20 octobre 2003, Bruxelles.

Commons, J.R. (1934). *Institutional economics: Its place in political economy*, NewYork: Macmillan, 1934.

Cooray, A. (2009). Government Expenditure, Governance and Economic Growth. *Comparative Economic Studies*, 51, pp 401-418.

Coulombe, S., Tremblay, J-F., & Marchand, S. (2004). Literacy scores, human capital and growth across fourteen OECD countries. Ottawa : Statistics Canada. Cat. No.89-552-MIE, n°11

Curmi L. (2009). Governance and small states, Islands and small states institute, Occasional papers on islands and small states n°4/2009.

Dao, M. G. (2012). Government expenditure and growth in developing countries. *Progress in Development Studies* 12 (1), 77-82.

Das, K., & Quirk, T. (2016) Which Institutions Promote Growth? Revisiting the Evidence. *Economic Papers: A journal of applied economics and policy* 35(1): 37-58. <http://dx.doi.org/10.1111/1759-3441.12128>.

Dastidar, S. G. (2017). Impact of Remittances on Economic Growth in Developing Countries : The role of Openness. *Global Economy Journal*, 13 (1), (Online) 1553-5304, DOI: <https://doi.org/10.1515/gej-2016-0066>.

Dawson, J. W. (2003). Causality in the Freedom-Growth Relationship. *European Journal of Political Economy* 19, 479-495.

De Crombrugghe, D., Farla, K., Meisel, N., De Neubourg, C., Ould Aoudia, J., & Szirmai A. (2009). Présentation de la base de données Institutional Profiles Database 2009 (IPD 2009). Document de travail de n°89 de l'AFD – décembre 2009.

De Haan, J., Lundstrom, S., & Sturm, J-E. (2006). Market-Oriented Institutions and Policies and Economic Growth: A Critical Survey. *Journal of Economic Surveys* 20: 157-191.

Demas, W.G. (1965) The Economics of Development in Small Countries with Special Reference to the Caribbean. Montreal: McGill University Press.

Devoe, E. (2014). Bonne gouvernance et insularité. *Études caribéennes* [En ligne], 27-28, mis en ligne le 15 août 2014, URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/6784>

Didry, C., & Vincensini, C., (2010). Au-delà de la dichotomie marché-institutions : l'institutionnalisme de Douglass North face au défi de Karl Polanyi. *Revue Française de Socio-Économie*, 5(1), 205-224.

Djankov, S., La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., & Shleifer, A. (2003) *Courts*. *Quarterly Journal of Economics*, 118, 453-517.

Djankov, S., McLiesh, C., & Ramalho, R. (2006). *Regulation and growth*. Washington, DC: World Bank. Disponible à l'adresse suivante : <http://documents.worldbank.org/curated/en/796601468134394096/Regulation-and-growth>

Djankov, S., Montalvo, J., & Reynal-Querol, M. (2008). The curse of aid, *Journal of Economic Growth* 13, 169–194.

Dollar, D., & Kraay, A. (2000). Growth is good for the poor, Development Research Group, The World Bank.

Dollar, D., & Kraay, A. (2003). Institutions, trade, and growth. *Journal of Monetary Economics* 50 (1), 133-162.

Dornan, M. (2018). When international 'best practice' is not : power sector reform in small island states, chapitre 15 in handbook of Small States, edited by Lino Briguglio, mai 2018, 313-325.

Dritsakis, N., Varelas, E., & Adamopoulos, A. (2006). The main Determinants of Economic Growth: An Empirical Investigation with Granger Causality Analysis for Greece. *European Research Studies*, vol. IX, Issue (3-4), 47-58.

- Dupont, L.** (2010). Le statut politique des petits territoires insulaires à vocation touristique a-t-il une influence sur leur performance économique et sociale ? Approche comparative. *Études caribéennes* [En ligne], 16 | Août 2010, mis en ligne le 19 mai 2012. URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/4690>
- Durham, J.** (2004). Absorptive Capacity and the Effects of Foreign Direct Investment and Equity Foreign Portfolio Investment on Economic Growth. *European Economic Review*, 48 (2), 285–306.
- Durlauf, S. N., & Quah, D.T.** (1998). The new empirics of economic growth. Centre for economic performance Working paper n° 384.
- Durlauf, S. N., Kourtellos, A., & Tan, C. M.** (2008). *Empirics of Growth and Development. International handbook of development economics*, Vol. 1, Amitava Dutt and Jaime Ros, eds., Edward Elgar Publishing, 2008. Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=811569>
- Easterly, W.** (2007). Inequality Does Cause Underdevelopment: Insights from a New Instrument”, *Journal of Development Economics*, 84(2), 755-776.
- Easterly, W., & Levine, R.** (2003) Tropics, germs, and crops: how endowments influence economic development. *Journal of Monetary Economics* 50, 3–39.
- Easterly, W., & Levine, R.** (2016). The European origins of economic development. *Journal of Economic Growth*, 21, 225–257.
- Easterly, W.,** (2002). Evaluating Aid Performance of Donors. Center for Global Development http://www.cgdev.org/doc/CDI/Easterly_Aid_Component.pdf
- Edison, H.** (2003). Qualité des institutions et résultats économiques : un lien vraiment étroit?, *Finances et Développement, Fonds Monétaire International*, 40(2), 35-37.
- Emara, N., & Chiu, I-M.** (2016). The Impact of Governance on Economic Growth: The case of Middle Eastern and North African Countries, *Journal of Economics Library*, 3(1): 24-37.
- Emara, N., & Jhonsa, E.** (2014). Governance and economic growth: The case of Middle East and North African countries, *Journal of Development and Economic Policies*, 16(1), 47-71.
- Engerman, S. L., & Sokoloff, K. L.** (1997). Factor Endowments, Institutions, and Differential Paths of Growth among New World Economies: A View from Economic Historians of the United States. In S. Harber (eds) *How Latin America Fell Behind: Essays on the Economic Histories of Brazil and Mexico, 1800-1914*. Stanford, CA: Stanford University Press.

Engerman, S. L., & Sokoloff, K. L. (2002). Factor Endowments, Inequality, and Paths of Development among New World Economies. NBER Working Paper No. 9259. Cambridge: National Bureau of Economic Research.

Engerman, S. L., & Sokoloff, K. L. (2005). Colonialism, Inequality, and long-Run Paths of Development, Working paper 11057. Retrieved from <http://www.nber.org/papers/w11057.pdf>

Engerman, S. L., & Sokoloff, K. L. (2006). The Persistence of Poverty in the Americas: The Role of Institutions, in Samuel Bowles, Steven N. Durlauf, and Karla Hoff, eds., *Poverty Traps* (Princeton University Press, Princeton, 2006), 43–78.

Engerman, S. L., & Sokoloff, K. L. (2012). *Economic Development in the Americas since 1500 : Endowments and Institutions*. Eds. Cambridge University Press, Cambridge.

Epaphra, M., & Kombe, A. H. (2017). Institutions and economic growth in Africa: Evidence from panel estimation. *Business and Economic Horizons*, 13(5), 570-590, <http://dx.doi.org/10.15208/beh.2017.39>

Erb, C.B., Harvey, C.R., & Viskanta, T.E. (1996 a). The Influence of Political, Economic and Financial Risk on Expected Fixed-Income Returns. *Journal of Fixed Income*, June, Vol 6 number 1.

Escaith, H. (2001). *Les petites économies d'Amérique latine et des Caraïbes : croissance, ouverture commerciale et relations inter-régionales*. CEPAL – Serie Temas de coyuntura, n°14.

FAO (2020). Réponse à la covid-19 dans les petits États insulaires en développement : mettre l'accent sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les systèmes alimentaires durables. Rome. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.4060/ca8994fr>

Fayissa, B. & Nsiah, C. (2013). The impact of governance on economic growth, *The Journal of Developing Areas* 47(1), 91-108.

Feeny S., Iamsiraroj, S., & McGillivray, M. (2014a). Remittances and Economic Growth: Larger Impacts in Smaller Countries?. *The Journal of Development Studies*. 50(8), 1055-1066.

Feeny, S., Iamsiraroj, S., & McGillivray, M. (2014b). Growth and Foreign Direct Investment in the Pacific Island countries. *Economic Modelling*. 37, 332-339.

Feeny, S., & McGillivray, M. (2010). Aid and Growth in Small Island Developing States. *Journal of Development Studies*, 46 (5), 897-917.

- Feeny, S., & Rogers, M.** (2008). Public Sector Efficiency, Foreign Aid and Small Island Developing States. *Journal of International Development* 20, 526-546. DOI: 10.1002/jid.1475
- Feindouno, S., & Goujon, M.** (2016). The Retrospective Economic Vulnerability Index 2015 update, FERDI Working paper n°147, mars 2016.
- Feng, Y.** (2004). Democracy, Governance and Economic Performance: Theory and Evidence. *Journal of Economic Literature*, 42(4), 1120-1121.
- Ferguson, N.** (2012) *Empire: How Britain made the modern world*, London: Penguin UK.
- Feyrer, J., & Sacerdote, B.** (2009). Colonialism and modern income: islands as natural experiments. *Review of Economics and Statistics*, 91 (2), 245–62
- Flachaire, E., Garcia-Peñalosa, C., & Konte, M.** (2014) Political versus economic institutions in the growth process. *Journal of Comparative Economics* 42: 212-229
- FMI** (2018). *La course à la prochaine frontière de revenu : comment le Sénégal et les autres pays à faible revenu peuvent franchir la ligne d'arrivée*. Publié sous la direction de Ali Mansoor, Salifou Issoufou et Daouda Sembene, 348 p.
- Fors, H. C.** (2014). Do island states have better institutions?. *Journal of Comparative Economics* 42 (1), 34-60.
- Frankel, J. A., & Romer, D.** (1996). Trade and Growth: An Empirical Investigation. Working Paper 5476, NBER, Cambridge, June.
- Freedom House** (2016) *Freedom in the world 2016 : Anxious Dictators, Wavering Democracies : Global Freedom under Pressure* , disponible https://freedomhouse.org/sites/default/files/FH_FITW_Report_2016.pdf
- Galtung, F.** (2006). *Measuring the Immeasurable: Boundaries and Functions of (Macro) Corruption Indices*, in C.A. Sampford, C.,A. Shacklock, C. Connors and F. Galtung, eds., *Measuring Corruption*, Ashgate, Hampshire, UK and Vermont, US, 101–130.
- Gani, A.** (2011). Governance and Growth in Developing Countries, *Journal of Economic Issues*, 45 (1), 19-39.
- Garabedian, S., & Hoarau, J-F.** (2011). Un indicateur de développement humain soutenable pour les petits espaces insulaires en développement. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4, 651-680.

Gillanders, R., & Whelan, K. (2010). Open For Business? Institutions, Business Environment and Economic Development. Working Papers 201040, School Of Economics, University College Dublin, December

Glaeser, E. L., La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., & Shleifer, A. (2004). *Do Institutions Cause Growth?* Working Paper No. 10568. National Bureau of Economic Research: Cambridge Mass.

Goavec, C. (2016) *Vulnérabilité et résilience des petites économies insulaires en développement*, thèse de doctorat soutenu le 29/06/2016 sous la direction de Philippe Jean-Pierre et de Jean-François Hoarau

Gomes, C. (2014). *The case of small island developing States of the Caribbean: The challenge of building resilience*, rapport ECLAC, 26 pages.

Goujon, M. (2006). Un guide critique des indicateurs de politique de développement. Document de travail de la Fondation pour les Etudes et Recherches sur le développement international (FERDI), 1 juillet 2006, disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.ferdi.fr/sites/www.ferdi.fr/files/publication/fichiers/I1-Goujon_Web.pdf

Greenidge, K., McIntyre, M. A., & Yun, H. (2016). Structural Reform and Growth : what Really Matters ? Evidence from the Caribbean, IMF working paper/16/82, april 2016

Grier, R. (1997). The effect of religion on economic development: A cross national study of 63 former colonies. *Kyklos*, 50(1), 47–62.

Grier, R. (1999). Colonial legacies and economic growth. *Public Choice*, 98, 317–335.

Guha-Saphir, D., Hoyois, Ph., & Below, R. (2016). *Annual Disaster Statistical Review 2016: The Numbers and Trends*. Brussels: CRED.

Guillaumont, P. (2010). Assessing the Economic Vulnerability of Small Island Developing Stats and the Least Developed Countries. *Journal of Development Studies*, 46(5), 828-854

Hadenius, A. (1992). *Democracy and development*. Cambridge, MA: Cambridge University Press

Haidar, J. I. (2012). The impact of business regulatory reforms on economic growth. *Journal of The Japanese and International Economies*, 26, 285–307

Hall, J., & Lawson, R. (2014). Economic Freedom of the World: An Accounting of the Literature. *Contemporary Economic Policy* 32 (1), 1–19

- Hall, J.C., Sobel, R. S., & Crowley, G. R.** (2010). Institutions, Capital, and Growth. *Southern Economic Journal*, 77(2), 385-405
- Hall, R. E., & Jones, C. I.** (1999). Why Do some Countries Produce so much more Output per Worker Than Others?. *Quarterly Journal of Economics*, 114(1), 83-116.
- Han, X., Khan, H., & Zhuang, J.** (2014). Do governance indicators explain development performance? A cross-country Analysis, ADB economics working paper n° 417 (november)
- Hansen, H., & Tarp, F.** (2001). Aid and growth regressions. *Journal of Development Economics* 64 (2), 547 – 570, [https://doi.org/10.1016/S0304-3878\(00\)00150-4](https://doi.org/10.1016/S0304-3878(00)00150-4)
- Hanushek, E., & Woessmann, L.** (2008). The Role of Cognitive Skills in Economic Development. *Journal of Economic Literature*, 46, 607-668.
- Harrison, A.** (1995). Openness and Growth: A Time-Series, Cross-Country Analysis for Developing Countries, Working Paper 5221, NBER, Cambridge.
- Hassan, F., & Sarna, N.** (1996) Economic Growth and Institutions in Africa: A CrossCountry Time Series Analysis. Europe and Central Asia Department I, World Bank, Washington, D.C. Processed.
- Hayek, F.** (1980). *Droit, Législation et Liberté*. Vol.1: Règles et Ordre. PUF. Paris. Version traduite de Hayek (1973), *Law, Legislation and liberty*, Routledge & Kegan Paul. Londres.
- Headey, D. D., & Hodge, A.** (2009). The Effect of Population Growth on Economic Growth: A Meta-Regression Analysis of the Macroeconomic Literature, *Population and Development Review*, 35(2), 221-248
- Heckelman, J. C.** (2000). Economic freedom and economic growth : a short-run causal investigation. *Journal of Applied Economics*, Vol. III, n°1 (may 2000), 71-91
- Helliwell, J.** (1994). Empirical linkages between democracy and economic growth. *British Journal of Political Science*, 24, 225-248
- Herbert, S.** (2019). *Development indicators and the Small Island Developing States*. K4D Helpdesk Report. Brighton, UK: Institute of Development Studies.
- Heritage Foundation** (2010) *Index of Economic Freedom*, http://www.heritage.org/index/pdf/2010/index2010_highlights.pdf
- Heritage Foundation.** (2015) *Index of Economic Freedom*, http://www.heritage.org/index/pdf/2015/book/index_2015.pdf

- House, W.J.** (2013). *Population and Sustainable Development of Small Island Developing States: Challenges, Progress made and Outstanding Issues*, Technical paper of population division UN n°2013/4
- Hsiao, C.** (2003). *Analysis of Panel Data*, 2nd edition, Cambridge: Cambridge University Press (Econometric Society monograph no. 34).
- Hsiao, C.** (2014). *Analysis of Panel Data*, 3rd edition, Cambridge, Cambridge University Press 562 pp.
- Huang, C-J, & Ho, Y-H.** (2017). Governance and economic growth in Asia, *North American Journal of Economics and Finance*, vol. 39, pp.260-272
- Hubbard, G.E.** (1938). La politique britannique en Extrême-Orient. *Politique étrangère*, 3 (6), 595-606.
- Hufty, M.** (2007). *Jeux de gouvernance : regards et réflexions sur un concept*, Éditeur: Karthala, Paris Institut universitaire d'études du développement, Genève (Suisse).
- Isham, J., Kaufmann, D., & Pritchett, L.** (1997). Civil Liberties, Democracy, and the Performance of Government Projects, *World Bank Economic Review*, Vol. 11 (May), 219–42.
- Isham, J., Pritchett, L., Woolcock, M., & Busby, G.** (2005). The Varieties of Resource Experience: Natural Resource Export Structures and the Political Economy of Economic Growth, *World Bank Economic Review* 19 (2005):141–74.
- Jalal, K., & Mustapha, M.** (2017) The Impact of Institutional Governance on Economic Growth in Developing Countries: An Econometric Analysis in Panel Data. *International Journal of Humanities and Social Science Invention* 6 (12), pp 42-55
- Jalilian, H., Kirkpatrick, C., & Parker, D.** (2007) The impact of Regulation on Economic Growth in Developing Countries: A cross-Country Analysis, *World Development*, 35(1), 87-103
- Jenny, F.** (2004). Anti-Competitive Agreements: Meaning and Examples, Competition Law and Policy:Issues for Small Economies. Source: Caribbean Dialogue.07/2004
- Jude, C., & Levieuge, G.** (2017). Growth effect of foreign direct Investment in Developing Economies : The role of institutional quality, *The World Economy* - <https://doi:10.1111/twec.12402>

- Kandil, M.** (2009). Determinants of institutional quality and their impact on economic growth in the MENA region. *International Journal of Development*, 8(2), 134-167
- Kaufmann, D.** (1997). Corruption: the Facts, Foreign Policy. 107: 114–31.
- Kaufmann, D., & Kraay, A.** (2002). Growth without Governance. *Economia* 3(1), 169-229. Disponible sur : <http://www.worldbank.org/wbi/governance/pubs/growthgov.html>.
- Kaufmann, D., & Kraay, A.** (2007). Governance Indicators: Where Are We, Where Should We Be Going?. World Bank Policy Research Working Paper No. 4280.
- Kaufmann, D., Kraay, A. & Mastruzzi, M.** (2003). Governance Matters III : Governance Indicators for 1996-2002. Development and Comp Systems,0308001, EconWPA.
- Kaufmann, D., Kraay, A., & Mastruzzi, M.** (2004). Governance Matters III: Governance Indicators for 1996, 1998, 2000, and 2002. *The World Bank Economic Review* 18(2): 253-288.
- Kaufmann, D., Kraay, A., & Mastruzzi, M.** (2005). Governance Matters IV: Governance Indicators for 1996-2004. Washington, D.C.: World Bank.
- Kaufmann, D., Kraay, A., & Mastruzzi, M.** (2006a). Governance Matters V: Aggregate and Individual Governance Indicators for 1996-2005. Washington, D.C.: World Bank.
- Kaufmann, D., Kraay, A., & Mastruzzi, M.** (2006b). The Worldwide Governance Indicators Project: Answering the Critics'. Washington, D.C.: World Bank.
- Kaufmann, D., Kraay, A., & Mastruzzi, M.** (2007) *Worldwide Governance Indicators Project: Answering the Critics* (March 1, 2007). World Bank Policy Research Working Paper No. 4149, Available at SSRN: <https://ssrn.com/abstract=965077>
- Kaufmann, D., Kraay, A., & Mastruzzi, M.** (2007d). Governance Matters VI: Aggregate and Individual Governance Indicators for 1996-2005, World Bank Policy Research, Working Paper N° 4280, Washington, D.C.
- Kaufmann, D., Kraay, A., & Mastruzzi, M.** (2010). The Worldwide Governance Indicators : Methodology and Analytical Issues. Policy Research working paper n° WPS 5430.
- Kaufmann, D., Kraay, A., & Mastruzzi, M.** (2011). The Worldwide Governance Indicators: Methodology and Analytical Issues. *Hague Journal on the Rule Law*, 3 (2), 220-246.
- Kaufmann, D., Kraay, A., & Zoido-Lobaton, P.** (1999). Governance Matters. Washington, D.C.: World Bank.

Kaufmann, D., Kraay, A., & Zoido-Lobaton P. (2002). Governance Matters II: Updated Indicators for 2000/01. Washington, D.C.: World Bank.

Keefer, P., & Knack, S. (2002). Polarization, Politics and Property Rights: Links between Inequality and Growth. *Public Choice*, 111, (1-2), 127-154.

Keynes, J. M. (1936). *The General Theory of Employment, Interest, and Money*, London : Macmillan

Khan, M. (2004). State Failure in developing countries and strategies of institutional reform, in Tungodden B. , N. Stern, I. Kolstad (eds), Toward pro-poor policies. Aids institutions and globalization. Annual World Bank conference on development economics (2003), Oxford University Press and World Bank, pp. 165-195

Khor, H. E., Kronenberg, R. P., & Tumbarello, P. (2016). Resilience and growth in the Small States of the Pacific", IMF, Washington DC, 460pages. Disponible at www.elibrary.imf.org

Khosroabad, M., Zayanderoodi, M., & Shakibae, A. (2016). The Effect of Good Governance Indicators on Income Inequality Selected Countries Southwest Asia and the Countries of the Organization for Economic Cooperation and Development. *refahj*.16 (61) :159-185 URL: <http://refahj.uswr.ac.ir/article-1-2569-en.html>

Kim, D., & Lin, S. (2009). Trade and growth at different stages of economic development, *Journal of Development Studies*, 45(8), 1211-1224.

Kingston, C., & Caballero, G. (2009). Comparing theories of institutional change, *Journal of Institutional Economics*, Cambridge 5 (2), 151- 180

Klerman, D. M., Mahoney, P. G., Spamann, H., & Weinstein, M. I. (2011). Legal origin or colonial history?. *Journal of Legal Analysis*, 3 (2), 379–409

Knack, S. (1996). Institutions and the Convergence Hypothesis: The Cross-National Evidence. *Public Choice* 87(3–4), 207–228.

Knack, S. (2000). Does Foreign Aid Promote Democracy. World Bank, Washington, DC

Knack, S., & Azfar, O. (2003). Trade Intensity, Country Size and Corruption. *Economics of Governance* Vol. 4 (1).

Knack, S., & Keefer, P. (1995). Institutions and Economic Performance: Cross-Country Tests Using Alternative Institutional Measures. *Economics and Politics*, 7(3), 207-227

- Knack, S., & Keefer, P.** (1997). Does Social Capital Have an Economic Payoff? A Cross-Country Investigation. *Quarterly Journal of Economics* 112 (4), 1251-1288.
- Knutsen, C. H.** (2011). The Economic Effects of Democracy and Dictatorship, Thèse de doctorat en science politique, Université d'Oslo, Juin 2011, 524 pages.
- Koleva, P., Rodet-Kroichvili, N., & Vercueil, J.** (2006). *Le cahier des charges théoriques : une analyse économique évolutionnaire des institutions*. Nouvelles Europes. Trajectoires et enjeux économiques, Presses de l'Université de Technologie de Belfort Montbéliard, 978-2-914279-28-4. ffhalshs-01419848
- Kraipornsak, P.** (2018). Good governance and economic growth: An investigation of Thailand and selected Asian countries. *Eurasian Journal of Economics and Finance* 6 (1), 93-106.
- Kraipornsak, P.** (2020). Good Governance Dimensions and Growth in Asia and the Pacific Countries. *International Journal of Innovation, Management and Technology* 11(2), 63-68
- Kruegar, A., & Lindahl, M.** (2001). Education for growth: Why and for whom. *Journal of Economic Literature*, 39(4), 1101–1136
- Kuipou, T. C., Nembot, N. L., & Tafah Edokat, O. E.** (2015). Développement financier et croissance économique dans les pays africains de la zone franc : le rôle de la gouvernance, *European Scientific Journal*, 11 (4), 131- 159
- Kurtz, M., & Schrank, A.** (2007). Growth and governance: Models, measures and mechanisms. *Journal of Politics* 69 (2), 538–554.
- Kuznets, S.** (1960). *Economic Growth of Small Nations*. In E.A.G. Robinson, ed., The Economic Consequences of the Size of Nations: Proceedings of a Conference Held by the International Economic Association. London: Macmillan.
- La Porta, R., & Shleifer, A.** (2008). The Unofficial Economy and Economic Development, *Brookings Papers on Economic Activity* 47 (1): 123-135.
- La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., & Shleifer, A.** (2008). The economic consequences of legal origins. *Journal of Economic Literature*, 46(2), 285–332.
- La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., Shleifer, A., & Vishny, R.W.** (1997). Legal Determinants of External Finance. *Journal of Finance*, 52 (3), 1131-50.
- La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., Shleifer A., & Vishny, R. W.** (1998). Law and Finance. *Journal of Political Economy*, 106 (6), 1113-1155.

- La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., Shleifer, A., & Vishny, R. W.** (1999). The Quality of Government. *Journal of Law, Economics and Organization*, 15 (1), 222-79
- Lahouij, H.** (2017). Governance Economic Growth in Developing Economies: A Comparative Study. Masters Theses. 2724.<http://thekeep.eiu.edu/theses/2724>
- Lam, K-Y.** (2010). Institutions and economic development, Thèse de doctorat en philosophie, sous la direction de Somnath Sen, Université de Birmingham, Novembre 2010, 298 pages.
- Landes, D.** (1998). The wealth and poverty of nations, why some are so rich and some are so poor. New York: W.W. Norton and Company.
- Lange, M.** (2004) British colonial legacies and political development, *World Development*, 32 (6): 905–22
- Lange, M.** (2009) *Lineages of Despotism and Development: British colonialism and state power*, Chicago: University of Chicago Press.
- Law, S. H., & Bany-Arifin, A.N.** (2008). Institutional Infrastructure and Economic Performance : Dynamic Panel Evidence. *Transition Studies Review* 15(3), 542-557, DOI: 10.1007/s11300-008-0026-1
- Lazarov, D., & Slaveski, T.** (2015). How Do Institutions Determine Economic Growth: Evidence from the CEE Countries Before and During the Global Economic Crisis. *Institutions & Transition Economics: Macroeconomic Issues eJournal*, 7 (72) – disponible at <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2698679>
- Le, T.** (2009). Trade, Remittances, Institutions and Economic Growth, *International Economic Journal*, 23 (3), 391-408, september 2009
- Levine, R., & Renelt, D.** (1992). A Sensitivity Analysis of Cross-Country Growth Regressions. *American Economic Review*, 82(4):942–963
- Lewbel, A.** (2012). Using Heteroscedasticity to Identify and Estimate Mismeasured and Endogenous Regressor Models. *Journal of Business and Economic Statistics*, 30(1), 67-80. <http://fmwww.bc.edu/EC-P/wp587.pdf>
- Lin, J.Y., & Nugent, J.B.** (1995). Institutions and Economic Development. Handbook of Development Economics, Vol 3, Edité par Behrman.J et Srivivivasan.TN, Elsevier Science B.V.

- Linder, A., & Santiso, C.** (2003). Not Everything that Counts can be Counted. A Critical Look at Risk Ratings and Governance Indicators. *Nordic Journal of Political Economy*, 29(2), 105-132
- Loayza, N., Oviedo, A., & Servén, L.** (2005). The impact of regulation on growth and informality: cross-country evidence, World Bank Policy Research Working Paper Series, p. 3623
- Lucas, Jr. R. E.** (1988) On the Mechanics of Economic Development. *Journal of Monetary Economics* 22, 3–42
- Lučić, D., Radišić, M., & Dobromirov, D.** (2016) Causality between corruption and the level of GDP, *Economic Research*, 29 (1), 360-379, DOI:10.1080/1331677X.2016.1169701
- Madsen, B.J., Raschky, P.A., & Skali, A.** (2015). Does democracy drive income in the world, 1500–2000?. *European Economic Review*, 78, 175-195.
- Mahoney, P.** (2001). The Common Law and Economic Growth: Hayek Might Be Right. *Journal of Legal Studies*, 30 (2), 503-525.
- Mankiw, N. G., Romer, D., & Weil, D. N.** (1992). A Contribution to the Empirics of Economic Growth. *Quarterly Journal of Economics*, 107(2):407–437
- Mantzavinos, C.** (2008). *Individus, institutions et marchés*, Paris, Presses Universitaires de France, collection "Sociologies", 2008, 352 p.
- Marshall, M. G., Gurr, T. R., & Jagers, K.** (2016). *Polity IV Project – Political Regime Characteristics and Transitions, 1800-2015 – dataset Users' Manual*. Center for Systemic Peace, 19 May 2016 – disponible à l'adresse suivante : <http://www.systemicpeace.org/inscr/p4manualv2015.pdf>
- Martin, G.** (2010) La nouvelle économie institutionnelle, *Idées économiques et sociales*, 1 (159), 35-40
- Maseland, R.** (2018). Is colonialism history ? The declining impact of colonial legacies on African institutional and economic development. *The Journal of Institutional Economics*, 14 (2), 259-287
- Massil, J. K.** (2016). Institutions, théories du changement institutionnel et déterminant de la qualité des institutions : les enseignements de la littérature économique. Working Paper

Economix n°2016-04, Université de Paris Nanterre, EconomiX, disponible à l'adresse : http://economix.fr/pdf/dt/2016/WP_EcoX_2016-04.pdf

Masuch, K., Moshammer, E., & Pierluigi, B. (2016). Institutions, public debt and growth in Europe. ECB Working Paper 1963, September 2016, disponible at <https://www.ecb.europa.eu/pub/pdf/scpwps/ecbwp1963.en.pdf> consulté le 01/10/2020

Mauro, P. (1995). Corruption and Growth. *Quarterly Journal of Economics* 110 (3), 681–712.

McElroy, J. L., & Medek, K. J. (2012). Small Island Economies: Caribbean Versus Pacific. *Bank of Valletta Review*, n°46, pp 17-32

McElroy, J.L., & Sandborn, K. (2005). The Propensity for Dependence in Small Caribbean and Pacific Islands. *Bank of Valletta Review*, Spring (31), 1-16.

McGillivray, M., Naudé, W., & Santos-Paulino, A. U. (2010). Vulnerability, Trade, Financial Flows and State Failure in Small Island Developing States. *Journal of Development Studies*, 46 (5), 815 - 827

Mehanna, R-A., Yazbeck, Y., & Saredidine, L. (2010). Governance and Economic Development in MENA Countries: Does Oil Affect the Presence of a Virtuous Circle?. *Journal of Transnational Management*, 15(2), 117-150, DOI:10.1080/15475778.2010.481250

Ménard, C. (2006). *Challenges in New Institutional Economics*, in Bindsell, U., Haucap, J., and Wey, C. (eds.), *Institutions in Perspective*, Tübingen: Mohr-Siebeck, pp. 21–33

Ménard, C., & Shirley, M. (eds.) (2005/2008), *Handbook of New Institutional Economics*, Dordrecht–Berlin–New York: Springer.

Menger, C. (1883), *Investigations into the Method of the Social Sciences, With Special Reference to Economics*, New York, New York University Press, 1985.

Méon, P., & Weill, L. (2010). Is Corruption an Efficient Grease ?. *World development*, 38 (3), 244 – 259

Messaouda, B., & Tehenib, Z.E.G. (2014). Business regulations and economic growth : what can be explained ?. *International Strategic Management Review*, 2 (2), 69-78

Michalopoulos, S., & Papaioannou, E. (2013). Pre-colonial ethnic institutions and contemporary African development. *Econometrica*, 81(1), 113–152.

Michalopoulos, S., & Papaioannou, E. (2016). The long-run effects of the scramble for Africa. *American Economic Review*, 106 (7), 1802–48

- Mijiyama, A. G.** (2010). Institutions et développement : analyse des effets macroéconomiques des institutions et de réformes institutionnelles dans les pays en développement, Thèse de doctorat en Sciences de l'Homme et Société. Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I
- Minges, M.** (2019). *Small island developing states and ICTs : mid-term review of the Samoa Pathway*, ITU report
- Mira, R. & Hammadache, A.** (2017). Good Governance and Economic Growth: A Contribution to the Institutional Debate about State Failure in Middle East and North Africa, *Asian Journal of Middle Eastern and Islamic Studies*, 11:3, 107-120
- Mira, R.** (2015). Économie politique de l'industrialisation en Algérie : analyse institutionnelle en longue période. Thèse de doctorat en Economies et finances. Université Sorbonne Paris Cité, 2015. Français. NNT : 2015USPCD053. tel-01684242
- Mitchell, S.A., & McElroy, J.L.** (2011). Emigrant and Immigrant Small Island Profiles. *Bank of Valletta Review*, Spring (43), 1-11.
- Mo, P. H.** (2001). Corruption and Economic Growth, *Journal of Comparative Economics*, 29(1), 66-79
- Mtiraoui, A., & Lassoued, M.** (2014). Human Capital and Economic Growth in OECD countries: Applying the dynamic panel data (GMM). MPRA working paper n° 6987, Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/69857/>
- Nabli, M.K., & Nugent, J.B.** (1989). The New Institutional Economics and Its Applicability to Development. *World Development*, 17, 1333-1347.
- Nawaz, S.** (2015). Growth effects of institutions : a disaggregated analysis, *Economic Modelling*, 45, 118-126
- Nawaz S., Iqbal, N., & Khan, M. A.** (2014). The Impact of Institutional Quality on Economic Growth: Panel Evidence. *The Pakistan Development Review* 53:1, pp. 15–31
- Nazier, H., & Ezzat, A.** (2013). Governance/Institutional Quality and Growth Nexus in Arab Countries. *European Journal of Economics, Finance and Administrative Sciences*, ISSSN 1450-2275, Issue 61
- Neumayer, E.** (2002). Do Democracies Exhibit Stronger International Environmental Commitment ? A Cross-Country Analysis. *Journal of Peace Research* 39(2), 139- 164.

North, D. (1971). Institutional Change and Economic Growth. *Journal of Economic History* 31(1), 118-125.

North, D. (1981). *Structure and Change in Economic History*. New York: W.W. Norton.

North, D. (1990). *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*. Cambridge: Cambridge University Press.

North, D. (1994). Economic Performance Through Time. *The American Economic Review*, 84(3), 359-368

North, D. (2005). *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press, traduction française, (2005), Le processus du développement économique, Paris, Éditions d'Organisation.

North, D., & Thomas, R.P. (1973). The rise of the Western world: a new economic history. Cambridge University Press, Cambridge

North, D., Summerhill, W., & Weingast, B. R. (2000). *Order, disorder and economic change: Latin America vs. North America*. In B. B. de Mesquita, & H. Root (Eds.), *Governing for Prosperity* 9 (pp. 16–58). New Haven: Yale University Press.

North, D., Wallis J.J., & Weingast B.R. (2010). *Violence et ordres sociaux*, Paris, éditions Gallimard, 2010, traduit de l'anglais par Myriam Dennehy, 459 pages.

Nunn, N. (2008a). The Long-Term Effects of Africa's Slave Trades. *The Quarterly Journal of Economics*, MIT Press, vol. 123(1), 139-176.

Nunn, N. (2008b). *Slavery, inequality, and economic development in the Americas: an examination of the Engerman-Sokoloff Hypothesis* in Helpman E *Institutions and Economic Performance*. Cambridge: Harvard University Press ; 2008. pp. 148-180.

Nunn, N. (2009). The Importance of History for Economic Development. *Annual Review of Economics*, vol. 1(1), 65-92.

Nunn, N., & Wantchekon, L. (2011) The Slave Trade and the Origins of Mistrust in Africa. *American Economic Review*, 101 (7), 3221–3252

OCDE (2007). *Rapport annuel de l'OCDE 2007*, OECD Publishing, Paris, 133 pages, disponible <https://www.oecd.org/fr/presse/38528227.pdf>

OCDE (2016b), *Government at a Glance: Latin America and the Caribbean 2017*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264265554-en>

OCDE (2018). *Making development co-operation work for SIDS*, OECD Publishing, Paris

OCDE (2020). *Les réponses de politiques fiscales et budgétaire à la crise du coronavirus : accroître la confiance et la résilience*, 57 pages, disponible <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/les-reponses-de-politiques-fiscale-et-budgetaire-a-la-crise-du-coronavirus-accroitre-la-confiance-et-la-resilience-32128119/>

OCDE/CAF/CEPAL (2018). *Latin American Economic Outlook 2018: Rethinking Institutions for Development*, OECD Publishing, Paris.

Olson, M.J.R., Sarna, N., & Swamy, A. V. (2000). Governance and growth : A simple hypothesis explaining cross-country differences in productivity growth. *Public Choice*, 102, 341-364

Olsson, O. (2009). On the Democratic Legacy of Colonialism. *Journal of Comparative Economics* 37, 534–551

Olsson, O., & Hansson, G. (2011). Country size and the rule of law : resuscitating Montesquieu, *European Economic Review* 55 (5), 613-629

Ondoa, H. A. (2013). Gouvernance et croissance économique, *African Development Review* 25 (2), 130-147

ONU DC (2016) *Procurement and corruption in Small Island Developing States : challenges and Emerging Practices*, ONU, 2016

Oostindie, G., & Sutton, P. (2006). *Small scale and quality of governance*. KITLV Royal Netherlands Institute of Southeast Asian and Caribbean Studies

Orayo, J. A., & Mose, G. N. (2016). A comparative Study on Contribution of Governance on Economic Growth in the East African Community Countries. *International Journal of Regional Development* 3 (2), pp. 89 – 106

Organisation des Nations Unies (2011) *Small Island Developing States, Small Islands Big(ger) Stakes*, N-York, 28p.

Organisation des Nations Unies (2017) *Application de la résolution 6/9 de la Conférence, intitulée « Renforcement de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption dans les petits États insulaires en développement*, Rapport du Secrétariat, septième session, novembre 2017

Organisation des Nations Unies (2019) *Renforcement de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption dans les petit États insulaires en développement, rapport du Secrétariat sur la huitième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption*, Abou Dhabi, 27 décembre 2019

Organisation des Nations Unies (2020) *The COVID-19 pandemic puts small island developing economies in dire straits*. Policy brief n°64, mai 2020, disponible à <https://www.un.org/development/desa/dpad/publication/un-des-policy-brief-64-the-covid-19-pandemic-puts-small-island-developing-economies-in-dire-straits/>

Organisation des Nations Unies (2020) *What is good governance?* Disponible sur le site <http://www.unescap.org/sites/default/files/good-governance.pdf>. Consulté le 10 avril 2020

Organisation Internationale du Travail (2017) *Informality and economic units in the caribbean*, International Labour Organization, Office for the Caribbean - Port of Spain: ILO, 2017.

Otando, G. (2011) Institutions, gouvernance et développement économique : problèmes, réformes et orientations de l'économie gabonaise. *Marché et organisations* 14, 129- 166

Ott, D. (2000). *Small is Democratic: An Examination of State Size and Democratic Development*. New York: Garland

Owen, P. D. (2017). Evaluating Ingenious Instruments for fundamental determinants of long-run economic growth and development, *Econometrics*, 5(3), 38.

Ozpolat, A., Guven, G. G., Ozsoy, F. N., & Bahar, A. (2016). Does Ruel of Law Affect Economic Growth Positively?. *Research in World Economy*, 7 (1), 107-117

Paldam, M. (2002). The Big Pattern of Corruption. Economics, Culture and the Seesaw Dynamics. *European Journal of Political Economy*, Vol. 18, 215-240.

Parry, C.E., & McElroy, J.L. (2009). The Supply Determinants of Small Island Tourist Economies. *ARA Journal of Tourism Research*, 2 (1), 13-22.

Perch, L., & Roy, R. (2010). Social policy in the post-crisis context of small island developing states: a synthesis. Working Paper, International Policy Centre for Inclusive Growth.

Pere, E. (2015). The impact of good governance in the economic development of Western Balkan countries, *European Journal of Government and Economics*, 4 (1), 25-45

- Perkins, D. H., Radelet, S., & Lindauer, D. L.** (2006). *Economics of Development*: 6th Edition. New York: W. W. Norton & Company Inc
- Pesqueux, Y.** (2015). De la gouvernance. Working Papers halshs-01247797, HAL. Handle: RePEc:hal:wpaper:halshs-01247797
- Philippot, L-M.** (2011). Rente naturelle et institutions. Les Ressources Naturelles : Une “ Malédiction Institutionnelle ” ?. fhalshs-00553629
- PNUD** (2002a). *Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté, Rapport mondial sur le développement humain*, Editions De Boeck Université, Bruxelles.
- PNUD** (2006). Indicateurs de gouvernance : guide de l'utilisateur – 2^{ème} édition », disponible at http://www.gaportal.org/sites/default/files/french_guide_final.pdf
- Podhorodecka, K.** (2018). Tourism economies and islands' resilience to the global financial crisis, *Island Studies Journal*, 13(2), 163-184
- Pradhan, G., Upadhyay, M., & Upadhyaya, K.** (2008). Remittances and economic growth in developing countries, *The European Journal of Development Research* 20 (3), 497-506.
- Prasad, N.** (2008). *Small States and The Pillars of Economic Resilience*. Islands and Small States Institute of the University of Malta and the Commonwealth Secretariat, London.
- Prevost, B.** (2010). Douglass North : hétérodoxie néo-institutionnelle versus néolibéralisme ?. *Revue de la régulation* [Online], 7 | 1er semestre / Spring 2010, Online since 18 June 2010, connection on 17 June 2020. URL : <http://journals.openedition.org/regulation/7719> ; DOI : 10.4000/regulation.7719
- PRS Group**, non daté, « International Country Risk Guide Methodology », disponible à cette adresse : <http://www.prsgroup.com/PDFS/icrgmethodology.pdf>
- Putnam, R.** (1993). *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton University Press.
- Quibria, M.G** (2006). Does Governance Matter? Yes, No or Maybe Some Evidence from Developing Asia. *Kyklos* 59 (1), 99 - 114
- Rahman, A., Kisunko G., & Kapoor, K.** (2000). Estimating the Effects of Corruption: Implications for Bangladesh. Policy Research Working Paper No. 2479, The World Bank South Asia Region

Razafindrakoto, M. & Roubaud, F. (2006). Peut-on se fier aux bases de données internationales sur la Corruption ? Une confrontation entre enquêtes- experts et enquêtes ménages en Afrique subsaharienne. DT 2006-17

Read, R. (2007). Foreign direct investment in Small Island Developing States. UNUWIDER Research Paper No. 2007/28, United Nations University, Helsinki, Finland.

Reddy, M. (2008). Governance Issues in the Pacific Island Countries, in: Briguglio, L. et al. 2008. Small States and the Pillars of Economic Resilience. Malta and Commonwealth Secretariat, pp. 248- 253.

Rigobon, R., & Rodrik, D. (2005) Rule of Law, Democracy, Openness and Income: Estimating the Interrelationships. *Economics of Transition*, 13 (3), 533-564.

Robinson, E.A.G., ed. 1963. *Economic Consequences of the Size of Nations*. London: MacMillan

Robinson, M. (2015). Assessment of Debt Restructuring Operations in Commonwealth Small States. Economic Paper No. 94. London: Commonwealth Secretariat. Disponible at <http://dx.doi.org/10.14217/9781848599253-en>

Roca, T. (2011). La gouvernance à l'heure du consensus post-washington : les limites théoriques et méthodologiques d'un concept protéiforme. Thèse de doctorat en sciences économiques, sous la direction de J-Pierre LACHAUD, Bordeaux, Université Montesquieu, 2011, 341 pages

Rock, M.T., & Bonnett, H. (2004). The Comparative Politics of Corruption: Accounting for the East Asian Paradox in Empirical Studies of Corruption, Growth and Investment. *World Development*, 32 (6), 999–1017.

Rodrik, D. (1997). TFPG Controversies, Institutions and Economic Performance in East Asia, NBER Working Paper 5914.

Rodrik, D. (2000). Institutions for High-Quality Growth: What They Are and How to Acquire Them?. *Studies in Comparative International Development* 35, 3, pp.3-31.

Rodrik, D. (2003). *In Search of Prosperity: Analytic Narratives on Economic Growth*, Princeton University Press.

- Rodrik, D.** (2005). Growth Strategies, in Handbook of Economic Growth. In Philippe Aghion and Steven Durlauf eds. Amsterdam: Elsevier, pp. 967-1014
- Rodrik, D., & Wacziarg, R.** (2005). Do Democratic Transitions Produce Bad Economic outcomes?. *American Economic Review*, 95(2):50-55.
- Rodrik, D., Subramanian, A., & Trebbi, F.** (2004). Institutions rule: the primacy of institutions over geography and integration in economic development. *Journal of Economic Growth* 9 (2), 131–165
- Roland, G.** (2008) Fast-Moving and Slow-Moving Institutions. In: Kornai J., Mátyás L., Roland G. (eds) Institutional Change and Economic Behaviour. International Economic Association Series. Palgrave Macmillan, London
- Romer, P. M.** (1986). Increasing Returns and Long-Run Growth. *Journal of Political Economy*. 94 (5), 1002–1037.
- Romer, P. M.** (1990). Endogenous Technological Change. *The Journal of Political Economy* 98 (5), 71-102.
- Ross, M.** (2001). Does Oil Hinder Democracy ?. *World Economics*, 53 (3), 325-361
- Ross, M.** (2003). Oil, Drugs and Diamonds : The Varying Role of Natural Resources in Civil War, in K. Ballentine, J. Sherman (dir.), The Political Economy of Armed Conflict : Beyond Greed and Grievance, Lynne Reiner Publishers, Boulder, p. 47-70.
- Ross, M.,** (2012). *The Oil Curse : How Petroleum Wealth Shapes the Development of Nations*. Princeton University Press, Princeton, 296 p.
- Roubaud, F.** (2014). L'économie informelle est-elle un frein au développement et à la croissance économiques ?. *Regards croisés sur l'économie* 1 (14), 109-121
- Rustomjee, C.** (2016). Vulnerability and debt in Small States. CIGI Policy Brief n°83, disponible at https://www.cigionline.org/sites/default/files/pb_no._83web.pdf
- Sachs, J. D., & Warner, A.M.** (1995). Natural Resource Abundance and Economic Growth, Working Paper 5398, National Bureau of Economic Research
- Sachs, J. D., & Warner, A.M.** (1997). Sources of Slow Growth in African Economies. *Journal of African Economies*, 6(3), 335-76.
- Sachs, J. D., & Warner, A.M.** (2001). The Curse of Natural Resources. *European Economic Review* 45, 827-838.

Sala-I-Martin, X., Subramanian, A. (2003). Addressing The Natural Resource Curse : An Illustration from Nigeria, Working Paper WP/03/139, The International Monetary Fund

Salawu, M. B., Yusuff, A. S., Salman, K. K., Ogunniyi, A. I., & Rufa, A. M. (2018). Does Governance Influence Economic Growth in Sub-Saharan Africa ?. *Global Journal of Human-Social Science: E-Economics*, 18 (1)

Samarasinghe, T. (2018). Impact of governance on economic growth, MPRA Paper No. 89834, Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/89834/>

Samy, Y., Carment, D., Prest, S., & Gagné, J-F. (2008). Small states, Resilience and governance In L. Briguglio et al. (eds). *Small States and the Pillars of Economic Resilience*. Malta and London: Islands and Small States Institute/Commonwealth Secretariat, 217-242

Sánchez, R.J., & Wilmsmeier, G. (2009). *Maritime sector and ports in the Caribbean: The case of CARICOM countries*, CEPAL – Series Recursos naturales e infraestructura, n° 140.

Santos-Paulino, A.W. (2011). Fragility and Vulnerability in Small Island Developing States: Issues and Challenges. Address to the First Meeting of the Caribbean Development Round Table. Port of Spain, Trinidad: ECLAC (September 3).

Savoia, A., Easaw, J., & McKay, A. (2010). Inequality, Democracy, and Institutions: A Critical Review of Recent Research. *World Development, Elsevier*, 38(2), pages 142-154.

Schmidt, M. G. (2016). Regime types : mesuring democracy and autocracy in Keman, Hans and Woldendorp, Jaap J., (eds.) *Handbook of Research Methods and Applications in Political Science*. Edward Elgar, Cheltenham, UK, pp. 111-126

Secrétariat du Commonwealth (2015) *Small States and the Multilateral Trading System : overcoming barriers to participation*, edited by Soobramanien and Gosset, United Kingdom, 163 p., disponible at : <https://sscoe.thecommonwealth.org/wp-content/uploads/2018/11/SmallStatesintheMultilateralTradingSystem.pdf>

Secrétariat du Commonwealth (2017) *Small States and the Commonwealth : Supporting Sustainable Development*, Commonwealth Secretariat, United Kingdom, 32 p., disponible at : https://thecommonwealth.org/sites/default/files/inline/Small%20States%20and%20the%20Commonwealth%202017_1.pdf

Seldadyo, H., Nugroho, E.P., & De Haan J. (2007). Governance and growth revisited. *Kyklos* 60, 279–90

Sen, K. (2014). Governance and development outcomes in Asia. Manila: Asian Development Bank.

Setayesh, M.H., & Daryaei, A. A. (2017). Good governance, innovation, economic growth and the stock market turnover rate. *The Journal of International Trade & Economic Development* 26, 829–50.

Shao, J., Ivanov P., Podobnik, B., & Stanley H.E. (2007). Quantitative relations between corruption and economic factors, *The European Physical Journal* 56 (2), 157–166.

Shchegolev, I., & Hayat A. (2018). Institutional Quality, Governance and Economic Growth: Evidence from Former Soviet Countries, *Journal of Advances in Economics and Finance* 3 (4), November 2018

Shera, A., Dosti, B., & Grabova, P. (2014). Corruption impact on Economic Growth: An empirical analysis. *Journal of Economic Development, Management, IT, Finance and Marketing* 6(2), 57-77.

Siddique, H. M. A., Nawaz, A., & Majeed, M.T. (2016). The Impact of Institutional Governance on Economic Growth: A Panel Data Analysis. *Bulletin of Business and Economics*, 5(4), 210-219

Siddiqui, D.A., & Ahmed, Q. M. (2013). The effect of institutions on economic growth: A global analysis based on GMM dynamic panel estimation. *Structural Change and Economic Dynamics*. 24, 18–33

Skaaning, S-E. (2010). Measuring the Rule of Law. *Political Research Quarterly* 63, (2), 449-460

Sokoloff, K. L., & Engerman, S. L. (2000). History Lessons: Institutions, Factors Endowments, and Paths of Development in the New World. *Journal of Economic Perspectives* 14 (3), 217-232.

Srebrnik, H. (2004). Small island nations and democratic values. *World Development*, 32, 329-341.

Stulz, R. M., & Williamson, R. (2003). Culture, openness, and finance. *Journal of Financial Economics, Elsevier* 70(3), 313-349

Sutton, P. (2006). Modernizing the State : Public Sector Reform in the Commonwealth Caribbean. Kingston, Jamaica: Ian Randle Publishers

Sutton, P. (2008). Building Good Governance and Economic Resilience in Small States. In L. Briguglio et al. (eds). *Small States and the Pillars of Economic Resilience*. Malta and London: Islands and Small States Institute/Commonwealth Secretariat, 195-216.

Taglioni, F. (2006). Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique. *Les Annales de géographie*, 652, 664-687.

Tavares, J., & Wacziarg, R. (2001). How democracy affects growth. *European Economic Review*, 45 (8), 1341-1378

Taylor, A. (2002). *The American Colonies*, Volume 1. Penguin Group USA.

Transparency International, *Background Paper to the 2000 Corruption Perceptions Index*, disponible à https://images.transparencycdn.org/images/2000_CPI_Framework_EN.pdf

Transparency International, *Corruption Perceptions Index 2016 report*, 12 pages, disponible à https://images.transparencycdn.org/images/2016_CPIReport_EN.pdf

Tumbarello, P., Cabezón E., & Wu Y. (2013). Are the Asia and Pacific Small States Different from Other Small States ?. IMF Working Paper n°13/123 disponible at <https://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2013/wp13123.pdf>

Ugur, M. (2010). *Institutions and economic performance : A review of the theory and evidence*. MPRA Paper 25909, University Library of Munich, Munich. Disponible à l'adresse suivante : <http://mpra.ub.uni-muenchen.de/25909/>

UNESCO (2014) *Les îles de demain : renforcer la résilience dans un monde en mutation*, Paris, 48 pages, disponible at https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000224512_fre

Uneze, E. (2013). The relation between capital formation and economic growth: evidence from sub-Saharan African countries, *Journal of Economic Policy Reform*, Taylor & Francis Journals, 16(3), 272-286, September.

UN-OHRLLS (2013) *Small Island Developing States in numbers : edition 2013*, disponible at http://unohrlls.org/custom-content/uploads/2014/04/SIDS_IN_NUMBERS_121813_FA_WEB.pdf

UN-OHRLLS (2015). *Small Island Developing States in numbers – climate change*, disponible at http://unohrlls.org/custom-content/uploads/2015/12/SIDS-IN-NUMBERS-CLIMATE-CHANGE-EDITION_2015.pdf

- Valentinov, V.** (2012). The economics of the nonprofit sector: Insights from the institutionalism of John R. Commons. *The Social Science Journal*, 49 (4), 545-553.
- Valeriani, E., & Peluso, S.** (2011). The Impact of Institutional Quality on Economic Growth and Development: An Empirical Study. *Journal of Knowledge Management, Economics and Information Technology*, 6, 1-25.
- Veblen, T.** (1899). *The theory of the Leisure Class*, reprint, Mineola, NY: Dover Thrift Editions, 1994
- Veblen, T.** (1909). The Limitation of Marginal Utility. *Journal of Political Economy*, 17, 620-636.
- Veblen, T.** (1914). *The instinct of Workmanship and the State of the Industrial Arts*, reprint, New Brunswick and London : Transaction, 1990
- Vinod, H. D.** (2003). Open economy and financial burden of corruption : theory and application to Asia. *Journal of Asian Economics. Elsevier* 13(6), 873-890
- Wako, H. A.** (2018). Aid, institutions and economic growth insub-Saharan africa: Heterogeneous donors and heterogeneous responses. *Review of development economics*, 22, 23-44
- Wantchekon, L.** (2002). Why Do Resource Abundant Countries have Authoritarian Governments ?. *Journal of African Finance and Economic Development*, 5 (2), 17-56
- Weber, M.** (1958). *The Religion of India*. Free Press.
- Wesley, E., & Peterson, F.** 2(017). The role of Population in Economic Growth. *Sage Journals* 7 (4), disponible at <https://doi.org/10.1177%2F2158244017736094>
- Williamson, O. E.** (1985). *The Economic Institutions of Capitalism*. New York, NY, The Free Press.
- Williamson, O.E.** (2000). The New Institutional Economics : taking stock, looking ahead. *Journal of economic literature*, Vol 38, septembre 2000.
- Wooldridge, J.M.** (2015) *Introductory Econometrics : A modern Approach*, october 2015, Standalone Book, 6th edition, 912 pages.
- Wu, S-H., Tang, J-H., & Lin, E. S** (2010). The impact of government expenditure on economic growth: How sensitive to the level of development?. *Journal of Policy Modeling* 32 (6), 804-817

- Xu, G.** (2011). The Role of Law in Economic Growth: A Literature Review. *Journal of Economic Surveys* 25 (5), 833-871
- Yerrabati, S., & Hawkes, D.** (2015). Economic Governance and Economic Growth in South and East Asia & Pacific Region : Evidence from Systematic Literature Review and Meta-analysis, *Advances in Economics and Business* 3 (1), 1-21
- Yousef, E. M. A., & Warrad, A.** (2020). The determinants of Economic Growth in Selected Arab Countries over the Period 1998-2017. *Jordan Journal of Economic Sciences* 7 (1), 91-108
- Zaouali, A.** (2014). Terms of Trade Instability, Economic Vulnerability and Economic Growth: The Role Of Institutions in Sub-Saharan Africa?. MPRA Paper n° 52939, Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/52939/>
- Zhuang, J., Dios, E., & Lagman-Martin, A.** (2010). Governance and Institutional Quality and the Links with Growth and Inequality: How Asia Fares. In J. Zhuang, ed. *Poverty, Inequality, and Inclusive Growth in Asia: Measurement, Policy Issues, and Country Studies*. London: Anthem Press and Manila: Asian Development Bank.
- Zouhaier, H.** (2012). Institutions, Investment and Economic Growth. *International Journal of Economics and Finance* 4 (2), 152-162

Liste des abréviations et acronymes

ACP : Analyse en Composantes Principales
ACS : Association des États de la Caraïbe
ADRC : Asian Disaster Reduction Center (ADRC)
AEC : Association des États de la Caraïbe
AFD : Agence Française du Développement
AIMS : Atlantic, Indian Ocean, Mediterranean and South China Sea
AJR : Acemoglu, Johnson et Robinson
APD : Aide Publique au Développement
ASS : Afrique Subsaharienne
BAD : Banque Asiatique du Développement
BERI : Business Environment Risk Index
BM : Banque mondiale
CARICOM : Communauté Caribéenne
CC : Contrôle de la Corruption
CEE : Communauté Économique Européenne
CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CIFP : Country Indicators for Foreign Policy (CIFP)
CNUED : Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement
CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement
CPI : Corruption Perceptions Index
CPIA : Country Policy and Institutional Assessment
DMCO : Doubles Moindres Carrées Ordinaires
BERD : Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement
EFW : Economic Freedom World index
EVI : Economic Vulnerability Index
FMI : Fonds Monétaire International
FMOLS : Fully Modified Ordinary Least Square
GE : Efficacité du Gouvernement
GMM : Méthode des Moments Généralisés
ICRG : International Country Risk Guide
IDA : Association Internationale pour le Développement
IDE : Investissements Directs Étrangers
IDH : Indicateur de Développement Humain
IEF : Indicateur de liberté économique
IGG : Indice global de gouvernance
ILOSTAT : Base de données de l'Organisation Internationale du Travail
IPD : Institutional Profiles Database
LSDV : Least Squares Dummy Variable
MCO : Moindres Carrés Ordinaires
MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

MINEI : Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
 MRW : Mankiw, Romer et Weil
 NEI : Nouvelle Économie Institutionnelle
 NEPAD : Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
 OCDE : Organisation de coopération et de développement économique
 OECS : Organisation of Eastern Caribbean States ou Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECS)
 OIT : Organisation Internationale du Travail
 ONG : Organisation Non-Gouvernementale
 ONU : Organisation des Nations Unies
 PAIGC : Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert
 PECO : Pays d'Europe Centrale et Orientale
 PED : Pays en voie de Développement
 PEID : Petits États Insulaires en Développement
 PIB : Produit Intérieur Brut
 PMA : Pays Moins Avancé
 PNUD : Programme de Développement des Nations Unies
 PRI : Political Risk Index
 PRS : Political Risk Service
 PS : Stabilité politique et absence de violence
 RDC : République Démocratique du Congo
 RL : État de Droit
 RQ : Qualité de la Réglementation
 SSF : Forum des Petits États
 TI : Transparency International
 UE : Union européenne
 UEMOA : Union économique et Monétaire Ouest Africaine
 UIS : Institut de Statistiques de l'UNESCO
 UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
 ONUDC : Office des Nations Unies contre les drogues et le crime
 UN-OHRLS : United Nations Office of the High Representative for the Least Developed Countries, Landlocked Developing Countries and the Small Island Developing States
 VA : Voix citoyenne et responsabilité
 WDI : World Development Indicators
 WGI : Worldwide Governance Indicators
 MIRAB : Migration, Remittances, Aid financed and Bureaucracy
 PROFIT : People, Resources, Overseas management, Finance and Transport
 SITE : Small Island Tourist Economies

Liste des figures

Figure 1 : Les sources d'hétérogénéité des études empiriques sur le rôle de la gouvernance dans le développement économique.....	113

Liste des graphiques

Graphique 1 : Cercles des corrélations	159
Graphique 2 : Représentation des 118 pays en développement sur le 1er plan factoriel (F1F2)	161
Graphique 3 : Représentation des individus et des variables tenant compte de la CAH.....	166
Graphique 4 : Evolution de l'IGG dans la Caraïbe insulaire.....	174
Graphique 5 : Evolution de l'IGG dans le Pacifique.....	175
Graphique 6 : Evolution de l'IGG dans la région AIMS	175
Graphique 7 : Indicateur global de gouvernance moyen (1996-2016).....	178
Graphique 8 : Performances institutionnelles des 5 PEID les « mieux » gouvernés	184
Graphique 9 : Performances institutionnelles des 5 PEID les « moins bien » gouvernés	188
Graphique 10 : Taux de croissance moyen du PIB par tête (1990 – 2016).....	196
Graphique 11 : Performances institutionnelles et niveau de revenu par tête en début de période	202
Graphique 12 : Performances institutionnelles et niveau de revenu par tête en fin de période	204
Graphique 13 : Evolution des PEID en surplus de gouvernance en 2002 et 2016.....	210
Graphique 14 : Scores de gouvernance et niveau de revenu par habitant en 2002 et 2016....	214
Graphique 15 : Evolution du taux de croissance du PIB par habitant des économies en déficit/surplus de gouvernance entre 2002 et 2016	216
Graphique 16 : Relation entre le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête et la gouvernance	229
Graphique 17 : Relation entre le taux de croissance moyen du PIB par tête et la gouvernance (sans outliers)	230
Graphiques 18 : Relation entre le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête et la gouvernance entre 2002-2009 et 2010-2016.....	243
Graphique 19 : Relation entre le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête et les 6 composantes institutionnelles	252
Graphique 20 : Relation entre le taux de croissance moyen du PIB par habitant et les 6 composantes institutionnelles (SP1).....	257
Graphique 21 : Relation entre le taux de croissance moyen du PIB par habitant et les 6 composantes institutionnelles (SP2).....	258

Liste des tableaux

Tableau 1 : liste des PEID.....	19
Tableau 2 : Disponibilité des mesures de la qualité institutionnelle pour les PEID	76
Tableau 3 : Liste des 38 Petits États Insulaires en Développement par région	116
Tableau 4 : Profils des PEID par rapport à l'ensemble des économies du monde	142
Tableau 5 : Profils des PEID par rapport à l'ensemble des économies en développement	145
Tableau 6 : Profils des PEID par rapport à l'ensemble des petits États.....	148
Tableau 7 : Matrice de corrélations.....	156
Tableau 8 : Classification des 118 pays en développement.....	164
Tableau 9 : Scores globaux de gouvernance en 2002 et 2016	180
Tableau 10 : Profils des 5 meilleures performances sur l'ensemble de la période.....	186
Tableau 11 : Profils des pires performances sur l'ensemble de la période	190
Tableau 12 : PIB par habitant initial et taux de croissance moyen du PIB/tête de 1990 à 2016	197
Tableau 13: Taux de croissance annuel moyen (%) des PEID en déficit/surplus de gouvernance institutionnelle	212
Tableau 14 : Résumé statistique des variables.....	231
Tableau 15 : Matrice de corrélations	233
Tableau 16 : Effet direct de la qualité de la gouvernance institutionnelle sur la croissance ..	234
Tableau 17 : Effet indirect de la qualité de la gouvernance institutionnelle sur la croissance	236
Tableau 18 : Effet direct de la qualité de la gouvernance sur la croissance – IV estimations	240
Tableaux 19 : Résumé statistique des variables pour la première et la seconde sous-période	244
Tableaux 20 : Matrice de corrélations de la première et de la seconde sous-période	245
Tableau 21 : Effet direct de la qualité de la gouvernance sur la croissance (SP1)	246
Tableau 22 : Effet direct de la qualité de la gouvernance institutionnelle sur la croissance (SP2)	247
Tableau 23 : Effet indirect de la qualité de la gouvernance sur la croissance (SP1)	248
Tableau 24 : Effet indirect de la gouvernance sur la croissance (SP2)	250
Tableau 25 : Effet direct des institutions sur la croissance (2002-2016).....	253
Tableau 26 : Résumé statistique pour la SP1 et la SP2	259
Tableau 27 : Matrice de corrélations sous-période 1.....	261
Tableau 28 : Matrice de corrélations sous-période 2.....	262
Tableau 29 : Effet direct des institutions sur la croissance (sous-période 1).....	263
Tableau 30 : Effet direct des institutions sur la croissance (SP2)	265
Tableau 31 : Résumé statistique des variables.....	269
Tableau 32 : Matrice de corrélations	270
Tableau 33 : Effet direct de la gouvernance sur la croissance économique – panel à EFIT ..	271
Tableau 34 : Résumé statistique des variables pour la SP1	273
Tableau 35 : Résumé statistique des variables pour la SP2.....	274
Tableau 36 : Matrice de corrélations (SP1 et SP2)	275

Tableau 37 : Effet direct de l'indicateur global de gouvernance en SP1 – panel à EFIT	277
Tableau 38 : Effet direct de l'indicateur global de gouvernance en SP2 – panel à EFIT	277
Tableau 39 : Effet indirect de la gouvernance sur la croissance (SP1) – Panel à EFIT	278
Tableau 40 : Effet indirect de la gouvernance globale sur la croissance (SP2) – Panel à EFIT	280
Tableau 41 : Résumé statistique des variables du modèle.....	284
Tableau 42 : Matrice de corrélations	285
Tableau 43 : Effets des institutions sur la croissance – panel à EFIT	286
Tableau 44 : Résumé statistique des variables (SP1)	290
Tableau 45 : Résumé statistique des variables (SP2)	291
Tableau 46 : Matrice de corrélations (SP1 et SP2)	292
Tableau 47 : Effet direct des institutions sur la croissance (SP1) – panel à EFIT	294
Tableau 48 : Effet direct des institutions sur la croissance (SP2) – panel à EFIT	296
Tableau 49 : Etudes analysant le rôle des institutions sur la croissance en utilisant la classification de Rodrik (2005)	300
Tableau 50 : Effet direct des institutions sur la croissance – panel à EFIT (Rodrik, 2005) ...	301
Tableau 51 : Effet direct des institutions sur la croissance SP1 – panel à EFIT (Rodrik, 2005)	303
Tableau 52 : Effet direct des institutions sur la croissance (SP2) – panel à EFI (Rodrik, 2005)	305
Tableau 53 : Résultats d'estimation de l'effet séparé des institutions sur la croissance (2002 – 2016).....	307
Tableau 54 : Résultats d'estimation de l'effet des institutions de création de marché en SP1	308
Tableau 55 : Résultats d'estimation de l'effet des institutions de création de marché en SP2	309
Tableau 56 : Résultats d'estimation de l'effet des institutions de légitimation en SP1	310
Tableau 57 : Résultats d'estimation de l'effet des institutions de légitimation en SP2	311
Tableau 58 : Récapitulatif des résultats en panel de l'effet combiné des institutions sur la croissance des PEID	313
Tableau 59 : Récapitulatif des résultats en panel de l'effet individuel des institutions sur la croissance des PEID	313

Table des matières

Remerciements	5
Sommaire	7
Chapitre introductif.....	8
Chapitre I :.....	27
Bonne gouvernance, institutions et croissance économique : quels liens, quelles mesures et quels résultats ?.....	27
Section 1 : Les concepts de « bonne gouvernance » et d'« institutions ».....	28
1. La « bonne gouvernance » : une notion difficile à définir	28
1.1. La gouvernance.....	28
1.2. De l'émergence de la notion de « bonne gouvernance »	31
1.3. ... aux diverses conceptions des institutions internationales.....	32
2. Les institutions et l'opérationnalisation de la « bonne gouvernance ».....	34
2.1. Les institutions : un concept à géométrie variable.....	35
2.2. Les différentes classifications des institutions.....	37
2.3. Les théories du changement institutionnel	41
2.4. Les déterminants de la qualité des institutions	45
2.4.1. L'approche politique et économique	45
2.4.2. L'approche culturelle	47
2.4.3. L'approche historique	48
2.4.4. L'approche géographique.....	53
Section 2 : Une revue des indicateurs de gouvernance et de la qualité institutionnelle	54
1. Mesures de la qualité des institutions économiques.....	55
1.1 Les indicateurs de liberté économique... ..	55
1.1.1 ... du Fraser Institute.....	55
1.1.2 ... de la Fondation Héritage.....	57
1.2 Les indicateurs de risque-pays.....	59
1.2.1 ... de l'International Country Risk Guide	59
1.2.2 ... du Business Environment Risk Intelligence	61
1.3 Les indicateurs de la Banque mondiale	62
1.3.1 Le rapport « Doing Business »	62
1.3.2 Les indicateurs mondiaux de gouvernance.....	63
1.3.3 Le rapport « Country Policy Institutional Assessment ».....	66
2. Mesures de la qualité des institutions politiques	68
2.1 L'indicateur de démocratie Polity IV	68

2.2 L'indicateur de liberté politique du Freedom House	70
2.3 L'indice de perceptions de la corruption.....	71
2.4 Le Political Risk Index de l'ICRG	72
3. Choix des indicateurs de gouvernance retenus dans nos travaux	77
Section 3 : Une revue de la littérature empirique sur le lien qualité institutionnelle et performances économiques.....	79
1. Les études liant gouvernance globale et performances économiques... ..	82
1.1 ... Sur large échantillon	82
1.2 ... Sur des régions spécifiques	86
1.2.1 Région d'Afrique.....	86
1.2.2 Région MENA.....	88
1.1.3 Région d'Asie.....	89
1.1.4 Région d'Europe.....	90
2. Les études liant différentes dimensions de la gouvernance et les performances économiques... ..	93
2.1 ... Sur large échantillon	93
2.2... Sur des régions spécifiques	99
2.2.1 Région d'Afrique.....	99
2.2.2 Région MENA.....	101
2.2.3 Région d'Asie.....	104
2.2.4 Région d'Europe.....	106
3. Une critique des études empiriques : les principales sources d'hétérogénéité	111
Chapitre II :	115
Etude comparative de la qualité institutionnelle dans les PEID	115
Section 1 : Les PEID, des économies en développement véritablement à part ?.....	116
1. Présentation des bassins insulaires	116
1.1 Économies insulaires de la région Caraïbe.....	117
1.1.1 Caractéristiques géographiques.....	117
1.1.2 Caractéristiques politiques et culturelles	119
1.1.3 Caractéristiques démographiques et sociales.....	120
1.1.4 Caractéristiques économiques et commerciales.....	121
1.2 Économies insulaires de la région Pacifique	124
1.2.1 Caractéristiques géographiques.....	124
1.2.2 Caractéristiques politiques et culturelles	126
1.2.3 Caractéristiques démographiques et sociales.....	127
1.2.4 Caractéristiques économiques et commerciales.....	128
1.3 Économies insulaires de la région AIMS	130
1.3.1 Caractéristiques géographiques.....	131

1.3.2	Caractéristiques politiques et culturelles	132
1.3.3	Caractéristiques démographiques et sociales.....	134
1.3.4	Caractéristiques économiques.....	135
2.	Des territoires qui se distinguent des autres économies en développement ?	137
2.1	Les tests de comparaison de moyennes sur 2 échantillons	138
2.1.1	Résultats des tests de comparaison	140
2.1.1.1	Petits États insulaires en Développement vs ensemble des économies mondiales 141	
2.1.1.2	Petits États Insulaires en Développement vs Pays en Développement (PEID vs PED) 144	
2.1.1.3	Petits États Insulaires en Développement vs Petits États	147
2.2	L'analyse en composantes principales (ACP)	153
2.2.1	Principaux résultats de l'ACP.....	154
2.2.1.1	Analyse de la matrice de corrélations	154
2.2.1.2	Analyse des résultats de l'ACP.....	158
2.2.2	La classification ascendante hiérarchique (CAH).....	162
2.2.3	Principaux enseignements	165
Section 2 : Quelle qualité de la gouvernance institutionnelle dans les PEID ?		167
1.	Importance d'un bon cadre institutionnel pour les petits territoires	167
2.	Analyses comparatives de la gouvernance dans les PEID	172
2.1	Evolution comparée de la qualité de la gouvernance par bassin insulaire	173
2.2	Indicateur global de gouvernance moyen 1996 - 2016	176
2.3	Positionnement mondial des PEID	179
2.4	Comparaison des performances institutionnelles en 2002 et 2016	181
2.5	Profils socio-économiques et culturels des PEID... ..	184
2.5.1	... les mieux gouvernés	184
2.5.2	... les moins bien gouvernés.....	188
2.6	Une spécificité insulaire ?	191
Section 3 : Une analyse simple de la relation entre la gouvernance institutionnelle, la croissance et le développement économique		193
1.	Quelques faits stylisés.....	193
1.1.	Revenu par habitant : évolution et disparités dans les PEID	193
1.2.	Taux de croissance du PIB par tête : évolution et disparités entre les PEID	196
2.	Essai sur l'effet d'un déficit/surplus de gouvernance sur la croissance des PEID	198
2.1.	Brève revue de la littérature	198
2.2.	Estimation du déficit/surplus de gouvernance des PEID	201
2.3.	Classement des PEID en déficit/surplus de gouvernance institutionnelle.....	207
2.4.	Déficit/surplus de gouvernance et taux de croissance du PIB/tête	210

2.5.	Déficit/surplus de gouvernance et réponse à la crise économique mondiale de 2008	213
2.5.1.	Classement des économies en déficit/surplus de gouvernance en 2002 et 2016	214
2.5.2.	Qualité de la gouvernance et taux de croissance du revenu par tête	215
Chapitre III :		219
Essai sur la qualité institutionnelle et la croissance économique dans les PEID		219
Section 1 : Cadrage de l'étude empirique		220
1.	Les objectifs	220
2.	Spécification générale du modèle	221
3.	Les variables	222
4.	Echantillon	226
5.	Méthodologies de l'étude	227
Section 2 : Gouvernance et croissance économique dans les PEID– une analyse en coupe transversale		229
1.	Effet de la gouvernance sur la croissance économique	229
1.1.	Approche graphique	229
1.2.	Quelques statistiques	231
1.3.	Estimation de l'effet de l'IGG sur l'ensemble de la période	234
1.3.1.	Méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO)	234
1.3.1.1.	Effet direct de la gouvernance sur la croissance	234
1.3.1.2.	Effet indirect de la gouvernance sur la croissance	235
1.3.2.	Méthode des doubles moindres carrés ordinaires (DMCO)	237
1.3.2.1.	Recherche des meilleurs instruments pour l'IGG	237
1.3.2.2.	Résultats d'estimation de l'effet direct de la gouvernance sur la croissance économique	240
1.4.	Estimation par les MCO de l'effet de l'IGG en considérant deux sous-périodes	242
1.4.1.	Approche graphique	242
1.4.2.	Quelques statistiques	244
1.4.3.	Résultats d'estimation de l'effet direct de la gouvernance sur la croissance en SP1 et SP2	246
1.4.4.	Résultats d'estimation de l'effet indirect de la gouvernance en SP1 et SP2	248
2.	Effet des composantes institutionnelles sur la croissance économique	251
2.1.	Effet direct des composantes institutionnelles sur l'ensemble de la période	251
2.1.1.	Approche graphique	251
2.1.2.	Résultats d'estimation de l'effet combiné des six domaines institutionnels sur la croissance	253
2.2.	Effet direct des composantes institutionnelles en considérant deux sous-périodes	255
2.2.1.	Approche graphique	255
2.2.2.	Quelques statistiques	259

2.2.3.	Résultats d'estimation de l'effet combiné des composantes institutionnelles sur la croissance (SP1)	262
2.2.4.	Résultats d'estimation de l'effet combiné des composantes institutionnelles sur la croissance (SP2)	264
3.	Principaux résultats des estimations en coupe transversale	266
Section 3 : Gouvernance et croissance économique dans les PEID – une étude en données de panel		268
1.	Effet de la gouvernance sur la croissance économique par les données de panel à effet fixes	268
1.1.	Effet de l'IGG sur l'ensemble de la période.....	268
1.1.1.	Quelques statistiques	268
1.1.2.	Résultats d'estimation de l'effet de la gouvernance sur la croissance.....	271
1.2.	Effet de l'IGG en considérant deux sous-périodes	272
1.2.1.	Quelques statistiques	272
1.2.2.	Résultats d'estimation de l'effet de la gouvernance sur la croissance en SP1 et en SP2	276
1.2.3.	Résultats d'estimation de l'effet indirect de la gouvernance en SP1	278
1.2.4.	Résultats d'estimation de l'effet indirect de la gouvernance en SP2	279
1.3.	Principaux résultats de l'effet de la gouvernance sur la croissance économique	281
2.	Effet combiné des composantes institutionnelles sur la croissance.....	283
2.1.	Estimation de l'effet des institutions sur l'ensemble de la période.....	283
2.1.1.	Quelques statistiques	283
2.1.2.	Résultats de l'effet direct des institutions sur la croissance économique (EFIT).....	286
2.2.	Estimation de l'effet des institutions en considérant deux sous-périodes	289
2.2.1.	Quelques statistiques	289
2.2.2.	Résultats d'estimation de l'effet direct des institutions sur la croissance en SP1	293
2.2.3.	Résultats d'estimation de l'effet direct des institutions sur la croissance en SP2	295
3.	Effets des institutions sur la croissance (cadre de Rodrik, 2005)	298
3.1.	Le cadre d'analyse de Rodrik (2005)	298
3.2.	Résultats de l'effet combiné des institutions sur la croissance sur l'ensemble de la période	301
3.3.	Résultats d'estimation de l'effet combiné des institutions sur la croissance en SP1	302
3.4.	Résultats d'estimation de l'effet combiné des institutions sur la croissance en SP2	304
3.5.	Résultats d'estimation de l'effet séparé des institutions sur la croissance... ..	306
3.5.1.	... pour l'ensemble de la période	306
3.5.2.	... pour les sous-périodes	308
4.	Principaux résultats de l'effet des institutions sur la croissance	311
Chapitre conclusif.....		315
Bibliographie.....		326

Liste des abréviations et acronymes	363
Liste des figures.....	365
Liste des graphiques.....	365
Liste des tableaux	366
Table des matières	368
Annexes.....	374

Annexes

**Annexe Chap. 1 - 1 Liste des PEID couverts par l'indice de liberté économique du
Fraser Institute**

Données	Périodicité	PEID couverts	Données disponibles à partir de :
5 grands domaines de la liberté économique :	Dès 1970 les données sont disponibles tous les 5 ans puis à partir de 2000 les données sont annuelles	Bahamas	1975
* Taille du secteur public		Bahreïn	1975
(consommation gouvernementale, transferts et subventions, tx d'imposition marginal supérieur..)		Barbade	1975
		Belize	1980
* Structure juridique et respect des droits de propriété		Cap-Vert	2010
(exécution légale des contrats, protection des droits de propriété, indépendance judiciaire...)		République Dom.	1980
		Fidji	1975
* Libre accès à une monnaie stable		Guinée-Bissau	1990
(croissance monétaire, écart-type de l'inflation..)		Guyana	1985
		Haïti	1980
* Libre-échange international		Jamaïque	1980
(barrières douanières réglementaires, contrôle des mouvements de capitaux et des personnes..)		Ile Maurice	1975
		Papouasie Nouvelle-Guinée	1985
* Densité réglementaire		Seychelles	2013
(réglementation du marché du crédit, du marché du travail, des affaires, etc.)		Singapour	1970
		Suriname	2010
		Timor Oriental	2010
		Trinidad-et-Tobago	1975

Source : auteure à partir du Fraser Institute (2016)

**Annexe Chap. 1 – 2 : Liste des PEID couverts par l'indice de liberté économique de la
Fondation Heritage**

Données	Périodicité	PEID couverts	Données disponibles à partir de :
		Barbade	1996
		Bahreïn	1995
10 indices :		Bahamas	1995
* liberté d'entreprendre (coût de création, d'exploitation et de fermeture d'entreprise, licence ...)		Belize	1995
		Cap-Vert	1996
* liberté des échanges (barrières non tarifaires, droits de douanes ..)		Comores	2009
		Cuba	1995
* liberté fiscale (taux d'imposition le plus élevé des particuliers et des sociétés, etc.)		Dominique	2009
		République Dom.	1995
* liberté financière (réglementation gouvernementale des services financiers, etc.)		Fidji	1995
		Guinée-Bissau	1999
* liberté monétaire (taux d'inflation, contrôle des prix..)		Guyana	1995
		Haïti	1995
* liberté du travail (période de préavis, rigidité des heures, indemnités obligatoires de départ, taux d'activité, etc.)		Ile Salomon	2009
	Données annuelles depuis 1995	Jamaïque	1995
* liberté d'investissement (restrictions réglementaires, transactions requérant l'approbation du gouvernement, etc.)		Kiribati	2009
		Maldives	2009
		Maurice	1999
		Micronésie	2009
		Papouasie Nouvelle-Guinée	1996
		Ste Lucie	2009
		St Vincent	2009
		Samoa	1996
		Sao Tome-et-Principe	2009
		Seychelles	2009
		Singapour	1995
* Droits de propriétés (probabilité que l'Etat expropriera la propriété privée, indépendance du pouvoir judiciaire...)		Suriname	1996
		Timor Oriental	2009
		Tonga	2009
* liberté d'échapper à la corruption		Trinidad-et-tobago	1996
* liberté du gouvernement		Vanuatu	2009

Source : auteure à partir de Fondation Héritage (2016)

Annexe Chap. 1 – 3 : Liste des PEID couverts par l'indicateur de risque-pays de l'ICRG

Données	Périodicité	PEID couverts	Données disponibles à partir de :
	Données mensuelles et annuelles depuis 1980	Bahamas	sept-90
* Indice de risque économique		Bahreïn	janv-84
(PIB par tête, croissance du PIB réel, taux d'inflation annuel, etc.)		Cuba	oct-85
		République Dom.	janv-84
		Guinée-Bissau	sept-90
* Indice de risque financier		Guyana	sept-90
(stabilité du taux de change, dette extérieure ...)		Haïti	janv-84
		Jamaïque	janv-84
* Indice de risque politique		Papouasie Nouvelle-Guinée	mai-84
(corruption, qualité de la bureaucratie, stabilité du gouvernement, etc.)		Singapour	janv-84
		Suriname	sept-90
		Trinidad	janv-84

Source : auteure à partir de ICRG (2016)

Annexe Chap. 1 – 4 : Liste des PEID couverts par le rapport Doing Business

Données	Périodicité	PEID couverts	Données disponibles à partir de :
		Antigua-et-Barbuda	2006
10 ensembles d'indicateurs :		Bahamas	2008
* création d'entreprises (coût, nombre de procédures, délai, capital minimum requis ...)		Barbade	2012
		Belize	2006
		Cap-Vert	2006
* obtention d'un permis de construire (délai, coût, indice de contrôle qualité avant, pendant et après la construction, nbre de procédures...)		Comores	2006
		Dominique	2006
		Fidji	2004
* raccordement à l'électricité (coût, nombre de procédures, délai, etc.)		Grenade	2006
		Guinée-Bissau	2006
	Données annuelles depuis 2003	Guyana	2005
* transfert de propriété (nombre de procédures, délai, coûts, indicateurs de qualité de l'administration foncière, etc.)		Haiti	2004
		Ile Marshall	2004
		Ile Salomon	2004
		Jamaïque	2004
* obtention de prêts (indice relatif à l'étendue de l'information sur le crédit, etc.)		Kiribati	2004
		Maldives	2004
		Maurice	2005
* protection des investisseurs minoritaires (indices de transparence des entreprises, de		Micronésie	2004
protection des actionnaires minoritaires...)		Palau	2004
		Papouasie Nouvelle Guinée	2004
		Porto-Rico	2004
* paiement des taxes et impôts (délai de paiement, taxes et charges sociales...)		République Dom.	2004
		St Kitts	2006
		Ste Lucie	2006
* commerce transfrontalier (délai et coût à l'export, à l'import liés au respect des exigences documentaires ...)		St Vincent	2006
		Samoa	2004
		Sao Tome-et-Principe	2005
* exécution des contrats (délai, coût, qualité des procédures judiciaires..)		Seychelles	2006
		Singapour	2004
		Suriname	2006
* réglementation en cas de faillite (taux de recouvrement, coût, délai ...)		Timor Oriental	2005
		Tonga	2004
		Trinidad-et-Tobago	2006
		Vanuatu	2004

Source : auteure à partir de Doing Business (2016)

Annexe Chap. 1 – 5 : Liste des PEID couverts par les indicateurs mondiaux de gouvernance

Données / variables	Périodicité	PEID couverts	Données complètes à partir de :
		Antigua-et-Barbuda	1996
		Anguilla	2004
		Bahamas	1996
		Bahreïn	1996
Six indicateurs de gouvernance :		Barbade	1996
		Aruba	2004
* Voix et responsabilité :		Belize	1996
déterminant dans quelle mesure les citoyens d'un pays		Bermude	1996
participent réellement à l'élection de leurs gouvernants		Iles Caïmans	1996
(liberté d'association, d'expression, indépendance de la presse)		Iles Cook	2009
		Iles Fidji	1996
		Cap-Vert	1996
* Stabilité politique :		Comores	1996
évaluant la probabilité de voir le gouvernement déstabilisé		Cuba	1996
voire renversé par des moyens violents ou inconstitutionnels		Dominique	1996
		République Dominicaine	1996
		Guam	2004
* Efficacité du gouvernement :		Grenade	1996
mesurant la qualité des services publics et de l'administration,		Guiné-Bissau	1996
les compétences des agents de la fonction publique, leur		Guyana	1996
degré d'indépendance à l'égard des pressions politiques, la		Haiti	1996
qualité des politiques publiques et la responsabilité effective		Jamaïque	1996
du gouvernement quant à ces politiques		Kiribati	2003
	Données annuelles depuis 2002 mais produites chaque deux ans de 1996 à 2002	Maldives	1996
		Marshall (Iles)	1996
* Qualité de la réglementation :		Maurice (Ile)	1996
évaluant la capacité du gouvernement à formuler et à appliquer		Micronésie	1998
des règles adaptées favorisant le développement du secteur privé;		Nauru	2007
mesurant les entraves réglementaires au fonctionnement des		Niue	2009
des marchés et le poids d'une réglementation abusive sur le		Palau	2008
développement entrepreneurial et le commerce extérieur		Papouasie Nouvelle-Guinée	1996
		Porto Rico	1996
		Réunion	2004
* Etat de droit :		Samoa (Américain)	2004
mesurant la capacité d'une société à mettre en place un environ-		Samoa	1996
nement de confiance dans lequel des règles justes servent de		Sao Tome	1996
socle aux interactions socioéconomiques. Evaluant la capacité à		Seychelles	1996
faire appliquer et respecter les contrats et les droits de propriété		Solomon (Ile)	1998
		St Kitts	1998
		Ste Lucie	1998
* Contrôle de la corruption :		St Vincent	1998
mesurant l'abus des pouvoirs publics à des fins lucratives, en		Suriname	1996
intégrant les formes mineures et majeures de corruption.		Timor-Leste	2002
Evaluant l'enrichissement des individus disposant d'une position		Tonga	1998
de pouvoir		Trinidad-et-Tobago	1996
		Tuvalu	2003
		Vanuatu	1998
		Iles Vierges Américaines	2004

Source : auteure à partir de Banque mondiale (2016)

Annexe Chap. 1 – 6 : Liste des PEID couverts par le CPIA

Données / variables	Périodicité	PEID couverts	Données disponibles à partir de :
	Données annuelles depuis 1977 mais publiques à partir de 2006	Cap Vert	2005
* Gestion économique :		Comores	2005
La gestion macroéconomique		Dominique	2005
La politique budgétaire		Grenade	2005
La politique d'endettement		Guinée-Bissau	2005
		Guyana	2005
* Politiques structurelles :		Haïti	2005
Les politiques commerciales		Kiribati	2005
La politique financière		Maldives	2005
L'environnement réglementaire pour les entreprises		Marshall	2011
		Micronésie	2011
* Politiques d'intégration sociale et d'équité :		Papouasie Nouvelle-Guinée	2005
Egalité des sexes		Samoa	2005
Equité dans l'utilisation des ressources publiques		Sao Tome-et-principe	2005
La protection sociale et l'emploi,etc.		Salomon (Ile)	2005
		Ste Lucie	2005
* Gestion du secteur public et des institutions :		St Vincent	2005
Les droits de propriété..		Timor Oriental	2006
La qualité de l'administration		Tonga	2005
La qualité de la gestion budgétaire et financière, etc.		Tuvalu	2012
		Vanuatu	2005

Source : auteure à partir du CPIA (2016)

Annexe Chap. 1 – 7 : Liste des PEID couverts par le Polity IV

Données	Périodicité	PEID couverts	Données disponibles à partir de :
	Données annuelles à partir de 1800	Bahreïn	1971
		Cap-Vert	1975
		Comores	1975
Indice de démocratie		Cuba	1902
Indice d'autocratie		République Dominicaine	1844
Polity		Fidji	1970
Polity2		Guinée-Bissau	1974
Durable		Guyana	1966
		Haïti	1820
		Jamaïque	1959
		Maurice (Ile)	1968
		Papousie Nouvelle-Guinée	1975
		Singapour	1959
		Suriname	1975
		Salomon (Ile)	1978
		Timor-Leste	2002
		Trinidad-et-Tobago	1962

Annexe Chap. 1 - 8 : liste des PEID couverts par l'indice du Freedom House

Données	Périodicité	PEID couverts	Données disponibles à partir de :
		Antigua-et-Barbuda	1982
		Bahamas	1974
		Bahreïn	1973
		Barbade	1973
10 indicateurs pour les		Belize	1982
* Droits politiques :		Cap-Vert	1976
Processus électoral (3)		Comores	1976
Pluralisme politique et participation (4)		Cuba	1973
Fonctionnement du gouvernement (3)		Dominique	1979
(2 questions subsidiaires)		République Dominicaine	1973
		Timor Oriental	1999
		Iles Fidji	1973
		Grenade	1975
		Guinée-Bissau	1975
		Guyana	1973
		Haïti	1973
		Jamaïque	1973
15 indicateurs pour les		Kiribati	1980
* Libertés civiles :		Marshall (Iles)	1991
Liberté d'expression et de croyance (4)		Maldives	1973
Droits associatifs et organisationnels (3)		Maurice	1973
Etat de droit/ <i>Rule of Law</i> (4)		Micronésie	1991
Autonomie personnelle et droits individuels (4)		Nauru	1973
		Palau	1995
		Papouasie Nouvelle Guinée	1976
		Porto Rico	1974
		Singapour	1973
		St Kitts	1984
		Ste Lucie	1980
		St Vincent	1980
		Samoa	1973
		Sao Tome-et-Principe	1976
		Seychelles	1977
		Salomon (Ile)	1979
		Suriname	1976
		Tonga	1973
		Trinidad-et-Tobago	1973
		Tuvalu	1979
		Vanuatu	1981

Annexe Chap. 1 – 9 : Liste des PEID couverts par le CPI

Données	Périodicité	PEID couverts	Données disponibles à partir de :
		Barbade	2004
		Belize	2003
		Cap-Vert	2007
		Comores	2007
		Cuba	2003
Un indice de perception de la corruption		Dominique	1998
tenant compte de :		Guinée-Bissau	2001
* la grande corruption	Données annuelles	Guyana	2005
* la petite corruption	depuis 1995 -	Haïti	2001
* la corruption politique	mais pas de	Jamaïque	1998
	régularité pour	Maurice	2002
et le rang des pays considérés.	les SIDS,	Papouasie Nouvelle Guinée	2003
	changements	Porto Rico	2008
	de sources	République Dominicaine	2003
		Soa Tome-et-Principe	2007
		Samoa	2007
		Seychelles	1998
		St Vincent	2007
		Suriname	2004
		Timor Oriental	2006
		Trinidad-et-Tobago	2003

Source : auteure à partir de CPI (2016)

Annexe Chap.1 – 10 : Liste des PEID couverts par le Political Risk Index de l'ICRG

Données	Périodicité	PEID couverts	Données disponibles à partir de :
12 composantes:		Cuba	1985
Stabilité du gouvernement		République Dominicaine	1984
Conditions socio-économiques		Guyana	1990
Profil d'investissement	Données	Haïti	1984
Conflits internes et externes	mensuelles et	Jamaïque	1984
Corruption ; "Law and Order"	annuelles	Papouasie Nouvelle-Guinée	1984
Militaires/Religions en politique	depuis 1980	Singapour	1984
Tensions ethniques		Suriname	1990
Responsabilité démocratique		Trinidad-et-Tobago	1984
Qualité de la bureaucratie			

Source : auteure à partir de ICRG (2016)

Annexe Chap. 1 – 11 : Etudes empiriques sur la relation entre gouvernance et croissance économique

Auteurs	Echantillons / période	Mesures de gouvernance	Principaux résultats	Méthode d'estimation	Variable dépendante
Travaux sur l'effet de la gouvernance utilisant la base de données de la Banque mondiale					
Burnside et dollar (2004)	124 pays/ 1990	Indicateur global de gouvernance (WGI)	La gouvernance a un effet direct sur la croissance. L'aide conditionnée par les institutions stimule la croissance.	Coupe transversale (MCO, variables instrumentales)	Taux de croissance du PIB par tête
Adams et Mengistu (2008)	82 pays en développement / 1991 - 2002	Indicateur global de gouvernance (WGI) à partir d'une ACP	Effet positif et significatif de la gouvernance sur la croissance économique.	MCO avec variables indicatrices	Taux de croissance du PIB réel et PIB réel par habitant
Feeny et McGillivray (2010)	29 Petits États Insulaires en Développement / 1980 - 2004	Indice global de gouvernance (WGI)	Effet positif et non-significatif de la gouvernance globale sur la croissance économique	MCO et données de panel (Effets fixes et GMM)	Croissance du PIB par habitant
Alonso (2011)	154 pays / 2006 - 2007	Indice de gouvernance globale (WGI)	Effet positif et significatif de la gouvernance. La qualité institutionnelle a un rôle essentiel	Double moindres carrés avec technique de variables instrumentales	Revenu par habitant
Siddique, Nawaz et Majeed (2016)	91 pays / 1999-2014	Indice global de gouvernance (WGI)	Effet positif et significatif de la gouvernance institutionnelle sur la croissance économique. Effet indirect de la qualité institutionnelle wue la croissance par le biais de la population.	Panel (effets aléatoires et GMM)	PIB par habitant

Fayissa et Nsiah (2013)	39 pays d'Afrique Sub-saharienne / 1995 - 2004	Indicateur global de gouvernance (WGI)	La bonne gouvernance a un impact positif et significatif sur la croissance.	données de panel (effets fixes, aléatoires, GMM et quantile regression)	log PIB par tête
Salawu et al (2018)	3 pays Afrique Sub-sahariaenne /1996-2015	Indicateur global de gouvernance construit à l'aide d'une ACP sur les 6 indicateurs (WGI) + les 6 indices individuels	L'indicateur de gouvernance global a un impact positif et significatif sur la croissance d'Afrique du Sud et Ghana mais négatif sur celledu Nigéria - Des 6 dimensions seuls PS et CC ont un impact positif sur le Ghana et l'Afrique du Sud - VA et CC ont un impact négatif et significatif sur le Nigéria	MCO et panel (GMM)	Taux de croissance du PIB annuel
Han et al. (2014)	215 pays focus sur 44 pays en développement d'Asie / 1998-2011	Indicateur synthétique de gouvernance construit à partir d'une ACP sur 6 indices de gouvernance le + les six indicateurs pris séparément (WGI)	La gouvernance (approximée par l'indice synthétique de gouvernance et par les six dimensions de la gouvernance) a un effet positif et significatif sur le PIB par tête.	données de panel (effets fixes et GMM)	log PIB par habitant
			Tous les indicateurs de gouvernance ont un impact positif et significatif sur la croissance économique.		Taux de croissance PIB par tête
Emara et Chiu (2016)	188 pays focus 21 MENA / 2009 et 2013	Indicateur de gouvernance à l'aide d'une ACP sur 6 indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale (WGI)	Relation positive et significative entre la gouvernance et la croissance économique.	Etude en coupe transversale	PIB par habitant
Mtiraoui et Lassoued (2014)	20 pays OCDE / 1998 - 2006	Indice de la qualité de la gouvernance construit à partir des indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale (WGI)	La qualité de la gouvernance agit positivement et significativement sur la croissance. La qualité institutionnelle affecte également la croissance via le facteur capital humain.	données de panel dynamique (GMM)	Taux de croissance du PIB par tête
Nawaz et al. (2014)	35 pays asiatiques (16 développés et 19 en développement) / 1996 - 2012	Indicateur global de gouvernance à l'aide d'une ACP à partir des données WGI ET indicateurs de gouvernance désagrégés	Les institutions sont importantes pour déterminer la croissance économique à LT dans les économies asiatiques. L'impact des institutions diffère selon les économies asiatiques et dépend du niveau de développement économique	données de panel (effets fixes et dynamique GMM)	Taux de croissance du PIB par tête

Kuipou et al. (2015)	14 pays africains de la zone CFA / 1996-2012	Indicateur synthétique constitué à partir des indices de gouvernance de la Banque mondiale avec la méthode C-FAR (WGI)	Effet direct de la gouvernance sur la croissance dans la zone Franc est non significatif. La gouvernance a cependant un effet positif et non-significatif dans la CEMAC et significatif en zone UEMOA	données de panel (GMM)	Taux de croissance du PIB par tête
Adedokun (2017)	47 pays d'Afrique Subsaharienne / 1996-2012	Indicateur global de gouvernance (WGI)	La gouvernance est positivement et significativement corrélée à la croissance économique. Résultat valable pour la majorité des échantillons retenus.	données de panel (GMM)	Taux de croissance du PIB par habitant
Quibria (2006)	151 pays focus sur 29 pays asiatiques / 2003	Indice global de gouvernance (WGI)	Il n'existe pas de relation fortement positive et significative entre la gouvernance et la croissance économique	Etude en coupe transversale	Niveau du revenu par habitant
Lazarov et Slaveski (2015)	13 PECO en transition / 1993-2007	Indice global de gouvernance (WGI) ; indice de qualité institutionnelle (indice de corruption, droits politiques et libertés civiles) et indice de transition (BERD)	Effet positif et significatif des institutions sur la croissance économique des PECO avant la crise. Cet effet devient significativement négatif après la crise de 2008.	données de panel (OLS, effets aléatoires, fixes et GMM)	Taux de croissance du PIB par tête
Easterly et Levine (2003)	72 anciennes colonies / 1995	Indice global de gouvernance (WGI)	Effet positif et significatif de la gouvernance sur le développement économique	MCO et variables instrumentales	PIB par tête
Lahouij (2017)	6 pays non exportateur de pétrole / 2002-2013	Indice global de gouvernance (WGI)	Effet positif et significatif de la gouvernance - canal de transmission liberté économique et IDE	panel à effets fixes et aléatoires	croissance du PIB par tête
Kraipornsak (2018)	16 pays d'Asie / 1996-2016	Indicateur global de gouvernance (WGI)	La gouvernance est essentielle à la croissance du PIB par habitant dans ces territoires	données de panel (effets fixes - LSDV)	PIB par habitant

Aladlani (2019)	22 pays MENA / 1996-2017	6 indicateurs de gouvernance (WGI) et indicateur de gouvernance globale	En considérant l'échantillon total, la gouvernance n'a aucun effet sur la croissance économique. Mais en classant les économies par revenu, région et type de régime, certaines dimensions de la gouvernance ont un effet sur la croissance	données de panel (effets aléatoires)	croissance du PIB et du PIB par tête
Cooray (2009)	71 pays développés, en développement et en transition / 1996-2003	Variables indicatrices à partir d'un indicateur de la qualité de la gouvernance construit en moyennant les six indicateurs de la Banque mondiale (WGI)	La gouvernance affecte positivement et significativement la croissance. L'investissement physique et le capital humain sont des canaux de transmission de la gouvernance vers la croissance économique.	étude en coupe transversale et données de panel dynamique	PIB par habitant
Beck et Laeven (2006)	24 pays d'Europe en transition / 1992-2004	Indicateur global de gouvernance (WGI) et indice de réforme institutionnelle de la banque Européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)	La qualité de la gouvernance a un effet positif et significatif sur la croissance économique moyenne.	double moindres carrés	PIB par tête
Travaux sur l'effet de la gouvernance utilisant d'autres bases de données					
Seldadyo, Nugroho et Haan (2007)	82 pays / 1984 - 2004	Indice synthétique de gouvernance (ICRG)	Effet positif et significatif de la gouvernance sur la croissance	Modèle de régression parcimonieux	Taux de croissance moyen du PIB par habitant
Knack et Keefer (1995)	130 pays / 1974-1989	Indice synthétique à partir de la qualité bureaucratique, qualité du système judiciaire, risque d'expropriation et de répudiation des contrats par le gouvernement (ICRG et BERI)	Forte relation positive entre la qualité des institutions et la croissance. Le développement institutionnel accélère le taux de convergence entre pays développé et pays en développement	Etude en coupe transversale	Investissement et Taux de croissance annuel moyen du PIB/habitant Etude de convergence

Siddiqui et Ahmed (2013)	84 pays / 2002-2006	Index of Institutionalized Social Technologies à partir d'une analyse en composante principale (WGI, BERI, ICRG, etc.) et ses 3 composantes principales	les institutions exercent une influence importante et positive sur la croissance économique.	données de panel (panel pooled et GMM)	Taux de croissance du PIB par habitant
Aron (2000)	138 pays/ 1980-1989	indice synthétique de la qualité institutionnelle, indice de la qualité de la bureaucratie (BERI) et indice de la corruption (Knack et Keefer, 1995)	Effet positif et significatif de la qualité institutionnelle sur la croissance économique via le volume d'investissement	Etude en coupe transversale	Taux de croissance réel par habitant
Law et Bany-Ariffin (2008)	72 pays / 1980-2001	indice agrégé de la gouvernance (ICRG) + les 5 indicateurs (corruption, État de droit, qualité de la bureaucratie, risque d'expropriation et de répudiation des contrats par le gouvernement (ICRG) pris séparément	la qualité institutionnelle a un effet positif et significatif à tous les stades de développement économique. Elle est néanmoins plus réactive dans les économies à revenu faible et intermédiaire.	panel dynamique (GMM et moyenne combinée du groupe)	Taux de croissance du PIB par habitant
Amaira (2012)	19 pays émergents / 1990-2005	Indice global de gouvernance et 6 sous-indicateurs (respect des contrats, respects des lois, ethnique, corruption, bureaucratie et niveau de risque) de ICRG pris séparément	La bonne gouvernance est vitale la croissance. Elle contribue à l'accélération du rythme de l'investissement nécessaire à la croissance économique.	données de panel dynamique (GMM)	log PIB réel par tête

Annexe Chap. 1 – 12 : Etudes empiriques sur la relation entre plusieurs composantes de la gouvernance de la BM et la croissance économique

Auteurs	Echantillons / période	Mesures de gouvernance	Principaux résultats	Méthode d'estimation	Variable dépendante
Travaux sur l'effet des composantes institutionnelles utilisant la base de données de la Banque mondiale					
Gani (2011)	84 pays en développement / 1996 - 2005	6 Indicateurs de gouvernance pris successivement (WGI)	Effet négatif et significatif de la démocratie et du contrôle de la corruption ; Effet positif et significatif de la stabilité politique et de l'efficacité du gouvernement ; Effet négatif et non-significatif de la qualité de la réglementation ; Effet négatif et non-significatif de l'État de droit	Etude en coupe transversale (MCO)	Taux de croissance du PIB réel
Pere (2015)	7 pays Balkan occidentaux /1996 – 2012	6 indicateurs de gouvernance simultanément (WGI)	Seuls certains aspects de la gouvernance (law enforcement (law) and political stability) ont un impact significatif et raisonnable sur la croissance éco. Autres ont un impact négatif (efficacité gouv et régulation) et les autres pas significatifs	données de panel (effets aléatoires)	Taux de croissance du PIB par tête
Epaphra et Kombe (2017)	48 pays Afrique / 1996-2016	6 indicateurs de gouvernance pris successivement (WGI)	Corrélation fortement positive entre tous les types d'institutions et la croissance économique. La stabilité politique ayant l'effet le plus significatif.	données de panel (effets fixes, aléatoires et GMM)	Taux de croissance du PIB par habitant
Ondoa (2013)	48 pays Afrique / 1998–2011	6 indicateurs de gouvernance (WGI)	Lien significatif entre les institutions et la croissance économique. Recommandation : autorités devraient améliorer la stabilité politique, la maîtrise de la corruption, la qualité de la régulation et l'État de droit pour booster la croissance	données de panel dynamique (GMM)	Taux de croissance PIB par habitant

Jalal et Mustapha (2017)	30 pays en dvpt /1996-2013	6 indicateurs de gouvernance pris successivement (WGI)	Effet positif et significatif de la gouvernance sur la croissance économique. Une fois que les variables d'interaction liant la gouvernance aux IDE intégrées l'effet indirect sur la croissance est négatif et significatif.	panel - GMM	Taux de croissance du PIB
Zaouali (2014)	15 États africains / 1996-2011	6 indicateurs de gouvernance pris successivement (WGI)	Effet positif et significatif des institutions sur la croissance. La qualité institutionnelle contribue à atténuer les effets négatifs de la vulnérabilité économique sur la croissance économique. De même, les institutions de bonne qualité combinées à l'ouverture commerciale réduisent les effets négatifs de la vulnérabilité sur la croissance économique.	panel - GMM	taux de croissance du PIB par habitant
Bayar (2016)	11 économies en transition de l'UE / 2002-2013	6 indicateurs de gouvernance pris successivement (WGI)	Tous les indicateurs de gouvernance, la qualité réglementaire mise à part, ont eu un impact positif et significatif sur la croissance économique. Le contrôle de la corruption et l'état de droit ayant eu le plus grand impact et la stabilité politique le plus faible	Panel - effets aléatoires	Taux de croissance annuel du PIB par habitant
Kaufmann et al. (1999)	150 pays	6 indicateurs de gouvernance pris successivement (WGI)	Existence d'une forte relation positive entre la gouvernance et la croissance économique	Etude en coupe transversale (MCO et DMCO)	Taux de croissance du PIB
Emara et Jhonsa (2014)	197 pays puis 22 pays de la région MENA / 2009	6 indicateurs de gouvernance pris successivement (WGI)	Effet fortement positif de la qualité de la gouvernance sur le revenu par tête pour l'échantillon global. Malgré de faibles performances institutionnelles des 22 pays de la région MENA, leurs niveaux de revenus estimés apparaissent plus élevés que les autres pays de l'échantillon.	MCO et Double MCO	PIB par habitant

Bouoiyour et Naimbayel (2012)	27 pays Afrique Sud du Sahara/ 2002-2009	6 indicateurs de gouvernance pris successivement (WGI)	Effet positif et significatif de toutes les variables institutionnelles sur la croissance économique	panel - GMM	Taux de croissance du PIB par tête
Orayo et Mose (2016)	5 pays AEC /1999-2013	6 indicateurs de gouvernance pris successivement (WGI)	Effet positif et significatif du contrôle de corruption sur la croissance. Effet négatif et significatif de la stabilité politique et de la qualité de la réglementation pour l'échantillon global.	MCO et panel à effets fixes et aléatoires	Taux de croissance du PIB par tête
Mira et Hammadache (2017)	45 pays en développement / 1996-2011	6 indicateurs de gouvernance pris successivement (WGI)	Seule la stabilité politique et l'absence de violence a un effet positif et significatif sur tous les échantillons (sauf pays asiatiques). La voix et la responsabilité a un effet important sur la croissance des pays d'Amérique latine et d'Asie. En distinguant région MENA pétrolière et non pétrolière ils trouvent que la plupart des indicateurs institutionnels de la première sont non-significatifs tandis que la stabilité politique apparaît comme importante à la croissance et au développement de la seconde.	données de panel à effets fixes	PIB par habitant
Ata, Koç et Akça (2012)	30 pays OCDE / 2009	6 indicateurs de gouvernance pris successivement (WGI)	Seuls la voix et la responsabilité d'une part et l'État de droit d'autre part ont un effet positif et significatif sur la croissance économique	Etude en coupe transversale (MCO)	PIB par habitant
Aladlani (2019)	22 pays MENA / 1996-2017	6 indicateurs de gouvernance (WGI) et indicateur de gouvernance globale	En considérant l'échantillon total, la gouvernance n'a aucun effet sur la croissance économique. Mais en classant les économies par revenu, région et type de régime, certaines dimensions de la gouvernance ont un effet sur la croissance	données de panel (effet aléatoires)	croissance du PIB et du PIB par tête
Albassam (2013)	plus de 200 pays / 2006-2011	6 indicateurs de gouvernance (WGI)	Le lien existant entre la gouvernance et le PIB en période de crise est influencée par le niveau de développement du pays.	méthode simple de corrélation	PIB

Yousef et Warrad (2020)	12 pays arabes / 1998-2017	6 indicateurs de gouvernance (WGI)	les indicateurs de gouvernance ont généralement un impact positif et significatif sur la croissance économique des pays étudiés	moindres carrés complètement modifiés (FMOLS) sur données de panel	taux de croissance du PIB
Karimi et Daiari (2018)	10 ASEAN/ 1996-2014	6 indicateurs de gouvernance + indice global (WGI)	Relation positive et significative entre toutes les dimensions de la gouvernance et la croissance. De même pour l'Indicateur de gouvernance global. Causalité bidirectionnelle également.	données de panel (GMM) et causalité de granger	taux de croissance du PIB par tête
Greenidge et al. (2016)	24 petites économies / 1996 - 2013	6 indicateurs de gouvernance pris successivement + indice global (WGI)	L'indice global de gouvernance est positivement et significativement corrélé à la croissance économique. RQ, VA et RL ont un effet positif et significatif sur la croissance à LT. CC a un effet à CT. GE est le seul indicateur à booster la croissance tant sur le CT que sur LT. PS n'a aucun effet direct.	panel cointégration (panel DOLS)	Taux de croissance du PIB par tête
Setayesh et Daryaei (2017)	8 pays arabes / 2005-2014	6 indicateurs de gouvernance simultanément (WGI)	Deux composantes (RL et CC) jouent un rôle essentiel dans la croissance économique.	Données de panel (effets fixes) et neuronal network method	Taux de croissance du PIB
Huang et Ho (2017)	12 pays d'Asie / 1996-2014	6 indicateurs de gouvernance (WGI)	Certaines dimensions de la gouvernance ont un impact positif et significatif: RL et GE pour les pays "non-libres" et RL pour les pays "partiellement libres". La plupart des indicateurs n'ont aucun effet significatif sur la croissance des pays "libres". Résultats de la causalité inverse mitigés. Seule RL semble particulièrement affectée par la croissance.	tests de causalité de granger - VAR	PIB par habitant
Kraipornsak (2020)	18 pays d'Asie et Pacifique / 2000-2017	6 indicateurs de gouvernance (WGI) pris successivement	Toutes les dimensions de la gouvernance ont un impact positif et significatif sur le développement économique sauf VA. L'efficacité du gouvernement étant le facteur le plus puissant.	données de panel (effets fixes)	PIB par tête

Shchegolev et Hayat (2018)	5 pays de l'ex-URSS / 1996-2015	6 indicateurs de gouvernance (WGI) + indicateur global	La qualité institutionnelle est un moteur de croissance économique. Elle est positivement et significativement influencée par le contrôle de la corruption, l'efficacité du gouvernement, l'État de droit et la qualité de la réglementation.	données de panel (FMOLS)	taux de croissance du PIB par habitant
Khosroabad et al. (2016)	pays d'Asie du Sud-Ouest et OCDE / 1999-2010	6 indicateurs de gouvernance (WGI)	Tous les indicateurs de gouvernance ont un impact positif et significatif sur la croissance économique.	données de panel	Taux de croissance du PIB
Mehanna et al. (2010)	23 pays MENA / 1995-2005	6 indicateurs de gouvernance + indice global (WGI)	La qualité institutionnelle a un effet positif et significatif sur le développement économique, particulièrement VA, GE et CC. Preuve d'une causalité inverse mais effet amoindri par la dotation en pétrole	données de panel (GMM)	PIB par habitant
Samarasinghe (2018)	145 pays / 2002-2014	3 indicateurs : contrôle de corruption, stabilité politique et capacités revendicatives et d'expression(WGI)	Effet de la gouvernance est plus élevé que tout autre déterminant sur la croissance économique. Elle affecte indirectement cette dernière par le biais de l'accumulation du capital physique et humain.	données de panel	PIB par habitant
Ozpolat, Guven, Ozsoy et Bahar (2016)	59 pays (19 à haut revenu, 20 à revenu moyen et faible) / 2002-2015	3 indicateurs : État de droit, Capacités revendicatives et d'expressionet contrôle de corruption (WGI)	Effet faiblement positif et significatif des 3 variables sur la croissance économique des pays à haut revenu. Effet positif mais non significatif sur les autres groupes.	panel - GMM	PIB par habitant
Kandil (2009)	16 pays MENA / 1995-2005	5 indicateurs de gouvernance (WGI) pris successivement + indice de perception de la corruption (transparency international) +	La qualité institutionnelle ea un effet positif sur la croissance économique. Tous les indicateurs de gouvernance (contrôle de corruption mis à part) sont positivement et significativement corrélés au taux de croissance du PIB	Double moindres carrés - variables instrumentales	taux de croissance du PIB réel

Sen (2014)	139 pays focus sur 15 pays Asie / 1984-2010	5 indicateurs de gouvernance (WGI) + indicateurs alternatifs (ICRG)	La gouvernance affecte directement le développement social. Tous les indicateurs de gouvernance ont un effet positif et significatif sur l'ensemble des variables dépendantes considérées, niveau de scolarité mis à part)	coupe transversale et données de panel	IDH, taux d'alphab., qualité infrastructures, mortalité inf...

Annexe Chap. 1 – 13 : Etudes empiriques sur la relation entre une composante institutionnelle de la BM et la croissance économique

Auteurs	Echantillons / période	Mesures de gouvernance	Principaux résultats	Méthode d'estimation	Variable dépendante
Travaux sur l'effet d'une composante institutionnelle particulière utilisant la base de données de la Banque					
Rodrick, Subramanian et Trebbi (2002)	80 pays puis 140 pays	Indice de la qualité du système judiciaire (État de droit - WGI)	L'intégration commerciale a un effet indirect sur la croissance qui passe à travers la qualité des institutions. Les institutions ont un impact quantitatif beaucoup plus important sur l'accumulation du capital physique que sur la productivité totale des facteurs.	Etude en coupe transversale	Niveau du PIB/habitant
Briguglio (2016)	183 pays focus sur 13 PEID caribéens / 2013	État de droit (WGI), ss-indice de stabilité macroéconomique et sous-composante de l'IDH non liée au revenu	Les 3 proxys de gouvernance sont positivement corrélés au PIB par habitant mais ils sont négativement corrélés à la croissance du PIB.	Etude en coupe transversale	Niveau et taux de croissance du PIB par habitant
Butkiewicz et Yanikkaya (2011)	Plus de 100 pays / 1970- 2004	État de droit (WGI)	Effet positif et significatif dans le cas des pays en développement mais effet non-significatif pour les pays développés	Méthode SUR	Croissance du PIB réel par habitant
Rodrik et al. (2004)	2 échantillons : 79 et 137 pays / 1995	État de droit (WGI) et mesures des droits de propriétés (AJR, 2001)	Relation positive et significative entre l'État de droit et la croissance économique. L'effet de la qualité institutionnelle l'emporte sur celui de la géographie et du commerce.	MCO et variables instrumentales	PIB par habitant
Dollar et Kraay (2003)	plus de 100 pays /1995	État de droit (WGI) et mesures alternatives (ICRG)	Effet positif et significatif du commerce et des institutions sur la croissance. Rôle conjoint important du commerce et des institutions sur la croissance à LT mais un rôle relativement plus important pour le commerce à CT.	MCO et variables instrumentales	PIB par tête

Kurtz et Schrank (2007)	1996 - 2002	qualité de la réglementation (WGI)	Aucun effet significatif de la gouvernance sur la croissance économique. La croissance et le développement affectent la gouvernance plutôt que l'inverse.	données de panel (pooled, effets fixes)	Niveau et tx de croissance du PIB par tête
Jalilian, Kirkpatrick et Parker (2007)	117 pays (MCO) et 96 pays (panel) / 1980 - 2000	qualité de la réglementation et efficacité du gouvernement (WGI)	Effet positif et significatif de la régulation sur la croissance économique	MCO et panel (effets fixes et aléatoires)	Taux de croissance du PIB par habitant

Annexe Chap. 1 – 14 : Etudes empiriques sur la relation entre plusieurs composantes institutionnelles et la croissance économique
(autres bases de données que la BM)

Auteurs	Echantillons / période	Mesures de gouvernance	Principaux résultats	Méthode d'estimation	Variable dépendante
Travaux sur l'effet des composantes institutionnelles utilisant d'autres bases de données					
Nawaz (2015)	56 pays (dont 22 à faible revenu et 34 à haut revenu) / 1981-2020	Indicateurs de gouvernance pris séparément (ICRG)	Pour l'échantillon total, toutes les institutions sont importantes pour la croissance économique à LT. Impact positif du contrôle de la corruption / qualité de la bureaucratie / law and order sur la croissance plus important dans les pays à revenu élevé que faible	panel (effets fixes et GMM)	taux de croissance annuel du PIB par habitant
Hall et al. (2010)	96 pays (développé et en développement) / 1980-2000	Indice de risque d'expropriation (ICRG)	l'accumulation du capital physique et humain n'a d'effet sur la croissance que dans les économies dotées de bonnes institutions	Etude en coupe transversale (MCO)	croissance de la productivité des travailleurs
Flachaire et al. (2014)	79 pays / 1975-2005 (moyenne quinquennales)	Indice de liberté économique (Fraser Institute) et indice de démocratie (Polity IV)	Les institutions économiques ont un impact significatif et positif sur la croissance, mais les institutions politiques n'ont pas d'impact direct sur la croissance	MCO, panel (effets fixes, effets aléatoires, variable instrumentale sur effets fixes et GMM)	Taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant
		Variables alternatives : différentes composantes de l'indice de Fraser Institute) et Indice binaire démocratie-autocratie (Przeworski et al. Et Cheibub et al.)			
Le (2009)	67 pays en développement / 1970 - 2000	Indicateur de liberté économique (ICRG)	les institutions ont un effet sur la croissance économique. Mais le commerce a un effet plus important	coupe transversale et données de panel	taux de croissance du PIB par habitant

Ben Ali Tarek and Zidi Ahmed (2013)	30 Pays en Développement / 1998 - 2011	6 indicateurs ICRG : Responsabilité démocratique (RD), Stabilité politique (SP), qualité de la bureaucratie (QB), qualité réglementaire (RQ), État de droit (ED) et indice de corruption (CORR)	la qualité institutionnelle a un impact sur la croissance économique à long terme. En particulier, qualité réglementaire (PR), la responsabilité démocratique (RD) et la stabilité politique (SP) ont plus d'effets sur croissance ET corruption effet négatif et signif	panel - effets fixes	Taux de croissance annuel moyen du PIB par tête
Kar, Roy et Sen (2019)	Plus de 110 pays (club de convergence) et 80 pays (probit) / 1985-2015	4 indicateurs : qualité de la bureaucratie, loi et ordre, viabilité du contrat et corruption (ICRG)	Un pays qui appartient aux clubs de convergence identifiés comme des pièges institutionnels (mauvaise qualité) a une forte probabilité d'appartenir également aux clubs de convergence identifiés comme des pièges à revenus.	test log-t et modèle probit bivarié	PIB par tête
Valeriani et Peluso (2011)	181 pays développés et en développement / 1950-2009	3 indicateurs : libertés civiles (Freedom House), qualité du gouvernement (ICRG) et legislative checks and balances ou "number of veto players" (Political Institutions database Banque mondiale)	la qualité institutionnelle a un impact positif sur la croissance économique. Ceci est vrai pour les 3 indicateurs de gouvernance utilisés. Amélioration des libertés civiles semble avoir un effet plus important sur la croissance dans les pays en dvpt que les pays développés	panel OLS et effets fixes	Taux de croissance annuel moyen du PIB
Ahmad et Hall (2017)	58 pays en développement / 1984-2007	un indicateur de la sécurité des droits de propriété (à partir de 4 indices ICRG) et un indicateur de droits politique (à partir d'indices de Gastil, Polity IV, CPI et Banque mondiale)	Les institutions d'un pays améliorent sa croissance économique et génèrent par la suite des effets positifs sur la croissance des pays voisins (proximité institutionnelle).	MCO sur un modèle spatial de Durbin	croissance du PIB par habitant
Compos et Nugent (1999)	29 pays (21 d'Amérique Latine et 8 d'Asie de l'Est)	4 Indicateurs de gouvernance (ICRG et BERI)	Effet positif des 4 indicateurs de gouvernance sur le développement de l'échantillon global. La force de la société civile est l'indicateur le plus important pour les pays d'Asie tandis que l'État de droit et la qualité de la bureaucratie contribuent le plus au développement des pays d'Amérique Latine	Etude en coupe transversale MCO	Niveau moyen du PIB réel par habitant

Bonnal et Yaya (2015)	246 pays / 1975-2010	Indice de démocratie Polity 2 et ses 6 composantes considérées successivement	Pas d'effet direct de la qualité des institutions politiques sur la croissance économique.	données de panel (GMM)	PIB par habitant
Hall et Ahmad (2014)	69 pays en développement et focus sur 14 pays d'Asie / 1985-2008	3 types d'institutions : sécurité des droits de propriété et efficacité de la bureaucratie (à partir de 4 indices de ICRG) et droits politiques (Gastil et Polity IV)	La sécurité des droits de propriété est la qualité institutionnelle la plus importante pour la croissance de tous les pays étudiés y compris ceux d'Asie de l'Est. Les autres institutions n'ont pas d'effet significatif. L'effet de croissance institutionnelle passe essentiellement par le canal de la productivité totale des facteurs.	panel GMM, effets fixes et pooled	croissance du PIB par tête
Busse et Groizard (2008)	84 pays / 1994 - 2003	État de droit (ICRG - Groupe PRS)	Effet positif et significatif de l'État de droit sur la croissance	données de panel GMM	Taux de croissance du PIB réel par habitant
Khamfula (2007)	17 pays / 1994 - 2004	Indice de corruption (Centre de recherche sur la corruption)	Effet positif et significatif sur le développement économique	MCO	PIB réel
Drury, Krieckhaus et Lusztig (2006)	Plus de 100 pays / 1982 - 1997	Indice de corruption (ICRG) et indices de démocratie (Freedom House et Polity IV)	La corruption a un effet négatif et significatif dans les pays autocratiques ; effet positif et non-significatif dans les démocraties ; Effet négatif et non-significatif de la démocratie	Méthode des moindres carrés ordinaires	Taux de croissance du PIB
Williamson et Mathers (2011)	141 pays / 1970-2004 (moyennes quinquennales)	Indice de liberté économique (Fraser Institute)	Effet positif et significatif de la liberté économique sur la croissance économique	panel - OLS et effets fixes	Taux de croissance du PIB par habitant
Acemoglu et al. (2001)	64 anciennes colonies / 1985-1995	Indice de protection contre le risque d'expropriation (ICRG)	Plus de 50% de la variation du revenu par tête sont associés à la variation de cet indice relatif d'institutions	Etude en coupe transversale (MCO et IV)	Niveau du PIB/habitant

Baum et Lake (2003)	128 pays / 1967-1997	Indice de démocratie (Polity II)	Impact non significatif de la démocratie sur la croissance. Effet indirect de la démocratie par le biais de l'espérance de vie dans les pays pauvres et l'augmentation de la fréquentation dans l'enseignement secondaire dans les pays non pauvres	Etude sur des données de panel	Taux de croissance annuel du PIB
Commander et Nikoloski (2010)	159 pays / 1960 - 2009	Indice de démocratie (Freedom House et Polity IV)	Effet positif et non-significatif sur la croissance économique	panel - GMM	Taux de croissance du PIB par habitant
Ekanayake et Chatrna (2010)	85 pays en développement / 1980 - 2007	Indice de démocratie (Freedom House)	Effet négatif et non-significatif	Méthode des moindres carrés ordinaires	Taux de croissance du PIB réel par habitant
Hall et Jones (1999)	127 pays	Indice d'Infrastructure Sociale (Hall et Jones 1999)	Les institutions ont un impact quantitatif sur la productivité plus important que sur l'accumulation des facteurs.	Etude en coupe transversale avec approche instrumentale	Niveau du PIB/habitant
Eicher et al. (2006)	111 pays	Infrastructure sociale (Hall et Jones 1999)	82% de l'effet des institutions sur le niveau du PIB passe par l'accumulation du capital physique et humain, mais avec une part beaucoup plus importante attribuée au capital physique	Etude en coupe transversale	Niveau du PIB/habitant

Mo, Pak Hung (2001)	46 pays / 1960-1985	Indice de perception de la corruption (Transparency International)	Effet négatif et significatif une augmentation de 1% du niveau de corruption réduit le taux de croissance d'environ 0,72% Le plus important canal à travers lequel la corruption affecte la croissance économique est l'instabilité politique, qui représente environ 53% de l'effet global. Les autres canaux sont le niveau du capital humain et la part de l'investissement privé	Etude en coupe transversale	Taux de croissance annuel du PIB
Tavares et Wacziarg (1997)	52 pays (développés et en voie de développement) / 1970-1980	Indice des droits politiques (Freedom House et Bollen)	Effet positif de la démocratie sur la croissance via son rôle sur l'accumulation de capital humain et sur la stabilité politique du pays. Impact négatif de la démocratie sur l'ouverture économique et donc une relation résultante négative sur la croissance. Effet global statistiquement positif	Données de panel	Taux de croissance du PIB/habitant
Fosu (1992)	31 pays / 1960-1986	Indice d'instabilité politique (P.J.Gowan)	Effet direct négatif et significatif de l'instabilité politique sur la croissance et effet indirect négatif et significatif de l'instabilité politique sur la croissance qui passe par le capital physique, le travail et le taux de croissance des exportations	Etude en coupe transversale	Taux de croissance annuel moyen du PIB
Fernandez, Gonzalez et Suarez (2010)	84 pays / 1980 - 2004	État de droit (Fondation Héritage)	Effet positif et significatif sur la croissance économique	MCO et données de panel à effets aléatoires	Taux de croissance du PIB réel par habitant
Haggard et Tiede (2011)	74 pays en développement et en transition / 2003 - 2007	Indice de corruption (Transparency International) et État de droit (WGI et autres)	Effet positif et significatif des deux indicateurs sur le développement économique	Double moindres carrés	PIB par habitant en 1995

Evrensel (2010)	121 pays (31 développés et 90 en développement) / 1990 - 2000	Indice de corruption (ICRG)	Effet négatif et significatif de la corruption sur l'investissement Effet négatif et non significatif de la corruption sur la croissance	MCO	Taux de croissance moyen du PIB réel
Anwar et Cooray (2012)	8 pays d'Asie du Sud / 1970 - 2009	Indicateurs de démocratie : Indice des droits politiques et indice des libertés civiles (Freedom House) et Indice Polity IV	Positif et significatif de la démocratie (même en interaction avec la masse monétaire)	MCO et données de panel (Effets fixes, GMM)	PIB par habitant
Butkiewicz et Yanikkaya (2004)	114 pays (29 développés et 85 en développement) / 1970 - 1999	Indices de démocratie (Freedom House et Polity III) et État de droit (Easterly, 1999)	État de droit a un effet positif et significatif La corruption a un effet négatif et non-significatif La démocratie a un effet positif et non-significatif	Méthode SURE et / ou triple moindres carrés (3SLS)	Taux de croissance du PIB
Assiotis et Sylwester (2014)	119 pays / 1984 - 2007	Indice de démocratie (Freedom House et Polity IV) ; indice de corruption (ICRG et Transparency International) et indice de contrôle de corruption (WGI)	La corruption et la démocratie ont un effet positif et significatif ; Effet négatif et significatif de la gouvernance	données de panel (GMM et effets fixes)	PIB réel par habitant
Messaoud et Teheni (2014)	162 pays / 2007-2011	10 indicateurs du Doing Business séparément (qualité de la réglementation)	La plupart des indices de la qualité de la réglementation sont positivement corrélés au taux de croissance	Coupe transversale (variables instrumentales)	Taux de croissance du PIB par tête

Annexe Chap. 2 – 1 : Caractéristiques géographiques et climatiques des PEID caribéens

	Superficie totale (km²)	littoral (km)	Climat	L'utilisation des terres (%)			Risques naturels	Principales Ressources naturelles
				Agriculture	Forêt	Autre		
Antigua	442,6	153	Tropical	20,5	22,3	57,3	Ouragans et tempêtes tropicales (juillet à octobre); sécheresses périodiques	climat agréable favorable au tourisme
Bahamas	13 880	3542	Tropical	1,4	51,4	47,2	Les ouragans et autres tempêtes tropicales provoquent des dégâts importants dus aux inondations et au vent	sel, aragonite, bois de construction, terre arable
Barbade	430	97	Tropical	32,6	19,4	48	Ouragans et tempêtes tropicales (juillet à octobre); sécheresses périodiques	pétrole, poisson, gaz naturel
Belize	22 966	386	Tropical; saison des pluies (mai à novembre); saison sèche (février à mai)	6,9	60,6	32,5	Ouragans fréquents et dévastateurs (de juin à novembre) et inondations côtières (surtout au sud)	potentiel de terres arables, bois, poisson, énergie hydraulique
Cuba	110 860	3,735	Tropical; saison sèche (novembre à avril); saison des pluies (mai à octobre)	60,3	27,3	12,4	Ouragans d'août à novembre (en moyenne un ouragan tous les deux ans); les sécheresses sont fréquentes	cobalt, nickel, minerai de fer, chrome, cuivre, sel, bois d'oeuvre, silice, pétrole, terres arables
Dominique	751	148	Tropical; fortes précipitations	34,7	59,2	6,1	Les crues éclaires sont une menace constante; Ouragans destructeurs pendant les derniers mois de l'été	bois de construction, énergie hydroélectrique, terres arables
Grenade	344	121	Tropical	32,3	50	17,7	Se trouve sur le bord de la ceinture d'ouragan; ouragans (juin à novembre)	bois, fruits tropicaux
Guyana	214 969	459	Tropical; deux saisons des pluies (mai à août, novembre à janvier)	8,4	77,4	14,2	Menace d'inondation soudaine pendant la saison des pluies	bauxite, or, diamants, bois de feuillus, crevettes, poisson
Haïti	27 750	1,771	Tropical	66,4	3,6	30	Violentes tempêtes de juin à octobre; inondations et tremblements de terre occasionnels; sécheresses périodiques	bauxite, cuivre, carbonate de calcium, or, marbre, énergie hydraulique, terres arables
Jamaïque	10 991	1,022	Tropical	41,4	31,1	27,5	Ouragans (surtout juillet à novembre)	bauxite, gypse, calcaire
République Dom.	48 670	1,288	Tropical	51,5	40,8	7,7	Volentes tempêtes de juin à octobre; inondations occasionnelles; sécheresses périodiques	nickel, bauxite, or, argent, terres arables
St-Kitts-et-Nevis	261	135	Tropical; saison des pluies (mai à novembre)	23,1	42,3	34,6	Les ouragans (juillet à octobre)	Terres arables
Ste-Lucie	616	158	Tropical ; saison sèche (janvier à avril) et saison des pluies (mai à août)	17,4	77	5,6	Les ouragans	forêts, plages de sable fin, minéraux (pierre ponce), sources minérales, potentiel géothermique
St-Vincent	389	84	Tropical; saison des pluies (mai à novembre)	25,6	68,7	5,7	Ouragans; Le volcan La Soufrière sur l'île de Saint-Vincent est une menace constante	hydroélectricité, terres arables
Suriname	163 270	386	Tropical	0,5	94,6	4,9	Inondations	bois, énergie hydraulique, poisson, kaolin, crevettes, bauxite, or et petites quantités de nickel, cuivre, platine, minerai de fer
Trinidad-et-Tobago	5 128	362	Tropical; saison des pluies (juin à décembre)	10,6	44	45,4	En dehors de la trajectoire habituelle des ouragans et autres tempêtes tropicales	pétrole, gaz naturel, asphalte

Annexe Chap. 2 – 2 : Caractéristiques politiques et culturelles des PEID caribéens

	Capitale	Date d'indépendance	Système légal	Type de gouvernement	Principales langues	Principaux groupes ethniques	Principales religions
Antigua	Saint-John's	1 Novembre 1981	Common law anglais	Démocratie parlementaire (Parlement); Commonwealth	Anglais (officiel)	Noir (87,3%); mixte (4,7%); hispanique (2,7%)	Protestants (68,3%)
Bahamas	Nassau	10 juillet 1973	Common law anglais	Démocratie parlementaire (Parlement); Commonwealth	Anglais (officiel)	Noir (90,6%), blanc (4,7%), noir et blanc (2,1%)	Protestants (69,9%)
Barbade	Bridgetown	30 novembre 1966	Common law anglais	Démocratie parlementaire (Parlement); Commonwealth	Anglais (officiel)	Noir (87,3%), mélangé (4,7%), hispanique (2,7%)	Protestants (66,4%)
Belize	Belmopan	21 septembre 1981	Common law anglais	Démocratie parlementaire (Assemblée nat.); Commonwealth	Anglais (officiel)	Métis (52,9%), Créole (25,9%), Maya (11,3%)	Catholiques romains (40,1%), Protestants (31,5%)
Cuba	Havana	20 mai 1902	Droit civil basé sur le code espagnol	État Communiste	Espagnol (officiel)	Blanc (64,1%), mulâtre ou mixte (26,6%), noir (9,3%)	Catholiques (85%)
Dominique	Roseau	3 novembre 1978	Common law anglais	République parlementaire, Commonwealth	Anglais (officiel), français patois	Noir (86,6%), mélangé (9,1%), indigène (2,9%)	Catholiques (61,4%), Protestants (28,6%)
Grenade	Saint George's	7 février 1974	Common law anglais	Démocratie parlementaire (Parlement); Commonwealth	Anglais (officiel), français patois	Noir (82,4%), mixte (13,3%), Indiens de l'Est (2,2%)	Protestants (49,2%), Catholiques romain (36%)
Guyana	Georgetown	26 mai 1966	Common law anglais influencé par le droit civil romano-néerlandais	République parlementaire, Commonwealth	Anglais (officiel)	Indien de l'Est (39,8%), noir (29,3%), mixte (19,9%), amérindien (10,5%)	Protestants (34,8%), hindou (24,8%)
Haïti	Port-au-Prince	1 Janvier 1804	Système de droit civil fortement influencé par le code français	République semi-présidentielle	Français (officiel), créole (officiel)	Noir (95%), mélangé (noir et blanc 5%)	Catholiques romains (54,7%), Protestants (28,5%)
Jamaïque	Kingston	6 Aout 1962	Common law anglais	Démocratie parlementaire (Parlement); Commonwealth	Anglais, anglais patois	Noir (92,1%), mixte (6,1%), Indes orientales (0,8%)	Protestants (64,8%), Catholiques romains (2,2%)
République Dom.	Santo Domingo	27 Février 1844	Système de droit civil basé sur le code civil français	République présidentielle	Espagnol (officiel)	Mixte 70,4% (métisse/indien 58%, mulâtre 12,4%), noir (15,8%), blanc (13,5%)	Catholiques romains (95%)
St-Kitts-et-Nevis	Basseterre	19 septembre 1983	Common law anglais	Démocratie parlementaire fédérale (Assemblée nat.); Commonwealth	Anglais (officiel)	Noir (92,5%), mixte (3%), blanc (2,1%), Indes orientales (1,5%)	Protestants (74,4%), Catholiques romains (6,7%), Rastafarai (1,7%),
Ste-Lucie	Castries	22 février 1979	Common law anglais	Démocratie parlementaire (Parlement); Commonwealth	Anglais (officiel), français patois	Noir (85,3%), mixte (10,9%), Indiens de l'Est (2,2%)	Catholiques romains (61,5%), Protestants (25,5%)
St-Vincent	Kingstown	27 octobre 1979	Common law anglais	Démocratie parlementaire (Assemblée); Commonwealth	Anglais, français patois	Africain noir (72,8%), mixte (20%), Caraïbes (3,6%), Indes orientales (1,4%)	Protestants (70,6%), Catholiques romains (7,5%), Evangélistes (2,8%)
Suriname	Paramaribo	25 novembre 1975	Système de droit civil influencé par le droit civil néerlandais	République présidentielle	Néerlandais (officiel), anglais	Hindustani (27,4%), "Maroon" (21,7%), créole (15,7%), javanais (13,7%), mixte (13,4%)	Protestants (23,6%), Hindous (22,3%), Catholiques romains (21,6%), Musulmans (13,8%)
Trinidad-et-Tobago	Port of Spain	31 Aout 1962	Common law anglais	République parlementaire, Commonwealth	Anglais (officiel)	Indien de l'Est (35,4%), noir descendants Afrique (34,2%), mixte (15,3%)	Protestants (32,1%), Catholiques (21,6%), hindous (18,2%)

Annexe Chap. 2 – 3 : Caractéristiques économiques des PEID caribéens

	PIB par habitant (\$ constant 2010)	Croissance du PIB/hab (%) annuel)	Contribution au PIB par secteur (%)			APD nette et aide reçue (\$ constant 2016)	Envois de fonds des migrants reçus (% du PIB)	IDE, entrées nettes (% du PIB)	Dettes publiques (% du PIB)	Taux de chômage (%)
			Agriculture	Industrie	Services					
Antigua	13286,01	4,50	1,54	17,49	69,35	60000	1,82	5,51	86,2	..
Bahamas	26439,05	-2,79	0,88	12,33	76,77	..	..	0,62	50,5	12,70
Barbade	16518,55	1,73	1,38	12,66	74,90	..	2,39	5,07	149,1	9,72
Belize	4304,20	-2,66	10,24	13,83	62,89	34960000	5,35	1,81	95,9	7,91
Cuba	6469,87	0,39	3,94	22,94	72,05	2677750000	..	..	42,7	2,49
Dominique	6871,32	1,99	16,28	11,31	57,52	8570000	7,65	7,15	71,7	..
Grenade	8681,10	3,26	6,21	12,16	66,93	8580000	4,22	8,94	82,0	..
Guyana	3783,54	2,68	15,20	34,42	41,11	69900000	7,68	0,91	50,7	11,76
Haïti	729,36	0,18	17,53	56,67	22,90	1071680000	29,59	1,32	33,9	14,00
Jamaïque	4794,76	1,05	6,60	19,09	61,27	26850000	17,29	6,59	113,6	13,19
République Dom.	6917,60	5,41	5,78	26,75	59,95	176700000	7,61	3,48	34,6	5,49
St-Kitts-et-Nevis	16533,65	1,32	0,90	23,45	63,35	..	2,21	9,78	61,5	..
Ste-Lucie	8356,99	2,90	2,12	10,71	73,73	15230000	2,35	7,91	69,2	21,26
St-Vincent	6681,28	1,80	6,92	14,84	62,72	9120000	5,74	19,86	82,8	18,21
Suriname	8005,18	-6,43	9,88	30,31	53,16	16530000	0,05	7,64	75,8	8,18
Trinidad-et-Tobago	15765,47	-6,29	0,50	35,43	61,99	..	0,65	-0,11	37,0	4,37

Annexe Chap. 2 – 4 : Caractéristiques commerciales des PEID caribéens

	Commerce (% du PIB)	Importations		Exportations		Coût à l'exportation		
		(% du PIB)	Marchandises	Principaux partenaires	(% du PIB)	Marchandises	Principaux partenaires	
Antigua	88,46	46,89	aliments et animaux vivants, machines et matériel de transport, fabrication, produits chimiques, huile	Etats-Unis 48%, Espagne 4,2%	41,57	produits pétroliers, literie, produits artisanaux, composants électroniques, matériel de transport, aliments et animaux vivants	Pologne 62,2%, Cameroun 9,5%, États-Unis 5,1%, Royaume-Uni 4,5%	546
Bahamas	73,49	37,68	machines et matériel de transport, produits manufacturés, produits chimiques, combustibles minéraux; nourriture et animaux	Etats-Unis 83,2%	35,81	langouste, araginite, sel brut, produits de polystyrène	Etats-Unis 63,9%, Namibia 19,3%	512
Barbade	82,62	46,21	biens de consommation, machines, produits alimentaires, matériaux de construction, produits chimiques, combustibles, composants électriques	Etats-Unis 38,5%, Trinidad 14,6%, Chine 7,1%, Royaume-Uni 4,7%	36,41	produits manufacturés, sucre, mélasse, rhum, autres produits alimentaires et boissons, produits chimiques, composants électriques.	Etats-Unis 38%, Trinidad 10,2%, Guyana 5,5%, Jamaïque 5%, Chine 4,8%, Ste Lucie 4,6%	350
Belize	112,22	60,54	machines et matériel de transport, produits manufacturés, carburants, produits chimiques, produits pharmaceutiques; nourritures, boissons, tabac	Etats-Unis 35,6%, Chine 11,2%, Mexique 11,2%, Guatemala 6,9%	51,68	sucre, bananes, agrumes, vêtements, produits du poisson, mélasse, mot, pétrole brut	Royaume-Uni 33,9%, États-Unis 22%, Jamaïque 6,7%, Italie 6,4%, Barbade 5,9%, Irlande 5,5%, Pays-Bas 4,3%	710
Cuba	27,27	12,29	pétrole, aliments, machinerie et équipement, produits chimiques	Chine 22%, Espagne 14%, Russie 5%, Brésil 5%, Mexique 4,9%, Italie 4,8%	14,98	pétrole, nickel, produits médicaux, sucre, tabac, poisson, agrumes, café	Venezuela 17,8%, Espagne 12,2%, Russie 7,9%, Liban 6,1%, Indonésie 4,5%, Allemagne 4,3%	..
Dominique	103,40	54,55	produits manufacturés, machines et matériel, aliments, produits chimiques	États-Unis 61,3%, Trinidad-et-Tobago 9,8%	48,85	bananes, savon, huile de laurier, légumes, pamplemousse, oranges	Arabie saoudite 42,6%, Trinidad 9,3%, Jamaïque 8,1%, Saint-Kitts-et-Nevis 7,1%, Guyana 6,7%	625
Grenade	107,91	52,09	aliments, produits manufacturés, machines, produits chimiques, carburant	Etats-Unis 31,7%, Trinidad-et-Tobago 24,9%, Chine 6,7%	55,82	noix de muscade, bananes, cacao, fruits et légumes, vêtements, macis, chocolat, poisson	États-Unis 25,3%, Japon 10,1%, Guyana 8,7%, République Dom.inique 6,6%, Sainte-Lucie 6,4%, Pays-Bas 4,7%, Barbade 4,1%, Saint-Kitts-et-Nevis 4%	1034
Guyana	100,40	54,56	manufactures, machines, pétrole, nourriture	Trinidad 27,5%, États-Unis 26,5%, Chine 8,9%, Suriname 6,1%	45,84	sucre, or, bauxite, alumine, riz, crevettes, mélasse, rhum, bois	Canada 24,9%, États-Unis 16,5%, Panama 9,6%, Royaume-Uni 7,7%, Jamaïque 5,1%, Trinité-et-Tobago 5%	378
Haïti	73,34	52,62	aliments, produits manufacturés, machines et matériel de transport, combustibles, matières premières	États-Unis 20,7%, Chine 18,8%, Antilles néerlandaises 15,7%, Indonésie 8,5%	20,72	habillement, fabrique, huiles, cacao, mangues, café	Etats-Unis 80,6%, République Dominicaine 4,9%	368
Jamaïque	75,93	44,64	produits alimentaires et autres biens de consommation, fournitures industrielles, combustibles, biens d'équipement, machines et matériel de transport, matériaux de construction	États-Unis 40,6%, Colombie 6,8%, Japon 5,8%, Chine 5,8%, Trinité-et-Tobago 4,7%	31,29	alumine, bauxite, produits chimiques, café, combustibles minéraux, déchets et débris de métaux, sucre, ignames	États-Unis 39,1%, Pays-Bas 12,3%, Canada 8,4%	876
République Dom.	53,84	28,92	pétrole, produits alimentaires, coton et tissus, produits chimiques et pharmaceutiques	Etats-Unis 41,4%, Chine 13,9%, Mexique 4,5%, Brésil 4,3%	24,92	or, argent, cacao, sucre, café, tabac, viandes, biens de consommation	États-Unis 50,3%, Haïti 9,1%, Canada 8,2%, Inde 5,6%	488
St-Kitts-et-Nevis	107,70	53,63	machines, manufacture, nourriture, carburants	États-Unis 56,8%, Trinidad 6,8%, Chypre 6,2%, Japon 4%	54,07	machines, nourriture, électronique, boissons, tabac	États-Unis 49,6%, Pologne 15,2%, Turquie 11,6%	335
Ste-Lucie	82,60	45,14	aliments, produits manufacturés, machines et matériel de transport, produits chimiques, carburants	États-Unis 53,3%, Trinidad 10,8%	37,46	bananes, vêtements, cacao, avocats, mangues, huile de coco	États-Unis 67,6%, Royaume-Uni 5,9%, Trinité-et-Tobago 5,5%	718
St-Vincent	95,81	58,01	denrées alimentaires, machines et matériel, produits chimiques et engrais, minéraux et fue	États-Unis 36,8%, Trinidad 19,1%, Royaume-Uni 7%, Chine 5,8%	37,79	bananes, eddoes et dasheen, amidon de marante	Jordanie 40,7%, France 12,5%, Barbade 7%, Sainte-Lucie 6,8%, Antigua-et-Barbuda 5,7%, États-Unis 5,5%, Trinité-et-Tobago 4,7%	340
Suriname	..	..	biens d'équipement, pétrole, produits alimentaires, coton, biens de consommation	États-Unis 30,6%, Pays-Bas 14,8%, Trinidad 11,4%, Chine 7,6%	..	alumine, or, pétrole brut, bois d'oeuvre, crevettes et poisson, riz, bananes	Suisse 38%, Hong Kong 21,9%, Belgique 10,1%, Émirats arabes unis 7,2%, Guyana 6,1%	468
Trinidad-et-Tobago	..	..	combustibles minéraux, lubrifiants, machines, matériel de transport, produits manufacturés, aliments, produits chimiques, animaux vivants	États-Unis 23,8%, Russie 15,3%, Colombie 11,1%, Gabon 10,5%, Chine 7,3%	..	pétrole et produits pétroliers, gaz naturel liquéfié, méthanol, ammoniac, urée, produits en acier, boissons, céréales et produits à base de céréale, cacao, poisson, fruits en conserve, cosmétiques, nettoyeurs ménagers, emballages en plastique	États-Unis 34,8%, Argentine 9%	499

Annexe Chap. 2 – 5 : Caractéristiques socio-démographiques des PEID caribéens

	Population totale	Age de la population (% du total)			Croissance démographique (% annuel)	Densité de population	Taux de natalité	Espérance de vie	Taux de fécondité	Taux de mortalité infantile	IDH 2016
		0 - 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et +							
Antigua	100963	24,22	69,05	6,73	1,04	229,46	16,23	76,36	2,05	5,60	0,778
Bahamas	391232	20,50	70,86	8,65	1,13	39,08	14,27	75,68	1,77	6,10	0,784
Barbade	284996	19,21	66,24	14,55	0,27	662,78	11,91	75,91	1,80	11,90	0,802
Belize	366954	31,95	64,24	3,80	2,11	16,09	22,53	70,38	2,51	12,80	0,7
Cuba	11475982	16,18	69,53	14,29	0,13	110,32	10,87	79,74	1,72	4,20	0,774
Dominique	73543	..	..	..	0,52	98,06	..	..	..	30,40	0,718
Grenade	107317	26,37	66,40	7,22	0,46	315,64	18,68	73,66	2,10	15,10	0,77
Guyana	773303	29,42	65,41	5,17	0,62	3,93	20,58	66,65	2,51	26,70	0,652
Haïti	10847334	33,34	61,95	4,71	1,26	393,59	24,18	63,33	2,92	55,00	0,494
Jamaïque	2881355	22,97	67,53	9,50	0,33	266,05	16,63	75,97	2,01	13,50	0,732
République Dom.	10648791	29,64	63,55	6,81	1,14	220,43	20,17	73,86	2,42	25,60	0,733
St-Kitts-et-Nevis	54821	..	..	..	0,98	210,85	..	..	..	11,70	0,774
Ste-Lucie	178015	19,32	71,13	9,55	0,46	291,83	12,11	75,50	1,46	15,30	0,74
St-Vincent	109643	24,11	68,36	7,52	0,17	281,14	15,51	73,18	1,93	15,40	0,721
Suriname	558368	26,69	66,51	6,80	0,93	3,58	18,22	71,41	2,37	18,10	0,719
Trinidad-et-Tobago	1364962	20,74	69,55	9,71	0,36	266,07	13,61	70,67	1,75	23,80	0,785

Source : auteure à partir de WDI (2018)

Annexe Chap. 2 – 6 : Caractéristiques géographiques et climatiques des PEID du Pacifique

	Superficie (km ²)	Littoral (km)	Climat	L'utilisation des terres (%)			Risques naturels	Principales ressources naturelles
				Agricole	Forêt	autres		
Fiji	18 274	1 129	Tropical ; légère variation saisonnière de la température	23,3	55,7	21	Tempêtes cycloniques (novembre à janvier)	bois, poisson, or, cuivre, potentiel pétrolier offshore, énergie hydraulique
Kiribati	811	1 143	Tropical	42	15	43	Typhons (généralement de novembre à mars); tornades occasionnelles; sensible aux changements du niveau de la mer	phosphate (production arrêtée en 1979), noix de coco (coprah), poisson
Iles Marshall	181	370,4	Tropical; saison des pluies de mai à novembre	50,7	49,3	0	Typhons (peu fréquents); sensible au changement climatique	produits de noix de coco, produits de la mer, minéraux des grands fonds marins
Micronésie	702	6 112	Tropical; fortes précipitations toute l'année	25,5	74,5	0	Typhons (juin à décembre) pouvant créés des dommages importants	bois d'œuvre, produits de la mer, minéraux des grands fonds marins, phosphate
Nauru	21	30	Tropical; saison des pluies (novembre à février)	20	0	80	Sécheresses périodiques	phosphates, poisson
Palau	459	1 519	Tropical; saison humide de mai à novembre	10,8	87,6	1,6	Typhons (juin à décembre)	forêts, minéraux (en particulier l'or), produits de la mer, minéraux des grands fonds marins
Papouasie N-G.	462 840	5 152	Tropical; mousson du nord-ouest (décembre à mars), mousson du sud-est (mai à octobre)	2,6	63,1	34,3	Volcan actif; Tremblements de terre fréquents et parfois graves; glissement de terrain; tsunamis	or, cuivre, argent, gaz naturel, bois d'œuvre, pétrole, pêcheries
Samoa	2 831	403	Tropical; saison des pluies (novembre à avril), saison sèche (mai à octobre)	12,4	60,4	27,2	Cyclones occasionnels; volcan actif	forêts de feuillus, poissons, énergie hydraulique
Iles Salomon	28 896	5 313	Tropical; peu de variation de température et d'intempéries	3,9	78,9	17,2	Cyclones (rarement destructeurs); tremblements de terre et activité volcanique fréquents; tsunamis	poissons, forêts, or, bauxite, phosphates, plomb, zinc, nickel
Timor Oriental	14 874	706	Tropical; saisons pluvieuses et sèches distinctes	25,1	49,1	25,8	Cyclones (inondations et les glissements de terrain fréquents); tremblements de terre, tsunamis	or, pétrole, gaz naturel, manganèse, marbre
Tonga	747	416	Tropical	67,4	4,9	27,7	Sécheresses périodiques	poisson, terre arable
Tuvalu	26	24	Tropical; fortes pluies (novembre à mars)	60	33,3	6,7	Fortes tempêtes tropicales sont généralement rares, sensible aux changements du niveau de la mer	poisson, noix de coco (copra)
Vanuatu	12 189	2 528	Tropical; précipitations modérées de novembre à avril	15,3	36,1	48,6	Cyclones (janvier à avril); activité volcanique, tremblements de terre mineurs; tsunamis	manganèse, forêts de feuillus, poissons

Source : auteure à partir de WDI (2019), Worldfactbook (2018)

Annexe Chap. 2 – 7 : Caractéristiques politique et culturelles des PEID du Pacifique

	Capitale	Date d'indépendance	Système légal	Type de gouvernement	Principales langues	Principaux groupes ethniques	Principales religions
Fiji	Suva	10 octobre 1970	Common law anglais	République parlementaire, Commonwealth	Anglais et fidjien (officiel), hindoustani	iTaukei (56,8%), indien (37,5%), rotuman (1,2%)	Protestants (45%), hindous (27,9%)
Kiribati	Tarawa	12 juillet 1979	Common law anglais et droit coutumier	République présidentielle, Commonwealth	I-Kiribati, anglais (officiel)	I-Kiribati (96,2%)	Catholiques romains (57,3%) et Église unie de Kiribati (31,3%)
Iles Marshall	Majuro	21 octobre 1986	Système mixte de common law américain et anglais, droit coutumier et de lois locales	République présidentielle en libre association avec les États-Unis	Marshallais et anglais (officiel)	Marshallais (92,1%), mixte Marshallais (5,9%)	Protestants (54,8%), Assemblée de Dieu (25,8%)
Micronésie	Palikir	3 novembre 1986	Système mixte de droit commun et coutumier	République fédérale en libre association avec les États-Unis	Anglais (officiel), chuukese, kosréen, pohnpeien, yapais, ulithien, woleaien, nukuoro, kapingamarangi	Chuukese / Mortlockese (49,3%), Pohnpeian (29,8%), Kosraean (6,3%), Yapese (5,7%), Yap iles (5,1%), Polynésiens (1,6%)	Catholiques (54,7%), protestants (41,1%)
Nauru	Yaren	31 janvier 1968	Système mixte de common law anglais et de droit coutumier	République parlementaire, Commonwealth	Nauruan, anglais (officiel)	Nauruans (88,9%)	Protestants (60,4%)
Palau	Ngerulmud	1 octobre 1994	Système mixte de droit civil, de droit commun et de droit coutumier	République présidentielle en libre association avec les États-Unis	Paluan et anglais (officiel sur la plupart des îles)	Paluans (73%), asiatiques (21,7%), Caroliniens (2%), caucasiens (1,2%)	Catholiques romains (45,3%), protestants (34,9%)
Papouasie N-G.	Port Moresby	16 septembre 1975	Système mixte de common law anglais et de droit coutumier	Démocratie parlementaire (Parlement) sous une monarchie constitutionnelle; Commonwealth	Tok Pisin, anglais et Hiri Motu (officiel) + 839 langues indigènes	Papous, Mélanésiens, Negritos, Micronésiens, Polynésiens + 300 ethnies	Catholiques romains (27%), protestants (69,4%)
Samoa	Apia	1 janvier 1962	Système mixte de common law anglais et de droit coutumier	République parlementaire, Commonwealth	Samoaan et anglais (officiel)	Samoans (96%), Samoans (Néo-Zélandais 2%)	Protestants (57,4%) , Catholiques romains (19,4%)
Iles Salomon	Honiara	7 juillet 1978	Système juridique mixte de common law et de droit coutumier anglais	Démocratie parlementaire (Parlement) sous une monarchie constitutionnelle; Commonwealth	Pidgin mélanésien, anglais (officiel 1% -2% de la pop uniquement)	Mélanésiens (95,3%), Polynésiens (3,1%), Micronésiens (1,2%)	Protestants (73,4%)
Timor Oriental	Dili	20 mai 2002	Système de droit civil basé sur le modèle portugais	République semi-présidentielle	Tétum et portugais (officiel), anglais, indonésien, Tetun Prasa, Mambai, Makasai, Tetun Terik, Baikenu, Kemak, Bunak, Tokodede, Fataluku, Waima'a, Galoli...	Malayo-polynésien (dont Tetun, Mambai, Tokodede, Galoli, Kemak, Baikeno), Mélanésien-Papou (dont Bunak, Fataluku, Bakasai)	Catholiques romains (97,6%)
Tonga	Nuku'alofa	4 juin 1970	Common law anglais	Monarchie constitutionnelle, Commonwealth	Anglais et Tongan (officiel)	Tongan (97%)	Protestants (64,1%), Mormons (18,6%), catholiques romains (14,2%)
Tuvalu	Funafuti	1 octobre 1978	Système mixte de common law anglais et de droit coutumier local	Démocratie parlementaire (Chambre d'assemblée) sous une monarchie constitutionnelle; Commonwealth	Tuvaluan et anglais (officiel)	Tuvaluans (86,8%), Tuvaluan (I-Kiribati 5,6%), Tuvaluan (autres 6,7%)	Protestants (98,4%)
Vanuatu	Port-Vila	30 juillet 1980	Système mixte de common law anglais, de droit français et de droit coutumier	République parlementaire, Commonwealth	anglais, français, bislama (officiels) + 100 langues locales, Bislama (officiel; créole)	Mélanésiens (99,2%)	Protestants (70%)

Source : auteure à partir de Worldfactbook (2018), MEAE (2019)

Annexe Chap. 2 – 8 : Caractéristiques économiques des PEID du Pacifique

	PIB par habitant (\$ constants)	Croissance du PIB/hab (% annuel)	Secteurs de contribution (PIB en %)			APD nette et aide reçue (\$ constant 2016)	Envois de fonds personnels reçus (% du PIB)	IDE, entrées nettes (% du PIB)	Dettes publiques (% du PIB)	Taux de chômage (%)
			Agriculture	Industrie	Services					
Fiji	4195,97	-0,36	11,13	14,35	56,43	117420000	5,76	6,03	47,50	6,24
Kiribati	1743,94	3,30	26,32	14,69	61,77	60840000	9,80	1,16	22,90	..
Iles Marshall	3373,95	1,77	15,92	14,12	68,95	12560000	14,57	-1,57	30,00	..
Micronésie	2845,01	0,22	26,06	6,16	61,93	50630000	7,07	..	25,30	..
Nauru	9650,57	5,54	3,64	5,50	81,59	22680000	..	0,00	65,00	..
Palau	10571,93	-0,48	2,89	9,29	77,21	17760000	0,78	11,59	..	..
Papouasie N-G.	2390,93	-0,48	..	..	..	531580000	0,01	-0,21	36,90	2,64
Samoa	3783,91	6,42	9,59	23,89	..	88640000	16,62	0,32	52,60	8,49
Iles Salomon	1502,89	1,40	..	..	..	175500000	1,65	3,03	7,90	2,04
Timor-Leste	2967,99	-1,37	11,35	44,82	43,31	223550000	3,18	0,22	3,1	3,37
Tonga	3792,29	2,65	17,21	17,27	..	82610000	31,47	1,43	81,6	1,10
Tuvalu	3533,94	2,14	..	..	..	24440000	11,09	0,82	47,2	..
Vanuatu	2873,69	1,77	..	..	..	129060000	2,39	2,74	46,1	5,27

Source : auteure à partir de Worldfactbook (2018), WDI (2017)

Annexe Chap. 2 – 9 : Caractéristiques économiques des PEID du Pacifique

	Commerce (% du PIB)	Importations (% du PIB)	Exportations (% du PIB)	Coût à l'exportation
		Marchandises	Principaux partenaires	
Fiji	77,99	51,58	Produits manufacturés, machines et matériel de transport, produits pétroliers, aliments et boissons, produits chimiques, tabac	317
Kiribati	112,14	94,63	Aliments, machines et matériel, produits manufacturés divers, carburants	420
Iles Marshall	111,45	83,91	Denrées alimentaires, machines et matériel, carburants, boissons, tabac	298
Micronésie	99,02	72,40	Denrées alimentaires, vêtements, ordinateurs, appareils électroniques ménagers, appareils ménagers, produits manufacturés, automobiles	168
Nauru	150,55	101,74	Aliments, combustibles, produits manufacturés, matériaux de construction, machines	..
Palau	119,41	68,15	Machines et équipements, combustibles, métaux; denrées alimentaires	505
Papouasie N-G.	..	..	Machines et équipement de transport, produits manufacturés, aliments, carburants, produits chimiques	660
Samoa	80,69	49,82	Machines et équipements, fournitures industrielles, produits alimentaires	1400
Iles Salomon	..	..	Aliments, installations et équipements, produits manufacturés, combustibles, produits chimiques	630
Timor Oriental	118,03	60,21	Nourriture, pétrole raffiné, kérosène, machinerie	350
Tonga	89,43	68,12	denrées alimentaires, machines et équipements, carburant, production de pétrole	201
Tuvalu	..	..	aliments, animaux, combustibles minéraux, machines, produits manufacturés	..
Vanuatu	..	..	Machines et équipements, produits alimentaires, carburants	709

Source : auteure à partir de Worldfactbook (2018), WDI (2018)

Annexe Chap. 2 – 10 : Caractéristiques socio-démographiques des PEID du Pacifique

	Population totale	Age de la population (% du total)			Croissance démographique (% annuel)	Densité de population	Taux de natalité	Espérance de vie à la naissance	Taux de fécondité	Taux de mortalité infantile	IDH 2016
		0 - 14 ans	15 - 64 ans	65 ans et +							
Fiji	898760	28,59	65,37	6,03	0,74	49,19	19,39	70,27	2,52	21,10	0,74
Kiribati	114395	34,82	61,38	3,80	1,75	141,23	28,22	66,32	3,65	43,80	0,61
Iles Marshall	53066	..	..	..	0,14	294,81	..	..	..	28,70	..
Micronésie	104937	33,56	61,87	4,57	0,48	149,91	23,71	69,20	3,15	27,40	0,63
Nauru	13049	..	..	..	4,50	652,45	..	..	..	28,10	..
Palau	21503	..	..	..	1,00	46,75	12,00	..	..	13,60	0,80
Papouasie N-G.	8084991	36,27	60,00	3,73	2,06	17,85	27,61	65,54	3,66	43,10	0,54
Samoa	195125	36,86	57,68	5,46	0,70	68,95	24,69	75,01	3,98	14,50	0,71
Iles Salomon	599419	39,20	57,32	3,48	2,01	21,42	28,71	70,73	3,85	18,10	0,54
Timor-Leste	1268671	43,75	52,74	3,51	2,21	85,32	35,05	68,88	5,50	42,20	0,63
Tonga	107122	36,28	57,87	5,85	0,71	148,78	23,98	73,03	3,64	14,10	0,72
Tuvalu	11097	..	..	..	0,87	369,90	..	..	..	21,70	..
Vanuatu	270402	36,13	59,59	4,28	2,17	22,18	25,86	72,13	3,28	23,20	0,60

Source : auteure à partir de WDI (2018)

Annexe Chap. 2 – 11 : Caractéristiques géographiques et climatiques des PEID de la région AIMS

	Superficie (km ²)	Littoral (km)	Climat	L'utilisation des terres (%)			Risques naturels	Principales ressources naturelles
				Agricole	Forêt	Autres		
Bahreïn	760	161	Aride	11,3	0,7	88,0	Sécheresses périodiques; tempête de sable	Pétrole, gaz naturel associé et non-associé, poisson, perles
Cap-Vert	4 033	965	Tempéré; faibles précipitations	18,6	21,0	60,4	Sécheresses prolongées; poussière obscurcissante; volcaniquement et sismiquement actif	Sel, basalte, calcaire, kaolin, poisson, argile, gypse
Comores	2 235	340	Tropical; saison des pluies (novembre à mai)	84,4	1,4	14,2	Cyclones possibles pendant la saison des pluies (décembre à avril); activité volcanique sur la Grande Comore	Poissons
Guinée-Bissau	36 125	350	Tropical; saison des pluies de type mousson (juin à novembre); saison sèche (décembre à mai)	44,8	55,2	0,0	Brume d'harmattan chaud, sec et poussiéreux pouvant réduire la visibilité en saison sèche; feux de broussailles	Poissons, bois, phosphates, bauxite, argile, granit, calcaire, gisements de pétrole inexploités
Maldives	298	644	Tropical; mousson sèche (novembre à mars); mousson pluvieuse (juin à août)	23,3	3,0	73,7	Tsunamis; la faible altitude des îles les rendent sensibles à l'élévation du niveau de la mer	Poissons
Ile Maurice	2 040	177	Tropical, hiver chaud et sec (mai à novembre); été chaud et humide (novembre à mai)	43,8	17,3	38,9	Cyclones (novembre à avril); risques maritimes (récifs)	Terres arables, poissons
Sao-Tomé-Et-Principe	964	209	Tropical; une saison des pluies (octobre à mai)	50,7	28,1	21,2	Inondations	Poissons, énergie hydraulique
Seychelles	455	491	Tropicale; saison fraîche pendant la mousson du sud-est (fin mai à septembre); saison chaude pendant la mousson du nord-ouest (mars à mai)	6,5	88,5	5	En dehors de la ceinture des cyclones (rares tempêtes); sécheresses occasionnelles	Poissons, noix de coco (coprah), arbres à la cannelle
Singapour	719,2	193	Tropical; mousson du nord-est (décembre à mars) et mousson du sud-ouest (de juin à septembre)	1	3,3	95,7	Crues éclaires	Poissons, ports en eaux profondes

Source : auteure à partir de WDI (2019), Worldfactbook (2018)

Annexe Chap. 2 – 12 : Caractéristiques politiques et culturelles des PEID de la région AIMS

	Capitale	Date d'indépendance	Système légal	Type de gouvernement	Principales langues	Principaux groupes ethniques	Principales religions
Bahreïn	Manama	15 Aout 1971	Système mixte de droit islamique, de common law anglais, de codes civil, pénal et commercial égyptien et de loi coutumière	Monarchie constitutionnelle	Arabe (officiel), anglais, farsi, urdu	Bahreïnis (46%), Asiatiques (45,5%), autres pays arabes (4,7%), Africains (1,6%)	Musulmans (73,7%), chrétiens (9,3%), juifs (0,1%)
Cap-Vert	Praia	5 juillet 1975	Système de droit civil du Portugal	République parlementaire	Portugais (officiel), crioulo	Créole (mulâtre - 71%), Africain (28%), Européen (1%)	Catholiques romains (77,3%), protestants (4,6%)
Comores	Moroni	6 juillet 1975	Système mixte de droit religieux islamique, de code civil français de 1975 et de droit coutumier	République présidentielle fédérale	Arabe, français et Shikomoro (officiel)	Antalote, Cafre, Makoa, Oimatsaha, Sakalava	Musulmans sunnites (98%) - le sunnisme est une religion d'Etat
Guinée-Bissau	Bissau	10 septembre 1974	Système mixte de droit civil, incorporant le droit portugais à l'indépendance et influencé par les premiers codes civils français et le droit coutumier	République semi-présidentielle	Crioulo (créole portugais), portugais (officiel; largement utilisé comme 2ème ou 3ème langue), pular, mandingue	Fulani (28,5%), Balante (22,5%), Mandingue (14,7%), Papels (9,1%), Mandjaque (8,3%), Biafada (3,5%), Mancagnes (3,1%), Bidyogo (2,1%), Felupe (1,7%)	Musulmans (45,1%), chrétiens (22,1%), animiste (14,9%)
Maldives	Male	26 juillet 1965	Système juridique religieux islamique avec des influences de common law anglaise (principalement en matière commerciale)	République présidentielle	Divehi (officiel, dialecte du cinghalais, écriture dérivée de l'arabe), anglais (parlé par la plupart des fonctionnaires)	Indiens du Sud, Cinghalais, Arabes	Musulmans sunnites (officiel)
Ile Maurice	Port Louis	12 mars 1968	Système juridique civil basé sur le droit civil français avec des éléments de common law anglais	République parlementaire, Commonwealth	Créole (86,5%), Bhojpuri (5,3%), français (4,1%), autres (2,6% dont anglais officiel à Assemblée nationale parlée par moins de 1% de la pop.)	Indo-mauricien (environ 2/3 de la pop. totale), créole, sino-mauricien, franco-mauricien	Hindous (48,5%), Catholiques romains (26,3%), Musulmans (17,3%), autres chrétiens (6,4%)
Sao-Tomé-Et-Principe	Sao Tome	12 juillet 1975	Système mixte de droit civil fondé sur le modèle portugais et le droit coutumier	République semi-présidentielle	Portugais (officiel) 98,4%, Forro, cap-verdien, français, anglais...	Mestico, angolares, forros, servicaïs, tongas, européens (principalement portugais), asiatiques (principalement chinois)	Catholiques (55,7%), adventistes (4,1%), assemblée de Dieu (3,4%)
Seychelles	Victoria	29 juin 1976	Système juridique mixte de common law anglais, de droit civil français et de droit coutumier	République présidentielle, Commonwealth	Créole seychellois (officiel) 89,1%, anglais (officiel) 5,1%, français (officiel) 0,7%	Créole (héritage est-africain et malgache principalement); populations françaises, indiennes, chinoises et arabes	Catholiques romains (76,2%), protestants (10,5%)
Singapour	Singapore	9 Aout 1965	Système de common law anglais	République parlementaire, Commonwealth	Anglais (officiel) 36,9%, mandarin (officiel) 34,9%, dialectes chinois (dont hokkien, cantonnais, teochew) 12,2%, malais (officiel) 10,7% et tamul (officiel) 3,3%	Chinois (74,3%), Malais (13,4%), Indiens (9%)	Bouddhistes (33,9%), musulmans (14,3%), taoïste 11,3%, catholique 7,1%

Source : auteure à partir de Worldfactbook (2018), MEAE (2019)

Annexe Chap. 2 – 13 : Caractéristiques économiques des PEID de la région AIMS

	PIB par habitant (\$ constants 2010)	Croissance du PIB par habitant (% annuel)	Contribution au PIB par secteurs (en %)			APD nette et aide reçue (\$ constant 2016)	Envois de fonds personnels reçus (% du PIB)	IDE, entrées nettes (% du PIB)	Dette publique (% du PIB)	Taux de chômage (%)
			Agriculture	Industrie	Services					
Bahreïn	22291,40	-0,65	0,33	39,43	59,43	..	..	0,76	81,4	1,22
Cap-Vert	3477,06	3,42	8,00	17,13	61,79	113360000	11,97	7,54	127,6	10,32
Comores	1350,15	-0,15	29,64	11,68	54,29	53750000	12,75	0,78	27,7	4,35
Guinée-Bissau	584,08	3,62	46,35	12,55	36,35	196820000	4,79	1,21	57,9	6,14
Maldives	8559,35	4,94	5,63	11,89	69,34	27000000	0,09	10,35	61,7	5,03
Ile Maurice	9833,62	3,77	3,19	18,57	67,00	42340000	1,59	2,86	66,1	7,30
Sao-Tomé-Et-Principe	1284,69	1,91	11,87	15,52	70,77	47040000	5,09	6,59	93,1	13,42
Seychelles	13598,34	3,11	2,22	13,71	63,89	5760000	1,55	2,86	69,1	..
Singapour	53353,84	1,08	0,03	23,72	70,05	..	..	23,97	106,8	1,80

Source : auteure à partir de Worldfactbook (2018), WDI (2017)

Annexe Chap. 2 – 14 : Caractéristiques commerciales des PEID de la région AIMS

	Commerce (% du PIB)	Importations		Exportations			Coût à l'exportation	
		(% du PIB)	Marchandises	Principaux partenaires	(% du PIB)	Marchandises		Principaux partenaires
Bahreïn	139,55	65,59	Pétrole brut, machinerie, produits chimiques	Chine 8,8%, Emirats Arabes Unis 7,2%, États-Unis 7,1%, Australie 5,3%, Japon 4,8%	73,97	Pétrole et produits pétroliers, aluminium, textiles	Émirats arabes unis 19,6%, Arabie Saoudite 11,7%, États-Unis 10,8%, Oman 8,1%, Chine 6,5%, Qatar 5,7%, Japon 4,2%	47
Cap-Vert	104,19	59,96	Denrées alimentaires, produits industriels, équipement de transport, carburants	Portugal 43,9%, Espagne 11,6%, Pays-Bas 6,1%, Chine 6,1%	44,23	Carburants (réexportations), chaussures, vêtements, poissons, peaux	Espagne 45,3%, Portugal 40,3%, Pays-Bas 8,1%	780
Comores	36,88	26,23	Riz et autres produits alimentaires, biens de consommation, produits pétroliers, ciment et matériaux de construction, matériel de transport	Emirats Arabes Unis 32,8%, France 17,3%, Chine 13,2%, Madagascar 6,1%, Pakistan 4,5%, Inde 4,3%	10,65	Vanille, ylang-ylang (essence de parfum), clou de girofle	France 36,5%, Inde 12,2%, Allemagne 8,2%, Pakistan 6,3%, Suisse 5,8%, Corée du Sud 4,7%, Russie 4,3% (2017)	651
Guinée-Bissau	57,81	31,30	Denrées alimentaires, machines et matériel de transport, produits pétroliers	Portugal 47,8%, Sénégal 12,1%, Chine 10,4%, Pays-Bas 8,1%, Pakistan 5,4%	26,51	Poissons, crevettes; noix de cajou, cacahuètes, graines de palmiste, bois brut et scié	Inde 67,1%, Vietnam 21,1%	585
Maldives	143,75	72,45	Produits pétroliers, vêtements, biens intermédiaires et d'équipement	Emirats Arabes Unis 17,1%, Inde 13,5%, Singapour 13,3%, Chine 10,8%, Sri Lanka 6,7%, Malaisie 6%, Thaïlande 4,5%	71,30	Poissons	Thaïlande 42,8%, Sri Lanka 8,7%, Bangladesh 6,4%, France 6,2%, États-Unis 6,1%, Allemagne 5%, Irlande 4,6%	596
Ile Maurice	98,43	53,85	Biens manufacturés, biens d'équipement, produits alimentaires, produits pétroliers, produits chimiques	Inde 17,9%, Chine 15,7%, France 11,1%, Afrique du Sud 9,7%	44,58	Vêtements et textiles, sucre, fleurs coupées, mélasse, poisson, primates (pour la recherche)	France 16,7%, Etats-Unis 12,5%, Royaume-Uni 12%, Afrique du Sud 9%, Madagascar 6,7%, Italie 6,6%, Espagne 5,2% (2017)	303
Sao-Tomé-Et-Principe	41,96	..	Machines et matériel électrique, produits alimentaires, produits pétroliers	Portugal 54,7%, Angola 16,5%, Chine 5,6%	..	Cacao, coprah, café, huile de palme	Guyana 43,7%, Allemagne 23,6%, Portugal 6%, Pays-Bas 5,5%, Pologne 4,4%	426
Seychelles	172,15	91,47	Machines et équipements, produits alimentaires, produits pétroliers, produits chimiques, autres produits manufacturés	Emirats Arabes Unis 13,4%, France 9,4%, Espagne 5,7%, Afrique du Sud 5%	80,68	Conserves de thon, poisson congelé, produits pétroliers (réexportation)	Emirats Arabes Unis 28,5%, France 24%, Royaume-Uni 13,8%, Italie 8,9%, Allemagne 4,6%	332
Singapour	310,26	142,06	Machines et équipements, combustibles minéraux, produits chimiques, produits alimentaires, biens de consommation	Chine 13,9%, Malaisie 12%, États-Unis 10,7%, Japon 6,3%, Corée du Sud 5%	168,19	Machines et équipements (y compris l'électronique et les télécommunications), produits pharmaceutiques et autres produits chimiques, produits pétroliers raffinés, produits alimentaires et boissons	Chine 14,7%, Hong Kong 12,6%, Malaisie 10,8%, États-Unis 6,6%, Indonésie 5,8%, Japon 4,7%, Corée du Sud 4,6%, Thaïlande 4%	335

Source : auteure à partir de Worldfactbook (2018), WDI (2018)

Annexe Chap. 2 – 15 : Caractéristiques socio-démographiques des PEID de la région AIMS

	Population	Age de la population (% du total)			Croissance démographique (% annuel)	Densité de population	Taux de natalité	Espérance de vie à la naissance	Taux de fécondité	Taux de mortalité infantile	IDH 2016
		0 - 14 ans	15 - 64 ans	65 ans et +							
Bahreïn	1425171	20,29	77,37	2,34	3,81	1831,84	14,76	76,90	2,03	6,40	0,85
Cap-Vert	539560	30,66	64,90	4,44	1,24	133,89	20,90	72,80	2,33	15,90	0,65
Comores	795601	39,98	57,10	2,92	2,31	427,51	32,86	63,70	4,35	53,60	0,50
Guinée-Bissau	1815698	41,61	55,45	2,94	2,52	64,57	36,58	57,40	4,63	57,40	0,45
Maldives	427756	23,43	72,46	4,10	2,21	1425,85	18,27	77,34	2,09	7,10	0,71
Ile Maurice	1263473	18,91	70,65	10,44	0,07	622,40	10,40	74,39	1,40	12,20	0,79
Sao-Tomé-Et-Principe	199910	43,18	53,88	2,94	2,20	208,24	33,83	66,62	4,46	26,10	0,58
Seychelles	94677	22,03	69,58	8,38	1,34	205,82	17,40	74,31	2,78	12,40	0,79
Singapour	5607283	15,24	72,47	12,29	1,30	7908,72	9,40	82,80	1,20	2,20	0,93

Source : auteure à partir de WDI (2018), UNESCO (2018)

Annexe Chap. 2 – 16 : Descriptions des variables

Codes	Descriptions des variables	Sources
superficie	Superficie totale (km ²)	Base de données WDI - Banque Mondiale
%_terre_agri	Terres agricoles (% de la superficie totale)	Base de données WDI - Banque Mondiale
dens_pop	Densité de la population (hab/km ²)	Base de données WDI - Banque Mondiale
pop	Population totale	Base de données WDI - Banque Mondiale
Pop_0_14	Population âgée de 0 à 14 ans (% du total)	Base de données WDI - Banque Mondiale
pop_15_64	Population âgée de 15 à 64 ans (% du total)	Base de données WDI - Banque Mondiale
pop_65_plus	Population âgée de 65 ans et plus (% du total)	Base de données WDI - Banque Mondiale
croiss_pop	Croissance démographique (% annuel)	Base de données WDI - Banque Mondiale
Tx_nat	Taux de natalité brut (pour 1 000 personnes)	Base de données WDI - Banque Mondiale
Tx_mort	Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	Base de données WDI - Banque Mondiale
tx_ferti	Taux de fécondité (naissances par femme)	Base de données WDI - Banque Mondiale
Esp_vie	Espérance de vie à la naissance (années)	Base de données WDI - Banque Mondiale
dep_educ_%pib	Dépenses publiques d'éducation (% du PIB)	UNESCO Institute for Statistics (UIS)
dep_tourisme_int	Dépenses du tourisme international (\$ US courants)	Base de données WDI - Banque Mondiale
PIB_hab	PIB par habitant (\$ constants de 2010)	Base de données WDI - Banque Mondiale
PIB_hab_ppp	PIB par habitant, PPA (dollars internationaux constants de 2011)	Base de données WDI - Banque Mondiale
agri_%pib	Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB)	Base de données WDI - Banque Mondiale
ind_%pib	Industrie, valeur ajoutée (% du PIB)	Base de données WDI - Banque Mondiale
serv_%pib	Services, valeur ajoutée (% du PIB)	Base de données WDI - Banque Mondiale
ide_%pib	Entrées nettes des Investissements Directs Etrangers (% du PIB)	Base de données WDI - Banque Mondiale
inflation	Inflation, déflateur du PIB (% annuel)	Base de données WDI - Banque Mondiale
import_%pib	Importations de biens et services (% du PIB)	Base de données WDI - Banque Mondiale
export_%pib	Exportations de biens et services (% du PIB)	Base de données WDI - Banque Mondiale
com_%pib	Commerce (% du PIB)	Base de données WDI - Banque Mondiale
rem_%pib	Envois de fonds personnels reçus (% du PIB)	Base de données WDI - Banque Mondiale
aide_int	Aide publique au développement nette et aide publique reçues (\$ 2016 constants)	Base de données WDI - Banque Mondiale
tx_chom	Chômage total (%)	International Labour Organization (ILOSTAT)
dep_gouv_%pib	Dépenses de consommation finale des administrations publiques (% du PIB)	Base de données WDI - Banque Mondiale
ge	Indice d'efficacité du gouvernement	Base de données WGI - Kaufmann, Daniel, Aart Kraay and Massimo Mastruzzi (2010). "The Worldwide Governance Indicators: Methodology and Analytical Issues". World Bank Policy Research Working Paper No. 5430
rq	Indice de la qualité de la réglementation	
pv	Indice de la stabilité politique et de l'absence de violence	
va	Indice des capacités revendicatives et d'expression	
rl	Indice d'Etat de droit	
cc	Indice de contrôle de la corruption	Auteure à partir des données du WGI
IGG_2016	Indicateur de Gouvernance Globale	
natural_shock_index	Indice de chocs naturels (comprenant les catastrophes naturelles et les chocs climatiques)	
Exposure_index	Indice d'exposition aux chocs	
shock_index	Indice d'ampleur des chocs	Feindouno S. and Goujon M. (2016), The retrospective economic vulnerability index, 2015 update, Working Paper P147, Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International, Clermont-Ferrand.
EVI	Indice synthétique de la vulnérabilité économique composé de l'ampleur des chocs et de l'exposition aux chocs.	

Annexe Chap. 2 – 17 : Liste des territoires inclus dans le groupe "monde"

Afghanistan	Chile	Grenada	Liberia	Oman	Sudan
Albania	China	Guam	Libya	Pakistan	Suriname
Algeria	Colombia	Guatemala	Liechtenstein	Palau	Swaziland
Angola	Comoros	Guinea	Lithuania	Panama	Sweden
Antigua and Barbuda	Congo. Dem. Rep.	Guinea-Bissau	Luxembourg	Papua New Guinea	Switzerland
Argentina	Congo. Rep.	Guyana	Macao SAR. China	Paraguay	Syrian Arab Republic
Armenia	Costa Rica	Haiti	Macedonia. FYR	Peru	Tajikistan
Australia	Côte d'Ivoire	Honduras	Madagascar	Philippines	Tanzania
Austria	Croatia	Hong Kong SAR. China	Malawi	Poland	Thailand
Azerbaijan	Cuba	Hungary	Malaysia	Portugal	Timor-Leste
Bahamas. The	Cyprus	Iceland	Maldives	Qatar	Togo
Bahrain	Czech Republic	India	Mali	Romania	Tonga
Bangladesh	Denmark	Indonesia	Malta	Russian Federation	Trinidad and Tobago
Barbados	Djibouti	Iran. Islamic Rep.	Marshall Islands	Rwanda	Tunisia
Belarus	Dominica (DMA)	Iraq	Mauritania	Samoa	Turkey
Belgium	Dominican Republic (DOM)	Ireland	Mauritius	San Marino	Turkmenistan
Belize	Ecuador	Israel	Mexico	São Tomé and Príncipe	Tuvalu
Benin	Egypt. Arab Rep.	Italy	Micronesia. Fed. Sts.	Senegal	Uganda
Bhutan	El Salvador	Jamaica	Moldova	Serbia	Ukraine
Bolivia	Equatorial Guinea	Japan	Mongolia	Seychelles	United Arab Emirates
Bosnia and Herzegovina	Eritrea	Jordan	Montenegro	Sierra Leone	United Kingdom
Botswana	Estonia	Kazakhstan	Morocco	Singapore	United States
Brazil	Ethiopia	Kenya	Mozambique	Slovak Republic	Uruguay
Brunei Darussalam	Fiji	Kiribati	Myanmar	Slovenia	Uzbekistan
Bulgaria	Finland	Korea. Dem. People's Rep.	Namibia	Solomon Islands	Vanuatu
Burkina Faso	France	Korea. Rep.	Nauru	Somalia	Venezuela. RB
Burundi	Gabon	Kosovo	Nepal	South Africa	Vietnam
Cabo Verde	Gambia. The	Kuwait	Netherlands	South Sudan	West Bank and Gaza
Cambodia	Georgia	Kyrgyz Republic	New Zealand	Spain	Yemen. Rep.
Cameroon	Germany	Lao PDR	Nicaragua	Sri Lanka	Zambia
Canada	Ghana	Latvia	Niger	St. Kitts and Nevis	Zimbabwe
Central African Republic	Greece	Lebanon	Nigeria	St. Lucia	
Chad	Greenland	Lesotho	Norway	St. Vincent and the Grenadines	

Annexe Chap. 2 – 18 : Liste des territoires inclus dans le groupe "Pays En Développement"

Afghanistan	Congo. Rep.	Iran. Islamic Rep.	Montenegro	Sri Lanka
Albania	Costa Rica	Iraq	Morocco	St. Lucia
Algeria	Côte d'Ivoire	Jamaica	Mozambique	St. Vincent and the Grenadines
Angola	Croatia	Jordan	Myanmar	Sudan
Argentina	Cuba	Kazakhstan	Namibia	Suriname
Armenia	Djibouti	Kenya	Nauru	Swaziland
Azerbaijan	Dominica (DMA)	Kiribati	Nepal	Syrian Arab Republic
Bangladesh	Dominican Republic (DOM)	Korea. Dem. People's Rep.	Nicaragua	Tajikistan
Belarus	Ecuador	Kosovo	Niger	Tanzania
Belize	Egypt. Arab Rep.	Kyrgyz Republic	Nigeria	Thailand
Benin	El Salvador	Lao PDR	Pakistan	Timor-Leste
Bhutan	Equatorial Guinea	Lebanon	Panama	Togo
Bolivia	Eritrea	Lesotho	Papua New Guinea	Tonga
Bosnia and Herzegovina	Ethiopia	Liberia	Paraguay	Tunisia
Botswana	Fiji	Libya	Peru	Turkey
Brazil	Gabon	Macedonia. FYR	Philippines	Turkmenistan
Bulgaria	Gambia. The	Madagascar	Romania	Tuvalu
Burkina Faso	Georgia	Malawi	Russian Federation	Uganda
Burundi	Ghana	Malaysia	Rwanda	Ukraine
Cabo Verde	Grenada	Maldives	Samoa	Uzbekistan
Cambodia	Guatemala	Mali	São Tomé and Príncipe	Vanuatu
Cameroon	Guinea	Marshall Islands	Senegal	Venezuela. RB
Central African Republic	Guinea-Bissau	Mauritania	Serbia	Vietnam
Chad	Guyana	Mauritius	Sierra Leone	West Bank and Gaza
China	Haiti	Mexico	Solomon Islands	Yemen. Rep.
Colombia	Honduras	Micronesia. Fed. Sts.	Somalia	Zambia
Comoros	India	Moldova	South Africa	Zimbabwe
Congo. Dem. Rep.	Indonesia	Mongolia	South Sudan	

Annexe Chap. 2 – 19 : Liste des territoires inclus dans le groupe "Petits États"

Antigua and Barbuda	Cuba	Grenada	Marshall Islands	San Marino	Timor-Leste
Bahamas	Cyprus	Guinea-Bissau	Mauritius	São Tomé and Príncipe	Tonga
Bahrain	Djibouti	Guyana	Micronesia. Fed. Sts.	Seychelles	Trinidad and Tobago
Barbados	Dominica	Haiti	Montenegro	Singapore	Tuvalu
Belize	Dominican Republic	Iceland	Namibia	Solomon Islands	Vanuatu
Bhutan	Equatorial Guinea	Jamaica	Nauru	St. Kitts and Nevis	
Botswana	Estonia	Kiribati	Palau	St. Lucia	
Brunei Darussalam	Fiji	Lesotho	Papua New Guinea	St. Vincent and the Grenadines	
Cabo Verde	Gabon	Maldives	Qatar	Suriname	
Comoros	Gambia	Malta	Samoa	Swaziland	

Annexe Chap. 2 – 20 : Profils des PEID caribéens par rapport aux autres PEID

Variables	PEID_CAR	PEID	T-values
superficie	36546,25	25962,64	-0,3873
%_terre_agri	25,69	29,13	0,4971
dens_pop	213,06	677,16	1,0969
pop	2513599	1086894	-1,3827
Pop_0_14	24,62	32,27	2,8663****
pop_15_64	67,17	62,65	-2,2113**
pop_65_plus	8,22	5,08	-3,0027****
croiss_pop	0,74	1,65	3,0399****
Tx_nat	16,50	23,74	3,1064****
Tx_mort	18,20	24,22	1,2952
tx_ferti	2,09	3,24	3,5834****
Esp_vie	73,02	70,97	-1,1063
dep_educ_%pib	5,22	4,47	-0,6663
dep_tourisme_int	2200000000	1620000000	0,9083
PIB_hab_ppp	14654,02	12477,87	-0,4258
agri_%pib	6,62	13,98	2,2803**
ind_%pib	22,15	17,80	-1,1724
serv_%pib	61,29	61,44	0,0327
ide_%pib	5,77	4,12	-0,8664
inflation	4,09	1,50	-1,2697
import_%pib	46,27	68,22	2,8425****
export_%pib	38,37	48,52	1,0354
com_%pib	84,64	116,74	1,99*
rem_%pib	6,76	7,49	0,2632
aide_int	3190000000	1010000000	-1,2572
tx_chom	10,77	5,25	-3,1412****
dep_gouv_%pib	16,64	19,72	0,8455
ge	-0,05	-0,37	-1,2164
rq	-0,10	-0,36	-1,1179
p_v	0,53	0,55	0,1208
va	0,48	0,37	-0,4478
rl	0,04	-0,05	-0,4041
cc	0,18	-0,04	-0,9345
IGG_2016	0,18	0,02	-0,8684
natural_shock_index	50,96	38,26	-2,0494**
Exposure_index	45,28	62,25	3,4478****
shock_index	33,26	35,69	0,4844
EVI	39,27	48,97	2,3481***

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

seuil de significativité à 10% (*), 5% (**), 2,5% (***) et 1% (****)

Annexe Chap. 2 – 21 : Profils des PEID du Pacifique par rapport aux autres PEID

Variables	PEID_Pacifique	PEID	T-values
superficie	40917,69	24959,52	-0,5625
%_terre_agri	27,46	27,80	0,0464
dens_pop	159,13	649,51	1,1142
pop	903272	2095468	1,0999
Pop_0_14	36,16	26,09	-3,6412****
pop_15_64	59,31	66,70	3,6558****
pop_65_plus	4,52	7,21	2,2063**
croiss_pop	1,49	1,16	0,9647
Tx_nat	25,49	18,41	-2,7856****
Tx_mort	26,12	19,38	-1,3985
tx_ferti	3,59	2,37	-3,6376****
Esp_vie	70,12	72,55	1,1851
dep_educ_%pib	4,50	4,89	0,2331
dep_tourisme_int	58200000	1370000000	0,7719
PIB_hab_ppp	5803,43	17453,29	21573,75**
agri_%pib	15,55	8,52	-2,0298**
ind_%pib	17,12	21,04	0,9952
serv_%pib	61,85	61,23	-0,1073
ide_%pib	2,32	5,97	1,8796*
inflation	1,22	3,30	0,972
import_%pib	68,48	54,12	-1,6471
export_%pib	36,53	48,06	1,1258
com_%pib	105,01	102,18	-0,1573
rem_%pib	8,70	6,31	-0,8526
aide_int	118000000	231000000	0,6424
tx_chom	4,16	8,94	2,2203**
dep_gouv_%pib	25,91	16,45	-2,3404**
ge	-0,61	-0,04	2,1464**
rq	-0,58	-0,08	2,2329**
pv	0,66	0,48	-0,9263
va	0,70	0,27	-1,8858*
rl	-0,08	0,02	0,4615
cc	-0,15	0,15	1,2267
IGG_2016	-0,01	0,14	0,7478
natural_shock_index	39,92	45,53	0,8306
Exposure_index	68,99	47,89	-4,4425****
shock_index	39,69	32,05	-1,5011
EVI	54,34	39,97	-3,6380****

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

seuil de significativité à 10% (*), 5% (**), 2,5% (***) et 1% (****)

Annexe Chap. 2 – 22 : Profils des PEID de la région AIMS par rapport aux autres PEID

Variables	PEID_AIMS	PEID	T-values
superficie	4360,889	38505,86	1,0915
%_terre_agri	31,54	26,49	-0,6305
dens_pop	1425,43	188,88	-2,7176****
pop	1352125	1791728	0,3581
Pop_0_14	28,37	29,14	0,2304
pop_15_64	65,99	64,09	-0,7863
pop_65_plus	5,64	6,77	0,8694
croiss_pop	1,89	1,08	-2,2252**
Tx_nat	21,60	20,30	-0,4328
Tx_mort	21,48	21,75	0,0496
tx_ferti	2,81	2,75	-0,1325
Esp_vie	71,81	71,89	0,0382
dep_educ_%pib	4,47	5,07	0,5236
dep_tourisme_int	338000000	156000000	-1,9234*
PIB_hab_ppp	22118,73	10544,82	-2,0937**
agri_%pib	11,89	10,45	-0,3628
ind_%pib	18,81	19,99	0,2617
serv_%pib	61,13	61,44	0,0602
ide_%pib	6,32	4,31	-0,9398
inflation	1,91	2,81	0,3726
import_%pib	67,86	56,04	-1,2099
export_%pib	65,01	37,56	-2,6431***
com_%pib	132,88	93,60	-2,1285**
rem_%pib	5,40	7,65	0,6789
aide_int	69400000	218000000	0,7086
tx_chom	6,20	8,34	0,9645
dep_gouv_%pib	16,19	19,50	0,8716
ge	-0,03	-0,30	-0,88
rq	-0,03	-0,32	-1,0759
pv	0,40	0,59	0,8909
va	-0,10	0,58	2,7849***
rl	0,00	-0,01	-0,0452
cc	0,11	0,03	-0,2691
IGG_2016	0,06	0,09	0,1701
natural_shock_index	35,87	46,01	1,3684
Exposure_index	52,53	55,91	0,5144
shock_index	29,91	36,14	1,0814
EVI	41,22	46,02	0,94

Source : auteure - calculs à partir de Stata 12

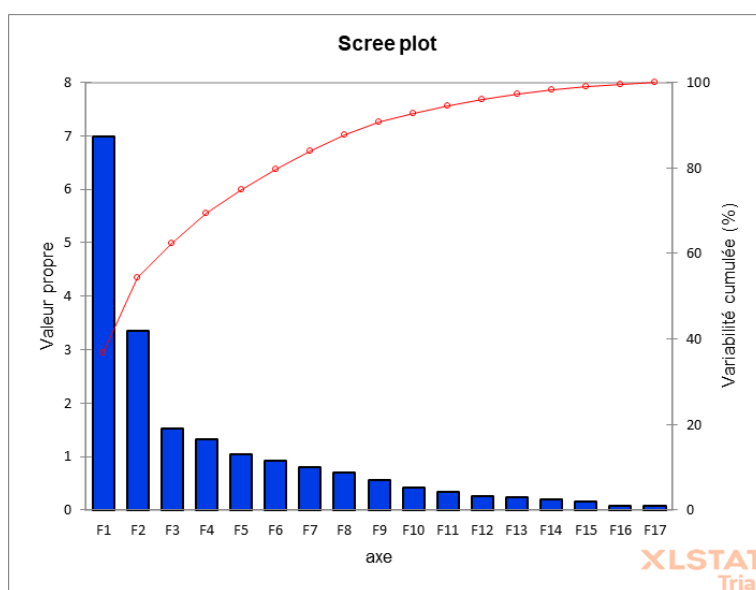
seuil de significativité à 10% (*), 5% (**), 2,5% (***) et 1% (****)

Annexe Chap. 2 – 23 : Tableau des valeurs propres (ACP)

	F1	F2	F3	F4	F5
Valeur propre	6,984	3,356	1,527	1,328	1,033
Variabilité (%)	36,756	17,661	8,036	6,987	5,437
% cumulé	36,756	54,417	62,453	69,440	74,877

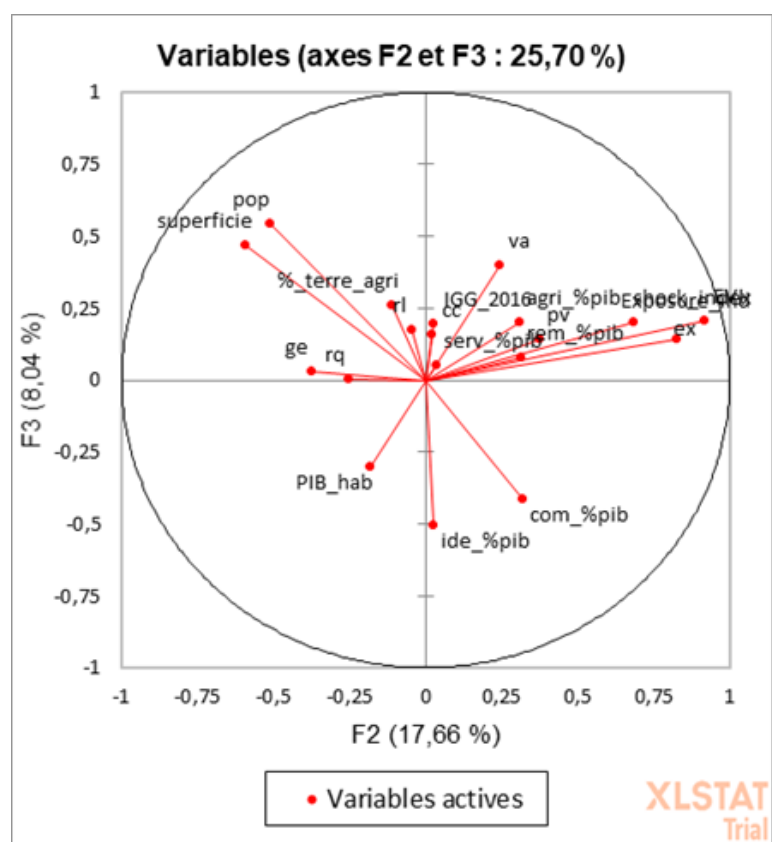
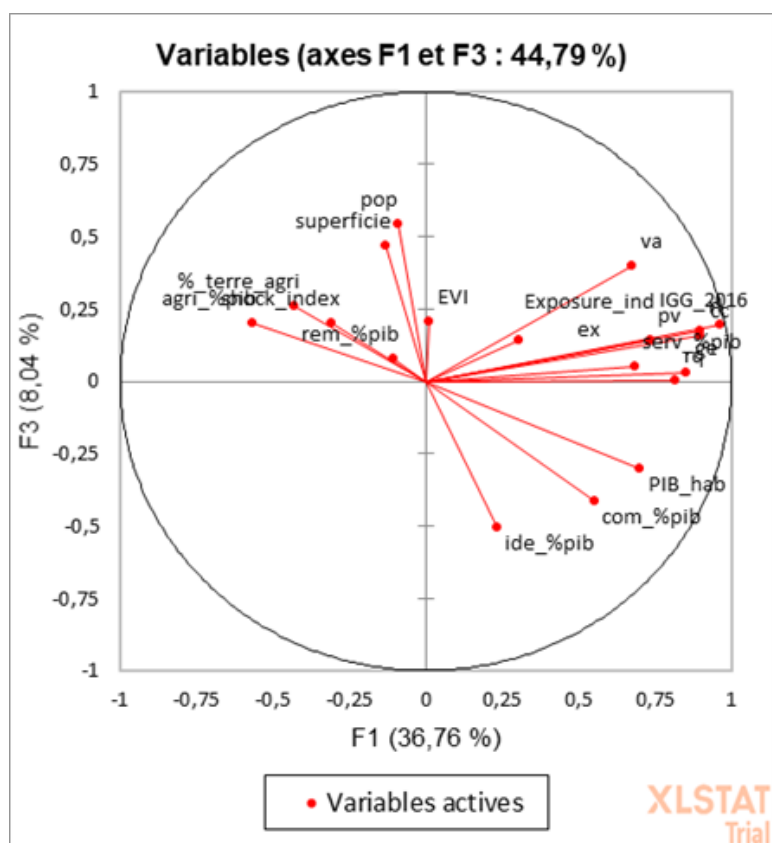
Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

Annexe Chap. 2 – 24 : Scree plot (ACP)



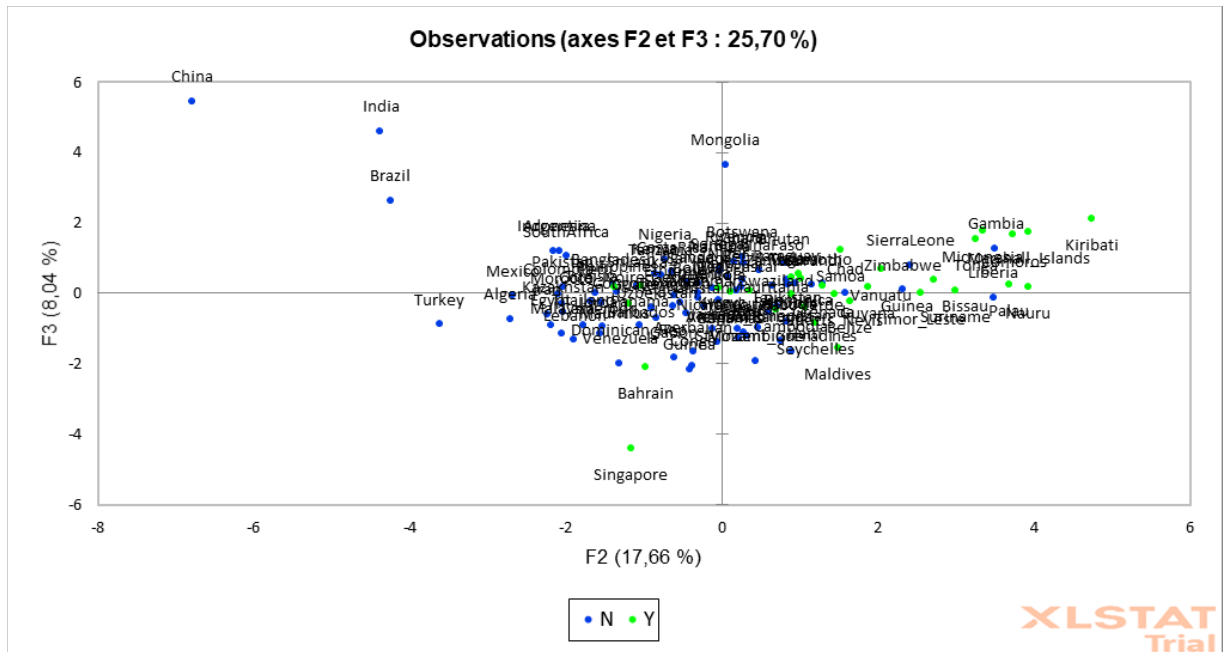
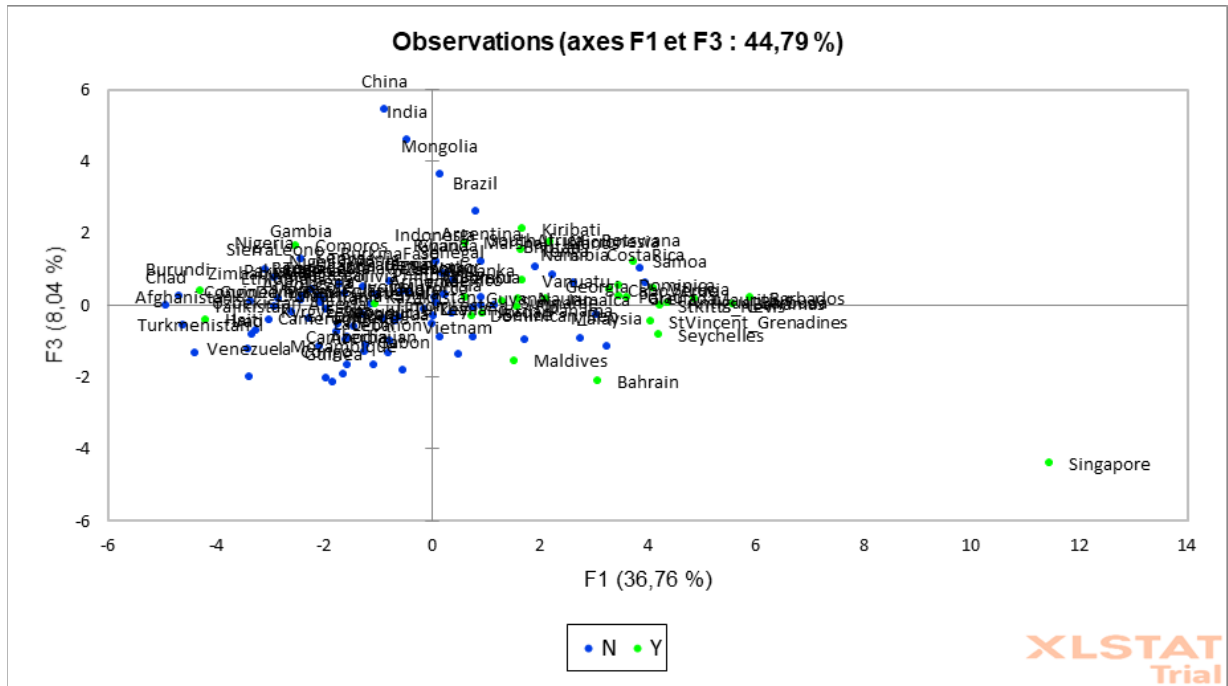
Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

Annexe Chap. 2 – 25 : Cercles des corrélations (F1F3 et F2F3)



Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

Annexe Chap. 2 – 26 : Graphiques des individus (F1F3 et F2F3)



Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

Annexe Chap. 2 – 27 : Tableau des vecteurs propres

	F1	F2	F3	F4	F5
superficie	-0,050	-0,322	0,379	-0,400	-0,067
pop	-0,034	-0,279	0,442	-0,333	0,113
PIB_hab	0,265	-0,100	-0,244	-0,276	-0,101
%_terre_agri	-0,163	-0,060	0,209	0,277	0,332
agri_%pib	-0,215	0,170	0,161	0,016	0,509
serv_%pib	0,259	0,019	0,043	0,080	-0,440
ide_%pib	0,089	0,014	-0,407	-0,212	0,386
com_%pib	0,208	0,174	-0,336	-0,180	0,207
rem_%pib	-0,039	0,171	0,064	0,514	0,003
ge	0,323	-0,205	0,024	-0,006	0,120
rq	0,310	-0,138	0,002	0,141	0,242
pv	0,278	0,204	0,116	-0,058	0,004
va	0,254	0,132	0,324	0,216	-0,095
rl	0,340	-0,025	0,141	0,069	0,232
cc	0,340	0,011	0,126	0,018	0,150
IGG_2016	0,365	0,015	0,156	0,075	0,115
shock_index	-0,116	0,375	0,164	-0,244	0,142
Exposure_index	0,115	0,451	0,114	-0,165	-0,161
EVI	0,003	0,501	0,167	-0,246	-0,017

Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

Annexe Chap. 2 – 28 : Tableau des coordonnées des variables

	F1	F2	F3	F4	F5
superficie	-0,133	-0,590	0,468	-0,460	-0,068
pop	-0,090	-0,512	0,546	-0,384	0,114
PIB_hab	0,701	-0,183	-0,302	-0,318	-0,102
%_terre_agri	-0,431	-0,109	0,258	0,319	0,337
agri_%pib	-0,569	0,311	0,200	0,018	0,517
serv_%pib	0,684	0,035	0,053	0,092	-0,447
ide_%pib	0,235	0,025	-0,503	-0,245	0,393
com_%pib	0,551	0,319	-0,415	-0,207	0,210
rem_%pib	-0,104	0,313	0,080	0,593	0,003
ge	0,854	-0,376	0,030	-0,007	0,122
rq	0,818	-0,253	0,002	0,162	0,246
pv	0,734	0,373	0,144	-0,067	0,004
va	0,672	0,242	0,401	0,249	-0,097
rl	0,898	-0,046	0,174	0,079	0,236
cc	0,898	0,021	0,156	0,021	0,152
IGG_2016	0,965	0,028	0,193	0,087	0,117
shock_index	-0,307	0,687	0,203	-0,281	0,145
Exposure_index	0,303	0,826	0,141	-0,190	-0,164
EVI	0,009	0,917	0,207	-0,283	-0,017

Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

Annexe Chap. 2 – 29 : Tableau des corrélations entre variables et facteurs

	F1	F2	F3	F4	F5
superficie	-0,133	-0,590	0,468	-0,460	-0,068
pop	-0,090	-0,512	0,546	-0,384	0,114
PIB_hab	0,701	-0,183	-0,302	-0,318	-0,102
%_terre_agri	-0,431	-0,109	0,258	0,319	0,337
agri_%pib	-0,569	0,311	0,200	0,018	0,517
serv_%pib	0,684	0,035	0,053	0,092	-0,447
ide_%pib	0,235	0,025	-0,503	-0,245	0,393
com_%pib	0,551	0,319	-0,415	-0,207	0,210
rem_%pib	-0,104	0,313	0,080	0,593	0,003
ge	0,854	-0,376	0,030	-0,007	0,122
rq	0,818	-0,253	0,002	0,162	0,246
pv	0,734	0,373	0,144	-0,067	0,004
va	0,672	0,242	0,401	0,249	-0,097
rl	0,898	-0,046	0,174	0,079	0,236
cc	0,898	0,021	0,156	0,021	0,152
IGG_2016	0,965	0,028	0,193	0,087	0,117
shock_index	-0,307	0,687	0,203	-0,281	0,145
Exposure_index	0,303	0,826	0,141	-0,190	-0,164
EVI	0,009	0,917	0,207	-0,283	-0,017

Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

Annexe Chap. 2 – 30 : Tableau de contribution des variables (%)

	F1	F2	F3	F4	F5
superficie	0,253	10,381	14,340	15,966	0,445
pop	0,117	7,812	19,493	11,103	1,267
PIB_hab	7,031	1,003	5,972	7,604	1,017
%_terre_agri	2,665	0,356	4,365	7,646	11,005
agri_%pib	4,639	2,881	2,607	0,025	25,876
serv_%pib	6,698	0,037	0,182	0,640	19,348
ide_%pib	0,790	0,019	16,569	4,511	14,928
com_%pib	4,344	3,028	11,306	3,233	4,278
rem_%pib	0,155	2,911	0,414	26,469	0,001
ge	10,445	4,203	0,057	0,004	1,451
rq	9,591	1,913	0,000	1,987	5,861
pv	7,709	4,157	1,351	0,340	0,001
va	6,468	1,751	10,514	4,683	0,904
rl	11,556	0,063	1,988	0,476	5,405
cc	11,558	0,013	1,598	0,033	2,236
IGG_2016	13,324	0,023	2,447	0,565	1,317
shock_index	1,347	14,051	2,705	5,954	2,030
Exposure_index	1,311	20,337	1,294	2,721	2,601
EVI	0,001	25,061	2,797	6,040	0,029

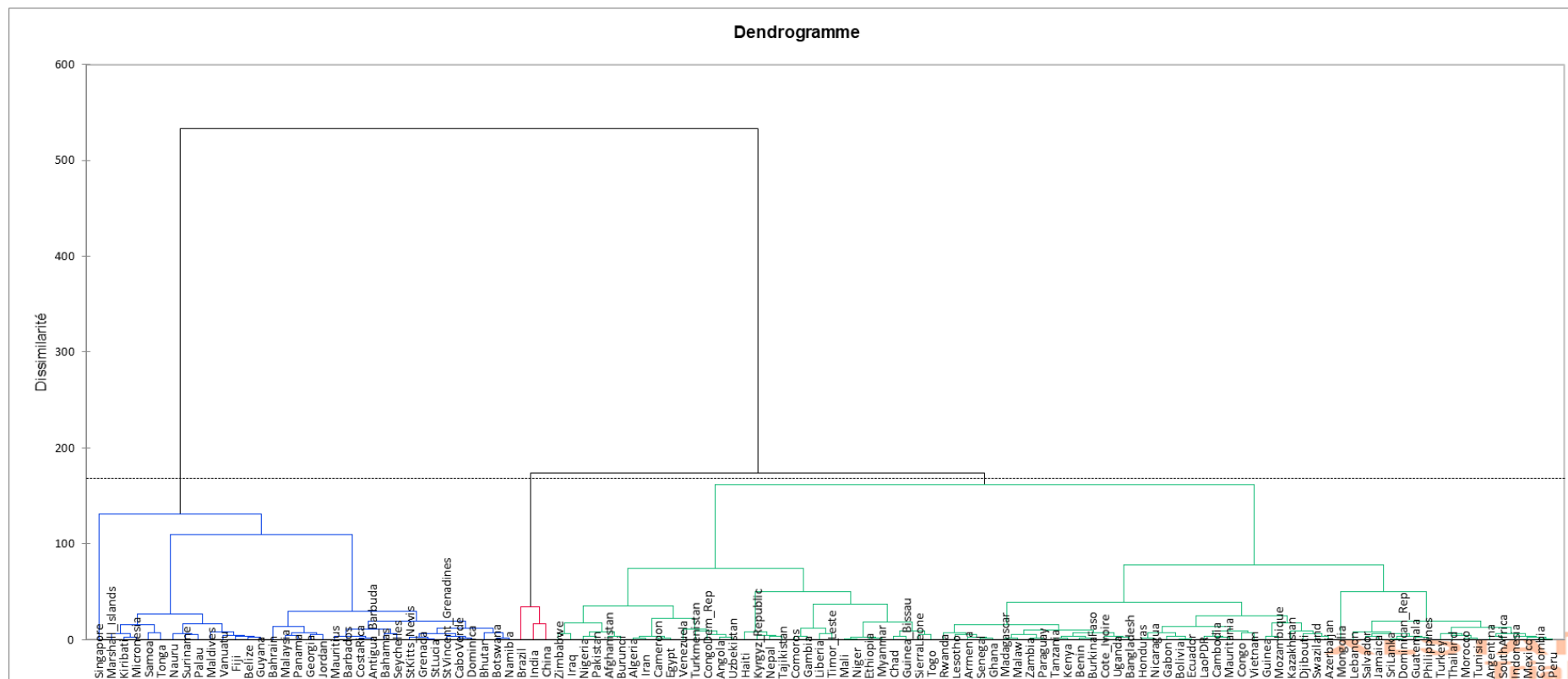
Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

Annexe Chap. 2 – 31 : Tableau de cosinus carré des variables

	F1	F2	F3	F4	F5
superficie	0,018	0,348	0,219	0,212	0,005
pop	0,008	0,262	0,298	0,147	0,013
PIB_hab	0,491	0,034	0,091	0,101	0,011
%_terre_agri	0,186	0,012	0,067	0,102	0,114
agri_%pib	0,324	0,097	0,040	0,000	0,267
serv_%pib	0,468	0,001	0,003	0,009	0,200
ide_%pib	0,055	0,001	0,253	0,060	0,154
com_%pib	0,303	0,102	0,173	0,043	0,044
rem_%pib	0,011	0,098	0,006	0,351	0,000
ge	0,729	0,141	0,001	0,000	0,015
rq	0,670	0,064	0,000	0,026	0,061
pv	0,538	0,139	0,021	0,005	0,000
va	0,452	0,059	0,161	0,062	0,009
rl	0,807	0,002	0,030	0,006	0,056
cc	0,807	0,000	0,024	0,000	0,023
IGG_2016	0,931	0,001	0,037	0,007	0,014
shock_index	0,094	0,471	0,041	0,079	0,021
Exposure_index	0,092	0,682	0,020	0,036	0,027
EVI	0,000	0,841	0,043	0,080	0,000

Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

Annexe Chap. 2 – 32 : Dendrogramme



Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

Annexe Chap. 2 – 33 : Tableau de décomposition de la variance pour la classification optimale

	Absolu	Pourcentage
Intra-classe	9192111082229340,000	29,12%
Inter-classes	22371920392243600,000	70,88%
Totale	31564031474472900,000	100,00%

Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

Annexe Chap. 2 –4: Tableau des distances entre les barycentres des classes

	1	2	3
1	0	33016292,825	935027445,521
2	33016292,825	0	968042578,610
3	935027445,521	968042578,610	0

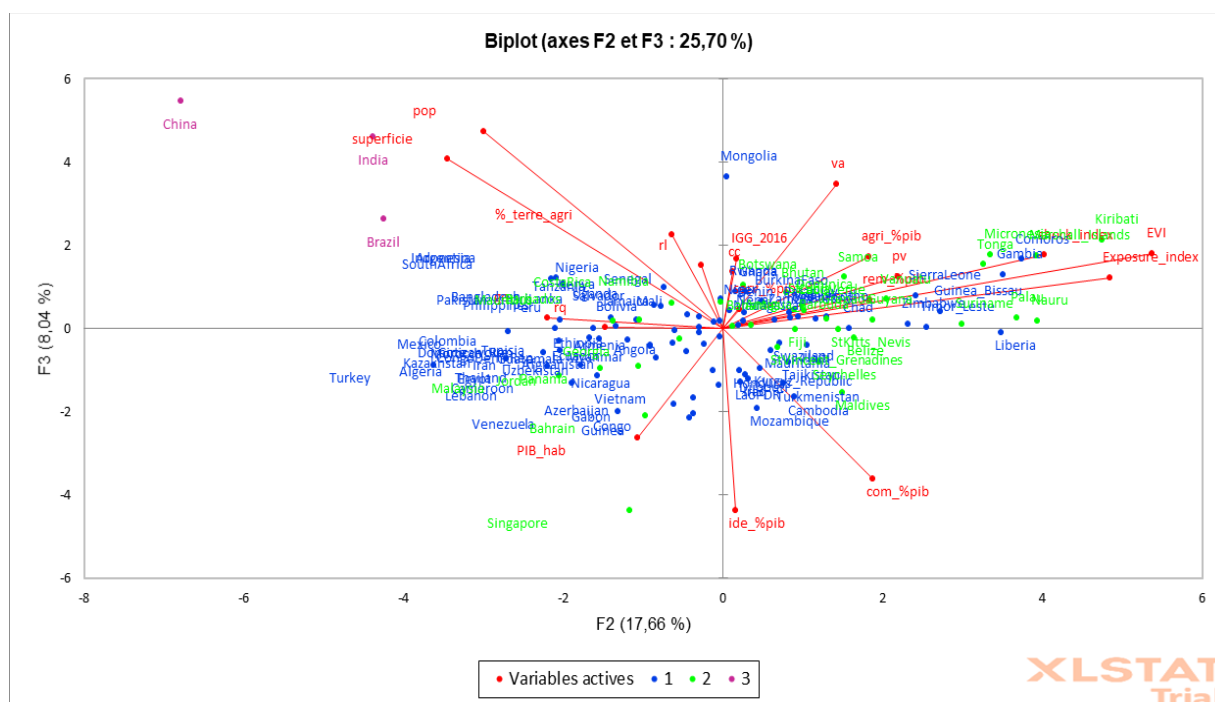
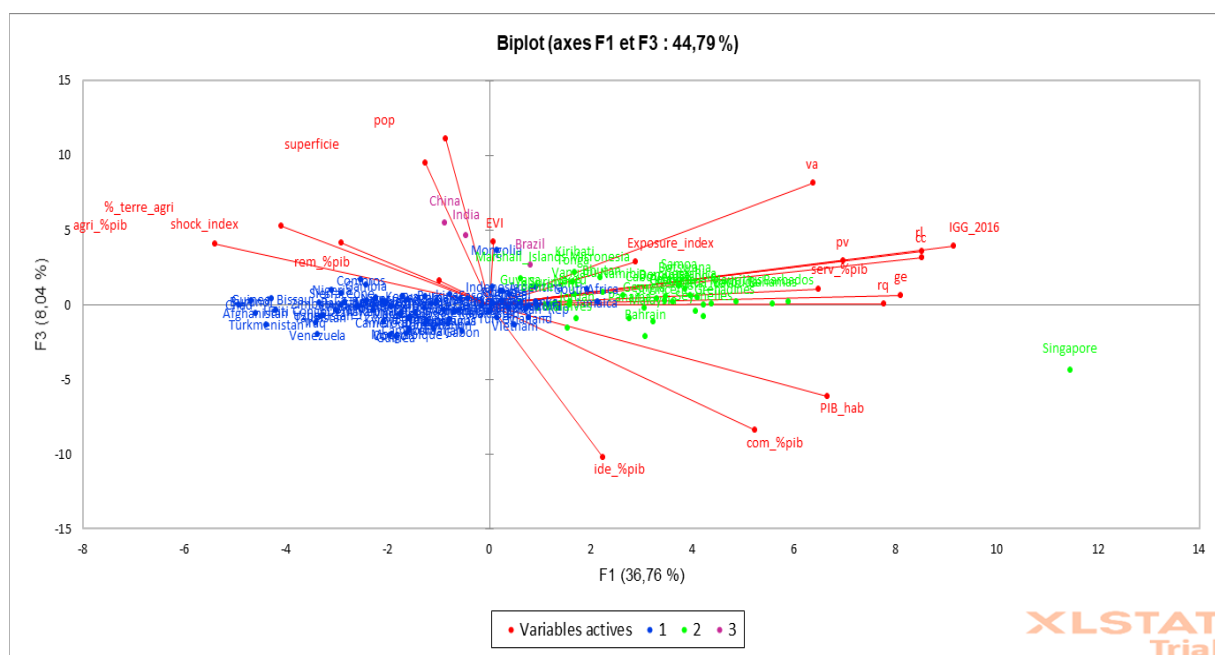
Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

Annexe Chap. 2 – 35 : Résultats de la CAH par classe

Classe	1	2	3
Objets	81	34	3
Somme des poids	81	34	3
Variance intra-classe	2280517813407370,000	30609320872144,700	436820620897502000,000
Distance minimale au barycentre	177781,120	505147,666	354030131,586
Distance moyenne au barycentre	31757628,572	2758764,216	508350395,530
Distance maximale au barycentre	225961778,541	29043775,805	762511589,776

Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

Annexe Chap. 2 – 36 : Graphiques des individus et des variables (F1F3 et F2F3)



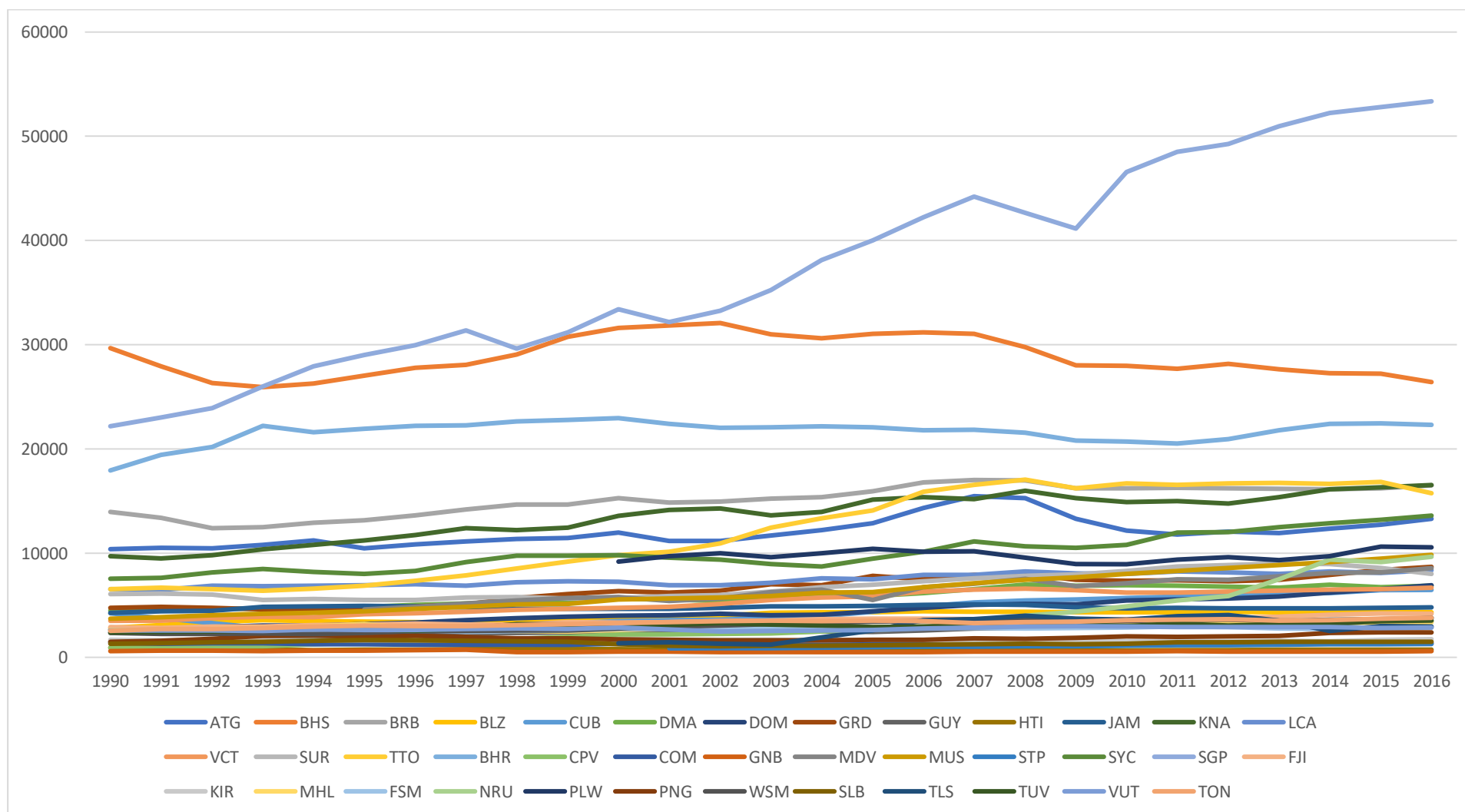
Source : auteure – calculs à partir de Xlstat (2019)

Annexe Chap. 2 – 37 : Indicateur global de gouvernance moyen (1996 – 2016)

	WGI moyen 96_2016	RANG
SGP	1,508999234	1
BRB	1,174734549	2
BHS	1,019241158	3
MUS	0,768383135	4
KNA*	0,734704869	5
ATG	0,712375573	6
LCA*	0,703954751	7
VCT*	0,699646038	8
DMA	0,687422855	9
WSM	0,458528928	10
CPV*	0,441972232	11
GRD	0,440026614	12
TUV*	0,228484158	13
SYC	0,199944843	14
PLW*	0,198871496	15
TTO	0,194734357	16
FSM*	0,183890837	17
VUT*	0,140313089	18
KIR*	0,115763317	19
BHR	0,093523328	20
NRU*	0,026423403	21
JAM	0,005731919	22
BLZ	-0,02840932	23
MHL*	-0,062461627	24
MDV	-0,093583964	25
TON*	-0,105328892	26
SUR	-0,111201461	27
FJI	-0,268495305	28
STP	-0,29494316	29
DOM	-0,317796342	30
GUY	-0,331838248	31
SLB*	-0,525372097	32
CUB	-0,596595868	33
PNG	-0,640550099	34
TLS*	-0,748772297	35
COM	-0,922748987	36
GNB	-1,10859663	37
HTI	-1,22929234	38

Source : calculs de l'auteure, WGI (2016). Les territoires marqués d'un * sont ceux dont les calculs ont été effectués sur la base de données incomplètes : l'ensemble de la période a été considérée lorsque les données sont fournies. La période a été réduite pour certains territoires, ceci dû à l'indisponibilité des données.

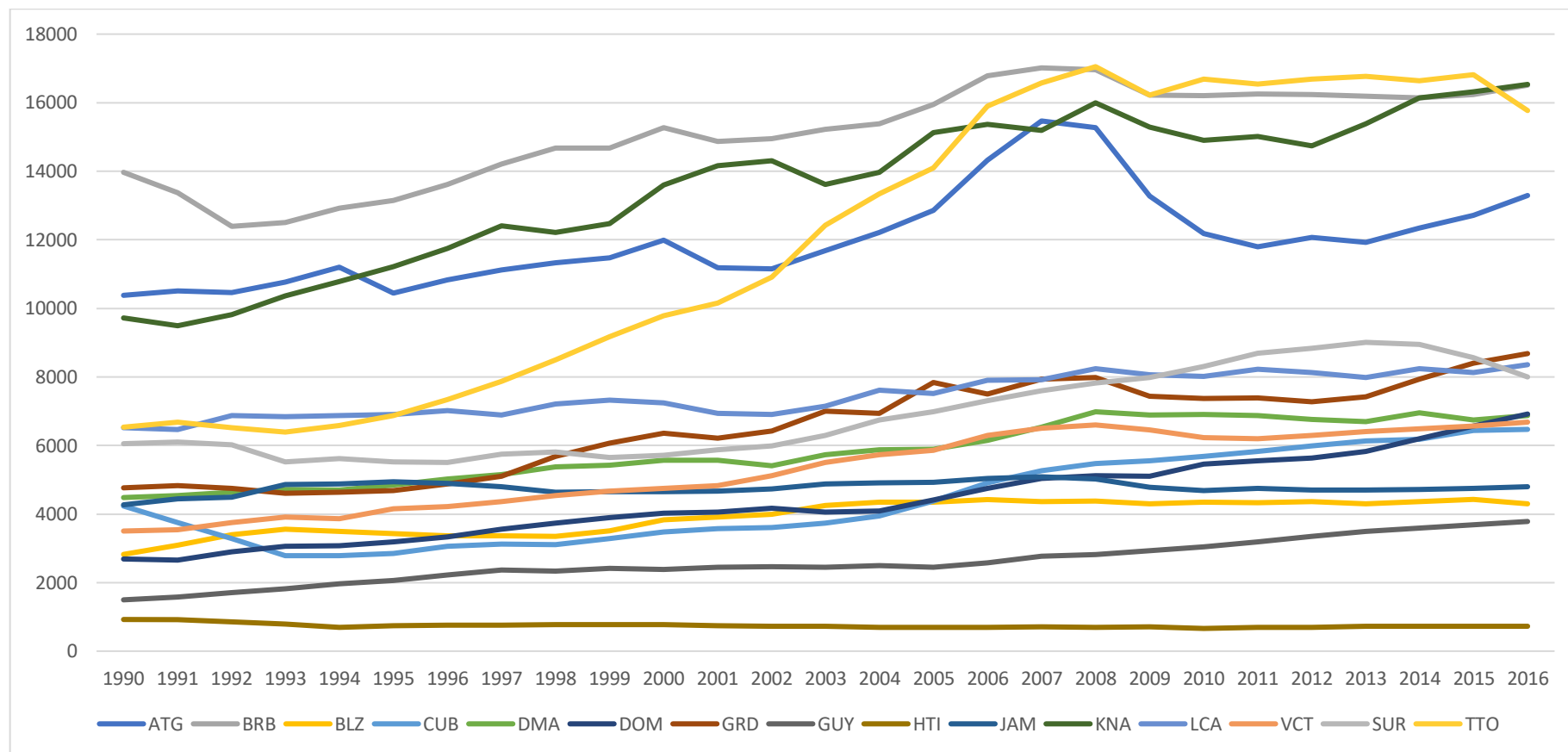
Annexe Chap.2 - 38 - Evolution du PIB par tête des 38 PEID



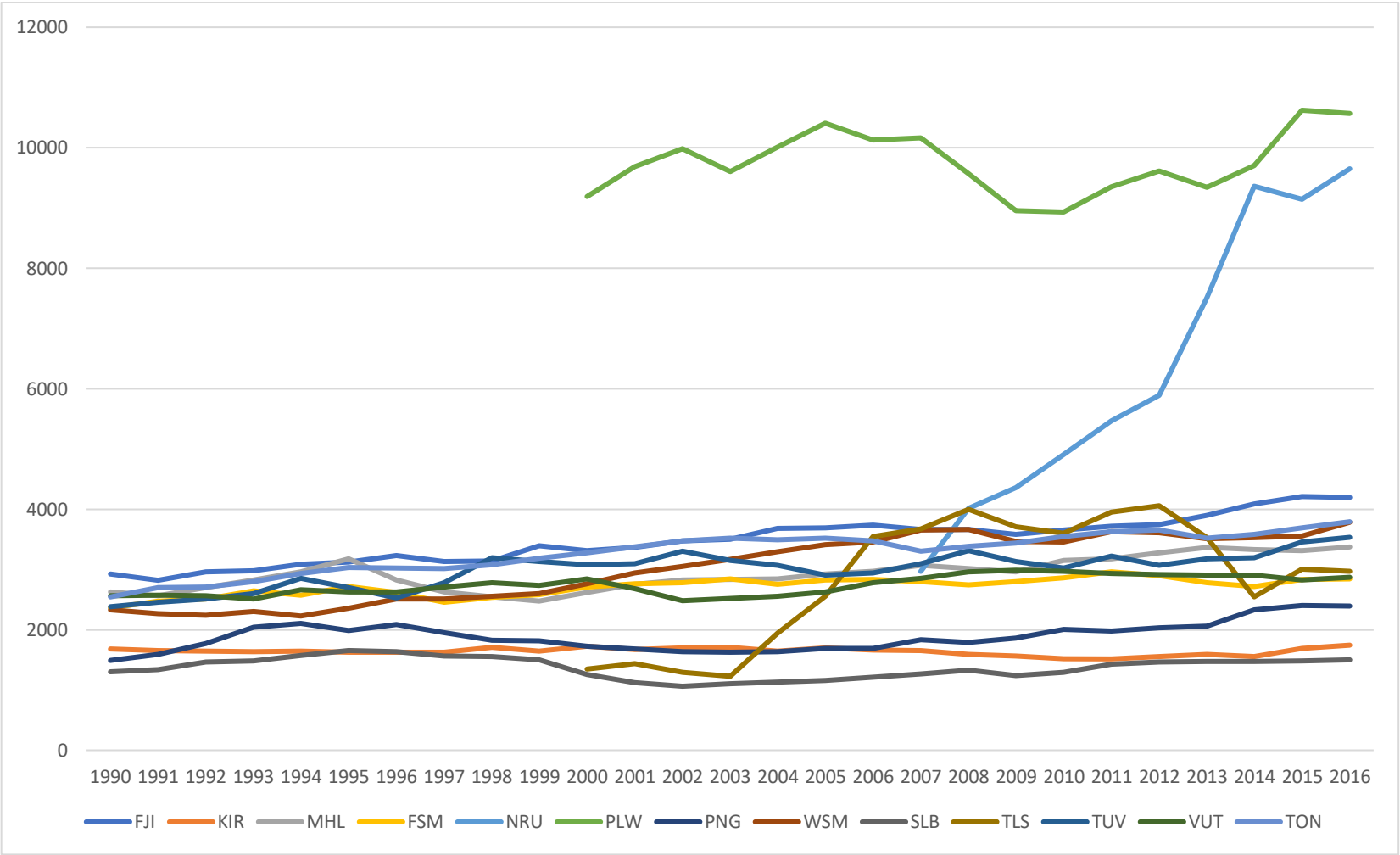
Source : calculs de l'auteur à partir des données WDI

Annexe Chap. 2 - 39 : Evolution du PIB par tête des PEID par bassin insulaire

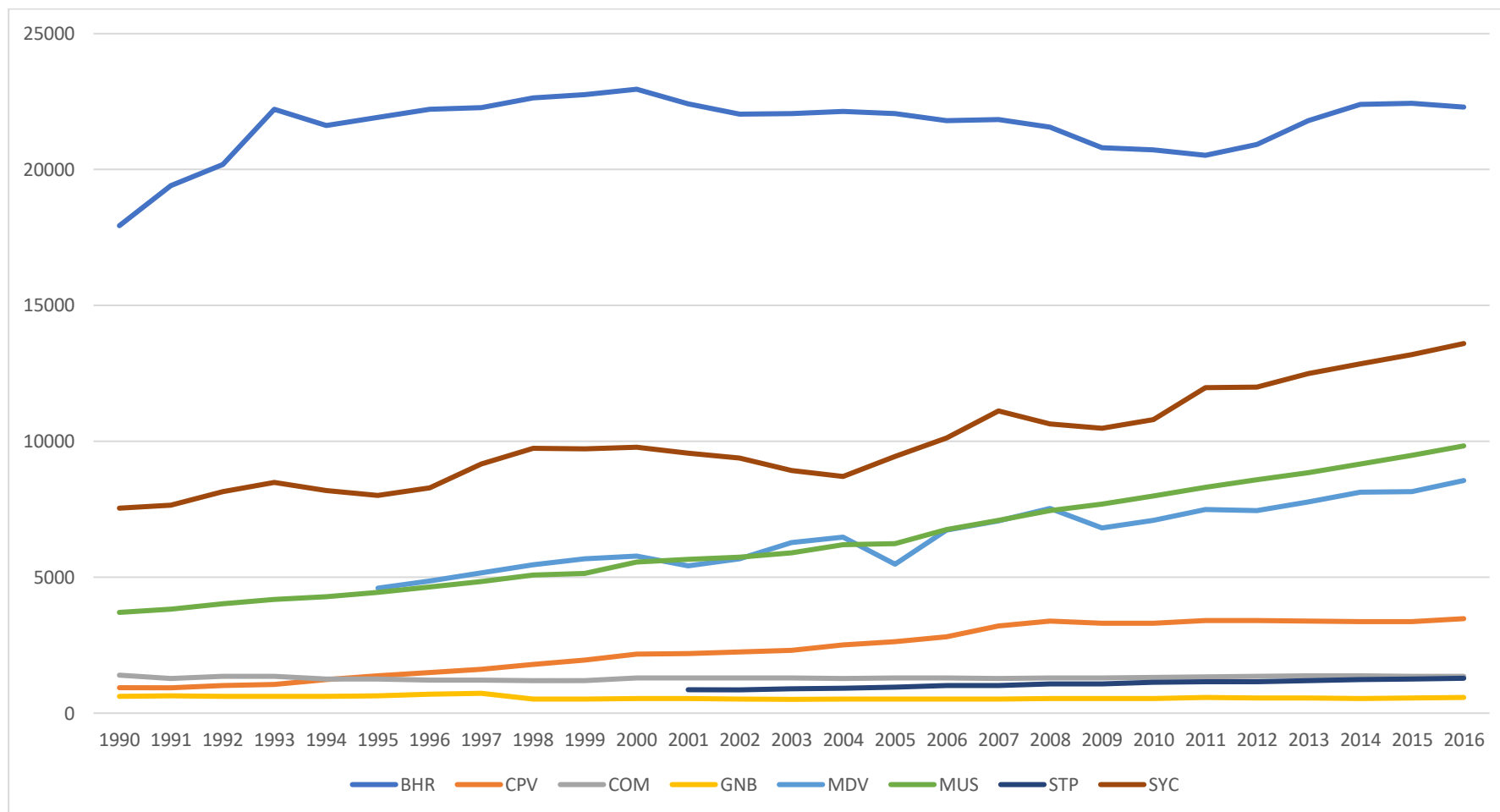
a) Région Caraïbe



b) Région Pacifique



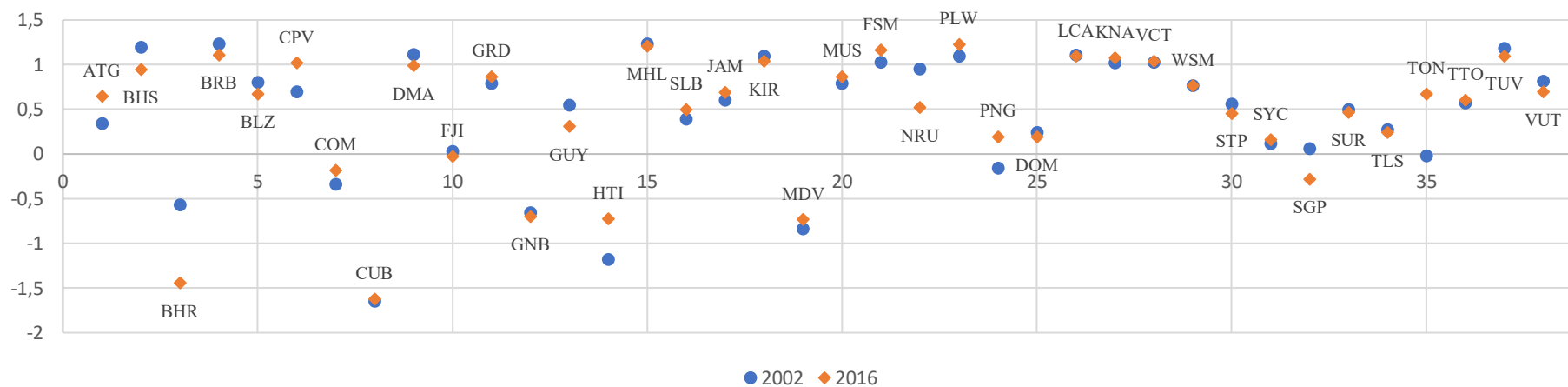
c) Région AIMS



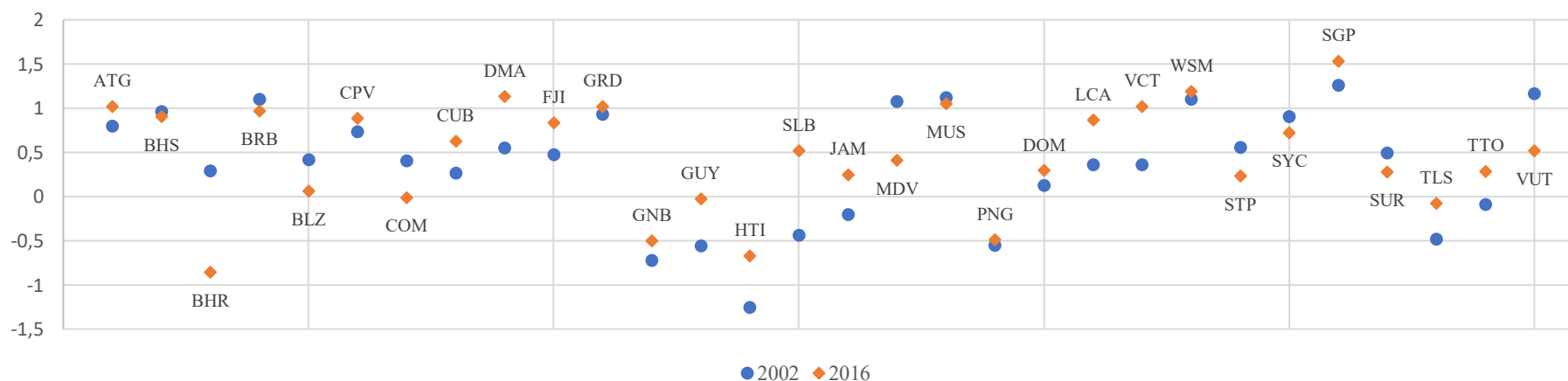
Source : auteure – calculs à partir des données WDI (2018)

Annexe Chap. 2 – 40 : Comparaison des performances institutionnelles en 2002 et 2016

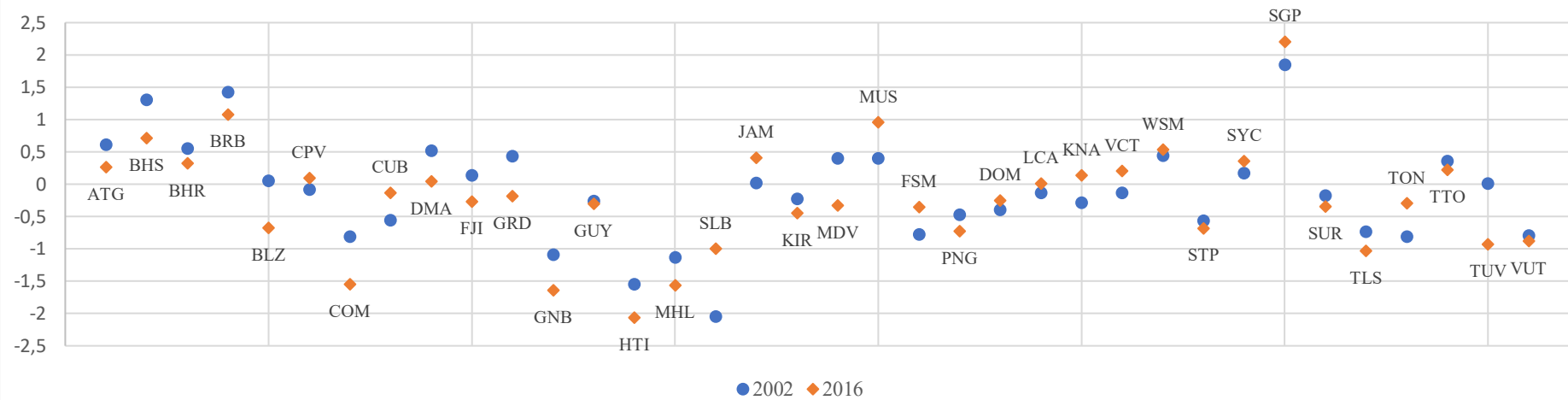
Capacités revendicatives et d'expression



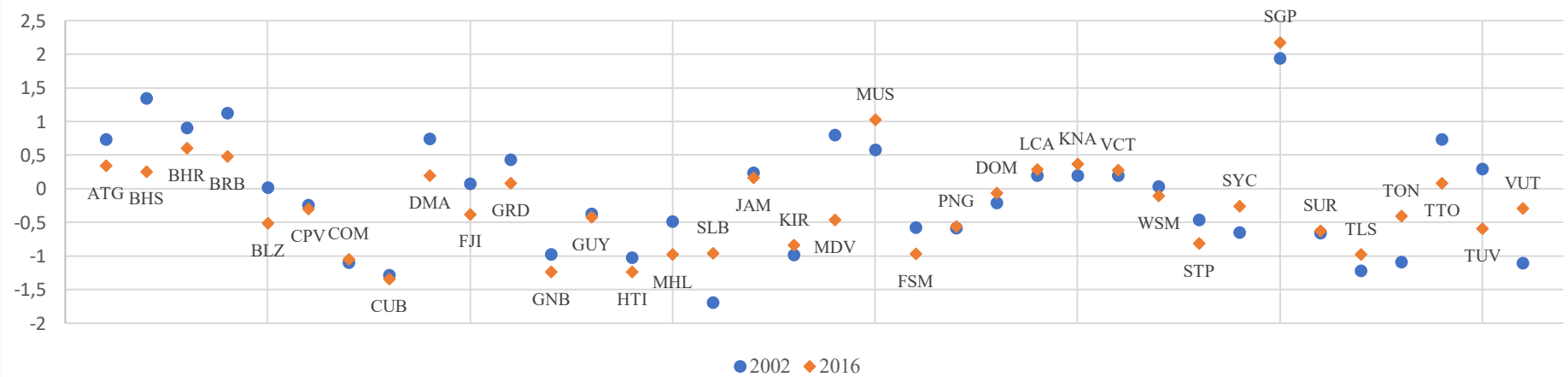
Stabilité politique et absence de violence



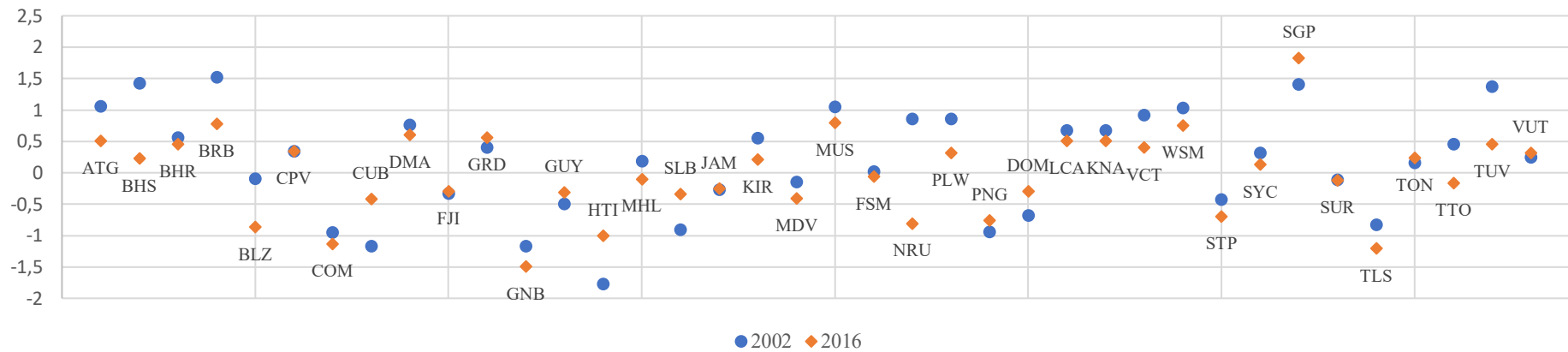
Efficacité du gouvernement



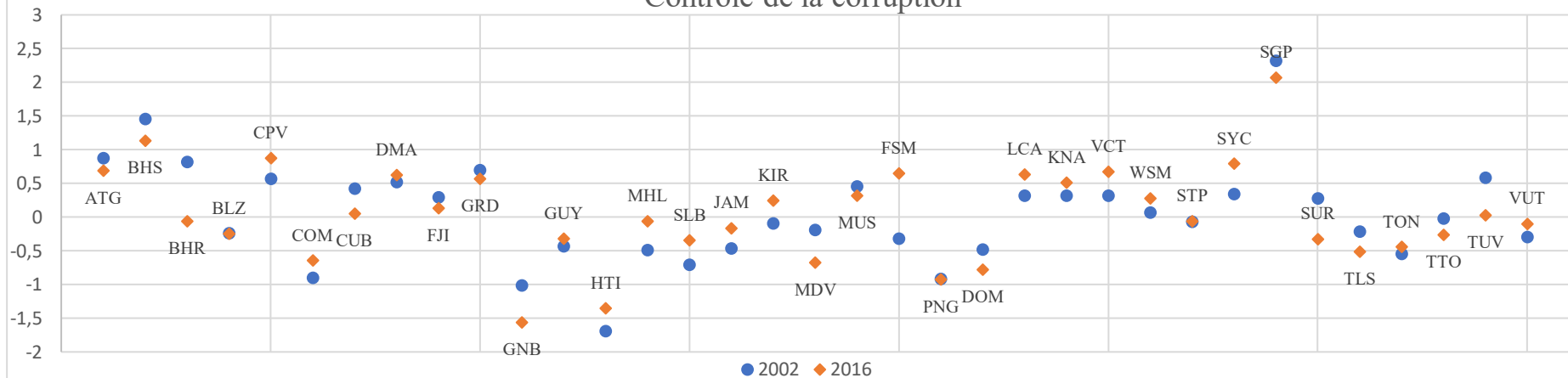
Qualité de la réglementation



État de droit



Contrôle de la corruption



Source : auteure – calculs à partir des données du WGI (2018)

Annexe Chap. 2 – 41 : Classement des PEID en déficit/surplus de gouvernance en 2002 - 2016

Government Efficiency (GE)			
2002		2016	
Deficit	Surplus	Déficit	Surplus
BHR*	ATG	ATG	BRB
CUB*	BHS*	BLZ	CPV
DOM	BLZ	COM	FSM
FSM	BRB	DMA	JAM
HTI	COM	DOM	KIR
JAM	CPV	FJI	MUS
KNA	DMA	GNB*	SGP
LCA	FJI	GRD	STP
SLB	GRD	GUY*	VCT
SUR	KIR	HTI	WSM
SYC	MDV	KNA	
TON	MUS	LCA	
TTO	SGP	MDV	
VCT	STP	MHL*	
VUT	TLS	NRU*	
	TUV	PLW*	
	WSM	PNG*	
		SLB	
		SUR	
		SYC	
		TLS*	
		TON	
		TTO	
		TUV	
		VUT	

Reglementation Quality (RQ)			
2002		2016	
Deficit	Surplus	Déficit	Surplus
COM	ATG	ATG	DMA
CUB*	BHR*	BHS	JAM
DOM	BHS	BLZ*	LCA
FSM	BRB	BRB	MUS
GUY	CPV	COM	SGP
HTI	DMA	CPV	VCT
KIR	FJI	DOM	VUT
KNA	GNB	FJI	WSM
LCA	GRD	FSM	
MHL	JAM	GNB	
PNG	MDV	GRD	
SLB	MUS	GUY	
SUR	SGP	HTI	
SYC	STP	KIR	
TLS	TTO	KNA	
TON	TUV	MDV	
VUT	VCT	MHL	
	WSM	NRU*	
		PLW*	
		PNG	
		SLB	
		STP	
		SUR	
		SYC	
		TLS	
		TON	
		TTO	
		TUV	

Political Stability and violence (PV)			
2002		2016	
Deficit	Surplus	Déficit	Surplus
BHR*	ATG	PNG	ATG
GUY	BHS	TTO	BHS
HTI	BLZ		BLZ
JAM	BRB		BRB
PNG	COM		COM
TTO	CPV		CPV
	CUB*		DMA
	DMA		DOM
	DOM		FJI
	FJI		FSM*
	GNB		GNB
	GRD		GRD
	LCA		GUY
	MDV		HTI
	MUS		JAM
	SGP		KIR*
	SLB		KNA*
	STP		LCA
	SUR		MDV
	SYC		MHL*
	TLS		MUS
	VCT		NRU*
	VUT		PLW*
	WSM		SGP
			SLB
			STP
			SUR
			SYC
			TLS
			TON*
			TUV*
			VCT
			VUT
			WSM

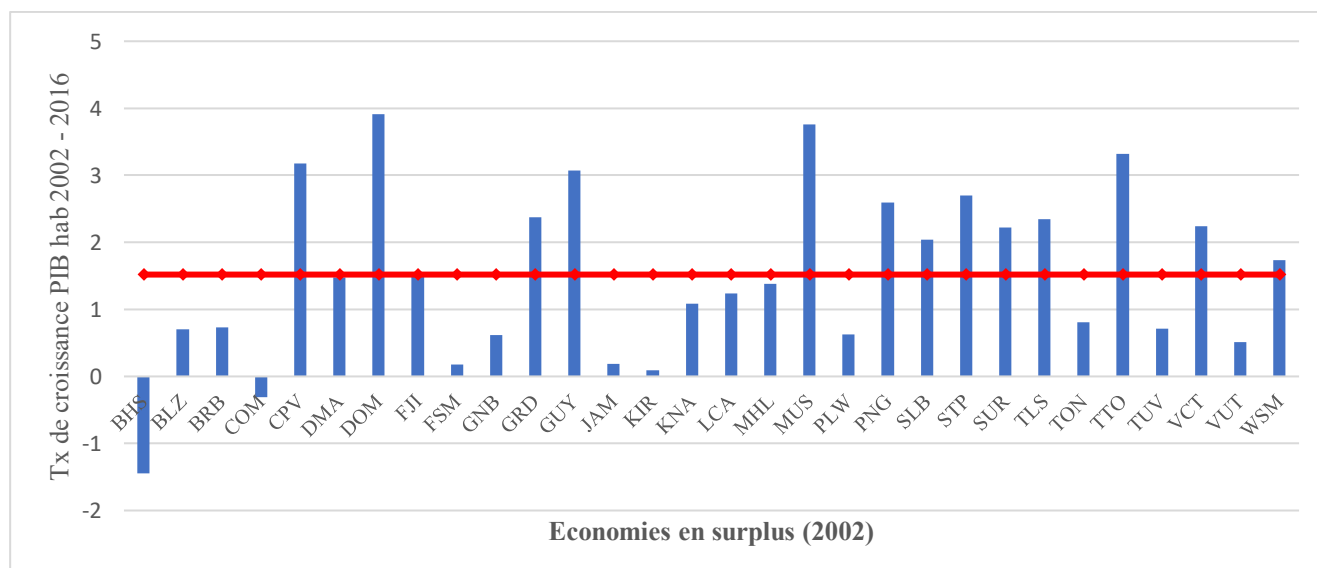
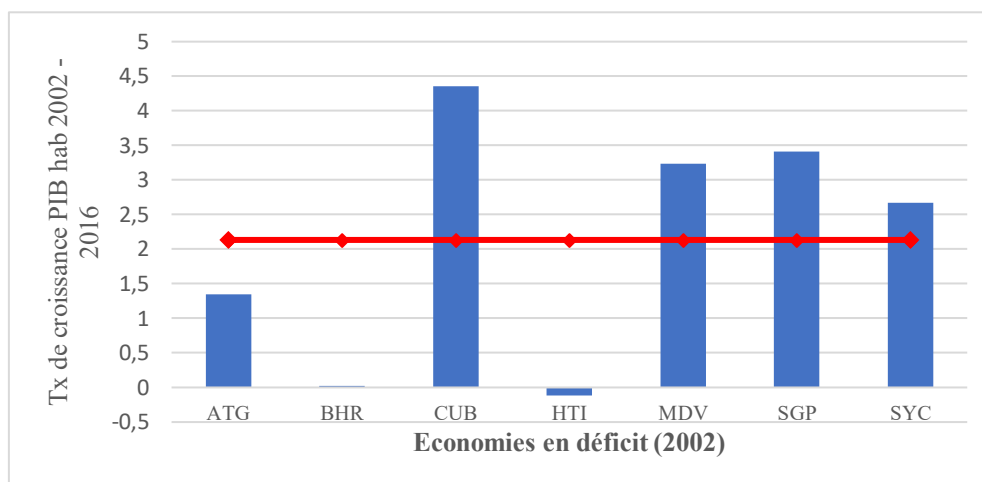
Voice and Accountability (VA)			
2002		2016	
Deficit	Surplus	Déficit	Surplus
ATG	BHS	HTI	ATG
BHR*	BLZ	MDV	BHS
CUB*	BRB	SGP	BLZ
HTI	COM	SYC	BRB
MDV	CPV		COM
SGP	DMA		CPV
SYC	DOM		DMA
	FJI*		DOM
	FSM		FSM
	GNB		GNB
	GRD		GRD
	GUY		GUY
	JAM		JAM
	KIR		KIR
	KNA		KNA
	LCA		LCA
	MHL		MHL
	MUS		MUS
	PLW		NRU*
	PNG		PLW
	SLB		PNG
	STP		SLB
	SUR		STP
	TLS		SUR
	TON		TLS
	TTO		TON
	TUV		TTO
	VCT		TUV
	VUT		VCT
	WSM		VUT
			WSM

Rule of Law (RL)			
2002		2016	
Deficit	Surplus	Deficit	Surplus
BHR*	ATG	BHS	ATG
BLZ	BHS	BLZ	BRB
COM	BRB	COM	CPV
CUB*	CPV	DOM	DMA
DOM	DMA	FJI	FSM
FJI	FSM	GNB	GRD
GNB	GRD	GUY	HTI
GUY	KIR	JAM	KIR
HTI	KNA*	MDV	LCA
JAM	LCA	NRU*	MHL
MDV	MHL	PNG	MUS
PNG	MUS	SUR	SGP
SLB	PLW*	SYC	SLB
SUR	SGP	TLS	STP
SYC	STP	TTO*	TON
	TLS		TUV
	TON		VCT
	TUV		VUT
	VCT		WSM
	VUT		
	WSM		

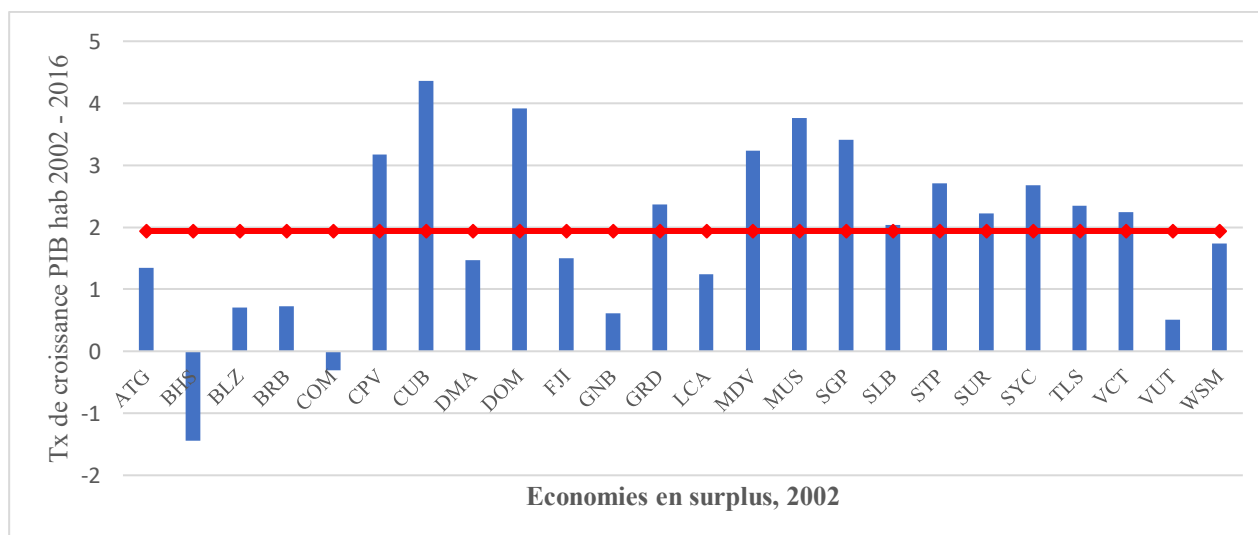
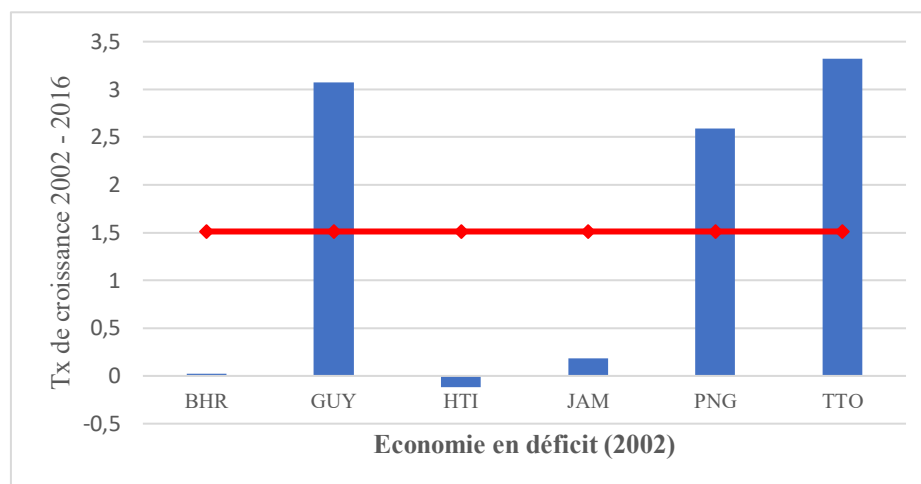
Corruption Control (CC)			
2002		2016	
Deficit	Surplus	Déficit	Surplus
BHR*	ATG	BLZ	ATG
BLZ	BHS	DOM	BHS
COM	BRB	GNB	BRB
DOM	CPV	GUY	COM
FSM	CUB*	HTI	CPV
GUY	DMA	JAM	DMA
HTI	FJI	MDV	FJI
JAM	GNB	NRU*	FSM
KNA*	GRD	PLW*	GRD
MDV	KIR	PNG	KIR
MHL	LCA	SUR	LCA
PNG	MUS	TON	MHL
SYC	SGP	TTO	MUS
TON	SUR		SGP
TTO	TLS		SLB*
VUT	TUV		STP*
	VCT		SYC
	WSM		TLS
			TUV
			VCT
			VUT
			WSM

Source : auteure à partir de WGI (2018) - en gras les PEID qui ont changé de catégorie entre 2002 et 2016 – les PEID notés d'un * sont soit non disponibles sur l'une des deux périodes soit sur la droite de régression (et ne peuvent pas être classés)

Annexe Chap.2 - 42 : Déficit/surplus des capacités revendicatives et taux de croissance annuel moyen du PIB/tête

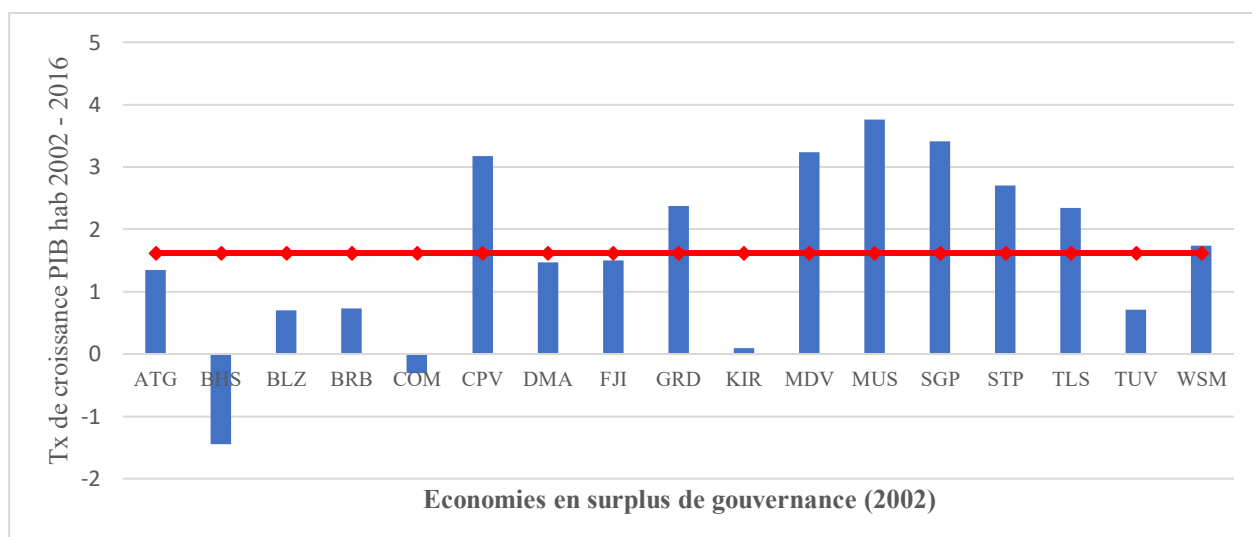
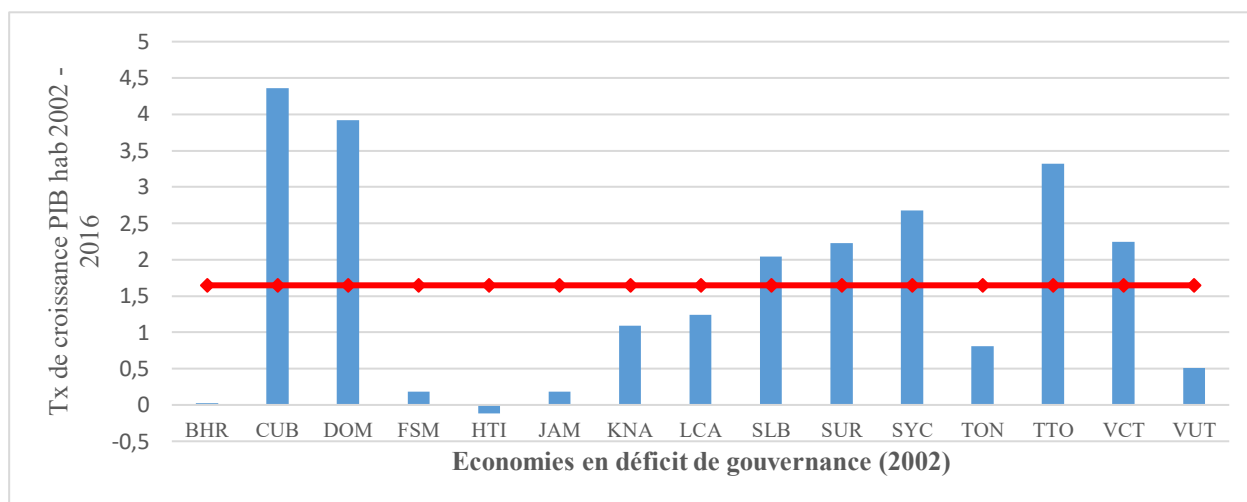


Annexe Chap.2 – 43 : Déficit/surplus de la stabilité politique et taux de croissance annuel moyen du PIB/tête



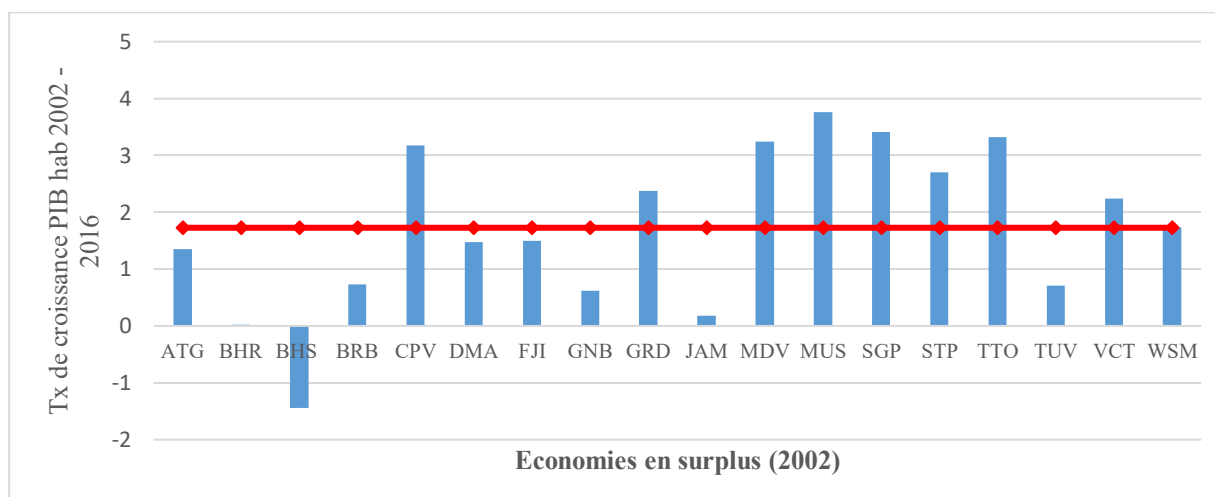
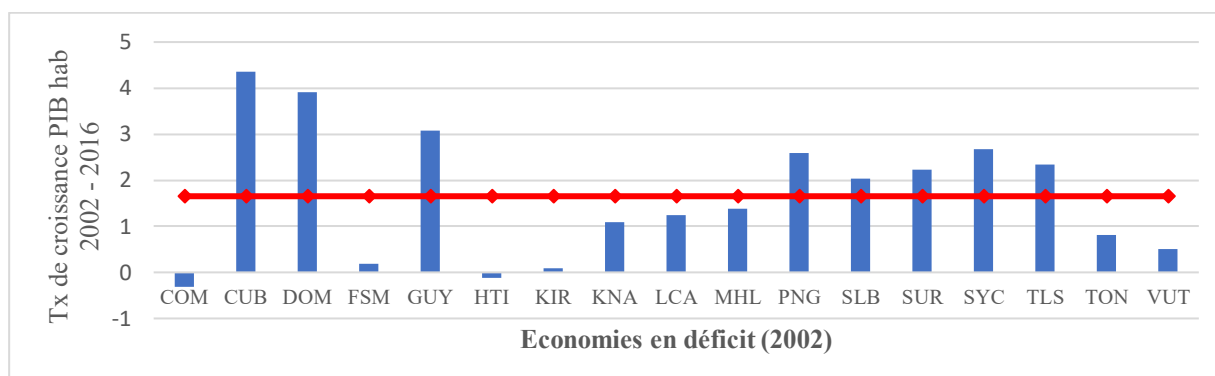
Source : calculs de l'auteure à partir du WGI et WDI (2017) - — le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête des économies considérées

Annexe Chap.2 - 44 : Déficit/surplus d'efficacité du gouvernement et taux de croissance annuel moyen du PIB/tête



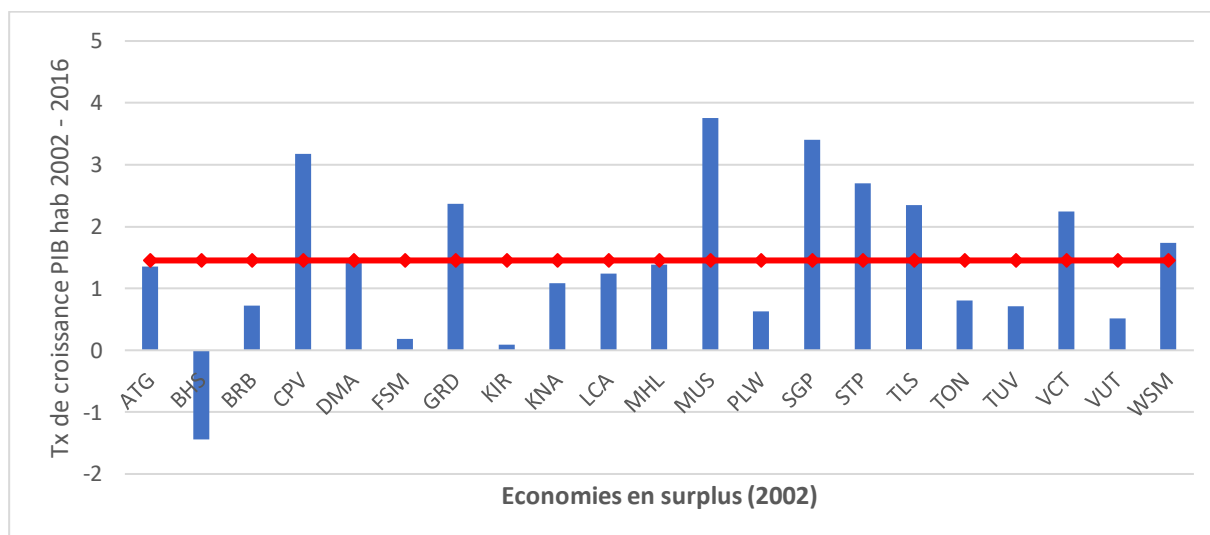
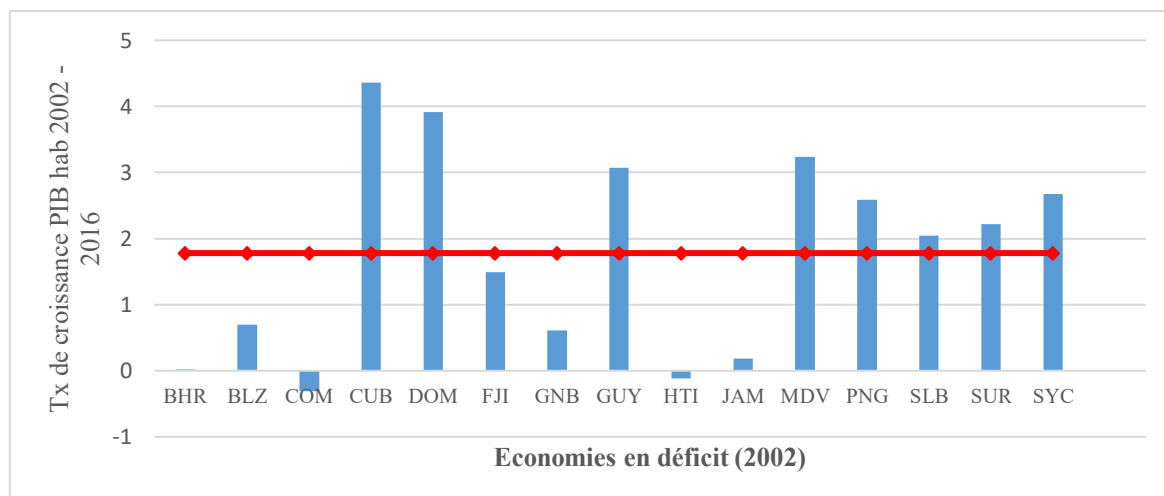
Source : calculs de l'auteure à partir du WGI et WDI (2017) - — le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête des économies considérées

Annexe Chap. 2 - 45 : Déficit/surplus de qualité réglementaire et taux de croissance annuel moyen du PIB/tête



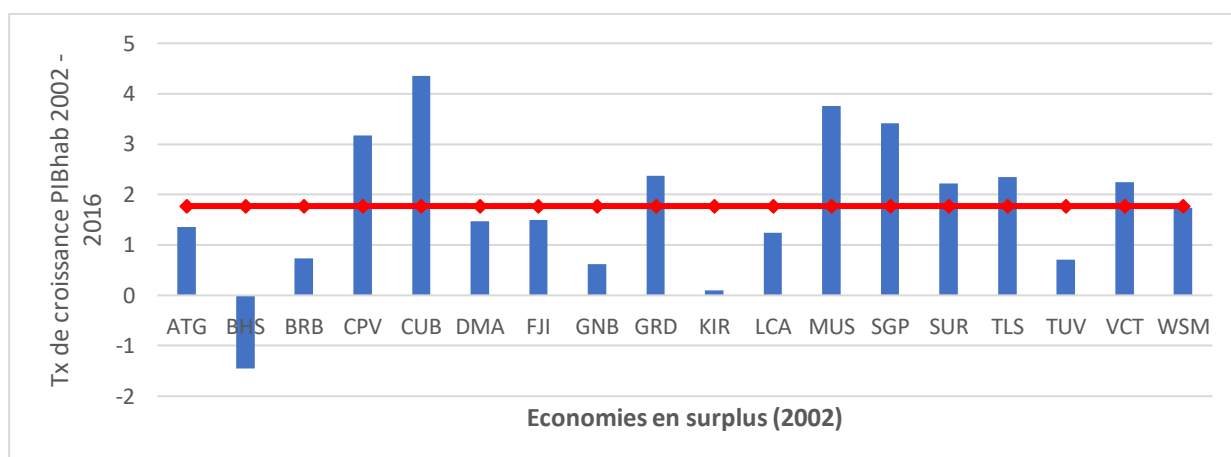
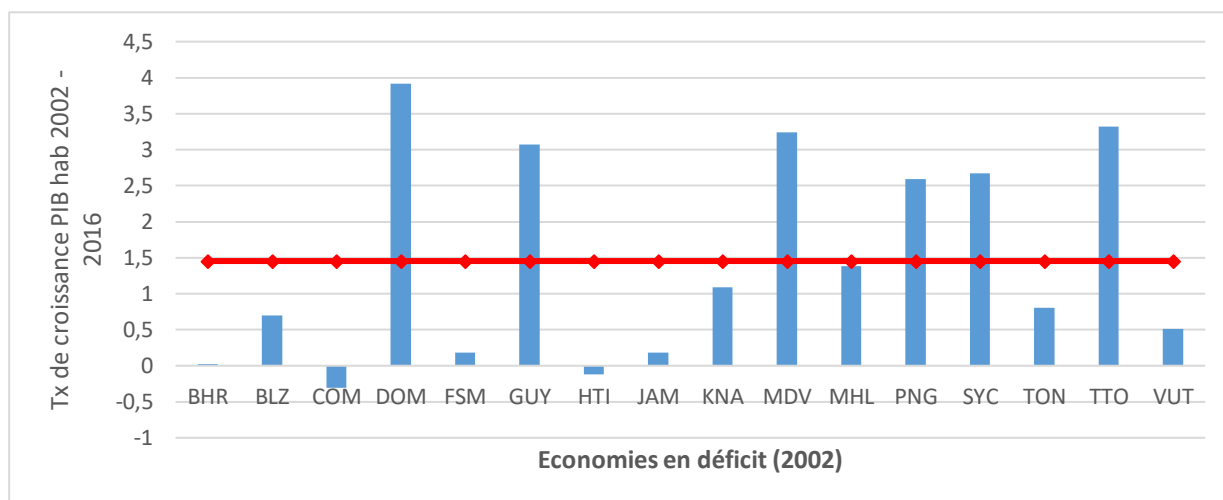
Source : calculs de l'auteure à partir du WGI et WDI (2017) - — le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête des économies considérées

Annexe Chap.2 - 46 : Déficit/surplus d'État de droit et taux de croissance annuel moyen du PIB/tête



Source : calculs de l'auteure à partir du WGI et WDI (2017) - — le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête des économies considérées

Annexe Chap. 2 – 47 : Déficit/surplus de contrôle de corruption et taux de croissance annuel moyen du PIB/tête



Source : calculs de l'auteure à partir du WGI et WDI (2017) - — le taux de croissance annuel moyen du PIB par tête des économies considérées

Annexe Chap. 2 – 48 : Classement des PEID en déficit/surplus de gouvernance en 2002 et 2016

Indicateur Global de Gouvernance (IGG)			
2002		2016	
Déficit	Surplus	Déficit	Surplus
BHR*	ATG	BLZ	ATG
CUB*	BHS	DOM	BHS
DOM	BLZ	GNB	BRB
HTI	BRB	HTI	COM
JAM	COM	MDV	CPV
PNG	CPV	NRU*	DMA
SLB	DMA	PLW*	FJI
SUR	FJI	PNG	FSM
SYC	GNB	SUR	GRD
TTO	GRD	SYC	JAM
	KIR	TTO	KIR
	LCA		KNA*
	MUS		LCA
	SGP		MHL*
	STP		MUS
	TLS		SGP
	VCT		SLB
	VUT		STP
	WSM		TLS
			TON*
			TUV*
			VCT
			VUT
			WSM

Source : auteure – calculs à partir du WGI (2018)¹⁰³

¹⁰³ En gras les PEID qui ont changé de catégorie entre 2002 et 2016 – les PEID notés d'un * sont soit non disponibles sur l'une des deux périodes soit sur la droite de régression (et ne peuvent pas être classés)

Annexe Chap. 3-1 : Description des variables

Codes variables	Variables	Sources	Descriptions
PIBhab	GDP per capita, PPP (constant 2011 international \$)	WDI	to international dollars using purchasing power parity rates. An international dollar has the same purchasing power over GDP as the U.S. dollar has in the United States. GDP at purchaser's prices is the sum of gross value added by all resident producers in the economy plus any product taxes and minus any subsidies not included in the value of the products. It is calculated without making deductions for depreciation of fabricated assets or for depletion and degradation of natural resources. Data are in constant 2011 international dollars.
WGI_IGG	Indicateur global de gouvernance	WGI	Calculs Auteurs
CC	Contrôle de corruption	WGI	Estimate of governance (ranges from approximately -2.5 (weak) to 2.5 (strong) governance performance)
GE	Government Effectiveness	WGI	
PV	Political stability and no violence	WGI	
RQ	Regulatory Quality	WGI	
RL	Rule of Law	WGI	
VA	Voice and Accountability	WGI	
MF	Monetary Freedom	Foundation Heritage	indicateur de la stabilité monétaire (taux d'inflation moyen pondéré pour les trois dernières années) et du contrôle des prix variant de 0 à 100. Plus l'indice est élevé et plus le territoire possède une banque centrale indépendante, faible inflation et absence de contrôle des prix)
pop	Population growth (annual %)	WDI	Annual population growth rate for year t is the exponential rate of growth of midyear population from year t-1 to t, expressed as a percentage . Population is based on the de facto definition of population, which counts all residents regardless of legal status or citizenship.
caphum	the average years of schooling	UIS (UNESCO Institute of	The average number of years of education (primary/ISCED 1 or higher) in total population (25 years and older)
FBCF	Gross fixed capital formation (% of GDP)	WDI	Gross fixed capital formation (formerly gross domestic fixed investment) includes land improvements (fences, ditches, drains, and so on); plant, machinery, and equipment purchases; and the construction of roads, railways, and the like, including schools, offices, hospitals, private residential dwellings, and commercial and industrial buildings. According to the 1993 SNA, net acquisitions of valuables are also
IDE	Foreign direct investment, net inflows (% of GDP)	WDI	Foreign direct investment are the net inflows of investment to acquire a lasting management interest (10 percent or more of voting stock) in an enterprise operating in an economy other than that of the investor. It is the sum of equity capital, reinvestment of earnings, other long-term capital, and short-term capital as shown in the balance of payments. This series shows net inflows (new investment inflows less disinvestment) in the reporting economy from foreign investors, and is divided by GDP.
COM	Trade (% of GDP)	WDI	Trade is the sum of exports and imports of goods and services measured as a share of gross domestic product.
Gov_exp	General government final consumption expenditure (% of GDP)	WDI	General government final consumption expenditure (formerly general government consumption) includes all government current expenditures for purchases of goods and services (including compensation of employees). It also includes most expenditures on national defense and security, but excludes government military expenditures that are part of government capital formation.
REMPib	Personal remittances, received (% of GDP)	WDI	Personal remittances comprise personal transfers and compensation of employees. Personal transfers consist of all current transfers in cash or in kind made or received by resident households to or from nonresident households. Personal transfers thus include all current transfers between resident and nonresident individuals. Compensation of employees refers to the income of border, seasonal, and other short-term workers who are employed in an economy where they are not resident and of residents employed by nonresident entities. Data are the sum of two items defined in the sixth edition of the IMF's Balance of Payments Manual: personal transfers and compensation of employees.
AID	Montant d'Aide internationale reçu	WDI	Net official development assistance (ODA) consists of disbursements of loans made on concessional terms (net of repayments of principal) and grants by official agencies of the members of the Development Assistance Committee (DAC), by multilateral institutions, and by non-DAC countries to promote economic development and welfare in countries and territories in the DAC list of ODA recipients.
lat	latitude absolue	Laporta et al (1999) augmentée de l'auteur	Abs(latitude of capital)/90
leg_british	Origine légale britannique	Laporta et al. (1999) -	Territoire dont l'origine légale est britannique = 1 , 0 sinon
leg_french	Origine légale française		Territoire dont l'origine légale est française = 1 , 0 sinon
leg_socialist	origine légale socialiste	https://scholar.har	Territoire dont l'origine légale est socialiste = 1 , 0 sinon
leg_german	origine légale germanique	vard.edu/shleifer/p	Territoire dont l'origine légale est germanique = 1 , 0 sinon
leg_scandinavian	origine légale scandinave	ublications/quality government	Territoire dont l'origine légale est scandinave = 1 , 0 sinon
britcol	Ancienne colonie britannique	Base de données	Territoire colonisé par Grande-Bretagne = 1 , 0 sinon
frencol	Ancienne colonie française	Daniel Treisman	Territoire colonisé par France = 1 , 0 sinon
Spanporc	Ancienne colonie espagnole ou portugaise	(2000) complétée par l'auteur	Territoire colonisé par l'Espagne ou le Portugal = 1 , 0 sinon
othercol	Ancienne colonie d'Etats autres que G-B, France, Espagne ou Portugal		Territoire colonisé soit par d'autres Etats que France, G-B, Espagne ou Portugal soit par plusieurs successivement (noncol + othercol de la base Treisman, 2000)
cath	population majoritaire catholique en 1970	Barro (2003)	Population majoritairement catholique = 1 , 0 sinon
musl	population majoritairement musulmane en 1970	augmentée de l'auteur à partir de CIA wordfactbook	Population majoritairement musulmane = 1 , 0 sinon
prot	population majoritairement protestante en 1970		Population majoritairement protestante (anglican compris) = 1 , 0 sinon
nocmpro	population dont la religion majoritaire est autre que les 3 précédentes en 1970		Population dont la religion est autre que catho, musu et prot = 1 (hindouisme) , 0 sinon
ethnic	Ethnic fragmentation indexes	Alesina et al (2003)	Indice de fragmentation ethnique
language	Language fragmentation indexes		Indice de fragmentation linguistique
ELF	Ethnic and Language fragmentation indexes	Easterly and Levine (1997)	Indice de fragmentation linguistique et ethnique
LowRev	Faible et revenu moyen inférieur	auteurs à partir	Dummy = 1 si le territoire a un revenu inférieur ou égal à 1,005\$; 0 sinon
MidHigRev	Revenu moyen élevé	classement WDI	Dummy = 1 si le territoire a un revenu compris entre 1,006\$ et 3,955\$; 0 sinon
HighRev	Revenu élevé	(2017)	Dummy = 1 si le territoire a un revenu compris entre 3,956\$ et 12,235\$; 0 sinon

Annexe Chap. 3-2 : Résultats du test de Wald modifié

```

Fixed-effects (within) regression               Number of obs   =       350
Group variable: cnum                           Number of groups =        30

R-sq:  within = 0.0850                        Obs per group:  min =         2
          between = 0.2135                      avg =       11.7
          overall = 0.0763                      max =        13

corr(u_i, Xb)  = -0.7565                      F(5,315)        =       5.85
                                          Prob > F         =     0.0000

```

tx_pibh	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
wgi_igg	.0114705	.0164786	0.70	0.487	-.0209515	.0438926
pop	-.0054821	.0028292	-1.94	0.054	-.0110487	.0000845
ide	.0016774	.0004383	3.83	0.000	.000815	.0025398
com	.0001761	.0001319	1.33	0.183	-.0000835	.0004358
an_etud	-.010886	.0038977	-2.79	0.006	-.0185548	-.0032172
_cons	.0759657	.0355048	2.14	0.033	.0061091	.1458223
sigma_u	.02075822					
sigma_e	.03577245					
rho	.25190636	(fraction of variance due to u_i)				

```

F test that all u_i=0:      F(29, 315) =      1.34      Prob > F = 0.1189

```

```
. xttest3
```

```

Modified Wald test for groupwise heteroskedasticity
in fixed effect regression model

```

```
H0: sigma(i)^2 = sigma^2 for all i
```

```

chi2 (30) =      1183.57
Prob>chi2 =      0.0000

```

Source : auteure – calculs à partir de Stata 12

Annexe Chap. 3-3 : Résultats de tests de Wooldridge

```
. xtserial tx_pibh wgi_igg
```

Wooldridge test for autocorrelation in panel data

H0: no first-order autocorrelation

F(1, 32) = 10.770

Prob > F = 0.0025

```
. xtserial tx_pibh pop wgi_igg
```

Wooldridge test for autocorrelation in panel data

H0: no first-order autocorrelation

F(1, 32) = 10.851

Prob > F = 0.0024

```
. xtserial tx_pibh wgi_igg pop ide com an_etud fbcf gov_exp laid rempib
```

Wooldridge test for autocorrelation in panel data

H0: no first-order autocorrelation

F(1, 18) = 5.359

Prob > F = 0.0326

Source : auteure – calculs à partir de Stata 12

Annexe Chap.3-4 : Matrice de corrélations

	igg_moy	ethnic~g	lat	col_brit	col_fren	ol_brit	ol_fren
igg_moy	1.0000						
ethnicfrag	-0.0990	1.0000					
lat	0.0634	-0.0431	1.0000				
col_brit	0.5441	-0.0620	0.1863	1.0000			
col_fren	-0.4813	-0.3168	0.1583	-0.3592	1.0000		
ol_brit	0.3208	-0.1295	0.1406	0.6682	-0.3360	1.0000	
ol_fren	-0.2499	0.1022	-0.0333	-0.4330	0.4148	-0.8101	1.0000
christ	0.0498	-0.2034	-0.0587	0.0000	-0.2095	0.1336	-0.2406
musl	-0.3771	0.1584	0.0982	-0.1313	0.2948	-0.1053	0.1895
low_rev	-0.5730	-0.1351	-0.2250	-0.7273	0.3592	-0.4009	0.2887
mid_rev	0.1515	0.1400	0.1324	0.3873	-0.2319	0.1840	-0.1491
dcar	0.2540	0.1218	0.2193	0.3070	0.0551	0.2227	-0.0760
dpac	-0.2326	-0.2873	-0.1348	-0.1818	-0.1796	0.1336	-0.4330
	christ	musl	low_rev	mid_rev	dcar	dpac	
christ	1.0000						
musl	-0.7878	1.0000					
low_rev	0.0000	0.1313	1.0000				
mid_rev	0.1148	-0.1526	-0.6455	1.0000			
dcar	0.3801	-0.2994	-0.4385	0.2604	1.0000		
dpac	0.3333	-0.2626	0.3182	0.0000	-0.5701	1.0000	

Source : auteure – calculs à partir de Stata 12

Annexe Chap.3-4 bis : Recherche des meilleurs instruments

Linear regression

Number of obs = 29
F(12, 28) = 6.01
Prob > F = 0.0000
R-squared = 0.7835
Root MSE = .39292

(Std. Err. adjusted for 29 clusters in pays)

igg_moy	Coef.	Robust Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
ethnicfrag	-1.100266	.4018771	-2.74	0.011	-1.923473	-.2770576
lat	.5007923	1.07115	0.47	0.644	-1.693358	2.694943
col_brit	.0197305	.3161465	0.06	0.951	-.6278663	.6673273
col_fren	-1.38275	.4558406	-3.03	0.005	-2.316497	-.4490026
ol_brit	-.4280606	.5493505	-0.78	0.442	-1.553354	.6972328
ol_fren	-.5849576	.5640663	-1.04	0.309	-1.740395	.5704798
christ	-.828439	.4238893	-1.95	0.061	-1.696737	.0398589
musl	-1.237926	.3445182	-3.59	0.001	-1.943639	-.5322124
low_rev	-.2330376	.344362	-0.68	0.504	-.9384311	.4723559
mid_rev	-.201814	.190472	-1.06	0.298	-.5919783	.1883503
daims	.6621548	.4880455	1.36	0.186	-.3375611	1.661871
dcar	.6548042	.2529914	2.59	0.015	.1365748	1.173034
_cons	1.473948	.7132959	2.07	0.048	.0128276	2.935069

Source : auteure – calculs à partir de Stata 12

Annexe Chap.3-5 : Tests de racine unitaire (Fisher)

	F-Statistique	Stationnarité
tc_pibh	25,54**	I(0)
wgi_igg	1,56*	I(0)
cc	2,83**	I(0)
ge	6,09**	I(0)
pv	6,19**	I(0)
rq	4,88**	I(0)
rl	3,28**	I(0)
va	5,78**	I(0)
mf	3,69**	I(0)
pop	1,89**	I(0)
caphum	1,67*	I(0)
ide	13,48**	I(0)
com	6,68**	I(0)
aid	6,08**	I(0)
fbcf	5,04**	I(0)
gov_exp	4,43**	I(0)

Source : calculs de l'auteure – logiciel Stata 12 – significativité à 1% (***), à 5% (**) et à 10% (*)

Annexe Chap.3-5 bis: Tests de Hausman (effet direct de la gouvernance)

```
. quietly xtreg tx_pibh wgi_igg pop fbcf an_etud gov_exp ide com rempib laid lpopa, fe
. estimates store fel

. quietly xtreg tx_pibh wgi_igg pop fbcf an_etud gov_exp ide com rempib laid lpopa, re
. estimates store rel

. hausman fel rel
```

	—— Coefficients ——			
	(b) fel	(B) rel	(b-B) Difference	sqrt(diag(V_b-V_B)) S.E.
wgi_igg	.0578924	.0188054	.039087	.020184
pop	.0298126	.0175614	.0122512	.0053516
fbcf	.1551872	.1132222	.041965	.064719
an_etud	-.0088753	-.00334	-.0055353	.0084258
gov_exp	-.1374322	-.0434915	-.0939407	.0836442
ide	-.0001106	.0002211	-.0003317	.0005581
com	.0000593	.0001377	-.0000784	.0002447
rempib	-.0009718	-.0012974	.0003256	.0021355
laid	-.0045747	-.0076411	.0030663	.0030752
lpopa	-.0076193	.012	-.0196192	.0520569

b = consistent under Ho and Ha; obtained from xtreg
B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from xtreg

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

chi2(10) = (b-B)' [(V_b-V_B)^(-1)] (b-B)
= 25.02
Prob>chi2 = 0.0053

```
. quietly xtreg tx_pibh wgi_igg pop fbcf an_etud, fe
. estimates store fel

. quietly xtreg tx_pibh wgi_igg pop fbcf an_etud, re
. estimates store rel

. hausman fel rel
```

	—— Coefficients ——			
	(b) fel	(B) rel	(b-B) Difference	sqrt(diag(V_b-V_B)) S.E.
wgi_igg	.0909984	.023037	.0679613	.0382199
pop	-.0058507	-.0003002	-.0055505	.0049726
fbcf	.0027718	-.0286709	.0314427	.0799635
an_etud	-.0283675	-.0070085	-.0213589	.0086018

b = consistent under Ho and Ha; obtained from xtreg
B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from xtreg

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

chi2(4) = (b-B)' [(V_b-V_B)^(-1)] (b-B)
= 11.29
Prob>chi2 = 0.0235

```

. quietly xtreg tx_pibh wgi_igg pop an_etud ide com, fe

. estimates store fel

. quietly xtreg tx_pibh wgi_igg pop an_etud ide com, re

. estimates store rel

. hausman fel rel

```

	Coefficients		(b-B) Difference	sqrt(diag(V_b-V_B)) S.E.
	(b) fel	(B) rel		
wgi_igg	.0114705	.0014723	.0099982	.0159586
pop	-.0054821	-.0048104	-.0006716	.0022549
an_etud	-.010886	-.003301	-.0075851	.0037413
ide	.0016774	.0009617	.0007157	.0002692
com	.0001761	.0001038	.0000723	.000126

b = consistent under Ho and Ha; obtained from xtreg
 B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from xtreg

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

```

chi2(5) = (b-B)'[(V_b-V_B)^(-1)](b-B)
        = 12.25
Prob>chi2 = 0.0315

```

Source : auteure – calculs à partir de Stata (12)

Annexe Chap.3-6 : Tests de Hausman (effet indirect de la gouvernance)

```
. quietly xtreg tx_pibh wgi_igg pop fbcf an_etud gov_exp ide com rempib igg_pibh, fe
. estimates store fel
. quietly xtreg tx_pibh wgi_igg pop fbcf an_etud gov_exp ide com rempib igg_pibh, re
. estimates store rel
. hausman fel rel
```

	Coefficients			
	(b) fel	(B) rel	(b-B) Difference	sqrt(diag(V_b-V_B)) S.E.
wgi_igg	.5608884	.0747651	.4861233	.2410833
pop	.0080744	.0009947	.0070797	.0039135
fbcf	.1170076	.0195417	.097466	.0575071
an_etud	-.0203121	-.0046218	-.0156902	.0053721
gov_exp	-.0612789	-.0908925	.0296136	.0693361
ide	.0014445	.0008924	.000552	.0003067
com	.0001685	.0001852	-.0000168	.0002371
rempib	.00121	-.0013191	.002529	.0024707
igg_pibh	-.0601189	-.0079942	-.0521247	.0269027

b = consistent under Ho and Ha; obtained from xtreg
B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from xtreg

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

chi2(9) = (b-B)'[(V_b-V_B)^(-1)](b-B)
= 26.93
Prob>chi2 = 0.0014

```
. quietly xtreg tx_pibh wgi_igg pop fbcf an_etud gov_exp ide com rempib igg_caph, fe
. estimates store fel
. quietly xtreg tx_pibh wgi_igg pop fbcf an_etud gov_exp ide com rempib igg_caph, re
. estimates store rel
. hausman fel rel
```

	Coefficients			
	(b) fel	(B) rel	(b-B) Difference	sqrt(diag(V_b-V_B)) S.E.
wgi_igg	.1298735	.0342855	.0955879	.0492338
pop	.008167	.001162	.007005	.0039226
fbcf	.1115971	.0092599	.1023371	.0561465
an_etud	-.0181377	-.0048068	-.013331	.0054497
gov_exp	-.0348549	-.0840542	.0491993	.0661598
ide	.0012151	.0008518	.0003633	.0003104
com	.000199	.0001499	.0000491	.0002315
rempib	-.0000201	-.0015291	.001509	.0023134
igg_caph	-.0140721	-.004306	-.0097661	.0058873

b = consistent under Ho and Ha; obtained from xtreg
B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from xtreg

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

chi2(9) = (b-B)'[(V_b-V_B)^(-1)](b-B)
= 25.73
Prob>chi2 = 0.0023

.

```

. quietly xtreg tx_pibh wgi_igg pop fbcf an_etud gov_exp ide com laid igg_caph, fe

. estimates store fel

. quietly xtreg tx_pibh wgi_igg pop fbcf an_etud gov_exp ide com laid igg_caph, re

. estimates store rel

. hausman fel rel

```

	Coefficients		(b-B) Difference	sqrt(diag(V_b-V_B)) S.E.
	(b) fel	(B) rel		
wgi_igg	.1670496	.0501922	.1168574	.0528655
pop	.0083683	.0004615	.0079068	.0043371
fbcf	.0911859	.0066772	.0845087	.0596995
an_etud	-.016048	-.0062991	-.0097488	.0062113
gov_exp	-.0518752	-.0791011	.0272259	.0746617
ide	.001106	.0005727	.0005333	.00034
com	.0001728	.0002025	-.0000297	.0002647
laid	-.0059648	-.0051664	-.0007984	.0038749
igg_caph	-.0171304	-.0063792	-.0107513	.0062583

b = consistent under Ho and Ha; obtained from xtreg
 B = inconsistent under Ha, efficient under Ho; obtained from xtreg

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

$\chi^2(9) = (b-B)'[(V_b-V_B)^{-1}](b-B)$
 = 24.20
 Prob>chi2 = 0.0040

Source : auteure – calculs à partir de Stata (12)

Annexe Chap.3-7 : Résultats simples tests pour l'inclusion des effets temporels au modèle

```

Fixed-effects (within) regression              Number of obs   =       246
Group variable: cnum                          Number of groups =       22

R-sq:  within = 0.1671                      Obs per group:  min =        5
        between = 0.1092                      avg =      11.2
        overall = 0.0719                      max =      12

                                         F(15,21)        =       7.25
corr(u_i, Xb) = -0.8247                     Prob > F         =      0.0000

```

(Std. Err. adjusted for 22 clusters in cnum)

tx_pibh	Coef.	Robust Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
wgi_igg	.0865704	.0849493	1.02	0.320	-.0900913	.2632322
pop	-.0042539	.0058527	-0.73	0.475	-.0164252	.0079174
fbcf	.0369826	.0704789	0.52	0.605	-.1095864	.1835516
an_etud	-.029444	.0211943	-1.39	0.179	-.0735199	.0146319
year						
2004	-.0531768	.0514439	-1.03	0.313	-.1601602	.0538065
2005	-.0722107	.0654706	-1.10	0.283	-.2083641	.0639428
2006	-.0273712	.0443661	-0.62	0.544	-.1196355	.0648931
2007	-.0439952	.046048	-0.96	0.350	-.1397573	.0517669
2008	-.0542771	.040065	-1.35	0.190	-.1375968	.0290425
2009	-.092999	.0445742	-2.09	0.049	-.1856961	-.0003019
2010	-.0556687	.0362912	-1.53	0.140	-.1311403	.019803
2011	-.0408017	.034233	-1.19	0.247	-.1119931	.0303898
2012	-.0486353	.0334459	-1.45	0.161	-.1181898	.0209193
2013	-.0354186	.0312099	-1.13	0.269	-.1003232	.0294859
2014	-.0259363	.0273077	-0.95	0.353	-.0827259	.0308533
_cons	.2728225	.1800271	1.52	0.145	-.1015642	.6472093
sigma_u	.0551667					
sigma_e	.06990288					
rho	.38378941	(fraction of variance due to u_i)				

```
. testparm i.year
```

```

( 1) 2004.year = 0
( 2) 2005.year = 0
( 3) 2006.year = 0
( 4) 2007.year = 0
( 5) 2008.year = 0
( 6) 2009.year = 0
( 7) 2010.year = 0
( 8) 2011.year = 0
( 9) 2012.year = 0
(10) 2013.year = 0
(11) 2014.year = 0

```

```

F( 11, 21) = 7.76
Prob > F = 0.0000

```

Source : auteure – calculs à partir de Stata (12)

Annexe Chap.3-8 : Résultats d'estimations – recherche d'instruments valides en panel

```
. regress wgi_igg col_fren col_brit ol_brit ol_fren
```

Source	SS	df	MS	Number of obs =	489
Model	74.207745	4	18.5519363	F(4, 484) =	75.51
Residual	118.919597	484	.245701646	Prob > F =	0.0000
				R-squared =	0.3842
				Adj R-squared =	0.3792
Total	193.127342	488	.395752749	Root MSE =	.49568

wgi_igg	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	
col_fren	-.8862468	.106698	-8.31	0.000	-1.095895	-.6765984
col_brit	.6614891	.068203	9.70	0.000	.5274786	.7954995
ol_brit	-.1480101	.1014965	-1.46	0.145	-.3474382	.051418
ol_fren	.0280209	.0943843	0.30	0.767	-.1574327	.2134744
_cons	-.2090107	.075591	-2.77	0.006	-.3575377	-.0604838

Source : auteure – calculs à partir de Stata (12)